

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



Mélanges offerts à Jacques Lagrange
Directeur des Publications de la Société historique
et archéologique du Périgord (1985-2002)



TOME CXXXI — ANNEE 2004
4^{ème} LIVRAISON

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Les auteurs sont priés d'adresser les textes sur deux supports : un tirage papier et une disquette au format word. Les illustrations doivent être impérativement libres de droits. Le tout est à envoyer à : Marie-Pierre Mazeau-Janot, directrice des publications, Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 Périgueux. Les tapuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de cinquante exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

Directrice des publications :
Marie-Pierre MAZEAU-JANOT

Assistants :

Pierre ORTEGA et la commission de lecture

Ont collaboré à cette publication :

Serge AVRILLEAU,
Marcel BERTHIER, Jean-Noël
BIRABEN, Michel CARCENAC,
Denis CHAPUT-VIGOUROUX,
Brigitte DELLUC, Gilles DELLUC,
Gérard FAYOLLE, Louis GRILLON,
Annie HERGUIDO, Jean-Claude
IGNACE, Bernard LACHAISE,
Thomas Mc DONALD, Guy PENAUD,
Pierre POMMARÈDE,
Jeannine ROUSSET, Alain ROUSSOT.

Secrétariat :

Sophie BRIDOUX-PRADEAU
et Sébastien POMMIER

**Communication, relations
extérieures :** Guy PENAUD

Gestion des abonnements :
Michel BERNARD

*Le présent bulletin a été tiré
à 1 450 exemplaires*

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Les dispositions mentionnées dans le Code civil, article 534, s'appliquent dans leur intégralité à la présente publication (qui fait l'objet d'un dépôt légal). Toute reproduction publique, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est soumise à l'autorisation de la directrice des publications.

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit de la directrice des publications.

La directrice des publications :
Marie-Pierre Mazeau-Janot
S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - F 24000 Périgueux

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



Mélanges offerts à Jacques Lagrange
Directeur des Publications de la Société historique
et archéologique du Périgord (1985-2002)



TOME CXXXI — ANNEE 2004
4^{ème} LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 4^{ème} LIVRAISON 2004

| | |
|---|-----|
| ● Compte rendu de la séance du 1 ^{er} septembre 2004 | 443 |
| du 6 octobre 2004 | 447 |
| ● Editorial : Des noces de papier (Pierre Pommarède) | 451 |
| ● Bibliographie de Jacques Lagrange | 453 |
| ● La représentation humaine de Cro-Magnon au musée du Périgord (Alain Roussot) | 455 |
| ● Monsieur et Madame de Cro-Magnon. Imaginaire et images (Brigitte et Gilles Delluc) | 469 |
| ● Les ermites du Périgord méridional à l'époque mérovingienne (Jean-Claude Ignace) | 495 |
| ● Témoignages gravés dans une prison du château de Grignols (Serge Avrilleau)..... | 513 |
| ● Le chanoine Jean Talpin érudit du XVI ^e siècle. Essai de biographie et de bibliographie (Denis Chaput-Vigouroux) | 523 |
| ● Histoire du château de la Tour à Monestier (Guy Penaud) | 553 |
| ● Le Périgord en Gironde ou les richesses de Verdelais (Pierre Pommarède)..... | 561 |
| ● Reynaud de Larochette : une famille de « nobles bourgeois » et leur repaire sous l'Ancien Régime et la Révolution (Thomas McDonald)..... | 575 |
| ● La correspondance de Pierre Lespine-Lafon. Une page de l'histoire de la Révolution en Périgord (Louis Grillon) | 593 |
| ● Le testament de Charles Guillaume d'Alesmes, prévôt commendataire de Trémolat au siècle des Lumières (Marcel Berthier) | 631 |
| ● Le collège et le lycée de Périgueux, bref aperçu des origines à 1880 (Jean-Noël Biraben)..... | 647 |
| ● Les silhouettes à la plume des sénateurs et députés du Périgord (Pierre Pommarède et Bernard Lachaise) | 657 |
| ● Cher <i>Bulletin</i> (Jeannine Rousset) | 665 |
| ● Le moulin de Pommier à Savignac-les-Eglises (Annie Herguido) | 671 |
| ● L'aventure de l'épicier Pierre Calès (Michel Carcenac)..... | 677 |
| ● Le Bergeracois Jean Filliol, homme de main de la Cagoule (Brigitte et Gilles Delluc)..... | 683 |
| ● Philippe Rossillon (1931-1997). Un Périgordin trop méconnu (Gérard Fayolle) | 763 |

Le présent bulletin a été tiré à 1 450 exemplaires.

Photo de couverture : Jacques Lagrange, cliché illustrant l'ouvrage *Le Périgord à vol d'oiseau* de Jean Secret et Jacques Lagrange (Périgueux, éd. Fontes, 1957) (collection Mireille Lagrange). Avion : Moran, de l'aéroclub de Bassillac ; appareils photographiques : Rolleiflex 6x6, Leica, Speed Grafic.

Comptes rendus des réunions mensuelles

SEANCE DU MERCREDI 1^{er} SEPTEMBRE 2004

Président : le chanoine Pierre Pommarède, président.

Présents : 90. Excusés : 9.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FELICITATIONS

- M. Delautre pour la nouvelle étoile, dans le guide Michelin, attribuée au château de Fénelon, à la suite de ses travaux de restauration et d'embellissement du monument.

AVIS IMPORTANT

Pour alléger la quatrième livraison de notre *Bulletin* consacré aux *Mélanges* en hommage à l'ancien directeur de nos publications, M. Jacques Lagrange, le conseil d'administration a décidé le report de plusieurs rubriques dans la première livraison de 2005 : Entrées dans la bibliothèque, Revue de presse, Vient de paraître, Notes de lecture et Petites nouvelles.

COMMUNICATIONS

Le président ouvre la séance en donnant des nouvelles de notre compagnie et en remerciant tous ceux et celles qui ont participé, avec Pierre Ortega, au réaménagement de notre bibliothèque, pour qu'elle soit toujours plus rationnelle et plus accueillante.

Pour répondre à une question de P. Pommarède sur le Badegoulien, Brigitte Delluc indique qu'il s'agit d'une culture particulière du Paléolithique supérieur, située entre la fin du Solutréen et le début du Magdalénien, vers 17 à 18 000 ans *B.P.* : elle a été définie pour la première fois à Badegoule (sur la commune du Lardin) par André Cheynier. Elle a été retrouvée dans d'autres sites et fait l'objet de plusieurs études.

Le mois de septembre sera très riche en manifestations.

Notre soirée bimestrielle du 8 septembre sera animée par Francis Gires, qui nous parlera d'un ancien élève du lycée Bertran-de-Born, Jean Brossel. C'est un physicien de renommée internationale, méconnu dans sa province d'origine. On lui doit des recherches très importantes sur la structure de la matière, à l'origine de la mise au point du laser. Son nom est régulièrement associé à celui de Kastler et à son prix Nobel sur le pompage optique en 1966. Il est mort le 4 février 2003 à Périgueux, dans sa famille.

Au château d'Hautefort, Thierry Baritaud fera, le 18 septembre, une conférence sur « Le dépôt d'œuvres d'art au château d'Hautefort entre 1939 et 1940 ». Gilles et Brigitte Delluc feront plusieurs conférences : le 14, à l'Institut de France à Paris sur « L'Art paléolithique et le climat » ; le 22, à Avignon au congrès pour le centenaire de la S.P.F., sur « André Glory, un préhistorien méconnu » et sur « André Leroi-Gourhan et l'étude de l'art paléolithique » ; le 23, au palais des congrès de Bordeaux, sur « La Femme dans la préhistoire » ; le 25, au palais des congrès de Saint-Malo, sur « L'Alimentation de la préhistoire à nos jours ». Les Rencontres d'Archéologie et d'Histoire du Périgord, présidées par le Pr Anne-Marie Cocula, auront lieu à Périgueux du 24 au 26 septembre avec une communication sur « Les fouilles archéologiques médiévales en Aquitaine » et une autre sur « Les fouilles du château de Commarque ». Citons encore une conférence sur la famille Gourd au Fleix le 18 septembre, les journées du Patrimoine les 18 et 19 septembre, une visite de la ferme du Parcot le 18, une conférence de Patrick Sermadiras de Pouzols à la bibliothèque municipale de Périgueux sur « Un jardin secret, une passion, une vie » le 25 septembre.

Alain Ribadeau Dumas donne ensuite des précisions sur la sortie du 25 septembre après-midi : départ à 13 heures ; visite de l'église de Cherval et des châteaux de Clauzuroux, Vendoire et la Vassaldie.

Serge Avrilleau présente un nouveau cluzeau – il préfère aujourd'hui le terme « souterrain-refuge » – qui s'ajoute au millier déjà recensé en Périgord. Il est situé sous la plus ancienne maison (XV^e siècle environ) du village de Blanchou à Coursac. L'ancien propriétaire l'avait vidé de son remplissage mais avait préservé le sol et les murs. Le souterrain est entièrement taillé. Son plan, géométrique, est très classique, avec un couloir de 0,70 m de large, une salle de garde et une salle de refuge. S. Avrilleau pense que ces souterrains ont été creusés au Moyen Age par des compagnons à la demande de l'Eglise pour servir de refuge aux habitants du village. Beaucoup ont été bouchés pendant la guerre de Cent Ans de façon méthodique.

Pascal Ricarrère nous parle ensuite des peintures murales du château de Bannes. Il en a étudié deux ensembles dans le cadre de sa maîtrise d'histoire de l'art, sous la direction du Pr Michelle Gaborit. « Ces peintures, pour l'essentiel mal conservées, se situent au premier étage de la tour sud, dans deux petites pièces à l'écart des autres appartements. La première pièce, dite « cabinet », est voûtée d'arêtes reposant sur quatre culots. Son décor peint apparaît sous un badigeon de propreté, rose, datant du XIX^e siècle. La composition d'ensemble est claire : chaque mur est divisé en trois par un bandeau architecturé feint, qui repose sur des colonnettes, aux angles, et sur des cariatides et atlantes, au centre de chaque paroi. Chaque zone ainsi délimitée reçoit un groupe figuré, d'interprétation symbolique non évidente. Le décor de la deuxième pièce, dite « oratoire », est aujourd'hui entièrement dégagé. Il fut restauré par Hervé Langlois en 2000. Le premier registre est constitué d'une architecture feinte, à forte saillie. Le second registre est orné de rinceaux variés. Au niveau du premier registre se trouve un groupe dédicatoire : un cartouche, malheureusement nu, entouré d'un buste d'homme, à gauche, et d'un buste de femme, à droite. Les analyses iconographiques (rapprochement avec les illustrations des livres d'emblèmes, costumes représentés, thèmes) et stylistique (détrempe, aplats de couleurs et rehauts, tracé, modelé) permettent de situer la réalisation de ces deux ensembles à une même époque : environ le troisième quart du XVI^e siècle. Le commanditaire (vraisemblablement Armand de Gontaut-Biron) devait posséder une bibliothèque à la hauteur de son programme. Il fit peindre et sut aménager, dans les parties les

plus isolées de son château, ce que nous interprétons comme un cabinet d'humaniste » (résumé de l'intervenant).

Mme Favalière demande si on peut rapprocher ces peintures de la présence de Jean de Losse. Pascal Ricarrère ne dispose pas d'arguments pour écarter cette hypothèse : le marquis Jean II de Losse, chargé d'illustres fonctions, fut propriétaire du château de Bannes dès 1572. Toutefois, étant donné les dates retenues, il penche plutôt en faveur d'un Gontaut-Biron.

Vu, le président
Pierre Pommarède

Brigitte Delluc
secrétaire générale

ADMISSIONS d'août 2004 (complément)

- Mme Olivier Marie-Odile, La Grange de Leygonie, 24140 Montagnac-la-Crempse, présentée par M. Ph. Prévôt-Leygonie et le P. P. Pommarède.

ADMISSIONS de septembre 2004

- Mlle Jesberger Marcelle, Villautrange, 24360 Busserolles, présentée par M. C.-H. Piraud et M. A. Ribadeau Dumas ;
- Mme de Lamberterie Bénédicte, Connezac, 24300 Nontron, présentée par M. X. Calot et M. A. Ribadeau Dumas ;
- Mme Latreille-Ménéchal Marie-France, 152, allée de la Pièce du Lavoir, 91190 Gif-sur-Yvette, présentée par Mme A. Herguido et le P. P. Pommarède ;
- M. Reynet André, 6, allée d'Aquitaine, 24000 Périgueux, présenté par Mme J. Rousset et le P. P. Pommarède ;
- Mlle Michelin Gisèle, 99, rue de Sèvres, 75006 Paris, présentée par M. X. Arsène-Henry et le P. P. Pommarède ;
- M. Mignot Marcel, Monbayol, 24640 Cubjac, présenté par M. R. Dutreuilh et M. L. Haensler ;
- Mme de Lapparent Claude, Sauvagnac, 24350 Douchapt, présentée par M. H. de Castellane et Mme M.-L. de Lapparent ;
- M. Tournaud Jean-Jacques, 11, rue Lafontaine, 69100 Villeurbanne, présenté par le P. P. Pommarède et M. G. Penaud.

SEANCE DU MERCREDI 6 OCTOBRE 2004

Président : le chanoine Pierre Pommarède, président.

Présents : 98. Excusés : 6.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

NECROLOGIE

- M. Pierre-Henri Sudreud

COMMUNICATIONS

Le président ouvre la séance en donnant des nouvelles de notre compagnie, de ses activités – en particulier la préparation des *Mélanges en hommage à Jacques Lagrange* –, de ses membres et de ses locaux. A l'occasion des cadeaux de fin d'année, il a été décidé de mettre en vente, à prix réduit, les numéros anciens de notre *Bulletin* et les publications que nous avons en réserve.

Notre réunion bimestrielle du 8 septembre a été animée par Francis Gires. Il a retracé la vie du savant Jean Brossel, ancien élève du lycée Bertran-de-Born à Périgueux, membre de l'Académie des Sciences, médaille d'or du C.N.R.S. Une exposition en son honneur sera organisée à Périgueux en 2005.

Notre sortie d'automne nous a conduits d'abord dans l'église romane de Cherval, puis dans trois belles demeures peu ou mal connues, des châteaux céréaliers ou vinicoles tout à fait remarquables : les châteaux de Clazuroux, Vendoire et la Vassaldie. Le président remercie les propriétaires de leur accueil, Mme Gérard et MM. Patrick Dereix de Laplane et Alain de Bonneville, et les organisateurs, Mmes Bernard et Rousset, MM. Bernard, Blondin, Du Chazaud et Ribadeau Dumas.

Nous nous réjouissons de la fréquentation de plus en plus assidue des étudiants dans notre bibliothèque. Plus d'une trentaine reçoivent notre *Bulletin* à titre gracieux. Comme tous les ans, le 4 octobre, B. et G. Delluc ont fait leur cours sur la nutrition préhistorique à l'Institut supérieur agricole de Beauvais (ISAB).

Quelques dates à noter sur notre agenda : 10 octobre, une conférence de B. et G. Delluc sur la sexualité préhistorique à Vézac pour un groupe de spécialistes ; 12 octobre, une conférence de G. Delluc sur l'histoire du diabète à Périgueux pour les médecins du

groupe Diapason ; 15 novembre à Paris, une réunion du Comité des travaux historiques et scientifiques sur le thème « Les Sociétés savantes et la recherche » ; 28 novembre à Nontron, le salon du Livre ancien ; du 18 au 23 avril 2005 à La Rochelle, le 130^e congrès des Sociétés historiques et scientifiques sur le thème « Voyages et voyageurs ».

P. Pommarède évoque la fermeture de l'hôtel de Londres à Monpazier, annoncée dans *La Croix* du 19 septembre 2004 : c'est l'hôtel Cassagnol où descendait Blaise Cendrars (auteur de *Rhum* en 1958, la belle biographie de Jean Galmot de Monpazier). Le patron actuel Alain Bouissière avait une passion : l'imparfait du subjonctif et il avait fondé le *Corupsis* (Comité pour la réhabilitation et l'usage du passé simple et de l'imparfait du subjonctif), qui comptait quelques membres connus (Jean Dutourd, Xavier Darcos). Il veut aujourd'hui fonder un musée.

Il y a, actuellement, en cours, trois procès en béatification pour trois Périgordins : Marie-Céline Castang de Nojals-et-Clottes, décédée en 1897, Madeleine Delbrel de Mussidan, née en 1904, et Guy de Larigaudie, mort pour la France en 1940.

M. Olivier Troubat nous présente ensuite l'état de ses recherches sur la campagne de Périgord en 1385. Il a travaillé sur les riches chroniques du bon duc Louis de Bourbon (1429), bourrées de renseignements. La chronique de Boucicaut, beaucoup plus personnelle, est moins intéressante. « En 1385, l'armée du roi de France, commandée par le duc Louis II de Bourbon, fit une grande expédition en Aquitaine... Une partie de cette armée fut envoyée vers le Périgord, où elle devait libérer trois places occupées par les routiers anglo-gascons... Ces trois places n'ont pas été clairement identifiées. Selon les chroniqueurs du temps, il s'agit de Courbies, Les Granges et Montvallent. Courbies semble être la place de Courbefy, à la limite de la Dordogne et de la Haute-Vienne. Les Granges pourraient être Grange-d'Ans, mais il y fut détruit une place construite en briques, dont nous n'avons pas trace. Quant à Montvallent, il serait tentant de l'identifier avec la bourgade (presque) du même nom dans le Lot. Mais les chroniqueurs du temps la disent construite près de la rivière Dordogne. Les prises des trois places furent aventureuses. A Courbies, on fit prisonnier le capitaine pendant qu'il était à la messe dans une abbaye proche. On l'emmena devant la place pour qu'il la fasse rendre sous la menace de lui couper la tête *et aussitôt fut le capitaine d'accord pour la rendre*. Aux Granges, on construisit un tunnel de bois et l'on mina la base d'une tour. Celle-ci s'écroula, tuant plusieurs des occupants. Les survivants

supplèrent qu'on les prit à merci, ce qui fut fait. Quant à Montvallent, devant la puissance de la troupe qui s'avancait vers eux, les occupants de la place préférèrent se rendre sans condition. A partir de cette expédition, le Périgord fut enfin libéré de la pression du brigandage. La prospérité revint. Avec l'aval du roi, le duc de Bourbon a salutairement placé ses hommes aux commandes de la défense de tout le sud du royaume : ses chevaliers et ses proches vont protéger le pays pour longtemps » (résumé de l'intervenant).

P. Pommarède indique qu'il y a deux ou trois remparts à l'entrée de la forteresse de Courbefy. B. Delluc précise que Courbefy est situé aujourd'hui en Haute-Vienne, près de la limite de la Dordogne. Pour M. Le Nail, Grange-d'Ans ne paraît pas un lieu à retenir pour Les Granges : il n'y a aucune trace d'une ruine en briques. A. Ribadeau Dumas indique que le site des Graulges ne convient pas pour Les Granges, car il n'y a pas de trace de forteresse.

Annie Herguido nous présente ensuite l'ancienne filature Balan, qui était installée dans le moulin de Saint-Privat à Savignac-les-Eglises. C'était une filature comparable à la filature Ussel de Beysac. Dans les derniers temps, les Balan produisaient environ 300 kg de laine par an. Ils avaient un camion Berliet et vendaient sur le marché de Périgueux, place Bugeaud, le mercredi et le samedi, et à Excideuil. L'origine de la filature remonte à 1895 : d'abord tenue par Romain Puech, puis par la famille Balan de 1912 jusqu'en 1996. La filature Balan s'était installée dans un moulin, dont l'existence remonte à l'Ancien Régime, mais dont on connaît l'histoire surtout depuis le début du XIX^e siècle. Parmi les propriétaires, on trouve les noms de Dame Marguerite Machat, Marie de Latour, épouse Foulcon, Anne de Latour, épouse de Feletz, Jean Oizeaud, dit Cattu, Mare Parade, Augustine Marguerite Wlgrin de Taillefer, et enfin celui du filateur Romain Puech. Avant d'être filature, le moulin était équipé pour être un moulin à blé ou un moulin à huile. Aujourd'hui, la filature Balan appartient au passé. En avril 2004, les locaux, qui étaient consacrés à la teinturerie, ont été détruits par un incendie criminel et, de ce fait, le projet d'écomusée est très compromis. La présentation d'A. Herguido est animée par une intéressante présentation de diapositives et de planches explicatives montrant les bâtiments, les installations et expliquant le fonctionnement de l'ancienne filature.

Vu, le président
Pierre Pommarède

Brigitte Delluc
secrétaire générale

ADMISSIONS d'octobre 2004 (pour l'année 2005)

- M. Socard Jean-Paul, 4, rue de la Nation, 24000 Périgueux, présenté par M. P. Desdemaines-Hugon et M. X. Arsène-Henry ;
- Mme Sylvain Frédérique, le Bourg, 24450 Saint-Priest-les-Fougères, présentée par M. T. Baritaud et M. D. Chaput-Vigouroux ;
- M. Boisvert Thierry, 15, rue Jean-Baptiste-Dumas, 24000 Périgueux (réinscription) ;
- M. et Mme Dereix de la Plane, château, 24320 Champagne-et-Fontaine, présentés par M. A. Ribadeau Dumas et le P. P. Pommarède ;
- M. Dudilot Jean, Garosses, 47800 Agnac, présenté par M. M. Bernard et le P. P. Pommarède ;
- M. Dumoutier John, 21, rue Pasteur, 24000 Périgueux, présenté par Mme J. Bernard et M. M. Bernard ;
- M. Veyssière Bernard, 15, clos des Vignes, 91470 Limours, présenté par M. H. Migot et Mme J. Bernard ;
- M. Malamaire Bernard, Les Charreaux, 24390 Hautefort, présenté par Mme S. Bridoux-Pradeau et M. M. Bernard ;
- M. et Mme Brachet Bernard, Pialat, 24390 Nailhac, présentés par M. J. Brachet et le P. P. Pommarède ;
- M. Drago Xavier, 24, route de la Reine, 92100 Boulogne-Billancourt, présenté par M. E. du Chazaud et M. G. Drago ;
- M. Droillard Alain, La Jaurie, 24110 Saint-Astier, présenté par M. J.-P. Boissavit et M. G. Penaud ;
- Mme Dauriac Lucienne, 8, avenue Jean-Jaurès, 24660 Coulounieix-Chamiers, présentée par M. Y. Lenogré et Mme J. Canhapé ;
- M. Raynaud de Lage Christian, 17, rue des Carmes, 15000 Aurillac, présenté par Mme N. Lesourd et Mme M.-A. Brachet ;
- Mme Schiffmann Raymonde, 14, rue Wilson, 24000 Périgueux, présentée par M. Y. Lenogré et Mme J. Canhapé ;
- Mme Zilio Marguerite, 110, rue du Général-Henry, 57290 Fameck, présentée par Mme M. Zilio-Gouguet et M. C. Monceyron ;
- M. et Mme Bonne Thierry, 84, avenue de Suffren, 75015 Paris, présentés par M. D. Audrerie et M. P. Prot ;
- M. et Mme Saint-Supéry Gérard et Brigitte, 204, rue de Saint-Genès, 33000 Bordeaux, présentés par M. A. Ribadeau Dumas et M. C.-H. Piraud.

EDITORIAL

Des noces de papier

Ceux et celles qui ont prononcé un oui civil ou sacramentel n'oublient jamais « le jour et l'heure » et ont à cœur – c'est le terme qui convient – de célébrer cet anniversaire et d'ajouter à leurs noces premières, l'argent, l'or ou le diamant de leur affection mutuelle.

Ils ne savent pas – ils se doutent peut-être – qu'autour d'eux des parents, des enfants, des amis ont pré-noté et inscrit sur leurs carnets de fidélité et d'amitié le même jour et la même date.

Notre Société est aussi une grande famille de cordialité et de gratitude. A l'initiative du docteur Delluc, notre président d'honneur, elle a décidé de célébrer ce qu'il m'enchanté d'appeler les noces de papier de Jacques Lagrange.

Chaque année, à Venise, un doge offrait à la mer un anneau d'or ; aux jubilaires de notre famille et de notre amitié, nous remettons, avec nos compliments, des présents et des fleurs ; aux collaborateurs fidèles, on décerne des médailles tricolores. Dans les Académies, les Universités, les Sociétés savantes, on offre ce que l'on appelle des *Mélanges* : ainsi pour Géraud Lavergne, Marcel Secondat et Alberte Sadouillet-Perrin, Noël Becquart. Voici les *Mélanges Jacques Lagrange*.

Pour faire de bons *Mélanges* littéraires, la recette est simple : vous faites appel à des auteurs ; vous réunissez, avec plaisir et admiration, leurs écrits – qu'ils soient tous remerciés ! – et, pour ceux qui sont retenus par leur éloignement ou leur santé, vous décidez d'envoyer l'ensemble des articles à quinze cents abonnés, afin que ces *Mélanges*, étymologiquement des actes mélangés, deviennent, par antiphrase et antinomie, le lien unique entre le jubilaire et notre compagnie.

Jacques Lagrange : vingt ans de labeur, de travaux et de dévouement : je ne sais pas trop si le collègue de l'Hexagone et d'au-delà des mers se rend toujours compte du travail qu'assume le directeur – ou la directrice – de nos publications : accueillir le futur auteur, l'écouter toujours, le conseiller ou le dissuader parfois ; l'aider, avec une équipe de bénévoles que l'on ne remerciera jamais assez, à revoir sa copie, depuis l'accord des compléments d'objet direct jusqu'aux fautes de frappe ; essayer d'insérer cet article dans un bulletin thématique ou se livrer à un savant panachage ; choisir l'iconographie la plus appropriée ; corriger enfin le texte qui arrive de l'imprimerie. C'est dire aussi combien notre reconnaissance est grande vis-à-vis de Marie-Pierre Mazeau-Janot et de nos documentalistes.

Vingt années cela fait une bonne centaine de numéros de notre *Bulletin* dont la qualité et l'intérêt ne se démentent pas. Jacques Lagrange, malgré ses occupations professionnelles et ses ennuis de santé, avait bien droit à cet hommage. Nous y ajoutons des souhaits cordiaux de bonheur, sans mélange – et avec *Mélanges*.

P. P.

Bibliographie de Jacques Lagrange

Ouvrages

- *Le Périgord en 300 images*, Périgueux, Havas, 1966.
- *Le Chemin de fer en Périgord*, Périgueux, Médiapress, 1982.
- *Promenade dans Périgueux*, Périgueux, Pierre Fanlac éditeur, 1987.
- *Du crime d'Escoire au Salaire de La Peur*, Périgueux, Pilote 24 édition, 1987, 2^e édition, 1999.
- *Le roi français d'Araucanie*, Le Bugue, PLB éditeur, 1990.
- *La vie en Périgord sous Louis Napoléon III*, Périgueux, Pilote 24 édition, 1992.
- *1944 en Dordogne*, Périgueux, Pilote 24 édition, 1993.
- *Manuel de cuisine du Périgord*, Bayonne, éditions Harriet, 1994.
- *Yves Guéna, Face et Profils*, Périgueux, Pilote 24 édition, 1994.
- *Fils de Cro Magnon*, tome I, Périgueux, Pilote 24 édition, 1997.
- *Robert Lacoste, du Périgord et de l'Algérie*, Périgueux, Pilote 24 édition, 1998.
- *Les Rues-Neuves de Périgueux*, Périgueux, Pilote 24 édition, 2001.

Ouvrages en collaboration

- Secret (Jean), *Le Périgord à vol d'oiseau*, Périgueux, Fontas, 1957.
- Delluc (Gilles), Ponceau (G.), Secret (Jean), *Cadouin. Une aventure cistercienne en Périgord*, Périgueux, Pierre Fanlac éditeur, 1965.
- Delluc (Gilles), Pierret (Bernard), *Le Périgord Noir*, éditions Lettres Périgordines, 1967.
- Dubourg-Noves (Pierre), *Le pays de Charente*, Périgueux, Havas, 1968.
- Pierret (Bernard), *Images des ténèbres*, Périgueux, Pierre Fanlac éditeur, 1969.
- Delluc (Brigitte et Gilles), Secret (Jean), *Cadouin. Une aventure cistercienne en Périgord*, Le Bugue, PLB éditeur, 1990.
- Bélingard (Jean-Marie), Pommarède (Pierre), *Le Périgord des maisons fortes*, Périgueux, Pilote 24 édition, 1999.
- Mazeau-Thomas (Marie-Pierre), *Le Périgord à table*, Périgueux, Pilote 24 édition, 1999.
- Pradeau (Eric), *Le Périgord raconté aux enfants*, Périgueux, Pilote 24 édition, 2000.

- Gillot (Jean-Jacques), *L'Épuration en Dordogne selon Doublemètre*, Périgueux, Pilote 24 édition, 2002.
- Collectif, *Tout le Périgord*, Bordeaux, éditions Sud-Ouest, 2003.
- Gillot (Jean-Jacques), *Le Partage des Milliards de la Résistance*, Périgueux, Pilote 24 édition, 2004.

Ouvrages sous la direction de Jacques Lagrange

- *Prête moi ta plume*, Périgueux, Pierre Fanlac éditeur, 1964.
- *Nontron et le Pays Nontronnais*, tome I, Périgueux, Pilote 24 édition, 1996.
- *Nontron et le Pays Nontronnais*, tome II, Périgueux, Pilote 24 édition, 1997.
- *Bergerac et le Pays Bergeracois*, tome I, Périgueux, Pilote 24 édition, 2000.

Communications dans le Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord

- *Sur les origines de la photographie à Périgueux*, t. CV, 1978, p. 224-230 (ill.).
- *Louis Catoire, l'urbaniste de Périgueux (1806-1864)*, t. CVII, 1980, p. 262-302 (ill.).
- *Poncet Cruveiller, architecte de la ville de Périgueux*, t. CIX, 1982, p. 242-244 (ill.).
- *Louis Ramonnet, ouvrier charpentier sous le Second Empire*, t. CX, 1983, p. 76-79.
- *Le mur d'enceinte de Périgueux au XVIII^e siècle*, t. CXI, 1984, p. 345-351 (carte).
- *Une triste affaire au cercle de philologie*, t. CXII, 1985, p. 83-88.
- *Deux mille ans d'occupation du site : la Visitation-Périgueux*, t. CXIII, 1986, p. 287-308 (plan).
- *Querelles de marché à Périgueux au XIX^e siècle*, t. CXIII, 1986, p. 83-86.
- *Sur les plans cadastraux de Périgueux*, t. CXIV, 1987, p. 117-121 (ill.).
- *Le général de Gaulle et le Périgord*, t. CXV (supplément), 1988, p. 269-278 (ill.).
- *Justice pour Louis Catoire, architecte*, t. CXVI, 1989, p. 54-60 (ill.).
- *Salles souterraines à Périgueux, rue du Plantier*, t. CXVI, 1989, p. 193-221 (ill.).
- *Lascaux intime*, t. CXVII, 1990, p. 109-114.
- *Des internés politiques en Périgord en 1940*, t. CXVII, 1990, p. 69-75 (ill.).
- *L'Amérique dans notre Bulletin*, t. CXIX (supplément), 1992, p. 9-14.
- *Louis Mie (1831-1880) un républicain sous le Second Empire*, t. CXIX, 1992, p. 65-84 (ill.).
- *Geoffroy et Guy de la Bourdonnaye, fils du Périgord, morts pour la France en 1945*, t. CXX, 1993, p. 837-841 (ill.).
- *L'église de Sainte-Marie-de-Chignac*, t. CXXII, 1995, p. 129-143 (ill.) (avec Jeannine Rousset).
- *Alexis-Honoré Roché (1757-1828). Un architecte de talent sans chef-d'œuvre*, t. CXXIV, 1997, p. 297-300 (ill.).
- *Sur quelques titres pour aborder le XIX^e siècle*, t. CXXV, 1998, p. 619-626 (ill.).
- *L'Affaire*, t. CXXVI, 1999, p. 633-636.
- *L'église de Saint-Pierre-de-Chignac*, t. CXXVI, 1999, p. 295-318 (ill.) (avec Jeannine Rousset).
- *Une jeune institutrice dans la Résistance*, t. CXXVII, 2000, p. 497-500 (ill.).
- *Les Boissarie et la magistrature*, t. CXXIX, 2002, p. 375-384.
- *Sur Jean Popineau, préfet de l'Etat français en Dordogne, 16 janvier 1943 - 7 juin 1944*, t. CXXIX, 2002, p. 431-438.

La représentation humaine de Cro-Magnon au musée du Périgord

par Alain ROUSSOT

La gravure sur os que nous présentons n'est certes pas inconnue, mais elle n'a cependant guère eu de notoriété. Découverte il y a plus d'un siècle à Cro-Magnon, aux Eyzies-de-Tayac, elle est entrée il y a une centaine d'années dans les collections du musée du Périgord. Il s'agit manifestement d'une représentation humaine, d'abord proposée comme féminine, puis de sexe indéterminé. Adam ou Eve ? se demande Guy Marchesseau. Sorcier propose Michel Soubeyran.

Le lieu exact de la découverte demeure imprécis car les couches archéologiques n'étaient pas limitées à l'abri où furent exhumés les restes humains éponymes de la « race de Cro-Magnon ». De même peut-on discuter l'attribution chronologique de cette gravure, comme aussi des restes humains jusqu'alors attribués à l'Aurignacien.

Cette œuvre n'a fait l'objet que de deux relevés originaux, l'un, très médiocre, publié en 1897 par Emile Rivière, l'autre, bien meilleur, par l'abbé Henri Breuil, publié en 1906. Nous en proposons ici un nouveau.

Jacques Lagrange connaît bien cette gravure car la photographie qu'il en a réalisée fut publiée en 1961 par M. Soubeyran, alors conservateur du musée du Périgord.

L'abri-sous-roche de Cro-Magnon est célèbre pour avoir livré en 1868 les restes humains qui ont permis de caractériser la « race » de Cro-Magnon, la première du groupe des *Homo sapiens*, succédant à celle de Neandertal dont le fossile type avait été trouvé en 1856 non loin de Düsseldorf.

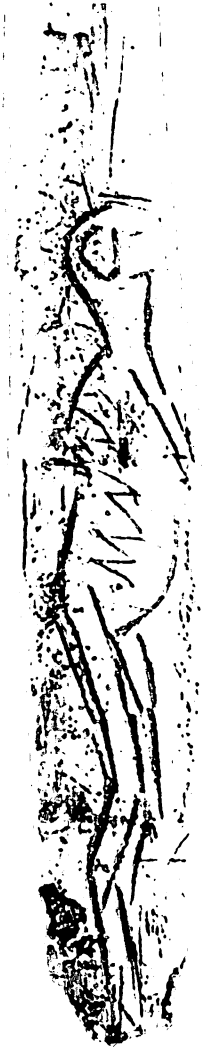


Fig. 1. Os gravé
de Cro-Magnon.
Long. 9,8 cm.
Musée du Périgord,
inv. A.6123 (cliché
A. Roussot, 1976).

Depuis lors, de nombreuses publications concernent les circonstances de la découverte et la description de ces « hommes de Cro-Magnon », en réalité trois sujets masculins, un féminin et un nouveau-né¹. Un bref rappel des faits s'impose cependant.

Les restes humains ont été mis au jour sous un abri alors comblé, masqué par un talus, au-dessous d'un autre abri bien visible qui portait déjà le nom de Cro-Magnon. Le site est à 130 mètres de la gare du chemin de fer – en service depuis 1863 – et à 80 mètres environ de l'hôtel de la Gare, actuel hôtel Cro-Magnon.

Fin mars 1868, des terres et des rochers furent extraits du talus de Cro-Magnon par son propriétaire François Berthoumeyrou et son demi-frère Delmarès pour aménager la chaussée de la route reliant la gare au village des Eyzies. Ainsi furent découverts le creux de l'abri et les premiers ossements humains, tout au sommet du remplissage archéologique. Déjà sensibilisé aux recherches préhistoriques dans la région, F. Berthoumeyrou prévint Alain Laganne, ancien fouilleur d'Edouard Lartet et d'Henry Christy en 1863-1864. E. Lartet informé à son tour, mais trop âgé et malade, envoya aux Eyzies son fils Louis, missionné par V. Duruy, ministre de l'Instruction publique. C'est donc Louis, géologue, qui exhuma les restes humains et fouilla le gisement dont il leva le plan et la coupe. Transportés à Paris, les restes fossiles furent présentés à la Société d'anthropologie de Paris dès le 21 mai 1868, puis donnés par le ministère au Muséum national d'histoire naturelle de Paris.

Parallèlement, ces fossiles furent étudiés par divers anthropologues : Paul Broca, Frantz Pruner-Bey, Armand de Quatrefages, etc., et fut définie la « race de Cro-Magnon » (voir bibliographie détaillée in Henry-Gambier 2002).

1. La bibliographie en fin d'article précise toutes les références auxquelles nous ferons allusion, sans appel redondant dans le texte.

Après une courte visite en 1869, l'industriel briviste et collectionneur Elie Massenat vint fouiller en 1873 à droite de l'abri sépulcral. A son tour, en août 1893, Emile Rivière entreprit une « fouille » en avant d'une étable construite sous le rocher entre l'abri éponyme et l'hôtel de la Gare. Début 1897, le fils Berthoumeyrou, Gaston, fit occasionnellement quelques explorations dans le même secteur. En septembre de la même année, il poursuivit ces recherches dans l'étable, c'est-à-dire plus près du fond rocheux, en parallèle avec E. Rivière. C'est semble-t-il à cette occasion qu'il découvrit deux gravures sur os : la représentation humaine, objet de cette note (fig. 1), une silhouette de bison (fig. 2). Ces deux pièces auraient été trouvées à un mètre l'une de l'autre, à environ 35 centimètres de profondeur. E. Rivière publia les deux gravures dès 1897, avec deux dessins. Il en reparlera en 1906, mettant en doute l'ancienneté de ces deux œuvres qu'il n'avait pas trouvées lui-même (Salomon Reinach se fit l'écho de ces réserves en 1913).

La représentation humaine fut acquise en 1902 par le musée du Périgord et Maurice Féaux, conservateur adjoint du musée, la présenta à la Société historique et archéologique du Périgord la même année. Rivière acheta le bison gravé aux Berthoumeyrou. A sa mort en 1922, la collection fut mise en vente à l'hôtel Drouot les 15 et 16 mai de la même année. Un jeune Suisse, Henry Gass, acquit tout ou partie des séries de Cro-Magnon, dont le bison, collection achetée en 1957 par un Dr Moll, de Neuchâtel, après la mort d'Henry Gass et de sa mère.

En 1905-1906, d'autres fouilleurs se succédèrent épisodiquement à Cro-Magnon : Henri Breuil et Denis Peyrony, M. Pestourie, Louis Giraud, Maurice Bourlon, Paul Raymond et encore Gaston Berthoumeyrou. Restauré, nettoyé et clôturé par la municipalité des Eyzies-de-Tayac, l'abri fut inauguré le 8 août 1965.

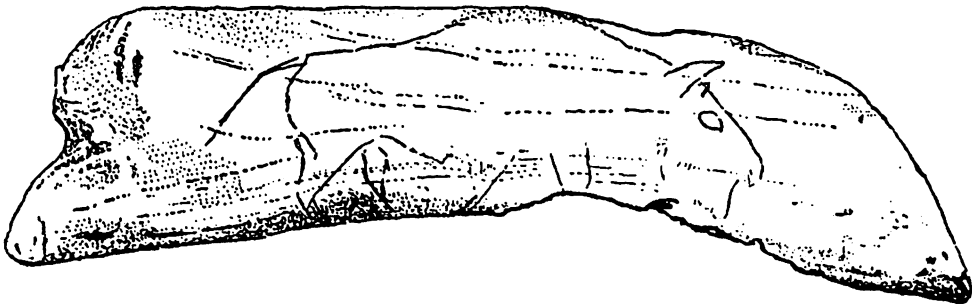


Fig. 2. Bison gravé sur os de Cro-Magnon. Long. 7 cm. Coll. particulière (relevé d'après photo, in Pittard, 1960).

La gravure du musée

Seuls deux relevés originaux de cette gravure nous sont connus. L'un, dû « à l'habile crayon de notre obligé collègue et ami, M. le colonel Duhousset », écrit E. Rivière en le publiant en 1897. Le second fut réalisé par l'abbé Breuil entre 1902, date de l'entrée de la pièce au musée du Périgord, et 1906, date de sa publication dans un ouvrage en collaboration avec Emile Cartailhac sur la grotte d'Altamira.

Toutes les autres illustrations publiées sont des reproductions ou des copies plus ou moins heureuses de ces deux relevés (fig. 3), ou bien des photographies. Nous en donnons ici une liste supposée exhaustive :

- Rivière E., 1897 : fig. 2 p. 507, frottis crayonné et relevé original du colonel Duhousset.
- Féaux M., 1902 : fig. p. 116, photographie de Ch. Durand.
- Rivière E., 1906 : fig. 1 p. 778, relevé publié en 1897.
- Cartailhac E. et Breuil H., 1906 : fig. 103 n° 3 p. 125, relevé original de H. Breuil.
- Déchelette J., 1908 : fig. 88 n° 3 p. 223, relevé de H. Breuil 1906.
- Reinach S., 1913 : p. 62 n° 3, copie d'après H. Breuil 1906.
- Mainage Th., 1921 : fig. 203 p. 361, relevé de H. Breuil 1906.
- Saccasin Della Santa E., 1947 : fig. h.-t. 54, relevé de H. Breuil 1906.
- Soubeyran M., 1961 : fig. p. 35, photographie de Jacques [Lagrange].
- Roussot A., 1965 : n° 208 p. 116, relevé de H. Breuil 1906.
- Abramova Z. A., 1966 : pl. XII n° 7, copie d'après E. Rivière 1897.
- Sonnevile-Bordes D. de, 1967 : pl. h.-t., n° 123 et 2^e édition 1972, n° 132, photographie A. Roussot.
- Pales L. et Tassin de Saint Péreuse M., 1976 : pl. 176 n° 27, dessin d'après H. Breuil 1906 (copie aberrante).
- Delporte H., 1993 : fig. 57 p. 73, relevé de H. Breuil 1906.
- Marchesseau G., 2000 : p. 64, photographie de B. Dupuy, et p. 65, frottis et relevé *in* Rivière 1897.

Notons que cette œuvre ne figure dans aucun des gros ouvrages sur l'art paléolithique : P. Graziosi 1956, Ch. Zervos 1959, A. Leroi-Gourhan 1965-1995.

Récemment, nous nous sommes attaché à réaliser une nouvelle lecture à partir de deux photographies agrandies à cinq fois la grandeur réelle, vérifiée ensuite avec la gravure originale. Cette lecture tente de prendre en compte la totalité des traits incisés, même les plus imperceptibles à l'œil nu, mais visibles sur les agrandissements ou sous la loupe binoculaire (fig. 4). En fait, notre relevé diffère assez peu de celui de l'abbé Breuil qui, lui, a effectué le sien à vue et probablement à la grandeur réelle. Encore une fois, on ne peut qu'admirer son talent hors du commun.

Dans un premier temps, il ne nous avait pas été possible de relever quelques-uns des traits dessinés par H. Breuil au niveau d'une cassure mal recollée à une époque relativement récente (au vu de la colle), et qui traverse l'os au niveau de la poitrine du personnage. Or, les agrandissements utilisés datent de clichés pris en 1976, mais nous en possédons d'autres de 1965 sur lesquels on distingue bien une mince cassure – ou une fissure parfaitement jointive – qui n'altère pas la lecture du dessin. C'est donc entre ces deux dates qu'une fracture a endommagé l'objet, avec une légère perte de matière sur la gauche et l'apparition de nouvelles fissures sur la droite.

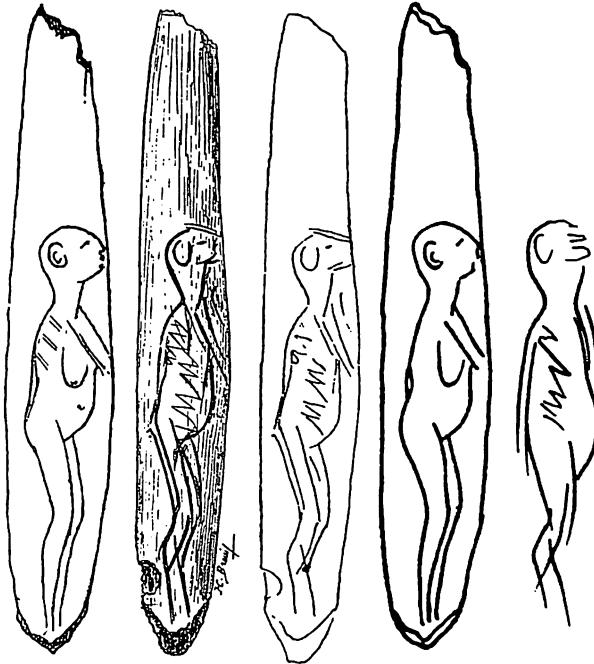


Fig. 3. Relevés et copies des relevés de l'os gravé du musée du Périgord. De gauche à droite : Rivière 1897, Breuil 1906, Reinach 1913, Abramova 1966, Pales 1976.

A notre connaissance, seuls deux auteurs ont donné une description originale de cette gravure : E. Rivière en 1897, M. Féaux en 1902 et 1905 (textes identiques). Les autres commentaires restent très succincts.

Le texte d'E. Rivière en 1897 est très court, décrivant « le corps entier d'un être humain, vu de profil, d'une femme au ventre un peu proéminent, au sein long et pendant [...] le ventre et la poitrine sont zébrés de traits en zigzag ». Le relevé publié montre en effet un sein pendant, avec son mamelon (nous y reviendrons), mais sur le relevé, les traits en zigzag se limitent à trois groupes de deux traits obliques et parallèles. Ici, la tête est complète, avec une oreille ourlée, un œil et le contour de la face avec un nez esquissé.



M. Féaux, en 1902 et 1905, décrit une oreille droite très grande, un œil bien visible alors que le contour du visage est indistinct et se perd sur le bord de l'os, ce qui est exact. Pour lui, les deux bras sont indiqués, mais nous ne voyons que le seul bras droit, indiqué par deux traits. Féaux, lui aussi, décrit un « sein tombant et allongé », une ligne de ventre qui suit très bien sa ligne normale, alors que le dos « a été tracé en deux fois, une reprise venant modifier le premier trait et indiquer le creux des reins ». ce qui est judicieusement observé. Féaux ajoute que « les cuisses et la jambe sont longues et grêles, une reprise a été faite pour épaissir un peu la cuisse droite ; les genoux sont légèrement fléchis [...], les pieds n'existent pas ». Enfin, il signale une série de traits en chevrons descendant le long du bras droit (en fait le long du dos), et une seconde occupant la partie du ventre.

Ces commentaires sont très pertinents, à quelques détails près et surtout à l'exception de l'indication erronée du sein, déjà évoqué par E. Rivière. Rien ne permet ici de décrire un tel organe que ni Breuil ni nous n'avons relevé.

L'abbé Breuil n'a semble-t-il jamais décrit cette gravure dont il n'a publié le dessin qu'une seule fois, en 1906, alors qu'il a consacré un chapitre aux « figures humaines ou anthropoïdes » dans la monographie de la grotte des Combarelles en 1924.

Le relevé de l'abbé et le nôtre, qui ne se contredisent pas, font l'économie d'une longue description, après celle de M. Féaux. Précisons cependant que le support de cette gravure est une côte de ruminant (renne ?) longue, dans l'état actuel, de 98 mm, fracturée à son extrémité proximale (c'est-à-dire au-dessus du personnage) et légèrement ébréchée à sa partie distale, probablement au niveau de l'articulation costo-chondrale.

Fig. 4. Os gravé du musée du Périgord (relevé A. Rousset, 2002).

La représentation occupe les deux tiers du support, l'extrémité des jambes étant à la limite de l'extrémité distale. Cette représentation mesure 61 mm de hauteur. L'ensemble est très schématique. La tête est surprenante, avec sa grande oreille pendante, évoquant celle de certains chiens tels les pointers... L'œil est indiqué par un trait horizontal légèrement curviligne. Sur le bord de l'os, le contour de la face est imperceptible, sans les détails (nez et bouche) du relevé publié par Rivière. Sur le corps, des lignes en zigzag suivent le contour dorsal, d'autres se situent sur le flanc au niveau de l'abdomen jusqu'au pubis. Nous ne connaissons pas de tels motifs sur d'autres représentations humaines, mais il en existe sur des figures d'animaux. Enfin, cinq traits obliques, presque imperceptibles, sont gravés au niveau de la zone lombaire.

Quelques fines stries longitudinales ou obliques, apparemment sans rapport avec la représentation, existent au-dessus de la tête, sur et autour du sujet, notamment en avant des jambes : nous ne les avons pas relevées jusqu'à l'extrémité proximale. D'autres se remarquent au revers de l'os. Il peut s'agir de stigmates du parage de l'os avant gravure.

Telle quelle, cette représentation reste énigmatique. Aucun attribut ne permet d'en préciser le sexe : le sein n'existe pas, il n'y a pas de vulve, pas plus que d'attribut masculin. Si le ventre est légèrement proéminent, le massif fessier est peu saillant, alors qu'il est bien développé sur beaucoup de représentations féminines. A. Leroi-Gourhan a fait remarquer que les visages en protrusion exagérée, comme le nôtre, appartiennent en règle générale à des personnages masculins définis par d'autres caractères (sexuels) évidents, comme c'est le cas par exemple de la demi-rondelle du Mas d'Azil.

Adam ou Eve ? s'interroge Guy Marchesseau. « Sorcier » propose Michel Soubeyran. Cette dernière proposition est osée, présupposant le sexe du personnage et son statut social. A. Leroi-Gourhan s'était vivement opposé à de telles appellations « tant il est utile à quelques préhistoriens de chercher dans des mots vides d'un sens précis les précisions que les figures n'apportent pas ». Il nous semble donc prudent de rester dubitatif : « humain » écrit l'abbé Breuil. Nous avons recensé les descriptions et interprétations de cette gravure publiées depuis 1897 :

- Rivière E., 1897, p. 507 : « corps entier d'un être humain, de profil, d'une femme au ventre un peu proéminent, au sein long et pendant ».
- Féaux M., 1902, p. 415 et 417, et 1905, p. 214-215 (même texte) : gravure de « la silhouette d'une femme représentée presque de profil [...] le sein est tombant et allongé ».
- Breuil H., 1906 : « être humain ».
- Rivière E., 1906, p. 777-778 : « corps entier d'un être humain, d'une femme au sein long et pendant ».

- Cartailhac E. et Breuil H., 1906, légende de la fig. 103 p. 125 : « dessins d'êtres humains ».
- Reinach S., 1913, p. 62 : « *Ratapa* (?) », « la femme de Cro-Magnon (Rivière) ». Les *Ratapas* sont des génies fécondateurs pour les aborigènes australiens.
- Peyrony D., 1927, p. 60, et 1948, p. 77 : « la femme de Cro-Magnon ».
- Saccasyn Della Santa, 1947, p. 134 : « la "Femme" de Cro-Magnon ».
- Breuil H., 1956, p. 58 : « figure humaine ».
- Pittard E., 1956, p. 215 : « une femme debout ».
- Soubeyran M., 1961, p. 34 : « figure de sorcier de Cro-Magnon », « personnage paraissant masqué d'une tête d'animal ».
- Roussot A., 1965, p. 113 : « figuration humaine », « personnage humain très schématique paraissant masqué ».
- Abramova Z. A., 1966, p. 172 : « figure de femme », « silhouette de femme nue [...] le sein long et pendant ».
- Sonnevile-Bordes D. de, 1967, n° 123, et 1972, n° 132 : « ces anthropomorphes seraient des sorciers ; ainsi le "sorcier" gravé de Cro-Magnon ».
- Soubeyran M., 1971, p. 29 : « homme masqué qui semble danser ; on l'appelle le "sorcier de Cro-Magnon" ».
- Pales L. et Tassin de Saint Péreuse M., 1976, pl. 176 : sexe « indéterminé ».
- Delporte H., 1993, p. 72 : « cette figuration [...] est appelée le "Sorcier de Cro-Magnon" car le sein est absent ; ce n'est pas une figuration féminine ».
- Marchesseau G., 2000, p. 64 : « Adam ou Eve ? », « être humain ?... Homme ? Femme ? Questions sans véritables réponses ».

Problèmes chronologiques

Depuis longtemps, l'essentiel du remplissage de l'abri sépulcral et de ses alentours est traditionnellement daté de l'Aurignacien ancien, ce qui est confirmé par l'étude des séries récoltées par L. Lartet et d'autres fouilleurs à sa suite. C'est à l'Aurignacien que l'on attribua aussi les restes humains, premiers *Homo sapiens* d'Europe occidentale. Cependant, au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, du temps de G. et A. de Mortillet, E. Masséna et P. Girod, le gisement fut daté tantôt de l'Aurignacien, tantôt du Solutrénien, voire du Magdalénien. De même la sépulture, qui fut même attribuée au Néolithique.

C'est en fait Gabriel de Mortillet qui a créé la plus grande confusion dans l'interprétation chronologique de nombreux gisements, dont celui de

Cro-Magnon. Un bref rappel s'impose avant d'aborder la datation du gisement, de la sépulture et des gravures.

Dans un texte intitulé « Promenade au musée de Saint-Germain », d'abord publié dans les *Matériaux* en 1868, puis en un *Catalogue* édité en 1869 par Reinwald, G. de Mortillet décrit les séries de plusieurs gisements classées en quatre « époques des cavernes ». La première est celle du Moustiers [*sic*], la deuxième celle de Solutré, la troisième d'Aurignac, la quatrième de la Madeleine, classification qu'il présenta le 1^{er} mars 1869 à l'Académie des sciences et que les *Matériaux* ont reproduite la même année.

Le principe d'une classification reposant, non sur la faune comme l'avait fait Edouard Lartet, mais sur les industries lithiques et osseuses était en soi une heureuse initiative, mais l'erreur de Mortillet fut de méconnaître la réalité stratigraphique des sites de référence et de proposer une construction théorique de l'évolution des industries, donc des époques : pour lui, l'industrie solutréenne faisait technologiquement et typologiquement suite à l'industrie moustérienne, alors que celle d'Aurignac, avec une industrie osseuse déjà bien développée, était directement antérieure au Magdalénien, donc postérieure au Solutréen. Mieux, à partir de 1872, il supprima même l'Aurignacien de sa classification, ne conservant que la succession : Moustierien-Solutréen-Magdelénien [*sic*].

Durant plus de trente ans, Gabriel de Mortillet puis son fils Adrien s'attachèrent à ce schéma, entraînant dans l'erreur de nombreux préhistoriens.

En 1872, puisque l'époque d'Aurignac a disparu, Cro-Magnon est cité – pour la faune – au Solutréen. En 1900, dans la troisième édition du *Préhistorique*, dans un tableau (p. 242) Cro-Magnon est daté du Solutréen supérieur à pointes à cran, et les restes humains, de race néolithique, se trouveraient sur un épais dépôt magdalénien.

Ce fut le mérite de l'abbé Henri Breuil de remettre de l'ordre dans cette chronologie en engageant à partir de 1905, contre les Mortillet, Masséna et Girod, la « bataille de l'Aurignacien » qu'il gagna en 1909 (« Epilogue d'une controverse »), et qu'il entérina en 1912 avec « Les subdivisions du Paléolithique supérieur ». Remettant l'Aurignacien à sa juste place, il en distingua un niveau de Châtelperron (i.e. Aurignacien ancien), suivi d'un Aurignacien moyen, puis supérieur ou niveau de la Gravette.

Retour à Cro-Magnon

Pour Louis Lartet, le gisement recelant les restes humains appartient à un « âge immédiatement antérieur à l'époque artistique », entendant par là l'époque ayant livré à son père les œuvres d'art de la grotte Richard, de Laugerie-Basse et de la Madeleine.

En 1869, dans les *Matériaux*, E. Massénat fit connaître la trouvaille d'une « belle pointe de lance en tout point semblable à celles recueillies en si grand nombre à l'Augerie-Haute », c'est-à-dire une feuille de laurier. Il en tire argument par la suite pour dater le site. D'autres pièces solutréennes sont signalées par H. Breuil en 1909, puis par Ph. Smith en 1966, sans que l'on sache d'où elles proviennent exactement.

En fait, la situation est encore plus complexe car il n'est pas impossible que Massénat n'ait pas trouvé quelque part un véritable horizon solutréen. En effet, indépendamment de la « belle pointe de lance » signalée par Massénat en 1869, les planches XXXV et XXXVI des « Stations de l'âge du renne » publiées en 1906 représentent huit feuilles de laurier et trois pointes à face plane venant de Cro-Magnon. Par ailleurs, Philip Smith signale au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse la présence d'un lot de silex présumés provenir de Cro-Magnon (de la collection Lartet ?) et comportant plusieurs pièces solutréennes, dont des pointes à face plane. Il se demande, comme l'abbé Breuil en 1909, si Massénat n'avait pas trouvé quelque part un foyer de cette époque. Mais probablement pas à gauche de l'abri éponyme, comme le suggère Breuil, probablement à droite, vers l'hôtel.

Dans son article de 1907, d'une lecture complexe, H. Breuil démontre laborieusement les erreurs stratigraphiques de la fouille Massénat. D'ailleurs, ce dernier est plus connu comme collectionneur que comme fouilleur. Industriel à Malemort, près de Brive, il recevait de ses ouvriers des caisses d'objets et ne vérifiait qu'occasionnellement sur les sites les niveaux d'origine. Ses classifications chronologiques se faisaient plutôt *a posteriori* et en s'appuyant sur la chronologie fallacieuse de G. de Mortillet. Lorsqu'il disparut en 1903, âgé de 71 ans, il n'avait qu'une mémoire défaillante de sa fouille à Cro-Magnon trente ans plus tôt (1873) lorsque son collaborateur Paul Girod préparait le second volume des « Stations de l'âge du renne » où fut publiée cette station.

Elie Massénat puis Paul Girod se rallièrent aux idées de Mortillet. En 1877, le premier écrivait : « J'adopte entièrement la classification de notre savant professeur M. G. de Mortillet ; j'ai la conviction bien certaine que cette classification est juste, inattaquable, pour nos pays au moins ; et je crois pouvoir ajouter que je ne me souviens pas avoir jamais vu, avoir jamais lu, aucune réfutation qui ne tombe devant les faits matériels, qu'il est facile d'observer en étudiant ma collection ». Implicitement, Massénat montre le défaut de la cuirasse : la chronologie se fonde sur des classements de tiroirs, et non sur le terrain. Au reste, les méthodes de fouille d'E. Massénat, pas plus que celles d'E. Rivière, ne sont des modèles du genre, « pioche à la main », remuant « par wagons » les terres fouillées. Quant à Gabriel de Mortillet, il est mieux connu comme attaché de conservation au musée des Antiquités nationales et comme professeur à l'Ecole d'Anthropologie que comme fouilleur.

En 1897, E. Rivière attribue le produit de ses fouilles à « l'époque magdalénienne », mais signale avoir récolté deux pointes à base fendue et une sagaie à biseau strié obliquement, outre des pièces en bois de renne ou en os à encoches latérales.

Dans le volume cosigné avec E. Massénat en 1900, P. Girod écrivait dans l'introduction : « il semble démontré que la sépulture de Cro-Magnon doit être considérée comme appartenant à la Pierre polie » (p. 11), alors que (p. 15) le gisement reste une « station solutréenne ». En 1906, le même Girod décrit d'après Massénat la stratigraphie des fouilles de L. Lartet en 1868 et celles de Massénat en 1873, où se superposent, à la base un foyer « franchement solutréen » épais de 1,40 m et au sommet un mince foyer aurignacien que Girod qualifie de « nettement magdalénien inférieur ». La confusion perdure...

De ce qui précède, il n'est donc pas étonnant qu'en 1905, dans son *Catalogue*, M. Féaux date la gravure humaine du Magdalénien. E. Saccasyn Della Santa en 1947 et Z. Abramova en 1966 firent de même, sans en discuter.

Toutefois, en 1906, H. Breuil considérait déjà comme « probablement aurignaciennes » les deux gravures sur os, mais sans préciser à quel stade de l'Aurignacien il les plaçait. Dans sa note de 1907, D. Peyrony signale que Breuil et lui-même, et les autres fouilleurs de l'époque, n'ont rencontré que de l'Aurignacien.

Bien plus tard, dans la plaquette consacrée en 1956 à la grotte de Cougnac, évoquant les deux gravures trouvées par Berthoumeyrou, Breuil se souvient des silex que celui-ci avait recueillis et fixés sur des cartons dans la salle à manger de l'hôtel de la Gare, « d'un style d'un Gravetien bien défini qui n'existait pas dans l'abri lui-même ». Il indique que ces gravures ont été trouvées « dans la partie la plus à gauche du gisement », mais il faudrait lire plutôt « la plus à droite » car à gauche de l'abri éponyme passe le chemin qui monte vers le plateau.

En 1960, Denise de Sonnevile-Bordes ne s'attacha qu'aux industries aurignaciennes de Cro-Magnon, concluant que les couches inférieures B à F de la coupe Lartet correspondaient à l'Aurignacien, le grand foyer H à l'Aurignacien II, et que le niveau J, auquel appartiennent les restes humains, peut tout au plus appartenir à un « Aurignacien évolué, sinon tardif, vu la position qu'il occupe au-dessus des cinq couches aurignaciennes ».

Toujours en 1960, le professeur suisse Eugène Pittard vient confirmer les souvenirs de Breuil de 1956 : chez le Dr Moll, il a vu les cartons rouges autrefois à l'hôtel de la Gare. Dans l'outillage sont bien présentes des pointes de la Gravette. C'est donc au Gravettien que Pittard attribue la gravure du bison – et partant de l'humain trouvé au même niveau – ainsi que les restes humains. Opinion partagée par J. Bouchud en 1965 qui attribue les niveaux supérieurs de l'abri au Périgordien IV et pour qui « les restes humains

remontent à cette période au climat modérément froid, mais très humide » alors que « la dernière couche de petits éboulis calcaires (couche K), postérieure au Gravettien, marque une recrudescence du froid sec comme nous avons pu l'observer lors des fouilles récentes de l'abri Pataud ».

Ces dernières opinions sont confortées par une récente datation par spectrométrie de masse par accélération de particules effectuée à l'initiative de Dominique Henry-Gambier. Faute de pouvoir dater les restes humains, par manque de collagène, la datation a porté sur l'un des 300 coquillages de la parure associée, une *Littorina littorea* d'origine atlantique. La date obtenue, - 27 680 ± 270 BP, situe cette coquille entre 28 220 et 27 680 BP à 95 % de confiance. Nous sommes là loin de l'Aurignacien ancien mais soit dans l'Aurignacien récent, soit plutôt dans le Gravettien ancien ou moyen.

Que conclure ?

Il est difficile de savoir où Gaston Berthoumeyrou a exactement trouvé les deux gravures évoquées. Tout au plus peut-on présumer qu'elles le furent quelque part à droite de l'abri principal, à faible profondeur, soit au sommet du remplissage archéologique. Faute d'observations stratigraphiques – de sa part comme de celle de Rivière – il est impossible de savoir si ces œuvres sont contemporaines des pointes de la Gravette attestées dans la collection Berthoumeyrou, quoique l'attribution à cette époque soit la plus plausible.

A. R.

Bibliographie

- ABRAMOVA (Z. A.), *Figurations humaines dans l'art paléolithique d'Eurasie*, Moscou-Leningrad, éd. Hayka, 1966 (ouvrage en russe).
- BOUCHUD (J.), « La restauration de l'abri de Cro-Magnon aux Eyzies (Dordogne) », *Société d'études et de recherches préhistoriques et Institut pratique de Préhistoire*, Les Eyzies, n° 15, 1965, p. 25-27.
- BOUCHUD (J.), « Remarques sur les fouilles de L. Lartet à l'abri de Cro-Magnon (Dordogne) », *Société d'études et de recherches préhistoriques et Institut pratique de Préhistoire*, Les Eyzies, n° 15, 1965, p. 28-36, 5 fig.
- BREUIL (H.), « Essai de stratigraphie des dépôts de l'âge du Renne », *Congrès préhistorique de France*, 1^{re} session, Périgueux, 1905, p. 74-83 (p. 76).
- BREUIL (H.), « Les gisements présolutréens du type d'Aurignac. Coup d'œil sur le plus ancien âge du Renne », *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, 13^e session, Monaco, 1906, t. 1, p. 323-350, 10 fig. (p. 345).

- BREUIL (H.), « La question aurignacienne. Etude critique de stratigraphie comparée. *Revue préhistorique*, 2^e année, 1907, p. 173-219, 2 fig. (p. 209-219).
- BREUIL (H.), « L'Aurignacien présolutréen. Epilogue d'une controverse », *Revue préhistorique*, 4^e année, 1909, p. 229-248 et 265-286, 7 fig. (p. 245-248).
- BREUIL (H.), « Les subdivisions du Paléolithique supérieur et leur signification », *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, 14^e session, Genève, 1912, p. 165-238, 47 fig., et 2^e édition, Lagny, Grévin et fils, 1937, 78 p., 47 fig.
- BREUIL (H.), « La perspective dans les dessins paléolithiques antérieurs au Solutréen », in MEROC (L.) et MAZET (J.), *Cougnac, grotte peinte*, Stuttgart, Kohlhammer, 1956, p. 53-61, 2 fig.
- CARTAILHAC (E.) et BREUIL (H.), *La caverne d'Altamira à Santillane, près Santander (Espagne)*, Monaco, Imprimerie de Monaco, 1906.
- COLLECTIF, *L'homme de Cro-Magnon. Anthropologie et archéologie*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1970.
- DECHELETTE (J.), *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. I. Archéologie préhistorique*, Paris, Librairie Picard, 1908.
- DELLUC (B. et G.), « Les deux abris de Cro-Magnon aux Eyzies-de-Tayac (Dordogne) », *Société d'études et de recherches préhistoriques*, Les Eyzies, bulletin n° 32, 1983, 4 p., 3 fig.
- DELLUC (B. et G.), « Pas de chemin de fer pour Cro-Magnon », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. 128, 2001, p. 207-218, 2 pl.
- DELPORTE (H.), *L'image de la femme dans l'art préhistorique*, Paris, Picard, 1993 (p. 72-73. Cro-Magnon n'est pas mentionné dans la première édition en 1979).
- FEAUX (M.), [Communication sur la côte gravée de Cro-Magnon acquise par le musée du Périgord], *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. 29, 1902, p. 415-418, 1 fig.
- FEAUX (M.), *Musée du Périgord. Catalogue de la série A : collections préhistoriques*, Périgueux, Joucla, 1905 (p. 214-215, n° 6123).
- GIROD (P.), *Les stations de l'âge du renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze : stations solutréennes et aurignaciennes*, Paris, Baillière et fils, 1900 (p. 21-26 et 89-90, pl. XXXV-XLIV).
- GIROD (P.) et MASSENET (E.), *Les stations de l'âge du renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze : Lauzerie-Basse*, Paris, Baillière et fils, 1900 (p. 10-11).
- HENRY-GAMBIER (D.), « Les fossiles de Cro-Magnon (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne) : nouvelles données sur leur position chronologique et leur attribution culturelle », *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., t. 14, 2002, p. 89-112, 4 fig.
- LARTET (L.), « Une sépulture des troglodytes du Périgord », *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. 3, 1868, p. 335-349.
- LARTET (L.), « Une sépulture des troglodytes du Périgord à Cro-Magnon », *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'homme*, 5^e année, 1869, p. 97-105, 6 fig., 1 pl. h.-t. (voir bibliographie plus complète de L. Lartet in Henry-Gambier, 2002).
- LEROI-GOURHAN (A.), *Préhistoire de l'art occidental*, Paris, Mazenod, 1965 et 1971, Citadelles et Mazenod, 1995.

- MAINAGE (Th.), *Les religions de la préhistoire. L'âge paléolithique*, Paris, Desclée de Brouwer et Cie - Auguste Picard, 1921.
- MARCHESSEAU (G.), « La côte gravée de Cro-Magnon : Adam ou Eve ? », *Le journal du Périgord*, novembre 2000, p. 64-65, 3 fig.
- MASSENAT (E.), « Pointe de lance à Cro-Magnon », *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'homme*, 5^e année, 1869, p. 357.
- MORTILLET (G. de), *Promenade au musée de Saint-Germain*, Paris, Reinwald, 1869 (p. 110-11).
- MORTILLET (G. de), « Classification de l'âge de la pierre », *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'homme*, septième volume, 1872, p. 463-465, 1 tabl.
- MORTILLET (G. de), *Le Préhistorique. Antiquité de l'homme*, Paris, Reinwald, 1883 et 2^e édition 1885 (p. 438).
- MORTILLET (G. et A. de), *Le Préhistorique. Origine et antiquité de l'homme*, Paris, Schleicher, 1900 (p. 242, 301, 312 et passim).
- PALES (L.) et TASSIN DE SAINT PEREUSE (M.), *Les gravures de la Marche. II. Les humains*, [Gap], Ophrys, 1976.
- PEYRONY (D.), « Nouvelles recherches à Cro-Magnon », *Congrès préhistorique de France*, 3^e session, Autun, 1907, p. 182-185.
- PITTARD (E.), « Une gravure de Cro-Magnon (Dordogne), exilée à Neuchâtel (Suisse) », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. 87, 1960, p. 213-216, 1 fig.
- PITTARD (E.), « Une gravure de Cro-Magnon (Dordogne) exilée à Neuchâtel (Suisse) », *Société d'études et de recherches préhistoriques et Institut pratique de préhistoire*, bulletin n° 12, 1963, p. 36-39, 1 fig.
- REINACH (S.), *Répertoire de l'art quaternaire*, Paris, Leroux, 1913 (p. 62, 2 fig.).
- RIVIERE (E.), « Nouvelles recherches anthropologiques et paléontologiques dans la Dordogne. C. Cro-Magnon », *Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*, 23^e session, Caen, 1894, p. 198-199, 1 fig.
- RIVIERE (E.), « Nouvelles recherches à Cro-Magnon (Dordogne) », *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. 8, 4^e série, 1897, p. 503-508, 3 fig.
- RIVIERE (E.), « Trente-sept années de fouilles préhistoriques et archéologiques en France et en Italie », *Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*, 35^e session, Lyon, 1906, p. 773-798 (p. 777-778, fig. 1 et 2).
- ROUSSOT (A.), *Cent ans de préhistoire en Périgord*, Bordeaux, Musée d'Aquitaine, 1965.
- SACCASIN DELLA SANTA (E.), *Les figures humaines du Paléolithique supérieur eurasiatique*, Anvers, De Sikkel, 1947.
- SMITH (Ph. E. L.), *Le Solutréen en France*, Publications de l'Institut de préhistoire de l'université de Bordeaux, mémoire n° 5, Bordeaux, Imprimerie Delmas, 1966 (p. 158 et fig. 33, n° 8 et 9).
- SONNEVILLE-BORDES (D. de), *Le Paléolithique supérieur en Périgord*, Bordeaux, Delmas, 1960 (p. 72-74, fig. 34).
- SONNEVILLE-BORDES (D. de), *La préhistoire moderne*, Périgueux, Fanlac, 1967 et 1972.
- SOUBEYRAN (M.), *Le musée du Périgord*, Périgueux, Fanlac, 1961.
- SOUBEYRAN (M.), *Le musée du Périgord. Guide du visiteur*, Périgueux, Fanlac, 1971.

Monsieur et Madame de Cro-Magnon. Imaginaire et images

par Brigitte et Gilles DELLUC

En 1868, la trouvaille de cinq squelettes dans l'abri de Cro-Magnon aux Eyzies, à l'occasion de travaux de voirie (Delluc, 2001), fut un double événement. Pour la première fois : 1 - on découvrait des squelettes d'Hommes préhistoriques, accompagnés de leurs outils et de leur parure ; 2 - ces squelettes gisaient dans une sépulture.

L'étude par Louis Lartet, puis par le grand Paul Broca, de ces vestiges fut aussi le coup d'envoi, tout à la fois, de réflexions et d'élucubrations sur « les troglodytes de la vallée de la Vézère ».

« Et ceci se passait en des temps très anciens... » Ce vers de Victor Hugo mériterait d'être placé ici en exergue. C'est la fuite de Caïn, « livide, échevelé au milieu des tempêtes », peinte par Cormon. Elle donne une bonne idée de l'Homme préhistorique tel qu'on l'imaginait à la fin du XIX^e siècle !.

Peut-on aujourd'hui, compte tenu des informations fournies par les préhistoriens, essayer de comparer les portraits des Cro-Magnons, tels que les brosse notre imaginaire, et les autoportraits qu'ils nous ont laissés ?

En bref, trois questions : 1 - Comment a-t-on vu l'Homme de Cro-Magnon ? 2 - Comment, lui, se voyait-il ? 3 - Comment était-il vraiment ?

1. Pour les origines de l'archéologie préhistorique en France, on consultera A. Laming-Empeire (1963 et 1964).

I. Cro-Magnon imaginaire

A. Un humain pas gâté par la nature ?

1. Les gens de lettres

Les écrivains n'ont habituellement pas flatté le portrait de l'Homme préhistorique en général et celui de l'Homme de Cro-Magnon en particulier ².

Pour ne citer que quelques titres, on pense notamment à cet être furtivement entrevu par le Pr Otto Lidenbrock et ses compagnons, près de la mer souterraine, dans *Le Voyage au centre de la terre* de Jules Verne. On voit avec inquiétude évoluer, en 1909, les divers préhistoriques, tirés au noir, de *La Guerre du feu* et des autres romans du Belge Joseph Henri Boex, alias Rosny aîné, inventeur du genre. Jean-Jacques Annaud reprendra d'ailleurs les mêmes thèmes dans son grand film de 1981 : il fait se rencontrer des Hommes anciens et des Hommes modernes, et ce *melting pot*, assez misérabiliste mais superbement filmé et mis en scène, ne tient nullement compte des découvertes des préhistoriens ³.

Edmond Haraucourt, dans *Daâh le premier Homme* ⁴, Jack London, dans *Avant Adam*, essayaient, bien avant l'amer et ironique Vercors dans *Les Animaux dénaturés*, de retrouver qui nous étions avant d'être ce que nous sommes. Après Desmond Morris et son *Singe nu*, Roy Lewis prit la chose avec un humour très *british* dans *Pourquoi j'ai mangé mon père*, avec le succès que l'on sait.

Le préhistorien François Bordes, auteur très estimé de science-fiction sous le pseudonyme de Francis Carsac, sacrifia au genre avec une introduction à *La Guerre du Feu* et quelques nouvelles d'inspiration paléolithique, présentées comme « une fenêtre sur le passé ». Parce que leurs sympathiques auteurs avaient quelques connaissances en Préhistoire, il faut aussi mentionner deux romans un peu surannés : *Les Bisons d'argile* de Max Bégouën (un des « trois frères », fils du comte Henri Bégouën) et *Muta, fille des cavernes* de Norbert Casteret, le spéléologue, inventeur de la grotte ornée de Montespan.

Le préhistorien de Solutré, un chartiste devenu viticulteur, Adrien Arcelin, fait, de ses découvertes, tout un roman, en 1872, avec *Chasseurs de rennes à Solutré. Roman préhistorique*. C'est lui qui inventa la légende du

2. Par convention, *Homme* désigne un représentant de l'humanité et *homme* un sujet masculin.

3. A vrai dire, certains préhistoriens, traitant du mode de vie des préhistoriques, parlent de leur « subsistance », comme si des êtres aussi faibles ne pouvaient que « subsister ». Nous, leurs descendants, apparaissons donc comme des rescapés...

4. Une édition récente de cet ouvrage (éditions Arléa, 1988) s'enrichit d'une pertinente préface de la préhistorienne Geneviève Guichard. D'Edmond d'Haraucourt, chacun connaît le premier vers de son *Rondel de l'adieu* (1891) : « Partir, c'est mourir un peu... ».

Planche 1 : 1 et 2 -
L'Homme du Moustier et
l'Homme de la Madeleine.

Ces deux gravures de A. Tilly (vers 1885) sont inspirées par des mannequins de l'ancien musée d'Artillerie de l'Hôtel des Invalides. L'aspect non bestial des personnages et le caractère recherché de leur vêtire tranchent avec les dessins du temps, qui présentent habituellement les Hommes préhistoriques comme des demi-singes sommairement affublés de quelques peaux animales en loques. Mais le dessinateur a figuré ici, pour ce Néandertalien et ce Cro-Magnon, des visages identiques, à la barbe près : celle du Cro-Magnon est mieux taillée. On ne connaissait pas alors les squelettes de ces hommes. Seulement leurs outils.

3 - *Les chasseurs de rennes.* Les tableaux du Tchèque Zdenek Burian, exécutés entre 1940 et 1960, sont académiques et souvent riches en détails puisés aux bonnes sources. Les tenues de ces personnages, imitant celles des peuples du Grand Nord, sont plausibles. L'arc a possiblement déjà été utilisé au Paléolithique supérieur. On est loin de la loqueteuse *Fuite de Caïn* de Fernand Cormon. 4 - *Exécution d'une vénus gravettienne à Laussel (Dordogne).* Les dessins de l'abbé Henri Breuil (1945), d'une exécution un peu gauche, traduisent sans doute les fantasmes inavoués de cet ecclésiastique. Noter la nudité inattendue des personnages, les barbes en collier et la coiffure féminine inspirée par celle de la statuette de Brassempouy. La femme présente une stéatopygie marquée et des seins ptosés. 5 - *Même sujet* en bas relief sur la façade de l'Institut de Paléontologie humaine de Paris, décorée par Constant Roux, en 1911 : l'homme gravettien est particulièrement négroïde, avec même des cheveux crépus (tandis que les Magdaléniens du même sculpteur sont très « mongoloïdes »).



« saut de la mort » des chevaux : les Préhistoriques poussaient, croyait-il, les équidés jusqu'au bord de la célèbre roche ; ils se précipitaient alors dans le vide. Ce que les fouilles n'ont pu confirmer : les magmas d'ossements ne sont pas au pied de l'à-pic, mais un peu à distance, dans un vallon ⁵.

La bande dessinée est venue compléter ces informations. Les unes sont trompeusement réalistes, comme la saga tarzanoïde des *Rahan* (scénario de Roger Lécureux et dessins d'André Cheret) : une sorte de Zorro du Paléolithique, athlète redresseur de torts, vêtu d'un slip en peau de bête et paré d'un collier de griffes animales ⁶. D'autres B.D. sont gentiment fantaisistes comme, chez Walt Disney, les épisodes préhistoriques de *Mickey à travers les âges* ⁷.

A intervalles réguliers, les journaux pour enfants proposent des dossiers illustrés consacrés aux Hommes préhistoriques, parfois pris aux meilleures sources, mais pas toujours.

2. Les artistes

Les artistes ne sont pas en reste. Les dessins, peintures et sculptures, mettant en scène les Hommes de la Préhistoire sont innombrables et ont fait, il y a peu, l'objet de deux expositions, accompagnées de superbes catalogues (Collectif, 1990 et 2003).

Leurs Hommes préhistoriques de Cro-Magnon sont assez souvent inspirés des mêmes idées misérabilistes : *La Guerre du feu* devient presque *L'Affaire du Gueux...* La famille de Caïn, suivant la litière du criminel, par Fernand Anne Piestre (*alias* Cormon), montre des gens particulièrement farouches et déguenillés. La petite histoire nous apprend que les modèles du peintre étaient des ribaudes et des messieurs peu recommandables d'un mauvais quartier de Paris. Pauvre Caïn...

En revanche, le Cro-Magnon de A. Tilly, illustrant le livre de Henri du Cleuziou sur *La Création de l'Homme*, est un beau et martial mannequin du musée d'Artillerie des Invalides ⁸, bien propre sur lui, tiré, si on ose dire, à quatre épingles ⁹. Bon chic, bon genre : il diffère seulement de l'Homme du Moustiers [*sic*], du même auteur, par une barbe élégamment taillée. C'est

5. Cette inaltérable légende était souvent citée à propos du « cheval qui tombe » du Diverticule axial de Lascaux. Un détail : tout autour de la roche de Solutré, les vignes produisent le célèbre Pouilly-Fuissé.

6. L'année 2004 a vu l'ouverture, dans la vallée de la Vézère, d'un parc d'attraction placé sous le signe des aventures de ce héros. Rahan est apparu en 1969 dans *Pif*. Cet hebdomadaire pour enfants des éditions Vaillant n'était pas sans liens, comme on sait, avec le parti communiste français.

7. A travers ce périple chronologique, Mickey ne rencontre pas que des Hommes préhistoriques. Il côtoie, entre autres, le Périgordin Orllie-Antoine 1^{er}, roi d'Araucanie et de Patagonie. Ce qui est inattendu...

8. Ce musée est l'ancêtre de notre musée de l'Armée.

9. Il porte un bonnet de fourrure et une sorte de sacoche. Il est chaussé de fins mocassins.

souligner ici l'importance de cet ornement pileux, justifiant bien le vers de Molière : « Du côté de la barbe est la toute puissance... ».

Alain Roussot a bien montré qu'en 1870, Louis Figuier illustre son livre, *L'Homme primitif*, de personnages analogues aux Européens de son époque : de belles gravures de mode, mais vêtues de peaux de bêtes. Mais, dès la deuxième édition, à la fin de la même année, à la suite des travaux contestables de l'Allemand Franz Pruner-Bey à Solutré, ces belles gravures sont transformées, en partie re-gravées. Changement à vue : les préhistoriques sont devenus des « mongoloïdes », brachycéphales, aux yeux bridés, vivant comme des Lapons ou des Inuits (Roussot, *in* : Collectif, 2003). Et les observations, contestables, de notre honoré compatriote, le Pr Léo Testut, enfonceront le clou – si on ose dire. Il fait de l'Homme de Chancelade, l'ancêtre aux yeux bridés des Eskimos. La légende court toujours, indestructible... ¹⁰

La façade de l'Institut de Paléontologie humaine de Paris, proche du Muséum, bâtiment financé par S.A.S. le prince Albert 1^{er} de Monaco ¹¹, a été décorée par Constant-Ambroise Roux, en 1911, de sculptures dans l'esprit scientifique du temps : par exemple, l'homme gravettien de Grimaldi est particulièrement « négroïde », avec même des cheveux crépus, tandis que les Magdaléniens sont très « mongoloïdes ».

Les hommes sauvages (*Homo ferus*) qui décorent les façades des vieux hôtels ou les supports des blasons, de même que le « bon sauvage » de Jean-Jacques Rousseau, n'ont-ils pas, eux aussi, une résonance préhistorique ? Un paradis perdu ? Il n'est pas facile de trouver un point milieu entre les âges farouches et l'âge d'or. L'âge de Pierre est-il un âge du malheur ou un âge d'abondance ? (Sahlins, 1976). Rassurons-nous. Selon Jean-Jacques Rousseau, « les siècles s'écoulaient dans toute la grossièreté des premiers âges, l'espèce était déjà vieille et l'Homme restait toujours enfant » (Laming-Emperaire, 1964).

En Belgique, la collaboration du savant géologue Aimé Rutot avec le sculpteur Louis Mascré a produit, juste avant la guerre de 1914-1918, une quinzaine de bustes étonnants. Ils sont faits de plâtre modelé et peint, reconstitués d'après les crânes fossiles alors connus. Une innovation pour l'époque. Elle sera poursuivie, dès 1949, par le Soviétique Mikhaïl Gerassimov. De nos jours, la police scientifique pratique couramment ce genre de reconstitution avec l'aide de l'informatique. Parmi les bustes de Louis Mascré, on peut admirer quelques portraits-robots en 3 D des préhistoriques de Dordogne : l'Homme de Combe-Capelle (tenu alors pour

10. Il lui avait vu également des gros orteils préhensiles, simiesques. En fait il les avait remontés à l'envers et ce jeune chasseur souffrait d'*hallux valgus* : il avait, au contraire, des orteils « en oignon ».

11. Par parenthèse, ce prince naturaliste avait épousé, en premières noces, la petite-fille de Stéphanie de Beauharnais, elle-même fille adoptive de Napoléon 1^{er}. Stéphanie, épouse du grand-duc de Bade, avait été élevée au vieux château de Tréllissac.

moustérien), si cher à Otto Hauser, le « vieillard » de Cro-Magnon (un quadragénaire). Sa « négroïde » femme à la corne de Laussel est la seule femme à représenter – si on ose dire – le Périgord Noir ¹².

Le Cro-Magnon de bronze du monument aux morts des Eyzies, par le talentueux sculpteur Yani Paris *alias* Pryas, fils de l'universitaire Pierre Paris ¹³, a fière allure, avec son torse musclé : s'appuyant sur un bison de Font-de-Gaume, il vient de terrasser l'aigle allemande. Pas moins... ¹⁴

Vers le milieu du XX^e siècle, les superbes tableaux à l'huile du Tchèque Zdenek Burian (1905-1981) méritent le respect. Leur inspiration est puisée auprès de bons auteurs : elle est mise au service d'un grand peintre académique ¹⁵.

3. Quelques images actuelles

a. Les Hommes anciens

Tout récemment, le remarquable film de Jacques Malaterre, *Odyssée de l'espèce* (2003), met en scène, essentiellement, les premiers de notre lignée : des Australopithèques, des *Homo habilis* et des *Homo erectus*. Malgré l'intervention d'Yves Coppens, les faits et gestes de ces grands anciens, leur vie de tous les jours, sont décrits avec une précision et une foule de détails qui doivent, évidemment, plus à l'imagination fertile des auteurs qu'aux découvertes des anthropologues. Mais il n'est pas interdit de rêver...

Beaucoup de pays émergents ont tenu à faire figurer des Hommes du Paléolithique ancien et moyen sur leurs timbres-poste. Notamment en Afrique et en Asie. Pour bien monter l'ancienneté de leurs racines. L'Homme de Tautavel (Pyrénées-Orientales), un *Erectus* pré-néandertalien vieux de 450 000 ans, est le seul à avoir été « timbrifié » dans notre pays : une œuvre du grand artiste Raymond Moretti.

Ces Hommes ont donné lieu à des reconstitutions habituellement de qualité comme la statue de Lucy ¹⁶ ou encore celle du jeune homme du lac

12. En Dordogne, la statue de bronze de « Madame Pataud », jeune femme gravettienne morte en donnant la vie à son enfant, est due à la collaboration scientifique de l'anthropologue Marie-Antoinette de Lumley et du sculpteur d'origine finlandaise Erik Granqvist.

13. Propriétaire du château de Beyssac (commune de Sireuil), il suscita la création de l'École des hautes études hispaniques, que l'université de Bordeaux avait ouverte à Madrid en 1909 pour accueillir les chercheurs souhaitant travailler sur l'Espagne : elle allait devenir la *Casa Velázquez*. Il est l'inventeur de la célèbre *Dama de Elche*, découverte en 1897 à La Alcudia (Levant espagnol). Cette sculpture fut rendue en 1941 à l'Espagne de Franco par le gouvernement de Vichy. Son authenticité est parfois contestée. Pierre Paris et ses fils, accompagnés de l'abbé Breuil, révélèrent les gravures de la grotte de Comarque (Sireuil) en 1915.

14. Ce gros bovin représente-t-il les chars Renault qui contribuèrent tant à la victoire ? Est-ce une allusion aux Américains à qui nous devons tant ? La petite histoire ne nous le dit pas.

15. Non sans quelques erreurs parfois : un chasseur porte un beau faisan doré. Ce gibier n'apparaîtra en Europe que bien plus tard, venu d'Asie.

16. Muséum d'Histoire naturelle de Genève.

Turkana¹⁷. Il faut faire une place de choix aux dioramas de l'*American Museum of Natural History* de New York (sous la direction de Yann Tattersall), à la reconstitution anthropométrique de l'homme de Tautavel et aux *Homo erectus* des dioramas de ce célèbre musée, sous la direction d'Henry et Marie-Antoinette de Lumley. Le nouveau musée de Neandertal, tout près de Düsseldorf, est également à citer.

b - Les Hommes de Cro-Magnon

Une romancière américaine, Mme Jean Auel, a beaucoup voyagé pour s'informer sur les fouilles préhistoriques actuelles¹⁸, pour reconstituer, dans de nombreux et épais romans, la *saga* du Paléolithique moyen et supérieur¹⁹.

Le dessinateur Gilles Tosello a mis son coup de crayon au service des préhistoriens, avec de bonnes sources, avant de devenir, à son tour, le minutieux investigateur des gravures de Limeuil.

Des reconstitutions anthropométriques ont abouti à de belles statues : outre la jeune femme du musée de l'abri Pataud aux Eyzies, les personnages du *Préhistorama* de Rousson (Gard), dus à Erik Granqvist. Les dioramas des Eyzies, de Quinson (Alpes-de-Haute-Provence) et de Menton (Alpes-Maritimes) méritent une mention plus qu'honorable, de même que le Thot à Thonac. On peut citer aussi le *Préhistoparc* de Tursac et une récente exposition à Montignac. Ces personnages animent les musées modernes.

Les timbres-poste ont suivi. Nombre de pays en voie de développement ont été fiers de faire figurer sur leurs timbres des *Homo sapiens sapiens*, y compris le « vieillard » du gisement éponyme de Cro-Magnon²⁰. Mais la France n'a pas songé à l'honorer. En revanche, la petite statuette de Brassempouy et le Diverticule Axial de Lascaux²¹ ont fait chacun l'objet d'un beau timbre.

4. La Préhistoire légère

La Préhistoire a permis à quelques artistes de pouvoir exprimer leur fantaisie, si ce n'est leurs fantasmes. Le *Sacre du Printemps* d'Igor Stravinski, malgré le tumulte qui l'accueillit en 1913, a sans doute moins marqué les générations que la stupide chanson consacrée à *L'Homme de Cro, l'Homme de Ma, l'Homme de Gnon, l'Homme de Cro-Magnon...*

Le charme un peu suranné des dessins humoristiques de Pierre Laurent (1965), par ailleurs dessinateur spécialisé des pièces préhistoriques, nous fait

17. Musée national de Préhistoire des Eyzies.

18. Notamment en Dordogne et, en particulier, à l'abri Pataud.

19. Cette proluxe romancière, aux innombrables lecteurs, est un peu la Barbara Cartland américaine de la Préhistoire. Elle a fait entrer la petite histoire des Hommes préhistoriques dans les grandes surfaces.

20. Il figure sur un timbre de Cuba.

21. Gravé en taille douce par le regretté Claude Durrens.

sourire, alors que les dessins aux crayons de couleurs, exécutés par l'abbé Henri Breuil en 1945 et 1946, édités en Grande-Bretagne, nous surprennent et nous gênent même un peu, traduisant assurément une vision encore très traditionnelle des « âges farouches » et nombre de fantasmes cachés chez ce singulier ecclésiastique, proclamé « pape de la Préhistoire ».

5. *Les grands mythes*

L'Homme des temps préhistoriques, pauvre hère, apparaît donc souvent comme une sorte de clochard de la nuit des temps.

Triste tableau. Même notre Cro-Magnon, homme moderne, est un demi-singe, toujours très velu, batailleur, carnivore et sans doute cannibale. C'est une malheureuse victime des grands animaux, depuis le diplodocus jusqu'à l'ours des cavernes. C'est un survivant, sorte de *patchwork*, extrait d'un vieux musée d'ethnographie par des gens pleins d'imagination. Ce miséreux en haillons ne « subsiste » qu'à grand peine, en jouant les Eskimos dans un grand désert glacé, par des nuits polaires où souffle le blizzard, en se réfugiant au fond des grottes²². Magicien, sorcier ou chamane, plus ou moins drogué par des champignons toxiques et des boissons suspectes, il hallucine à tour de bras. A la lueur fuligineuse des lampes ou des torches, dans ses trances, il dessine de ses mains, sur les parois des cavernes, des bêtes et des femmes, dans l'espoir de favoriser la chasse ou la fertilité de sa femelle.

Sa compagne est assez bien assortie. Vêtue de peaux de bêtes mal coupées, nantie d'une ribambelle d'enfants, c'est une pauvre obèse, toujours enceinte, à moins qu'elle ne joue le rôle d'une mystérieuse déesse rebondie de la fécondité.

Le titre du beau livre, rouge et or, doré sur tranches, de la distinguée Mme Stanislas Meunier est déjà tout un programme : *Misère et grandeur de l'humanité primitive*²³.

Et, paradoxe, on s'extasie devant les admirables peintures de Lascaux, sans trop se poser de questions. Pourtant leurs auteurs sont bien ces mêmes Hommes que l'on décrit comme des horribles Cro-Magnons. D'ailleurs, leur nom est entré dans le langage courant pour désigner une brute, un butor : « Cet homme est un vrai Cro-Magnon ! »²⁴

22. L'expression « la nuit des temps » semble remonter à 1889, sous la plume de Salomon Reinach et de G. Monod (N. Richard, *in* : Ducros, 2000, p. 70).

23. Bibliothèque scientifique et industrielle, Picard éditeur, Paris (1889, plusieurs éditions). Ouvrage adopté, pour leurs bibliothèques, par le ministère de l'Instruction publique, par le ministère de la Marine et par la ville de Paris. Dans sa deuxième partie, ce livre reproduit de nombreux textes de préhistoriens d'autrefois.

24. Alors que nous sommes tous des Cro-Magnons à d'infimes détails anatomiques près. Inversement, comme l'a rappelé G. Guichard, Georges Bataille, écrivant sur Lascaux en 1955, occulte tous les ancêtres de Cro-Magnon. Un coup de baguette magique : l'Homme n'est Homme que lorsque l'art est attesté.

Même André Malraux, inaugurant en 1966 la Maison de la Culture d'Amiens, aura une pensée pour cet être qu'il imagine simiesque : « Il y aura toujours ce moment prodigieux où l'espèce de demi-gorille, levant les yeux, se sentit mystérieusement le frère du ciel étoilé ».

Deux mythes, quasi nationalistes, ont fourni la trame de nombreux textes ou le sujet de dessins divers :

1 - Il y a peu encore, la France était considérée comme le point de départ des « races » du monde : les Hommes de Chancelade, de Grimaldi (et de Combe-Capelle) et de Cro-Magnon étaient les ancêtres respectivement des jaunes, des noirs et des blancs... Une Préhistoire d'origine bien française, bien tricolore... Comme, dans la Bible, les trois fils du patriarche Noé : Sem, Cham et Japhet ²⁵.

2 - Une théorie complémentaire allait même jusqu'à faire de l'Homme de Grimaldi un aurignacien, de celui de Cro-Magnon un solutréen et de celui de Chancelade un magdalénien. Alors qu'il n'y a pas de « races ». La couleur de la peau ne change rien à l'affaire et les humains d'aujourd'hui sont « tous parents tous différents », pour reprendre la belle formule d'André Langaney.

L'Afrique, de surcroît, apparaît bien, aujourd'hui, avoir été le berceau de l'humanité, avec *Homo habilis* (et *Homo rudolfensis*) depuis 2,5 millions d'années. En Dordogne, les traces humaines les plus anciennes n'excèdent pas 500 000 ans ²⁶.

Autre idée reçue. Chez nos voisins helvètes, cette fois. La Suisse, elle, était l'indiscutable pays des « cités lacustres », depuis la découverte en 1854 de pieux plantés sur les berges du lac de Zurich, mis au jour par une forte sécheresse. Un peu après le temps des grands chasseurs, croyait-on avec le Dr Ferdinand Keller, les Hommes vivaient au-dessus des lacs, dans des villages suspendus entre ciel et eau, dans un décor de montagnes. On sait aujourd'hui que ces pieux n'étaient, habituellement, que les étais de maisons bâties *au bord* de l'eau et non *sur* l'eau. Cela nous a valu, cependant, ce poème aussi beau qu'anti-alcoolique, cité ici de mémoire : « Et le soir, quand rentraient les barques monoxyles, / Ils ne se rendaient pas comme des imbéciles, / Là-bas, au cabaret, ingérer du poison, / Et les femmes filaient le lin à la maison... »

25. En 1943, George-Alexis Montandon (1879-1944) faisait des humains de Grimaldi « des esclaves transplantés d'Afrique ». Ce médecin anthropologue (Lausanne puis Paris) se fera connaître par des publications ethno-raciales déshonorantes et se retrouvera dans toutes les instances antisémites de l'Occupation.

26. Le vrai « pays de l'Homme » n'est pas la Dordogne, mais l'Afrique. L'idée d'un berceau africain de l'Homme est déjà présente chez Darwin, Elisée Reclus, Salomon Reinach et d'autres anciens auteurs. Si l'on tient vraiment à l'idée d'un berceau périgordin de l'Homme, il faut le concevoir de bonne taille : l'Homme avait déjà un long passé.

B - Les prédécesseurs de Cro-Magnon : des hommes-singes ?

Déjà Montaigne observait : « Il est des formes métisses et ambiguës entre l'humaine nature et la brutale ». Depuis Darwin, les grands anciens du Paléolithique mériteraient souvent de figurer dans un musée des horreurs, avec ce que cela suppose de sauvagerie et de lubricité. On passe sur les diverses plaisanteries liées au mythe de l'Homme « descendant du singe », attribué au célèbre britannique : il n'avait pourtant jamais dit cela. Mais il faut insister un peu sur la quête du « chaînon manquant », cet Homme piétinant au seuil de l'humanité.

C'est lui qui a donné lieu aux deux falsifications célèbres : Moulin-Quignon (qui trompa Boucher de Perthes) et, surtout, Piltdown (1912). Ce dernier vestige, baptisé *Eoanthropus dawsoni*, fierté de la paléontologie britannique face aux autres découvertes européennes, associait une mandibule de singe et un crâne moderne. Elle ne sera démasquée qu'une quarantaine d'années plus tard. On accusera, entre autres, Teilhard de Chardin et même Conan Doyle de la supercherie.

C'est au *missing link* que pensait le sculpteur qui reconstitua l'impressionnant Pithécanthrope (c'était, étymologiquement du moins, le « singe-homme ») de Java pour l'exposition universelle de Paris de 1900 : on ne connaissait pourtant de lui que peu de choses : la calotte crânienne et le fémur. Le reste fait figure de bouche-trou.

La découverte de l'homme néandertalien de la Chapelle-aux-Saints (Corrèze), en 1908, a donné lieu à une reconstitution plutôt caricaturale de Marcellin Boule. Ce savant avait – très justement, comme l'a confirmé l'étude de l'A.D.N. – refusé de placer Néandertal dans l'ascendance de l'Homme moderne. Bien. Mais il avait accentué son allure hébétée et lourdaude (Boule, 1952), « où s'affirme encore, disait-il, la prédominance des fonctions purement végétatives ou bestiales sur les fonctions cérébrales »²⁷.

La silhouette voûtée, aux bras ballants, aux genoux semi-fléchis et aux pieds préhensiles, sommée d'un crâne simiesque et tout hérissé d'une pilosité diffuse, imaginée et imagée par M. Boule, a inspiré la gravure de Frantisek Kupka parue dans *L'Illustration* en 1909. On retrouve cette allure bestiale, armée d'un « coup-de-poing », et cet hirsutisme pilaire sur plusieurs statuettes éditées en cartes postales – jadis vendues aux Eyzies –, dans diverses reconstitutions fantaisistes, à prétention anthropométriques, mais aussi sur les beaux tableaux plus récents du Tchèque Zdenek Burian.

La statue de Paul Dardé, qui orne la falaise des Eyzies, était censée représenter un Homme de Néandertal. Ne lit-on pas sur son socle la mention :

27. Lors de sa découverte, le squelette de Néandertal fut considéré par Virchow comme celui d'un idiot. D'autres pensèrent à celui d'un Cosaque des armées anti-napoléoniennes.

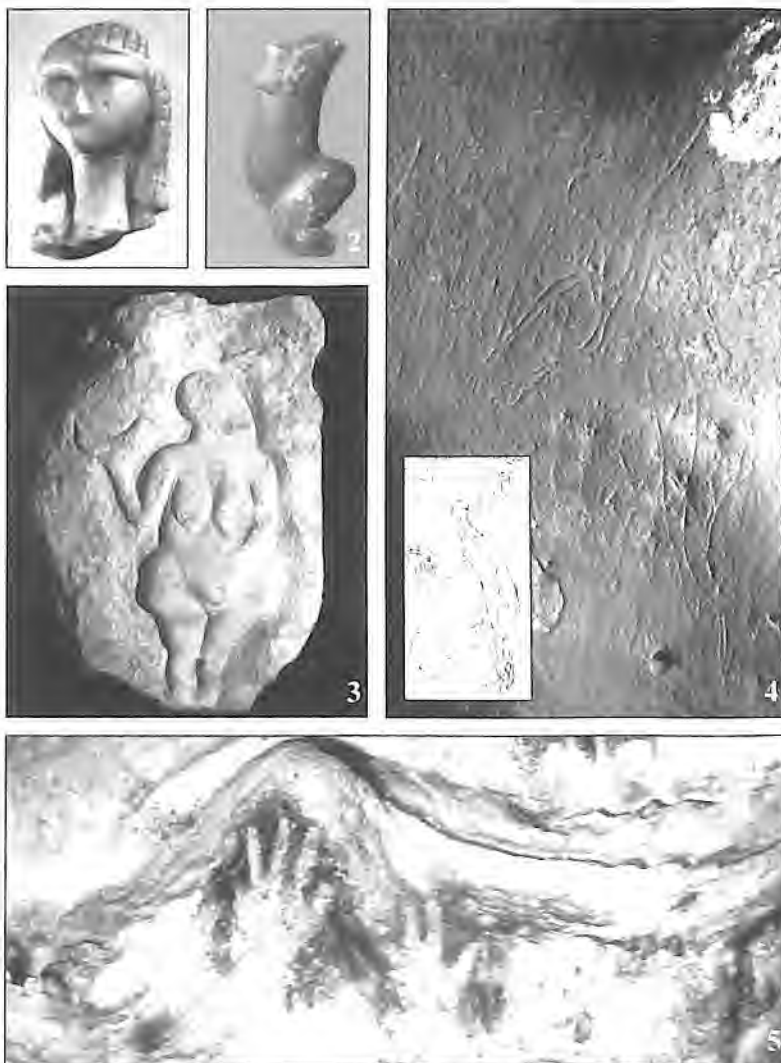


Planche 2 : 1 - *La jeune femme de Brassempouy (Landes)*. Cette figurine en ivoire, vieille de quelque 20 à 25 000 ans, montre un aspect réaliste du modèle. Mais les détails du visage sont absents, comme il est habituel sur les

figures paléolithiques (cliché Jean Vertut). 2 - *La Vénus de Sireuil (Dordogne)*. Cette statuette gravettienne, vieille d'environ 25 000 ans, montre bien l'hypertrophie habituelle du massif fessier, quasi constante sur ces figures nommées abusivement « vénus » et sur les figures féminines schématiques. 3 - *La Vénus à la corne de Laussel (Dordogne)*. Cette magnifique sculpture gravettienne représente une femme, sans doute multipare et multigeste. L'adiposité du bassin, très caractéristique de l'art paléolithique, est un choix de l'artiste et peut-être un hommage aux mères capables d'une lactation abondante. La silhouette est très réaliste mais les traits du visage font défaut. 4 - *L'homme de Sous-Grand-Lac (Dordogne)*. Cette fine gravure magdalénienne représente un homme notoirement masculin. C'est une des très rares figures masculines de l'art pariétal préhistorique. 5 - *Les mains « mutilées » de la grotte de Gargas (Hautes-Pyrénées)*. Sur ces mains « négatives », exécutées au pochoir, il manque une ou plusieurs phalanges au niveau d'un ou de plusieurs doigts. Maladie, rite ou langage ? On ne sait.

Homo Neandertalensis ? Elle semble symboliser l'esprit se dégageant de la matière. Mais on en fait souvent, bien à tort, la « statue de Cro-Magnon ». Les esprits persifleurs n'auront pas manqué de noter que cette brute, à la carrure imposante, genre King Kong, et aux énormes muscles, est doté d'un sexe minuscule ²⁸.

II. Les images de Cro-Magnon

A. Comment Cro-Magnon se voyait-il ?

1. Sur les objets

Dès les premiers Cro-Magnons en Europe, il y a plus de 30 000 ans, l'art veut reproduire la réalité en trois dimensions. Ce seront parfois des animaux et quelques phallus en ronde-bosse.

On connaît beaucoup de statuettes de femmes : les « vénus ». Elles sont surtout gravettiennes, vieilles de quelque 25 000 ans. Les traits du visage sont souvent absents et les extrémités inférieures négligées. Vénus opulentes, elles présentent tous les degrés de l'adiposité féminine, depuis un simple embonpoint de la ceinture pelvienne jusqu'aux obésités gynoïdes. Le passé obstétrical de ces femmes, reconstitué par un médecin spécialiste, le Dr Jean-Pierre Duhard, est clair : elles ont eu souvent plusieurs maternités, suivies d'allaitements prolongés ; parfois même une gestation est en cours. Sculptées sur des supports très divers, toutes ces statuettes ont un air de famille. Dans toute l'Europe, de la Charente aux Pyrénées (Brassempouy, Lespugue, Sireuil, Tursac), des Pyrénées à l'Italie (Grimaldi, Savignano), du Rhône au Danube (Willendorf), ainsi qu'en Ukraine, Russie et Sibérie ²⁹.

Plus étonnant encore. Dolni-Vestonice, en Tchéquie, au pied des Carpates, a donné, parmi de nombreux objets de parure, d'exceptionnelles petites figurines animales en terre cuite, ainsi qu'une vénus faite dans le même matériau. Quelqu'un, il y a 25 000 ans, là-bas, a donc inventé la poterie.

Les autres vénus, plus tardives d'environ une dizaine de milliers d'années, magdaléniennes, sont plus rares et plus sveltes (telle la vénus « impudique » de Laugerie-Basse).

28. Et ils prétendent peut-être voir, dans cette insuffisance, la cause de l'extinction des Néandertaliens... Cette statue, commandée par l'Etat, a été installée en 1930. A cette date, le quadragénaire P. Dardé (1888-1963), sculpteur originaire de Lodève (Hérault), souffrait de cette maladie « honteuse » qu'avouait également Maupassant, rançon d'une jeunesse dissipée. Par les complications neuropsychiques qu'elle entraîne, peut-être explique-t-elle le goût de l'artiste pour les sujets solennels, grandiloquents, douloureux voire sinistres, comme on peut le voir au musée Fleury de Lodève ou au musée d'Orsay.

29. Pour les sites étrangers à la Dordogne, le lecteur trouvera, en note 38, la liste des lieux cités avec l'indication du numéro du département ou l'initiale du pays où ils se situent.

2. Dans les grottes et abris

a. Une place en arrière-plan

Les humains sont le troisième thème de l'art paléolithique des parois des grottes, après les animaux (de grands herbivores, chevaux et bovins surtout) et les signes géométriques. Peints, gravés ou sculptés, fragmentaires ou complets, ils sont présents dès l'Aurignacien, dans les grottes et les abris ornés de France et d'Espagne. Les motivations de cet art des cavernes sont inconnues. Les préhistoriens ont laissé parler leur imagination, leurs fantasmes et un comparatisme ethnographique sommaire : « Toute théorie est un auto-portrait », disait André Leroi-Gourhan.

Au début du XX^e siècle, on a cru à l'expression pure et simple d'un élan esthétique. Puis, un peu plus tard, avec l'abbé Henri Breuil, on a conclu à des pratiques magiques : ces dessins seraient susceptibles de favoriser la chasse ou la pullulation du gibier. Mais, les dissemblances entre faune figurée et faune consommée ne cadrent pas avec ces suppositions. Les figures féminines, volontiers « enveloppées », seraient une allusion à la maternité. De ces comparaisons ethnologiques est née, en même temps, l'hypothèse assez analogue du chamanisme, récemment ré-exhumée. En troisième lieu, André Leroi-Gourhan, conscient du caractère très organisé des thèmes et de la topographie des cavernes ornées, a émis l'hypothèse de véritables religions de la Préhistoire.

De fait, en sortant de Lascaux ou de Chauvet, on ne peut manquer de songer à une cathédrale : on ne sort pas d'une exposition d'art animalier décentralisée en province, pas plus que de l'ancre du magicien sanguinaire, du sorcier maléfique ou du chamane intercesseur en transe.

D'une façon générale, d'il y a 30 000 ans à il y a 10 000 ans, durant toute la trajectoire de l'art paléolithique, les figures humaines sont parfois réalistes, mais le plus souvent schématiques. Les traits du visage sont absents, sauf exceptions (la Marche).

b - Les hommes

Ce sont, dans moins d'une dizaine de cas, des hommes notoirement masculins, sexués (Saint-Cirq et Sous-Grand-Lac). La silhouette d'autres est schématique (Lascaux) voire monstrueuse (Pergouset).

Ils ont parfois quatre doigts au lieu de cinq (Lascaux, la Marche). Le sexe d'un homme de la grotte du Portel est remplacé par une concrétion de la paroi.

c. Les femmes

Les femmes, sur les parois comme sur les objets, témoignent d'une obésité « gynoïde » physiologique, et non « androïde », de surcharge.

Ces aspects vont des formes détaillées (Laussel, Angles-sur-l'Anglin, Comarque et, dans le Tarn, la Magdelaine) jusqu'aux innombrables figures féminines schématiques (un tronc et des fesses, vus de profil). Pariétales ou mobilières, ces dernières sont très fréquentes de l'Aquitaine à la Rhénanie. On ne peut toutes les citer. Leurs dimensions sont très variables : des plus petites, comme aux Combarelles et à Comarque, aux plus grandes, comme celles de Cussac. Certaines femmes de Pech-Merle miment un peu, par une sorte de calembour graphique, des silhouettes de bisons.

Sur ces représentations de femmes ou isolément, le triangle pubien est souvent marqué, mais rares sont les vulves dessinées en vue périnéale (comme sur la vénus de Monpazier ou une fillette de la grotte de Fontanet).

d. Les divers et les bizarres

A côté de ces aspects explicites, il y a place pour de nombreux aspects singuliers. On se contentera, ici, de citer des exemples, sans prétendre à l'exhaustivité.

Beaucoup de silhouettes sont asexuées (Gabillou, les Combarelles, et, en Espagne, Hornos de la Peña, Peña de Candamo) ou réduites à l'état de fantômes (Cougnac).

Il y a peu de scènes narratives, soit de chasse (Lascaux, Villars et Roc-de-Sers), soit de coït (Enlène et La Marche).

Un être à tête de bison des Trois-Frères semble jouer de la flûte ou d'un arc musical. Des personnages sont lardés de traits (un à Pech-Merle, deux à Cougnac, peut-être un autre à Cosquer). D'autres sont composites, plus ou moins déguisés (les Trois-Frères, Gabillou, Carriot). Beaucoup se limitent à des têtes (Comarque, Angles-sur-l'Anglin, Rouffignac, Fronsac, Marsoulas, les Trois-Frères), à des faces à yeux ronds (Marsoulas, Los Casares, les Combarelles, Bernifal, le Portel, les Trois-Frères) ou à des masques sur les reliefs du rocher (Bernifal et Altamira).

Certains profils sont bestialisés, le mufle prognate projeté en avant (Comarque, les Combarelles, Fontanet, Saint-Cirq, Hornos de la Peña), tout comme sur les figures de certains objets (Angles-sur-l'Anglin, la Marche, la Madeleine, Murat).

Quelques-uns paraissent rire ou vouloir faire rire (Fronsac, Rouffignac, les Combarelles, le Portel) et on a cru voir, dans deux ou trois cas, des représentations de bébés (Saint-Cirq, Fronsac, la Marche).

e. Les pièces détachées

Les images sexuelles. Bien souvent les humains sont parcellaires, réduits à des pièces détachées. Ce sont parfois des phallus (sur paroi à Bara-Bahau et à Fronsac ; sur blocs, parfois associé à des vulves, dans les abris de

la Vézère). Plus souvent ce sont des images de pubis féminins ou de vulves, gravées sur paroi ou sur bloc immeuble (abris aurignaciens des environs des Eyzies, la Cavaille, Gargas, le Fourneau du Diable, Comarque, les Combarelles, Fronsac, la Font-Bargeix, Pergouset, le Cheval d'Arcy-sur-Cure, le Tuc d'Audoubert, Sous-Grand-Lac, Saint-Cirq...), parfois peintes (Tito-Bustillo) voire modelée (Bédeilhac). Dans quelques cas, ce sont des fentes naturelles qui ont été rougies (Gargas, Font-de-Gaume).

Les mains. Les mains négatives, réalisées au pochoir, sont très fréquentes (Labattut, le Poisson, Cosquer, le Moulin de Laguenay, Pech-Merle, le Roc de Vézac, les Combarelles, Bernifal, les Trois-Frères, la Fuente del Salín...).

Dans de rares grottes, elles apparaissent « mutilées » : une ou plusieurs phalanges font défaut au niveau d'un ou plusieurs doigts (Gargas, Tibiran, Cosquer, Maltravieso). Elles font discuter une des causes suivantes : pathologie du froid, religion, langage de chasseur ? Les empreintes de doigts repliés (Gargas, Pech-Merle) s'en rapprochent.

Quelques mains sont exécutées par gravure (Bernifal, Fronsac, les Trois-Frères) ou artificiellement dessinées par grattage sur fond coloré (Roucadour). D'autres sont positives, imprimées sur la paroi par la main enduite de pigment (Bayol, Altamira, Chauvet, la Baume-Latrone).

Dans quelques grottes, les mains se réduisent à de courtes traces, comme des empreintes de doigts, évoquant des essuyages (les Fieux, Cognac, Niaux). Ailleurs, elles forment des méandres (comme à Rouffignac, Pech-Merle, la Martine ou Arcy-sur-Cure), elles rappellent un peu les vieilles griffades, souvent contiguës ou proches, d'ours des cavernes, comme, notamment, à Rouffignac ou à Fronsac

III. Comment était-il ?

A. Cro-Magnon, tel qu'en lui-même

1. Des émigrés qui ont réussi

Il y a 35 000 ans environ, les ancêtres des Européens sont venus de Palestine et ont remplacé les Néandertaliens. L'étude de l'ADN des mitochondries des cellules, permet de remonter – par les femmes – aux racines de notre arbre généalogique. Elle montre que l'Eve mitochondriale, une *Homo sapiens* archaïque, vivait en Afrique il y a 150 000 à 200 000 ans ³⁰.

30. Cette découverte eut un retentissement médiatique considérable et fit la couverture de *Newsweek* du 11 janvier 1988. Pour les recherches sur l'A.D.N., on peut lire Bryan Sykes, 2001 : *Les Sept filles d'Eve. Génétique et histoire de nos origines*, Paris, Albin Michel.

Et, même, on vient de découvrir en Ethiopie un très vénérable Homme moderne archaïque, vieux de 160 000 ans : trois crânes, dont un complet d'*Homo sapiens*, surnommé « Idaltu » (c'est-à-dire « l'ancien » en langage afar). Cette trouvaille conforte les défenseurs de la théorie *out of Africa* : elle avance que notre espèce est apparue en Afrique ³¹.

On connaissait déjà d'autres Proto-Cro-Magnons, vieux de 100 000 ans : ils avaient été découverts enterrés dans de petites grottes d'Israël (Qafzeh, Skhul). Ces Hommes descendent des *Erectus* ; ils sont physiquement très proches des Cro-Magnons, mais leur industrie est celle des Néandertaliens, levalloiso-moustérienne.

L'évolution de l'Homme a duré 2,5 millions d'années. Si on compare cette durée à une année étalon, l'entrée en scène des Néandertaliens se fait vers le 15 décembre, celle des Cro-Magnons le jour de Noël. L'Histoire commence avec l'écriture le matin de la Saint-Sylvestre.

Cro-Magnon et Néandertal ont-ils cohabité quelques milliers d'années ? On l'a beaucoup dit récemment. Mais, dans les gisements français, on n'a pas trouvé d'interstratification : les niveaux des Cro-Magnons sont au-dessus de ceux des Néandertaliens. En outre, on ne connaît pas d'hybrides explicites. La question demeure donc en suspens. Les Néandertaliens font figure aujourd'hui de représentants d'une espèce ou d'une sous-espèce à part, à l'écart de la lignée qui conduit des *Erectus* aux Hommes modernes, en passant par les *Homo sapiens* archaïques : les Hommes d'Ethiopie et de Palestine. Les Néandertaliens, une sorte de fin de race ?

Le remplacement des Néandertaliens par les Cro-Magnons a été, semble-t-il, assez brutal, mais on ignore les causes de la disparition des Néandertaliens. On peut tout imaginer, mais on n'a aucune preuve.

Les Hommes modernes ou *Homo sapiens sapiens* vont diffuser aux quatre coins de la planète. On les nomme Cro-Magnons en Europe.

2. *Regardons-nous dans un miroir*

Leur carte d'identité est bien différente de celle des *Erectus* et des Néandertaliens. A peu de détails près, c'est la nôtre. Regardons-nous dans un miroir.

Nous sommes tous des Cro-Magnons, des *Homo sapiens sapiens*, à d'infimes détails près. Notre crâne est un peu plus rond. Nous sommes moins grands ³² et nous avons de moins en moins de place pour loger nos dents de sagesse. De nos jours, l'évolution anatomique semble stagnante, tandis que notre évolution culturelle est exponentielle. Grâce aux progrès de l'hygiène et de la médecine, la sélection naturelle a disparu, dans les pays occidentaux du moins.

31. Et non dans plusieurs régions du globe, comme le voudrait l'hypothèse multi-régionaliste.

32. Mais nos enfants, bien nourris et sportifs, sont en train de rattraper ce retard.



Planche 3 : 1 - Le crâne du « vieillard » de Cro-Magnon (Dordogne). A quelques détails près, il est très semblable au nôtre. Les dents sont tombées à la suite d'une parodontopathie. Une perte de substance affecte le front, possiblement liée à une maladie de la moelle osseuse, l'histiocytose X, affection rare mais non cancéreuse.

2 - Quelques représentations actuelles de l'Homme de Cro-Magnon. Aujourd'hui encore, on continue à dessiner de pauvres hères en haillons, même lorsqu'ils peignent sur les parois de Lascaux. Les deux timbres du haut sont inspirés des peintures de Z. Burian. Celui de gauche montre le crâne de Grimaldi (Ligurie) et un faisau (oiseau asiatique inconnu à cette époque en Europe). Celui de droite montre le crâne de Cro-Magnon (Dordogne) et une gravure de Dolni-Vestonice (Tchéquie), reproduite aussi sur la bordure du timbre.

Cro-Magnon a un cerveau d'inventeur, celui d'un Homme deux fois *sapiens*, deux fois sage, deux fois savant, avec des lobes frontaux, siège de l'intelligence la plus déliée. Ils étaient peu développés chez les Néandertaliens. Grâce à cet équipement cérébral, l'*Homo sapiens sapiens* va vite mettre au point de nouvelles techniques de chasse et de pêche, découvrir le graphisme et fabriquer une belle panoplie d'armes de chasse de matière osseuse et de nouveaux outils faits de silex débité en lames et non plus en éclats, constituant une étonnante boîte à outils³³. Pas étonnant : il a la même intelligence que nous.

3. Signes particuliers

Bien sûr, ces Hommes ne sortent pas d'un même moule. On a essayé, il y a un demi-siècle de regrouper les variations individuelles en deux types classiques : celui de Cro-Magnon (un sujet grand et musclé, à longues jambes) et celui, découvert en Dordogne, de Combe-Capelle (moins grand), retrouvé aussi en Europe centrale, à Predmost, Obercassel et Brno³⁴.

On ne connaît que le squelette de ces Hommes. Ce que les anatomistes appellent les « parties molles » a disparu depuis longtemps.

Les portraits des personnages, dans l'art préhistorique, sont peu détaillés, sauf exceptions (Brassempouy, la Marche...). La couleur de la peau n'est jamais indiquée. Étaient-ils chevelus, barbus ou glabres ? Quelques rares hommes barbus et plus ou moins hirsutes décorent des objets (la Marche. Isturitz, le Péchialet) et la paroi des Trois-Frères. Une chevelure, bien peignée ou en casque se lit sur des figures féminines, des « vénus », à Lespugue, Brassempouy, Laussel, Terme-Pialat, mais aussi plus à l'est, à Dolni-Vestonice et, plus loin encore, à Avdevo et Kostienki. C'étaient des gens comme nous.

Deux détails toutefois. Sur les dessins des femmes préhistoriques, on observe souvent un embonpoint au niveau des hanches et des fesses. On y reviendra. Enfin, quelques personnages, dessinés sur des blocs rocheux (la Marche) ou sur des parois souterraines (Lascaux) n'ont que quatre doigts aux mains. Bien sûr, c'est une décision de l'artiste et non une particularité anatomique.

En partant du squelette, la collaboration de l'anthropologue et du sculpteur a permis de procéder comme fait la police scientifique. Ils ont effectué la reconstitution « anthropométrique » de Madame Pataud, une jeune femme retrouvée aux Eyzies. Elle vivait il y a quelque 20 000 ans. Elle est tout à fait comme les femmes d'aujourd'hui.

33. A partir de ces outils de base, chaque époque et chaque région ont produit, en outre, des outils particuliers. Le nouveau musée des Eyzies expose tous les outils des gisements ayant servi à établir cette classification « typologique ».

34. Gabriel Camps et Denise Férembach en faisaient un ancêtre proto-méditerranéen, à l'origine des Berbères.

4. *L'Europe des grands froids*

Les Hommes modernes, les Cro-Magnons d'Europe, ont connu un climat souvent rigoureux en cette fin de la dernière glaciation. Le maximum du froid se situe il y a environ 20 à 22 000 ans, vers la fin du Gravettien et le début du Solutréen. Aux temps les plus froids, par rapport à la nôtre, la température moyenne est plus basse de 5° C.

Ce n'est pas l'Arctique. Le climat est rude, froid et sec, avec de longs hivers et des étés chauds, mais des demi-saisons courtes, comme en Scandinavie de nos jours. Dans notre pays, ce n'est pas un paysage de toundra pelée, mais plutôt une sorte de steppe avec des arbres en boqueteaux par-ci par-là et le long des rivières. Le niveau des mers est bien plus bas que le nôtre (de 100 mètres environ, au plus froid de la glaciation). Les habitats préhistoriques maritimes sont donc aujourd'hui noyés et inaccessibles.

Mais on sait, grâce aux pollens, qu'il y eut des périodes de réchauffement, avec un climat semblable au nôtre. Ainsi à l'époque de Lascaux, il y a 17 000 ans. Lors de ces interstades de réchauffement, ce sont des paysages comme les nôtres avec un couvert végétal plus touffu et des prairies.

Nous sommes donc loin de l'image d'un Homme préhistorique évoluant, dans une sorte de nuit polaire, sur une banquise glacée, parcourue par le blizzard et peuplée d'ours blancs. D'ailleurs, le froid n'est pas un obstacle à une vie normale. Le feu et des vêtements bien chauds protègent bien. Dans la steppe arborée, on voit venir de loin les grands troupeaux. Les rennes, les chevaux, les bisons pullulent. Les aliments se conservent facilement.

Une fois les frimas dissipés, au Mésolithique, il sera bien plus difficile de vivre en climat tempéré humide, dans les forêts.

5. *Chasseurs et cueilleuses*

De façon un peu schématique, on peut dire que les Cro-Magnons sont de jeunes chasseurs-cueilleurs semi-nomades. Ils pratiquent une sorte de nomadisme saisonnier bien organisé. Ils guettent, à la belle saison, les migrations des rennes et la montaison des saumons. Ils parcourent les plateaux le reste de l'année, en chassant au hasard de la sagaie et en cueillant.

Il n'y a sans doute pas plus de quelques dizaines de milliers de personnes en France. Chaque groupe choisit un territoire. Il doit être assez grand pour pouvoir en acquérir les richesses sans les épuiser, mais pas trop vaste, toutefois, pour que son exploitation quotidienne soit encore rentable. Ainsi, on évite l'endogamie.

Comme chez tous les peuples « primitifs », le travail de l'homme et celui de la femme sont distincts : l'un prépare les outils et les armes, et chasse quelques heures par jour ; sa compagne, accompagnée des enfants, s'active à la cueillette et aux travaux de l'habitat, tout au long de la journée.

De larges territoires et une nature généreuse s'offrent à une population clairsemée et mobile. Il n'y a pas de concurrence sur le terrain et peu de stocks de réserve dans l'habitat. Donc, la violence est inconnue. Du moins, on n'en a pas d'indices probants. Aucun squelette ne porte de traces d'une agression traumatique explicite. Aucun ne semble avoir fait l'objet de pratiques cannibales ³⁵.

En 1868, on avait observé une grande balafre sur le front de la femme exhumée de l'abri de Cro-Magnon. Était-ce le témoignage d'un fait divers au Paléolithique, d'une scène de ménage au Gravettien ? L'énigme a été résolue au microscope, un siècle plus tard. Ce n'était que la trace d'un mauvais coup donné par la pioche du découvreur. Adieu le mythe de la violence de l'Homme préhistorique !

L'homme et la femme... L'histoire n'est pas nouvelle. Dans l'art des Cro-Magnons, depuis 35 000 ans, la sexualité est toujours présente. Ce sont plus des symboles, des fragments (la partie pour le tout) que des représentations directes : des pubis, des vulves et des phallus, réalistes ou stylisés, quelques hommes ithyphalliques. On ne connaît que deux exemples explicites de scènes de coït (à Enlène et la Marche) ³⁶. L'accentuation fréquente des caractères sexuels secondaires (seins et fesses) des femmes figurées va sans doute dans le même sens.

Les enfants meurent souvent en bas âge (c'était vrai encore au XIX^e siècle), avec un maximum vers deux ans, l'âge du sevrage, tardif, progressif mais non sans danger : on ne passe pas si facilement du sein maternel au rôt de renne dans l'abri familial. Ils sont parfois enterrés avec leur mère (abris Pataud et de Cro-Magnon), sans doute à la suite d'un drame obstétrical, ou, plus grands, dans quelques cas, en grande pompe dans une sépulture.

6. Sur son trente et un

On connaît beaucoup de choses sur la vie des Cro-Magnons par la fouille de leurs habitats. Contrairement à une idée reçue, ils n'habitaient pas les cavernes, trop humides, trop sombres et vite enfumées. Comme nous, ils construisaient leurs habitations – des huttes – en plein air ³⁷ ou, parfois, quand cela était possible, sous l'auvent d'un abri-sous-roche ou d'un porche de grotte : des haltes temporaires ou des campements de chasse plus prolongés.

Tuer les bêtes, c'est se procurer de la nourriture. C'est aussi se pourvoir en peaux et en fourrures. L'épais pelage du renne est un extraordinaire isolant.

35. En France, on trouve de telles traces dans – seulement – une demi-douzaine de gisements plus anciens (*H. erectus* et Néandertaliens) et dans deux sites plus récents (Néolithique).

36. Et peut-être deux scènes (Les Combarelles et Isturitz), où un homme suit, de près, une femme sans doute dans ce même but.

37. Comme celles révélées par Jean Gausson dans la moyenne vallée de l'Isle.

Les Cro-Magnons ne sont pas vêtus de haillons. La préparation des peaux et la pelletterie étaient sans doute deux des grandes activités des Paléolithiques. Avec des peaux grattées et tannées, ils confectionnaient des vêtements, bien coupés et bien cousus. Il est probable que l'ocre rouge, très siccatif, a servi de produit de tannage.

Les outils pour percer les peaux et coudre sont innombrables. La « boîte à couture » comportait des poinçons en os et des perçoirs de silex. A partir du Solutréen, il y a 18 000 ans, des aiguilles à chas jouent le rôle de passe-lacets pour les cuirs et peaux : pour réunir les pièces, on peut penser à des surjets, aux trous faits au poinçon.

Enfin et surtout, des sépultures ont livré l'aspect même des vêtements des Paléolithiques, matérialisés par des ornements cousus comme les parures de sequins des Ouled-Naïl de l'Atlas saharien. L'homme et les deux enfants de Sungir portaient, il y a 20 à 25 000 ans, un costume, veste et pantalon, couverts d'un millier de perles en ivoire de mammoth, et des bonnets décorés par des dents de renard, ainsi que des bracelets, des colliers et des bagues. Un peu plus tard, les deux enfants de Grimaldi, à la frontière franco-italienne, avaient, eux, des pagnes ornés d'un millier de petits coquillages marins.

On retrouve de tels pagnes sur quelques statuettes féminines (telle la vénus de Lespugue). Ailleurs, ce sont des sortes d'anorak (sur une paroi de Gabillou et sur un objet de Bèdeilhac) ou des vêtements plus élaborés encore (la Marche).

On est donc loin des représentations misérabilistes des Hommes du Paléolithique, chères aux dessinateurs de naguère. Ils portaient même des chaussures : des mocassins ou des bottillons de cuir ont imprimé, dans le limon glaciaire des cavernes des Pyrénées, leurs empreintes dépourvues d'orteils. Comme à Fontanet, qui recèle aussi la marque d'une main de petit enfant. Ailleurs, ce sont des empreintes de pieds nus (grottes de Niaux, Fontanet, Tuc d'Audoubert, Montespan et, dans le Lot, Pech-Merle). Voulaient-ils éviter d'abîmer leurs mocassins dans la glaise collante ?

Une coiffure est très souvent attestée. Les femmes des statuettes portent une résille dans les cheveux à Brassempouy, Willendorf et Laussel, ou une coiffe en Russie, à moins qu'il ne s'agisse d'une chevelure très enveloppante. Les bonnets des hommes ont parfois une décoration très chargée, comme dans la sépulture de Sungir ; celui de l'adolescent de Cavillon (à Grimaldi) porte une vingtaine de coquilles et autant de fausses canines de renne, alors que celui de la grotte des Enfants de Grimaldi n'est qu'un simple bandeau orné.

Durant tout le Paléolithique supérieur, on fabrique des bijoux de pierre (galets, stéatite, silex, ambre, jais). D'autres sont faits d'os, de bois de renne ou d'ivoire. Ce sont d'innombrables perles, des éléments de colliers ou de

bracelets. On utilise aussi des dents diverses, et même des canines atrophiées de renne ou craches, qui plaisent beaucoup. Voici des fragments de tubes d'os longs ou encore de plus grosses pièces d'ivoire formant bracelet. Le décor est simple : quelques traits gravés en I, L, S, X ou Y, par exemple. Il est parfois plus complexe, sur des plaquettes percées, de vraies pendeloques.

Les bijoux, cousus sur les vêtements et les bonnets, sont des sortes de « pin's ». Ils portent des traces d'usure.

Qui portait ces bijoux ? Les sépultures le montrent. Des hommes, des femmes et des enfants, sans doute des notables ou des privilégiés. Mais on est loin de connaître toute la charge symbolique de ces bijoux : la majorité d'entre eux a été trouvée dans les sépultures.

7. *Déjà malades*

Nous n'avons pas le monopole des maladies. Les Cro-Magnons, comme nos contemporains, connaissent des petites misères : l'arthrose, la scoliose, l'*hallux valgus* (le gros orteil en « oignon ») et, surtout chez les hommes, des fractures.

Les ennuis dentaires, eux non plus, ne datent pas d'hier. Les dents se déchaussent, s'usent. Mais il n'y a pas de caries dentaires au Paléolithique.

Regardons bien les squelettes. On ne découvre pas de stigmates de carence nutritionnelle majeure, de gros accidents, de tuberculose ou de cancer des os.

Et puis, il y a les dessins. Plus d'un millier de gravures ou de peintures représentent des hommes et surtout des femmes du Paléolithique. Chose curieuse, les dames de ce temps présentent souvent un embonpoint au niveau des hanches. Cette particularité graphique peut relever de trois raisons possibles : une disposition anatomique ethnique, un hommage à des lactations abondantes qu'ont les femmes ainsi constituées, et/ou une convention de style (il suffit de penser à Rubens, à Renoir, à Maillol ou à Fernando Botero).

Mais, ici, il n'y a jamais d'obésité de surcharge, due à la suralimentation et à l'absence d'activité physique. C'est cette obésité de surcharge, si fréquente aujourd'hui, qui est associée à des maladies graves : le diabète de l'âge mur, l'hypertension artérielle, les anomalies des graisses du sang, les grands accidents que sont l'infarctus du myocarde et les accidents vasculaires cérébraux. On peut penser que les Paléolithiques échappaient à ces fléaux : sur les dessins, on ne connaît pas de Cro-Magnon bedonnant (sauf peut-être une fois à la Marche).

Mais il faut bien mourir de quelque chose et les Cro-Magnons mouraient jeunes. De quoi ? Sans doute d'infections saisonnières. Une pneumonie ne devait pas pardonner.

La vie des Cro-Magnons est assez courte. Mais, sans doute, les préhistoriens du siècle dernier les ont-ils fait mourir trop jeunes. Ils croyaient qu'ils ne dépassaient guère vingt-cinq ans.

Essayons de donner quelques chiffres. La courbe de mortalité a deux pics : l'un autour de l'âge de deux ans, correspondant au sevrage ; l'autre vers l'âge de 40 à 50 ans. Au total, récapitule le démographe Claude Masset, la mort frappe presque un enfant sur deux dans les premières années : ce cap franchi, un enfant peut espérer atteindre la cinquantaine ; puis, seul un adulte sur deux dépasse cet âge ; enfin, les vieillards ne sont pas exceptionnels. En somme, un tableau rappelant assez la France des siècles passés, avant l'ère de la prévention des maladies infantiles et des antibiotiques.

Les femmes ont peu d'enfants, la sélection naturelle joue à plein : la population n'augmente que très lentement avant le Néolithique.

8. La mort n'est pas une fin

La mort, du moins pour certains, n'est pas une fin. Comme les Néandertaliens (depuis une centaine de milliers d'années), les Cro-Magnons enterraient leurs morts. Une trentaine de sépultures sont connues en France et Italie, sous abri ou porche de grotte. Seulement. Car Cro-Magnon n'enterrait pas tous ses morts. En outre, certains corps ont sans doute été inhumés en dehors de ces abris et n'ont pas été retrouvés. Enfin, seules les sépultures pratiquées en pays calcaires ont été conservées. Les terres acides rongent les ossements. Les terres alcalines les minéralisent, les fossilisent.

En France, les plus anciennes sépultures des Cro-Magnons remontent au tout début du Paléolithique supérieur, comme Cro-Magnon, Combe-Capelle, et Pataud en Dordogne ou comme Grimaldi à la frontière franco-italienne.

Ces sépultures sont le plus souvent individuelles, mais le défunt est volontiers accompagné d'un mobilier funéraire : parure, coquillages, outils et armes de chasse, os de faune, sans compter la présence d'ocre. Tout cela, un peu plus souvent pour des hommes que pour des femmes et des enfants. Le mobilier de Cro-Magnon, Pataud, la Madeleine, Laugerie-Basse, Rochereil (Dordogne) et Saint-Germain-la-Rivière (Gironde) était très riche. On dénombrait, par exemple, 70 canines de cerf à Saint-Germain-la-Rivière avec de nombreux coquillages. Ces objets accompagnant le mort font penser que les Paléolithiques entrevoyaient une survie au-delà du trépas. Néanmoins, certaines tombes sont dépourvues de mobilier.

Les adultes ne sont pas les seuls à avoir fait l'objet de pratiques funéraires. Des enfants ont été inhumés à la Madeleine, à Grimaldi (dont une sépulture double), et, apparemment avec leur mère, à Cro-Magnon et à Pataud. Un jeune partage une tombe avec une vieille femme à Grimaldi.

B. Les derniers grands chasseurs de notre pays

Le Mésolithique est une ère entre deux ères. Il y a 10 000 ans environ, le climat se réchauffe. Les traditions des chasseurs persistent, du moins au début. Les grands chasseurs essaient de s'adapter. Ils deviendront, au Néolithique, producteurs, agriculteurs et éleveurs.

Ces Hommes sont un peu différents des grands chasseurs de Cro-Magnon. Leur crâne est moins allongé. Leur stature est moins haute, plus gracile : ils sont donc encore plus semblables à nous.

Les lichens ont disparu : les grands troupeaux de rennes sont remontés vers les hautes latitudes. Dans les prairies, il reste encore quelques bisons, des aurochs et des chevaux. Surtout des animaux plus solitaires peuplent la forêt, grands (cerfs, sangliers, chevreuils) ou petits (lapins et escargots). L'arc est très utilisé.

La pêche se développe. L'hameçon à crochet permet de bien ferrer le poisson. Sur les côtes de l'Atlantique et de la Méditerranée, on ramasse les coquillages, dont les coquilles vidées formeront d'énormes amas.

L'art des cavernes n'existe plus et on ne le reverra jamais. Le premier art moderne apparaît. Il orne sobrement des galets de points et de traits : une sorte d'incompréhensible morse. Ailleurs, ce sont des figures schématiques.

IV. Des questions pour conclure

La Préhistoire, entrebaillée, laisse la porte ouverte. La somme de ce que l'on ignore est bien supérieure à ce que l'on sait.

Parmi les questions qui se posent toujours, certaines concernent les Hommes. Qui était l'ancêtre commun à l'Homme et au singe ? Avons-nous raison de penser que l'origine de l'Homme est uniquement africaine ? Les origines africaines de Cro-Magnon peuvent-elles être encore précisées ?

Prouvera-t-on un jour que l'Homme de Cro-Magnon a cohabité avec l'Homme de Neandertal et, dans ce cas, quelles furent leurs relations ? Pourquoi les Néandertaliens ont-ils disparu ?

A quand remontent les premiers bijoux ? De quand datent les premiers tracés figuratifs ou symboliques ?

Les productions artistiques de l'Homme de Cro-Magnon échappent encore à notre compréhension bien qu'elles soient toutes proches de notre sensibilité. Une interrogation résume le problème : quelle est la signification de l'art préhistorique ?

D'autres questions sont plus générales. Ne prêtons-nous pas trop d'attitudes et de sentiments modernes à des Hommes vieux de 10 à 30 000 ans ? Ne devons-nous pas redouter d'en faire un *patchwork* ethnologique ? Notre perception de la préhistoire est-elle conforme à la réalité ?

Bref, même aujourd'hui, ne risquons-nous pas de confondre image et imaginaire ? De trop imaginer pour mieux imaginer ? ³⁸

B. et G. D. ³⁹

Choix bibliographique ⁴⁰

- BEAUNE S. de, 1995 : *Les Hommes au temps de Lascaux*, Hachette (La Vie quotidienne), Paris.
- BOSINSKI G., 1990 : *Homo sapiens. L'histoire des chasseurs du Paléolithique supérieur en Europe (40 000 - 10 000 avant J.-C.)*, Errance, Paris, 281 p., ill.
- BOULE M. et VALLOIS H.-V., 1952 : *Les Hommes fossiles, éléments de paléontologie humaine*, Masson, Paris (1^{re} édition en 1921).
- CAMPS G. et OLIVIER G. (sous la dir. de), 1970 : *L'Homme de Cro-Magnon. Anthropologie et archéologie*, Arts et Métiers graphiques, Paris, 218 p., ill.
- COLLECTIF, 1990 : *Peintres d'un monde disparu, La Préhistoire vue par des artistes de la fin du XIX^e siècle à nos jours*, Musée départemental de Préhistoire de Solutré.
- COLLECTIF, 2003 : *Vénus et Caïn, Figures de la Préhistoire (1830-1930)*, catalogue d'une exposition, Réunion des musées nationaux, Paris, et musée d'Aquitaine, Bordeaux, 173 p., ill.
- COPPENS Y. et PICQ P., 2001 : *Aux Origines de l'humanité*, 2 vol., Fayard, Paris.
- DELLUC G., avec DELLUC B. et ROQUES M., 1995 : *La Nutrition préhistorique*, Pilote 24 Edition, Périgueux, 224 p., ill. et tabl. Préface de H. de Lumley.

38. Pour les sites étrangers à la Dordogne, voici la liste des lieux cités avec l'indication du numéro du département ou l'initiale du pays où ils se situent : Angles-sur-l'Anglin (86), Arcy-sur-Cure (89), la Baume-Latrone (30), Bayol (30), Bédeilhac (09), Brassempouy (60), Carriot (46), la Chapelle-aux-Saints (19), Chauvet (07), Cosquer (13), Cougnac (46), Enlène (09), les Fieux (46), Fontanet (09), Gargas (65), Lespugue (31), la Magdelaine (81), la Marche (86), Marsoulas (31), Menton (06), Montespan (31), le Moulin de Laguenay (19), Moulin-Quignon (80), Murat (46), Niaux (09), Pech-Merle (46), Pergouset (46), le Portel (09), Quinson (04), Saint-Germain-la-Rivière (33), Solutré (71), Tautavel (66), Tibiran (65), les Trois-Frères (09), le Tuc d'Audoubert (09). Les lieux étrangers sont les suivants : Altamira (E), Avdevo (R), les Casares (E), Dolni-Vestonice (T), la Fuente del Salin (E), Grimaldi (It), Hornos de la Peña (E), Kostienki (R), Maltravieso (E), Néandertal (All), Obercassel (All), Peña de Candamo (E), Piltown (GB), Predmost (T), Qafzeh (Is), Savignano (It), Skhul (Is), Sungir (R), Tito-Bustillo (E), Willendorf (Au).

39. USM 103 - FRE 2676 du C.N.R.S., département de Préhistoire du Muséum national d'Histoire naturelle, 75005 Paris et abri Pataud, 24620 Les Eyzies. Site bibliographique : <http://monsieur.wanadoo.fr/delluc.prehistoire>. Courriel : dellucbg@wanadoo.fr.

40. Les ouvrages et articles correspondant au présent essai sont innombrables. Les auteurs se sont donc limités à quelques publications.

- DELLUC G., DELLUC B., 2001 : Pas de chemin de fer pour Cro-Magnon, *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 128, p. 207-218, ill.
- DELLUC G., DELLUC B., 2003 : *La Vie des Hommes de la Préhistoire*, Ouest-France, Rennes, 127 p., ill., cartes et tabl. Préface de D. Vialou.
- DUCROS A. et J. (sous la dir. de), 2000 : *L'Homme préhistorique. Images et imaginaire*, L'Harmattan, Paris et Montréal, 287 p., ill. Préface de Yves Coppens.
- DUHARD J.-P., 1993 : *Réalisme de l'image féminine paléolithique*, CNRS éditions.
- DUHARD J.-P., 1996 : *Réalisme de l'image masculine paléolithique*, Jérôme Millon, Grenoble. Préface d'Yves Coppens.
- GRIMAUD D., SERRE F., BAHAIN J.-J. et NESPOULET R., 2001 : *Histoire d'ancêtres*, Editions Artcom', Paris.
- GROENEN M., 1994 : *Pour une histoire de la préhistoire*, Jérôme Millon.
- LAMING-EMPERAIRE A., 1963 : *L'Archéologie préhistorique*, Le Seuil, Paris.
- LAMING-EMPERAIRE A., 1964 : *Origines de l'archéologie préhistorique en France. Des superstitions médiévales à la découverte de l'Homme fossile*, Picard, Paris.
- LEROI-GOURHAN A., DELLUC B. et G., 1995 : *Préhistoire de l'art occidental*, Citadelles et Mazenod, Paris (nouvelle édition revue et augmentée), 620 p., 165 pl. couleurs, 750 ill. Préface de Y. Coppens.
- LORBLANCHET M., 1999 : *La Naissance de l'art. Genèse de l'art préhistorique*, Errance, Paris, ill.
- LUMLEY H. de, 1998 : *L'Homme premier. Préhistoire, évolution, culture*, Editions Odile Jacob, Paris, 247 p., 86 ill.
- LUMLEY H. de et M.-A., COURAUD C., DELLUC B. et G., DELPORTE H., PROST C., PERPERE M. et VIALOU D., 1984 : *Art et civilisation des chasseurs de la Préhistoire*, Laboratoire de Préhistoire du Musée de l'Homme, Paris, et Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, 414 p., 199 ill.
- ROUSSOT A., 1999 : *L'Art préhistorique*, éditions Sud Ouest, Bordeaux.
- SALHINS M., 1976 : *Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*, Gallimard, Paris.
- TRINKAUS E. et SHIPMAN P., 1993 : *Les Hommes de Néandertal*, Le Seuil, Paris.
- VIALOU D., 1991 : *La Préhistoire. L'Univers des formes*, Gallimard, Paris, 430 p., 234 ill. noir et blanc et couleurs. Préface de Paul-Marie Duval.

Les ermites du Périgord méridional à l'époque mérovingienne

par Jean-Claude IGNACE

Le Périgord méridional, qui correspond grosso modo aux limites de l'ancien diocèse de Sarlat, créé en 1317 puis supprimé à la Révolution, avec ses espaces forestiers abondants, a fourni un cadre propice à l'ancrage d'une forte tradition érémitique. La région certes n'a pas connu de grand champion de l'érémitisme sur le modèle oriental et ne peut prétendre être assimilée à une nouvelle « Thébàïde ». Le « désert » a représenté pourtant à toute époque avec des temps forts et des temps faibles une des voies majeures dans la marche vers l'idéal de perfection.

La littérature hagiographique nous fait connaître quelques noms (Amand, Avit, Cyprien et Sour) qui auraient vécu dans cette partie du Périgord au cours du VI^e siècle ¹. La lecture ou la relecture de ces légendes hagiographiques sera faite dans une double perspective :

- la découverte de l'identité des ermites et des motivations qui les ont poussés à choisir la voie de la solitude et du désert ;
- le contenu et la validité des informations et du message politique et religieux dont ces écrits sont porteurs ².

1. Le deuxième temps fort se situe aux XI^e et XII^e siècles dans le sillage de Géraud de Salles, le fondateur de l'abbaye de Cadouin.

2. J.-C. Poulin, *L'idéal de sainteté dans l'Aquitaine carolingienne d'après les sources hagiographiques*, Les Presses de l'Université de Laval, Québec, 1975 et W. Guelphe, « L'érémitisme dans le Sud-Ouest de la Gaule à l'époque mérovingienne », dans *Annales du Midi*, 1986, p. 293-315.

Le dossier

Le dossier documentaire dont nous disposons est assez mince : deux *Vies* de saints complètes, éditées par les Bollandistes (*Vita s. Aviti* BHL 884 et *Vita s. Sori* BHL. 7824) ainsi qu'un fragment de la *Vie* de saint Amand (*Vita imperfecta*) connue par une seule version tardive³. On ajoutera le passage de la *Vita Ia* de saint Front qui traite de la courte expérience érémitique du patron du Périgord⁴. La tradition manuscrite n'a conservé aucune *Vie* de saint Cyprien ; mais celui-ci est cité comme compagnon de saint Sour et de saint Amand dans les *Vies* de ces deux ermites.

Le problème chronologique posé par la rédaction des *Vies* de saints détermine en grande partie la valeur documentaire que l'on peut attribuer à leur témoignage. Ce problème est double : il porte à la fois sur la date des événements relatés et sur celle de leur rédaction. Sur le premier point, les éléments de datation fournis par les hagiographes pour situer dans le temps la vie de leur héros ne sont pas à prendre pour argent comptant et le plus souvent doivent être catégoriquement rejetés comme la mention de saint Pierre (*Vie* de saint Front) pour faire remonter l'existence de ce saint aux temps apostoliques. Il ne faut pas davantage tenir compte de la mention des rois mérovingiens, Clovis (*Vie* de saint Avit), Gontran (*Vie* de saint Sour) ou encore Clotaire (*Vie* de saint Amand). Dans ces trois exemples les hagiographes utilisent un procédé classique destiné à vieillir les origines de leurs héros et à leur donner une consistance historique en les rattachant en l'occurrence à la dynastie mérovingienne.

Cyprien est le seul parmi les ermites de la région – qui sont supposés avoir vécu à l'époque mérovingienne – à bénéficier d'un témoignage contemporain, celui de Grégoire de Tours. L'historien des Francs, dans la courte notice de sa « *gloria confessorum* » qu'il lui a consacrée, fait de Cyprien un abbé et le présente comme un thaumaturge réputé : « *Il guérit encore les malades qui prient avec foi sur son tombeau*⁵ ». Cette mention donne à penser qu'il existait dès la fin du VI^e siècle une communauté de clercs, gardiens de ce tombeau, et qui donna naissance plus tard à l'abbaye de Saint-Cyprien.

3. *Vita s. Aviti Sarlatensis*, éd. AA. SS., Juin le 17, t. IV, p. 392-394. *La Vita s. Sori apud Petracorios*, éd. AA. SS., Février le 1, t. I, p. 199-204 et aussi Labbe, *Nov Bibl*, t. II, p. 667-684 d'après un unique manuscrit conservé à la BN *Vita imperfecta S. Amandi*, éd. Labbé, t. II, p. 481 d'après un manuscrit ancien de Saint-Martial de Limoges et rééd. A. Delmas, « L'abbaye de Saint-Amand-de-Coly », suppl. au BSHAP, 1978, PJ n° 1, p. 154-155.

4. M. Coens, « La vie ancienne de saint Front de Périgueux », *Analecta Bollandiana*, 1930, Bruxelles.

5. Grégoire de Tours, *In gloria confessorum*, chap. 98, MGH, SRM, I, 361. Le martyrologe d'Usuard inscrit saint Cyprien au 9 décembre. Sa notice dépend en fait de Grégoire de Tours : « *Sancti Cipriani, abbatis Petragorici magnificae sanctitatis et clarissimi in miraculis viri* », éd. J. Dubois, « Le martyrologe d'Usuard », *Subsidia hagiographica*, n° 40, Bruxelles, 1965.

Pour Amand, Avit et Sour, les témoignages sont plus tardifs. Un diplôme de Bernard, le comte de Périgueux, daté de 963 en faveur du monastère Saint-Sour de Terrasson, nous apprend qu'il existait à cette date, depuis un certain temps, un établissement dédié au saint ermite et qui conservait son corps précieux « *beati Suris, cuius corpus prefato in loco requiescit* ⁶ ». La première mention de l'existence d'un monastère placé sous le vocable de Saint-Amand date de 1048 et nous vient de Catalogne ⁷. Pour saint Avit il faut attendre également le milieu du XI^e siècle pour trouver le premier témoin matériel de son culte sous la forme d'une épitaphe inscrite sur une pierre, découverte dans l'église Saint-Sernin des Fossés, église disparue située à environ 2 km sud/sud-ouest de Saint-Avit-Sénieur ⁸. Quant à saint Front que son biographe fait vivre aux temps apostoliques, nous n'avons rien avant le début du VII^e siècle (*Vie* de saint Géry).

Le deuxième problème est celui de la date de la rédaction des légendes hagiographiques. On en connaît rarement les auteurs ⁹. Le plus souvent l'hagiographe cherche à se présenter comme un contemporain du saint et parfois même comme un de ses disciples afin de rendre plus crédible son récit. *A contrario*, l'auteur de la *Vita s. Sori* avoue écrire à une époque fort éloignée du temps où vivait son héros : « *per tot tempora jamjamque transacta* » et déplore le silence des écrivains précédents sur cette histoire. Mais un peu plus loin il laisse entendre qu'il avait vu quelque mémoire, allusion peut-être à des *Gesta* antérieurs perdus.

C'est donc à partir de la critique interne des textes que l'on peut tenter d'aborder le problème de leur datation. Nous ne reviendrons pas sur la *Vita Ia* de saint Front sur laquelle il a été beaucoup écrit ¹⁰. La mise en forme de cette *Vie* composite doit remonter au VIII^e siècle : l'épisode du désert sur les rives de la Dordogne où se retira pour un temps assez bref saint Front avec ses 70 compagnons est un emprunt littéral à la légende d'un autre saint oriental, saint Fronton de Nitrie.

Les *Vies* de saint Sour et de saint Amand sont étroitement liées et la seconde, qui ne nous a été transmise que dans une version abrégée (*Vita imperfecta*) dépend très certainement de la première et lui est donc postérieure. On peut situer la rédaction de la *Vita s. Sori* (du moins dans la forme dans laquelle elle nous est parvenue) dans une fourchette chronologique qui va de

6. « Diplôme de sauvegarde », M. Laharie, n° 8 et A. Delmas, *Le pays de Terrasson*, PJ n° 2.

7. Rouleau des morts de l'abbé Oliba, E. Junyent, dans *Annales du Midi*, 1951, p. 249.

8. Les auteurs du *Corpus des inscriptions médiévales*, Poitiers n° 1979, situent à tort cette découverte dans l'église de Labouquerie (n° 55).

9. *A contrario*, Hugues de Fleury pour la *Vie de saint Sacerdos*.

10. M. Coens, *op. cit.* et plus récemment P. Pommarède, *La saga de saint Front*, éd. Pilote 24, Périgueux, 1997.

963 à 1101. La première date est celle de la rédaction du diplôme de sauvegarde, attribué au monastère de Terrasson par le comte Bernard. En libérant l'établissement du joug des laïcs, il établissait des conditions favorables à un nouvel essor. Dans cette optique, on peut comprendre la volonté des moines de donner un caractère plus illustre au culte de leur saint éponyme en le dotant d'une *Vita* en bonne et due forme sur les bases possibles d'un texte antérieur perdu depuis. On est en droit de penser également que cette *Vita* est antérieure à 1101, date du rattachement éphémère et contesté de l'abbaye de Terrasson à Saint-Martial de Limoges. L'insistance, même mesurée, avec laquelle l'auteur de cette *Vie* cherche à établir l'existence de liens amicaux entre le Limousin Arédius (saint Yrieix) et saint Sour montre clairement que cette union n'est pas encore réalisée. Les moines de Terrasson vécurent en effet très mal cette soumission et secouèrent rapidement le joug ¹¹.

La *Vita s. Amandi* est contemporaine ou légèrement postérieure à celle de saint Sour. Les deux légendes utilisent des éléments communs comme la volonté de lier le sort des trois ermites, Amand, Cyprien et Sour qui font songer à un auteur unique. Mais la forme incomplète de cette *Vita* empêche de porter un jugement catégorique.

La *Vita s. Aviti* se présente sous une forme composite un peu à la manière de la *Vie* de saint Front ¹². Sa rédaction est antérieure à 1118, date de la translation du corps du saint ermite dans l'abbatiale qui porte son nom ¹³. L'auteur de la *Vita* est très explicite à cet égard : le corps de saint Avit reposait encore de son temps dans le petit oratoire qu'il avait lui-même bâti en un lieu appelé Notre-Dame du Val : « *ad cuius exequias corpusculi ac suae memoriae commendati in eodem loco ubi requiescit sunt plures coadunati* » (*Vita s. Aviti*, 18). La dernière partie de la phrase suggère l'existence d'une communauté de clercs, attachés au tombeau de l'ermite.

On sait qu'une telle communauté existait avant l'adoption de la réforme canoniale, encouragée par les évêques de Périgueux et qui aboutit à la soumission de Saint-Avit à la puissante congrégation de Saint-Sernin de

11. Aredius fit parvenir à Sour une porte ouvragée « *ostium opere corneficia aptatum* » ainsi que des animaux domestiques (*Vita s. Sori*). Saint Sour aurait même proposé à Aredius de prendre la direction du monastère de Terrasson après sa mort. Ce qui aurait été fait selon le chroniqueur du Vigeois. L'union à Saint-Martial de Limoges s'inscrit donc dans cette logique. Mais ce rattachement qui se heurta à l'hostilité des moines de Terrasson ne dura pas longtemps : ces derniers retrouvèrent rapidement leur indépendance. Ce qui ne tourna pas à leur avantage selon le prieur du Vigeois qui défend une position favorable aux moines limousins de Saint-Martial de Limoges.

12. Les 11 premiers chapitres, qui n'ont que peu de rapports avec le Périgord, ont pu être empruntés à la légende d'un autre saint homonyme. Les 7 derniers au contraire qui décrivent la vie d'errance de saint Avit à travers les espaces forestiers situés au sud de la Dordogne semblent enracinés dans la géographie de la région.

13. Inscription disparue qui se trouvait près de l'autel majeur : *Corpus des inscriptions médiévales* n° 57.

Toulouse à la fin du XI^e siècle ¹⁴. Les chanoines périgourains voyaient-ils d'un bon œil ce rapprochement amorcé ou réalisé ? En dotant le fondateur de leur communauté, un ermite que l'on vénérât depuis un temps indéterminé, d'une *Vie* digne de ce nom, quitte à emprunter peut-être à la légende d'un autre saint (la première partie) les éléments qui faisaient défaut, ces derniers escomptaient sans doute donner plus de poids à leurs velléités d'indépendance. D'autre part en fixant à Lanquais, considérée comme la patrie de saint Front, le lieu de naissance de saint Avit, l'auteur de la *Vita*, non seulement occulte toute référence à la légende du patron du Périgord, mais semble marquer un parti pris de concurrence voire même d'hostilité à l'égard des chanoines de Périgueux et peut-être de l'évêque initiateur de ce rattachement. C'est pourquoi nous ne croyons pas à la thèse, défendue par Jean Maubourguet et reprise sans discussion par de nombreux auteurs, à savoir une rédaction de cette *Vita* dans le clergé de Limoges ¹⁵. Il faut plutôt y voir l'expression d'une forme d'humeur des chanoines de Saint-Avit, rédacteurs ou au moins commanditaires de cette légende, contre la thèse de l'apostolicité de saint Front.

Dans tous les cas, le laps de temps qui sépare le moment où sont supposés avoir vécu les saints ermites dans la deuxième moitié du VI^e siècle et la date de rédaction de leurs légendes est très important (de 5 à 6 siècles). Le problème majeur de l'utilisation des légendes hagiographiques se trouve ainsi posé. Que peut-on espérer y trouver comme sources d'information ? Moins certainement des vérités historiques ou l'authenticité des portraits de leurs héros ou des événements qu'elles relatent que les vues ou le message de ceux qui les ont écrites.

La voix du désert

« *Ingenti desiderio anachoretis stimulatus* » (*Vita s. Sori*, 4). Poussé par un irrésistible attrait pour la vie d'anachorète, Sour entraîna ses deux compagnons, Amand et Cyprien, dans les solitudes du désert. Cette vocation irrésistible pour le désert, si clairement exprimée par l'hagiographe, pose quelques questions : à qui s'adressait cet appel ? Quelles étaient les motivations de ceux qui empruntaient cette voie ? Et au-delà, de quel message religieux ce choix de vie est-il porteur ?

L'appel s'adresse en priorité mais pas seulement à d'anciens moines. Ce qui paraît conforme aux instructions données par saint Benoît au chapitre I de sa Règle, consacré aux différents genres de moines. Les anachorètes ou

14. Géraud de Salles, le fondateur de Cadouin, y aurait vécu quelques temps. Dom J. Becquet, *Saint-Avit-Sénieur dans l'histoire canoniale de l'Aquitaine aux XI^e et XII^e siècles*, 1974 (dactylographié).

15. J. Maubourguet, *Le Périgord méridional*, rééd. du Roc de Bourzac, 1988, t. I, p. 37.

ermites, cités après les cénobites sont présentés de la manière suivante : « *Alors, bien entraînés, ils passent des rangs de leurs frères au combat singulier du désert ; fermes désormais sans le secours d'autrui, ils sont en mesure, avec l'aide de Dieu, de combattre seuls, de leur propre force, les vices de la chair et des pensées* ¹⁶ ».

Les ermites périgourdiens ont-ils emprunté ce cheminement proposé par le Père des moines d'Occident ? La réponse est affirmative pour saint Avit qui entra au monastère poitevin de Bonneval où il fut accueilli comme un frère. Mais l'expérience fut brève et tourna rapidement court. La voie suivie par Sour et ses deux compagnons apparaît moins nettement et diffère même d'un texte à l'autre. Curieusement c'est dans la *Vie* de saint Sour que l'expérience cénobitique initiale est quasiment occultée. Les trois compagnons (Sour, Amand et Cyprien) gagnent le Périgord dans le but d'y chercher un lieu où ils pourraient y mener une expérience de vie érémitique ¹⁷. Aucune allusion par contre au monastère de Genouillac dans lequel les trois amis auraient vécu ensemble une courte mais fructueuse expérience de vie communautaire sous la conduite de l'abbé Savalus ¹⁸. C'est dans la *Vie* de saint Amand que l'on peut trouver ces informations ainsi que d'autres renseignements : les trois amis prirent l'habit le même jour et furent à leur manière d'excellents moines se signalant par le respect scrupuleux de la règle et l'amour des Frères. Leur départ du monastère, avec l'accord de l'abbé, ne doit donc pas être considéré comme une fuite mais plutôt un dépassement.

En effet la vocation des uns et des autres n'était pas de finir leurs jours dans les murs d'un monastère. Sour et ses deux compagnons après une expérience éphémère de vie commune à Peyrelevalde se séparèrent définitivement gagnant chacun le lieu qui lui était destiné ; Sour choisit les bords de la Vézère, où il trouva un milieu favorable et notamment des grottes pour mener une vie de solitaire puis de reclus, Cyprien, les rives de la Dordogne et Amand, le désert forestier de Coly.

Le cheminement d'Avit est un peu plus complexe. Attiré lui aussi par la solitude, il débuta pourtant dans la vie religieuse par une expérience cénobitique au monastère poitevin de Bonneval mais il obtint rapidement de l'abbé l'autorisation de s'isoler dans une cellule proche du monastère où il avait pour mission de cultiver une vigne et recevait la visite hebdomadaire des moines qui lui apportaient sa nourriture. Victime de la jalousie de ses collègues qui voyaient d'un mauvais œil se développer sa réputation de sainteté, Avit comprit que sa vocation était ailleurs. Il quitta le monastère de Bonneval pour regagner son pays natal, le Périgord méridional, où il trouva

16. *La Règle de saint Benoît*, éd du 15^e centenaire, Desclée de Brouwer, 1980, p. 10-11.

17. « *Unanimiter parique consensu ereticam adgressi sunt ducere vitam* » (*Vita s. Sori*, 3).

18. « *ubi tunc agmina monachorum degebant sub abbate Savalo* » (*Vita s. Amandi*).

dans les vastes étendues forestières de la région un milieu favorable à la solitude tant désirée ¹⁹.

Le désert est présenté par les hagiographes comme un moyen de perfection réservé plutôt à des moines déjà « entraînés » mais pas comme un aboutissement. Nos ermites ne meurent pas au désert à l'exception peut-être de saint Avit. Victimes en quelque sorte de leur notoriété et de leurs vertus miraculeuses qui attirent une foule d'adeptes, ils sont conduits à abandonner un jour leur cellule pour prendre en charge cette communauté. C'est ce que fit Sour contraint de quitter sa grotte de reclus. Ce cheminement, caractéristique d'une certaine instabilité (moine, anachorète, reclus puis abbé) recoupe celui emprunté par d'autres saints aquitains contemporains comme saint Cybard. Aux yeux de Grégoire de Tours, Cyprien était un abbé et un thaumaturge célèbre ²⁰. Saint Amand est qualifié par son biographe de « *anachoreticus monachus* », même après avoir choisi la vie érémitique, il observe la « règle » dans toute sa rigueur ²¹.

Ce retour à la vie commune relativise la thèse d'un soi-disant message politico-religieux que tenteraient de véhiculer les auteurs de ces légendes hagiographiques, à savoir l'affirmation de la supériorité de la vie érémitique sur la vie cénobitique ²². La première n'est pas placée au-dessus de la seconde comme un mode de vie concurrent mais plutôt à côté comme un passage dans la marche vers la perfection. Seule la *Vie* de saint Avit laisse transparaître de manière assez nette un courant antimonachique que l'origine canoniale de son auteur peut contribuer à expliquer. Les moines poitevins de Bonneval n'y sont guère présentés à leur avantage. Dévorés par le venin de la jalousie que « *le perfide tentateur avait distillé dans leur cœur* », ils espionnent l'ermite dans sa cellule et le dénoncent à l'abbé. Les mortifications excessives de saint Avit leur paraissent contraires à l'esprit de la règle. En fait le mode de vie de cet étranger « *iste peregrinus* » semble singulièrement les déranger. Pour eux c'est « *une cause de ruine et de scandale* » (*Vita s. Aviti*, 10). Les moines de Bonneval obtiendront finalement l'expulsion de celui dont le mode de vie dérangeait.

Cette radicalisation du message traduit sans doute une évolution des rapports entre moines et chanoines. On connaît l'hostilité d'Adémar, moine de Saint-Cybard d'Angoulême, à l'égard de « la gent canoniale ²³ ». Les chanoines n'étaient pas loin de partager un sentiment analogue envers les moines accusés d'être trop installés dans le siècle.

19. « *Tant de monde autour de lui qui ne désirait rien tant que la solitude* » (*Vita s. Aviti*, 7).

20. Voir note 6.

21. « *omnemque observantiam regulae custodiret* ».

22. Voir par exemple J. Maubourguet, *op. cit.*, p. 35.

23. Adémar de Chabannes, *Chronique*, traduction Y. Chauvin et G. Plon, Brépols Turnhout, 2003, p. 23 note 90, Adémar parle de « la sauvagerie » des moines de Saint-Jean d'Angély.



L'église de Varennes dédiée à saint Avit.



La statue de Secundinus, retable, dans l'église de Varennes.

Portraits d'ermites

Il ne faut certes pas chercher dans les légendes hagiographiques des portraits réalistes des héros qu'elles sont censées magnifier. Les hagiographes sont tributaires de modèles imposés par la tradition des *Vies* des Pères du désert (*Vitae Patrum*), mais aussi de figures tirées de la Bible.

La *Vita Ia* de saint Front en fournit un exemple implicite. Chassé du Périgord, Front se rendit en Egypte où il partagea pendant quelque temps la vie de l'ermite Appolonius. L'expérience terminée, Front partit pour Rome afin d'y recevoir le bâton pastoral des mains de saint Pierre. Puis après de nombreuses péripéties, il se retrouva avec ses 70 compagnons dans le désert au sud de la Dordogne, qui rappelle singulièrement, chameaux compris, le désert égyptien. Rien d'étonnant à cela puisque l'auteur de cette *Vita*, en panne de renseignements et d'imagination, s'est contenté de reproduire dans ce passage la *Vie* de saint Front de Nitrie.

Pour décrire la vie et les actions de leurs personnages, les hagiographes se plaisent à utiliser des modèles tirés de la Bible. Saint Avit est comparé au patriarche Joseph, parce qu'il connaît comme lui la dure épreuve de la servitude : vendu comme esclave à un maître étranger, il se fit remarquer par sa sagesse et la constance de ses bonnes mœurs au point que son maître éprouva de l'affection pour lui et le fit entrer dans sa maison comme son propre fils. Et l'hagiographe de conclure : « *C'était l'histoire de Joseph qui se renouvelait* » (*Vita s. Aviti*, 4). Un peu plus loin, il compare saint Avit à Job qui souffrait sans se plaindre (*Vita s. Aviti*, 11)²⁴. Saint Amand est identifié au prophète Isaïe parce que comme lui il ne se déplaçait que pieds nus au point que dans les plaies de ses pieds grouillaient des vers²⁵.

De même les miracles accomplis de leur vivant par les ermites reproduisent des miracles tirés le plus souvent de l'Ancien ou du Nouveau Testament. Comme Elysée avait guéri le roi Naaman de la lèpre (2 Rois, 1-27), Sour redonna au roi Gontran, frappé de la même maladie, une peau de petit enfant (*Vita s. Sori*, 13). Au cours du repas qui suivit, l'ermite accomplit un nouveau miracle qui rappelle celui du Christ aux noces de Cana en procurant en abondance le vin qui commençait à manquer. Avec trois grains de raisins cueillis dans la vigne proche de l'ermitage, le saint homme remplit trois tonneaux²⁶.

Derrière l'écran de ces emprunts littéraires et ces modèles stéréotypés serait-il possible de découvrir quelques traits plus concrets de la vie des ermites (leurs origines, leurs comportements) ?

24. « *In similitudinem patientis Job in omnibus non peccavit labiis suis* ».

25. « *sicut ambulavit servus meus Isaïas nudus et discalceatus* ».

26. « *apothecas quae rustici tonnas vocant* » (*Vita s. Sori*, 14).

Tous nos ermites se distinguaient par la noblesse de leurs origines. Avit appartenait à l'ordre des curiales (citoyens fortunés qui assuraient la gestion de la cité. Ils siégeaient dans une salle appelée curie) et Amand à la chevalerie²⁷. Quant à Sour, l'Arverne, ses parents étaient aussi de très haute naissance²⁸. Il s'agit là on l'aura compris d'un topos fréquent en hagiographie : la noblesse des origines allant de pair avec la noblesse de cœur et des vertus pratiquées.

Nul n'est ermite en son pays. Certes, Avit était originaire de Lanquais. Mais il a passé toute la première partie de sa vie loin de son pays natal, en exil d'abord (vendu comme esclave), puis parcourant les routes de l'Orléanais et du Poitou avant de se fixer momentanément au monastère de Bonneval. De retour enfin en Périgord, il évite soigneusement son lieu de naissance de peur que sa famille ne le détourne de sa vocation. Les trois compagnons, Sour, Cyprien et Amand venaient respectivement de l'Auvergne et du Limousin. L'ermite arrive donc généralement de loin, quittant sa famille et son pays à l'image d'Abraham, le père des croyants. Mais tous finissent par se fixer pour devenir des fondateurs de congrégations religieuses.

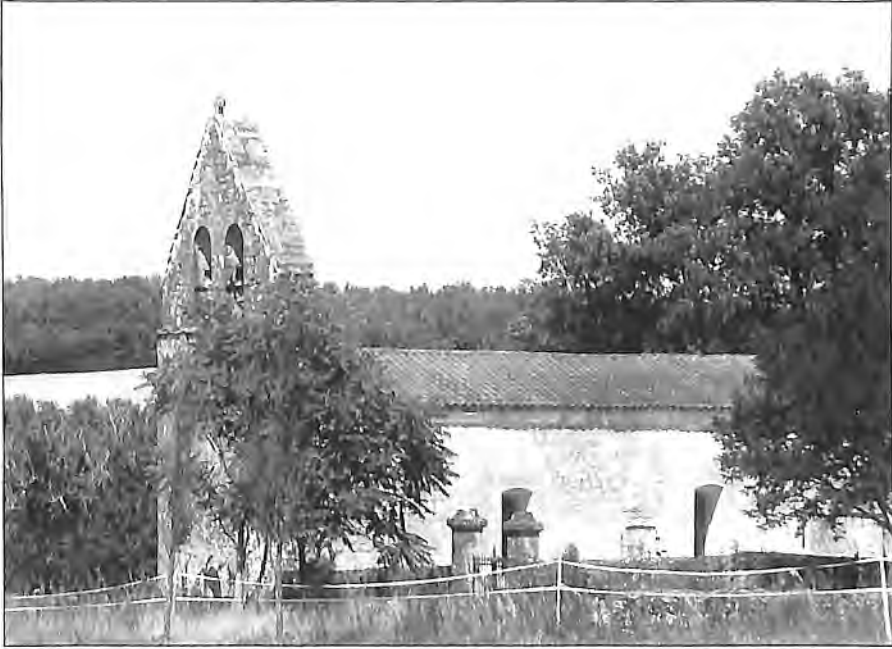
Les ermites et les femmes

Le thème de la femme séductrice derrière laquelle se cache le démon est un lieu commun de nombreuses *Vies* de saints. Les *Vies* de saint Avit et de saint Sour nous rappellent que le désert est un lieu d'affrontement où sévit le perfide tentateur. Ainsi, Avit sait reconnaître le démon dans la femme qui vient nuitamment lui demander l'hospitalité. Il se contente dirons-nous de manière très classique de chasser ce démon en soufflant au visage de cette femme (*Vita s. Aviti*, 16). L'attitude de saint Sour, confronté au même problème, est plus radicale et révélatrice d'un antiféminisme beaucoup plus virulent. Sour avait fait le vœu de ne plus jamais voir de femme depuis la nuit où il en avait vu une se baignant nue dans la Vézère. Il refusa même de recevoir sa mère qui l'implora en vain. Mais surtout il réagit avec une grande violence envers une femme, qui bravant l'interdit, venait tous les matins balayer devant sa cellule. Furieux, l'ermite se précipita sur cette femme et lui cracha au visage : celle-ci perdit un œil et devint borgne. Cette infirmité s'étendit à tous les membres de sa famille et même aux animaux de la ferme (*Vita s. Sori*, 17). Cette attitude peu évangélique a conduit l'abbé Pergot à omettre cet épisode dans le résumé de la *Vie* de saint Sour qu'il donne dans les *Petits Bollandistes*²⁹. Ces accusations, visant le sexe féminin, assez largement répandues dans la littérature monastique, traduisent en réalité une peur de la femme.

27. « *ex nobili prodiens stirpe* » (*Vita s. Aviti*, 1 et 2). « *Miles multum nobilis* » (*Vita s. Amandi*).

28. « *Parentibus secundum saeculi dignitatem non infimis* » (*Vita s. Sori*, 1).

29. Mgr Guérin, *Les Petits Bollandistes*, 1^{er} février (le résumé de la *Vie* de saint Sour par l'abbé Pergot). Mais dans son livre consacré au patron de Terrasson, l'abbé Pergot n'omet pas l'épisode.



L'église de Bannes.



La grotte dite de Secundinus à Bannes.

La vie au désert ou les chemins de la sainteté

Ad sanctitatis summa : c'est au désert qu'Amand atteindra les sommets de la sainteté comme le souligne son biographe. Mais pour accéder à ce stade de la vie spirituelle, l'ermite doit emprunter le chemin difficile de l'ascèse.

Dans les légendes hagiographiques et l'imaginaire populaire, la grotte est intrinsèquement liée au mode de vie de l'ermite : elle symbolise à la fois l'isolement et la pauvreté. Les ascètes périgordins n'ont pas dérogé dans ce domaine à leurs modèles orientaux. La *Vita s. Sori* est la seule pourtant à en donner une description précise et assez réaliste. Après avoir quitté ses compagnons, Sour partit à la recherche d'un lieu où il pourrait accomplir sa vocation d'anachorète. Ses errances le conduisirent jusqu'au bord de la Vézère. La présence de nombreuses cavités naturelles, creusées dans la falaise qui domine la rivière, offrait un cadre tout à fait adapté. Sour choisit donc une grotte qu'il aménagea sommairement : ouverture fermée avec des branches d'arbres liées avec des tiges d'osier pour échapper au danger que représentaient les bêtes sauvages. Plus tard pour fuir la foule de ses adeptes et admirateurs, l'anachorète décida de se reclure en s'enfonçant dans les profondeurs d'une grotte (*Vita s. Sori*, 5). La tradition populaire a conservé le souvenir de cette grotte de l'ermite qui est restée jusqu'à l'époque contemporaine un lieu de pèlerinage réputé où s'accomplissaient de nombreux miracles³⁰.

En principe donc pas d'ermite sans grotte. Tant et si bien que lorsque celle-ci n'existe pas, la tradition populaire, souvent relayée par des historiens locaux, en a inventé une : grotte de Secundinus à Bannes, grotte de saint Amand et bien sûr grotte de saint Avit³¹. Une lecture attentive de la *Vie* de saint Avit montre pourtant assez clairement que l'ermite habitait non dans une grotte, mais plutôt dans une cabane de pierres sèches, telle qu'il en existe encore dans la région. Après avoir quitté Bannes, Avit et son compagnon trouvèrent un site favorable à leur installation, ils y construisirent une cellule avec une petite quantité de pierres « *aedificavit de lapidibus modicae quantitatis cellulam* » et à proximité un oratoire dédié à la Vierge Marie : « *prope quam construxit in honorem Dei Genetricis Mariae vocatam Nostrae Dominae de Vallibus* ».

Saint Avit eut droit pourtant à sa grotte. Les historiens locaux du XIX^e et ceux du début du siècle suivant y apportèrent la caution de la recherche scientifique. L'abbé Chastaing obtint même une subvention de la Société historique et archéologique du Périgord (*BSHAP*, 1909, p. 37) pour fouiller

30. La carte de Belleyme mentionne un lieu-dit l'Ermitage, à un km environ à vol d'oiseau de Terrasson.

31. La grotte de Secundinus creusée dans les falaises calcaires qui dominent la Combe Molère à 2 km environ à l'ouest de l'église de Bannes, est toujours visitée. Saint Avit a même droit à deux grottes : la tradition hésite entre la grotte de la Justice, située au Treuil, et la grotte du Serpent à La Mailleraie dans la vallée.

cette grotte et conclut hâtivement à l'existence d'une cella mérovingienne qui ne pouvait être que l'oratoire bâti au VI^e siècle par saint Avit. Une étude récente a montré que ladite grotte ne renfermait aucune trace d'aménagement d'époque mérovingienne³². Au demeurant les ermites pouvaient très bien habiter des cabanes aménagées et utiliser les grottes nombreuses dans la région pour s'isoler et méditer.

« *Jejuniis, vigiliis orationibus* » (*Vita s. Aviti*, 14). Jeûne, veille et prière, ainsi se résume la vie de saint Avit pendant les quarante années passées dans son ermitage. Ce programme correspond à la représentation de la vie ascétique, fondée sur l'isolement et la pauvreté, qui favorisaient la prière et la contemplation. Les hagiographes insistent particulièrement sur cette louange continuelle (*die noctuque*) qui place l'ermite dans une espèce de communication angélique « *colloquiis angelorum* » (*Vita s. Aviti*, 14). Amand comme Avit consacraient donc leurs journées et leurs nuits à la prière et à la méditation « *laudes meditationibus* » (*Vita s. Aviti*, 10).

On peut regretter que les hagiographes s'en tiennent aux poncifs traditionnels en insistant davantage sur la quantité et l'accumulation de prières en un mot sur la performance que sur la nature de cette prière et donc la spiritualité des ermites. Ainsi on apprend que saint Sour disposait d'un siège planté de clous à hauteur de sa tête pour l'empêcher de s'endormir, mais le contenu de sa prière nous échappe (*Vita s. Sori*, 8). On peut penser que celle-ci était nourrie de la lecture de la Bible et notamment des Psaumes. Les ermites assistaient également à la messe mais n'officiaient pas : aucun d'entre eux n'ayant accédé apparemment à la prêtrise³³.

« *Otiositas inimica est animae* »³⁴. Saint Benoît qui voyait dans l'oisiveté le principal ennemi du moine recommandait comme remède le travail manuel quotidien. A s'en tenir aux récits des hagiographes, il semble bien que les ermites périgordins aient préféré la prière et la contemplation aux activités manuelles, celles-ci demeurant très secondaires. Après avoir construit de leurs mains leur cellule (saint Avit) et un petit oratoire, les saints hommes préfèrent se décharger sur leurs serviteurs de ces contingences matérielles ou confier leur sort à la miséricorde de Dieu quand la disette menace (miracle des chameaux chargés de vivres dans la *Vie* de saint Front ou encore miracle du cerf qui vient s'écraser au pied d'une falaise dans la *Vie* de saint Sour). L'auteur de la *Vita s. Sori* nous présente Sour et ses deux compagnons (Amand et Cyprien) « tirant la charrue à la manière primitive » :

32. B. et G. Delluc, « Quelques vestiges gravés de la grotte du Serpent à Saint Avit-Sénieur », dans *BSHAP*, 1997, p. 591-599. L'inscription la plus ancienne consacrée à saint Avit date du milieu du XIX^e siècle.

33. Sour, Amand et Cyprien avaient reçu le même jour la tonsure dans le monastère de Genouillac (*Vita s. Amandi*). Ils étaient clercs mais pas prêtres.

34. *Réale de saint Benoît*. chapitre 48.

mais cette activité agraire est davantage perçue comme un moyen de mortification « pour s'humilier », précise l'hagiographe, que comme un véritable travail.

On notera une constante cependant : la présence de la vigne près de l'ermitage. Dans le miracle du vin produit en abondance, le bienheureux Sour envoie un de ses serviteurs aller cueillir trois grains de raisin dans la vigne près de sa cellule. De même Avit avait reçu mission de cultiver une vigne située près du monastère de Bonneval : c'était la condition imposée par l'abbé au bienheureux Avit pour qu'il puisse s'installer dans son ermitage, situé tout près de cet établissement (*Vita s. Aviti*, 9). Le vin nécessaire à la liturgie mais aussi le vin que buvaient sans modération exagérée les moines. Comme dans nombreux autres domaines, saint Benoît conseillait la mesure : « une hémine de vin suffit à chacun pour la journée » (*Règle...*, chap. 40).

L'existence d'un jardin « *hortum* » est attestée dans la *Vie* de saint Avit. Il était contigu à la cellule de l'ermite qui y élevait des abeilles. C'est l'occasion pour l'hagiographe d'introduire le miracle du voleur puni (*Vita s. Aviti*, 15). Un robuste voleur à la réputation bien établie dans la région s'introduisit nuitamment dans ce jardin avec la ferme intention de dérober du miel. Il se précipite sur l'essaim le plus riche et se dispose à l'emporter. Mais ses efforts demeurent vains, son corps privé de tout mouvement. Pendant trois jours et trois nuits il resta immobile comme une statue, « *statua immobilis* ». Après avoir confessé ses fautes, le voleur sera délivré par saint Avit.

Des mortifications corporelles mais pas excessives

Les évêques gaulois se sont toujours opposés aux tentatives trop excentriques (comme le stylitisme) et se sont efforcés d'assurer une certaine maîtrise de la vie érémitique en favorisant la rédaction de règles³⁵. Les *Vies* de saint Amand et de saint Avit y font une allusion expresse : le premier observe la règle dans toute sa rigueur. Le biographe de saint Amand s'efforce de mettre en évidence l'accord de l'abbé sollicité par les ermites pour quitter la vie cénobitique et gagner la solitude du désert.

Si la modération est conseillée, la vie au désert ne se caractérise pas moins par la mortification des sens et les privations de nourriture. Les ermites portent tous évidemment le cilice : chacun y ajoute des « fantaisies de son cru ». Amand vaquait toujours pieds nus en toute saison, tel le prophète Isaïe au point que ses pieds blessés grouillaient de vers. Sour porta toute sa vie le même vêtement taillé dans la peau d'un cerf et sous ce vêtement une longue chaîne attachée autour du cou et qui lui tombait sur la poitrine. Avit fut accusé par les moines de Bonneval de préférer la vermine à la compagnie des

35. On peut rappeler l'échec de la tentative du diacre Vulfalaïc attiré par le modèle oriental de stylitisme et rappelé à l'ordre par son évêque : « Cette voie que tu suis n'est pas droite et toi, être obscur tu ne saurais te comparer à Siméon d'Antioche, qui se tenait sur une colonne. Du reste le climat de ce lieu ne te permet pas de supporter une telle épreuve. Descends plutôt et demeure avec les frères que tu as groupés à tes côtés ». Grégoire de Tours. *Historia Francorum*, VIII, 15.

frères. Dépouillé de ses vêtements, le corps d'Avit apparut rongé jusqu'à l'os de plaies purulentes dans lesquelles grouillaient des vers.

Jeûne et abstinence s'imposent comme deux des fondements essentiels de l'ascèse. Sour ne mangeait qu'une fois par jour et en petite quantité. Amand ajoutait des jours de jeûne à ceux qui étaient prescrits par la Règle. Avit enfin se signala par une rigueur excessive dans ce domaine aux yeux des moines de Bonneval qui lui reprochaient d'aller au-delà de ce qu'exigeait la règle : « Pourquoi ne se contente-t-il pas de suivre les prescriptions de la Règle en matière de jeûne ? ». Avit distribuait aux pauvres toute la pitance de la semaine que les moines voisins lui apportaient chaque samedi. Ces derniers attribuaient ce zèle « à la témérité et à l'orgueil » de leur collègue (*Vita s. Aviti*, 10).

Si l'on ne meurt pas de faim dans le désert périgordin, celui-ci ne peut être considéré comme un lieu où règne l'abondance. Les ermites se nourrissaient très frugalement, d'herbes, de fruits sauvages et de tout ce que la nature pouvait leur fournir ainsi que des produits qu'ils cultivaient dans leur jardin (*hortum*), lorsque celui-ci existait. Quand menace la famine, les ermites peuvent compter sur l'intervention miraculeuse de Dieu pour les tirer d'affaires. C'est l'arrivée providentielle de 70 chameaux chargés de vivres qui met fin à la famine qui menaçait saint Front et ses compagnons. De même saint Sour et ses compagnons sont sauvés par la chute providentielle d'un cerf du haut d'une falaise, qui fournira la nourriture salvatrice. Dans les deux cas le chef de la communauté dut faire face aux murmures de mécontentement de ses adeptes³⁶. Si les rigueurs du jeûne et de l'abstinence sont aisément surmontées par le maître, elles paraissent dépasser les limites de ce que peuvent supporter ses compagnons moins aguerris.

Le désert des ermites périgordins vu par les hagiographes

« *Tant de monde autour de lui qui ne désirait rien tant que la solitude* » (*Vita s. Aviti*, 5). Par cette phrase le biographe de saint Avit résume parfaitement ce que l'on peut considérer comme le paradoxe principal auquel sont confrontés tous les ermites, tiraillés entre leur désir de solitude et l'afflux de population attirée par leur notoriété.

Le désert (en grec *erêmos*) est par définition le lieu retiré et inhabité qui sert de refuge aux moines et ascètes à la recherche de la solitude et de l'isolement. En réalité l'ermite se trouve rarement seul. Tant dans leurs voyages que sur les lieux de leur retraite définitifs, les ermites périgordins ont toujours dans leur suite un ou deux compagnons. Sour, Amand et Cyprien

36. « *murmurabant eo quod parva esset in heremo esca* » (*Vita s. Fronti*).

ont entrepris ensemble leur pérégrination vers le Périgord. Après leur séparation, Sour s'installa sur les bords de la Vézère avec deux disciples pour le seconder, qualifiés de « *ministros* » Bonitus et Principius (*Vita s. Sori*, 9). De même Avit entreprit son voyage vers son pays d'origine, le sud du Périgord, avec un compagnon, Benoît, qui mourut assez rapidement en un lieu appelé Mauregius³⁷. Après avoir organisé de dignes funérailles à son disciple, Avit reprit alors son chemin et arriva à Bannes où il trouva un nouvel adepte, Secundinus, sur lequel l'hagiographe ne s'étend guère³⁸. L'iconographie locale le présente en guerrier farouche, casqué et cuirassé, tenant d'une main une lourde épée et de l'autre un oriflamme sur lequel on peut lire cette devise « *ense et aratro* ». Cette représentation fait partie d'un retable que l'on peut voir dans l'église de Varennes, dédiée à saint Avit.

Les pouvoirs thaumaturgiques de l'ermite s'expriment de son vivant par la réalisation de nombreux miracles qui attirent une foule de fidèles à la recherche d'une guérison. La solitude tant désirée est ainsi troublée par cet afflux de population. Le biographe de saint Avit reste relativement discret dans ce domaine. Il ne cite guère que 4 miracles dont un seul de guérison, mais précise qu'il en existait bien d'autres³⁹. Le biographe de saint Sour fait de son héros un thaumaturge réputé, « il rend la vue aux aveugles, la parole aux muets, l'audition aux sourds ». C'est pour expliquer la renommée du saint qui parvient jusqu'à la cour du roi Gontran et introduire ainsi le miracle de la guérison du roi sur lequel l'hagiographe s'étend assez longuement (*Vita s. Sori*, 12 à 16). La venue du roi Gontran avec une partie de sa cour, pas moins de deux mille personnes « *duobus fere milibus* », le banquet organisé pour fêter sa guérison, autant d'éléments qui transforment le désert en une véritable annexe de la cour du roi mérovingien.

Pour fuir la foule l'ermite a encore la ressource de s'enfoncer dans les profondeurs d'une grotte pour y mener une vie de reclus, comme le fit saint Sour. Mais ce nouveau mode de vie accroît encore la renommée de sainteté du personnage et suscite de nombreux émules. Le reclus résista pendant 14 ans ou 40 ans selon les versions, mais finalement vaincu, il fut contraint de quitter sa grotte pour prendre la tête de la petite communauté qui s'était formée spontanément : il lui donna une règle, construisit une église, dédiée à saint Julien, créa une école et un « *xenodochium* » pour les hôtes de passage. Sour jetait les bases du futur monastère et du bourg de Terrasson. Il est notable de remarquer que les quatre ermites périgordins ont été des fondateurs de communautés monastiques (abbaye bénédictine de Saint-Sour

37. Lieu indéterminé que l'on peut situer dans une zone forestière entre Lanquais et Bannes.

38. « *Quidam probabilis vitae nomine Secundinus majoris familiaritatis gratia viro Dei conjungitur* » (*Vita s. Aviti*, 13).

39. Le voleur de miel puni et guéri, le démon découvert et chassé, un Bordelais guéri d'un empoisonnement et une biche sauvée des chasseurs. L'hagiographe ajoute : « Tous ces miracles et d'autres encore le rendirent célèbre dans toute la région » (*Vita s. Aviti*, 15, 16, 17, 18).

de Terrasson) ou canoniales (chapitres de Saint-Amand-de-Coly, Saint-Avit-Sénieur et Saint-Cyprien) qui ont donné elles-mêmes naissance à de gros bourgs. Nous sommes loin du désert originel, peuplé de serpents et de dragons.

L'auteur de la *Vita Ia* de saint Front nous livre une description du désert purement imaginaire. Ce désert exotique, où cheminaient les chameaux en toute liberté, c'est le désert d'Égypte transplanté sur les bords de la Dordogne. Rien d'étonnant à cela puisque l'hagiographe, en panne d'inspiration et surtout de documentation, insère dans son récit un passage recopié littéralement de la Vie d'un ascète égyptien, saint Fronton de Nitrie, qu'il agrémente de quelques noms de lieux pour donner une couleur locale. Ainsi Front, qui était originaire de Lanquais, revient dans sa région natale et s'installe au bord de la Dordogne en un lieu dénommé « Noiaoilus » dans lequel les historiens du Périgord ont cru reconnaître Nojals⁴⁰. Les vivres venant à manquer, les compagnons du saint commencèrent à se plaindre. C'est alors que le biographe place l'épisode fameux des 70 chameaux chargés de vivres, envoyés par le gouverneur Squirius, qui pourtant avait chassé Front et ses compagnons de Périgueux.

« *Per arbusta difficulter* ». En réalité le désert des ermites occidentaux s'identifie principalement au bois et à la forêt, comme le souligne le biographe de saint Avit : le saint homme et son compagnon allaient par monts et par vaux à travers les forêts épaisses qui s'étendaient au sud de la Dordogne (*Vita s. Aviti*, 12 et 13). De même Sour, après avoir quitté ses compagnons, traverse des forêts opaques « *pererrat inter opaca nemorum* » (*Vita s. Sori*, 5). La forêt est le domaine de la sauvagerie et du mal, symbolisés par les serpents et les dragons. Le premier acte de saint Front est de libérer la région de ces forces du mal en détruisant le fameux dragon (la Gratusse). Le désert forestier peut aussi servir de refuge aux vestiges du paganisme. Avant de s'installer et de fonder son oratoire, saint Avit détruit un temple païen dans lequel il n'y avait pas moins de 3 000 statues d'idoles (*Vita s. Aviti*, 13). Le désert est ainsi rendu à la civilisation par l'action salvatrice de l'ermite. La description du site choisi par saint Sour révèle chez son auteur un réel sentiment de la nature : une source d'eau vive jaillissait de la falaise qui surplombait une vaste plaine dans laquelle s'écoulait la Vézère (*Vita s. Sori*, 5). Le désert est devenu un havre de verdure.

Tout ne relève pas cependant de l'imagination pure et simple de l'hagiographe. L'itinéraire suivi par saint Avit au sud de la Dordogne semble bien correspondre à une réalité géographique que pouvait observer l'hagiographe. Le saint homme évite Lanquais, son pays d'origine et arrive à

40. Sauf que Nojals est assez éloigné de la Dordogne : « *ad locum qui vocatur Noiaoilus super fluvium Doroniae* » (*Vita s. Fronti*).

Mauregius, lieu non identifié où est enseveli Benoît son compagnon de voyage. La petite église de Varennes (Lanquaysset ou Petit Lanquais) a conservé le souvenir des origines de saint Avit (l'église lui est dédiée) qu'elle associe à celui de Secundinus (curieuse statue d'un retable qui orne l'autel) mais aussi à celui de saint Front représenté dans un vitrail. Pour se déplacer les ermites empruntaient volontiers les axes de communication. L'itinéraire de saint Avit suit la vallée de la Couze et aboutit à Bannes où passait la voie romaine Périgueux-Agen. Bannes est présenté comme un bourg (*vicus*) dont l'église était dédiée au martyr oriental saint Pantaléon ⁴¹. En suivant toujours probablement la vallée de la Couze, Avit et son nouveau compagnon arrivent en un lieu que l'hagiographe ne mentionne pas mais qui deviendra Notre-Dame du Val. La localisation exacte de cet oratoire fondé par saint Avit et dans lequel reposa sa dépouille mortelle jusqu'à sa translation en 1118 dans la grande église qui porte son nom reste inconnue ⁴².

L'érémitisme a tenu incontestablement une place importante dans le Périgord méridional. L'existence d'un couvert forestier abondant et étendu a favorisé ce mouvement qui aurait connu deux temps forts, le premier au VI^e et le second au XII^e siècle ⁴³. Cette étude a été consacrée aux seuls ermites précurseurs (Amand, Avit, Cyprien et Sour). Les légendes hagiographiques qui leur sont consacrées, rédigées plusieurs siècles après leur mort, obéissent aux règles du genre. Le portrait et le comportement des ermites sont largement occultés par des modèles stéréotypés de même que certains thèmes ou idéaux véhiculés par ces légendes nous révèlent en réalité les pensées de ceux qui les ont écrites. Ce qui compte en effet pour les hagiographes c'est moins la vérité historique ou l'authenticité de leur héros que les vertus qu'ils cherchent à promouvoir.

Il est donc impossible d'affirmer que nos ermites aient vraiment vécu au VI^e siècle excepté saint Cyprien mais qui n'aurait pas été ermite mais plutôt abbé selon le témoignage de Grégoire de Tours. Ce qui importe dans le fond c'est moins la vie hypothétique de ces saints que tous les témoignages de piété qui se sont concrétisés dans de nombreuses œuvres d'art des plus modestes (statue de Secundinus à Varennes) aux plus grandioses, les églises de Saint-Amand-de-Coly et de Saint-Avit-Sénieur.

J.-C. I.

41. Saint Pantaléon aurait précédé saint Martin comme titulaire de l'église.

42. La découverte d'une épitaphe dans une église dédiée à saint Saturnin (Saint-Cernin des Fossés) pose problème. Le corps de saint Avit, *confessor Christi*, reposait dans cette église (Corpus des Inscriptions n° 55). Or l'auteur de la *Vita s. Aviti* précise bien que jusqu'à aujourd'hui (au moment où il rédigeait son texte) le corps de saint Avit reposait toujours dans l'oratoire qu'il avait bâti et où il était mort, c'est-à-dire Notre-Dame du Val.

43. Le second illustré par Géraud de Salles. On peut citer aussi les ermites de Grand Mauroux près de Castillonnes (dans le Cartulaire de Cadouin n° LXIII p. 43).

Témoignages gravés dans une prison du château de Grignols

par Serge AVRILLEAU

Histoire résumée du château de Grignols

Les premières bases du nouveau château de Grignols, le « *castrum novum de Granholio* », semblent avoir été édifiées vers la fin du XII^e siècle. L'ancien château qui l'a précédé, le « *castrum vetus* », encore dénommé aujourd'hui « Le Château-Vieux », consistait en un ensemble de trois mottes, encore visibles, séparées par des fossés et sans doute antérieures au X^e siècle où subsistent les restes d'un donjon carré en pierre peut-être du X^e siècle. La distance qui sépare les deux sites est de mille mètres. Le premier château dominait la vallée du Vern, à l'est du site futur du nouveau château qui fut construit à la pointe d'un éperon naturel fossoyé artificiellement, ce qui lui conféra son emprise triangulaire.

Une très ancienne famille de seigneurs de Grignols existait aux X^e et XI^e siècles. On cite une « Nonia de Grignols », née vers 980, qui épousa Géraud de Montignac vers l'an 1000. Sa fille Aïna aurait apporté la terre de Grignols aux comtes de Périgord. Cette première famille de seigneurs s'est éteinte à la fin du XI^e siècle. En 1135, un certain Boson était comte de Grignols et devint comte de Périgord après le décès de son cousin Hélias V Rudel, sous le nom de Boson IV ¹.

1. A. Jouanel, *BSHAP*, 1933, t. LX, p. 212-222, 258-274, 326-336.



Château de Grignols, « Côte Chaude ».

Au début du XIII^e siècle, Archambaud, comte de Périgord, abandonne à Bosaon de Grignols, son neveu, tous ses droits sur le château et la châtellenie, ce qui sera confirmé en 1215 par Hélias VIII Talleyrand, comte de Périgord. Grignols devint dès lors l'un des fiefs de cette illustre famille par sa branche cadette et le restera pendant plus de mille ans. A son retour de croisade avec saint Louis, Bosaon reconstruisit sans doute une partie du château. Hélie de Talleyrand, seigneur de Grignols, entre 1277 et 1320, avait pris le parti du roi d'Angleterre et avait épousé Agnès de Chalais qui lui apporta le château de ce nom. La famille alla s'y établir au détriment de Grignols qui devenait résidence secondaire et les remparts du XIII^e siècle ne furent pas modifiés pour cette raison. En 1326, Raymond de Talleyrand, seigneur de Grignols, concède certaines franchises et libertés aux nobles et habitants de Grignols². En 1337, des réparations sont effectuées au château par Raymond de Talleyrand qui adopte le parti du roi de France. Ces travaux de fortification (chemin de ronde, créneaux, châtelet d'entrée) sont justifiés par la guerre de Cent Ans. Le fils de Raymond se nomme Bosaon et le fils de Bosaon s'appelle Hélie. En 1376, le maréchal de Sancerre fait prisonnier Bosaon et s'empare du château.

Au XIV^e siècle, Grignols était toujours aux Talleyrand : François était échanson du roi en 1401. Jean fut chambellan de Charles VIII de 1473 à 1513 et chevalier d'honneur d'Anne de Bretagne ce qui explique la présence de roses et d'hermines sculptées sur la cheminée de la cuisine. On doit à Jean de Talleyrand les deux pavillons du XVI^e siècle, inspirés par la Renaissance qui eut tant de succès à la cour de Louis XII après la guerre de Cent Ans. En 1575,

² A. Jouanel *BSHAP*, 1930, t. LVII, p. 279-292

Julien de Talleyrand était seigneur de Grignols. En 1584, Grignols fut assiégé par des huguenots de Bergerac, sans succès. C'est Turenne qui parvint à prendre le château en 1587. Aux exactions des protestants succédèrent les protestations des Croquants et, en 1594, quinze mille hommes assiégèrent Grignols.

En 1613, Daniel de Talleyrand était à la tête du comté de Grignols. Son fils Henri, favori de Louis XIII, fut exécuté sur les ordres de Richelieu. La fronde causa la perte du château de Grignols puisque, le 20 juin 1652, Balthazar, commandant l'armée de Condé, renversa la courtine est à l'aide d'une artillerie venant de Périgueux. Le propriétaire était André de Talleyrand. Sa veuve Marie de Courbon fut inhumée au château en 1681. En 1756, Gabriel Marie de Talleyrand Périgord fit dresser un inventaire qui constatait que le château était en ruines. Il ne manquait que la Révolution pour manquer de respect aux témoignages sculptés de la féodalité révolue. On notera que Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, le célèbre « Diable boiteux », ne vient sans doute jamais à Grignols. En 1830, Grignols cessa d'être chef-lieu de canton au profit de Saint-Astier. En 1879, Elie Roger Louis de Talleyrand-Périgord, prince de Chalais, légua ses terres charentaises et périgordines aux Hospices de Chalais qui vendirent le château en 1902 à M. Jouanel.

Le donjon et sa prison

On trouve de nombreuses mentions des prisons du château de Grignols :

- En 1588, les protestants, cantonnés à Grignols, font des prisonniers dans le plat pays et dans la banlieue de Périgueux. Ce sont les maires et consuls de cette ville qui font délivrer les captifs ³.

- En 1594, la garnison de Grignols retient un certain nombre de prisonniers pour les tailles. Les « gentilshommes » les font travailler à leurs héritages sans les payer. Une centaine d'hommes moururent en prison. La révolte des Croquants s'en suivit : ils élargirent les prisonniers survivants ⁴.

- L'inventaire de 1756, qui donne le château comme une ruine, mentionne cependant que la prison est en assez bon état ⁵.

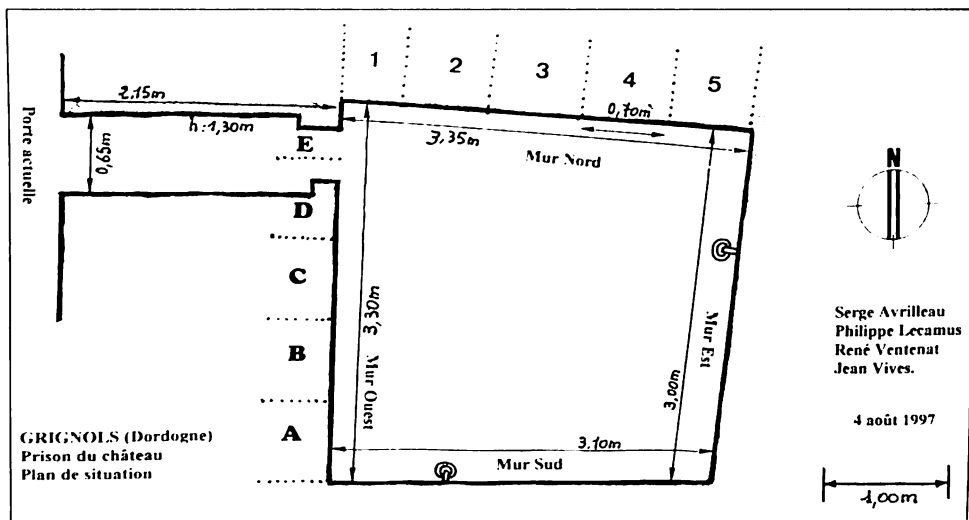
- En 1830, quand Grignols perdit son statut de chef-lieu de canton, ses prisons furent officiellement désaffectées et tombèrent en ruine. Leur toiture et la voûte en berceau de l'une d'elle (celle qui nous intéresse) s'effondrèrent. Un fermier, le sieur Cuménal, dont le père et les aïeux étaient gardiens de prisons pendant tout le XVIII^e siècle, continua d'habiter une salle couverte du pavillon sud. Il la quitta après 1870 ⁶.

3. Archives départementales de la Dordogne (A.D.D.), fonds Périgord, t. 169, p. 147.

4. *BSHAP*, 1902, t. XXIX, p. 464.

5. A.D.D., B 516.

6. A. Jouanel, *BSHAP*, 1933, t. LX, p. 273.



A la base du donjon carré qui contient la prison, à l'angle est, subsistent des assises pouvant dater du XII^e siècle ⁷. M. Sagne, propriétaire du château vers 1980, fit restaurer les voûtes effondrées et reconstruire la tour carrée. Cette tour carrée formait à l'origine un petit donjon auquel on accédait par une porte en plein cintre située vers le sommet du côté nord-ouest. Cette porte donnait accès, à partir d'une courtine, à une petite salle haute établie sur une voûte en berceau haute de 8 mètres. La partie basse de ce donjon n'avait aucune ouverture et celle qu'on y voit maintenant a été aménagée ultérieurement pour utiliser la tour comme cachot. On n'y pénétrait antérieurement que par un *oculus* ménagé dans la voûte qu'on a malheureusement pas reconstitué et qui devait ressembler à celui de l'oubliette du château du Puy, à Saint-Astier, ou mieux à celui du donjon du château de Bourdeilles ⁸.

La prison du donjon

La geôle, accessible actuellement au niveau de la cour intérieure, est un quadrilatère dont les côtés mesurent respectivement 3,35 m au nord, 3 m à l'est, 3,10 m au sud et 3,30 m à l'ouest : on y pénètre, en se courbant, par un couloir étroit et bas de 2,15 m de longueur, 0,65 m de largeur et 1,30 m de hauteur, aboutissant dans l'angle nord-ouest de la pièce.

7 A. Jouanel, *BSHAP*, 1933, t. LX, p. 218.

8 B et G. Delluc, M. Lantonnat, P. Vidal, *BSHAP*, 1968, t. VC, p. 210-212.

On y voit deux anneaux de fer scellés dans la muraille, l'un sur la face est, l'autre sur la face sud. Les voûtes sont à 8 m et, à 3,40 m de hauteur, on distingue des crochets de fer. Deux lucarnes étroites sont les seuls éclairages de ce sombre espace : l'une en haut de la paroi ouest, l'autre au niveau de la voûte, en haut de la paroi nord.

Dans quelles pitoyables conditions, des prisonniers ont-ils eu le courage d'exprimer leurs sentiments, leur rancœur, leurs convictions religieuses ou manifesté leurs derniers messages de désespoir ? Nul ne peut répondre à leur place et il reste aux générations futures le devoir d'interpréter ces précieux témoignages de tant de douleurs historiques. En 1970, A. Jouanel avait signalé la présence de nombreux graffiti dans le donjon du château de Grignols ⁹.

Nous nous contenterons ici et aujourd'hui d'en faire la description technique avant que des circonstances inattendues ne les fassent disparaître. Lors d'une première visite que nous fîmes il y a quelques années cette prison était hérissée d'échafaudages : la tour venait d'être reconstruite et la chance a voulu que ces dessins rupestres aient été totalement épargnés durant les travaux, à moins que les maçons, avertis, aient eu un respect conscient pour ces antiques vestiges.

Les graffiti

Les multiples manifestations graphiques de la prison du château de Grignols se répartissent principalement sur les murs nord et ouest qui pouvaient seuls bénéficier d'un éclairage rasant pourtant parcimonieux venant de la porte ou des faibles rais lumineux issus des hautes lucarnes. Les parois est et sud présentent quelques dessins épars et peu nombreux. Ces graffiti entrent dans la catégorie I de la classification que nous avons établie récemment ¹⁰ et particulièrement IF.

Pour en faire le relevé complet, nous avons procédé par l'application d'un film plastique transparent et par transposition directe du dessin, à main levée sur ce film au moyen d'un feutre à pointe polyacétate (xylène, toluène). Cette encre indélébile pouvant toutefois être rectifiée en cas de remords au moyen de l'acétone. Nos films de 0.70 m de largeur furent tendus verticalement et joints entre eux par rubans adhésifs, depuis le niveau du sol jusqu'à 2.50 m de hauteur. Ces bandes verticales furent repérées au nord par des chiffres de 1 à 5 et à l'ouest par des lettres de A à E. Les gravures des panneaux est et sud, moins nombreuses, ont été relevées et repérées individuellement.

9. A. Jouanel, *BSHAP*, 1970, t. XCVII, p. 38.

10. S. Avrilieu, *BSHAP*, 2001, t. CXXVIII, p. 429-460.

Les deux principaux types de dessins, exécutés à l'aide d'une pointe de métal, sont des croix cerclées qu'il est généralement convenu d'appeler « croix celtiques », terme que nous avons utilisé par commodité, sans préjuger aucunement de leur signification symbolique, et des figures géométriques constituées par des traits parallèles et d'autres perpendiculaires, qu'il est d'usage de dénommer « grilles ». On trouve aussi des croix latines ordinaires, des dessins anthropomorphiques, des bannières et des blasons. On a affaire, semble-t-il, à des expressions chrétiennes, d'autres ésotériques, et certaines d'ordre nobiliaires ou militaires qui caractérisent ordinairement ce type de messages mystiques en de tels lieux. Si les « grilles » sont assez courantes (j'en ai observé sur les parois de la grotte de Jovelle à La Tour-Blanche le jour où je l'ai découverte), en revanche, les « croix celtiques » sont beaucoup plus rares et constituent toute l'originalité des graffiti de la prison du château de Grignols.

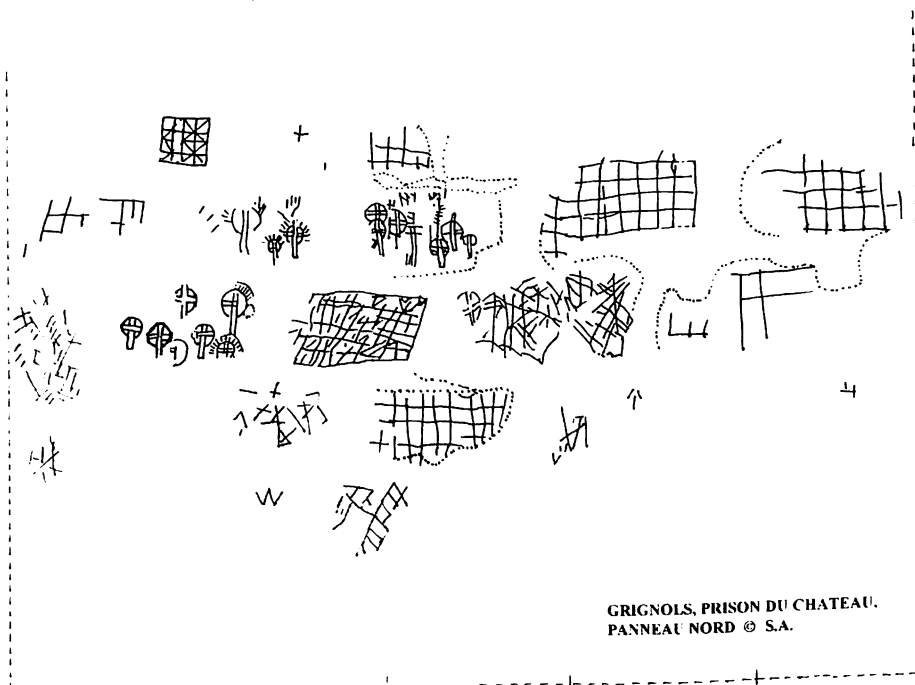
On observera que les dessins ont été exécutés sur la surface des pierres de taille et non sur les joints de mortier qui sont ici beaucoup trop grossiers, ce qui procure à l'ensemble une impression de régularité de répartition.

S. A.

Grignols, prison du château, panneau nord

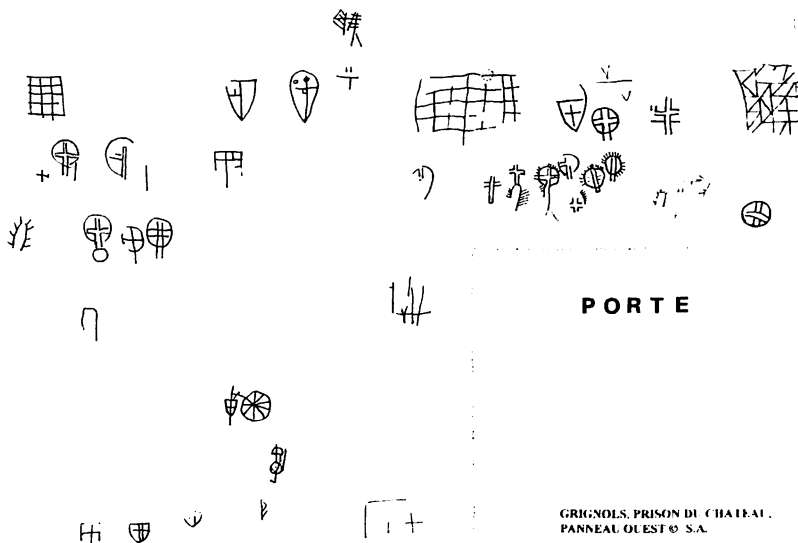
| N° | Description sommaire | Hauteur | Distance angle gauche | Bande * |
|----|---|----------|-----------------------|---------|
| 1 | Mélange de traits non déchiffrés (contre l'angle gauche) | 1.70 | 0.20 / 0.50 | 1 |
| 2 | Vestige d'une grille aux mailles de 6 cm de côté | 2.50 | 0.20 / 0.55 | 1 |
| 3 | Marelle carrée de 17 cm de côté (4 carrés de type Union Jack) | 2.50 | 0.70 | 1-2 |
| 4 | Ensemble de sept croix celtiques | 1.70 | 0.70 | 1-2 |
| 5 | Trois croix celtiques | 2.10 | 1.00 | 2 |
| 6 | Petite croix latine | 2.50 | 1.15 | 2 |
| 7 | Vestiges d'une grille oblique | 1.20 | 1.00 / 1.60 | 3 |
| 8 | Vestiges d'une grille oblique (ou losangique) | 1.50 | 1.00 | 2-3 |
| 9 | Grille horizontale | 1.50 | 1.40 | 3 |
| 10 | Grille oblique (distances prises en son centre) | 1.80 | 1.40 | 4 |
| 11 | Ensemble de sept croix celtiques | 2 / 2.30 | 1.40 / 1.80 | 3 |
| 12 | Grille horizontale incomplète aux mailles de 6 cm de côté | 2.70 | 1.70 | 3 |
| 13 | Vestiges d'une grille ébauchée ou effacée | 1.50 | 2.70 / 2.90 | 4+5 |
| 14 | Croix celtique ou grille oblique | 1.75 | 2.00 / 2.20 | 3-4 |
| 15 | Grille horizontale aux mailles de 6 cm de côté | 2.30 | 2.20 | 4 |
| 16 | Grille horizontale aux mailles de 6 cm de côté | 2.30 | 3.00 | 5 |
| 17 | Petite flèche dirigée vers le haut | 1.50 | 2.40 | 4 |
| 18 | Vestige de grille oblique ? (en forme de VI) | 1.30 | 2.30 | 4 |

* Bandes : il s'agit des lés (ou laizes) de films transparents, d'une largeur de 0.70 m. tendus verticalement contre les parois. Nous avons tendu 5 bandes sur la paroi nord (numérotées de 1 à 5) et 5 bandes sur la paroi ouest (références de A à E).



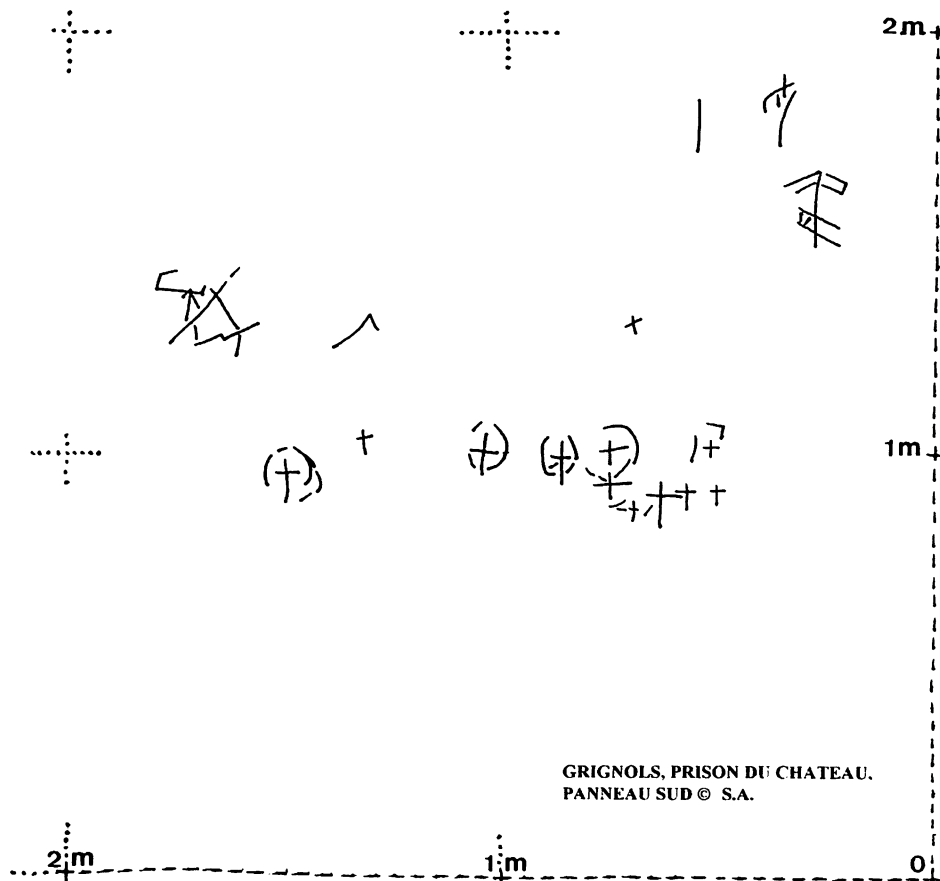
Grignols, prison du château, panneau ouest

| N° | Description sommaire | Hauteur | Distance angle gauche | Bande * |
|----|---|-----------|-----------------------|---------|
| 19 | Quadrillage simple et partiel (grille) | 0,15 | 0,40 / 0,55 | A |
| 20 | Blason en pal, coupé | 0,15 | 0,60 | A |
| 21 | Signe non déchiffré (trait sinueux) | 1,15 | 0,40 | A |
| 22 | Signe à rayons (ressemblant à un insecte) | 1,50 | 0,12 | A |
| 23 | Ensemble de trois croix celtiques | 1,50 | 1,40 / 1,80 | A-B |
| 24 | Une petite croix (à une seule potence) | 1,70 | 0,20 | A |
| 25 | Deux croix celtiques | 1,80 | 0,30 et 0,60 | A |
| 26 | Grille | 2,00 | 0,10 / 0,30 | A |
| 27 | Blason difforme | 0,20 | 0,90 | B |
| 28 | Signe non déchiffré à traits croisés obliques | 0,20 | 1,20 | B |
| 29 | Signe complexe comprenant cercle, traits, arbalète | 0,37-55 | 1,30 | B |
| 30 | Ensemble comprenant roue à rayons, écu écartelé sur hampe | 0,75 | 1,05 / 1,26 | B |
| 31 | Petite grille à mailles de 4 cm | 1,80 | 1,00 | B |
| 32 | Ecu parti, coupé à dextre | 2 / 2,15 | 1,10 | B |
| 33 | Ecu italien écartelé en croix | 2 / 2,20 | 1,40 | B |
| 34 | Trait en rapport avec autre écu ? croix celtique ? | 2,15 | 1,60 | C |
| 35 | Vestige d'une maille oblique | 2,40 | 1,60 | C |
| 36 | Grille à larges mailles | 2,00 | 2,10 | C-D |
| 37 | Vestige d'une croix celtique | 1,80 | 2,00 | C |
| 38 | Traits non déchiffrés (mauvaise grille ?) | 1,40 | 1,80 | C |
| 39 | Traits : vestiges d'une mauvaise grille ? | 0,40-50 | 1,60 | C |
| 40 | Ensemble de huit croix celtiques rayonnantes | 1,80/ 2 m | 2,10 / 2,60 | D |
| 41 | Ecu écartelé en croix | 2,00 | 2,45 | D |
| 42 | Deux signes en V | 2,15 / 20 | 2,60 et 2,65 | D |
| 43 | Groupes de signes divers dont deux petites croix | 1,75 | 2,80 à 3,00 | E |
| 44 | Croix celtique | 1,65 | 3,10 | E |
| 45 | Grille à traits horizontaux et obliques | 2 / 2,20 | 3,20 | E |
| 46 | Croix alésée en partie potencée, sans cercle | 2,00 | 2,80 | E |



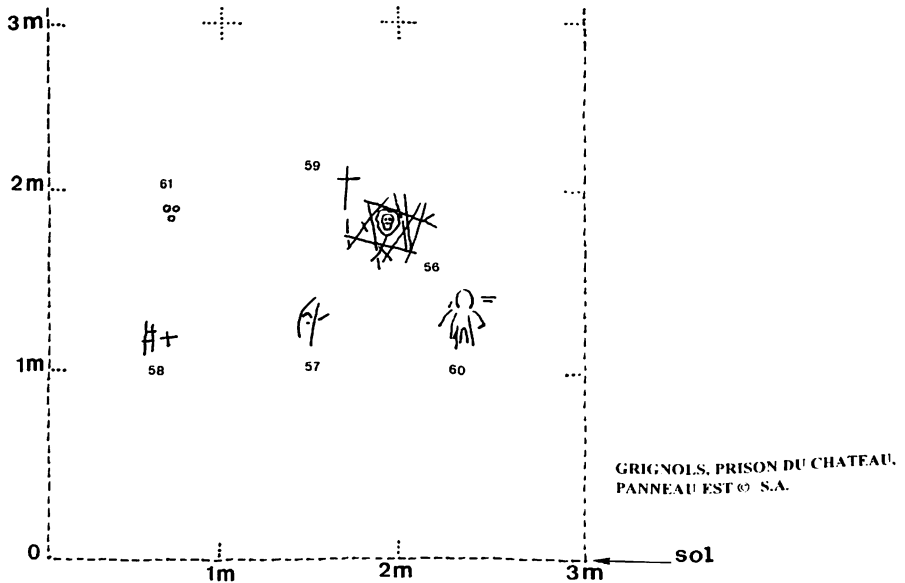
Grignols, prison du château, panneau sud

| N° | Description sommaire | Hauteur | Distance angle gauche | Bande * |
|----|---|---------|-----------------------|---------|
| 47 | Enchevêtrement de traits non déchiffrés | 1,35 | 1,70 | Horiz. |
| 48 | Deux traits formant un dessin tectiforme | 1,25 | 1,30 | |
| 49 | Croix dans un cercle inachevé | 0,90 | 1,50 | |
| 50 | Croix latine simple | 1,00 | 1,30 | |
| 51 | Ensemble de trois croix cercelées | 1,00 | 0,70 / 1,20 | |
| 52 | Ensemble de cinq croix latines et traits divers | 0,90 | 0,60 / 0,70 | |
| 53 | Un trait vertical simple | 1,85 | 0,55 | |
| 54 | Dessin non déchiffré (signature ?) | 1,85 | 0,35 | |
| 55 | Dessin non déchiffré (tectiforme ?) | 1,60 | 0,28 | |



Grignols, prison du château, panneau est

| N° | Description sommaire | Hauteur | Distance angle gauche | Bande * |
|----|--|---------|-----------------------|---------|
| 56 | Traits genre étoile de Salomon encadrant un visage | 1,85 | 1,98 | Horiz. |
| 57 | Dessin non déchiffré | 1,25 | 1,50 | |
| 58 | Traits en échelle (grille ?) et petite croix grecque | 1,20 | 0,60 | |
| 59 | Grande croix latine profonde (20 cm) | 2,00 | | |
| 60 | Silhouette humaine (10 cm) et signe = | 1,35 | 2,35 | |
| 61 | Trois cupules en triangle | 2,20 | 1,65 | |



Le chanoine Jean Talpin érudit du XVI^e siècle

Essai de biographie et de bibliographie

par Denis CHAPUT-VIGOUROUX

Pour tout passionné de bibliophilie ancienne, la découverte d'un ouvrage méconnu du XVI^e siècle reste toujours un grand moment ; a fortiori s'il s'agit d'une œuvre rare et oubliée. Tel est le cas d'un livre de Jean Talpin Instruction à tous chrestiens publié en 1568, dont il ne restait plus aucun exemplaire identifié dans les bibliothèques parisiennes, même à la Bibliothèque nationale de France, et découvert fortuitement chez un libraire parisien.

Jean Talpin, qui eut, dit-on, Montaigne pour élève à Bordeaux, fut principal du collège de Périgueux et chanoine théologal de la cathédrale. Auteur d'une quinzaine d'ouvrages de théologie, de morale et d'éducation entre 1564 et 1578 et par là même l'auteur périgourdin le plus prolifique du XVI^e siècle, il est cité élogieusement par François de Belleforest dans sa Cosmographie Universelle. Il reste néanmoins aujourd'hui bien oublié même dans les cénacles périgordins. Nous avons donc profité de la redécouverte de l'un de ses ouvrages pour glaner et mettre en ordre les informations parcellaires contenues dans les rares publications le concernant et en dresser une nouvelle bibliographie.

Jean Talpin serait né au commencement du XVI^e siècle à Coutances ¹, petite ville au sud-ouest de Saint-Lô à une quarantaine de kilomètres à vol d'oiseau du Mont-Saint-Michel. Nous ignorons presque tout de ses études et de sa famille (le patronyme Talpin n'est guère normand). Il ne semble pas avoir laissé de traces dans cette région. Nous savons seulement qu'il eut un frère que nous retrouverons avec lui à Périgueux en 1558. Talpin aurait fait ses études comme boursier au collège d'Harcourt à Paris, l'actuel lycée Saint-Louis, boulevard Saint-Michel. Sa présence dans cet établissement renommé peut s'expliquer par le fait que le collège d'Harcourt ait été fondé par un Coutançais, Raoul d'Harcourt, et toujours dirigé par des Normands, majoritairement originaires de Coutances ².

Montaigne élève de Talpin au collège de Guyenne à Bordeaux ?

Talpin semble arriver en Guyenne en 1538 ³ et enseigne jusqu'en 1543 au collège de Guyenne à Bordeaux (appelé aussi collège d'Aquitaine). Il fut *régent* ⁴ de la sixième classe [enfants de onze à douze ans] au cours de la première partie de ce séjour bordelais ⁵, puis occupa un autre poste dont nous ignorons le grade.

Au collège de Guyenne, il aurait eu Montaigne pour élève. Cette thèse fut initiée et ardemment défendue par Joseph Saint-Martin ⁶, grand spécialiste de Montaigne et de La Boétie, dans un important article hélas passé inaperçu.

1. La Croix du Maine et du Verdier, *Les bibliothèques françaises*, Paris, édition Rigoley de Juvigny, 1772-1773, tome I, p. 591 (premières éditions 1584 et 1585). Sa naissance est signalée « à Coutances, vers 1504 » dans la *Nouvelle bibliographie normande 1886-1912* (de N.N. Oursel). Voir aussi l'avertissement du *Traicté des ordres et dignitez de l'Eglise* daté d'août 1567 où Talpin nous parle de sentiments et de religion « depuis soixante ans », ce qui pourrait laisser penser qu'il serait né vers 1507. Concernant Coutances, Talpin n'oubliera pas sa patrie natale car nous relevons que son *Traité des ordres et dignitez de l'Eglise* est dédié à Arthur de Cossé, évêque de Coutances (1560-1587) puis abbé commendataire de l'abbaye du Mont-Saint-Michel (1570-1587). Dans sa préface de *La Police chrestienne*, il parle de « nostre ville de Perigueux (nostre je l'appelle encore que je sois de l'Evesché de Coustance en Normandie...) ».

2. H. L. Bouquet, *L'ancien collège d'Harcourt et le lycée Saint-Louis*, Paris, 1891, p. 199 et 220.

3. Roger Trinquet, *La jeunesse de Montaigne, ses origines familiales, son enfance et ses études*, Paris, Nizet, 1972, p. 421, sans citer ses sources. Prénommé par erreur Jacques dans l'index.

4. Les régents étaient en général de jeunes enseignants qui cherchaient à s'assurer, dans l'exercice momentané du professorat, la possibilité d'obtenir un diplôme qui les mènerait à une carrière plus agréable.

5. Archives départementales de la Gironde, 3 E 6263 (notaire Fredaigne, recueil 1543, anciennes réf. 279-3), acte du 12 juin 1543. En fait, on peut limiter à 1541 ou 1542, l'enseignement de Talpin en sixième classe, car il est dit dans ce texte que Talpin était « naguère régent de la sixième classe ».

6. Joseph Saint-Martin, « L'homme d'entendement de Précepteur de Montaigne », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne (B.S.A.M.)*, 3^e série, n° 11-12, 1959, p. 6-15.

le seul consacré jusqu'à présent à Talpín. Il nous y expose son intime conviction de voir Talpín professeur de Montaigne vers 1540-1541. Aussi nous paraît-il indispensable d'en présenter un résumé accompagné de quelques commentaires.



Portrait de Montaigne. Les Essais de Michel seigneur de Montaigne, Paris, chez Michel Nivelle, 1608. Première édition ornée d'un portrait de Montaigne, gravé par Thomas de Leu.

Montaigne, de par sa première éducation uniquement en langue latine, était de ce fait un latiniste exceptionnellement doué dès son plus jeune âge, mais ne lisant que peu couramment le français, à l'inverse de ses camarades de classe⁷. Cette situation très particulière obligea son père à trouver un compromis pour son entrée en 1539 au collège de Guyenne, qu'il intégra en classe de huitième ou septième.

7. Voir également : Roger Trinquet, « Les origines de la première éducation de Montaigne et la suprématie du latin en France entre 1530 et 1540 », *B.S.A.M.*, 4^e série, n° 16, 1968, p. 23 et suiv., ainsi que l'excellent ouvrage du même auteur *La jeunesse de Montaigne...* *op. cit.*

Dans les *Essais* ⁸, Montaigne se remémore ses souvenirs de collégien : « Le premier goust que j'eus aux livres, il me vint du plaisir des fables de la *Métamorphose* d'Ovide. Car, environ l'aage de sept ou huict ans [soit 1540 ou 1541], je me desrobois de tout autre plaisir pour les lire : d'autant que cette langue estoit la mienne maternelle... Là, il me vint singulierement à propos d'avoir affaire à un homme d'entendement de precepteur, qui sceut dextrement conniver à cette mienne desbauche, et autres pareilles... S'il eut esté si fol de rompre ce train, j'estime que je n'eusse raporté du college que la haine des livres, comme fait quasi toute nostre noblesse. Il s'y gouverna ingenieusement. Faisant semblant de n'en voir rien, il aiguisoit ma faim, ne me laissant qu'à la desrobée gourmander ces livres, et me tenant doucement en office pour les autres estudes de la regle. » Ce précepteur particulier, « homme d'entendement », serait Talpin qui aurait donc permis au jeune Montaigne d'éveiller son esprit en lui permettant de lire certains auteurs latins absents du programme.

Bien que l'argumentation de Saint-Martin soit plutôt bien orientée et démonstrative, essentiellement sur le plan chronologique (Montaigne était présent en 1540/1541, Talpin était professeur de sixième de 1540 à 1543 ⁹, donc Talpin a eu Montaigne comme élève), nous sommes toutefois réservés sur cette assertion. Il y eut peut-être et sans doute plusieurs classes de la même section ou bien des classes divisées en sous-section. Restons prudents.

De plus, jamais Montaigne ne nomme Talpin dans les *Essais* contrairement à d'autres de ses professeurs ¹⁰. Ce serait, d'après Saint-Martin, à cause du manque de notoriété de Talpin à l'inverse des autres enseignants cités par Montaigne. On peut également se poser la question de savoir si Talpin fut également son précepteur de chambre particulier (rôle qui était un des principaux bénéfiques des régents) ? Le mystère demeure entier pour l'instant ¹¹.

8. Michel de Montaigne, *Essais*, Collection la Pléiade Œuvres complètes, éd. 1962, livre I, ch. XXVI, p. 175.

9. Sur la période d'enseignement de Talpin en sixième classe, voir note 5.

10. *Essais, op. cit.*, livre I, ch. XXVI, p. 173. Montaigne cite Nicolas Groucchi, Guillaume Guerente, George Bucanan et Marc Antoine Muret et fait quelques commentaires élogieux sur ceux qui furent ses précepteurs domestiques (sur les trois premiers personnages cités qui côtoyèrent Talpin, voir notes 20, 21 et 17).

11. L'hypothèse Montaigne élève de Talpin a été reprise par Donald Frame. L'américain Donald Frame, un des plus grands montaignistes du XX^e siècle aujourd'hui disparu, a fait paraître en 1965 aux Etats-Unis une biographie de Montaigne qui est aujourd'hui encore une référence. Elle ne sera traduite en français qu'en 1994 : Donald Frame, *Montaigne, une vie, une œuvre 1533-1592*, trad. de l'anglais par Jean-Claude Arnould, Nathalie Dauvois et Patricia Eichel, Paris, éd. H. Champion, 1994. Il s'appuie simplement sur le texte de Saint-Martin, sans apporter de renseignement, de source ou de piste supplémentaire.

L'enseignement au collège de Guyenne à Bordeaux et le différend avec son principal

Evoquons à présent le collège de Guyenne où Talpin enseigna. Il fut créé en 1533 à Bordeaux pour remplacer le vieux collège des Arts ou collège de Grammaire fondé en 1441. Son premier principal Jean de Tartas, qui dirigeait jusque là et avec éclat le collège de Lisieux à Paris, fut vite remplacé pendant l'été 1534 par le Portugais André de Gouvéa. Gouvéa¹², jusqu'alors principal du collège Sainte-Barbe à Paris, jouissait déjà d'une solide réputation en arrivant à Bordeaux. Il sut s'entourer de collaborateurs compétents. A partir de 1535, le collège prit véritablement son essor pour devenir le plus grand collège provincial du royaume¹³. Montaigne écrivit même qu'il fut « le meilleur de France »¹⁴. Cet essor est en particulier dû à la personnalité de son principal. André de Gouvéa, dont les relations dans le milieu de l'enseignement parisien et les qualités diplomatiques firent merveille. Tout le Sud-Ouest avait les yeux tournés vers Bordeaux où les élèves affluaient. « La réussite était telle que la jeunesse bordelaise, naguère inculte et paresseuse, brûlait maintenant de s'instruire¹⁵. Entraîné dans cet admirable mouvement de la renaissance des lettres, Bordeaux secouait la poussière de l'ignorance, et, oubliant un peu les joies mercantiles, prenait goût aux luttes oratoires et aux choses de l'esprit... Le niveau des études s'élevait rapidement »¹⁶. Cette renommée a donc dû inciter Pierre Eyquem, sous-maire de Bordeaux dès 1536, à envisager d'y mettre son fils Michel.

Parmi les professeurs présents à Bordeaux aux côtés de Talpin citons quelques noms prestigieux : Buchanan¹⁷, Elie Vinet¹⁸, Antoine de

12. André de Gouvéa (vers 1497-1548) : de nationalité portugaise, celui que Rabelais appela « *Engoulve Moutarde* », fut professeur et principal au collège Sainte-Barbe à Paris, recteur de l'université de Paris, puis principal du collège de Bordeaux. Il répondit à l'appel du roi du Portugal et alla à Coïmbre fonder un collège en 1547, accompagné de Buchanan, Grouchy, Vinet (cf. notes 17, 18 et 20). Pour Montaigne, « *Andreas Goveanus, nostre principal, comme en toutes autres parties de sa charge, fut sans comparaison le plus grand principal de France* » : *Essais*, livre I, ch. XXVI, p. 176.

13. Roger Trinquet, « Les débuts mouvementés du collège de Guyenne », *B.S.A.M.*, 4^e série, n° 2, avril-juin 1965.

14. *Essais, op. cit.*, livre I, ch. XXVI, p. 174 : [son père l'envoya] environ mes six ans au college de Guienne, très florissant pour lors, et le meilleur de France.

15. *La jeunesse de Montaigne, op. cit.*

16. E. Gaullieur, *Histoire du collège de Guyenne*, Paris, 1874, p. 131. Voir également Reinhold Dezeimeris, *De la renaissance des lettres à Bordeaux au XVI^e siècle*, Bordeaux, 1864 et Genève, Slatkine Reprints, 1970.

17. George Buchanan (1506-1582). Grand humaniste écossais et personnage de premier plan en Europe. Professa en France de 1528 à 1561, date à laquelle il retourna en Ecosse et embrassa le protestantisme. Fin latiniste, auteur de tragédies, poète et traducteur. Professeur au collège de Guyenne à partir de 1539.

18. Elie Vinet (1509-1587). Humaniste et érudit bordelais originaire de Saintonge. Professeur en 1539 puis principal de 1562 à 1585 au collège de Guyenne, il suivit André de Gouvéa fonder le collège de Coïmbre au Portugal en 1547 puis revint à Bordeaux. Historien, archéologue, traducteur de grec, éditeur de textes, humaniste complet, son œuvre principale est une édition critique d'Ausone.



Une classe au XVI^e siècle.

Gouvéa ¹⁹, Grouchy ²⁰, Guérente ²¹. Les débuts de Talpin se firent donc sous les meilleurs auspices avec la fine fleur des enseignants du royaume.

Nous ne savons pas vraiment quelle discipline Talpin enseigna car les textes le mentionnant sont rares.

Tout au plus devine-t-on que Talpin était proche de son collègue Guérente. En effet, nous le trouvons témoin dans un acte du 23 avril 1542 ²² où Guérente s'appretait à quitter le collège pour rejoindre Paris et Buchanan.

A la fin de l'année 1540, Talpin prête de l'argent, huit écus d'or pour être précis, à son principal André de Gouvéa, dont la situation financière ne semblait pas des meilleures. Gouvéa prétendait avoir réglé ses dettes, mais Talpin affirmait sous serment n'avoir jamais été remboursé. Cette dette resta impayée en juin 1543 ²³. Talpin, ayant sans doute eu vent du départ possible

19. Antoine de Gouvéa (vers 1505-1566). Frère d'André, fut pendant trois ans professeur au collège de Guyenne puis enseigna la philosophie à Paris, enfin le droit notamment à Toulouse, Cahors et Grenoble. Poète à ses heures.

20. Nicolas de Grouchy (vers 1510-1572). Professeur de grec au collège Sainte-Barbe à Paris, puis au collège de Guyenne à Bordeaux vers 1542 et enfin au collège de Coimbre au Portugal. Il a dirigé le collège de La Rochelle et a composé des ouvrages en latin et des traductions françaises du portugais.

21. Guillaume Guérente. Normand comme Grouchy et Talpin, a suivi le même parcours que Grouchy. Auteur de tragédies.

22. Archives départementales de la Gironde, série E, notaire Fredaigne, n° 6262 (anciennes réf. 279-2), acte du 23 avril 1542. Nous n'avons pu malheureusement retrouver cet acte dans l'énorme recueil 3 E 6262 de l'année 1542. Nous reprenons donc simplement Saint-Martin qui signale que cet acte contenait la signature latinisée de Talpin, *Tualpinus*.

23. Archives départementales de la Gironde, 3 E 6263, notaire Fredaigne, recueil 1543 (anciennes réf. 279-3), acte du 12 juin 1543 et *B.S.A.M.*, 1959, *op. cit.*

de Gouvéa qui s'apprêtait alors à faire un séjour au Portugal, réclama son dû, en vain. Il décida (la mauvaise foi de son supérieur était-elle en cause ?) de quitter Bordeaux, et laissa une procuration afin de poursuivre le recouvrement de ses créances. Nous apprenons qu'outre les huit écus d'or dus par Gouvéa, faisaient également défaut 10 écus d'or prêtés à un certain Guillaume Mesnard, serviteur du seigneur d'Agassac, pour lequel André de Gouvéa s'était d'ailleurs porté caution. Puis 37 francs bordelais et sols tournois, prix de 40 boisseaux de froment vendu à un prêtre de la paroisse de Sainte-Eulalie.

L'élève Jehan du Sault et la famille de la Chassaigne

Mais outre les dettes que nous venons d'évoquer, il était dû à Talpin de l'argent pour ses cours, de « Maistre Jehan de Lachassaigne, seigneur de Chatellus au nom et comme curateur de Jehan du Sault son neveu, la somme de quatre escutz au dict constituant due pour le salaire de ce que le dict constituant a tenu le dict Jehan du Sault en sa chambre l'an mil cinq cens quarant ung au Colliège de cette ville ». On voit, d'après ce document, que Talpin avait l'habitude d'être précepteur domestique et que les meilleures familles de la région lui confiaient leurs enfants.

Cet acte est de première importance pour connaître l'environnement de Talpin. On le voit en effet être en relation avec la famille La Chassaigne, famille célèbre et particulièrement influente dans le bordelais.

Jehan, cité dans cet acte, est le fils de Jean de la Chassaigne, premier du nom et qui fut procureur général en la cour de parlement de Bordeaux (vers 1460 - après 1521). Nous savons peu de choses sur Jehan, l'interlocuteur de Talpin : en revanche son frère Geoffroy de la Chassaigne (1491-1565) savant légiste, devint second président du parlement de Bordeaux. L'élève de Talpin, Jehan du Sault semble être le fils d'un premier mariage de Marie de la Chassaigne, sœur (?) des deux frères La Chassaigne, mariage contracté avec Martin du Sault, seigneur d'Agassac (actuellement château viticole renommé du Médoc) : mais nous n'avons pu établir la filiation certaine ²⁴. Il est intéressant de noter que les familles La Chassaigne et Eyquem (de Montaigne) contracteront au moins deux alliances : la fille de Geoffroy, Adrienne (ou Adriane) se maria en 1546 avec Raymond (Ramon) Eyquem (1513-1563) oncle de Michel de Montaigne. Surtout, la petite fille de Geoffroy, Françoise de la Chassaigne (vers 1545 - après 1602) s'unira en 1565 avec le grand Montaigne.

24. O'Gilvy, *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*, Bordeaux, 1856, et reprint à Paris, éditions du Palais Royal, 1973, t. 1, p. 396-398, Généalogie de la Chassaigne et p. 180. Voir également Théophile Malvezin, *Michel de Montaigne, son origine, sa famille*, Bordeaux, Lefebvre, 1875, p. 77.

En juin 1543, *Maistre Jehan Talpin* est qualifié de « maistre ès arts, naguieres regent de la sixième classe ».

Talpin quitte le collège pour prendre la direction de celui de Périgueux à une date inconnue. Quelques lignes dans la préface d'un de ses ouvrages nous laisse toutefois supposer qu'il séjourne à Bordeaux en 1546 et 1548 ²⁵.

L'historien du collège de Guyenne nous dit que « quelques années après [Bordeaux] il fut nommé chanoine à Périgueux ».

Talpin, principal du Collège de Périgueux et chanoine théologal

Au vu du texte cité plus haut, nous sommes enclins à penser que Talpin quitta Bordeaux pendant l'été 1543. Vint-il directement à Périgueux ?

Dans sa remarquable biographie sur Belleforest ²⁶, Michel Simonin ²⁷ fait de ce dernier l'élève de Talpin au collège de Périgueux dès 1543. En effet, dans la *Cosmographie Universelle* ²⁸, Belleforest nous parle ainsi de Talpin et de Périgueux :

« Vous y voyez un college bienourny de regents [professeurs], et où les escoliers de tout le pays affluent, où j'ay veu presider pour Principal ce docte et vertueux docteur Talpin Theologal a present en l'Eglise cathedrale de Perigueux ».

Nous sommes quelque peu réservés sur cette interprétation. Rien, selon nous, ne permet de déduire de cette phrase « où j'ay veu presider pour Principal... Talpin » que c'est en tant qu'élève que Belleforest a rencontré Talpin pour la première fois. Ce fut peut-être au cours d'un séjour ultérieur à

25. Préface de *La Police chrestienne* : « et si est-ce que les sages & providens gouverneurs de cette ville ne peuvent obvier à une si curieuse peste qui advint il y a environ de vingt un à vingt deux ans [1546], que ne sussent en un moys remarquées quatorze cens maisons fermées pour une fois comme estant infectionnées de cette peste... et pour une autre fois... [1548] ».

26. Michel Simonin, *Vivre de sa plume au XVI^e siècle ou la carrière de François de Belleforest*, Genève, Droz, 1992, p. 29. François de Belleforest (1530-1583), écrivain professionnel et historiographe de France, publia une œuvre très abondante et diverse : traductions, compilations, traités d'histoire, œuvres romanesques et poétiques, en vers et en prose. Son ouvrage le plus connu, sa monumentale *Cosmographie universelle* (1575) adaptée de Munster, à la fois atlas et recueil historique et touristique, est aujourd'hui encore consulté avec profit. Il contient notamment le *Vray Pourtraict de la ville de Perigueux* ainsi que quelques pages du plus grand intérêt concernant le Périgord. Voir note 29.

27. Michel Simonin (1947-2000) spécialiste mondialement connu pour ses travaux sur la littérature et la civilisation française du XVI^e siècle. Auteur de biographies de Ronsard et Charles IX, il préparait une édition des œuvres de Montaigne.

28. François de Belleforest, *La Cosmographie Universelle de tout le monde*, Paris, Nicolas Chesneau ou Michel Sonnius, 1575, col. 206 et 196.



Plan dit de Belleforest, Le vray Pourtraict de la ville de Perigueux extrait de la Cosmographie Universelle..., Paris, N. Chesneau, 1575, agrandissement du quartier au pied de la cathédrale où se trouvait le collège de Périgueux et où Talpin enseigna. La porte de l'Aubergerie est indiquée en L, le moulin fortifié de Saint-Front en M.

Périgueux et dans la région. Mais là, les choses se compliquent car nous n'avons pu retrouver un passage certain de Belleforest à Périgueux entre cette époque 1543/1545 et les années 1570 ²⁹.

Belleforest doit sans doute penser à Talpin quand il écrit : « Cette ville de Perigueux est illustree de plusieurs hommes rares en sçavoir, de grande sagesse, loyaux et entiers en leur jugement, et exerçans en toute integrité la justice » ³⁰. En effet, il consacre à Talpin une note en marge du texte. *M. Jean Talpin docteur Theologal a Perigueux*, comme pour mettre évidence les mérites de cet homme.

29. Denis Chapat-Vigouroux, *Le Périgord et les Périgourds dans La Cosmographie Universelle de François de Belleforest, 1575*, Texte, sources et notes, en préparation.

30. *La Cosmographie Universelle*, op. cit., col. 206.

Talpin peut-il avoir fourni de la documentation ou des renseignements à François de Belleforest ?

Cette question n'a jamais été posée car, c'est Belleforest qui l'écrit. François Arnault de la Borie fut la source principale – pour ne pas dire exclusive – de la partie du texte de la *Cosmographie* consacrée au Périgord³¹. Mais l'hommage rendu à Talpin par Belleforest (*docte*, peut-être un des *hommes rares en sçavoir*) nous incite à envisager de voir en notre personnage une source accessoire et ponctuelle dans la rédaction du chapitre consacré au Périgord.

Voyons à présent le cadre de travail de Talpin. A cette époque, le collège de Périgueux³², se trouvait dans le quartier Auberge, près de la porte de l'Auberge, au niveau de la place Hoche actuelle et des anciennes Archives départementales (voir en illustration un détail du *Vray Pourtraict* de Périgueux). Il existait depuis quelques années seulement, 1531 ou 1532 pour être précis. C'était l'époque où un peu partout en France de nombreux collèges éclosaient et prenaient leur essor. Rappelons que l'année suivante, en 1533, Bordeaux voyait son nouveau collège remplacer une modeste institution.

Hormis Belleforest (dont la présence reste toutefois à confirmer), nous ne connaissons aucun élève célèbre qui y fit ses classes, ni professeur de renom. Mais la rareté des documents sur cette période ne doit pas faire augurer d'une quelconque routine ou médiocrité dans le programme d'enseignement du collège. Pourtant Belleforest nous indique :

« ... duquel college sont sortis come du cheval Troien plusieurs gentils garçons, qui apres ont fait service au public, et fait preuve de leur premier apprentissage en cette escole sainctement instituee³³ ».

Sur ce collège, les textes nous font défaut pour mesurer son importance qui fut sans doute relative ; bien plus tard, en 1590-1591, soit une bonne vingtaine d'années après que Talpin l'eût dirigé, et alors que l'enseignement relevait des Jésuites, l'établissement comptait cinq classes de lettres et une de philosophie, encadrées par une vingtaine de jésuites³⁴.

Talpin fut chanoine théologal à Périgueux et se présentera ainsi dans chacun de ses ouvrages. Pour mémoire, le théologal était un membre du

31. A. Dujarric-Descombes, « Recherches sur les historiens du Périgord au XVII^e siècle », *BSHAP*, 1882, p. 162 et suiv., article Arnault La Borie. Reprint Slatkine, Genève, 1971, p. 13 et suiv. (voir note 29).

32. Ch. Lambert, « Le collège de Périgueux », *BSHAP*, 1927, p. 72.

33. *La Cosmographie Universelle*, *op. cit.*, col. 206.

34. *BSHAP*, 1927, p. 84.

chapitre cathédral ou collégial chargé d'enseigner l'Écriture Sainte ou la doctrine chrétienne. Cette fonction qui apparaissait encore dans les ordres diocésains il y a un demi-siècle, n'est plus indiquée au profit d'autres institutions (Instituts catholiques, séminaires universitaires). Le chapitre cathédral de Saint-Etienne de Périgueux a été transféré à la collégiale Saint-Front par ordonnance de Monseigneur Le Boux en 1669 (renseignements aimablement communiqués par le père Pommarède).

La peste de 1563 à Périgueux

Concernant Périgueux, il nous paraît important de nous attarder sur un extrait de la préface de la *Police chrestienne* où Talpin nous relate un épisode pénible de l'histoire de la ville, à savoir la peste qui y sévit vers 1563³⁵ : « il y a environ cinq ans³⁶, l'horrible pestilence qui y [Périgueux] advint, & telle qu'elle mist par terre plus que la tierce partie de tout un peuple : là où je veis rien n'avoir esté omis par tous messieurs de la ville, gens fort providens & bons politiques, de ce qui pouvoit & devoit estre faict par conseil singulier, jugement exquis, & resolution exacte des moyens & remedes salutaires pour pouvoir remedier aux premiers commencemens qui ne sembloient pas petites estincelles, lesquelles dussent apporter une telle flambe : mais ne fut possible de les estaindre tant la fureur de Dieu les allumoit vivement. Là le Maistre qui estoit pour lors Monsieur de Beaufort³⁷, homme de conseil tres prudent & le premier Consul, Monsieur de Tolmons³⁸ Advocat, non seulement sçavant Jure-consulte, mais docte aussi & resolu en toutes bonnes lettres, se y porterent si magnanimement... jusques à se mettre en presentissimes dangers, visitans & consolans les pestiferez, en aidant aux pauvres malades de tout secours pour leur donner curation, & en administrant à tous vivres necessaires pour leur sustentation : d'où ils meritent glorieuse memoire envers toute la posterité ».

35. Cet épisode n'avait pas échappé à l'érudition de notre devancier A. Rouméjoux qui en fait une courte mention dans sa *Bibliographie Générale du Périgord*, tome 3, p.134 et donne quelques détails supplémentaires : voir *BSHAP*, 1902, p.137, *Essai sur les guerres de religion en Périgord (1551-1598)*, sans sources ; l'auteur s'inspire peut-être de la préface de Talpin ?

36. La première édition de *La Police chrestienne* datant de 1568, il est donc possible de situer cette épidémie de peste en 1563 ou 1564 au plus tard, ce qui correspond au récit de Rouméjoux.

37. Bernard Jay de Beaufort, maire de Périgueux de 1562 à 1564, en 1569-1570 puis en 1597-1598. Loué par tous, maire exemplaire, il fut anobli en janvier 1593 pour services rendus à la royauté et à son pays. (cf. *BSHAP*, 1893, p. 117 et Mss 73, A.D.D.).

38. Nous n'avons pu identifier ce personnage, appelé *de Tolmôs* dans l'édition de 1567. Peut-être est-ce de Toullemont, conseiller cité en 1548 et en 1569 ? (Saint-Saud, *Magistrats des Sénéchaussées, Présidiaux et Elections du Périgord*, Bergerac, 1931, p. 85). Il n'apparaît pas dans les listes des consuls que nous avons consultées (Bibliothèque Nationale, Collection Périgord, tome 68, f° 127 et suiv. (microfilm 1 Mi 269, A.D.D.)).

Concernant cet épisode, Léon Lapeyre, ancien bibliothécaire de la ville de Périgueux et possesseur de l'ouvrage de Talpin d'où est extrait ce passage, écrivait en son temps : « Je n'ai vu nulle autre part les détails qu'il donne sur le malheur qui frappa notre ville. » Roumégoux nous apprendra que l'épidémie de peste dura d'avril 1563 à août 1564 : « le cri des mourants, l'odeur infecte des cadavres, faisaient de cette ville le tableau le plus effrayant de la misère humaine. Beaufort se multipliait avec la plus grande énergie et semblait se reproduire en mille endroits pour secourir les habitants malheureux ; lui seul et les consuls en avaient toute la peine ; les habitants les plus riches et les plus accrédités s'étaient éloignés. »

La tentation de diriger le collège d'Auch en 1558

Le provisorat de Talpin à Périgueux se passa vraisemblablement dans une certaine routine. Mais au bout de quelques années on peut supposer que, fort de son expérience dans les collèges de Guyenne à Bordeaux et à Périgueux, il eut des visées plus ambitieuses.

Était-ce pour cette raison qu'il fut contacté en 1558 dans le cadre de la succession du principal du collège d'Auch³⁹ ? Sa réputation avait-elle dépassé le diocèse ? En juillet 1558, le collège d'Auch, créé en 1546, se retrouve sans principal. Des yeux se tournent alors vers Jean Talpin. Un bourgeois d'Auch, Jean Vermeilh, qualifié de *lycentié et advocat* est envoyé vers Talpin « avec lettres de la ville et de M. de Cavaillon, vicaire ». Talpin vint aussitôt à Auch à la mi juillet 1558 pour s'entendre avec les consuls : « M. Vermeilh a admené M. Talpin pour estre principal... L'on doibt bien traiter M. Talpin et l'avoir pour principal⁴⁰ ».

Il retourne à Périgueux et s'accorde quelques jours de réflexion. Le 4 août, il envoie son frère⁴¹ à Auch : « Monsieur Talpin a envoyé son frere avec missive par laquelle dict qu'il sera en la dicte cité en brief pour faire ses provisions... [Il faut] qu'on recripve a M. Talpin qu'il vienne par le plus brief et qu'on desfraiera son frere. » Que se passe-t-il ensuite ? On ne le sait pas vraiment et les choses semblent traîner en longueur. Le 15 septembre 1558, le collège d'Auch est informé du refus définitif de Talpin alors qu'il paraît avoir

39. *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 1906, p. 148-149, repris dans M. Benetrix, *Un collège de Province pendant la Renaissance : les origines du collège d'Auch 1540-1590*, p. 71-72.

40. Archives départementales du Gers, archives communales d'Auch, délibérations consulaires, années 1556-1582, document BB5, f°30.

41. Le frère cadet de Talpin, qualifié de Junior, était également chanoine, sans doute à Périgueux (renseignement aimablement communiqué par Louis Grillon qui se rappelle avoir rencontré les Talpin Junior et Sénior au détour d'un texte. Références inconnues).

donné un accord de principe : « Le principal qui avoit promis venir regir et gouverner le colliege a mandé qu'il ne peut venir ⁴² ».

Nous ne connaissons pas les raisons du refus de Talpin, en revanche cet épisode nous montre un Talpin sur le départ, après avoir dirigé le collège de Périgueux, sans doute pendant plus de dix ans. Toutefois, une référence qui nous avait initialement échappé ⁴³ indique la nomination de Talpin en 1558 en qualité de principal du collège. Est-ce un document établi avant le refus définitif de Talpin ? Talpin a-t-il changé d'avis par la suite ? Toujours est-il que dans les villes qui l'ont marqué, au cours de sa vie d'enseignant, Talpin ne mentionne pas Auch dans la préface de *La Police chrestienne*.

Talpin et le collège d'Harcourt à Paris

De 1558 à 1564-1565, nous perdons un peu de vue Talpin. S'il n'enseigne pas à Auch, peut-être est-il toujours à Périgueux, où il est témoin de l'épidémie de peste, et prépare-t-il déjà des ouvrages qui seront publiés à partir de 1564 ?

Le père Dupuy ⁴⁴ nous apprend qu'il assiste au colloque de Poissy en 1561 ⁴⁵.

Nous retrouvons Talpin au collège d'Harcourt à Paris au plus tard en 1564. L'historien du collège d'Harcourt, Bouquet ⁴⁶, nous donne une liste des enseignants sous le provisorat de Nicolas Maillard. Or ce dernier est proviseur de 1557 à 1564. Si l'on se fie à cet auteur, Talpin est donc arrivé au collège d'Harcourt au plus tard en 1564. Puis Talpin, ancien boursier de ce collège, est signalé en 1567 pour s'étonner d'une situation abusive. Il s'offusque que certains régents puissent bénéficier de bourses alors que leur situation personnelle et financière n'est nullement préoccupante, loin s'en faut ⁴⁷. Il va même plus loin dans l'Épître au roi contenue dans son *Institution d'un Prince chrestien*, datée du collège d'Harcourt le 25 septembre 1567 ⁴⁸ où il demande « que les bourses... ne soient plus baillez aux riches, mais

42. A.D. Gers, *Ibid.*, f° 40.

43. A.D. Gers, *Ibid.*, f° 32 verso.

44. Jean Dupuy, *L'Etat de l'Eglise du Périgord depuis le christianisme*, Périgueux, Dalvy, 1629, p. 187.

45. Colloque de Poissy : célèbre assemblée religieuse tenue à Poissy en septembre et octobre 1561 à l'instigation de Catherine de Médicis et Michel de l'Hospital en vue d'un rapprochement entre catholiques et calvinistes. Elle fut un échec et comme toutes les disputes théologiques, elle n'avait fait qu'irriter encore plus vivement les esprits, sans profit pour la foi. Le seul résultat qu'elle produisit fut de creuser encore plus profondément le fossé entre catholiques et protestants. La lutte religieuse reprit de plus belle dans le cadre des Guerres de Religion de 1562 à 1598.

46. H. L. Bouquet, *L'ancien collège d'Harcourt et le lycée Saint-Louis*, Paris, 1891.

47. *Ibid.*, p. 199.

48. *Institution d'un Prince chrestien*, Paris, Chesneau, 1567, p. 67-68.



Le Paris de Talpin (Quartiers Saint-Michel et la Sorbonne) : le collège d'Harcourt et la rue Saint-Jacques (où exerçait son imprimeur). Détail du vray pourtrait... de Paris, Paris, Olivier Truchet, XVI^e siècle.

seulement aux pauvres, en faveur desquels ces dits collèges avoient été fondez ». Voilà qui est dit clairement et qui est très représentatif du franc-parler de Talpin ⁴⁹.

Enfin, notons que plusieurs de ses ouvrages contiennent des dédicaces datées du collège d'Harcourt d'août 1567 à mars 1568 ⁵⁰.

Nous ignorons précisément les raisons qui amenèrent Talpin à Harcourt. Comme nous l'avons dit au début de notre article, Harcourt fut fondé et dirigé par des Normands et particulièrement des gens originaires de Coutances sa ville natale. Durant son séjour parisien, Talpin travailla sous les provisorats de Nicolas Maillard de Coutances qu'il côtoya également au colloque de Poissy en 1561 et de Jean Allain d'Evreux.

49. Sur ce sujet, nous relevons une référence ancienne que nous n'avons pas exploitée : Bibliothèque de la Sorbonne, U.132, n° 6, p. 52. D'autre part, Talpin n'hésitait pas à exprimer clairement ses *desiderata* pour une plus grande justice dans les collèges où il passait. Ainsi, dès son premier poste de professeur au collège de Guyenne à Bordeaux s'étonnait-il de voir certains jeunes régents s'absenter assez régulièrement pour parfaire leurs études et retrouver leur poste plus facilement que d'autres (*La jeunesse de Montaigne*, p. 421, sans source).

50. Respectivement, *Traicte des Ordres et dignitez de l'Eglise, Instructions des curez et vicaires, Institution d'un Prince chrestien, La Police chrestienne, Examen et resolution de la verité, Instruction à tous chrestiens*.

C'est peut-être pendant cette période parisienne que Talpin obtint le grade de *docteur en théologie de l'université de Paris* (avant le 29 mai 1567), complétant son grade de *maistre ès ars* qui était le sien depuis au moins 1543.

Talpin, auteur d'une quinzaine d'ouvrages

De 1562 (et plus sûrement à compter de 1564) à 1568, Talpin va publier une quinzaine d'ouvrages. Dans les exemplaires consultés, Talpin se présente toujours dans la page de titre comme *Docteur et Chanoine Theologal à Périgueux*.

La bibliographie qui conclut cet article reprend en partie celles de Maleville⁵¹ et de Rouméjoux⁵². Grâce notamment à celles de La Croix du Maine et de du Verdier⁵³, aux ouvrages de Louis Desgraves, aux répertoires des livres imprimés au XVI^e siècle⁵⁴, aux index de la B.N.F et des bibliothèques parisiennes et à des collections privées, plusieurs titres et éditions différentes en français y sont ajoutés. Une liste de titres inconnus jusqu'à présent, en latin pour la plupart, figure à la suite ; ces derniers titres semblent être définitivement perdus.

Notons enfin que seul le Périgord, sa patrie d'adoption, semble avoir consacré une véritable étude à sa vie et sa bibliographie. Une unique publication normande nous a servi dans cet article : *La nouvelle bibliographie normande*, par N.N. Oursel, 1886-1912⁵⁵.

La première publication supposée, datée de 1562, par Roumejoux, sans plus de précision, nous semblait douteuse : *De l'essence du sacrifice de la messe*, sans nom d'imprimeur ni lieu. Mais la lecture attentive de *L'Estat de l'Eglise* de Dupuy⁵⁶ nous apprend que cet ouvrage aurait existé, publié en 1562 avec un titre quelque peu différent : *Deffense du sacrifice de la messe. anno. 1562* au lieu de *De l'essence du sacrifice de la messe* cité par Rouméjoux. D'après Dupuy, ce livre défend « le très auguste sacrifice de la

51. Maleville (de), *Bibliographie du Périgord au XVI^e siècle*, Paris, Aubry, 1861.

52. Rouméjoux, Bosredon et Villepelet, *Bibliographie générale du Périgord*, Périgueux, 1897 et suppléments.

53. La Croix du Maine et du Verdier, *Les bibliothèques françaises*, Paris, édition Rigoley de Juvigny, 1772-1773. La Croix du Maine, tome I, p. 591 et du Verdier, tome IV, p. 520 ; et reprint Akademische Druck, Graz Austria, 1969.

54. *Répertoire bibliographique des livres imprimés au XVI^e siècle* (deuxième édition), Baden Baden, Tome V, 1996, 411 p., concerne Poitiers et Reims.

55. Mentionnons pour mémoire les *Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg*, 1873, p. 534 qui contiennent quelques lignes approximatives que nous n'avons pas reprises. Nous remercions M. le directeur des Archives départementales de la Manche pour son aide.

56. *L'Estat de l'Eglise du Périgord*, op. cit., p. 187.

CONSEIL AV
 CHRESTIEN QVEL
 CHEMIN IL DOIT S'Y
 Prendre en tant de diuers sentiers
 de Religion.

PAR

MAISTRE IEAN TALPIN
 Docteur & Chanoine Theologal
 à Perigueux.

A POICTIERS,
 De l'Imprimerie de Bertrand Noscereau.

M. D. LXIIII.



INSTRVCTION
A TOVS CHRESTIENS
POVR ENTENDRE LA PRE-
paration & preue qu'ils doiuent faire d'eux-
mesmes, auant que se presenter à la sacree ta-
ble de nostre Seigneur Iesus Christ, pour di-
gnement y communier.

*Avec un Conseil special, & Exhortation aux Prestres,
 de reconnoistre leur estat, dignité & sainte profes-
 sion, pour avec grande reuerence & deuotion se pré-
 parer à celebrer & dire la s. MESSE.*

PAR M. I E A N T A L P I N,
Docteur & Chanoine Theologal
à Perigueux.



A P A R I S,
Chez Nicolas Chesneau, rue saint Jacques,
à l'enseigne de l'Escu de Froben,
& du Chesne verd.

1 5 6 8.

Avec Priuilege du Roy.



Conseil au Chrestien..., Poitiers, B. Noscereau, 1564. Bandeau gravé sur bois
(Crédit photographique Bibliothèque de Bordeaux).

messe » contre les calomnies de ce temps et réfute les erreurs du calvinisme. Aucun exemplaire n'est conservé à notre connaissance.

L'existence supposée de ce premier titre est cependant mise à mal par l'examen de l'épître dédicatoire du *Traicte des ordres et dignitez de l'Eglise* où Talpin énumère ses publications. D'après lui, son premier ouvrage imprimé fut le *Conseil au Chrestien*, imprimé à Poitiers [1564 pour le seul exemplaire subsistant] et qui se révèle être selon Talpin, un échec sur le plan typographique, avis que nous ne contredirons pas ⁵⁷.

Les ouvrages suivants de Talpin sortent des presses à partir de 1565 : tout d'abord à Reims, chez Jean de Foigny ⁵⁸, puis à Paris chez Nicolas Chesneau, à partir de 1567 (et peut-être dès 1565), à un rythme particulièrement soutenu. En effet, en quatre ans et à une cadence accélérée, au moins dix ouvrages voient le jour par l'entremise de Chesneau. Notons la complicité entre l'auteur et l'imprimeur ainsi que les liens étroits qui ne manquèrent pas de se nouer entre les deux hommes.

Les commentaires que nous avons pu retrouver sur Talpin sont rares et contrastés.

Pour Dupuy ⁵⁹, « il fut home tres entendu és escritures, és langues Grecques et Hebraïques, quoy que plus heureux en sa plume qu'en sa langue ; nous voyons encor ses livres si parfaitement elabourez, qu'ils ne nous laissent riè à dire de nouveau, tant en ceste matiere qu'és autres poincts

57. « lequel je feray reimprimer de nouveau, à cause qu'il avoit esté fort mal imprimé à Poitiers ». Ce sera chose faite en 1567 chez Chesneau à Paris. Mention dans Louis Desgraves, *Répertoire des livres bibliographiques imprimés en France au XVI^e siècle*, Poitiers, 5^e livr., 115, Baden-Baden, 1970, p. 83.

58. Jean de Foigny : un des premiers imprimeurs de Reims, ville où l'imprimerie apparaît seulement au milieu du XVI^e siècle, plus de 50 ans après Périgueux. Jean de Foigny s'y installe vers 1561 comme associé de Nicolas Bacquenois, proto-typographe de la capitale de Champagne. Nicolas Chesneau fonda une imprimerie presque en même temps. Tous deux firent même au moins une édition partagée en 1567. Jean de Foigny, imprimeur du Cardinal de Lorraine, est surtout connu pour son édition du Nouveau Testament. Il imprime pour Talpin *Résolution et accord des difficultés lesquelles sont aujourd'hui en controverse touchant la sainte messe* en 1565.

59. L'Etat de l'Eglise du Périgord, op. cit., p. 187.

controverse ». Cet avis tend à expliquer pourquoi Talpin a laissé plus de traces comme auteur, très prolifique, que comme enseignant. Dans son *Manuel du Libraire* ⁶⁰, Brunet nous dit que « Jean Talpin a mis au jour un très grand nombre d'élucubrations *ejusdem farinae* ⁶¹ que nous nous garderons bien de reprendre ». Pour Saint-Martin, « tous ces ouvrages de dogmatisme semblent mériter l'oubli ». Plus récemment, Michel Simonin regrette et constate que « Talpin n'a pas suscité l'étude que méritent ses nombreux ouvrages ».

Contenu et analyse des ouvrages de Talpin

Force est de constater que l'apologétique chrétienne de Talpin nous apparaît bien obscure quelque quatre siècles et demi plus tard. La morale générale, la formation des prêtres et les polémiques avec les protestants nous sont devenues bien étrangères. Malgré tout, au moins deux titres émergent de ses éditions : tout d'abord *L'Institution d'un prince chrétien*, dont nous avons dit un mot dans le paragraphe consacré au collège d'Harcourt (de l'« énorme défaut en l'abus des biens de l'église »), est à mettre en parallèle avec d'autres œuvres de la même époque à vocation pédagogique ⁶².

Il y aborde entre autres le bien fondé de la monarchie, le choix des conseillers des monarques (« le sage disoit qu'il aymerait mieux tomber entre les fameliques corbeaux qu'entre les mains des flateurs »), la justice et les vices qu'il faut combattre (« Que le prince ne craigne jamais de desplaire à son peuple quand il luy refuse ce qu'il demande contre Dieu »).

Dans l'autre ouvrage de Talpin qui a retenu notre attention, *La Police chrestienne* également dédié au roi Charles IX, l'auteur traite de nombreux aspects de la morale et des obligations des gouvernants à respecter et faire un bon usage de la médecine, la magistrature, la religion (« comment une Republique doit estre regie pour estre heureuse »). Une grande partie est également consacrée à des domaines qu'il connaît parfaitement : l'éducation et l'enseignement, l'intérêt de multiplier les créations de collèges tant pour les retombées économiques que pour le prestige d'une ville.

Nous retrouvons sa tolérance, son côté libéral et sa grande liberté de ton. Dans son exhortation à fuir l'oisiveté (« Les oysifs ne sont que songemalices ») ou dans sa présentation des devoirs dans un couple (« la

60. Brunet, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, Paris, éd. Firmin-Didot, 1878, supplément, col. 725.

61. *Ejusdem farinae* : de la même farine (pour établir une comparaison entre personnes ayant les mêmes défauts).

62. Comme par exemple *Le Galathée ou la maniere et fasson comme le gentilhomme se doit gouverner en toute compagnie* du sarladais Jean du Peyrat, Paris, Kerver, 1562 et le *Télémaque* de Fénelon. Voir sur ce point Pierre Barrière, *La vie intellectuelle en Périgord 1550-1800*, Bordeaux, Delmas, 1936, p. 66-68.

femme se doit tenir en la maison, sans trotter par voyages, ni mesmes aller babiller de maison en maison (ce qui est aussi deffendu aux veuves) ou se promener par la ville, la tete levee comme une biche », reconnaissons tout de même que son style nous fait sourire.

Dans *La Police chrestienne*, il est intéressant de noter la similitude de certaines idées avec Montaigne et ses *Essais* (livre I, ch. XXVI, *De l'institution des enfans*) qui paraîtront douze ans plus tard en 1580 : « Et pource qu'on demande en quel aage on doit mettre l'enfant aux lettres, nous respondons, qu'aussi tost que l'enfant a l'esprit capable de doctrine, comme aux uns à cinq ans, aux autres plustost, ou plus tard, il est bon de l'encommencer : mais tout bellement ou à plaisir, sans menace, sans verge, sans crainte et sans contrainte : car la science est libérale, et requiert aussi les esprits libéraux et libres... »

« Les pères et mères sont aussi fort reprochables qui ne considèrent pas prudemment à qui ils commettent leurs enfans, ayans plus de soing souvent de trouver quelques bons et diligens pallefreniers pour penser leurs chevaux et asnes, que de bons et sçavans precepteurs, pour bien instruire et nourrir leurs enfans : et ayments mieux espargner quelques souls... à la perdition et malheur de leursdits enfans, en les donnant à ineptes, ignorans, vitieux et avars maistres » (*La Police chrestienne*, p. 155 et 158).

Et quand Montaigne nous parle de sa solution à l'échec scolaire ⁶³ : « que de bonne heure son gouverneur l'estrange, s'il est sans tesmoins, ou qu'on le mette patissier dans quelque bonne ville, fust-il fils d'un duc... », Talpin avait déjà apporté sa réponse quelques années plutôt : « Si on juge quelques uns estre si durs à comprendre qu'ils ne peuvent rien avancer aux lettres, qu'on n'abuse point les pères par dispenses inutiles... qu'ils soyent renvoyez ausdits pères, pour les mettre en la vacation en laquelle de leur naturel ils prendront plaisir ⁶⁴ ».



Lettrines de l'imprimeur Chesneau, *Traicté des ordres et dignitez de l'eglise*, Paris, 1567 (A et N) ; et une lettrine du *Conseil au Chrestien...*, Poitiers, B. Noscereau, 1564.

63. *Les Essais*, op. cit., livre I, ch. XXVI, p. 162.

64. Saint-Martin (*BSAM*, op. cit.) va plus loin dans le parallèle avec les *Essais*. Nous lui en laissons la responsabilité quoique cette parenté de sources mériterait d'être creusée.

Nous avons également trouvé des commentaires sur quatre ouvrages de Talpin (n° 5, 6, 7 et 10 de la bibliographie qui suit) dans le Fonds Périgord de la Bibliothèque Nationale ⁶⁵. Etablies peut-être en 1770, comme une mention le laisse supposer, ces notes, qui nous paraissent de la main du chanoine Leydet, n'apportent rien de particulier si ce n'est qu'elles ont été prises sur quatre ouvrages appartenant « à la bibliothèque de Mr le president Cœuille ⁶⁶ ».

Concernant la bibliographie de Talpin, nous tentons de dresser en annexe une liste de ses publications.

Quelques personnages de l'entourage de Talpin

Nicolas Chesneau (? - 1584), imprimeur de Talpin ⁶⁷



Marque de Nicolas Chesneau, l'imprimeur attiré de Talpin.

Nicolas Chesneau, imprimeur d'origine angevine à la production considérable, avait son atelier rue Saint-Jacques, tout près du collège d'Harcourt, à l'enseigne de l'Escu de Froben, & du Chesne verd. Egalement libraire, cité par Belleforest dans sa *Cosmographie* : « auquel on doit beaucoup pour son zele, & bon vouloir a illustrer la Gaule n'espargnant aucun frais pour cest effect ». A sa mort, tous ses biens furent saisis au profit de ses nombreux créanciers.

65. Bibliothèque Nationale, Collection Périgord, tome 19, f° 173 et suiv. (microfilm 1 Mi 179, A.D.D.).

66. Sans doute Etienne Cœuille (1697-1749), magistrat et moraliste périgourdin, marié à Jeanne Dalvy, descendante de la plus illustre famille d'imprimeurs de Périgueux. Il fut président à l'élection de Périgueux. Son fils Jean-Baptiste, savant bibliographe, peut être regardé comme un des fondateurs de la Bibliothèque de Périgueux. Voir *BSHAP*, 1875, p. 169-174.

67. Il ne faut pas confondre le libraire parisien, d'origine angevine, Nicolas Chesneau qui nous intéresse, avec l'auteur rémois homonyme, qui publie notamment chez Jean de Foigny l'associé champenois de Chesneau. Sur notre Chesneau, voir Philippe Renouard, *Répertoire des imprimeurs parisiens, libraires... depuis l'introduction de l'imprimerie à Paris (1470) jusqu'à la fin du XVI^e siècle*, par Jeanne Veyrin-Forrer et Brigitte Moreau, Paris, 1965, p. 80-81.

François de Belleforest (cf. note 26)

Il est à noter que Chesneau fut l'un des éditeurs de Belleforest pour dix de ses ouvrages parus entre 1571 et 1579 (notamment pour la *Cosmographie Universelle* en 1575 et d'autres publications aussi ambitieuses). Dans sa biographie de Belleforest, Michel Simonin s'interroge, malgré l'existence d'un éditeur commun et « une évidente parenté de pensée », sur l'absence de relations apparentes entre Talpin et Belleforest.

La chronologie nous en donne en partie l'explication : les éditions originales de Talpin s'étalent de 1564 à 1568 et Chesneau n'imprime son premier livre pour Belleforest qu'en 1571⁶⁸. Malgré deux rééditions de Talpin en 1572 et 1573, les chances de voir Chesneau servir d'intermédiaire entre Talpin et Belleforest sont minces. Les deux hommes ne se sont sans doute retrouvés (ou rencontrés si l'hypothèse Belleforest élève de Talpin s'avère erronée) que lors d'un des voyages en province de Belleforest, quand ce dernier préparait sa *Cosmographie*. On sait⁶⁹ que cet ouvrage a été conçu pendant les années 1572-1573, période à laquelle Talpin et Belleforest se retrouvèrent donc à Périgueux.

L'évêque Fournier

Il dédie son *Instruction et enseignement des curés et des vicaires* à l'évêque de Périgueux, Pierre Fournier, qui lui avait passé commande de cet ouvrage. Curieux personnage que ce Fournier. Evêque de Périgueux de 1561 à 1575, il fut assassiné peut-être pour de sombres raisons d'argent par ses domestiques, eux aussi auvergnats, dans un escalier du château de Château-l'Evêque où il avait pris l'habitude de résider⁷⁰. Dupuy⁷¹ dresse une situation peu flatteuse du début de son épiscopat notamment dans l'émergence de l'apologie protestante. La mention dédicatoire à ce personnage pourrait nous surprendre de la part de Talpin, mais Fournier était tout de même son évêque.

Antoine de la Sayette, Claude Mignault et quelques autres

En 1567, Talpin dédie son *De la sacrifice ou prestrise du nouveau testament* à « Monseigneur Anthoine de la Sayette, gentil-homme de Poictou, chanoine en l'église de Poitiers ». Antoine de la Sayette est doyen de l'église de Poitiers et en même temps chantre et chanoine de l'église de Périgueux. Les mérites de ce dernier ont fait, dit Talpin, que le clergé des trois diocèses

68. Notons toutefois deux modestes participations à des ouvrages publiés par Chesneau en 1569 et 1570.

69. Michel Simonin, « Les élites chorographes ou de la description de la France dans la *Cosmographie Universelle* de Belleforest », in *Voyager à la Renaissance*, Actes du colloque de Tours, Paris, Maisonneuve et Larose, 1983, p. 433-451.

70. Fournier : voir *BSHAP*, 1900, p. 143 et suiv.

71. *L'Estat de l'Eglise du Périgord*, op. cit.

du Poitou et d'autres de Guyenne l'ont élu pour assister aux Etats Généraux de France tenus à Orléans, à ceux de Saint-Germain et au colloque de Poissy en 1561. Il s'était associé M. de Coulaures, vicaire général de l'Evêque de Périgueux « home d'excellent esprit et de singulier scavoir », élu par le clergé du Périgord. Nommé conseiller et aumônier ordinaire du Roi en 1574, puis de la Reine-Mère en décembre 1575, il jouissait à la cour d'une grande considération ⁷².

En 1567 également, il dédie son *Conseil et advisement au chrestien, pour se garder de tomber en hérésie* à l'abbé de Chatrisse, personnage que nous n'avons pu identifier (peut-être un de ses confrères du collège d'Harcourt ?). En 1568, l'édition augmentée des *Résolution et accord des difficultés* est dédiée à Jean Albert, chanoine de Saint-Front.

Claude Mignault (1536-1606) lui écrit un sonnet, sorte d'éloge à la rigueur et à la vertu, dans *La Police chrestienne*. Mignault, humaniste et juriconsulte bourguignon, fut professeur de lettres dans les collèges parisiens (de 1567 à 1577 où il rencontra vraisemblablement Talpin) puis avocat. Il a entre autre publié des commentaires d'auteurs latins dont certains connurent un grand succès. Toute sa vie, il défendit l'institution universitaire et s'opposa aux réformés.

Les autres ouvrages de Talpin sont dédiés à Catherine de Médicis, au roi Charles IX, à l'évêque de Coutances Arthur de Cossé ⁷³, à Antoine de Sansac archevêque de Bordeaux ⁷⁴.

Les dernières années

A la lecture de la *Cosmographie de Belleforest* ⁷⁵, nous apprenons qu'à la fin de sa vie, le chanoine théologal Talpin n'était plus principal du collège de Périgueux, se consacrant essentiellement à la cathédrale comme membre du chapitre.

72. Les derniers renseignements sont dus à l'obligeance de la famille de la Sayette (79340 Vasles), toujours propriétaire du château familial de la Sayette. Voir Beauchet-Filleau, *Dictionnaire historique, biographique et généalogique des familles de l'ancien Poitou*. Antoine de la Sayette eut deux sœurs abbesse de Sainte-Claire à Périgueux vers 1577-1580 : Catherine et Françoise de la Sayette. *BSHAP*, 1957, p. 86. Voir A.D.D., 5 J 49 (tapuscrit J. Saint-Martin) et B.N., Coll. Périgord, tome 12, f° 302 et suiv. (microfilm 1 Mi 155, A.D.D.). Famille appelée parfois par erreur « la Fayette ».

73. Arthur de Cossé : cf. fin de la note 1.

74. Antoine Prévost de Sansac (vers 1506-1591) : archevêque de Bordeaux, apparenté au Périgord par le mariage de sa sœur Louise avec Antoine de Chabans, d'Agonac.

75. *La Cosmographie Universelle, op. cit.*, col. 206.

Talpin décède à Périgueux le 18 juillet 1574 et sa succession fut rapidement réglée, mais non sans mal. Le 23 juillet, plusieurs notables dont le procureur du roi et maire de Périgueux Dominique de Bordes ainsi que des consuls de la ville se réunissaient en la chapelle Saint-Antoine de la cathédrale⁷⁶ et demandèrent aux chanoines de remplacer au plus vite et au mieux le chanoine Talpin. Après quelques péripéties, l'abbé Maurice Prade, docteur en théologie, fut installé le 17 septembre 1574⁷⁷.

Talpin dut rencontrer un modeste succès⁷⁸ car plusieurs de ses ouvrages eurent deux éditions et même trois pour *La police chrestienne*. Deux connurent grâce au fidèle Chesneau des rééditions posthumes en 1577 et 1578. Malgré le caractère désuet de ses œuvres théologiques, leur contenu mériterait une analyse poussée – notamment pour *L'Institution d'un prince chrétien* et *La Police chrestienne* –, ce que nous laissons à plus compétent que nous en attendant de trouver d'autres renseignements sur ce personnage.

Au moment d'achever le texte de cette publication, nous avons découvert deux éléments d'importance : l'existence d'une édition anglaise de *La Police chrestienne* (1574) ainsi qu'un colloque organisé au printemps dernier par une université canadienne et consacré à la littérature française au XVI^e siècle ; l'un des intervenants a choisi de présenter *La Police chrestienne* de Talpin ainsi qu'un ouvrage de Jean Morély, influencé par Calvin⁷⁹. Nous n'avons eu le temps d'exploiter ces sources, mais ces éléments nous prouvent, s'il en était besoin, que Talpin mérite mieux que l'oubli dans lequel il est tombé depuis plus de quatre siècles.

Aucun dictionnaire biographique n'a en effet consacré à notre connaissance une notice à Talpin. Même la dernière version du *Dictionnaire des lettres françaises, Le XVI^e siècle*⁸⁰ et ses 2 400 articles reste totalement muette sur notre chanoine. Puissent ces modestes notes ouvrir à ce Périgordin d'adoption les portes d'une prochaine édition.

D. C.-V, 81

76. Chapelle construite en abside et réunie à la cathédrale lors de travaux en 1583. Fut détruite vers 1870 lors de la rénovation générale.

77. BSHAP, 1878, p. 132-136, « Rapport concernant la succession du chanoine théologal Jean Talpin ». Voir également A.D.D., 3 G 2 : Prébende théologale pour Maurice Prade.

78. *Il florissait l'an 1570 ; je ne sais s'il est encore vivant*, écrivait en 1584 La Croix du Maine (op. cit., tome 1, p. 591).

79. Tony Nuspi, *Calvinist Discipline, Catholic Anxieties and the Police Chrestienne in Early-Modern France : the Age of Jean Morély and Jean Talpin*, University of Saskatchewan, colloque mai 2004. Sur Jean Morely, voir P. Denis et J. Rott, *Jean Morely et l'utopie d'une démocratie dans l'Eglise*, Genève, Droz, 1993.

80. *Dictionnaire des lettres françaises, Le XVI^e siècle*, Fayard, 2001, 1 218 p.

81. denis.chaput-vigouroux@wanadoo.fr - 10, place du Coderc 24000 Périgueux.

Que soient remerciés pour leur collaboration et leurs conseils :
 MM. les directeurs des Archives départementales de la Dordogne, du Gers et de la Manche, MM. les directeurs et le personnel des Bibliothèques municipales de Périgueux et de Bordeaux, P. Pierre Pommarède, Louis Grillon, Bernard Reviriego, Jean-Pierre Bitard, Alain Lamongie, Thierry Baritaud et Thierry Boisvert.

Jean Talpin. Essai de bibliographie

1. *De l'essence du sacrifice de la messe.* (sans lieu) 1562 ?
 Dupuy cite un ouvrage *Deffense du sacrifice de la messe. anno. 1562.*
 Est-ce le même titre ? Mentionné également par Rouméjoux qui ne l'avait pas vu.
 Aucun exemplaire localisé.

2. *Conseil au Chrestien quel chemin il doit suyvre en tant de divers sentiers de Religion, par Maistre Jean Talpin Docteur et Chanoine Theologal à Périgueux.* Poitiers, Bertrand Noscereau, 1564, in 8° (4), 86 ff.
 Cité par Talpin dans *Traicte des Ordres et Dignitez de l'Eglise :*
 « lequel je feray reimprimer de nouveau, à cause qu'il avoit esté fort mal imprimé à Poitiers ». Préface en latin.
 Bibliothèque Municipale de Bordeaux.

- 2a. *Conseil au Chrestien,* Poitiers, 1565.
 Sans doute même édition que le n° 2 ? La Croix du Maine cite un *Conseil au Chrétien, 1565, in 4°*, et Oursel un *Conseils aux Chrétiens, Paris, 1565, in 4°*.
 Aucun exemplaire localisé.

3. *Résolution et accord des difficultés lesquelles sont aujourd'huy en controverse touchant la sainte messe. Là où responses sont faites tant generales que speciales aux adversaires, qui ont escrit contre la Messe : et est contenu le supplement des omissions faites par ceux qui ont escrit de la Messe ; jusques à ce temps, par M. Jean Talpin, docteur theologal à Périgueux.* Reims, J. de Foigny, 1565, in 8°, (10), 374 (8) p.
 Le privilège est daté de Rouen, octobre 1562. « *Reverendissimo Cardinali Carolo Borbonio, Archiepiscopo Rothomagensi, ac illustrissimo Galliae Principi Joannes Talpinus, in Christo perpetuam vitae foelicitatem exoptat.* »
 La Croix du Maine mentionne un *Accord des difficultés de la messe.* Paris, Chesneau, 1565, sans doute identique.
 Bibliothèque Nationale / Bibliothèque Mazarine / B.M. Reims.

3a. édition augmentée du n° 3. 1568, Reims, Jean de Foigny, et se vend à Paris chez Nicolas Chesneau, in 8°, (12) 563 (15) pp.

Epître de l'auteur au cardinal Charles de Bourbon, évêque de Rouen, Périgueux 15 juillet 1560 (?), et à Jean Albert, chanoine de Saint-Front de Périgueux, Paris 15 juillet 1567. Vers de Pierre Millot.

Cité par Talpin, sans lieu, dans son *Instruction à tous chrestiens*.

Bibliothèque de Vésoul.

La Croix du Maine mentionne une édition augmentée *Accord des difficultés de la messe*, 1568, sans lieu ni imprimeur, sans doute identique.

4. *Traicte des Ordres et Dignitez de l'Eglise, avec l'interpretation des Ceremonies & Offices de tous les Estatz Ecclesiastiques : la ou est declaree toute la forme que l'Evesque garde quand il les ordonne...*, par M. Jean Talpin, Docteur & Chanoine Theologal à Perigueux, Paris, N. Chesneau, 1567, in-8, (4)-76 ff.

« A... Monseigneur Messire Artur de Cossé, Evesque de Coutances... »

Bibliothèque Mazarine / B.U. de Poitiers (de la bibliothèque de l'évêché de Luçon, acquis par Monseigneur Bailles). Exemplaire consulté : collection particulière « du couvent des religieux minimes de Laon, donné... par son fondateur... Monseigneur Geoffroy de Billy... » (Geoffroy de Billy fut évêque-duc de Laon et Pair de France).

Du Verdier mentionne un *Des ordres de l'Eglise*, Paris, sans date ni imprimeur. Est-ce le même ? (Aucun exemplaire localisé).

5. *Examen et résolution de la vérité et de la vraye Eglise*, Paris, N. Chesneau, 1567, in-8°, 112 ff.

« A tresillustre treschrestienne et tresvertueuse princesse, Madame Catherine de Médicis, Roynne mere du Roy ».

Bibliothèque Nationale / Bibliothèque Mazarine.

6. *Institution d'un prince chrestien*, Paris, N. Chesneau, 1567, in-8°, 80 ff.

« Au treschrestien roy de France Charles IX, desire constance en la foi et religion chrestienne. Jean Talpin, docteur et chanoine théologal à Périgueux ».

Bibliothèque Nationale / Bibliothèque Sainte-Genève / B.M. Bordeaux.

Cité dans *Essai d'une bibliographie historique de l'Enseignement secondaire et supérieur en France avant la Révolution*, A. Silvy, Paris, 1894, p. 12. et extrait dans article du *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne* (1^{er} mars 1962), J. Saint-Martin. « Quelques clartés sur Etienne de la Boétie ».

7. *Remonstrance a tous chrestiens qui se sont separez de l'Eglise romaine, par opinion qu'elle n'est point, la vraye Eglise : Et qui, pour honte d'avoir faict le serment et profession de la nouvelle prétendue religion, n'osent s'en retirer ne retourner à icelle Eglise.* Paris, N. Chesneau, 1567. In-8°. 24 ff. (la numérotation débute à 85).

Cité dans *Bibliotheca Telleriana* (1693), catalogue de l'importante bibliothèque de Charles-Maurice Le Tellier, bibliophile et archevêque de Reims.

Bibliothèque Nationale / Bibliothèque Sainte-Geneviève / Bibliothèque Mazarine / B.M. Bordeaux.

7a. *Id.*, Paris, 1568. sans nom d'éditeur. petit In-8°.

Rouméjoux est le seul à mentionner cette édition.

Pas à la Bibliothèque Nationale.

7b. *Id.*, Paris, 1572. in 8°, 30 ff.

Mentionné par Cioranescu.

7c. *Id.*, Paris, N. Chesneau, 1578 (?).

Réimprimé avec 9b.

8. *De la Sacrificature ou Prestrise du Nouveau Testament, La ou est declaree la dignité avec l'autorité et office de l'Estat Sacerdotal ; y est appertement monstré le vray et perpetuel Sacrifice, duquel les Prestres sont seuls Ministres : lesquels sont declarez devoir à meilleure raison estre appelez Sacrificateurs, que n'estoient ceux du vieil Testament.* Paris, N. Chesneau, 1567, In-8°, 99 ff.

« A Monseigneur M. Anthoine de la Sayette, gentil-homme de Poictou, chanoine en l'église de Poitiers, chantre et chanoine de Périgieux ».

Bibliothèque Mazarine.

Voir notice complémentaire sur le contenu dans Maleville, *op. cit.*, p. 21.

8a. *Id.*, Paris, N. Chesneau, 1568.

Bibliothèque Nationale.

La Croix du Maine mentionne *de la Sacrificative de l'Eglise, ou nouveau Testament*, Chesneau, 1568.

Du Verdier nous indique un titre plus complet.

9. *Instruction et enseignemens des curez et vicaires.* Paris, N. Chesneau, 1567.

B.M. Bordeaux, ex-libris manuscrit d'un couvent bordelais avec d'importantes notes manuscrites.

9a. *Id.*, contenant brièvement ce qui leur est nécessaire, pour instruire leurs Paroissiens, quand ils administreront les saints Sacremens, visiteront les malades, mettront les morts en terre, consoleront les parens & amis des trépassés ; et quand ils voudront faire remontrances aux mal vivans, & aux criminels, alors qu'on les va exécuter ; avec trois manières de faire Prônes. Paris, N. Chesneau, 1573, In-8° .

Cité par Maleville, qui ne l'avait pas vu, en reprenant du Verdier.

9b. *Id.*, Paris, N. Chesneau, 1578, In-8°, pièces limin., 248 ff.

Bibliothèque Nationale.

L'exemplaire de la B.N.F. (que nous n'avons pas vu) précise au verso du titre : *En ceste dernière impression nous avons adjousté : Instructions d'un notable prélat de France sur les commandemens et S. sacremens*, fol.165 ; *La Reigle et instruction des curez*, par... Messire François Richardot [Evêque d'Arras] fol. 215 ; *Le Portrait du bon pasteur...* par F. Léger Bontemps. Au ff 85-112, on a réimprimé avec un titre particulier, la *Remonstrance à tous chrestiens qui se sont séparés de l'Eglise romaine* (cf. titre 7c.).

10. *Conseil et advertissement au chrestien pour se garder de tomber en hérésie et ne se desvoyer du droict sentier de la vraye religion*. Paris, N. Chesneau, 1567, in-8°, 22 ff et 2 ff.n.ch.

« A Monsieur l'Abbé de Chatrisse, Jean Talpin désire salut »,

Bibliothèque Nationale.

11. *La Police chrestienne : au Roy. Livre tresutile & nécessaire à toutes manières de gens, de quelque estat ou vocation qu'ils soyent, à cause qu'il contient la doctrine non seulement generale, mais aussi speciale, pour l'instruction de toute particuliere & chrestienne profession : & autant salutaire à tous Gouverneurs de Republics, pour heureusement les régir et gouverner selon Dieu*. Paris, N. Chesneau, 1568, In-8°, [20- : pièces limin., index], 304 ff.

« Au tres chrestien Roy de France, Charles IX. Desire perpetuelle constance en la religion chrestienne, et eternelle felicité. Jean Talpin, docteur et chanoine theologal à Perigueux ».

Privilège du 29 mai 1567.

Bibliothèque Nationale / Bibliothèque Sainte-Geneviève / B.M. Bordeaux.

11a. *Id.*, 1572, cité par Roumégoux, sans lieu, ni imprimeur.

reprenant un article des *Archives du Bibliophile*, 1860, n° 8838.

11b. *Id.*, 1577, Paris, N. Chesneau.

Bibliothèque Municipale de Périgueux, ex-dono Léon Lapeyre (1808-1867), ancien bibliothécaire de la ville de Périgueux. Pour Rouméjoux, seules les pages de titre de ces deux dernières éditions avaient été réimprimées ; il n'en est rien. Les exemplaires consultés nous ont montré que les éditions de 1568 et 1577 différaient.

11c. Edition anglaise, Londres, 1574.

A forme of Christian pollicie drawne out of French by Geffray Fenton. A worke very necessary to al sorts of people generally, as wherein is contayned doctrine, both universal, and special touching the institution of al Christian profession : and also convenient perticularly for all magistrates and governors of common weales, for their more happy regiment according to God. London, by H. Middelton for Rafe Newbery, 1574.
Folger Library, Washington.

12. *Instruction à tous chrestiens pour entendre la preparation & preuve qu'ils doivent faire d'eux-mesmes, avant que se presenter à la sacree table de nostre Seigneur Iesus-Christ, pour dignement y communier.* Paris, N. Chesneau, 1568, in-8°, 44 ff.

« A Monseigneur le Reverendissime Archevesque de Bordeaux, M.M. Anthoine de Sansac, Jean Talpin docteur & Chanoine Theologal desire eternal salut ».

Mentionné seulement par Du Verdier.

Pas dans les bibliothèques Sainte-Geneviève, Mazarine et Nationale. Exemplaire consulté : collection particulière (relié avec *Traicte des Ordres et Dignitez de l'Eglise* -n°4-).

La Croix du Maine indique une *Instruction pour se préparer à la communion*, Chesneau, 1568, qui doit être le même.

13. *Marques pour connoitre les Ministres*, Paris, Chesneau, 1568, in-8°.

Cité par Oursel dans sa *Bibliographie normande* et par La Croix du Maine.

Aucun exemplaire localisé.

(Ouvres incertaines ou perdues : nous n'avons pu retrouver aucun de ces ouvrages

- Titres mentionnés dans Oursel, *Nouvelle bibliographie normande*
- *Institutio christiani principis*, Paris, 1567.

- *De sacris ordinibus alque dignitatibus ecclesiasticis...* Paris, 1567.
 - *Monita Christianis in sumendâ, Eucharistia*, Paris, 1568.
 - *Examen et Decisio S. Romanae Ecclesiae*, slnd.
 - *Institutiones Parochorum et Vicariorum*, slnd.
- Titres mentionnés par Talpin, Epître dédicatoire (2 août 1567) du *Traicte des ordres et dignitez*
 - *De institutione sacerdotum & ministrorum Ecclesiae*
 - *un traitté de la cognoissance et amour de Dieu*
 - *un [traitté] de la cognoissance de l'ame et de la curation d'icelle*
 - *un Catechisme tout prest en forme de Sermons pour les cinquante et deux Dimenches de l'an*
 - *de auctoritate legum humanarum*
 - *de dignitate & officio iudicum ex scripturis sacris*
 - *un volume contenant cinq livres adversus omnes adversarios fidei nostrae Iudaeos, Hreticos, & schismaticos, Mahumeticos, Philosophos, Magos & Sortilegos, & contra Athaeous, hoc est, alienos à Deo, & ab omni religione.*

Histoire du château de la Tour à Monestier

par Guy PENAUD

Les circonstances de création du château de la Tour, situé en Périgord (mais à quelques lieues de la Gironde), sur le territoire de la commune de Monestier (qui tire son nom d'un ancien monastère), sont incertaines :

- elles peuvent tout simplement ne pas être étrangères de la fondation (à une date inconnue) de ce monastère, cité dès 1053 sous le nom de « *Sanctus Petrus de Monasterio* » dans une bulle du pape Eugène IV et qui reçut, en 1304, la visite d'un autre pape, Clément V, lorsqu'il parcourut le Périgord.
- elles peuvent aussi découler de la tentative d'implantation, à la fin du XIII^e siècle, par les Anglais d'une bastide (non terminée), dont l'un des hameaux du bourg conserve le souvenir par son nom : « *la Bastide* ».
- enfin, elles peuvent être liées à l'existence de l'antique château de Puyguilhem (commune de Thénac) ou à la création de la bastide du même nom, situés dans le même secteur frontalier du sud-ouest du Périgord. Le château de Puyguilhem, « *Poiguilem* » en 1209, est fort ancien. Le 15 mars 1265, ses seigneurs propriétaires (« *Castrum de Podio Wilhelmi* »), Hugues de Puychagut, Grimard de Picon et Hélie de Saint-Michel, abandonnèrent leurs droits sur la forteresse et les terrains avoisinants à Henri III, roi d'Angleterre, à condition qu'une bastide soit construite à l'extérieur du château. Jean I de Grailly,

capal de Buch, sénéchal du roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine, supervisa les travaux de construction et une charte de coutumes fut attribuée peu après aux habitants de cette nouvelle cité.

Ces deux dernières hypothèses semblent les plus plausibles, d'autant que la Tour et le lieu-dit la Bastide dépendaient, au temps de la royauté, de la châtelainie de Puyguilhem.

Pour protéger l'une ou l'autre de ces bâtisses, il est probable que la région fut pourvue de tours de guet, en fait des capitaineries destinées à garder les vallées environnantes. L'une d'elles est à l'origine du château de la Tour.

Il est certain qu'il n'y avait à l'origine qu'une simple tour (d'où son nom actuel). Celle-ci fut agrandie au cours des siècles.

Le repaire noble de la Tour eut sans doute à souffrir durant la guerre de Cent Ans (on sait qu'en 1338 des coups de canon furent tirés contre le château de Puyguilhem alors tenu par les Anglais : ce fait est d'importance puisque c'est la première fois qu'on utilisait de la poudre à canon dans l'histoire de France), puis a été restauré à la Renaissance (un superbe escalier dans la cour du château semble dater de cette époque), et enfin retouché au XVII^e siècle (une façade pourrait être de ce siècle) et au XVIII^e siècle, avec un toit à la Mansart. La tour carrée, crénelée, est surmontée d'une belle tourelle.

Selon certains auteurs, dans un premier temps, après la tutelle anglaise, ce repaire noble pourrait avoir dépendu des seigneurs de Pellegrue, barons d'Eymet. Cette ancienne famille chevaleresque est connue depuis le XIII^e siècle en Agenais, Bordelais, Quercy et Périgord. Elle avait les armes suivantes : « *D'azur à la grue d'argent tenant dans sa patte dextre un caillou* ».

Mais comme nous avons vu précédemment que la Tour et la Bastide relevaient de Puyguilhem, il est plus probable que le repaire noble de la Tour avait pour seigneurs ceux de Puyguilhem que nous connaissons :

- Senbrun de Goth (né vers 1220 et mort après 1273), marié vers 1232 avec Mascaroce de Mauléon
- le chevalier Béraud de Goth (né vers 1233-mort vers 1283, marié vers 1249 avec Ide de Blanquefort ou Bray de Veyrines). Un de ses fils n'est autre que Bertrand de Goth, né vers 1260 et décédé en 1314 à Roquemaure, qui fut pape à Avignon sous le nom de Clément V. C'est lui qui vint visiter le monastère de Monestier, en 1304.
- Arnaud Gracie de Goth (vers 1250-après 1305), vicomte de Lomagne, marié à N. Blanche.
- Arnaud Gracie de Goth (vers 1285-vers 1339), seigneur de Puyguilhem.
- Bertrand de Goth (vers 1325-1370), chevalier.

- Bertrand de Goth (né vers 1370), seigneur de Puyguilhem, marié le 4 mai 1407 avec Jeanne Fergand d'Estissac.
- Jeanne de Goth, dame de Puyguilhem (vers 1410-vers 1480), qui a épousé Jean de Caumont.
- Si leur fille, Jeanne de Caumont, a épousé un baron d'Eymet, leur fils, Jean Nompar de Caumont (né vers 1435, mort vers 1485), qualifié de seigneur de Puyguilhem, a épousé, le 12 novembre 1464, Françoise de Bourdeille.
- Arnaud Nompar de Caumont, seigneur de Bourdeille (né après 1464, mort après 1505), marié le 21 février 1486 avec Catherine de Caylus.
- De leur union sont nés Jeanne de Caumont (qui a épousé le 20 avril 1519 Guillaume de Pellegrue), Marguerite de Caumont (qui a épousé en 1520 Pons de Gimel) et François Nompar de Caumont (né vers 1500), seigneur de Puyguilhem. Ce dernier s'est marié le 9 juillet 1534 avec Charlotte de La Roche-Andry.
- Gabriel Nompar de Caumont (né après 1534), comte de Lauzun, marié le 30 mars 1560 avec Charlotte de Madaillan d'Estissac.
- François Nompar de Caumont, comte de Lauzun, marié le 16 mai 1592 avec Catherine de Gramont.
- Gabriel Nompar de Caumont (né vers 1600, mort le 26 janvier 1660), marquis de Puyguilhem, marié en 1620 avec N. de Neufbourg, et en 1630 avec Charlotte de Caumont.

Le château ou maison noble de la Tour, passa, dans des circonstances qui n'ont pu être précisément déterminées, à la famille de Verthamon. Celle-ci est issue de la bourgeoisie de Limoges (elle a été anoblée par une charge de Trésorier à Limoges en 1569), qui a, par la suite, gagné le Bordelais et le Périgord. Elle a eu pour armes : « *Ecartelé ; 1 de gueules au lion léopardé d'or ; aux 2 et 3 cinq points d'or équipollés à 4 d'azur ; au 4 de gueule plein* » et pour devise : « *Fays que dois, advienne que pourra* ».

C'est peut-être à cette époque (seconde moitié du XVI^e siècle) que le château reçut la visite d'Henri IV, alors que, protestant, il portait encore le titre d'Henri III, roi de Navarre. On note d'ailleurs que le château de la Tour ne recèle aucune chapelle dans son enceinte, alors que, selon Jean Secret, un petit temple protestant – aujourd'hui détruit – aurait existé au bas de la propriété.

Le château passa ensuite à la famille de Brugière inconnue jusqu'alors en Périgord. En effet, Thomas de Brugière, chevalier, seigneur de Laborie, de religion protestante, est le premier membre de sa famille à s'être établi définitivement dans cette région après avoir épousé, en 1614, Isabeau de Verthamon (née en 1590), dont la famille, on l'a vu, était propriétaire du château de la Tour. Thomas de Brugière était le fils de Pierre de Brugière,

qualifié de baron de Venaulx et des Mantières en Haute-Auvergne (aujourd'hui département du Cantal) dans une sauvegarde ou exemption d'Henri IV, alors roi de Navarre, datée du 27 octobre 1587 à Sainte-Foy-la-Grande. Dans le Grand Armorial de France (registre de Bergerac), les armes de cette famille sont ainsi mentionnées : « *D'azur à trois ruches à miel d'or* ». Pierre de Brugière fut secrétaire du roi suivant lettre patente du 5 juillet 1572 du roi Charles IX. Il est probable que cette branche de la famille de Brugière est venue en Périgord pour se réfugier en terre calviniste. De son mariage, en 1560, avec Anne Marie de Blot, Pierre de Brugière eut au moins deux enfants, messire Amable (créateur de la branche de Haute Auvergne et au profit duquel Pierre de Brugière se démit de sa charge de secrétaire du roi le 27 septembre 1574) et Thomas (créateur de la branche périgordine).

De son premier mariage avec Isabeau de Verthamon, Thomas de Brugière n'eut pas d'enfants : il devint de ce fait l'héritier de sa première épouse à son décès (elle avait en effet légué la maison noble de la Tour à son mari dans un codicille à son testament). De son second mariage, contracté le 15 août 1641, avec Jeanne du Puch-d'Estarac (ou d'Estrac) (convertie à la religion calviniste), Thomas de Brugière, écuyer, seigneur de la Tour et de la Borie, eut plusieurs enfants (David, Thomas et Moïse) dont la filiation, pour l'aîné du moins, s'est poursuivie. Jeanne du Puch-d'Estarac obtint la confirmation de noblesse pour elle et ses enfants lors de la vérification des Titres de Noblesse en 1667.

L'aîné des époux Thomas de Brugière et Jeanne du Puch-d'Estarac, Jacques David de Brugière des Andrieux, chevalier, est né en 1643 au château de La Tour. Il fut officier de dragons au régiment du roi, capitaine au régiment de cavalerie de Mélac, puis maréchal des logis et lieutenant aide de camp du seigneur de Mélac (lieutenant général aux Armées du roi). Il fut blessé au siège de Luxembourg et à celui de Mons. De religion réformée, il se convertit au catholicisme. Il s'est marié le 11 août 1692 avec Jeanne David, originaire de Clairac (Lot). Il fit enregistrer ses armes à l'armorial de Bergerac en 1696. Son état de noblesse (ainsi que celui de ses deux frères) fut enregistré au conseil d'Etat le 1^{er} août 1716. De son mariage avec Jeanne David, naquirent à la Tour de nombreux enfants : Gabriel, Thomas, Ezequiel, Suzanne, Marie, Anne et Françoise.

Le fils aîné, Gabriel de Brugière de Bellevue, est plus connu. Il était sieur de la Tour et seigneur haut, moyen et bas justicier de la seigneurie de la Bastide, démembrement de la châtellenie de Puyguilhem (confirmation de sa noblesse, à Paris, le 1^{er} juillet 1771 – jugement de Monseigneur Pelot). Il a épousé au château de la Tour, en 1739 (contrat de mariage daté du 13 février),

dame Marie de Papus (fille de Papus de la Gomerie et de Marie Turcaud). De cette union sont nés, au château de la Tour et à celui de Bellevue (sur le territoire de la commune de Razac-de-Saussignac et qui appartenait à la famille de Marie de Papus), de nombreux enfants dont Marthe (née le 9 octobre 1738), Elisabeth Suzanne (née le 10 janvier 1740), Jean-Baptiste (né le 27 novembre 1740), Mathias (né en 1742), Pierre (né en 1743), Marie (née en 1746), Suzanne (née le 29 août 1747), Gabriel (né le 3 juin 1750), Jacques David (né le 29 octobre 1751) et Clémence (née le 23 octobre 1753). Chevalier de l'ordre de Saint-Louis, il était officier dans le régiment des Dragons du roi. Dans son testament du 17 octobre 1771, Marie de Papus déclara être l'épouse de Gabriel de Brugière et avoir neuf enfants. Dans son nouveau testament du 8 février 1782, elle déclara seulement avoir huit enfants vivants. Son testament mystique est daté du 17 mars 1787.

L'aîné mâle de ses enfants, Jean-Baptiste de Brugière, a épousé, le 27 mars 1778 à Bergerac, Marie Marguerite Magdeleine de Gontaud-de-Saint-Geniès (fille du maréchal de camp Charles Félix de Gontaud de Saint-Geniès et de Marie Anne de Montferrand, qui possédaient le château des Baudies à Mauzac). La famille de Brugière entrait dans une famille illustre, marquant ainsi le point culminant de son ascension sociale. Leur premier enfant, Jean Gabriel, est né le 13 février 1779 à la Tour.

Lors de l'Assemblée générale des trois états de la province du Périgord, qui s'est tenue le 16 mars 1789 à Périgueux, Jean-Baptiste de Brugière et sa mère, la dame Marie de Papus, donnèrent délégation de pouvoir au seigneur de Brugière de Saint-Julien pour les représenter. Jean-Baptiste de Brugière, qui n'eut pas moins de dix enfants (outre Jean Gabriel déjà cité, il eut Marie, Charles, Jean, Félix, Pierre, Benoît, Louis, Marcel et Frédéric) est décédé, le 1^{er} septembre 1812, au château de Panisseau (commune de Thénac). Son épouse était morte le 27 octobre 1797 à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde). On notera toutefois que c'est l'un des frères de Jean-Baptiste, Mathias, qui portait (dans un acte de 1787) le titre de sieur de la Tour.

Durant la période révolutionnaire, en 1792 selon un relevé cadastral, le château de la Tour devint la propriété de Pierre Bourdichon (né vers 1754), que les actes de cette époque présentent comme « *américquain* » ou « *américain* ». Il est donc probable qu'il revenait des Etats-Unis d'Amérique où il avait combattu pour l'Indépendance de ce pays. Pierre Bourdichon, qui fut nommé juge de paix de Cunèges, épousa Marie Elisabeth Pauvert-Lachapelle (d'une vieille famille établie depuis des générations à Monestier). Cette dernière est décédée à la Tour, le 16 floréal an 11, tandis que son mari (qui a épousé en secondes noces, en 1807, Marie Damade) est décédé à la Tour, le 3 mai 1812 à 10 heures du soir.

L'une de leurs filles, demoiselle Françoise Eugénie Solitude Bourdichon, née à la Tour le 3 brumaire an 6, épousa (elle était encore mineure et orpheline, si bien que c'est le conseil de famille qui donna son accord pour cette union) Pierre de Masmontet de Fonpeyrine, né à Nastringues le 25 août 1777, maire de la commune de Nastringues (où sa famille possédait le Petit Château). Il était le fils de Jean de Masmontet, écuyer, seigneur de Nastringues et la Barthe, ancien gendarme de la garde sous la royauté, juge de paix après la Révolution, et d'une dame Pauvert de Lachapelle. La famille Masmontet avait les armes suivantes (du moins pour la branche de Fonpeyrine) : « *D'azur à 3 croissants* ».

De l'union de Pierre de Masmontet et d'Eugénie Solitude Bourdichon naquirent à la Tour plusieurs enfants, dont Jean (le 26 avril 1816) et Antoinette (le 18 mars 1818).

Les matrices cadastrales de la commune de Monestier (années 1834-1835) attestent que Pierre de Masmontet de Fonpeyrine était bien propriétaire à cette époque du domaine de la Tour, composé de vignes, friches, terres, prés, futaies, vergers, mares et jardins ainsi que du château de la Tour (réf. cadastrale C 603 et 606).

Dès la seconde moitié du XIX^e siècle (1897 selon les matrices cadastrales), la Tour devint la propriété d'Anatole de Cartier, dont la famille issue du Libournais était protestante. En effet, il a épousé en 1867 la petite-fille de Pierre de Masmontet de Fonpeyrine, Antoinette de Masmontet. Les Cartier avaient pour armes : « *D'azur à 3 pommes de pin d'or posées* ». En 1915, le domaine est mentionné comme étant la propriété de sa veuve.

En 1930, nouveau propriétaire en la personne de Mme Veuve Léon Salviat née Duroux, demeurant à Sainte-Foy-La-Grande (Gironde). Cinq années plus tard, c'est-à-dire en 1936, le château de la Tour devint la propriété d'un sujet suisse, Henri Gabriel Carrard, puis en 1953 d'Henri Constant Carrard, probablement son fils, qui le conserva jusqu'en 1971.

Les deux frères Follain prirent la suite durant une vingtaine d'années, renouvelant tout le vignoble mais laissant la demeure en désuétude par manque de moyens. Le château de la Tour perdit donc, pour un temps, un peu de sa superbe.

Le château devint en décembre 1991 la propriété de la société « *Compagnie du Périgord* », dont le président était M. Carol Beilin. C'est peu après (décembre 1994) que le château (inoccupé depuis 1991), du moins le corps de bâtiment du XVII^e siècle, a été la proie des flammes. La charpente

a été entièrement détruite ainsi que des boiseries. M. Beilin vendait le vin tout d'abord sous le nom de Château La Tour. Pour marquer une différence, il déposa le nom de château Baudry La Tour et baptisa la SCEA du même nom.

Ce château, aujourd'hui joyau d'une belle propriété de plus de 100 hectares, dont un large tiers est consacré aux vignes sur les appellations de Bergerac et de Saussignac (sous les noms de « *Château Monestier La Tour* » et « *Clos de Monestier* »), a enfin été acquis, en 1998, par un sujet hollandais, M. Philip de Haseth-Möller. Amoureux de son vignoble, qu'il ne cesse d'agrandir, il a non seulement investi dans la réalisation de travaux importants dans les vignes et au chai, mais il a aussi fait renaître de ses cendres cette magnifique demeure pour lui redonner son lustre d'antan.

Le vin qu'il produit aujourd'hui est, à l'image de la riche histoire de son château, de très grande qualité.

G. P.

Propriétaires du château de la Tour

- Seigneur de Puyguilhem (XIII^e siècle)
- Famille de Verthamon (jusqu'au XVII^e siècle)
- Thomas de Brugière (1614)
- Jacques David de Brugière des Andrieux
- Gabriel de Brugière de Bellevue
- Mathias de Brugière
- Pierre Bourdichon (Révolution - 1812)
- Pierre de Masmontet (1813 - ?)
- Jean de Masmontet (? - 1867)
- Anatole de Cartier (1867-1915)
- Mme Vve Anatole de Cartier (1915-1930)
- Mme Vve Léon Salviat née Duroux (1930-1936)
- Henri Gabriel Carrard (1936-1953)
- Henri Constant Carrard (1953-1991)
- Les frères Follain (1971-1991)
- M. Carol Beilin (1991-1998)
- M. Philip de Haseth-Möller (1998)

Références bibliographiques

Internet :

- site GenCircles.com (U.S.A.) (généalogie de la famille Brugière)
- site Geneanet.org (France) (généalogie des familles Brugière et Verthamon)

Archives départementales de la Dordogne :

- 63 P 460, 461, 1497/3, 1667 et 2058 (matrices cadastrales de Monestier – XIX^e-XX^e siècles)
- 5 E 271 – 1 à 11 (état-civil de la commune de Monestier – XVIII^e-XIX^e siècles)
- 3 E 9574 à 9585 (actes notariés de Me Louis Rougier, notaire à Monestier – XVIII^e-XIX^e siècles)
- 3 E 9606 et 9607 (actes notariés de Me Teyssandier, notaire à Monestier – XVIII^e-XIX^e siècles)
- E DEP 916 à 918 (documents divers versés par la commune de Monestier)
- *Bulletins de la Société Historique et Archéologique du Périgord* (1874-2003)
- *Calendrier du département de la Dordogne* (1800-1940)
- Bélingard Jean-Marie, Audrière Dominique et Du Chazaud Emmanuel, *Le Périgord des chartreuses*, Editions Pilote 24, Périgueux, 2000
- Froidefond de Boulazac A. de, *Armorial de la noblesse du Périgord*, Imprimerie de la Dordogne, Périgueux, 1891 (2 t.)
- Gourgues Alexis de, *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, Imprimerie nationale, Paris, 1874
- D'Zarny-Gargas Louis, Lartigue Jean-Jacques et Vaulchier Jean de, *Nouveau nobiliaire de France*, Mémoires et Documents, Versailles, 1998
- Lemay Marc-Henry, *Bergerac et ses vins*, Editions Feret, Bordeaux, 1994
- Matagrin Amédée, *La Noblesse du Périgord en 1789*, Auguste Boucharie Imprimeur-Editeur, Périgueux, 1857
- Meller Pierre, *Armorial du Bordelais*, Editions H. Champion, Paris et Feret et Fils, Bordeaux, 1906
- Penaud Guy, *Dictionnaire biographique du Périgord*, Editions Fanlac, Périgueux, 1999
- Penaud Guy, *Dictionnaire des châteaux du Périgord*, Editions Sud-Ouest, Bordeaux, 1996
- Saint-Saud comte de, *Familles nobles ou patriciennes ou à particule originaires du Périgord ou fixées dans la Dordogne en 1906* (Bibliothèque de la S.H.A.P.)
- Secret Jean, *Le Périgord : châteaux, manoirs, gentilhommières*, Editions Tallandier, Paris, 1933
- Tanet Chantal et Hordé Tristan, *Dictionnaire des noms de lieux du Périgord*, Editions Fanlac, Périgueux, 1994

Le Périgord en Gironde ou les richesses de Verdélais

par Pierre POMMAREDE

L'apport des vitraux dans l'histoire

Depuis un certain temps, je m'intéresse, en vue d'un prochain ouvrage, aux vitraux de nos églises, ces verrières-affiches qui constituent des richesses oubliées pour notre Périgord. Elles présentent bien des données sociologiques : liste des donateurs et des mécènes, armoiries des châtelains ou des prélats, mais aussi listes de curés, souvenirs des congrégations, énumération des membres du conseil municipal ou du conseil de fabrique, liste des premiers communiantes ou des enfants de Marie. Sur certains, sont représentés les églises ou les chapelles disparues ou les événements qui ont marqué la commune ou la paroisse.

Le chercheur, comme l'historien, ne peut cantonner son regard sur les églises et les chapelles d'un département ou d'un diocèse. Sa quête doit l'amener à franchir les crêtes et les *quiévrain* locaux ; les sanctuaires des pèlerinages en sont des exemples : il y a encore une centaine d'années, on n'hésitait pas à chausser des sabots ou à harnacher une mule lorsque une apostume gonflait la peau et que la réputation miraculeuse d'un saint ou d'une sainte était parvenue dans la contrée.

J'ai déjà écrit comment, à Neuilly-Saint-Front, dans l'Aisne, j'avais retrouvé sur un vitrail la longue procession qui ramenait, en 1499, de Périgueux, la relique du petit doigt de saint Front ¹. Comment aussi, à Marciac, dans le Gers, près du pèlerinage Notre-Dame de la Croix, était appendu un document racontant la guérison d'une jeune personne du château de la Brangelie à Vanxains ². Et enfin, j'ai signalé ³ que le tableau conservé au musée de Roc-Amadour représentait les parents de Fénelon venus le consacrer à la Vierge. Dans les sanctuaires du Sud-Ouest – je pense à Notre-Dame de Garaison, dans les Pyrénées et à la guérison de M. de Grézel, assesseur au présidial de Sarlat ⁴ – il ne fallait pas oublier la Gironde, déjà visitée, notamment à La Réole pour y admirer d'autres vitraux frontoniens ⁵.

A trois lieues de La Réole, à deux kilomètres de Saint-Macaire et de Langon et quarante de Marmande, nos pas nous ont conduit vers Verdélais, ce petit Lourdes de la Gironde, un grand Capelou au milieu des vignes.



Vue générale de Verdélais.

Déjà au cinquième siècle, Salvien, un moine de Lérins, et quelques poètes décrivaient la région de Verdélais :

Toute cette région est si merveilleusement entrelacée de vignes, fleurie de prés, émaillée de cultures et garnie de fruits, que les maîtres ou les détenteurs de ce sol semblent posséder moins une portion de terre qu'une image de paradis ⁶.

1. Pierre Pommarède, *La Saga de saint Front*, Périgueux, Pilote 24 édition, 1997, p. 384-385.
2. *BSHAP*, 1940, p. 376-377.
3. P. Pommarède, *Tocane oublié*, Périgueux, Fanlac, 1987, p. 278-283.
4. Article du Dr. Duverger in *BSHAP*, 1982, p. 151-154.
5. A Frontet, canton de La Réole, P. Pommarède, *La Saga de saint Front*, *op. cit.*, p. 351.
6. *De Gubernatione Dei*, Patrologie latine, t. 53, col. 131, cité par R. Darricau et Ch. Teisseyre, *Revue Historique de Bordeaux*, 1978, p. 67.

L'origine de ce pèlerinage est semblable à celle des chapelles d'Azerat et de Perdux, à Tocane Saint-Apre. Elle remonte, comme on dit au Jockey-club, aux croisades. Géraud de Graves, le seigneur des lieux, encerclé à Bethléem, en l'an 1100, par plus d'un millier de musulmans, fait vœu, s'il en réchappe, de bâtir une chapelle en l'honneur de la Vierge, sur ses terres du Luc.

Le Luc, *lucus*, le bois sacré, était déjà un lieu sacré pour les païens. Géraud y fait bâtir une chapelle dès 1112 ; le premier miracle est relaté en 1185. Depuis une quarantaine d'années, des religieux que nous connaissons bien grâce à Pierre Ortega et M.-Thérèse Mousnier – les Grandmontains – sont arrivés du Limousin et ont construit un sanctuaire, comme en Périgord à La Faye, La Plagne, La Veysière, et le Badeix.



Notre Dame de Verdelaïs.

Verdelaïs est, par la Garonne comme par les chemins, accessible, de Bordeaux à Agen. Le couvent sera quasi ruiné en 1377 par Du Gueselin, relevé par Isabelle de Foix en 1390, détruit par les protestants. Le XVII^e siècle est le grand siècle de Verdelaïs. Les Célestins remplacent en 1627, les *Bonshommes* limougeauds. Ils resteront jusqu'en 1778. Un monastère avec deux cloîtres est construit, les murs se couvrent d'ex-voto, navires, béquilles, tableaux et cœurs d'argent. Louis XV fait fermer en 1779 le couvent qui est vendu aux enchères et abandonné. La Révolution dilapide le trésor de la chapelle. En 1819, l'archevêque de Bordeaux demande à un Périgourdin, le père Chaminade, miraculé de Verdelaïs, de faire venir les Marianistes qu'il a fondés : ils seront remplacés, en 1838, par les pères Maristes. On restaure (mal) et on bâtit à côté des murs romans un clocher de cinquante-neuf mètres de haut.

A l'heure actuelle, les Pères Passionnistes, fondés au XVII^e siècle par saint Paul de La Croix, sont les chapelains du sanctuaire⁷ vers lesquels processionnent encore les étudiants d'Aquitaine.

7. *Notre-Dame de Verdelaïs*, Editions du sanctuaire, 2004.

Dans cette basilique, trois vitraux et un ex-voto intéressent le Périgord.

Le premier vitrail, porte, en cartouche, l'inscription, *Comment Barthélemy Tortel offrit un ex-voto à Notre-Dame.*

Une très bonne photo de Jacques Brachet nous permet de voir ce vitrail du XIX^e siècle ; Tortel, un cierge à la main accompagne deux de ses marins portant, en ex-voto, une maquette du bateau *l'Hirondelle*. C'est une œuvre du maître-verrier bordelais Joseph Villiet (1829-1871) qui a orné plus de quatre cents cathédrales et églises en Europe. Villiet a œuvré en particulier en Périgord et nous retrouvons ses œuvres et celles de ses élèves et successeurs (Feur et Dagrand) dans nombre d'églises (La Roche-Chalais, Eymet, Bergerac, Saint-Pardoux-de-Mareuil, Saint-Cyprien, Molières, Issigeac⁸). Notre collègue Mme Villatte est son arrière petite-fille.

Ce Barthélemy (de) Tortel pourrait appartenir à une famille bien connue en Périgord qui titrait de Gramond, des Peyronies (fief en Tocane) et de Rivière (propriété de notre collègue Arsène-Henry à Château-l'Évêque)⁹. Il serait l'un des parents de nos collègues le marquis de Fayolle¹⁰ et Robert de Tessières¹¹.

Grâce à l'obligeance de notre collègue Mme Chevallier, nous connaissons tout sur l'expédition « pour les îles d'Amérique » de Barthélemy Tortel, maître du vaisseau nommé *l'Hirondelle*, âgé de trente-six ans, et, comme dans la chanson, les rôles, du moussaillon âgé de quinze ans jusqu'au commandant : dix-huit hommes parmi lesquels un pilote, un chirurgien, un tonnelier et aussi un canonnier, car les mers n'étaient pas très sûres¹². Le 21 juillet 1701, Barthélemy Tortel déclare à l'Amirauté de Guyenne le lourd chargement de son navire¹³ et se lance sur l'océan *à la grâce de Dieu*, comme disaient les armateurs.

Pour en savoir plus, il n'est que de consulter notre *Bulletin*¹⁴. L'irremplaçable chanoine Brugière y a inséré un document, trouvé en 1876 dans les archives d'Henri du Mas de Payzac :

8. Mgr Larosa, *Guide touristique de Bordeaux et de la Gironde*, Bordeaux, Féret, 1988, p. 88-89.

9. Cf. Guy Penaud, *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, 1999, p. 904-905 ; de Froidefond, *Armorial de la noblesse du Périgord*, Périgueux, Imprimerie de la Dordogne, 1891, I, p. 496.

10. André de Tortel, conseiller du roi et magistrat au présidial, achète le château de Beauséjour (fief à Tocane) le 14 octobre 1745 ; il marie sa fille Jeanne à Nicolas, marquis de Fayolle, le 9 février 1754. P. Pommarède, *Tocane oublié, op. cit.*, p. 281, 325.

11. Robert de Tessières m'écrit que cet officier de marine ne figure pas dans ses archives, mais continue ses recherches.

12. A.D. Gironde, Amirauté de Guyenne, cote B 79, Registre des passeports, p. 34.

13. Soixante-neuf tonneaux de vin, trente faix de feuillards (pour faire les cercles des tonneaux), trente barils de farine, trente-huit demi-barils de bœuf salé, dix-neuf quarts d'eau-de-vie, six fusils boucaniers, cent douzaines de verres à boire, etc. *Ibid.*, Registres des départs de Bordeaux, année 1701, série 6 B cote 299, p. 189.

14. BSHAP, 1876, p. 394-396.



Le vitrail
« Tortel ».

Pèlerinage à Notre-Dame de Verdelaïs par Barthélemy de Tortel, capitaine de vaisseau, et par son équipage en reconnaissance d'un naufrage évité en 1702.

Monsieur Barthélemy Tortel, capitaine du navire appelé l'Hirondelle, est venu à Verdelaïs le 11 mai 1702 pour remercier la sainte Vierge et lui rendre le vœu qu'il fit conjointement avec ses officiers, dix-sept matelots et huit passagers, dont quelques uns de la religion prétendue réformée. Ayant été surpris d'une tempête sur la mer qui les mit hors d'espérance de se sauver, ils eurent tous recours à Notre-Dame de Verdelaïs, y étant sollicités par le capitaine qui avait éprouvé autrefois une pareille protection. Dans ce dessein ils se cotisèrent pour faire leur présent et promirent d'y aller faire leur dévotion, s'ils évitaient ce péril qui était évident. Leur confiance produisit son effet, car le vent s'était calmé aussitôt, ils continuèrent heureusement leur course sans aucun danger. C'est la déclaration qu'en fit ledit sieur Tortel et quelques uns de sa compagnie après avoir fait leur confession. Tous les religieux (de Verdelaïs) et plusieurs autres personnes furent témoins du récit qu'il fit de la protection visible de

la sainte Vierge qu'il éprouva en cette occasion. Le merveilleux de cette protection si sensible produisit un autre miracle dans le cœur du sieur Calvet, qui commandait en second le même vaisseau avec le sieur Tortel et qui professait la religion prétendue réformée, car voici les termes de la déclaration signée de sa main : « Je soussigné Izaac Calvet dit Montauban, officier de marine, ci-devant élevé dans la religion prétendue réformée, déclare que m'étant embarqué en qualité de second du sieur Tortel sur le vaisseau l'Hirondelle de Bordeaux, du port de cent tonneaux, pour faire le voyage de l'Amérique, sur la fin de l'année mil sept cent un ; et qu'au retour dudit vaisseau, qui était vers le mois de juin en 1702, sur les deux heures après minuit, ayant été surpris d'une tempête effroyable qui nous emporta la grande voile, la vergue s'étant rompue en deux, le grand dunnier brisé par la force du vent et de la mizenne et mis notre navire en grand danger de périr ; qu'à peine tout l'équipage et passagers pûmes réussir à éviter le naufrage et le jour étant venu, le mauvais temps continuant à nous maltraiter, nous nous trouvâmes en danger de périr et de faire naufrage ; le capitaine Barthélemy Tortel, comme le chef, invita tous ceux du vaisseau à avoir recours à la protection de la Sainte Vierge ; que si Dieu nous faisait la grâce d'en réchapper, nous nous transporterions à la chapelle de Notre-Dame de Verdélais pour rendre grâce à Dieu et à la Sainte Vierge de nous avoir préservé du si grand péril. Et dans ce même temps me trouvant la conscience embarrassée par le doute de la religion que je professais, alors, je fis offre à Dieu de me convertir s'il me faisait connaître la véritable voie ; de sorte qu'ayant été préservé de ce danger et transporté à Notre Dame de Verdélais, je me suis adressé au révérent père Laurier, religieux de ce lieu, pour me relever du doute où j'étais, qui m'a fait connaître par la sainte lumière du Seigneur et l'intercession de la Sainte Vierge, que j'étais appelé à suivre la vérité de la religion catholique, apostolique et romaine, que je prie Dieu et la Sainte Vierge de me donner la force d'exercer pendant tout le cours de ma vie. En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration après avoir fait abjuration. »

Signé : Calvet.



Marguerite
Dumas.

C'est sur le même vitrail qu'est allongée, vêtue de probité candide et coiffée d'un bonnet de satin, une jeune personne, identifiée par la légende : « comment Marguerite Dumas, du diocèse de Périgueux, fut miraculeusement guérie en 1645 ».

Le *Guide des pèlerins* du père Proust n'est guère explicite : « Marguerite Dumas vint à Verdélais avec son père et sa mère pour demander à Dieu, par l'intercession de la Vierge, le rétablissement de sa voix qui s'était entièrement éteinte par une paralysie ». Ce qu'elle obtint aussitôt. Sa déclaration fut reçue le 15 août 1645¹⁵.

J'ai interrogé Gontran du Mas des Bourboux au sujet de cette Marguerite Dumas. Notre collègue a trouvé trace, dans ses généalogies familiales, d'une Marguerite, sœur de François du Mas qui se marie en 1633. L'hypothèse est plausible. M. du Mas des Bourboux affirme que cette miraculée de Verdélais est dite, dans ses archives, depuis 1851, « faire partie » de sa parenté, et reste persuadé que c'est sa famille qui a offert le vitrail du XIX^e siècle, en souvenir de Sicaire-Etienne du Mas des Bourboux, lequel fut élève du collège Saint-Charles de Mussidan.

Le cartouche du dernier vitrail indique « Comment le comte de Ribérac obtint la guérison de son fils ». Cette verrière montre un jeune père, entouré de sa famille vêtus d'habits somptueux, et son fils tenant à la main un ex-voto qu'il offre à une statue de Marie. Le détail de la guérison est consigné dans le *Livre des miracles*¹⁶ :

15. *Guide des pèlerins de Notre-Dame de Verdélais*, par le R. P. Proust, Célestin, Bordeaux, chez S. de La Court, au Grand Marché, 1708, p. 181. La déclaration fut reçue par Picard, notaire royal.

16. R. P. Proust, *op. cit.*, p. 136.

Monsieur le comte de Ribérac qui avait été instruit de ces veritez dans l'école de Jesus-Christ ; après s'être servi des remèdes pour retirer Monsieur son fils des portes de la mort, mit toute sa confiance en Dieu, et promit à la sainte Mère de luy amener son fils dans la sainte chapelle aussitôt que la santé le permettroit : son vœu eut l'effet que la foi lui faisoit espérer, l'ayant recouverte peu de jours après ; et en reconnoissance de cette faveur, le 7 juin 1658, il fit un present d'une figure d'argent massive, qui represente Monsieur son fils à genoux, tenant un cœur entre ses mains, qu'il offre à la sainte Vierge. Cette figure est conservée dans le Trésor comme un monument de la pieté singulière de ce Seigneur.

Quel est ce comte de Ribérac, généreux mécène de Verdélais ? Les historiens des comtes de Ribérac et les généalogistes de la famille d'Aydie¹⁷ apportent une réponse.

« Monsieur le comte de Ribérac » à genoux devant la statue de Verdélais est François III d'Aydie, vicomte d'Epeluche, seigneur de Montagrier, capitaine de cinquante hommes d'armes qui se disait « l'un des quatre premiers seigneurs du Périgord »¹⁸. Né vers 1610 (ou 1611), il avait épousé, le 4 mars 1631, au château de Fontenille, à Saint-Méard-de-Drôme, Anne de Raymond laquelle habitait le château de Venduire. Un ménage à problèmes : Anne avait été déshéritée par sa belle-mère qui la jugeait de petite noblesse ; la jeune épouse présentait des troubles du comportement, « méchante et folle au possible », hystérique « et se montrant nue », elle se sépara de son mari vers 1645, se réfugia à l'abbaye de Saintes et demanda l'aumône à Madame de Maintenon (1675). Elle mourut en 1685, neuf ans avant le comte de Ribérac (décédé le 16 mai 1694).

De ce malheureux mariage naquit un fils, Joseph-Henri Odet, en 1638 ou 1639. C'est lui qui est représenté sur le vitrail de Verdélais près de son père, tenant un cœur d'argent à la main. Il avait donc une vingtaine d'années ce 7 juin 1658, lorsqu'il pèlerina vers ce sanctuaire ; sa santé recouvrée, à la mort de son père (1694), il s'affirma marquis de Ribérac, mit de l'ordre dans les six charretées de titres et de papiers de son vieux château, et causa les désordres les plus graves en Ribérais : brutal, il ravagea le pays, accumula

17. G. Penaud, *Dict. biog., op. cit.*, p. 60-63 ; Comte de Saint-Saud, *Généalogies périgourdines*, Bergerac, Imp. du Sud-Ouest, 1925, p. 479-481 ; Emile Dusolier, *Ecrits sur l'histoire de Ribérac*, Editions Roc de Bourzac, p. 87 sq ; BSHAP, 1893, p. 189 et 1943, p. 222-231.

18. Fils d'Arnaud d'Aydie, comte de Ribérac, vicomte d'Epeluche et de Carlux, seigneur de Montagrier et de Monbazillac, maréchal de camp, mort le 18 juillet 1628. Il avait épousé, le 13 décembre 1597 Marguerite de Foix, fille de Louis, comte de Gurson et de Diane de Foix-Candale.



Vitrail du comte de Ribérac.

les dettes, tandis que « la vanité et la folie troublaient son cerveau... » Il mourut le 26 janvier 1723, sans alliance ni postérité.

Trois vitraux périgourdins, et un ex-voto de Périgueux et de Mussidan, celui de Guillaume-Joseph Chaminade : un des rares saints ou bienheureux de notre contrée. Sa vie a été souvent écrite¹⁹ depuis la naissance, le 8 avril 1761, à Périgueux, 20, rue Froide, du fils d'un maître-verrier devenu marchand drapier. Parmi les quatorze enfants du ménage, quatre devinrent prêtres²⁰. Élève à Mussidan, Bordeaux, Saint-Sulpice de Paris, prêtre en 1785, docteur en théologie et professeur de théologie²¹. Il s'exila durant la

19. BSHAP, 1900, p. 425 ; 1913, p. 111 ; 1941, p. 220 ; 1950, p. 6, 16 ; 1953, p. 10 ; 1961, p. 53 ; 1963, p. 61-62 ; 1970, p. 38 ; 1977, p. 91, 170 ; 1980, p. 86, 96 ; 1992, p. 13 ; Guy Penaud, *Dict. biog., op. cit.*, p. 217-218 ; Robert Bouet, *Dictionnaire biographique du clergé du Périgord au temps de la Révolution française*, Piégut-Pluviers, Delta Concept, 1993, p. 178-180 ; *Cent portraits périgourdins*, Périgueux, S.H.A.P., p. 107 ; Vincent Gizard, *Petite vie de Guillaume-Joseph Chaminade*, Paris, Desclée et de Brouwer, 1995, p. 17.

20. Jean-Baptiste, novice chez les Jésuites (1761), puis prêtre et éducateur au séminaire Saint-Charles de Mussidan ; Blaise, Récollet puis vicaire à Saint-Astier où il meurt en 1822 (« il prêchait durant une heure et couchait dans un cercueil ») ; et Louis-Xavier, professeur à Mussidan, aumônier de l'hôpital de Périgueux, mort à Bordeaux en 1808, Cf. R. Bouet, *Dict. biog., op. cit.*, I, p. 178-181.

21. Mme Sadouillet-Perrin a publié la thèse soutenue, sous sa présidence, à Mussidan le 27 août 1789, par l'élève Xavier Daries (BSHAP, 1980, p. 86).

Terreur à Saragosse et le 2 octobre 1817 fonda à Bordeaux la congrégation des Marianistes. Il mourut à Bordeaux le 22 janvier 1850 et sa tombe, au cimetière de la Chartreuse, est perpétuellement fleurie. Le père Chaminade a été déclaré bienheureux par Jean-Paul II le 3 septembre 2000.

J'ai fini par savoir de quelle maladie Guillaume avait été guéri. Etant élève au séminaire Saint-Charles de Mussidan, au cours d'une promenade dans une carrière, un rocher s'effondra et lui déboîta la cheville. Guillaume avait une douzaine d'années, c'était en 1773 vraisemblablement. Il fit le vœu, s'il était guéri, de se rendre à Verdélais. Après sa guérison, il vint à pied – quatre vingt kilomètres – avec son frère, remercier la madone ²².

Le guide des pèlerins de N.-D. de Verdélais, cité plus haut, a relevé aussi quelques noms périgourdins venus dans le sanctuaire. Il paraît utile, pour l'histoire, la généalogie et la sociologie de relever leurs noms :

- Mlle de Foix de Candale laquelle, pour remercier de la guérison de sa mère, la comtesse de Gurson, envoya un gentilhomme porter une lampe d'argent pour brûler devant l'autel de N.-D. de Verdélais, le 5 février 1664 (p. 138) ²³.

- Le 18 mai 1704, dame Marguerite Patronnier ²⁴ de la maison des Pierros, paroisse de Bourg-du-Bost, au diocèse de Périgueux, se rend à Verdélais avec son époux M. de Fresse ²⁵ et de M. et Mme Jaubert. Elle remercie la madone de l'avoir guérie d'un transport au cerveau à la suite d'une petite vérole pourprée : témoins M. Jaubert de Peluche ²⁶, Mmes de Galard, de Béarn et de Fresse (p. 139).

- Le 5 septembre 1641, « très noble et très vertueuse » Dame Marguerite de Bourdeille, veuve de M. de Greffi, seigneur de Castellieu, paralysée des deux mains, pour remercier de sa guérison, offre deux mains d'argent en présence du père sacristain, de Marie Coulon et de Marie Nicaise (p. 147).

22. Vincent Gizard, *op. cit.*, p. 17. Le petit-neveu du bienheureux, Eugène Chaminade, fut maître de chapelle à la cathédrale et écrivit de remarquables ouvrages sur la musique sacrée. X. Darcos, in *Cent portraits périgourdins*, Périgueux, S.H.A.P., 1980, p. 183.

23. Il s'agit peut-être de Marguerite de Foix de Candale, épouse d'Arnaud d'Aydie, comte de Ribérac, et fille de Louis, comte de Gurson et de Diane de Foix de Candale. Auquel cas se serait la grand-mère du jeune Joseph-Henri Odet que représente le vitrail pré-cité.

24. Il s'agit, sans doute, d'une personne de la famille Patronnier de Gandillac, reconnue comme noble en 1697. A la Révolution, Alexandre Patronnier, seigneur de Gandillac, habitait le château de Gandillac (Saint-Martial-Viveyrol) et Charles Patronnier de Gandillac était seigneur du fief de Bourzac (Nanteuil-de-Bourzac). Froidefond, *Armorial du Périgord*, *op. cit.*, I, p. 381.

25. Il y avait à Combéranché (Epeluche) un château appelé de Fraisse. En le visitant, au XIX^e siècle, M. de La Mothe notait qu'il avait été pillé, ravagé et brûlé en 1683 : il n'en restait que les communs. *Voyages de M. de La Mothe*, 1880, p. 76.

26. La famille de Jaubert (de Nanthiat) titrait d'Epeluche (fief à Combéranché-Epeluche). *Armorial*, I, p. 271.

- Gabriel Dugast, de la ville de Bourdeilles en Périgord, fait construire un petit chariot pour conduire son épouse à N.-D. de Verdelaïs, où elle fut guérie le 23 septembre 1645. Le chariot fut appendu à la voûte du sanctuaire (p. 147-148).

- Le 5 janvier 1701, M. François du Rouchaise de La Meynardie, de Périgueux, vient attester et affirmer la guérison de son frère François, en présence du sieur Bernard Bourgoïn (p. 172).

- Le 28 octobre 1636, le sieur Elie Drapeyroux, notaire royal à Périgueux, « affligé de la goutte et n'écoulant pas la voix des médecins qui épuisaient sa bourse sans guérir son mal », se voue à N.-D. de Verdelaïs et obtient sa guérison (p. 200).

- En présence des sieurs Rigaud, Rouzet et Verrier, Michel Bouzet, de la paroisse de Vance (Vanxains ?) en Périgord, atteste qu'il a été guéri d'un « vomissement continuel », le 20 avril 1668 (p. 221) ²⁷.

Le *Livre des miracles* dans son édition posthume (1725) fait aussi état de la guérison, le 7 septembre 1723, de Jeanne Lavau, du lieu de Bénévent au diocèse de Périgueux. Cette jeune femme était demeurée percluse du bras droit depuis cinq ans « par un maléfice qui lui fut donné le jour de ses noces, dont on ne marque pas les circonstances pour ne blesser la réputation de personne ». En récitant les *Litanies de la Vierge* elle étendit son bras et remua les doigts. Le fait fut constaté par le chirurgien Opit en présence des voisins François Bardy, Léonard Ladau, François Moreau et Léonarde de Dieu (édition de 1725, p. 141, 142) ²⁸.

Il ne faut pas quitter cette église sans admirer la statue d'un pape célèbre. En 1666, Mgr Henri de Béthune, archevêque de Bordeaux, fit procéder à la réfection de la voûte du chœur et construire un retable baroque, inspiré visiblement de l'église de la chartreuse de Bordeaux. Six colonnes de marbre rouge à chapiteaux corinthiens dorés l'encadrent et le soutiennent. Sous les armoiries de Mgr de Béthune, deux statues se font face : Benoît de Nursie, fondateur des bénédictins et celle du fondateur de l'ordre des Célestins, le pape Célestin V. Au moment où la santé de Jean-Paul II donnait des signes d'inquiétude et que l'on évoquait la démission du souverain pontife, les regards s'étaient tournés vers saint Pierre-Célestin, le seul pape démissionnaire de l'histoire de l'Eglise, après seulement cinq mois de pontificat ²⁹. Il est

27. Je remercie M. Lurton de son aimable collaboration.

28. L'ennui est qu'il y a deux Bénévent, l'un à Saint-Laurent-des-Hommes, l'autre à Saint-Martial-d'Artenset : voici une bonne recherche pour les généalogistes locaux.

29. Onzième d'une famille de douze enfants, Pierre naquit dans les Abruzzes (centre de l'Italie) vers 1215 - d'autres disent 1209. Bénédictin, il se tourna vers l'érémisme sur les pentes du mont Morrone (on l'appelle Pierre de Morrone) et fonda en 1250 une congrégation appelée les Célestins. C'était l'époque où le siège pontifical était vacant depuis plus d'un an. Les cardinaux, en mal de candidats, pensèrent à ce vieil ermite - il avait soixante dix-neuf ou quatre vingt-cinq ans - et



Le pape Célestin V.

représenté vêtu de sa robe de religieux, le visage crispé, les vêtements en désordre – il porte sur lui l'inquiétude³⁰ – la tiare qu'il ne portait plus, repose à ses pieds³¹. Près de la tiare est sculpté l'emblème de la congrégation des Célestins, une croix et un serpent³², Pierre-Célestin, « le pape angélique », l'instaurateur d'une « Eglise spirituelle », fut canonisé en 1313.

Il ne faut pas non plus quitter Verdélais sans s'arrêter au cimetière, sur la tombe du peintre Henri de Toulouse-Lautrec, mort en 1907, dans le château voisin de Malromé³³. Et dans ce même cimetière, parmi les quatorze chapelles du calvaire érigé en 1863³⁴, le Périgourdin doit faire halte à la chapelle de la Sainte-Agonie. Elle conserve des

l'éminent pape. C'est le roi Charles II d'Anjou, dit le boiteux, qui vint annoncer la nouvelle au solitaire le 5 juillet 1294. Pierre de Morrone prit le nom de Célestin V. Confronté à de grandes difficultés (il ne parlait pas le latin et subissait mal les influences de la curie et des princes), Célestin V abdiqua le 13 décembre 1294, après cinq mois de pontificat : « un grand refus » dit Dante. Inquiété et pourchassé par son successeur Boniface VIII, il vécut deux ans enfermé dans une forteresse et mourut apaisé le 12 mai 1296, « en chantant des cantiques ». (*Histoire des saints*, Paris, Hachette, 1986, tome 7, p. 282-283 ; Y.-Marie Hilaire, *Histoire de la papauté*, Paris, Tallandier, 2003, p. 228-229 et 234-235.)

30. R. Darricau et Ch. Teisseyre, *op. cit.*, p. 64-68. Au XIX^e siècle fut tentée, avec les encouragements du pape Pie IX, la création d'un prieuré de Célestins à Soulac-sur-Mer.

31. Dans les miniatures des XIV^e et XV^e siècles, le saint tient en main sa tiare pour la laisser tomber. Raymond Darricau et Charles Teisseyre ont donné une excellente description dans la *Revue historique de Bordeaux* (1978-1979, p. 64-68).

32. Le serpent rappelle que l'ermite avait chassé les serpents des grottes de Morrone. P. Cahier, *Caractéristiques de la vie des saints*, Paris, Poussiègue, 1867, II, p. 747.

33. Commune de Saint-André-du-Bois. Cf. Mgr Laroza, *op. cit.*, p. 359-360.

34. Restauré en 1910-1911.



Mise au tombeau, cimetière de Verdélais.

fac-similés de *la mise au tombeau* du château de Biron, laquelle est entrée en 1907 au trésor médiéval du *Metropolitan Museum* de New York, à Central-Park, comme l'ont précisé Brigitte et Gilles Delluc. Des moulages, suivant Jean Secret, avaient été effectués par la maison Virebent de Toulouse, à laquelle on doit la Vierge du tympan de Tocane Saint-Apre, pour l'exposition des Beaux-Arts et de l'Industrie de Paris en 1839, et réutilisés pour différentes églises et châteaux du Sud-Ouest³⁵. Gilles et Brigitte Delluc précisent que ces objets en céramique étaient obtenus par pression et à partir d'une copie assez libre de l'original³⁶. On distingue, sous le corps allongé du Christ, un sarcophage représentant les épisodes bibliques du sacrifice d'Isaac et Jonas sortant de la baleine.

Les représentations de la mise au tombeau de la maison Virebent sont variées. A Verdélais, des inscriptions ont été ajoutées sur les phylactères et les objets liturgiques permutés : les vertus ont disparu, remplacées par des décors végétaux. Un fronton porte la date 1863³⁷.

Et si les horaires le permettent, il est conseillé de grimper, à une portée de couleuvrine de Verdélais, vers un coteau où s'agrippe, entre deux

35. BSHAP, 1980, p. 153. Jean Secret fait référence au Mémoire de Nelly Desceaux (Toulouse. Le Mirail, 1980) sur la maison Virebent.

36. BSHAP, 1990, p. 161.

37. Jeanne Bayle, *La mise au tombeau de Foix, œuvre d'Auguste Virebent*, in *Bull. de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, 1991, p. 120.



François Mauriac à Malagar (avec l'aimable autorisation du Centre François Mauriac).

chais, une maison de maître. Sur ce bureau, François Mauriac a écrit *Thérèse Desqueyroux* et par cette fenêtre ouverte, le « vieux crocodile » entendait grouiller le *Neud de vipères* familial³⁸.

Sur cette terrasse, il appuyait ses mains sur la pierre, y cherchait « comme les rides d'un visage maternel », essayait de recueillir une dernière fois les « longs moments muets ».

La fondation Mauriac a uni, depuis peu, les souvenirs d'auteurs célèbres dans un périple appelé « Les maisons d'écrivains d'Aquitaine ». Après Malagar, La Brède, Arnaga, viennent d'entrer dans la ronde Saint-Crépin-de-Richemont, pour Brantome, Sainte-Mondane, pour Fénélon,

Montignac, pour Eugène Le Roy, et Montaigne, pour l'auteur des *Essais*.

En Verdelais, comme dans un mouchoir de poche, l'on peut retrouver, en voisins, des pèlerins, un bienheureux, et le souvenir d'une *mise au tombeau* disparue ; et saluer, avec déférence, un peintre célèbre, un pape démissionnaire et un prix Nobel de littérature : c'est le mariage girondin et périgourdin d'une chronique locale qui rejoint ce que l'on nomme la grande histoire.

Ce site avait tenté, il y a de nombreuses années, un jeune reporter-photographe que nous appelions simplement, comme tout Périgueux, Jacques. Conseillé par Jean Secret et piqué par la tarentule de l'histoire et l'amour du Périgord, Jacques Lagrange se rendit à Verdelais comme Irène se transporta en Epidaure. Irène ne fut pas guérie, mais Jacques – on le sut en confidence – en revint ébloui.

Il convenait que dans les *Mélanges* qui lui sont dédiés se glissât, avec le sérieux et la richesse d'autres articles, l'émotion du souvenir et la pérennité de l'amitié.

P. P.

Reynaud de Larochette : une famille de « nobles bourgeois » et leur repaire sous l’Ancien Régime et la Révolution

par Thomas McDONALD

La Rochette, située à Nailhac dans le canton de Hautefort, est une chartreuse périgordine, dans sa modeste élégance, le reflet architectural du statut social de ses bâtisseurs, la famille de « nobles bourgeois » que furent les Reynaud¹ de Larochette.

L'étude de Gontran du Mas des Bourboux sur les bourgeois du Périgord du XVIII^e siècle démontre avec clarté et originalité le rôle et le statut de ces familles dans l'Ancien Régime² : « *qui avant 1789 partageait avec la Noblesse des charges municipales, occupait dans l'armée, dans la magistrature, dans les fonctions civiles, des grades et des positions attributives de Noblesse et contractait de nobles alliances*³ ».

1. Le nom de famille peut être orthographié « Reynaud » ou « Raynaud ». Le premier est plus fréquent au XVIII^e siècle et est donc adopté ici.

2. Du Mas des Bourboux (G.), *Le Périgord des « nobles bourgeois » du XVIII^e siècle*, Périgueux, Pilote 24 édition, 2003. Voir aussi BSHAP, 1993, p. 73-170, 179-439 et 561-617.

3. Froidefond de Boulazac (A. de), *Armorial de la Noblesse du Périgord*, Périgueux, imp. de la Dordogne, 1891, t. II, p. 8.

Avec pas moins d'originalité dans le domaine de l'architecture, le livre de J.-M. Bélingard, D. Audrerie et E. du Chazaud sur les chartreuses du Périgord ⁴ est un témoignage de l'élégance de cette architecture spécifique du Périgord, dans toutes ses déclinaisons.

L'histoire de la famille Reynaud de Larochette et de sa demeure, illustre à travers les générations successives du XVIII^e siècle, l'ascension sociale d'une famille bourgeoise périgordine possédant des terres, concluant des alliances avec des familles nobles, et exerçant des fonctions honorifiques, parfois avec distinction, dans la magistrature, au barreau, dans l'armée et le clergé pour arriver, à la veille de la Révolution française, au statut de « noble bourgeois » de la ville d'Excideuil.

Leur histoire pendant la Révolution et ses répercussions sont révélatrices de leur statut particulier et témoignent d'un attachement fidèle à la monarchie, caractéristique de la haute bourgeoisie du Périgord à cette époque ⁵.



La Rochette.

4 Bélingard (J.-M.), Audrerie (D.) et du Chazaud (E.), *Le Périgord des chartreuses*. Périgueux, Pilote 24 édition, 2000.

5 Du Mas des Bourboux (G.), *op. cit.*, p. 374-380.

Le nom s'associe avec la terre

Le nom de Reynaud, sans adjonction de nom de terre, est très commun dans la région de Hautefort depuis le Moyen Âge ⁶. Les actes témoignent de la présence des Reynaud au village de La Rochette, paroisse de Nailhac, dès le début du XVII^e siècle ⁷. Le premier nommé dans les actes « sieur de La Rochette » est Pierre Reynaud de Larochette, né le 8 mars 1633 ⁸. Il a épousé le 16 novembre 1669 Marguerite de Lacroix, fille de Guillaume de Lacroix du Trigant, près de Juillac en Corrèze. De cette union sont nés plusieurs enfants, dont quatre garçons qui ont laissé trace de carrières très honorables : un magistrat, deux chevaliers de l'ordre militaire de Saint-Louis et un curé-prieur.

Estienne Reynaud de Larochette, l'aîné et l'héritier de La Rochette, est né le 21 septembre 1670. Il est nommé sieur de La Rochette dans les actes à partir de 1707. Il était avocat et juge à Nailhac et Villac et épousa, en 1706, Marie de Lestrade de Taillefer, du château de Copeyre, près de Martel en Quercy. Il est décédé en 1719.

Le deuxième fils, Jean, né en 1672, entre dans l'armée en 1690, pour finir plus de cinquante ans plus tard, lieutenant-colonel du régiment d'Anjou ⁹. Il reçut les lettres de chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis en 1709 et fut nommé vers 1730 lieutenant du roi de la citadelle de Montpellier ¹⁰.

Le troisième fils, Pierre Reynaud de Larochette (né en 1676), fut prieur et curé de Saint-Agnan de 1715 à 1751, mourut au château de Hautefort et fut

6. Cumont (marquise de), *Généalogie de la Maison d'Hautefort en Périgord, Limousin, Picardie et Vivarais*, Clouzot, 1898, p. 49, 60, 61 et 70.

7. 8 et 28 avril 1608, Archives départementales de la Dordogne (A.D.D.) B 2747 ; 8 février 1623, A.D.D. B 2924.

8. Archives de Mme Bosselut. Son père se nommait Pierre Reynaud de la Francille, une terre juxtaposée à La Rochette. Néanmoins, il faut noter que le chanoine Brugière fait référence à un Reynaud de La Rochette, consul de la ville de Chassaing au XIV^e siècle. Brugière (H.), *Le canton de Hautefort au XIX^e siècle et avant, manuscrit de 1892*, publié par Hautefort, Notre Patrimoine, 2000, p. 161.

9. Jean Reynaud de Larochette débute dans la compagnie des Gentilshommes à la citadelle de Tournai. Puis, en 1692, il devient enseigne au régiment de Périgueux, où il est nommé lieutenant en 1693 et capitaine en 1695. En 1699, il est incorporé au régiment d'Anjou. En 1707, il est capitaine des grenadiers de ce régiment et la même année devient commandant de bataillon. En 1714, il est major, et, en 1723, il obtient le grade de lieutenant-colonel. Il devient en 1710 l'héritier du domaine de Trigant en Corrèze, propriété de la famille de sa mère. Archives de Mme Bosselut.

10. Il était toujours en poste à Montpellier le 29 décembre 1746 quand il écrivit une longue lettre à son ami le chevalier de Villac décrivant en détail la révolte des Gènois contre l'armée d'occupation autrichienne, et la campagne du maréchal de Belle-Isle qui suivit, pour contrer l'invasion des Autrichiens en Provence. Il s'agit là d'un point important dans la longue guerre de succession d'Autriche. Le lieutenant-colonel Reynaud de Larochette disait à son ami qu'il avait obtenu ces nouvelles auprès de témoins : « j'ay cru que cella fera plaisir à quelques curieux – comme c'est fort lon à écrire je vous serais obligé de faire porter la lettre à mon frère l'abbé à Hautefort je nay pas la force de lui écrire... ». Lettre de Jean Reynaud de Larochette à M. le chevalier de Villac, 29 décembre 1746. Archives de Mme Bosselut.

enterré dans l'église de Saint-Agnan ¹¹. L'abbé de Larochette fit construire en 1719, sur ses propres deniers, le presbytère de Saint-Agnan. Cette chartreuse est répertoriée par J.-M. Bélingard, D. Audrier et E. du Chazaud, qui notent que « *l'élégance du presbytère est frappante en comparaison avec la modestie du village* ¹² ». L'abbé de Larochette a été mentionné à plusieurs reprises dans la correspondance du marquis de Hautefort, à propos d'un procès relatif à ses terres. Le marquis caractérisait l'abbé de Larochette comme « *fort attentif à ses intérêts...* ¹³ » et il remarque dans une lettre de 1722, non sans une certaine condescendance :

« *A lesgard de l'abbé de La Rochette dont vous me parlez, si c'est celui qui conteste les dixmes d'Hautefort, c'est le curé de la paroisse d'Hautefort. Il avait la cure de Julhac cy devant, et en avait une autre près de Périgueux où il résidait, après quoy il a opté pour celle d'Hautefort, estant fils d'un petit bourgeois de la paroisse, c'est un grand chicaneur, il faut avoir attention aux demandes qu'il fait...* ¹⁴ »

Le plus jeune frère, Maximin, fit également carrière dans l'armée. Dans les actes, il est nommé sieur du Terrail, une propriété touchant les terres de La Rochette. Il débuta comme sous-lieutenant dans le régiment d'Anjou en 1706, fut élevé au grade de lieutenant en 1707, de capitaine en 1722 et de major en 1723. Il est nommé chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis en 1735, et participe à la campagne de Bohême pendant la guerre de succession d'Autriche en 1741-1742 ¹⁵.

Alliances nobles et statut de bourgeois d'Excideuil

Estienne Reynaud de Larochette, l'aîné des deux frères militaires et du prêtre, laissa trois enfants, dont deux se marièrent dans une famille de bourgeois, anoblis en 1743, la famille Lidonne ¹⁶. L'aînée, Marie, née en 1707, épousa Léonard de Lidonne de la Mothe, avocat au parlement et juge du marquisat de Hautefort.

Le frère de Marie, Pierre-Bernard, se maria en 1731 avec la nièce de Léonard de Lidonne, Marie de Lidonne. Son père, Nicolas de Lidonne, le

11. Brugière (H.), *Le canton de Hautefort...*, op. cit., p. 27 et 54 ; Farnier (abbé), *Autour de l'abbaye de Ligueux*, 1930, réédition *Le Livre d'histoire*, t. II, p. 232.

12. Bélingard (J.-M.), Audrier (D.) et du Chazaud (E.), op. cit., p. 89.

13. *Correspondance de François Marie de Hautefort et Marie-Françoise de Pompadour, marquis et marquise de Pompadour, avec Messieurs Maîtres, Pierre et François de Bigorie*, 1684 à 1695 et 1716 à 1747, Lamertin, 1905, p. 341.

14. *Id.*, p. 344.

15. Il écrit plusieurs lettres décrivant le siège de Prague à son frère, le curé-prieur de Saint-Agnan, et à Léonard Lidonne de la Mothe, le mari de sa nièce (la fille de son frère aîné Estienne). Archives de Mme Bosselut.

16. Du Mas des Bourboux (G.), op. cit., p. 412 ; Farnier (abbé), op. cit., t. II, p. 228.

frère aîné de Léonard, était également avocat, juge sénéchal du marquisat de Hautefort et procureur du roi au siège du présidial de Périgueux.

Pierre-Bernard Reynaud de Larochette eut pour tuteur son oncle Pierre, le curé-prieur de Saint-Agnan. Avec l'aide de ce dernier, le jeune Pierre-Bernard entreprit une grande rénovation et l'agrandissement de La Rochette vers 1727, construisant, notamment, l'aile chartreuse (décrite dans les documents anciens comme « *l'aile au levant* ¹⁷ »). Pour la construction de cette aile, il s'inspira certainement du presbytère de Saint-Agnan, construit à l'instigation de l'abbé Pierre Reynaud de Larochette quelques années auparavant. Les boiseries du salon datent également de cette époque.

La qualité de la construction de cette aile chartreuse, en pierre de taille avec trois lucarnes sculptées sur le côté cour, est le « *symbole achevé de l'effort séculaire d'une famille* ¹⁸ ». Le statut de bourgeois vivant noblement se reflète dans les armoiries de la famille, répertoriées par Froidefond de Boulazac parmi les armoiries bourgeoises ¹⁹ composées d'éléments parlants : en pointe un rocher symbolisant La Rochette et en chef, deux étoiles encadrant un croissant, éléments caractéristiques des familles consulaires ²⁰. Ces armoiries se trouvent sur les sceaux des lettres de l'époque et étaient gravées sur pierre à La Rochette ²¹.

Pierre-Bernard vécut jusqu'au début de la Révolution ²². Outre son mariage très honorable avec Marie de Lidonne, il obtint la qualification de bourgeois de la ville d'Excideuil ²³, où il avait une maison située rue des Cendres ²⁴.

Le fils aîné de Pierre-Bernard et de Marie de Lidonne, Léonard, est né à La Rochette le 22 septembre 1735 ²⁵. Léonard, à son tour bourgeois de la ville d'Excideuil, y exerçait la profession d'avocat au parlement ²⁶. Lui aussi

17. Archives de Mme Bosselut.

18. « *nous sommes là à coup sûr en présence de familles bourgeoises... ayant accédé ou accédant à la noblesse...* », in du Mas des Bourboux (G.), *op. cit.*, p. 312. Pour une description plus détaillée, voir Bélingard (J.-M.), Audrerie (D.) et du Chazaud (E.), *op. cit.*, p. 89.

19. Froidefond de Boulazac (A. de), *op. cit.*, t. II, p. 124.

20. Du Mas des Bourboux (G.), *op. cit.*, p. 338-341.

21. Les armoiries au-dessus de la porte principale et sur le manteau d'une cheminée ont été martelées à la Révolution.

22. *Relevé des habitants de la ville et communauté d'Excideuil qui doivent être classés au rang des citoyens actifs*, 16 novembre 1790, Archives municipales de la ville d'Excideuil.

23. Farnier (abbé), *op. cit.*, t. II, p. 219. Dans un acte authentique en date du 13 décembre 1785, passé devant le notaire Villotte à La Rochette, Pierre Bernard de Larochette était décrit comme « *sieur de Larochette bourgeois de la Ville d'Excideuil y habitant, paroisse de Saint-Thomas* ». A.D.D., 2E 1815/137.

24. *Relevé des habitants...*, *op. cit.*

25. *Registres paroissiaux* de Nailhac.

26. Il avait déjà cette qualité en 1765 au moment de son mariage. *Recueil des Actes d'état civil* pour la paroisse de Saint-Thomas d'Excideuil, 16 juillet 1765. Il serait toujours listé parmi les « *hommes de Loi* » et membre du Bureau de conciliation pour le district d'Excideuil en 1792. *Calendrier raisonné du département de la Dordogne*, 1792.

a contracté une alliance noble, avec Hélène de Lansade de Plagne, fille de Pierre de Lansade de Plagne, écuyer et seigneur de Lanouaille ²⁷.

Léonard avait de nombreux frères et sœurs. Trois de ses sœurs étaient religieuses, Jeanne, Marie et Françoise, et un de ses frères prêtre, Nicolas Reynaud de Larochette, curé de la paroisse de Ginestet, près de Bergerac. Une autre sœur, également prénommée Françoise, épousa François Mérilhou de Cherveix. Les deux fils de Léonard, Pierre-Bernard, né le 6 avril 1766, et Pierre, né le 4 avril 1767 ²⁸, débutèrent leur carrière dans l'armée du roi. Pierre, le cadet, fut nommé aux Gardes du corps du roi le 23 mars 1783, quelques jours avant son seizième anniversaire, et son aîné, Pierre-Bernard, le fut également le 1^{er} octobre 1784, à l'âge de 18 ans ²⁹.

Premiers bouleversements de la Révolution

La vie de toutes ces personnes a été profondément marquée par la tourmente de la Révolution. Certains, notamment Léonard et ses fils, ainsi que le prêtre Nicolas, ont joué des rôles significatifs ou, pour le moins, typiques pour les gens de leur classe sociale, et leur histoire est révélatrice de l'impact de la Révolution sur la haute bourgeoisie de province.

Le 24 janvier 1789, le roi convoquait les États généraux à Versailles. Se préparant pour cet événement, l'assemblée générale des trois états de la province du Périgord se réunit à Périgueux le 16 mars 1789 pour élire les députés de chaque ordre pour les États généraux, et pour recueillir les doléances de chaque état. Le curé Nicolas Reynaud de Larochette était parmi les votants pour les députés du clergé ³⁰. Son frère Léonard participait à la rédaction du cahier de doléances d'Excideuil, daté du 4 mars 1789, et celui de Nailhac, daté du 8 mars 1789 ³¹.

Le fils cadet de Léonard, Pierre, était en service aux Gardes du corps à Versailles, et il s'y trouvait pendant les journées des 5 et 6 octobre 1789 ³², lorsque les révolutionnaires envahirent le château de Versailles pour ramener par la force la famille royale à Paris.

27. (1703-1786) Baron de Plagne et de Lanouaille, gendarme de la Garde du roi et chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis qui combattit vaillamment à Dettingen le 27 novembre 1743, où il fut blessé. Archives de La Chabroulie, Hautefort. Voir aussi Froidefond de Boulazac (A. de), *op. cit.*, t. I, p. 288. Le mariage entre Léonard Reynaud de Larochette et Hélène de Lansade de Plagne fut célébré le 16 juillet 1765 à la chapelle domestique du château de Plagne, près de Lanouaille. Bien que le château de Plagne ait été détruit, la chapelle seule existe toujours. Pommarède (P.), *Le Périgord des églises et des chapelles oubliées*, Périgueux, Pilote 24 édition, 2004, t. II, p. 19-20, 24.

28. *Registres paroissiaux* pour la paroisse de Saint-Thomas d'Excideuil.

29. BSHAP, 1922, p. 61 et 63.

30. Froidefond de Boulazac (A. de), *op. cit.*, t. II, p. 181.

31. A.D.D., 6C9 (Excideuil) et A.D.D., 6C10 (Nailhac).

32. Certificat du 24 mars 1801 de Louis-Joseph de Bourbon, Prince de Condé, en faveur de Pierre Reynaud de Larochette. Archives de Mme Bosselut.

Le curé Nicolas Reynaud de Larochette refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé du 12 juillet 1790. En 1791, il fut remplacé à Ginestet mais refusant d'abandonner le presbytère à son successeur, il fut emprisonné à Bergerac³³. En 1794, il est considéré comme déporté et ses biens séquestrés et confisqués³⁴.

L'émigration des frères Reynaud de Larochette

À la suite des premières vagues d'émigration des années 1789-1790 et de la tentative de fuite du roi en juin 1791, l'Assemblée nationale décréta plusieurs mesures contre les émigrés. Néanmoins, la constitution du 3 septembre 1791 consacra comme « *droit naturel et civil, la liberté à tout homme d'aller, de rester, de partir* ». En application de ce principe, le décret du 14 septembre 1791 supprima tous les passeports, avec la conséquence que « *les progrès de l'émigration dépassèrent toute attente*³⁵ ». À ce moment opportun, les frères Reynaud de Larochette prirent la décision d'émigrer³⁶. Les Gardes du corps du roi furent licenciés le 21 juin 1791³⁷, et les frères Reynaud de Larochette se trouvèrent tous les deux à La Rochette. En septembre 1791, ils quittèrent la France avec leur cousin Jean-Baptiste Poncet de Mérilhou, également Garde du corps du roi. Ils arrivèrent à Coblenze le 27 septembre 1791, où ils rejoignirent leur corps³⁸, désormais regroupé autour du comte d'Artois, frère de Louis XVI³⁹.

Le cadet des frères, Pierre, laissa une lettre pour ses parents, expliquant sa décision :

« pour aller chercher ma tranquillité ou je croirai la trouver, et pour éviter les disputes que j'aurais eu assurément avec une partie des habitans de notre paroisse, s'ils pensent voulu (comme ils ont déjà annoncé) me désarmer : je ne aurois pas consenti, et cela aurait pu vous causer du désagrément ; et d'ailleurs d'après les mauvaises façons de la part de quelques-uns de la paroisse ça m'a engagé à en éviter de pareilles. »

Le déchirement de la société, la fierté d'un soldat du roi et son attachement quelque peu paternel pour les gens de son pays sont palpables

33. Bouet (R.), *Dictionnaire biographique du clergé du Périgord au temps de la Révolution française*, Delta-Concept, 1994, t. II, n° 1594 ; Boysson (R. de), *Le clergé périgourdin pendant la persécution révolutionnaire*, Picard, 1907, p. 134.

34. A.D.D., Q 677 n° 14 bis.

35. Dalloz, *Répertoire de Législation*, 1850, t. 20, n° 4, « Émigré ».

36. Ainsi ils firent partie des notables de la bourgeoisie périgourdine qui choisirent l'émigration à cette époque. Du Mas des Bourboux (G.), *op. cit.*, p. 377-380.

37. Diesbach (G. de), *Histoire de l'émigration 1789-1814*, Perrin, 1998, p. 157.

38. Certificat du 24 mars 1801..., *op. cit.* ; Certificat du 20 février 1801 de Louis Antoine, duc d'Angoulême, en faveur de Jean Poncet de Mérilhou. Archives de Mme Bosselut.

39. Diesbach (G. de), *op. cit.*, p. 157.

quand Pierre, qui sera plus tard l'héritier de La Rochette, maire de Nailhac et chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, concluait sa lettre avec la promesse qu'il ne reviendra :

« ... que quand nos malheureux paysans que je plains, et que j'aime, seront revenus de leur égarement, et si par hazard ils avaient besoin de moi, et que cela parvint à ma connaissance, j'y volerais. »

L'Assemblée nationale fait tout de suite volte-face suite à la vague croissante des émigrations. Le décret du 9 novembre 1791 déclarait tous les Français au-delà des frontières *« suspects de conjuration contre sa patrie »*⁴⁰. S'ils n'étaient pas rentrés en France le 1^{er} janvier 1792 :

*« ils seront déclarés coupables de conjuration ; ils seront poursuivis comme tels et punis de mort »*⁴¹.

Malgré le veto opposé par le roi à cette loi, les mesures contre les émigrés se multiplient. Le 9 février 1792, l'Assemblée nationale décrète que les biens d'émigrés *« sont mis sous la main de la nation »*. Par le décret du 30 mars 1792, ces biens sont *« affectés à l'indemnité de la nation »*⁴². Par l'article 7 dudit décret, chaque municipalité de France était requise d'envoyer *« au directoire de son district l'état des biens situés dans son territoire, appartenant à des personnes qu'elle ne connaîtra pas pour être actuellement domiciliées dans le département »*⁴³.

En exécution de ce décret, les officiers municipaux de Nailhac écrivaient aux administrateurs du district d'Excideuil le 1^{er} juillet 1792 pour constater :

*« il y en a dans notre paroisse qui sont soit-disant émigrés, les deux fils de Monsieur Larochette, qui ne possèdent aucune sorte de propriété »*⁴⁴.

Les conséquences de l'émigration sur les pères et mères

À partir de cette époque, les mesures déployées contre les émigrés affectent de plus en plus les parents des émigrés. Le 15 août 1792, l'Assemblée nationale décrétait que :

*« les pères, mères, femmes et enfants des émigrés demeureront consignés dans leurs municipalités respectives, sous la protection de la loi et la surveillance des officiers municipaux, sans la permission desquels ils ne pourront en sortir, sous peine d'arrestation »*⁴⁵.

40. Art. 1, décret du 9 novembre 1791.

41. *Id.* Art. 2. Par le décret des 23-25 octobre 1792, les émigrés sont bannis à perpétuité du territoire de la République sous peine de mort. Par art. 1 du décret du 28 mars 1793, sont déclarés *« morts civilement »* et leurs biens acquis par la République.

42. Décret du 30 mars 1792, art. 1. Par art. 1 du décret des 2-6 septembre 1792, le séquestre fut transformé en confiscation.

43. *Id.* Art. 7.

44. A.D.D., Q. 673.

45. Décret du 15 août 1792.

Ce n'était qu'un début. Par le décret du 12 septembre 1792, l'Assemblée nationale « *considérant que beaucoup de mauvais citoyens sont restés en France pour éviter le séquestre et la vente de leurs biens, mais qu'ils ont fait émigrer leurs fils* » décréta que lesdits pères et mères devaient fournir « *l'habillement, armement et solde de deux hommes pour chaque enfant émigré, et d'en verser la valeur dans la caisse du receveur de district* ⁴⁶ ».

Le décret du 28 mars 1793 ordonnait l'établissement d'une liste générale des émigrés pour toute la République, indiquant les nom et dernier domicile de l'émigré, ainsi que la situation de ses biens ⁴⁷. Les frères Reynaud de Larochette sont répertoriés à plusieurs reprises dans cette liste, avec indication que leur dernier domicile était Excideuil, et que leur profession ou qualité était « *garde du dernier tyran* ⁴⁸ ».

La situation de M. de Larochette père, consigné à La Rochette par le décret du 15 août 1792, devenait de plus en plus difficile. Le 15 avril 1793, les officiers de la municipalité de Nailhac perquisitionnèrent à La Rochette :

« *pour faire la visite des armes suspectes qui pourraient se trouver dans sa maison, ainsi que des papiers et lettres qu'ils pourraient avoir qui puissent prouver qu'il fut en relation avec les Émigrés* ⁴⁹ ».

Le citoyen Saint Léger, agent national de la commune de Nailhac, accompagné d'autres officiers municipaux, se présenta à La Rochette à huit heures du matin. Monsieur et Madame de Larochette étaient présents et déclarèrent qu'ils n'avaient pas d'armes autres que celles déjà remises aux municipaux. Une « *exacte recherche* » de toute la maison confirma l'absence d'armes, mais la lettre citée plus haut de leur fils cadet, Pierre, annonçant son départ, fut découverte. Cette lettre ainsi que les autres papiers laissés dans un état d'« *affreux désordre* », furent scellés par l'agent national et saisis ⁵⁰.

Après cette perquisition du 15 avril 1793, Léonard Reynaud de Larochette fut arrêté et interné à la maison de réclusion de Hautefort. « *fait militairement par les ordres du citoyen Lalande, administrateur du département* ⁵¹ ». Les dates exactes de cet internement ne sont pas certaines, mais vraisemblablement entre avril 1793 et février 1794, date à laquelle il était de nouveau présent à La Rochette ⁵². Néanmoins, ses papiers et effets, perquisitionnés le 15 avril 1793, ne lui furent pas restitués, nonobstant son retour à La Rochette ⁵³.

46. Voir également le décret du 9 septembre 1792.

47. Décret du 28 mars 1793, art. 16.

48. A.D.D., Q 25.

49. Extrait des registres de la municipalité de Nailhac, 15 avril 1793, archives de Mme Bosselut.

50. Pétition du citoyen Reynaud Larochette et sa femme aux citoyens administrateurs du district d'Excideuil, le 22 germinal an II, sous « *troisième fait* ». Archives de Mme Bosselut.

51. *Id.*, sous « *troisième fait* ».

52. A.D.D., Q. 677 n° 29.

53. *La Pétition du citoyen...*, *op. cit.*, sous « *quatrième fait* ».

La Rochette sous séquestre

La perquisition des papiers de Léonard Reynaud de Larochette et son arrestation furent suivies au début de l'année 1794 par la séquestration de tous ses biens, aussi bien à Excideuil qu'à La Rochette.

Par le décret du 17 frimaire an II (7 décembre 1793), la convention nationale séquestra les biens des pères et mères des émigrés « *jusqu'à ce que les pères et mères aient prouvé qu'ils ont agi activement et de tout leur pouvoir pour empêcher l'émigration* ».

Le 1^{er} pluviôse an II (21 janvier 1794), un domaine appartenant à « *La Rochette ci-devant homme de loi* » situé à Sarconnat près d'Excideuil fut séquestré. Le lendemain deux propriétés lui appartenant à Lage entre Excideuil et Saint-Germain-des-Prés, ainsi que sa maison à Excideuil, furent séquestrées ⁵⁴.

Quelques jours après, le 15 pluviôse an II (3 février 1794), le conseil général de Nailhac se réunissait pour constater que « *les citoyens Larochette et Lansade conjoints habitants du village de Larochette sont dans le cas de la loi du 17 frimaire dernier, et qu'ils sont possesseurs d'une maison de maître, de beaucoup de biens de réserve, et de deux domaines situés audit village de Larochette, d'un autre appelé le Vialard, et l'autre au Terrail, le tout dans la présente commune* ⁵⁵ ».

Les officiers municipaux se rendirent à La Rochette le jour même où ils trouvèrent Monsieur de Larochette, malade, au lit. Ils lui déclarèrent que « *conformément à la loi ses biens meubles et immeubles sont et demeurent dès ce moment séquestrés et mis sous la main de la Nation* ⁵⁶ ».

Un inventaire détaillé de La Rochette fut ensuite dressé lors de trois jours successifs de visites, guidées par la sœur de Monsieur de Larochette, lui-même en étant incapable en raison de son infirmité. L'inventaire, d'une quinzaine de pages, nous permet de connaître l'ameublement de la maison et de constater que la disposition actuelle des pièces est à peu près la même que celle de l'époque Révolutionnaire.

Certains aspects de ces pièces décrites dans l'inventaire sont identifiables de nos jours, notamment le tournebroche et les chenets de la cheminée de la cuisine, ainsi que les boiseries du salon. Attenant à la chambre jadis occupée

54. A.D.D., Q. 676 n° 20. L'inventaire détaillé de la maison d'Excideuil s'étale sur 20 pages et fut rédigé après une visite de quatre jours. L'inventaire ne nous permet pas d'identifier l'adresse de la maison. D'après un relevé des habitants actifs d'Excideuil daté du 16 novembre 1790 conservé aux Archives municipales d'Excideuil, Léonard Reynaud de Larochette habita une maison sise rue des Religieuses (aujourd'hui rue d'Isly).

55. A.D.D., Q. 677 n° 29.

56. *Id.* Le citoyen Jean Laguionie « *chirurgien et habitant dudit village de Larochette* » fut nommé commissaire séquestre « *sur tous les biens meubles et immeubles, domaines et bestiaux appartenant audit citoyen Larochette* ».

par « *le citoyen Larochette et son épouse* » et situé au rez-de-chaussée à gauche de l'entrée principale, les municipaux découvrirent le cabinet de Monsieur de Larochette dans lequel se trouvaient « *330 volumes grands et petits de livres de droit, d'histoire ou vieux boucains* »⁵⁷.

L'inventaire des 3-5 février 1794 nous permet de confirmer qu'à l'époque, la cour de La Rochette était entièrement fermée. L'entrée de la cour se situait sous un porche entre la chapelle à droite et un logement pour des domestiques à gauche. Ce porche, ainsi que toute l'aile sud de la cour contenant les écuries, furent démolis vers 1876⁵⁸.

En annexe à l'inventaire se trouve une note manuscrite des « *citoyens Françoise Larochette ci-devant religieuse et Jeanne Larochette célibataire* », les deux sœurs de Monsieur de Larochette. Elles déclarèrent leur opposition à la séquestration et demandèrent :

« *qu'il soit procédé à aucune vente de meuble ou immeuble qu'elles ayant retiré leur portion héréditaire en nature, la majeure partie ayant été vendue par leur frère pour satisfaire aux différentes taxes et dépenses occasionnées par la Révolution, se réservant le surplus sur les meubles et denrées trouvés dans la maison d'Excideuil* ».

Une pétition « politiquement correcte »

Monsieur de Larochette réagit à ce séquestre par la rédaction d'un document mettant en évidence ses qualités de juriste. Comme il est noté plus haut, le décret du 17 frimaire an II permettait la levée du séquestre si les pères et mères pouvaient prouver « *qu'ils ont agi activement et de tout leur pouvoir pour empêcher l'émigration* ». À peu près deux mois après le séquestre, le 22 germinal an II (11 avril 1794), Monsieur de Larochette écrivait une pétition aux citoyens administrateurs du district d'Excideuil, signé par lui-même et son épouse, qui avait pour objet de prouver que les pétitionnaires n'avaient aucune connaissance des intentions de leurs fils d'émigrer, qu'ils avaient écrit des lettres pour les enjoindre de revenir, et qu'ils avaient un certificat de civisme de la commune de Nailhac ainsi que « *plusieurs autres témoignages de l'estime et de la confiance de cette municipalité* ». La pétition fut rédigée clairement et habilement pour placer les pétitionnaires dans l'exception prévue par la loi du 17 frimaire. Elle était également inspirée des sentiments de la Révolution, sans doute avec moins de sincérité que de souci d'efficacité auprès des citoyens administrateurs du district.

57. *Id.*

58. Le cadastre de Nailhac du 20 septembre 1812 démontre clairement que la cour était entièrement fermée.

Ainsi la vague des émigrations est décrite comme une « contagion » : l'émigration des enfants leur a causé une « amertume que la faute énorme de leurs enfants, a répandue sur le reste de leurs jours » ; le départ de leurs fils avait été inspiré par « un vieux fanatique... nourrit dans les préjugés de l'ancien régime ». De plus, la pétition souligne le caractère patriotique et civique du citoyen Reynaud-Larochette et de sa femme :

« Il en résultera que les pétitionnaires mieux connus n'auraient jamais dû être confondus avec les gens suspects ; qu'ils n'ont jamais cessé, malgré leur arrestation, d'être dans la classe des bons patriotes... et dont la plus grande consolation a toujours été de pouvoir être utiles au public ».

La pétition demandait aux administrateurs de permettre aux pétitionnaires d'apporter les preuves de leur innocence « devant tel commissaire qu'il vous plaira de nommer » afin d'ordonner la levée du séquestre « sans préjudice des droits de la nation pour la part contingent aux deux émigrés lors du décès des pétitionnaires, ou de l'un d'eux ».

La pétition était annotée par les administrateurs du district le 26 germinal an II (15 avril 1794) avec la demande auprès de la municipalité de Nailhac de « fournir tous renseignements qu'elle aura sur les faits énoncés dans ladite pétition ».

Le 1^{er} floréal an II (20 avril 1794) les officiers municipaux de Nailhac délibérèrent et déclarèrent :

« qu'ils n'ont aucune connaissance que ledit Reynaud et son épouse ayant pu empêcher ni autorisé l'émigration de leurs enfants, que quant à leur arrestation ils ne les connaissent nullement suspect... déclarons au surplus, qu'il s'est toujours présenté aux assemblées qui ont intéressé la présente Commune et s'y est toujours employé utilement pendant tout le tems qu'il n'a pas été en reclusion ou en arrestation ».

Nous n'avons en revanche pas trace d'une réponse des administrateurs du district d'Excideuil à cette pétition. Néanmoins, la situation des pères et mères d'émigrés devenait, peu à peu, moins difficile. Huit mois après la pétition, par le décret du 1^{er} nivôse an III (21 décembre 1794), la Convention nationale décrète un sursis à toute vente des biens séquestrés des pères et mères d'émigrés. Le 23 nivôse an III (12 janvier 1795), la convention nationale, tout en gardant séquestrés les biens des pères et mères d'émigrés, accordait « sur le produit de ces biens, auxdits pères et mères, les secours qui leur sont nécessaires ⁵⁹ ». Ce séquestre fut levé par le décret du 9 floréal an III (28 avril 1795), mais les dispositions radicales de cette loi établissaient un

59. Ces secours étaient fixés par le directoire du district et ne pouvaient pas excéder les deux tiers des revenus nets dans la limite de 2 000 livres par tête et 1 200 livres par enfant. Ce montant a été ramené à 5 000 livres par tête et 2 500 livres pour chaque enfant par le décret du 6 thermidor an III (24 juillet 1795).

partage de pré-succession des biens des pères et mères entre ces derniers et l'État. L'injustice de cette mesure était telle que le décret du 11 messidor an III (29 juin 1795) suspendait l'exécution du décret du 9 floréal ⁶⁰. Les dispositions du partage de pré-succession entrèrent néanmoins en vigueur ⁶¹, et générèrent beaucoup de confusion législative et de conflits litigieux avant leur disparition quelques années plus tard ⁶².

Néanmoins, La Rochette ne fut, ni vendue, ni partagée avec l'État. Le sursis s'est prolongé, et la longue histoire du séquestre fut définitivement close par un certificat d'amnistie quelques années plus tard, le 21 prairial an XI (10 juin 1803) ⁶³.

Un soldat contre-révolutionnaire

Les deux fils émigrés, qui furent à l'origine de tous ces problèmes pour Léonard Reynaud de Larochette, s'engagèrent dès 1791 dans l'armée des Princes qui se regroupa au-delà du Rhin sous le commandement du comte d'Artois et du prince de Condé.

À Coblenze, le comte d'Artois (futur Charles X) créa une sorte de cour en exil, avec le soutien, de principe, de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse. Les troupes émigrées, constituées pour la plupart d'officiers, alliées avec les Autrichiens et les Prussiens contre la France révolutionnaire, ne constituèrent jamais une force militaire importante. Néanmoins, l'existence même d'une telle force eut une influence disproportionnée sur l'opinion publique en France, provoqua la réaction violente de l'Assemblée nationale contre les émigrés et contribua à la tendance extrémiste de la Révolution.

L'armée des Princes s'engagea avec les troupes autrichiennes, prussiennes et celles de diverses petites principautés germaniques contre la France au début de la guerre de la Première Coalition. Cependant, après les victoires françaises de Valmy et Jemappes en 1792, les Autrichiens et les Prussiens ne voulurent plus la soutenir. Le comte d'Artois fut contraint de licencier l'armée le 23 novembre 1792 ⁶⁴.

Seul le prince de Condé refusa d'obéir à l'ordre de licencier ses hommes, et cette armée d'environ 5 000 hommes resta intacte. Cette armée

60. « la loi du 9 floréal concernant les pères et mères d'émigrés doit être rapportée comme injuste dans son principe et dans toutes ses dispositions ».

61. Loi du 20 floréal an IV (9 mai 1796).

62. Loi du 8 messidor an VII (26 juin 1799) ; arrêté du directoire exécutif du 11 messidor an VII (29 juin 1799) ; loi du 16 thermidor an VII (3 août 1799) ; avis du Conseil d'État du 25 thermidor an X (10 août 1802) ; voir en général Dalloz, *Répertoire de Législation*, 1850, t. 20, n° 145 à 154. « Émigré ».

63. Archives de Mme Bosselut.

64. Diesbach (G. de), *op. cit.*, p. 229.

« errera de pays en pays jusqu'en Russie avant d'être définitivement licenciée à Gratz, en 1801 ⁶⁵ ». Le cadet des deux frères, Pierre Reynaud de Larochette, accompagna l'armée de Condé jusqu'à la fin, tandis que son aîné, Pierre-Bernard, ne suivit pas l'armée et « resta à Culbingen dans le Wurtemberg, où il enseigna le français ⁶⁶ ».

Selon son certificat de service, signé par le prince de Condé à la fin de ces guerres en 1801, Pierre Reynaud de Larochette « a fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes frères du Roy Louis XVI », dans son régiment d'Angoulême du Garde du corps. En août 1794, il rejoignit l'armée du prince de Condé :

« et depuis ce tems il a servi sans interruption sous nos ordres ayant fait la Campagne de 1794 dans la Compagnie n° 2 des Chasseurs Nobles, et les suivantes jusques à ce jour dans la Cavalerie Noble ⁶⁷ ».

Le certificat atteste de son honneur, zèle et courage. Il est daté du 24 mars 1801, une date significative, juste après le Traité de Lunéville du 9 février 1801, qui mit fin à ces guerres révolutionnaires et entérina le succès de la France révolutionnaire et désormais bonapartiste. La cause royaliste était, au moins pour le moment, sans espoir.

Le retour des émigrés

Les anciens émigrés n'étaient pourtant plus des parias pour leur pays et commençaient à rentrer en France. Cette tendance fut confirmée par le Senatus-Consulte du 6 floréal an X (26 avril 1802) qui observait que les lois sur l'émigration avaient été portées à une époque où la France « déchirée par des divisions intestines, soutenait, contre presque toute l'Europe, une guerre dont l'histoire n'offre pas d'exemple, et qui nécessitait des dispositions rigoureuses et extraordinaires ; qu'aujourd'hui la paix étant faite au dehors, il importe de cimenter dans l'intérieur par tout ce qui peut rallier les Français, tranquilliser les familles et faire oublier les maux inséparables d'une longue Révolution ».

Pierre Reynaud de Larochette quitta l'armée de Condé, alors en bivouac en Styrie, le jour où il reçut son certificat de service, attesté par un passeport daté du même jour (24 mars 1801), également signé par le prince de Condé. Il quitta le quartier général de Condé avec son cousin Jean Poncet de Mérilhou, qui reçut également un certificat de service et un passeport le même jour ⁶⁸.

65. Diesbach (G. de), *op. cit.*, p. 229-230, 397-398 et 469-472.

66. Archives de Mme Bosselut.

67. Certificat du 24 mars 1801..., *op. cit.*

68. Archives de Mme Bosselut.



*Pierre Reynaud de Larochette (1767-1852)
et son épouse Marie Elisabeth de Calvimont.*

Pierre rentra en France peu de temps après, dix ans après son émigration, et habita à nouveau à La Rochette. Il fit serment devant le préfet de la Dordogne le 8 prairial an X (27 mai 1802) de « *n'entretenir, ni directement ni indirectement, aucune liaison ni correspondance avec les ennemis de l'État* » et fut amnistié en juin 1803⁶⁹. Son aîné, Pierre-Bernard, rentra à la même époque, et s'installa à Excideuil. Leur cousin Jean Poncet de Mérilhou épousa la sœur de Pierre-Bernard et de Pierre, Marguerite, le 28 messidor an XI (16 juillet 1803). Leur père, Léonard, s'éteignit à La Rochette le 12 brumaire an XIII (3 décembre 1804). Son épouse, Hélène de Lansade de Plagne, vécut jusqu'en 1824 et mourut dans sa maison rue des Cendres à Excideuil.

Pierre-Bernard Reynaud de Larochette fut le maire adjoint d'Excideuil de 1816 jusqu'à 1830 et reçut les lettres de chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis à la Restauration. En 1819, à l'âge de 53 ans, il épousa Henriette Suzanne de Boysseuilh, 18 ans, fille du comte Raymond de Boysseuilh⁷⁰. De cette union, naîtra leur fils unique Henry Raymond Reynaud de Larochette, mort sans descendance en 1876 à Clermont d'Excideuil⁷¹.

69. Certificat d'amnistie du 21 prairial an XI (10 juin 1803), archives de Mme Bosselut.

70. Le 9 juin 1819. *Recueil des Actes d'état civil* pour Excideuil.

71. Le 30 mars 1876. *Recueil des Actes d'état civil* pour Clermont d'Excideuil.

En 1808, Pierre, le cadet, habita La Rochette et épousa Marie Elisabeth de Calvimont, fille de Jean-François Maurice, baron de Calvimont ⁷² et après la Restauration rejoignit les Gardes du corps du roi (compagnie de Luxembourg). Il reçut les lettres de chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis en août 1814 et se retira le 7 novembre 1815 avec le grade honorifique de chef d'escadron en récompense de ses services ⁷³. Pierre Reynaud de Larochette fut élu maire de Nailhac vers 1812 et ce, jusqu'à 1838. Il mourut en 1852.

Extinction du nom Reynaud de Larochette et vente de la maison



*Marie Anne Thérèse Grand du Chazaud,
épouse de François Maurice Reynaud
de la Rochette.*

Le fils de Pierre, François Maurice Reynaud de Larochette (1812-1860), fut également maire de Nailhac de 1852 jusqu'à sa mort. Il épousa Marie Anne Thérèse Grand du Chazaud, dont la famille était propriétaire du château de Beauvais près de Nontron.

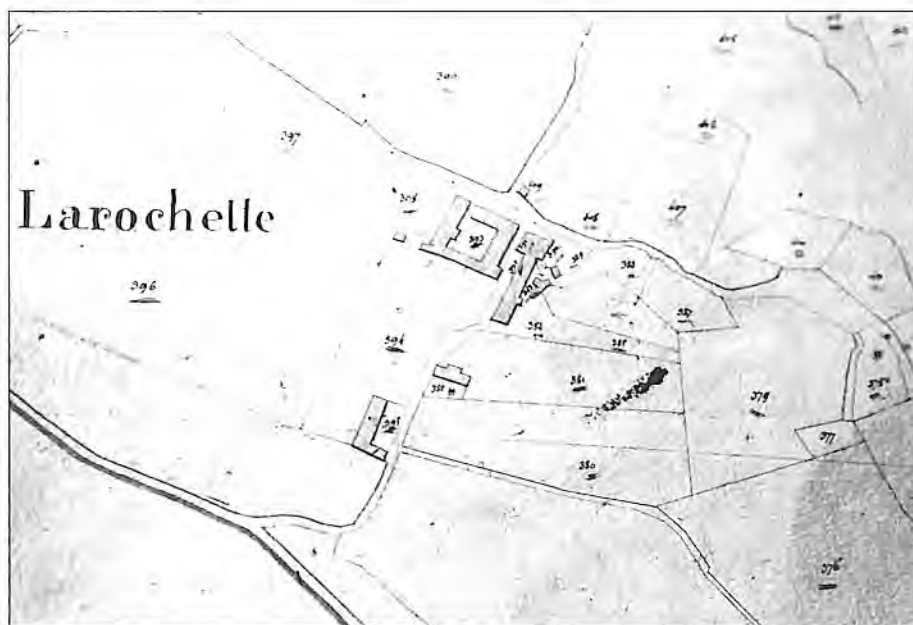
Vers 1875, le fils de François Maurice, Pierre Ernest Reynaud de Larochette (1846-1931) entreprit une importante rénovation de La Rochette, notamment avec la démolition de l'aile sud, qui fermait complètement la cour, ouvrant ainsi la cour au sud sur un nouveau jardin à l'anglaise ⁷⁴. La chapelle fut dotée d'une nouvelle façade. À l'intérieur du bâtiment, plusieurs cloisons ont été bâties, au goût de l'époque, dans toutes les grandes pièces au rez-de-chaussée, remplaçant les pièces en enfilade par de plus petites, avec couloirs sur le côté, plus commodes pour la circulation et plus faciles à chauffer ⁷⁵.

72. Le 2 novembre 1808. Archives de Mme Bosselut.

73. Certificats dans les archives de Mme Bosselut.

74. Le cadastre de Nailhac, daté du 20 septembre 1812.

75. La totalité de ces cloisons a été enlevée lors de la récente restauration pour reconstituer les volumes des pièces en question.



La cour fermée sur le plan cadastral de 1812.



La Rochette, l'aile chartreuse.

En 1890, le chanoine Brugière, dans son histoire du canton, a noté l'existence de « *la chapelle domestique de Mme de la Rochette ou messe une fois par mois* ⁷⁶ ».

Peu de temps après, dans les premières années du XX^e siècle, la famille de Pierre Ernest Reynaud de Larochette quittait les lieux pour s'installer dans la maison héritée de ses cousins Mérilhou, en face de l'église de Cherveix, commune de Cherveix-Cubas, où les descendants (la famille Bosselut) habitent toujours ⁷⁷. La Rochette s'est peu à peu dégradée par la négligence des fermiers successifs qui l'ont occupée et fut vendue en 1990. Déjà en 1947, dans la succession de Léonarde Marie-Thérèse Reynaud de Larochette, la fille unique de Pierre Ernest, et la dernière à porter le nom Reynaud de Larochette, les bâtiments de La Rochette étaient décrits comme « *anciens, très usagés* ».

Une restauration soigneuse de cette demeure est en cours d'achèvement.

T. McD.

Je remercie Madame Pierre Bosselut, de Cherveix-Cubas, pour m'avoir accordé l'accès aux archives de la famille Reynaud de Larochette.

76. Brugière (H.), *op. cit.*, p. 160.

77. Pierre Ernest Reynaud de Larochette était maire de Cherveix-Cubas de 1919 à 1924 et de 1925 à 1926.

La correspondance de Pierre Lespine-Lafon

Une page de l'histoire
de la Révolution en Périgord

par Louis GRILLON

Né le 24 novembre 1768, Pierre Lespine était le sixième enfant du couple Jean Lespine - Catherine Lacour, propriétaires agriculteurs à Leyfourcerie, paroisse de Vallereuil. Afin de le distinguer des deux autres Pierre qui vinrent au foyer, il lui fut donné le surnom de Lafon alors que l'aîné, le futur chanoine et érudit, fut appelé des Colombes comme son père, et le troisième, né le 9 février 1772, fut surnommé Lagrave.

Séminariste à Périgueux

Le jeune homme décida d'imiter son aîné de onze ans en embrassant comme lui la carrière ecclésiastique. Après ses humanités, initiées vraisemblablement auprès du curé de leur paroisse, il entra au séminaire tenu par les Missionnaires de Périgueux. Contrairement à son frère, il n'a point laissé de trace de ses études mais son style bizarre, du moins au début, et le contenu de ses lettres révèlent qu'il fut loin d'avoir et les centres d'intérêt et la culture de son aîné. L'orthographe originale de ses lettres ainsi que celle de ses correspondants a été respectée.

Il était étudiant en théologie lorsqu'il assista, le 15 avril 1788, au mariage de son frère François, surnommé Pinier pour le distinguer d'un autre frère, avec une jeune fille de Montagnac-la-Crempe. La cérémonie fut célébrée par le frère aîné qui avait dû sans doute s'être entremis pour cette union puisque, prêtre depuis décembre 1781, il était alors vicaire auxiliaire de cette paroisse. Lafon signa de même comme témoin au mariage de sa sœur, née le 12 février 1760, qui s'unit à Vallereuil et toujours devant leur frère, à Pierre Aujoy, maître-chirurgien à Saint-Léon de Grignols.

La première de la quarantaine de lettres que nous possédons de la plume de Lafon est datée de Leyfourcerie, le premier septembre 1788. Il se trouvait alors en vacances et demandait à son frère, devenu depuis le mois précédent chanoine à Périgueux, de lui trouver un préceptorat :

« J'avais vivement recommandé, mon cher frere, a Pignier de vous parler de ma condition mais son oubli me procure aujourd'hui une occasion de vous présenter mes respects et de vous en renouveler la memoire croyant que vos occupations journalieres vous l'auraient fait oublier.

J'ai parlé à Monsieur le curé de cette condition des Messieurs Verbrunnes. Il m'en a su dire que du bien. Pour cette raison-là je désirerais fort d'y aller mais si vous ne pouvez réussir, je vous prie d'en faire demander ailleurs. Je ne voudrais pas que le quotient alla au-delà de deux comme ayant beaucoup besoin d'étudier. J'espère que vous ne serez point insensible à mes prières. Je voudrais pouvoir vous en être reconnaissant mais mes modestes moyens étant beaucoup au-dessous de vos mérites, ce qui m'oblige à me taire et à vous dire d'une voix humiliée que je suis votre soumis frère ».

La formule de politesse est un bon exemple de la prose du jeune homme s'adressant à un frère qu'il ne tutoiera jamais dans ses lettres. Elle témoigne à la fois d'un certain respect soit pour l'aînesse soit pour la réputation déjà bien affermie du chanoine.

Quoiqu'il en soit, celui-ci se préoccupait de la situation de son cadet. Ne se considérait-il pas comme chargé de sa famille depuis le décès de leur père survenu en juillet 1782 quelques mois après son ordination sacerdotale ? La preuve s'en trouve dans la lettre que lui adressait, le 3 septembre 1788, un de ses confrères, le chanoine Jourdain :

« J'ai parlé à Monsieur Clusaud de votre frère. Il m'a dit n'avoir pu découvrir aucune maison qui voulut un instituteur. Monsieur Guidon qui vous assure de son respect s'est offert pour loger Monsieur votre frère ».

Le jeune homme fit sa rentrée au séminaire d'où il écrivait, le 9 décembre 1788, à son frère Pinier qui s'était établi dans leur maison familiale de Leyfourcerie :

« Ce serait à tort que tu m'accuserais d'indolence si tu me disais que je tardais trop à te donner de mes nouvelles. J'aurais voulu t'en faire passer mercredi dernier mais je ne pus sortir à cause que j'ai [forte]ment été enrhumé. [Je le] suis encor de telle sorte que je n'ai pu aller en classe jusqu'à présent. J'ai même eu quelques accès de fièvre.

Je t'apprendrai qu'ici dans la ville il n'est plus moyen de marcher les soirs et de sortir à cause des assassins qu'on est dans le cas de rencontrer à tout moment.

J'espère comme je dis à Michel d'avoir le plaisir d'aller passer deux fêtes avec vous autres si le temps se porte assez bien. Ainsi si tu vois que le temps soit solide, tu pourrais dire à Lagrave de venir m'attendre la veille au soir par là vers Grignol. Tu connaîtra à peu près l'heure qu'il faut qu'il parte parceque je partirai d'ici donc la veille environ onze heures et demi ou environ.

Et suis en attendant cet heureux moment avec l'amitié le plus signalé ton tendre frère.

N'oublie point, je te prie, d'assurer mes humbles respects à mes chères mère, tante et bien des amitiés à ton épouse ».

On aura noté la plus grande familiarité et le tutoiement employés dans cet autre échange fraternel ; on le constatera tout au long de leurs rapports. Mais que faut-il penser de Périgueux présenté comme un coupe-gorge ?

Le chanoine Lespine quitta Périgueux, le 7 janvier 1789, pour un séjour à Paris qui devait durer quelques mois. Il en revint seulement le 9 août de la même année. Durant cette période, Lafon se tourna naturellement vers Pinier qui, gérant le domaine familial, était alors mieux à même de satisfaire rapidement à ses besoins matériels :

« Périgueux ce 28 janvier 1789

J'ai reçu de ta part par la main de Lionarou un écu de six francs ; ce n'étoit pas sans besoin. Je te renvoie de même deux calendriers du Périgord que tu me demande qui coutent douze sous la pièce. J'ai appris que ma belle-soeur étoit malade ; dis-lui combien je voudrais lui témoigner la félicité qui peut lui être utile et que je ne manquerai point de prier Dieu pour elle dans un besoin si pressant.

Il y a une des petites Lafon de la Jironie qui part aujourd'hui se trouvant attaquée de quelque fluxion sur les yeux. Je n'ai point encore reçu de nouvelles du chanoine ; aussi tôt que j'en aurai quelque vestige je ne manquerai point de t'en donner et de t'assurer incessamment de mes tendres respects.

Dis, je t'en prie, à Lagrave qu'il vienne quelque fois et qu'il ne peut lui en couter qu'un peu de peine ».

Dans le courant de l'année scolaire, Lafon, ayant reçu toujours par un commissionnaire des nouvelles de sa famille, en profita pour confier au même messager les lignes suivantes :

« Périgueux le 6 mai 1789

Ne voulant point rendre la peine de Monsieur Laceuille inutile, qui s'est donné la peine de venir me voir pour prendre en même temps quelque commission si j'en avais, je me sers de cette occasion favorable pour vous donner de mes nouvelles et pour vous assurer de mes humbles respects. Je souhaite que la lettre que j'écris trouve en aussi bonne santé ceux à qui elle doit s'adresser, que celui qui a l'honneur de l'adresser.

Je te dirai, cher frère, que le prix du bled est diminué extrêmement, Dieu merci, depuis quinze jours qu'il a été défendu et affiché à Messieurs les fermiers et autres qui tenoient leurs greniers fermés, de faire transporter et vendre leur bled que dans ladite ville, de sorte qu'il est arrivé une grande abondance de bleds depuis cet édit.

Il est arrivé ici le quatre du courant un événement bien triste et déplorable qui est qu'une maison a accablé sous son poids quatre personnes en s'écroulant. Il y a d'autres choses que je ne rapporterai point à cause que le temps me manque dans ce moment. Tu me renverras, je te prie, à la prochaine occasion mon jilet blanc si on la blanchi, quelque peu d'huile.

Je ne puis dans ce moment que te desirer bien de la santé ainsi que tout le monde et être ton soumis frère

Lespine étudiant en théologie

Excuse sil y a quelque faute parceque je ne puis la corriger et parceque Monsiaur Laceuille veut partir incessamment ».

Le jeune homme servait donc en quelque sorte de gazette du chef-lieu à sa famille campagnarde.

La belle saison étant arrivée, il tourna davantage ses yeux vers la maison familiale ; il souhaitait solliciter un congé bien qu'il doive préparer des examens.

« Périgueux le 22 juin 1789

Je m'étais proposé, mon cher frère, de me retirer d'abord après la Saint Jean. Je ne crois point pouvoir exécuter mon dessein parceque plusieurs de mes condisciples, s'étant mis dans le cas d'être mis à la porte, cela a tellement aigri nos Missionnaires et les a mis dans une telle défiance contre nous qu'ils sont uniquement occupés de nous et je vois probablement que je serais reffusé et, en même temps je leur donneray une mauvaise idée de moy.

Il vaut mieux, si tu m'en crois, attendre jusqu'au mois d'août, le temps est court, je patienterai jusqua ce temps-là avec toi. Tu vois en même temps l'argent qui peut me suffire jusqu'à ce temps-la ; je t'aurais une infinie

obligation de m'en faire passer à ton plutôt possible. Le reste que tu me donnas, j'en ai employé une bonne partie à en faire faire une paire de culottes. L'étoffe et la façon, comme tu peux présumer, ne peut couter de l'argent de peu même que la qualité soit considérable ; entre dans mon besoin. Les culottes que tu me fis faire étoient premièrement trop étroites ou pour mieux dire tout à fait manquées. Je les ai mises entre les mains du tailleur qui les a laissées non moins gâtées qu'au paravant et secondement tu conviendras que de telles culottes suivant l'aveu de tout le monde ne peuvent servir que dans l'hyver, même le rude, et la saison la plus raboteuse.

Ne soit point, je te prie, indifférent envers un frère qui assurément n'en agira point en ingrat un jour ; il se souviendra des bontés d'un frayre en lui témoignant à présent sa reconnaissance et dans le temps à venir daller au devant de tout ce qui pourra lui être avantageux et ne cessant jamais d'être son bon et affectionné frere

Lespine etudiant en theologie

Il est à observer que le chanoine n'est pas à nous de quelque temps encore ; il a changé d'hôtel. Monsieur le comte d'Hautefort avec qui il étoit a été joindre son régiment. Il y a ensuite Monsieur de La Grandville avec qui il étoit aussi qui s'est trouvé incommode, ce qui le retarde ; avec tout ça il n'est point à espérer qu'il vienne encore.

2° Monsieur Cluzeaud de Grignol a perdu son procès qu'il avoit avec le garde.

Il y a des vespéraux parisiens qui sont arrivés et dont je te parlai ; personne de ceux qui étudient en théologie n'est exempt de refuser. Le prix est de quatre livres à Paris, sauf le port ».

Le jeune homme n'avait pas perdu de vue une demande de congé, mais la date des examens approchait elle aussi.

« Périgueux le 26 juin 1789

Fâché, mon cher frère, de ton indisposition, je t'écris cependant pour te souhaiter une cessation non tardive, pour t'annoncer que ce matin on a nommé les souteneurs. J'ai été du nombre. Je crois et j'espère que mon dessein sera le tien et que tel sera l'un et l'autre que je remercie mes professeurs les priant de vouloir bien m'en exempter. J'avoue bien à la vérité que sa serait un honneur pour moi de soutenir, mais j'aperçois aussi que j'épargnerai huit à neuf francs pour le moins. Je prévois que l'année prochaine, pour vu que je m'applique un peu sérieusement, je pourrai soutenir et pour cela m'éviter un examen rigoureux qu'on fait subir à ceux qui se présentent pour monter en morale.

Bref, je vais dès demain prier Monsieur Cluzeau de me retenir une condition bonne ou mauvaise enfin parceque je vois trop bien à présent combien cette année t'a couté et l'incommodité dont on se débarasse en s'en

exqu Coastant. Je lui représenterai dans peu aussi de me laisser évader le reste de cette année et de m'assurer et me faire sçavoir quoique je sois à la maison ce dont je lui aurai parlé. S'il m'accorde de m'en aller passer le reste de cette année à la maison je me retirerai sauf t'en donner aucune note. J'espère que tu voudras bien me recevoir entre tes bras comme un bon frere que je crois que tu veux me regarder.

Lespine etudiant en theologie

Assure bien de mes respects tous chez nous et ma chère soeur demoiselle Aujoy ; je déchirai une lettre que je lui avais écrit et que je ne pus faire passer ».

Bien que le jeune homme ait proposé de subir ses examens l'année suivante afin d'y être mieux préparé, ses professeurs lui refusèrent le départ en vacances anticipé :

« Périgueux le 8 juillet 1789

Quoique dans l'incertitude, mon aimable frère, si je peux t'envoyer ma lettre, j'ose cependant la mettre au jour, t'assurant de mes respects ainsi qu'à tous chez nous, n'ayant d'autre but que de mander la disgrâce qui m'est arrivée touchant le petit Egredimini que je voulais prendre avant le temps désiré des vacances.

Ayant représenté à Monsieur Cluzeau toutes les raisons imaginables, je n'en ai pu tirer aucune bonne raison. Je leur demandai une exemption de soutenir thèses. Ils ont dit a ça entr'eux, à ce que j'ai appris par relation, que je leur avais demandé cette grace parceque je ne me sentais pas avoir étudié pendant le cours de l'année. Dieu merci, je ne me sens aucun reproche sur ma conscience la dessus. J'apperçois seulement leur sentiment bizarre et leurs soupçons vitieux. Faudra t'il donc que je finisse ce reste d'année ? J'aimerais presque autant y voir finir mes jours. L'ennuy me dévore, le chagrin m'accable, je n'ai point d'espoir de voir le chanoine avant que je m'en aille. J'apparis l'autre jour que le sujet d'un si long retardement etoit qu'on lui faisoit espérer quelque chose. Il a changé d'hôtel.

Je te dirai que les trois Etats sont réunis, c'est-à-dire que le Clergé, la Noblesse et le Tiers ne font maintenant qu'un et même corps, ne cessant cependant d'être distingué, et que la Noblesse n'a pas plus de privilèges que le Tiers-état, ce qui est bon jusqu'ici pourvu que toutes fois il n'y ait point de changements.

Ton tendre frere Lespine etudiant en theologie

Si le cher Lagrave pouvait venir, il me fairait grand plaisir de me porter, outre ce qu'il doit me porter, quelque mouchoir de coup ».

Durant les vacances enfin arrivées, Lafon ne dut pas rester inactif. Il écrivit au chanoine, le 21 octobre 1789, de la ville de Saint-Astier où il avait peut-être trouvé quelque préceptorat :

« Je vous assure, mon cher frère, que lundi prochain, lendemain de Saint Front, vous aurez un cheval. Vous êtes prié de vous y trouver. On vous aurait envoyé chercher avant, mais, devant vous trouver à votre grande solennité, nous avons jugé à propos d'attendre à lundi après pour avoir le plaisir de vous garder plus de temps. N'ayant en ce moment plus de temps à m'entretenir avec vous je vous prie avec cela de ne me pas moins croire votre tendre frère.

Lespine étudiant en théologie ».

Malgré les troubles et les inquiétudes de l'époque, Lafon désirait poursuivre sa formation sacerdotale. Pourtant il ne revint pas au séminaire de Périgueux à la rentrée suivante. La vraie raison nous en échappe bien que, d'après certains passages de sa correspondance ultérieure, on puisse, du moins semble-t-il, l'attribuer soit à des divergences de vue avec ses maîtres soit à quelque appréciation peu bienveillante de son curé. Quoiqu'il en soit, c'est sans doute sur le conseil de son aîné qui avait des relations à Poitiers qu'il se présenta au séminaire Saint-Charles de cette ville. Nous l'y suivrons.

Séminariste à Poitiers

C'est seulement le 4 février 1790 que Lafon prit la plume pour donner des nouvelles de son voyage et de son arrivée à son frère aîné :

« C'est avec le plus grand plaisir, mon cher et tendre frère, que je vous écris. C'est plus pour apprendre de vos nouvelles que pour vous donner des miennes et pour vous faire part de mon voyage et de la dépense qu'il a entraîné avec soi. Il m'en a coûté pour moi seul, c'est-à-dire sans y comprendre ma male quatorze livres, pour ma male dix-sept livres.

Etant arrivé, je fus trouver Monsieur Lafaire qui voulut me retenir absolument. J'acceptai son offre, j'y ai resté depuis le vendredi jusqu'au lundi suivant premier du courant où j'ai été reçu comme le fils de la maison. Enfin c'est le prieur qui m'a fait prendre la soutane après avoir fait toutes les démarches pour me faire approuver au séminaire. Je voulais vous prévenir la-dessus et, en même temps, recevoir de l'étoffe de la maison mais il m'a déterminé à en acheter une lui-même disant que tout cela demanderait un temps très considérable et que, pendant cet intervalle, je perdrais mon temps et je dissiperais plus d'argent qu'au séminaire. Je me suis donc hâté de prendre l'habit ecclésiastique qui m'a écharogné ma bourse. Ma soutane toute prête me revient à trente-trois livres. J'ai donc réservé quelque argent sur mon pacte dont je n'en ai payé que la moitié pour m'acheter ce qui concerne l'habit ecclésiastique. Je ne sçai point si j'en aurai assez ; je ferai comme je pourrai jusqu'à ce qu'il m'en sera parvenu pour cette nouvelle décoration. C'est une dépense qu'il m'aurait fallu faire ailleurs comme ici.

Il faudra que j'achète quelques livres concernant les exercices de ce séminaire qui sont tous différents de ceux de Périgueux. Ayez la bonté de ne me point envoyer ny de draps ny de serviettes car on fournit de serviettes, et, d'ailleurs, le port est trop coûteux ; ainsi des autres choses.

J'ai consulté l'abbé Lafaire touchant les grades qu'on fait à l'Université aux Jacobins. Il m'a conseillé de les faire et que cela ne me retarderait pas du tout puisqu'étant prêtre une fois, je pourrais les continuer ou non. Vous pourriez prier Pinier de se donner la peine de se rendre contribuable à la dépense que je fais. D'ailleurs je serai aussi tôt prêtre et même plutôt que si j'eus resté à Périgueux. J'ai vu avec plaisir en arrivant ici cinq à six de mes anciens condisciples qui ont pris le parti que vous m'avez fait prendre, s'étant trouvé dans les mêmes circonstances que moi.

Daignez toujours me continuer vos attentions et bontés et soyez persuadé que je tâcherai d'y correspondre comme aussy de me regarder comme le plus sincère et le plus tendre de vos frères.

Lespine-Lafon, étudiant au séminaire Saint-Charles ».

Trois jours plus tard, le 7 février, Monsieur Chaudey, supérieur du séminaire et vicaire général, écrivait déjà lui-même au chanoine :

« J'ai reçu Monsieur votre frère dans notre séminaire. J'en prendrai soin et je ne négligerai rien pour qu'il tire du séjour qu'il y fera tout l'avantage qu'on a droit d'en attendre. La pension pour les neuf mois, y compris les honoraires du médecin etc..., est de 362 livres. Pour prendre les grades, il faudrait qu'il fréquentât les écoles de l'Université pendant cinq ans. Voyez, Monsieur, si c'est votre intention ; autrement il n'assisterait qu'aux cours qui se font au séminaire ; il aurait moins d'occasions de se dissiper et il aurait plus de temps pour étudier... »

Le 25 du même mois, Lafon répondait à son frère au sujet d'une pause qu'il avait effectuée dans son voyage et dont il avait omis de relater les détails :

« Il est vrai, mon cher et tendre frère que je fus comblé et confus des bontés qu'eut pour moi Monsieur Desbrandes. Je tâchai de lui en marquer ma reconnaissance. Je n'y fus point en arrivant comme étant accablé de sueur et de fatigue et aimai mieux me retirer dans une auberge pour donner un plus libre cours à mon repos. J'y fus donc le lendemain et fus retenu à dîner. Il me donna tous renseignemens qu'il put. Il écrivit à quelque connaissance dans Angoulême pour le lieu où je me rendais mais ces amis ne s'y trouvèrent point. Il me fit promettre que lorsque je m'en reviendrais je ne manquais pas de prendre sa maison pour asile.

Je crois sans peine que Pinier fut surpris de ne me point voir dans cette circonstance. Quelle idée eut-il de moi à ce moment qu'il fut instruit de

mon désastre ? Hélas ! encore qu'en ont pensé tous chez nous jusqu'aux domestiques, tout ce monde connaissant si peu l'antousiasme de Messieurs les Missionnaires de Périgueux. Heureux encore si je n'étais atteint de la censure du curé. En avez-vous été vous-même à l'abri pour des faits bien moins crians. La seule ressource qui me reste c'est d'implorer votre indulgence de prendre ma justification entre vos mains, bien plus sûre de sa réussite qu'entre les miennes, si vous daignez toutes fois jeter sur moi un œil fraternel et pour ne pas dire paternel.

J'accuse avoir reçu la somme de 102 livres le 20 de la datte de votre lettre. Puis-je vous le reconnaître ? Hélas ! je n'aurai jamais le plaisir ; je tâcherai au moins d'y suppléer par mes sincères intentions. Je reçu cet argent sans plaisir ne voyant en même temps aucune lettre qui pût m'instruire de vos nouvelles. J'eus la satisfaction d'en recevoir deux jours après. Il se trouva parmi cet argent un écu de six francs de plomb ou de composition. On me voulait forcer pour ainsi dire à la prendre, allégrant qu'on me donnoit la même monnoye telle qu'on l'avoit reçue et me soutenant ensuite que cet écu était de pur argent. Enfin je le fis voir devant le facteur à un orfèvre ; je confondis enfin son erreur ; il se détermina à m'en donner un autre et dit qu'il le remettrait à celui qui le lui avait donné et qu'ainsi il remonterait vers sa source.

Il ne sera pas nécessaire de me renvoyer de chemises ; je m'en trouve une douzaine avec lesquelles je puis très bien me passer. Si vous vouliez me renvoyer quelque paire de bas, il seroit plus utile quoiqu'absolument je pourrois me passer. Il faut noter que j'en avais deux paires de noir et deux de blanc que j'ai donné à faire teindre. Vous devez vous rappeler que je pris une de vos bonnets. C'est pourquoy vous devez en prendre de ceux qu'on porta pour le remplacer. A l'égard des autres petites nécessités qu'exige ma nouvelle décoration je m'en munirai peu à peu.

Il me parait que vous n'êtes pas aise que je fasse mon Université. Je n'en suis pas fâché moi-même et, après que vous aurez écrit au supérieur, j'avertirai Monsieur l'abbé de Lafaire et je cesserai d'y aller. Il est vrai que çà ne m'aurait pas retardé parcequ'étant une fois prêtre, je les aurai continué. Le supérieur a bien eu raison de vous écrire que c'étoit un sujet de dissipation et, pour ne pas dire sans exagérer, de débauche parceque, sur soixante qui y vont, il y en a quinze qui se rendent en classe.

Je tâcherai de conserver l'amitié de Monsieur l'abbé de Lafaire (qui est grand-vicaire et prieur de Sainte-Radegonde) ainsi que celle de Monsieur Brault, archidiacre. Monsieur l'abbé de Cressac me fit promettre de l'aller voir en plein un jour de congé ; je ne négligerai pas celui-ci parcequ'il a beaucoup de poids. Je connais aussi le secrétaire de l'évêque, nommé Jolivard. Je voudrais bien vous dire deux mots de vos voisins, Messieurs les Missionnaires, et de leur manière de préjuger pour me servir d'un terme de

l'Assemblée Nationale mais le courier me presse. Daignez me croire et vous persuader que je suis et serai votre sincère, reconnaissant et soumis frère...

Donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de ma mère à la première lettre que vous aurez la bonté de m'écrire et ne m'oubliez pas auprès d'elle et des autres... »

Cette lettre-fleuve dut épuiser les forces du jeune homme qui s'attira, pour son silence, des reproches de la part du chanoine. Il répondit à celui-ci, le 28 avril :

« J'ai mérité, mon très cher frère, par mon indifférence, les reproches que vous me faites par votre dernière lettre et je méritais d'être privé de vos nouvelles. Ne vous réglez point, s'il vous plait, sur mes lettres pour m'écrire ; croyez au contraire qu'elles sont pour moi toute ma joie. Je désire que la présente vous trouve en bonne santé. Jusque à présent j'ai été très occupé à étudier pour l'examen général de Pâques, ayant voulu présenter les mêmes traités que mes condisciples. Je m'en suis assez bien tiré de telle sorte que j'ai eu l'approbation de mes professeurs pour me présenter pour le sous-diaconat. Mais le supérieur, grand rigoriste, ne m'a pas trouvé assez de tems dans son séminaire. Il y avait longtemps que j'avais conçu le dessein, ce qui m'avait fait différer de vous écrire, espérant de vous annoncer le succès.

J'ai reçu exactement le paquet que vous avez eu la bonté de m'envoyer par la messagerie. Je n'avois pas besoin de chemises et j'en avois même plus qu'il m'en fallait.

*Nous avons eu une fameuse assemblée le jour de Quasimodo où les troupes de tout le Poitou assemblée ont prêté serment. A l'issu un feu d'artifice et, qui plus est, on a débité qu'il y avoit eu cette nuit une conspiration contre les officiers des troupes réglées et le clergé. C'est témoignage de la plus grande partie. Nous avons entendu lire deux extraits de lettres de Mademoiselle Labrousse, notre payse. Elle est en grande réputation par ses prédictions et prophéties quoiqu'il y en ait peu qui y adhèrent. Nous attendons la justification par l'événement, marque infailible de sa mission. Dites-moi, je vous prie, quelque nouvelle d'elle s'il vous en parvient, si on parle de l'appeler à l'Assemblée Nationale comme elle croit. Ce qui me fait de la peine dans ses prophéties c'est le mot, si vous vous rappelez : **si je ne me trompe**. On ne voit aucun prophète qui ait parlé de la sorte ; peut-être est-ce par humilité ? Je n'en scai rien. Je n'ai autre chose en ce moment qu'à vous prier de me voir toujours comme tendre et humble frère.*

Lespine-Lafon étudiant au séminaire Saint Charles

Assurez de mes respects ma mère, ma tante, en un mot tout le monde pour avoir plus tôt fini. Je ne veux point écrire encore à mes condisciples quoiqu'ils me l'aient beaucoup recommandé, d'une part parceque je suis bien de rester à l'insu de tout le séminaire dont le secret serait bientôt violé si... ».

Le jeune clerc donnait toute satisfaction à ses maîtres puisque, le supérieur de la maison, en réponse sans doute à une interrogation du chanoine, le jugeait ainsi :

« il se comporte bien et... je suis satisfait de ses progrès dans l'étude ».

Or Lafon, déjà refusé au sous-diaconat à Pâques pour temps de présence insuffisant au séminaire, se vit cependant repoussé à nouveau en fin d'année scolaire. Il en fut profondément affecté et dut chercher sur place un logis et une occupation pour le temps des vacances. Il faisait, dans sa lettre du 22 juillet 1790, partager son embarras à son frère :

« Si je n'avais craint, mon tendre frère, de ralentir l'amour que vous m'avez témoigné jusqu'ici, je ne vous aurai écrit aujourd'hui, me trouvant dans un cas de trouble et d'inquiétude, ne faisant que sortir du repaire. Ce jour même est accablé d'ennuy d'un espèce de reffus qui m'a été fait à contretemps. Je ne puis vous en faire qu'une courte analyse. Ayant subi l'examen général le vingt du courant, je m'en acquittai le mieux de tous sans me donner de prétention ; je fus couronné de louanges. M'étant présenté pour les ordres sacrés après le consentement et, sans trop exagerer, le commendement de mes directeurs, je n'ai pas eu bonne audience. Cela me chagrine d'autant plus que je m'y attendois moins et que je n'ai personne pour soutenir ma cause. J'ai vu, le matin, Monsieur l'abbé de Lafère. Il m'a dit qu'il feroit tout au monde et qu'il en parleroit à ses confrères afin que je fus admis. De sorte que la finale est que j'ai ordre du supérieur de rester jusqu'à dimanche pour scavoïr ma décision. L'assemblée des vicaires généraux se tient dimanche environ onze heures de sorte que si ça tourne point à mon avantage, je partirai aussitôt, n'ayant trouvé aucune condition. J'ai soulevé presque tout Poitiers ; je m'en informe et fais informer sans cesse. Peut-être qu'il s'en présentera avant ma disposition...

Si, au cas je suis admis, je serai indispensablement obligé de rester tant pour étudier, tant pour y être à la retraite quinze jours avant l'ordination et, de quel côté que je me tourne il me fera besoin de quelque peu d'argent. Vous scavez l'argent qui me resta sur mon pacte puisque vous me l'avez, pour ainsi dire, assigné. Il a fallu sur cela payer la blanchisseuse. J'en ai assez pour rester huit jours en ville et non pour aller guère plus loin.

J'ai vu Dom Mayet fort à propos. Il m'a fait mille h nnetet s, il m'a assez t moign  le plaisir qu'il auroit de faire votre connaissance et je crois que vous y trouveriez votre compte. Je lui ai montr  les trait s qui parloient de sa province ; il se les trouve tous. Il m'a dit que s'il allait   Brant me il s'informerait de vous et qu'il esp roit d'y aller sans m'avoir assign  le temps. Ma cause doit  tre tranch e aujourd'hui entre les directeurs   ce que me promet hier au soir le premier directeur avec qui je demeurai plus de deux heures.

Excusez si ma plume ne s'acquitte mieux de son devoir ; en ce moment il para t a voir et a lire ma lettre qu'elle jouit du m me chagrin que moi. Veuillez bien continuer vos regards sur le plus tendre et le plus sinc re de vos fr res.

Lespine, chez Monsieur Dubreuilh, rue Saint [?] proche la place du pilori ».

L' t  1790   Poitiers

Les d cisions des directeurs du s minaire et des vicaires g n raux furent favorables au candidat qui put, d s le 29 juillet, faire part   son a n  de cette bonne nouvelle tout en lui exprimant toutefois ses craintes et son mauvais  tat de sant  :

« J'ai eu assez bonne audience du sup rieur, mon cher fr re, et je serai satisfait si vous daignez y sourire. Je suis admis du consentement de l'assemblée des vicaires g n raux. Il ni a qu'  demander un d missoire et le sup rieur a peut- tre  crit aujourd'hui. Je crains beaucoup qu'il n'intervienne quelque difficult . T chez de la pr venir en pr venant les vicaires g n raux avec qui vous  tes le plus li . La lettre en parviendra   eux premi rement et le sup rieur me dit que si ils ne voulaient pas y souscrire, ils l'enverraient sans doute   Monseigneur l'Ev que. Vous scavez mieux que moi les m nagemens   prendre et ce qu'il restera   faire par la suite. Je ne peux vous donner un plus long temps ; le courrier me presse et la fi vre me culbutte. J'ai rest  tout hier au lit. Je crains beaucoup que le mal empire. Je veux me consulter d s aujourd'hui. J'attends de vos nouvelles. Avant que j'en re oive des v tres j'en attends de favorables. J'ai chang  encore de place   cause du mauvais air que je respirais et de la difficult  de sortir hors ville. Je reste chez Monsieur Desveaux, rue de la Tranch e, n  B. 286. Veuillez bien vous souvenir de votre fr re...

Nous avons eu hier une fameuse assembl e o  a  t  obvi s les d put s et si est donn  un repas de plus de quinze mille personnes. Vous le scaurez peut- tre auparavant. La lettre de Monsieur Chaudey s'en va avec la mienne. Je doute m'a demand  un d missoire pour la confirmation ; n'oubliez pas d'y faire attention ».

L'été s'avanceit et le jeune clerc, tout en s'inquiétant pour son ordination à venir, cherchait un préceptorat qui lui permit de vivre en l'attendant comme le montre la lettre suivante du 12 août 1790 :

« Ne doutez pas un moment, mon cher et tendre frère, de ma sensibilité à la peine que vous paraissez prendre de mon dérangement de santé et des remerciemens que je vous fais de m'avoir procuré de l'argent dont j'avais grand besoin. Je l'ai reçu sans aucun retardement et la même somme dont il est fait mention dans vos deux lettres précédentes. J'ai eu la fièvre quarte en pleine octave. J'en suis quitte pour avoir pris quatre médecines qui m'ont étrangement épuisé. Je tâcherai de souscrire à votre avis dont une partie est de me ménager quoique le temps présent s'accorde mal avec les circonstances.

Quoique je n'aye pu voir mon supérieur, je sçai d'un des directeurs qu'il n'a point encore eu de réponse de notre évêque. On a déjà écrit à l'évêque d'Angers pour savoir s'il y auroit ordination dans son diocèse. Il a répondu qu'il n'en scavait trop rien mais que ce n'était pas là son dernier mot. Je suis fort en peine là-dessus ; je crains qu'il ne faille aller à La Rochelle ou à Tulle.

Je fus mardi dernier encore tout tremblottant à quelque distance de la ville pour m'informer d'une condition qui m'avait été proposée. Je ne pus y entrer gratis ; on voulait absolument moitié-pension. Après nous être assez disputés on obtint de moi 12 livres par mois ; on accepta la convention à l'agrément de Monsieur qui se trouvait absent. Je dois avoir réponse dimanche prochain. Dans cette attente (où mon argent s'en va aussi vite qu'au séminaire), il s'en est présentée une gratis et beaucoup meilleure et, à la vérité, plus penible. J'y ai été présenté par un docteur jacobin qui me l'a procurée. J'avais eu soin de le voir fréquemment et j'avais toujours espéré quelque bienfait de lui. J'aurai sous mes yeux trois et, pendant quelque temps, quatre jeunes gens dont il se trouve deux américains. Ils sont tous en pension chez des sœurs au nombre de trois dont j'ignore le nom et je vous donnerai leur adresse à la première occasion. Voyez l'agrément que j'aurai de n'avoir à mes trousses un père ni une impudente mère. Il en est un en seconde et les autres en cinquième. Cela joint avec la préparation à un examen non loin de moi ne peut laisser après moi que du travail.

Quoique je suive un conseil de notre religion de ne porter qu'une tunique, je vous demande si vous trouviez bien mauvais que je le transgressasse. Il se trouve assez d'étamine au logis. On pourrait m'en envoyer ou la mettre en vente et me renvoyer pour en acheter une, ce qui reviendrait à peu près au même. Je n'ai plus qu'un chapeau de trois ans qui a eu la repasse deux fois. Voyez mes parents ; dites leur mon état et ma position ainsi que mon attachement inviolable pour vous et pour eux...

La même adresse, s'il vous plaît, jusqu'à ce que je vous en donne celle où je vais demain soir. Donnez-moi des nouvelles du pays, si vous avez vu la fête de l'Assomption à Vallereuil et si Cérès a récompensé les travaux de nos laboureurs... ».

Le chanoine Lespine avait écrit une lettre au supérieur du séminaire de Poitiers dans laquelle il avait sans doute exprimé quelque éloge de son cadet et des rapports qu'il entretenait avec lui. Lafon s'en plaignit gentiment, le 25 août :

« Bien qu'il ne soit pas ordinaire, mon cher et tendre frère, de se plaindre des injustices qui se font à notre avantage, il m'est néanmoins si naturel de les haïr en quelque part qu'elles se trouvent que je ne puis m'empêcher de vous reprocher celles que vous avez faites en écrivant et en parlant de moi fort au-dessus de ce qui doit s'en dire. Et par le cas que vous voyez que je fais de la vérité, il vous sera aisé de juger que je prends soin dans toutes les choses que je dis. Cela étant vous devez une foi tout entière à l'assurance que je vous donne que rien ne me sera plus agréable que quelque grande occasion de vous obliger, après quoi vous fussiez excusable par reconnaissance de l'exagération que vous apportez au bien que vous dites de moi.

Je serais enchanté de me rappeler de la teneur de la lettre de notre Evêque pour vous faire part des [...] qui y sont enfermées. Il prétend que je sois plus assuré sur mon compte, que ma vertu soit plus à l'épreuve, que mes moeurs soient plus épurées, que dans un autre siècle que celui-ci il n'a donné de démissoire à cause qu'il manquait du nom, du surnom etc... de mon père et de ma mère. Ainsi après un examen assez sérieux entre mon supérieur et moi qui m'a fait rougir par ses interrogations quoiqu'il sourît et ne pût s'empêcher de rire en lisant la lettre. Vous aurez la bonté de m'envoyer mon extrait de baptême après l'avoir fait légaliser à Paris. Le supérieur m'a assuré après avoir calculé que je n'avois pas un moment à perdre. Il ne faudra pas, s'il vous plaît, laisser passer le premier courrier. Le supérieur va écrire en attendant pour le prévenir et lui faire la même pétition. Vous pouvez calculer vous-même. Nous nous mettons en campagne le seize du mois prochain pour La Rochelle. Mon examen m'inquiète beaucoup quoique tous mes directeurs soient informés de ma mauvaise santé.

Je suis assez bien ici quoique je n'aye scu manquer de m'ennuyer. J'ai eu un de mes enfans âgé de dix-huit ans qui est devenu fou ; il est parti ce matin et a été transporté dans une maison particulière. Je pars demain pour la campagne. J'espère y trouver mon rétablissement. Je souhaite que vous ayez trouvé la tante en bonne santé. Le même souhait aux autres ; ils vous désiraient sans doute avec beaucoup d'empressement. Croyez qu'en tout leur nombre il n'y en a point qui soit plus que moi votre affectionné

Lespine, chez Mademoiselle Thévenet, rue de la Prévôté, C. 144.

J'attends de vos nouvelles lundi prochain. Je ne sai si j'aurai lieu d'attendre autre chose. Je suis dans les dettes de mon chirurgien et je n'ai lieu d'avoir recours à ma bourse ».

Lafon profita des loisirs que lui laissaient ses occupations pour écrire une lettre à son frère Pinier :

« A la Rivière, paroisse d'Auxaumont en Poitou, le 9 septembre 1790

Ce n'est point par obli, mon cher et tendre frère, et bien moins par indifférence que j'ai tardé jusqu'à présent à t'apprendre de mes nouvelles par lettres adressées à toi. Je ne veux pas t'alléguer pour raison que mes occupations ont été pressantes, tu ne pourrais m'excuser une disculpation qui est d'autant plus injuste qu'elle a moins de fondement. Je ne veux point te dire que j'ai été atteint de maladies, tantôt tyrannisé par les impitoyables fièvres, tantôt par différentes autres infirmités non guères moins incommodes. Tu me dirais avec raison que tout cela quoique sinistre a très bien pu me laisser entrevoir beaucoup de momens favorables à la fonction de mon devoir dont à peine peut-être j'en fais les premières démarches aujourd'hui. Et sçais-je bien si ma lettre passera pour agréable à tes yeux. Par tout ce que je viens de dire je n'ai en vue comme tu vois ny mon excuse ny ma disculpation. J'avoue volontiers mes indifférences et ne me reste qu'à me livrer tout entier à ton indulgence fraternelle. Je statue et promets qu'à l'avenir je pourrai te dédommager du silence que j'ai gardé si injustement. Et j'ose me flatter que je recevrai les mêmes marques d'amitiés et que tu n'auras le courage d'oublier un frère qui se fait si grande gloire d'être le tien. Mon coeur va te parler et te dire qu'aujourd'hui mon inclination et mon devoir m'engagent à te donner ces faibles marques de mon souvenir par la lettre que je me donne l'honneur d'écrire. Je n'ai point un plus grand plaisir que celui de m'occuper continuellement de toi comme d'une personne dont le mérite est aussi distingué que le tien. Je ne prétens point t'obliger par ces complimens à m'aimer davantage ; je m'estimerais trop heureux si je puis avoir quelque part dans ta bienveillance en qualité de plus affectionné et sincère frère.

Le chanoine dont j'ai reçu hier des nouvelles et qui m'envoie un peu d'argent quoique fort gêné ne t'a point laissé ignorer les démarches que j'ai faites pour les ordres majeurs. Cela doit te paraître un peu prématuré pour un périgourdin qui n'aurait eu droit pour le plutôt que dans deux ans d'ici. Il en coûte, il est vrai, plus chair mais en récompense je me trouverai dédomagé par un moins long temps. Il m'apprend qu'il est sur le point d'envoyer un extrait baptistaire légalisé à Monsieur l'Evêque de Périgueux qui est actuellement à Paris. Après l'arrivée de mon démissoire il ne faudra point négliger à procéder à la publication de mon titre. Le temps est même

bien court puisque nous espérons nous mettre en campagne le 16 du courant pour La Rochelle. On n'osera plus dire que c'est le bien-être qui me fait embrasser cet état. Il est trop vilipendé aujourd'hui pour qu'on ait des vues aussi basses. Eh bien ! je me verrai malheureux mais mon état sera assuré ; peut-être serai-je quelque fois tranquille peut-être non. La seule consolation qui pourra me rester sera de gémir, de me plaindre, de déplorer ma destinée et d'envisager de même oeil bien des semblables.

Je crois t'avoir fait entrevoir tous mes besoins et ma peine à les surmonter. J'oserais te prier d'y fixer tes regards et ta qualité de frère, ne point dédaigner et y être tout à fait insensible.

Mille compliments à ma chère mère, à ma tante, que je lui souhaite un bon recouvrement de santé. Bien des choses à mes frères et sœurs et te laisse mon fidèle interprète auprès de ma tendre belle-sœur.

Je ne te dis rien touchant ma condition. Je me trouve comme tu veux et peut t'imaginer ; je me trouve actuellement à la campagne de ces demoiselles, qui est à trois lieux au nord de Poitiers ; j'y suis à bel air mais fort à l'étroit ».

Dès réception de la lettre de son cadet en date du 29 juillet, le chanoine Lespine s'était empressé d'écrire à l'évêque de Périgueux dont il reçut enfin, mais trop tard, une réponse datée seulement du 12 septembre :

« C'est avec la plus grande satisfaction que je réponds, Monsieur, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le premier de ce mois. J'ai fait passer selon vos désirs à Monsieur le supérieur du séminaire de Poitiers un démissoire pour Monsieur votre frère avec un extrait de baptême légalisé. Je partage bien sincèrement la peine que vous ressentez dans les circonstances actuelles. La religion nous inspire la résignation aux événements de cette vie. Soyez, je vous prie, assuré de mon désir à vous donner dans tous les temps des marques sincères de mon attachement. C'est dans ce sentiment que j'ai l'honneur d'être... ».

Le prélat pensait-il que les temps troublés demandaient des délais accrus de réflexion ? Tout se passe comme s'il avait voulu retarder l'ordination de son jeune diocésain. Il ne restait plus à Lafon qu'à retourner au séminaire pour y attendre la prochaine.

De nouveau à Saint-Charles

Le 4 novembre 1790, Lafon adressait à son frère une lettre désespérée dont l'orthographe et le style même trahissaient plus que jamais le désarroi :

« Me voici donc rentré, mon cher frère, sans aucun ordre comme ci-devant et avec le regret mortel de voir mes demandes inutiles. La peine que j'ai de vous faire part de mon sort déplorable m'afflige au-delà de la faible

imagination humaine. Je ne puis douter que vous n'en soyez déjà informé et à quoi je dois attribuer la diurne privation de vos chères nouvelles dont je me suis plaint si souvent. Livrez-moi vos doutes là-dessus. Vous ne ferez en cela que tranquiliser ma conscience affligée et éclairer les miens en même tems. Si en cas que vous n'en fussiez pleinement instruit je pourrais vous apprendre que mon démissoire étoit arrivé un peu tard et on n'avait pas acquiescé à la demande entière, dont Monsieur Chaudey n'a pu s'empêcher de marquer son mécontentement et a dit que c'étoit la première fois qu'il avait été refusé pour de pareils cas.

J'ai eu plusieurs lettres de mes confrères qui m'ont dit, pour me consoler, que j'avois franchi un énorme surcroît de dépense et qu'il ne leur avait guère moins coûté de trois livres chacun et mes directeurs m'ont affirmé que je souffrirois pas de retardement pour le diaconat pas plus que si j'avois pris le sousdiaconat à la Saint-Matthieu. Triste consolation pour une âme navrée de douleur depuis longtemps par l'échouement de ces sortes de projets et qui est décidée à préférer le présent certain à un avenir incertain par les différentes épreuves qu'il a subi et qui est sans espoir d'en être exempt tout les instants de sa vie.

Je vais vous écrire et vous faire écrire par Monsieur Chaudey au premier jour. Vous ne vous reposeriez peut-être pas sur mon seul rapport. J'emprunterai le sien pour confirmer ce que je vous aurai déjà avancé et vous faire commuer l'opinion défavorable que vous avez laissé concevoir à votre esprit fraternel. Mais ne formerai-je point un préjugé ? Je parle sans aucune raison devant moi qui me serve de motif pour vous injurier de la sorte. Pardonnez à un excès de mécontentement de mon état et au désespoir où me plonge ma nouvelle retraite dont je commence aujourd'hui un asile d'un plus grand recueillement que celui que j'ai eu jusqu[ci]

Je quitte mes chères demoiselles chez qui j'ai passé ces deux tiers de vacances. Je les regrette à la mort et je crois en être regretté de même. Il ne me va rester qu'un regret amer de ne plus les voir joint au plaisir de les avoir vues. Je me réserve de vous parler d'elles dans ma première lettre et vous confirmer que je suis plus que jamais...

L'assemblée du département se tient aujourd'hui. On craint beaucoup qu'il n'en provienne quelque trouble. J'ai reçu une lettre de Pinier en envelopant une de Sganarele. Elle a surpassé mon attente ; enfin il m'offre ses services fraternels. Pardonnez aux fautes que vous remarquerez ; je ne les puis corriger tant je suis pressé ».

Le chanoine avait tancé son jeune frère pour son trop long silence ; celui-ci s'en excusait le 22 novembre. Par la même occasion il le pressait pour qu'il effectue quelques démarches et lui exposait son incessant besoin d'argent :

« Il est bien vrai, mon cher et tendre frère, que j'avais passé beaucoup de tems sans vous écrire ; je ne l'avais cependant pas juré comme vous en avez jugé. Vous avez soupçonné la cause de mon silence et j'en puis juger par votre dernière lettre.

J'ai reçu très ponctuellement la somme que vous me fîtes passer et je suis bien en même d'en recevoir une autre quand il vous plaira. Il y a déjà trop longtemps que Pignier vous donna de l'argent mais vous avez craint d'en hasarder l'envoi à cause que je ne vous avais donné depuis quelques jours aucun signe de vie. En voilà un qui vous conjure et vous prie de ne point négliger de me faire passer la monnoye que vous verrez être nécessaire. Je ne vous dis point que je serais le débiteur de notre supérieur. Il y a déjà plus de quinze jours que je suis rentré et il est de principe qu'on consigne le premier pacte en entrant. C'est donc un effet de sa bonté s'il veut attendre encore. La pension est au même taux que l'an passé, le premier pacte à 120 livres et les deux autres à 118.

Il va donc écrire par le premier courrier à Monsieur de Flammarens pour mon démissoire. Je vous ai dit dans ma dernière lettre ce qui en avait été. Espérons cette fois être plus heureux. Vous ne m'avez point marqué si on avait publié mon titre dans ma paroisse et même si on y avait procédé. Si on a fait aucune démarche ne négligez rien, je vous prie, pour qu'il soit en règle au temps convenable et il est nécessaire qu'il soit signé du promoteur et faire sçavoir à Monseigneur l'Evêque que le tout était en règle. Sur cela il n'hésitera pas de m'envoyer le démissoire. Tout ce que je pourrais vous dire sur cela ne pourrait être que superflu. Vous en connaissez mieux les ménagemens que moi. Que j'aurai de choses à vous dire ! mais le courrier me presse. Une autre fois je vous parlerai des demoiselles en question et de l'inviolable attachement avec lequel est celui qui ose se dire le plus sincère de vos frères... ».

A la suite de cette lettre, comme Lafon l'avait annoncé, le supérieur du séminaire ajoutait quelques mots :

« Je profite avec plaisir de l'occasion que me fournit Monsieur votre frère pour vous assurer de mon respect et pour vous dire qu'il n'a pu recevoir le sousdiaconat parceque Monseigneur votre Evêque ne m'a donné son démissoire que pour la tonsure et les quatre moindres. Je vais lui en demander un pour le diaconat.

P.S. Je suis content de Monsieur votre frère ».

Lafon s'impatientait de ne rien recevoir directement de son aîné : aussi, par précaution, écrivit-il à Pinier le même jour :

« Du séminaire Saint-Charles de Poitiers le 22 novembre 1790

Je n'ai pas le moment à moi, mon tendre frère, et ne puis te dire autre chose si non que tu me fasse publier mon titre clérical s'il n'a pas été publié

avant la Saint-Matthieu. Le temps est très court jusqu'à la Noël. Tu ne dois donc négliger aucun instant pour cela faire et en donner communication au chanoine. Je lui écris et ma lettre partira en même temps mais je crains qu'il ne soit à Vaudre. Fais agir quel autre s'il ne s'y trouve point. Après la publication du titre il faudra le faire signer par le promoteur et en donner connaissance à l'Evêque qui, je crois, est à Paris et il me renverra sur le champ mon démissoire. Contribue, je te prie, à ma pension. Je n'ai reçu aucun argent depuis le commencement des vacances et je suis rentré dans le séminaire ci depuis le deux du courant. La pension est au même taux que l'année dernière.

Adieu, cher frère, je voudrais à mourir pouvoir m'entretenir encore avec toi mais le courrier inflexible me presse. Je te laisse mon esprit auprès de nos chers parens que je meurs d'envie de voir. Adieu ! adieu ! »

Quelques jours plus tard, le 25 novembre, Lafon écrivait au chanoine une longue lettre, celle promise sur « les demoiselles en question » qui ne manque pas d'intérêt. Il avait fait chez elles l'expérience d'un autre milieu :

« Si je craignais moins, mon cher frère, que mon projet n'échouât une seconde fois je n'azarderais point de vous écrire comme je suis forcé de faire une fois dans l'autre mais, saisi de la crainte qu'il ne réussisse, j'ose vous prier d'avoir pour agréable ce chiffon moins digne de vous être adressé que le dernier qui a précédé. C'est bien sans doute une note de mon ignorance peu pardonnable quoique cependant la nécessité d'y employer un bien médiocre temps y ait beaucoup contribué, j'adresse ces dernières paroles à votre indulgence.

Je ne sais trop si vous étiez informé de ma situation et de mon état. Je voudrais me rappeler de la teneur de la précédente pour pouvoir suppléer à ce qui peut y avoir de défectueux. Je sais toujours à ce que je puis me rappeler que j'y ai inséré quelque phrase un peu libre et contraire aux sentiments que je me flatte avoir pour votre personne. Je l'attribue comme je ne fais que vous le dire au temps qui me manquait et à la crainte que Monsieur Chaudey qui s'était offert à vous marquer sur le revers quelque chose sur mon compte, que je crois cependant en ma faveur, de peur que vous vous appuissiez tranquillement sur mon témoignage quoique fraternel, ne soit tenté de la lire. Ne pensez pas pour cela que je veuille le caractériser d'indiscrétion mais on ne l'est jamais tellement, si vous voulez l'avouer, qu'on ne puisse bien quelquefois fermer les yeux sur elle. Il en est de même d'un scrupule bien fondé, s'il en est quelquefois, qui passe très souvent pour une parfaite simplicité.

Je serais donc bien infidèle à ma parole si je ne vous disais au moins deux mots en faveur des demoiselles chez qui j'avais obtenu la place d'instituteur pendant ce temps de vacances malheureusement si court pour

moi qui l'aurait désiré peut-être mille fois plus long. Tout m'enchantait dans cette société de demoiselles quoiqu'âgées et dont le nombre allait jusqu'à celui de quatre. Elles n'avaient guère moins d'agrément. Leurs manières engageantes et en même temps prévenantes ne laissaient pas que de me faire préférer cette situation à tout autre qui m'eût été offerte. J'étais pour ainsi dire maître et elles me l'avaient proféré l'une après l'autre plusieurs fois me disant que je n'avais qu'à commander, qu'elles-mêmes m'obéiraient. En avez-vous entendu parler de semblables ? J'ai été libre et maître de demeurer en ville ou d'aller en campagne. Je n'ai resté en campagne qu'un mois à cause de la solitude et du silence éternel qui règne en cet lieu quoiqu'agréable d'ailleurs par la situation entourée de la plus belle horizon et de quelques petits bois qui n'en augmentent pas moins cet agrément. En un mot il seroit moins agréable qu'il ne me paroît s'il avoit pour voisins plus de personnes honêtes et plus de société qu'il n'en a. Quand au reste, c'est-à-dire à la table, je n'étais pas moins assorti. On me consultait sur tout ce qui regarde le goût et l'appétit et il se trouvait toujours assez de quoi le satisfaire malgré qu'elles n'ayent pas un gros revenu. Et pour vous en donner à penser plus que je ne pourrais vous en dire je ne puis m'imaginer qu'il y ait une pareille place dans la ville et dans ses circumvoisines. Mais ce qui augmente mon estime pour cette respectable maison, c'est une des ces quatre demoiselles, nièce des trois autres, jeune personne d'un caractère et d'un esprit rare, douée d'une beauté qui n'augmente pas peu ces deux dernières. Elle a cela de particulier avec ses semblables qu'elle possède parfaitement l'art d'écrire, l'arithmétique en tout genre, la géographie, le dessin, le chant, la danse et le latin plus qu'un quatrième. J'ai de ses lettres que je me réserve à vous faire voir au moment heureux que je posséderai le plaisir de voir. Jugez du reste.

Si j'ai manqué le fil de mon premier alinea je devais du moins suivre celui du second. Pardonnez à mon inconstance comparable à celle d'un papillon qui veut parcourir toutes les fleurs sans jamais s'arrêter n'y se fixer à une seule. Mon but est de vous supplier une seconde fois de ne point souffrir de retard à la publication de mon titre après laquelle vous en donneres connaissance à notre Evêque ainsi qu'a nous après l'avoir fait approuver par le promoteur de Périgueux. Le temps infiniment court n'échappe point au regard. C'est de vous seul donc que j'en attends la prompte exécution. Je me suis demandé souvent en moi-même pourquoi je n'avais reçu aucune nouvelle touchant cette publication de mon titre, pourquoi aussi il m'avait été caché que le petit séminaire de Périgueux était fermé.

L'Evêque de La Rochelle n'osant venir à Poitiers et celui de cette dernière n'y étant point, il est à présumer qu'il nous faudra faire une démarche dont on se passerait avec plaisir.

Le directoire du district aux environs de Poitiers s'étant rendu possesseur d'une belle maison avec ses appartenances de Saint-Charles, Monsieur Chaudez voulait dresser une requête aux administrateurs du département. J'ai été élu pour la mettre au net ; j'y ai travaillé quatre jours consécutifs. Il y avait été joint de vieilles lettres patentes soit d'établissement de ce séminaire ou de confirmation de cet établissement. Monsieur Chaudey écrit pour mon démissoire et la lettre partit hier au soir à minuit. C'est avec impatience que j'en attend la réponse comme aussi j'attend de vos chères nouvelles dont la privation afflige à mourir votre pauvre, tendre et fidèle frère...

Bien des assurances de respect à mes chers parents quand vous aurez lieu de les voir et excusez mon barbouillage ; je suis forcé de prendre le moment avant cinq heures du matin ».

Il nous faut attendre un mois pour trouver la lettre suivante de Lafon. Il en donne la raison dans celle écrite le 23 décembre :

« Je n'avais point hésité, mon frère, à vous écrire pour vous accuser la réception de la somme énoncée dans votre dernière lettre et dans le billet inclus dans l'enveloppe avec le titre clérical. Mais la négligence et le défaut d'attention du commissionnaire fut cause que ma lettre resta au champ de bataille. Je voudrais que le temps me permit de vous en rapporter la teneur et vous faire voir que vous avez un peu tort de me tancer de négligence à l'égard de mon titre clérical attendu que je vous avais prié de faire procéder aussitôt à la publication (par une lettre qui suivit celle de Monsieur Chaudey qui demandait mon démissoire). J'avais aussi écrit à Pinier en même conséquence et d'ailleurs je ne pouvais m'imaginer que vous croyez qu'on prenne les ordres sans cet absolu nécessaire. C'est cependant une demande que vous me faites en me mandant avec étonnement si j'ai juré de ne plus vous écrire et que vous ignorez absolument si j'ai pris les ordres à la Saint-Matthieu. Pinier, de son côté, me demande des nouvelles de mon voyage à La Rochelle. Je n'aurais su assez vous en marquer mon étonnement.

J'ai cependant malgré ma négligence pris les ordres et non sans beaucoup de peine, d'inquiétudes et sollicitudes. Je fus jusqu'à la veille de partir pour le démissoire que je me trouvais sans argent et je ne reçus la somme que le même jour. Je n'aurais osé emprunter au supérieur à cause que j'étais dans ses dettes et y suis encore à cause de la réserve que je me fis sur la somme que vous me fîtes passer. Je m'en réservai les deux tiers ne prévoyant pas le besoin que je pourrais en avoir et je me trouve les avoir presque tous deux employés. Je m'engage très volontiers à vous en rendre un compte exact. Nous avons consigné la veille de notre départ deux louis entre les mains du directeur qui nous devait conduire. Il a fallu que, sans connaissances ou presque, je me sois pourvu d'un manteau, de bottes et de cheval. Et je vous dirai seulement que sans vous parler de tous les

assortiments et [...] d'un voyageur, mon cheval m'a coûté trente sous par jour, que j'ai gardé le temps nécessaire pour faire le voyage d'Angers. Je ne veux point vous cacher non plus que nous avons pris des chemins de traverse pour contenter la curiosité de quelques-uns qui nous ont beaucoup retardé et multiplié nos jours de voyage. J'ai ensuite mes trois lettres de tonsure, moindres et sousdiaconat qui me coûtent trois livres chacune. Il m'a fallu ensuite des ornemens pour l'ordination, des cierges et mille autres choses.

Je suis en vérité très mal en habits. Je tâche de pousser aussi loin qu'il m'est possible. Je me suis fait faire une culotte ces jours derniers. Avant mon départ je voulais m'acheter une soutane mais, craignant le surcroît de dépense dans un moment si critique pour moi, j'ai préféré en emprunter celle d'un autre de mes confrères. J'ai bien été forcé d'emprunter d'autres choses.

Personne ne m'a demandé mon titre. Monsieur Chaudez m'avait bien dit qu'il n'était pas du tout nécessaire que je le fîs venir et je soupçonne vous l'avoir écrit. Je ne l'ai reçu qu'après mon retour ; il a été cependant fait et publié assez tôt.

Si vous voyez mes chères parens ces fêtes ou peu de temps après, faites-leur part de mon sort et instruisez-les de ma situation et mandez-moi aussitôt leurs vues sur ma personne. S'ils désirent ainsi que vous que je reste ici encore quelque temps ou s'ils veulent que je me rende auprès d'eux. Que je désirerais ce dernier ! Je commence à m'ennuyer si loin de ma tendre famille et, me voyant soudiacre et par conséquent assuré de mon sort, je ferais mon chemin aussi facilement à Périgueux. Je veux leur dire et leur en faire part moi-même ; peut-être que je ne passerai pas le premier de l'an. Je leur demanderai aussi quelqu'argent pour acquitter ma pension et quelques petites dettes que j'ai contractées. Adieu ! donc, mon cher et bon frère, et ne perdez point de vue le plus affectionné de vos frères...

Il faut donc que j'omette dans mon adresse une qualité que vous avez si justement acquise et dont vous avez tant de droit de vous caractériser. N'oubliez point, s'il vous plaît, de me faire part de la signification du décret par lequel vous êtes dissous et où les ordinants de Périgueux ont pris les ordres. Poitiers dans ce moment est fort tranquille ainsi que la cathédrale et la collégiale. J'attends de vos chères nouvelles avant peu. Je me suis dérobé à la promenade pour vous donner des miennes ».

La suscription de cette lettre était, comme le lui avait demandé son aîné en le priant de ne plus le qualifier de chanoine :

« A Monsieur de Lespine de présent à Périgueux ».

Quelle fut la décision de la famille ? Vraisemblablement de laisser le jeune sousdiacon à Poitiers pour y continuer ses études. Son frère, l'ex-chanoine, ne cessait de porter de l'intérêt à son cadet puisqu'il demandait, par une lettre du 23 janvier 1791, adressée à Pinier de lui envoyer de l'argent.

Mais, entretemps, Lafon tomba malade et l'annonça à Pinier. Celui-ci écrivit, le 20 janvier 1791, à leur aîné : « *Lafon vient d'écrire qu'il est bien malade et qu'il doit les deux tiers de son pacte ; il voudrait se retirer* ».

L'aîné écrivit de nouveau à Pinier et adressa aussi, le premier février 1791, à Lafon une lettre touchante de prévenance, la seule à son cadet qui nous soit conservée. Elle nous ferait voir, si nous n'en avions déjà de multiples témoignages, la qualité de son affection fraternelle :

« Je suis venu aujourd'hui de cinq lieues à Périgueux, guidé par la seule impatience de recevoir de tes nouvelles, mon cher frère, mais j'ai eu la douleur d'en être privé comme il est arrivé tant d'autres fois. Je suis très persuadé que la maladie t'empêche d'écrire et j'en suis très affligé mais il faudrait charger quelqu'un de cette commission et je serais rassuré. Je n'insiste pas davantage sur les reproches ; peut-être es-tu dans un état à ne pas devoir en recevoir. En tout cas, j'écris à Pinier, je le charge de correspondre avec toi et de t'envoyer l'argent nécessaire pour la route. Il pourrait même t'envoyer chercher à Mareuil ou à Larochebeaucourt. Ecris-lui directement parce que je vais m'absenter pour quelque temps et les lettres éprouveraient du retardement. Ne t'expose pas si tu n'es pas en état de voyager ; laisse revenir tes forces. Je tremble sur ton état. Rassure-moi au plutôt... Tu dois avoir déjà reçu les 108 livres que je t'ai envoyé par la messagerie ».

Cette lettre ne fut pas envoyée. Lafon avait déjà quitté Poitiers depuis quelques jours pour revenir à la maison et son aîné avait dû l'apprendre entretemps.

Au foyer natal

Le 5 février 1791, Pinier écrivait à l'ex-chanoine :

« Mon cher fraire, je viens de recevoir deux de vos lettres dont l'une est datée du 23 janvier et l'autre du premier février. La première a souffert du retard et a été cause que j'ai exposé une somme pour votre poitevin que je crains ne pouvoir rattraper de fort longtemps. Je vous fis écrire en très peu de mots ; je me trouve tellement saisi par le froid que je ne pus que mettre mon [seing ?]. J'attendis quelques jours votre réponse mais n'en ayant point reçu je lui fis aussitôt une somme de 120 livres. Ma mère et ma femme se trouve beaucoup mieux et desirent que vous veniez pour votre carnaval au logis et vous pourriez être persuadé que tout le monde n'a que ce même sentiment et principalement celui qui ose se dire le plus affectionné de vos frères.

Lespine

A Monsieur Lespine, prêtre en son appartement à Périgueux ».

A la suite de cette lettre Lafon joignit la sienne :

« Toujours sensible, mon cher frere, a votre souvenir et ne puis jamais y repondre que tres infructueusement. Avez vous bien voulu me donner de vos chères nouvelles adressées a Poitiers. Elles risquent beaucoup ne point parvenir a leur adresse ainsi que l'argent que Pinier m'envoya. Je reçus tres ponctuellement les 108 livres que vous voulutes bien me faire passer. J'en avais a la verité grand besoin et ne pouvois aller plus loin sans emprumter. Il se trouvoit un quelqu'un qui m'en avoit offert. Aussitôt donc que cette lettre me fut parvenue je liquidai mes dettes moins grandes que vous supposiez que j'avais contractées. J'ai evité pour votre profit les moyens de tranquillité que vous vouliez que je me procure. Je me retirai de Poitiers le 27 du precedent avec le cheval des Cordeilliers et suis arrivé au logis le 2 du courant escorté de même manière. J'ai surpris quelque peu mes parens qui me croyoient encore dans mon pauvre grabat. Ils desirent beacoup vous posseder et vous attendent au moins le jour le plus haut de l'année.

Nous avons ici un paquet de Monsieur Desbrandes que j'ai porté moi même d'Angoulême, que je vous enverrois si je croyois qu'il vous fut necessaire ; il est assez volumineux et ne pourroit vous couter que tres cher par la poste. Le messenger va partir sur le champ et Pignier s'empresse a lui faire parvenir sa lettre et j'attends votre arrivée pour confirmer ce que je ne fais que bégueyer aujourd'huy ».

Quelques jours plus tard, le 16 février, Lafon s'expliquait sur son retour et faisait part de ses projets dans une lettre adressée à son aîné à Périgueux et, « en son absence a Vaudre ».

« C'était mon intention, mon tres cher frere, de séjourner quelque temps dans le Poitou si je n'avais été atteint de maladie dont, malgré les soins de notre mère, je n'ai pu en déposer tout le venin et si on ne m'eut persuadé que de mon air natal dépendait une bonne part de mon rétablissement. Vous ne sauriez ignorer les différentes sollicitudes dont je ne pourrais me soustraire si je demeurais guère dans nos foyers. Je me suis déjà sevré de cette habitude enfantine dont j'ai été longtemps l'esclave.

J'avais une place pour ainsi dire arrêtée depuis cinq jours avant mon départ que je regrette. Veuillez bien y suppléer si vous le jugez à propos et je présume qu'en qualité d'instituteur je pourrais avoir des gratifications. Nos parens seraient d'avis que j'ouvris une école ici. Je crois avec eux que je ne manquerai point de sujets et que le petit bénéfice que je pourrai en retirer ne serait pas cru m'appartenir. Je serai donc réduit à vivre avec des visages toujours inquiets. Voilà donc mes résolutions. Prenez mes resons et dirigez-les selon votre bon plaisir. Je serai toujours prêt à y souscrire en qualité de plus affectionné de vos frères...

j'écris au directeur des messageries de Périgueux afin qu'il livre plus facilement ma male à celui qui ira la retirer. Ma mère vous embrasse et m'a dit que, n'ayant pas besoin ou du moins ne faisant pas usage de bonnet carré ny de ceinture, vous pouviez me les faire passer par le domestique sans oublier quelques rabats.

Baptiste de Lacour est attaqué du mal scorbutique ; il perd le sang par les narines et de cette seule cessation dépend sa guérison ».

Le temps s'écoulait. La lettre du 3 mars fait voir que Lafon ne perdait de vue ni son état clérical ni ses projets de gagne-pain par l'enseignement de quelques enfants :

« C'est avec le plus grand plaisir que nous avons appris, mon cher frère, que vous vouliez bien venir nous visiter. J'ai attendu avec impatience de vos nouvelles et vous avez été le plus souvent le sujet de nos plus tendres entretiens.

Je ne crois pas que vous m'ayez trouvé aucune place d'instituteur. Je suis par conséquent déterminé avec le consentement de nos parens à ouvrir une école ici et n'attends que votre sanction pour cet effet et votre silence pour le reste.

J'ai emprunté un bréviaire parisien de notre curé. Je ne puis l'acheter ce qu'il exige. Il est usé de la moitié et il sera plus avantageux d'en avoir un autre de rencontre si vous pouvez vous en procurer que de donner 12 livres des [...] qui sont, comme je vous ai déjà dit plus qu'à demi déflorées. N'oubliez pas votre bonnet carré.

Tout le logis vous désire et moi par dessus tout qui suis votre affectionné frère ».

Le grand frère vint passer quelques heures chez lui mais cette visite fut trop rapide au gré de ses parents ainsi que le lui exposait Lafon dans sa lettre du 19 avril adressée rue Taillefer :

« Je ne pourrais vous exprimer, mon cher frère, la peine que nos parens ont eue de n'avoir pu vous voir depuis votre départ et ont été fort surpris de ce que vous n'étiez venu les voir étant si près du logis malgré que leur ai exposés vos griefs. Ils attendent que vous les dédommageres par un plus long séjour. Ils me font écrire en conséquence pour s'informer du jour de votre départ pour vous renvoyer un cheval. Ils n'attendent ainsi que leur interprète le plaisir de votre personne et espèrent que vous n'y serez point insensible. Je ne fais que d'arriver du bourg de Vallereuil et il se trouve déjà tard, ce qui fait que je ne puis vous écrire plus au long et vous mander comme je désirerois combien je vous suis reconnaissant des biens que vous m'avez fait...

Le géranium est bien pris, la pivoine est prête à fleurir et nous avons eu du curé de Bourrou plusieurs pieds de giroflées jaunes. Donnez-moi quelque nouvelle et s'il est avéré que le Roi ait renvoyé son confesseur comme on me l'a assuré ».

L'ex-chanoine vint à nouveau passer quelques jours dans son petit pays où sa mère était malade. Le 25 juin, Lafon se réjouissait de cette visite bien que son aîné soit tombé malade à son tour en revenant à Périgueux. Il lui adressait cette lettre « dans l'appartement de Monsieur de Montreal, rue Taillefer » :

« Tous fort inquiets de votre indisposition à votre arrivée à Périgueux et, accablés d'inquiétudes d'en ignorer les suites, nous n'avons rien de plus pressé que de vous fournir l'occasion de nous en informer. En conséquence, vous pouvez vous donner la peine de donner votre lettre à Dessagnes qui s'y rendra mardi prochain. Vous m'avez recommandé en partant de vous donner des nouvelles de ma mère. J'aurai le plaisir et la joie de vous en donner de bonnes. Judy dernier sa fièvre ne s'annonça pas, comme à l'ordinaire, par le frisson. Elle n'excita en elle qu'une vive chaleur sans doute semblable aux précédentes. Elle resta levée tout l'après-midi du jour de votre départ. Elle en fit de même hier et aujourd'hui. Elle ne reconnaît aucune marque de fièvre grâce sans doute à la médecine de hier et aux bourgeonnements qui lui couvrent tout le corps. Nous avons tout lieu d'espérer que son mal n'aura aucune suite. C'est le même souhait que vous fait celui qui est le plus tendre et soumis de vos frères.

La malade vous fait mille remerciemens de la bonté que vous avez eue de lui envoyer tant de confitures et de tant d'espèces. Il est arrivé par malheur que Monsieur Sganarelle, cherchant du fil dans le cabinet où étaient les coins, il a fait tomber la conserve qui s'est cassée. Il s'est un peu perdu de jus. Nous avons transvasé aussitôt la confiture qui ne risque prendre à ce que je présume aucune aigreur...

Si je puis je vous ferai passer le chapeau que vous me fîtes apporter. Il est trop étroit pour ma tête et d'ailleurs je vous l'avais demandé à haute forme ou calotte. Il ne doit coûter guère plus et, s'il le fait, je rembourserai au commissionnaire.

Pinier est aujourd'hui à Vert. La troupe de Saint-Jean s'empara hier de toutes les armes des Messieurs de la paroisse ».

Leur petit pays connaissait donc une agitation de plus en plus grande puisque, dès le lendemain 26 juin, Lafon écrivait :

« Vous avez sans doute, mon cher frere, reçu une lettre par le courrier d'aujourd'hui. Si je vous envoie cette présente c'est pour me rappeler de plus en plus dans votre souvenir et mériter vos bonnes grâces. Et mon autre motif est de vous prévenir qu'il est du parti de la prudence (celui que vous avez toujours servi) que vous ne veniez de quelques jours au logis et ce n'est qu'avec répugnance que vous verrez ces deux mots tracés de ma main, jusqu'à ce que les mauvais esprits qui vous environnent et guettent aient déposé leur venin.

Je vous dirai qu'une garde de 24 grenadiers vous attendait le jour de la Saint-Jean croyant que vous redonneriez la messe au château de Neufvic. Et il est arrivé qu'aujourd'hui quelques têtes des plus chaudes vouloient se rendre ici croyant que vous n'étiez pas encore parti. Le commandant Fournier, malgré qu'il en veuille à la maison, ne l'a voulu. On ne m'a dit d'autre raison qu'on se plaint de vous sinon que vous alliez voir les nobles et qu'on vous eût laissé tranquille si vous vous fussiez montré et dit la messe à Vallereuil et qu'on serait dans les mêmes sentiments de vous laisser en repos si vous étiez ici stable. Vous voyez assez le ménagement qu'il vous reste à prendre et il est clair que vous jouirez d'un parfait repos pourvuque vous ne sortiez pas du logis. Quelle vie ! Après si peu d'accoutumance je n'ai d'avis à vous donner mais, si j'étais en droit d'être écouté, je resterois où vous êtes. Après le récit que vous en avez fait vous êtes heureux plus peut-être que vous ne seriez ici. Il ne me reste qu'à vous en souhaiter la bonne continuation et, pour moi, je tâche de me rendre utile en rassemblant mon petit peuple et en augmentant le nombre et je ne sais si, malgré mes soins, j'en mériterai la bienveillance ou au moins l'indifférence.

Nous avons tous prêté le serment de fidélité le soir avant Vêpres. Il en est sans doute de même partout. Je vous envoie ma lettre par main sûre. Vous pouvez en donner une à la même personne si vos affaires ou peut-être votre santé vous le permettent. Instruisez-moi en deux mots de l'évasion du Roy et de quelle façon on l'a rattrapé et quelle était sa suite. Le porteur doit passer ici en revenant. Ma mère va de mieux en mieux mais très lentement. Elle vous embrasse de tout son coeur et j'espère que vous croirez que, de mon côté, j'ai mes sentiments proportionnels aux siens.

Je vous envoie mon chapeau qui m'est trop étroit de quelque un quart de pouce. Veuillez en faire substituer un autre à haute forme, ce qu'on fera sans difficulté et je remettrai quand il me coûtera que 3 livres de plus.

Ma tante et belle-sœur vous prient de les croire dans les sentiments les plus affectueux. Je ne vous dis rien de Pinier qui est allé à Montagnac. Toute la sainte famille est dans les mêmes sentiments.

Vous avez vu et comme ma mère vous observe que vous pourriez sans crainte si en cas vous étiez malade ».

Les événements semblent se gêner encore puisque les lettres suivantes se font parfois énigmatiques, celle du 2 juillet par exemple :

« Je reçus votre lettre, mon cher frere, le jour de sa datte par laquelle vous nous donnez connaissance de votre maladie et des moyens que vous mettez en usage pour extirper cet ennemi d'autant plus à craindre qu'il ne vous assaillit qu'au moment où il vous est le plus difficile de vous mettre en garde contre lui et de vous prémunir contre les assauts épouvantables qu'il vous livre. Il est pire qu'un voleur qui n'en veut qu'aux propriétés ; lui, au contraire, plus acharné, se prend au sujet. Je crois qu'il s'acquiert très bien le nom d'assassin.

Le seul intérêt qui me touchera le plus aujourd'hui sera celui de votre santé pour le salut de laquelle je fais des vœux que son altération n'ait point eu de suite. Ce ne sera plus pour vous entretenir de celle de ma mère que vous supposerez dans ce moment des meilleures et celle de toute la famille ira de pair avec la sienne pourvu toutefois que nos intentions soient secondées.

Le pasteur de Vallereuil est malade à ce qu'on rapporte. Je n'irai pas le voir. Je ne sçais trop si le train à la mode n'a point influé. Vous savez mieux que moi s'il est ou doit être susceptible à ces petits soins qu'on lui prépare et s'il n'est pas un peu enthousiaste.

Bardot est dans une fièvre terrible. Il a déliré tout aujourd'hui et, sans ma personne, il aurait couru grand risque de se noyer dans le lac des métayers. Je n'ai rien de particulier à vous communiquer en ce moment. L'unique chose qui me reste donc sera de vous conjurer de me regarder toujours comme étant le plus soumis et le plus tendre de vos frères...

Il est à craindre qu'à l'avenir j'aye d'autre voie que la poste pour vous donner de nos nouvelles. Nos hardis commissaires, ayant été visités de pied en cap la dernière qu'ils ont été à la ville, craindraient d'encourir quelque risque en portant quelques misérables lettres qu'il m'arrive très rarement de vous envoyer. Il faudra sans doute se soustraire à cette commodité et ne rien épargner pour entretenir la correspondance que vous voulez bien que nous ayions avec vous.

Quand à ce que j'ai dit sur l'esprit de nos paroissiens je déclare qu'il ne m'a pas été permis que de laisser entrevoir mon sentiment et que, si je n'ai pas heurté de front leur prévention [ou du moins quelques-uns] ce n'est pas que je ne suis entièrement opposé. Peut-être un jour pourrai-je sans contrainte parler comme pensera la postérité ».

On peut regretter l'obscurité de ces dernières phrases qui ne peuvent nous éclairer sur les dispositions d'esprit de Lafon, celles de son curé et des paroissiens. Les lettres suivantes sont tout aussi énigmatiques. Celle du 23 juillet :

« Je reçois enfin votre lettre, mon cher frere, pourquoi l'ai-je si longtemps attendue ? Ce silence commençait à m'inquiéter et mon cœur en a murmuré ; mais l'amitié ressemble assez à l'amour. La moindre faveur d'une belle appaise son amant irrité et l'on pardonne aisément à l'ami que l'on retrouve.

Je ne vous peindrai point la vive douleur qui s'est emparée de nos esprits d'abord que nous avons su que vous aviez eu le malheur de rechuter et malgré que ce dernier accident n'ait point suivi les lois qu'on dit lui être attachées, vous nous laissez entrevoir que la fièvre vous a repris et il suffira de vous dire pour marque de notre sensibilité qu'on vous convoite fort et que, en conséquence, Pinier se rendra à Périgueux pour vous engager à vous rendre au logis où nos soins ne seront pas moindres que ceux qu'on peut vous donner. Aux nôtres seront joints ceux de quelque personnage issu de la race d'Hypocrate, ceux de Monsieur Aujeay qui ne vous invitera pas comme un étranger mais comme un parent et un ami et je ne puis me porter comme exemple ainsi que ma mère.

Nous soupçonnons que vous n'avez quelque logement particulier où vous allez passer plus que des méridiennes, ce qui vous a soustrait à la vue de Lagrave qui fut pour vous voir mercredi huit jours et deux fois à celle de mon oncle qui, la dernière fois, fut cinq fois à votre logement. Peut-être qu'aujourd'hui Chabane aura plus de bonheur.

Notre pasteur vient d'apprendre avec plaisir que son serment avait passé et il a très bien découvert par l'arrêté de son traitement. Il est actuellement fort en peine pour la suite de ses exercices et soumissions au nouvel évêque. Madame Teyssière doit se rendre lundy prochain ; je tâcherai de lui rendre mes civilités. Tâchez donc de venir auprès de vos parens qui désirent de vous voir en ce moment plus qu'en tout autre. Peut-être aurons-nous le bonheur de vous voir arriver avec Pinier mardy ou mercredi. Vous dissiperez nos doutes et nos sollicitudes. Nous tâcherons de dissiper les vôtres. Le parterre de ma mère vous fournira un contraste très agréable et nous employerons quelques soirées à faire des voyages dans les plaines aériennes dans notre hémisphère qui a changé depuis votre absence. Je ne sais si pour plus grande facilité vous avez acheté les cartes de Lalande et Flausted. Toute autre sollicitation serait peut-être futile et ma lettre serait un simple remplissage d'idées de même nature que j'appellerais cependant devoirs. Je me bornerai seulement à vous prier d'avoir égard à mes bonnes intentions et de prendre quelque intérêt dans l'interprétation des sentiments avec lesquels je vous prie de me croire votre soumis frère...

je vous prie de me faire passer un chapeau en échange de celui que je fis remporter. C'était le même qu'on m'avait rapporté. Il m'allait assez le premier jour que je l'essayais mais le lendemain il eut repris son premier mode. Le chapelier m'en tenait un de prêt et il dit qu'il vous le mettrait entre

mains pour me le faire tenir. S'il vous tombait sous les yeux quelque exemple d'écriture de main à acheter je vous prierai d'en faire le déboursé sans oublier [...] dont je vous parlai.

La lettre du 31 juillet contient aussi quelques obscurités :

« Il n'est pas en mon pouvoir de dire la peine que nous eûmes de ne pouvoir aller vous voir en personne comme je vous l'avais marqué dans ma dernière lettre. Il arriva que Monsieur le juge de paix et Lagrave devaient venir ce jour-là, ce qu'ils omirent. Vous auriez peut-être différé à Notre-Dame d'août, jour auquel nous vous attendons pour le plus tard et nous attendons votre réponse pour fixer le jour que vous voudrez que nous vous renvoyons le domestique (et le jour s'approche). Le concours de monde ne sera pas grand et nous avons lieu de le croire.

Malgré que j'aye été beaucoup invité à la Saint Panthaleon, je n'ai pu y aller tant à cause de la grande chaleur qui règne dans nos bois qu'à cause que je ne me trouve pas bien en santé. Je crois que mon exercice journalier n'y contribue pas peu et je connais depuis quelque temps qu'il m'a beaucoup épuisé. J'ai quelque idée que je donnerai vacances pour quelque temps avant peu à ma pédagogie. Et je ne dois mettre bien du tems à juger que la conservation de ma santé me doit être préférable ; il doit prévaloir à l'entretien de ma bourse.

Le serment du curé de Vallereuil n'a point passé et son neveu Bleynie veut le convertir. Il lui a envoyé ce matin par sa femme quelque papperasse avec une lettre par laquelle il lui marque d'en faire lecture et qu'il lui lévera tous les doutes qui lui resteront. Et, après quelque petite interprétation que je lui ai donné de quelques mots de sa lettre, il ne me paraît pas se bien accomoder des traitements de ce neufveu. Et il était déjà assez affligé des précautions qu'il avait à prendre et de l'accident qui est arrivé à son servent de messe, le pauvre Pierre, qui est tombé d'apoplexie il y a déjà quelques jours sans qu'on y connaisse de soulagement.

Pardonnez-moi ce barbouillage. Mon corps n'étant pas à son aise, mon esprit ne pourrait l'être. J'abrège donc de peur de me mettre dans le cas que vous ne finissiez de lire ce baragouinage et veux seulement vous prier de me croire pour la vie votre soumis frère...

Ma mère et ma tante ici présentes vous embrassent du meilleur cœur. Je vous fournis une bonne commodité pour me renvoyer mon chapeau qu'il me tarde beaucoup de recevoir et elle pourra se charger des panthouffles ».

Lafon écrivit encore à son frère le 9 octobre 1791 :

« Il n'y a que le plaisir de vous voir, mon céleste frère, qui puisse l'emporter sur celui que m'a causé votre lettre. Je l'ai reçue avec cette tendresse si analogue à l'amitié que vous m'avez toujours témoignée et que

je vous ai jurée. Mon cœur y a trouvé le vrai sentiment du vôtre, une tristesse indéterminée qui m'accablait s'est dissipée la joie a pris la place. Je m'en applaudis, elle m'anime à l'exciter encore. Vous m'aimez toujours, je suis au comble du bonheur.

Il n'y a que la croisée du côté de la cour qui orne votre appartement, les maçons ayant pretexté un travail plus urgent. Les menuisiers n'ont encore pu se rendre à cause de tonnelerie, leur délai ne sera pas long et nous présumons que l'ouvrage sera parachevé assez tôt puisque vous ne donnez aucun signe de vie de vouloir venir l'habiter.

J'ai vu hier Monsieur et Madame Lacour du Maine. Ils ont beaucoup témoigné de leur dessein de vous voir.

Ils ont déjà rendu leur visite et la nouvelle tante n'est pas trop contente de la [...] et m'a dit en secret en blâmant Pignier et qu'elle avait l'air (rustica, rustre) ; elle est en droit. La seule énumération de ses [...] m'en a assez convaincu. L'oncle Daurade qui a été très longtemps malade va mieux ; il vous convoite beaucoup et a mille et un cas à vous faire décider. La Cyrille a trépassé la semaine dernière ainsi que Mademoiselle Vidal. Le vieux Labyre veut aller à Périgueux pour se faire habiller et en grande partie pour vous voir. L'aînée qui lui reste veut beaucoup venir mais elle exige votre présence. Elle ainsi que ses sœurs ont été chansonnées ; elles ont actuellement leur revanche et leur chanson fait une grande rumeur dans le bourg sauf d'un plus grand bruit que causera une seconde qui infiniment plus satyrique et cent fois plus diabolique que j'aie vu toutes deux ; elles en sont toujours à leur premier tome et je suis plus que jamais vôtre et...

Lespine-Lafon (interprète immédiat des sentiments de la communauté)

Si vous voulez quelques livres antiques, vous pourrez vous adresser chez la Talaudière, place du cimetière de Saint Hilaire où se tient un bouquiniste. Renvoyez-moi, je vous prie, vos fers à friser avec quelques épingles ; mes cheveux sont longs et je ne peux en venir à bout autrement ».

Cette lettre nous apprend que le chanoine s'intéressait à des changements que l'on faisait chez lui. Y vint-il avant son départ pour l'émigration ? Y avait-il déjà déposé, avant de partir, ses livres et manuscrits ? Les avait-il confié à Lafon qui était alors au courant de sa décision ?

Prêtre constitutionnel

Lespine quitta Paris pour l'émigration le 25 novembre 1791. Lafon, sous-diacre depuis quelques mois, résidait donc presque oisif au milieu des cancons d'un petit village. Il décida de reprendre sa formation ecclésiastique.

On peut se demander par qui ou par quoi il fut poussé à cette époque à entreprendre une telle démarche. Vraisemblablement pas par son aîné dont les idées conservatrices sont fort bien affirmées par ailleurs ; à moins que,

celui-ci, reconnaissant la validité d'ordinations même conférées dans le schisme, n'ait accepté cette solution pour son cadet. Ne fallait-il pas lui garantir une position plus assurée en vue d'un avenir que l'on pouvait augurer rapidement meilleur ? Peut-être Lafon était-il lassé d'être à la charge de sa famille comme celle-ci pouvait aussi l'être de l'entretenir ? Le curé de Vallereuil, lui-même hésitant, fut-il pour quelque chose dans cette décision ? La paroisse désirait-elle posséder Lafon comme curé ?

Lafon alla-t-il se présenter de lui-même à Pontard, évêque constitutionnel de la Dordogne ? Celui-ci, à court de recrues, fit-il des avances précises au jeune clerc ? Il est sûr, en tout cas, qu'il lui fit miroiter un statut de premier plan dans son clergé.

Quoi qu'il en soit, Lafon dut avoir quelques études complémentaires à faire avant d'être promu, peut-être au diaconat, sûrement à la prêtrise. Comment avait-il pu en deux ans, soit de janvier 1791, date de la lettre que nous avons vue à son frère Pinier, à décembre 1792 où nous allons voir la suivante, opérer une telle conversion d'idées ?

« Périgueux le 23 décembre 1792

J'ai reçu hier ta lettre, cher frère, je suis mortifié de n'avoir pu suivre tes Vallereuil et d'autant plus fâché qu'ils paroissaient fort avides de m'avoir en leur pouvoir : je n'ai pas été fait ce qu'ils et toi avoient cru. Je ne puis t'en rendre raison pour le moment : je me résous seulement à te dire qu'une autre destinée m'est pour ainsi dire assurée. Je me réserve à ten faire le récit à la première occasion et je te prie d'en tenir le secret crainte d'irriter les pétitionnaires. J'ai fait promettre à Pontard de vous rendre raison avant les Rois. Je tâcherai de mon côté à vous faire donner un sujet plus digne d'être à votre tête qu'aucun de ceux qui se sont fait prêtres hier car vraiment j'en ai pitié. Tu entendras sans doute parler de celui qui va à Issac, c'est un des plus fameux.

Je plains bien que tu ne m'aye pas donné de meilleures nouvelles que tu n'a fait de nos pauvres malades. Dis-leur que je leur désire du mieux et, s'il se peut, un parfait rétablissement. Je crois ne pouvoir les voir de longtemps comme je l'avois donné à espérer : donne-moi de leurs nouvelles et des tiennes, tu rendras un bon office à ton cher ami qui est tout à toi. Je t'ai renvoyé une livre de poudre à poudrer par Lavignac. Je ne sçai si tu lui avois demandé autre chose, il ne s'en est pas rappelé ».

Il est aisé de comprendre à la lecture de ces lignes qu'une délégation de paroissiens de Vallereuil était venue à l'annonce d'ordinations afin de ramener un curé pour leur service religieux. Comme Pinier, ils auroient souhaité que ce fût Lafon ; or celui-ci se savait déjà destiné à d'autres fonctions. Peut-être avait-il été ordonné prêtre lui-même la veille ? En tout cas il n'avait pas une haute idée de certains de ses nouveaux confrères.

Quelques jours plus tard, il reprenait la plume :

« Périgueux le 5 janvier 1793

Je t'écrivis mercredi, mon frère, mais il ne fut pas possible que je pusse te faire passer ma lettre. Larret qui vint me voir m'avoit promis de s'en charger mais je ne l'ai vu depuis. Tu as là échappé l'occasion des Vallereuil qui sont ici venus ce matin et qui se seroient chargés de quelques linges que tu aurais eu la bonté de leur livrer car je n'en ai presque plus de blanc. Quelques chemises, bas, serviettes et un drap, voilà ce qui m'aurait été nécessaire. Et comme je ne crois pas pouvoir vous voir de quelque temps je t'aurois aussi demandé quelqu'argent car j'ai dépensé énormément depuis que je suis ici. Et je n'aurois pu y tenir si je n'en avais eu de mon côté au delà de celui que tu me donnas. Tu sçais comme tout est hors de prix et surtout à [...] Je crois que vos Vallereuil s'en vont contents à présent qu'ils emmènent un prêtre. Il ne se soucie guère de suivre à ce que je connois, il veut avant d'être curé aller vicaire. Je crois même qu'il n'en a pas peu de besoin. Il veut aller à Bruc mais il aura des peines à échapper à ses conducteurs.

Crois-tu que je lui aurois été préféré en désirant que je fus votre pasteur ou, du moins, qu'on auroit voulu avoir la complaisance de me voir agréablement guère de temps. Détrompe-toi, un étranger premier venu sera toujours mieux vu quoiqu'avec moins de talents et d'expérience qu'un autre. Il suffit que ce soit mon endroit et quand je faisais des miracles, je t'assure qu'on ne croiroit point à moi. Et Notre Seigneur Jésus-Christ n'a t'il pas dit dans son Evangile que nul prophète, c'est-à-dire nul pasteur, n'étoit mal vu que dans son païs et, au surplus, l'expérience le prouve journellement.

Concevez cependant, chers parens, quelle peine je n'ai pas de me voir séparé de vous, de ne pouvoir vous voir d'orsetnavant que par intervalles et même très rares au lieu que j'aurois été à portée de vous voir, vous entendre toutes les fois que j'aurois voulu et de vous donner du secours si j'en eus été capable et qui plus est d'en recevoir moi-même. J'en suis peiné plus que tous vous autres ensemble.

Mais une autre destinée m'est assignée et demain je dois être institué vicaire épiscopal et directeur du séminaire. Je ne sçais si tu ne veras avec plaisir que je le sois préférablement à être curé. La place est bien plus honorable et même plus lucrative.

Adieu donc, je te désire et à tous nos chers parens une bonne année remplie de joye et d'un bonheur infini...

Je désire du mieux à nos pauvres malades.

Si en cas le prêtre qui va là-bas y reste, tâche de l'attirer et d'en faire un ami. Cela ne sera pas hors de temps, je lui ferai moi-même la leçon avant qu'il parte et il ne sera pas difficile d'en faire ce que tu voudras ».

On aura noté le changement de style. Voici donc Lafon promu à des responsabilités importantes ; il a vingt-cinq ans seulement. J'incline à penser que la réputation de son frère rejaillit sur lui. Peut-être aussi Pontard voulait s'attacher le jeune prêtre de cette façon afin de s'attirer la bienveillance de l'aîné à son égard.

Le 26 février 1793, Lafon eut à prêter le serment appelé de Liberté-Egalité.

Le mois suivant, il écrivait à Pinier :

« Périgueux le 27 mars 1793 le deuxième de la République française
Je suis bien mortifié, très cher frère, de ce que je n'ai pu t'écrire plutôt pour t'informer des nouvelles du temps qui sont très intéressantes. Sans doute que tu as ouï parler des insurrections arrivées dans les départemens de la Vendée et des Deux-Sèvres. Je me réserve à t'en entretenir ces fêtes si je puis aller vous voir. Je m'en serais allé avec Espic si je n'étais retenu par le soin que je dois apporter au prompt avancement de quatre sujets qu'on doit ordonner cette semaine dont l'un sera destiné pour vous. Il sera cependant retardé pour raison. Vous devez le connaître puisqu'il s'est dit demandé de la paroisse.

Je te renvoie le morceau de papier que tu me demanda ; je crois que c'est le même, tu le trouveras cy-inclus.

On conduit ici tous les jours des gens suspects. Sainte-Ursule en est comblée. Je ne sais quel sera le sort de ces misérables. Sans doute qu'il sera triste pour eux. Il y a toute apparence qu'on a adopté le même moyen de sûreté dans notre district.

Il est promis aux enrôlés faisant le contingent pour Périgueux dont le nombre est de 131, on leur a promis, dis-je 300 livres chacun. On éprouvera bien des difficultés pour pouvoir remplir la souscription.

Adieu tous, de bonnes fêtes. Je ferai mon possible de vous voir mais il y a bien de la boue et le temps ne parait point vouloir se mettre au beau. Je t'embrasse de coeur et te suis toujours bien affectionné.

Lafon-Lespine 1° vicaire directeur du séminaire ».

Lafon prend, on le voit, ses fonctions au sérieux ; il est non moins vrai que ses idées sur la Révolution s'affirment. Il en adopte tout : le calendrier, le vocabulaire, le mépris pour les suspects etc. et son intérêt pour les événements est très éveillé. Cet intérêt ne se démentira plus comme en témoigne la lettre suivante :

« Périgueux le 1° mai 1793, le 2° de la République

Tu dois te rappeler, cher frère, de la loi dont Aujoi te donne connoissance qu'il avait acquise ici ; tu en as peut-être encore l'extrait. Elle n'étoit pas alors parvenue officiellement mais si fait bien à présent. Pour t'en

rendre certain je t'en renvoie un tres petit extrait qui pourroit bien te concerner. Tu n'auras qu'à le lire ; il te sera difficile mais je n'avais guère de temps à l'écrire. Tu n'auras pas besoin d'en donner connoissance à personne ; il y a beaucoup d'abréviations mais le sens te dira tout.

Sans doute que toute la maison a eu du plaisir de voir Lagrave au moment où l'on si attendait le moins. Je crois qu'il n'en a pas moins eu de son côté. Je crois qu'il auroit tôt commencé à s'ennuyer s'il se fût vu dans l'impossibilité de voir ses parens. Pour moi je trouve rien de plus naturel et j'ai toujours un nouveau plaisir quand je puis aller au logis et se sentiment ne peut changer à moins que nos parens ne devinssent nos ennemis.

Je n'ai point écrit aux magistrats de Vallereuil, n'ayant rien de positif sur votre pasteur futur : il n'a donné aucun signe de vie qui soit parvenu à notre connoissance. Vous n'en devez point être guère contents mais sa bonne volonté à continuer m'est un sûr garant qu'il ne nous fera pas faux bon et qu'il se rendra aussi tôt qu'il sera remis. Je m'en vais lui écrire en conséquence pour hâter votre bonheur.

Tout est ici très tranquille. On a emmené d'Hautefort cinq pièces de canon dont deux sont de métal de grande conséquence. Il y eu aussi des fusils en quantité. On emmené enfin des hommes qui ne valaient pas tant. La cavalerie de Périgueux conduisit hier des moines, je ne sçai d'où ; ils avoient aux pieds de gros sabots, ils ne devoient pas marcher guère à l'aise. Ils ont mis pied à terre à Sainte-Ursule comme il n'y a pas à en douter. Nos troupes de la Vendée ont fait mordre la poussière à un nombre infini de brigands qui osoient montrer le nez dans cette contrée. On a reconnu parmi les morts les ci-devant père et fils Larochejoucauld. Les plus grands esprits fanatiques on inspiré aux pauvres peysans qu'ils falloît dire 33 paters et ave maria à l'onneur des 33 ans que Jésus-Christ a resté sur terre et qui est encore comique on leur a fait accroire qu'ils ressussiteroient après qu'on les auroit guillotiné. Et pour continuer cette imposture atroce, un curé s'est absenté l'espace de quatre jours après lesquels ils s'est présenté un cordon rouge au cou leur disant : voilà bien que ces gueux de patriottes m'avoient guillotiné mais me voilà enfin ressuscité. C'est ainsi qu'on égare l'opinion de ces pauvres crédules et qu'on implore le Très-Haut en massacrant des frères. Dieu nous préserve longtemps de ces horreurs.

Adieu, des complimens à mes parents les plus chers, tu me connois. Dis à Lagrave que 250 de ses camarades sont partis lundi dernier pour la Vendée ».

Décidément les édiles de Vallereuil n'avaient pas de chance avec leurs curés : celui-ci retardait son arrivée pour cause de maladie. Quant à Lafon, il adoptait de plus en plus les idées révolutionnaires les plus radicales. La lettre suivante, très connue, en témoigne clairement :

« Je regrette beaucoup, cher frère, de n'avoir pu aller vous voir ces Rogations ; j'aurois peut-être fait plaisir à la paroisse en lui faisant ses processions. Je puis le dire que je n'en aurois pas été éloigné moi-même. J'avois même résolu de m'en aller faire un tour aujourd'hui si la même raison ne m'en eut empêché qui m'arrache tout mon temps cette fois-ci ; et malheureusement je puis me regarder comme seul à cause que mon confrère ne se mêle pour ainsi dire de rien. Il est un peu excusable car il dessert une paroisse voisine à déffaut du curé. Je soupire après un petit moment de liberté et que nous nous serons défaits de nos séminaristes et où il me sera loisible d'aller vous voir. Je n'ai point l'idée de vous indiquer le jour, car vous savez tous quel nest mon plaisir à vous surprendre. Dieu veuille que ce soit agréablement.

Tout est ici dans la plus grande tranquillité grâce à la guillotine qui joue de temps en temps. On a relâché beaucoup de monde de Ste Ursule. Les nouvelles en général vont assez bien. Lagrave se porte bien, il paraît qu'il ne s'ennuye pas. Il désiroit fort de faire incorporer dans sa compagnie Cluzeau ; il en a parlé à Beaupuy, son commandant, qui a promis de le recevoir. Pour moi, j'en serois très content ; nous lui écrivons peut-être exprès pour qu'il vienne car nous craignons qu'il ne puisse échapper à la refonte des recrues et au lieu qu'ici il peut être assuré, ainsi que tous chez nous, qu'il sera beaucoup mieux que partout ailleurs.

Votre cher Simon est ici, il sera prêtre sous peu. Je vous l'enverrai aussitôt, malgré que l'évêque préférât qu'il fut envoyé ailleurs à cause qu'il va trop près de son païs.

Crois-moi toujours ton affectionné frère.

Lespine, 1^o vicaire, directeur du séminaire

Bien des choses à nos chers parens ».

Une telle allusion à la guillotine serait pénible sous la plume de n'importe qui ; elle l'est davantage sous celle d'un ecclésiastique et bien davantage encore d'un clerc chargé de la formation de disciples. Il n'y a pas lieu de revenir sur les polémiques soulevées par cette lettre. Je m'étonnerai toutefois qu'elle ait été distraite de la collection des autres lettres de Lafon parmi lesquelles elle ne figure plus.

La dernière lettre de Lafon adressée à Pinier que nous connaissons est datée du mois suivant :

« Périgueux le 17 juin 1793 2^{me} de la République

Je n'ai qu'un moment, mon frère, pour te dire que malgré la multiplicité de mes occupations je serois bien enchanté de vous aller voir tous. Je suis donc décidé, pourvu que ne te gêne point pour me renvoyer chercher car j'y aurais bien peu de plaisir. Je sais d'ailleurs que les commissionnaires ainsi que les ouvriers sont de la dernière santé. Vois donc

si dimanche matin tu pourras me procurer le bonheur de vous aller tous embrasser. Le peu de temps que je pourrai vous donner me dedommagera bien de l'ennui que j'ai éprouvé d'avoir resté tant de temps sans avoir pour ainsi dire de tes nouvelles.

Adieu je t'aime

Lafon-Lespine 1° vic. direct. du séminaire

Bien des choses à nos parens de ma part ; A dimanche. Le messenger me presse.

Que devint Lafon par la suite ?

Sa dernière lettre connue, nous venons de le voir, est donc datée du 17 juin 1793. Il résida encore quelque temps à Périgueux où lui fut versé le troisième trimestre de sa pension avec la mention que celle-ci lui serait versée désormais par le district de Mussidan. Il avait donc alors l'intention de quitter la ville. C'est vraisemblablement dans cette intention qu'il s'y fit délivrer, le 21 octobre 1793, un certificat de civisme. La pension lui fut effectivement acquittée par la suite par le district de Mussidan. Une note du 2 vendémiaire an III (23 septembre 1794) nous apprend qu'il réside à Vallereuil ; il a abdicqué la prêtrise et désire rester dans sa famille. On le voit, en effet, la veille, signer un acte d'état-civil en se qualifiant de salpêtrier ; la signature est indiscutable. Une lettre adressée à son aîné encore en émigration précise qu'il « *a donné des marques de respect et d'honnêteté* » et qu'il « *vit avec sa mère et ses sœurs* ». C'est sans doute ce qui a fait écrire à Lanzac de Laborie que Lafon s'était rétracté avant 1797 ; d'autres auteurs l'ont imité.

Il n'en était rien. Toujours « *non rétracté* », il continua à recevoir sa pension au moins jusqu'en 1799. Cette année-là, le 22 janvier, il faisait publier les bans de son mariage avec Jeanne Porcher, habitante de Leyfourcerie, et, le 27 novembre, il se disait cultivateur en déclarant la naissance d'un enfant, Pierre-Chéri. Un second garçon, François-Joseph, fut déclaré le 19 février 1801 mais il eut la douleur de perdre l'aîné, le 17 août de la même année, à l'âge de deux ans. Deux ans plus tard, le 19 août 1803, il fit inscrire au registre la naissance d'une fille, Catherine.

Dans ses lettres des 16 septembre et 17 décembre 1801, Pinier racontait à leur frère aîné que deux de ses cadets étaient venus réclamer les papiers et manuscrits que lui avait confiés le chanoine avant son départ en émigration. Il ajoutait : « *Lafon restait dans Périgueux dans ce temps-là et fit le mètre... Ce politique de Lafon est venu me demander les manuscrits. Je lui ai dit que je les chercherait et m'a dit de vous les renvoyer [...] Lafon est instituteur à Neuvic* ». Et, dans une lettre du 22 mars 1802 : « *Lafon a deux fils* ».

Lafon décéda à Vallereuil le 8 août 1836.

Conclusion

Il est permis à chacun, selon ses convictions personnelles, de porter un jugement sur Lespine-Lafon. Pour ma part, je me contenterai de souligner qu'il connut des difficultés à chaque absence prolongée de son aîné le chanoine. C'est durant le séjour à Paris de celui-ci que Lafon, nostalgique de la maison familiale, comme il le restera d'ailleurs toute sa vie, s'ennuya et repoussa des examens qu'il ne réussit pas à la rentrée suivante. C'est surtout durant l'exil de son frère qu'il prit la plus importante décision de sa vie. Entré dans un système, il s'y enfoncera de plus en plus et n'osera plus faire machine arrière.

Cette partie de la correspondance des frères Lespine [il faudrait aussi étudier les lettres de Pinier, Lagrave et Cluzeau que je n'ai pu toutes utiliser] montre un exemple de ces familles éclatées par suite des circonstances comme cela se produit fréquemment à chaque période troublée. D'un côté un chanoine d'Ancien Régime royaliste et conservateur, d'un autre, un prêtre jureur ; un soldat de la République, un plus jeune qui s'engage interrompant ses études et brisant ainsi le cours de sa vie. Un autre frère reste à la terre et paraît assez neutre d'idée. Quatre garçons qui s'aiment et se retrouvent dans leur affection et leur silence sur le passé.

L. G.

Sources :

Bibliothèque nationale, fonds Périgord, t. 100 et 102.
Archives départementales de la Dordogne, 2 J 564.
BSHAP, 1911, p. 60-62.

Le testament de Charles Guillaume d'Alesmes, prévôt commendataire de Trémolat au siècle des Lumières

par Marcel BERTHIER

Eparchius, vénéré à Angoulême sous le nom de saint Cybard, naquit très probablement à Trémolat au début du VI^e siècle. Après sa mort à Angoulême, le 1^{er} juillet 581, ses disciples, qui vivaient dans un monastère construit au bord de la Charente et suivaient la règle de saint Benoît, décidèrent d'honorer sa mémoire en fondant un prieuré à Trémolat sur le lieu même de sa naissance. Ce prieuré est mentionné en 852 dans un diplôme de Charles le Chauve et en 1008 dans un rouleau des morts émanant de l'abbaye Sainte-Marie de Ripoll.

En 1342, le prieur Benoît de la Noville quitte Trémolat pour Angoulême avec cinq moines. C'était le début de la guerre de Cent Ans. Il n'y aura sans doute plus de moines à Trémolat dont le monastère deviendra une prévôté au XV^e siècle.

En 1534, cette prévôté deviendra commendataire mais le prévôt sera, jusqu'à la Révolution, nommé par l'abbé de l'abbaye de Saint-Cybard d'Angoulême et ce sera toujours un clerc sinon moine.

C'est peut-être en 547 que mourut Benoît de Nursie, laissant aux moines qui l'avaient suivi une règle de vie qui allait traverser les siècles. Cette règle fut connue dès le premier quart du VII^e siècle en Gaule occidentale où la plupart des monastères existant l'adoptèrent.

Si parfaite et si unanimement reconnue qu'elle fût, elle ne résolvait pas tous les problèmes qui déjà se posaient. L'un des premiers s'avéra être le sort à réserver aux évêques orientaux chassés par les envahisseurs perses ou arabes et qui avaient reçu des églises vacantes en Sicile ou en l'Italie méridionale. Était-ce à titre provisoire seulement ? Dès le VIII^e siècle les fondateurs qui avaient donné des terres pour y établir un monastère manifestèrent qu'ils n'acceptaient pas d'abandonner au moins un droit de regard sur le devenir de leurs fondations. Ce droit prit souvent la forme d'une intervention dans l'élection de l'abbé. Parfois même, contraints de donner des gages au pape, au roi ou aux évêques, ces fondateurs n'hésitèrent pas à disposer en leur faveur des biens monastiques dont ils s'estimaient encore possesseurs.

Ces divers phénomènes étaient à l'époque recouverts par la notion de commende que les canonistes du Moyen Âge définissaient comme la mise en dépôt provisoire d'un bien à une personne qui remplaçait le possesseur légitime.

Du XI^e au XII^e siècle la notion provisoire du dépôt disparut peu à peu, l'affectation au commendataire devint viagère et au seul profit de celui-ci. L'apparition à la fin du XI^e siècle des ordres nouveaux de Cîteaux, Fontevraud, la Chartreuse ou les Prémontrés sembla arrêter ou du moins ralentir la tendance. Il en fut de même au XIII^e siècle avec la création des ordres mendiants.

Mais les besoins toujours plus importants de la papauté installée à Avignon, la pression des clercs que le cumul des bénéfices enrichissait, la nécessité de donner aux prélats expulsés des moyens d'existence et la convoitise qu'excitaient les monastères importants firent que la commende continua à se développer.

Au début du XVI^e siècle, il semblait impossible de supprimer cette commende, c'est pourquoi tant le Concordat de Bologne (1516) que le Concile de Trente (1545-1563) essayèrent du moins de l'organiser et de la limiter en la définissant comme « provision d'un bénéfice régulier accordée à un séculier avec dispense de la régularité ». Cela revenait à exclure de la commende les églises paroissiales dans la mesure où elles étaient séculières. En principe, les abbayes « chefs d'ordre » furent aussi exclues. Dans les abbayes en commende, le prieur dit « claustral » fut chargé du soin des âmes et des observances, tandis que le droit de visite fut retiré à l'abbé commendataire.

Quoiqu'il en soit, la commende constituait un détournement des donations par rapport à la volonté initiale des fondateurs en même temps

qu'une cause d'appauvrissement considérable des monastères. Le nombre des moines tendait évidemment à diminuer puisque l'intérêt de l'abbé commendataire comme celui de la communauté était d'avoir le moins de moines possible à entretenir avec un revenu donné et cela, peu à peu, prit le pas sur la vocation monastique. C'est en ce sens surtout que la commende s'avéra nuisible. Paradoxalement elle constitua cependant un obstacle à l'expansion du protestantisme. Un grand nombre de monastères germaniques où la commende était rare passa à la Réforme, alors que ce fut l'inverse dans les pays latins où les nombreux abbés commendataires n'avaient aucun avantage matériel à attendre d'un changement de leur statut.

Il faut d'ailleurs se garder de croire que les commendataires étaient tous d'odieux profiteurs. Beaucoup d'entre eux ont

trouvé, par ce moyen, une indépendance financière qui leur permit d'accomplir une autre mission qui était leur vraie mission. Ce fut le cas par exemple de saint Vincent de Paul qui fut abbé commendataire de l'abbaye cistercienne de Saint-Léonard-des-Chaumes en Aunis et ne s'y intéressa jamais, sinon pour en percevoir les revenus qui lui permirent de secourir les pauvres et les malheureux.

Lorsque, en 1618, fut créée la congrégation bénédictine de Saint-Maur, on put constater que c'est à la demande des abbés commendataires ou du moins avec leur consentement, que la réforme fut introduite dans un grand nombre d'abbayes.

Déjà, un siècle plus tôt, Guillaume Briçonnet, abbé commendataire de Saint-Germain-des-Près à Paris et évêque de Lodève puis de Meaux, avait introduit la réforme de Chezal-Benoît dans son abbaye (8 mai 1515) permettant ainsi qu'elle devienne, en 1631, le siège de la congrégation de Saint-Maur.



Intérieur de l'église de Trémolat au début du XX^e siècle. On distingue sur le panneau de la chaire la tête de Christ qui a maintenant disparu. Les boiseries du chœur ont été enlevées en 1976.

C'est aussi à l'accord entre les abbés commendataires et les communautés que nous devons les magnifiques bâtiments construits aux XVII^e et XVIII^e siècles dans un grand nombre d'abbayes mauristes comme Le Bec, Saint-Etienne de Caen, Evron ou Brantôme.

Il est évident que Trémolat n'a jamais eu le prestige de ces grandes abbayes. Fondé avant le milieu du IX^e siècle par les moines de Saint-Cybard d'Angoulême sur les lieux où était né leur maître et modèle, le petit monastère avait probablement cessé d'être conventuel à l'époque de la guerre de Cent Ans¹ mais l'abbé de Saint-Cybard avait continué à y nommer un prévôt et peut-être quelques moines selon les besoins et les possibilités. C'est en 1534 que fut pourvu pour la première fois un prévôt commendataire, Bertrand III de Belcier. Jusqu'à la Révolution on connaît les noms d'une quinzaine de ces prévôts commendataires. Des cinq premiers, entre 1534 et 1604, on ne sait rien d'autre². Le sixième prévôt nous est connu par un arrêt du Grand conseil du roi rendu le 23 décembre 1604 (ADD - B 126) que maître Jérôme Veyrel, conseiller au présidial de Périgueux, fut chargé de faire exécuter en faveur de Jean Sailhiol, prêtre, contre Guillaume Dumazet³ considéré comme usurpateur.

Le septième prévôt commendataire de Trémolat, Pierre d'Alesmes (on écrit indifféremment Dalesme ou d'Alesme avec ou sans s final) appartenait à une famille du Limousin venue en Périgord à la suite de Mgr Martin lorsqu'il fut nommé évêque de Périgueux à la fin du XVI^e siècle. Prêtre, chanoine de Saint-Front et de Saint-Etienne, vicaire général de Sarlat, Pierre d'Alesmes est cité comme prévôt de Trémolat en 1647 tandis que son frère Nicolas, lieutenant criminel de Périgueux, en devint maire.

De son successeur, Toussaint de Mérignac, on sait seulement qu'il fut en 1672 à Trémolat le parrain de Toussaint Larfeuille dont la marraine fut Marie Brugière de la Barrière.

Le neuvième prévôt commendataire de Trémolat est bien mieux connu que tous ses prédécesseurs. Charles, Guillaume d'Alesmes appartenait à une branche de cette famille fixée dans la paroisse Saint-Rémi de Bordeaux dès le XVI^e siècle. Son arrière grand-père, François, conseiller du roi y était mort le 5 mai 1612. Il était lui-même le fils d'Olivier, capitaine d'un régiment de chevaux-légers qui était né du troisième mariage de Guillaume d'Alesmes, conseiller au parlement de Bordeaux et garde des sceaux. Charles, Guillaume

1. Depuis 1231 un monastère n'était dit conventuel que s'il comptait au moins 8 moines.

2. Ce sont Bertrand II, Bertrand IV et Gabriel de Belcier, Robert Bauldoun et Jean Arnauld de La Faye. A noter qu'entre Bertrand III et Bertrand IV de Belcier il y eut un dernier prévôt régulier, Charles de Lyvène, chambrier de l'abbaye de Saint Cybard et qui fut ensuite abbé de Châtres.

3. Cf. Marcel Berthier, « Inventaire après décès de la succession à Trémolat de Charles Guillaume d'Alesmes... », *B SHAP*, t. CXXVIII, 2001, p. 275-292.

devenu prêtre, docteur en théologie, principal du collège de Guyenne⁴, fut choisi par l'abbé de Saint-Cybard Jacques de Dreux de Nancre avant 1711 pour être prévôt de Trémolat. C'est en 1711 en effet qu'il est cité à Trémolat comme parrain d'Honoré Combefreyroux. Le 10 septembre 1715 il présida à l'église de Drayaux, la cérémonie de mariage de Joseph Brugière de La Barrière et de Louise de Gouffier. L'acte de mariage est rédigé comme suit :

« *Le dixième de septembre mille sept cent quinze après les fiançailles et publication des bans de mariage entre Joseph Brugière, sieur de La Barrière, fils de feu Jean Brugière et onorée [sic] d'Alesme, habitans de la ville de Trémolat et Louise de Gouffier fille à messire Louis de Gouffier, chevalier, seigneur de Rouannez, capitaine des galaires du roy, nous, vicaire général de Monseigneur de Périgueux, je les ay dispensés du second et du troisième et leur ay donné la bénédiction nuptiale.*

Signé d'Alesme, prêtre, seigneur de Trémolat, vicaire général, en présence de Mazalrey et Demèredieu curé de Drayaux⁵. »

Pendant plus de 25 ans Charles, Guillaume d'Alesmes s'efforça d'embellir son église. C'est lui qui fit revêtir le chœur de boiseries, ce qui obligea malheureusement à marteler les chapiteaux. C'est lui aussi qui offrit la chaire, le confessionnal, la grande croix du chevet qui porte ses armes et l'autel de bois doré qui se trouve maintenant dans le croisillon nord du transept. Un tableau qui a disparu le représentait aux pieds de saint Nicolas. Une Vierge en bois qui portait au cou un médaillon contenant la consécration du prévôt a disparu, elle aussi.

C'est surtout son testament qui doit retenir l'attention. Ce document rédigé le « 28 juin, veille des apôtres saint Pierre et saint Paul l'an 1736 » est conservé aux Archives départementales de la Gironde dans le fonds des minutes de maître Treysac notaire royal à Bordeaux. Après une brève introduction il comprend quatre parties suivies d'une conclusion⁶.

L'introduction est essentiellement une affirmation de foi et de fidélité à l'Eglise. Elle se termine curieusement par une référence à saint Pacien de Barcelone (328-390) – dont la fête est célébrée le 9 mars – qui n'est guère connu que par des « *Lettres contre Novatien* » écrites dans un latin remarquable.

La première partie, « mon enterrement », fixe les dispositions qui devront être retenues au décès de Ch. G. d'Alesmes. A ces yeux, l'essentiel est le respect de la pauvreté et de l'humilité. Mais il a fixé de façon précise le

4. Cf. Gaulieur Ernest, *Histoire du Collège de Guyenne d'après un grand nombre de documents inédits*, Paris, 1874.

5. Guillaume de Méredieu (° 1653, + 8 mai 1723)

Joseph Mazalrey notaire et sacristain + 1756

Louis de Gouffier, lieutenant général des Galères était fils de Charles et de Gabrielle d'Abzac.

Cf. Marcel Berthier, « Les Gouffier, d'Oiron à La Rue et à La Barrière » in *Histoire et Généalogie* n° 39 – 1992.

6. Cf. texte de ce testament en annexe. C'est grâce aux recherches de Mme Béatrice Sutra aux Archives de la Gironde que nous devons de pouvoir en disposer.

lieu de son enterrement : s'il meurt à Trémolat ce sera dans le cimetière de Saint-Hilaire au pied de la croix ; s'il meurt à Bordeaux ce sera dans la chapelle du collège de Guyenne au bas de la première marche du sanctuaire et il a rédigé son épitaphe annexée au testament.

La deuxième partie est consacrée à ce qu'il laisse à « ses églises ». Il s'agit d'abord d'un capital de 3 000 livres qui permettra de produire chaque année un revenu de cent livres au profit de l'église Saint-Nicolas de Trémolat et de cinquante livres au profit de l'église Saint-Hilaire. C'est un capital important qu'on peut estimer à environ 22 500 euros ⁷. Il prend soin de préciser que les revenus de ce legs seront destinés à l'entretien des deux églises mais non pas pour ce qui est « à la charge des seigneurs prévôts, ne prétendant nullement les décharger par là des obligations de leur bénéfice dont ils répondront devant Dieu ». Voilà qui est parfaitement clair et tend à confirmer ce que nous savons de la commende et de ses excès parfois.

D'autre part, il laisse à ses « tenanciers de Trémolat et de Calès leur rente en blé et en argent pour l'année » de sa mort.

Enfin il veut que les grains et vins qui resteront à son décès soient distribués aux pauvres de Trémolat et de Calès : « Ce sont des biens sacrés, écrit-il, dont je dois encore plus particulièrement rendre compte à Dieu ».

Dans une troisième partie il a prévu quelques legs particuliers :

- cinquante livres aux curés de Trémolat, de Calès et de la paroisse où il mourra ;
- cinquante livres aux pauvres de cette même paroisse ;
- sa montre à son cousin et filleul Charles, Nicolas d'Alesmes fils de François-Joseph son cousin germain ;
- sa pendule « à répétition » à la sœur de celui-ci, Anne Madeleine, épouse d'Antoine d'Essenault baron de Cadillac ;
- quatre cents livres à Charles Dubosq son filleul, fils de Joseph, maître en chirurgie et procureur d'office de Trémolat. Un fils de ce Charles Dubosq sera le dernier vicaire perpétuel de Saint-Nicolas de Trémolat en 1790 ;
- Enfin il lègue à l'église Saint-Hilaire « le grand Crucifix en peinture qui est dans (sa) salle avec son cadre ».

La quatrième partie est consacrée à ses domestiques auxquels il veut que l'on règle leurs gages jusqu'à son décès et en plus une année par forme de récompense.

Enfin chacun des « autres parents et prétendants à (son) hérédité » recevra cinq sols voulant qu'ils ne puissent plus rien prétendre à ses biens.

7. Répondant le 31 décembre 1845 à une enquête préfectorale sur l'église et le presbytère, M. Aubé de Bracquemont, maire de Trémolat, indique que la première ressource de la fabrique est cette rente de 150 francs.

Le testament s'achève par une conclusion dans laquelle Charles, Guillaume d'Alesmes exprime les idées essentielles qui ont guidé sa vie.

Il aurait souhaité mourir pauvre comme il sera enterré pauvre. Son testament ne révèle pas une grande fortune et manifeste un certain détachement des biens matériels. A sa famille, il laisse des souvenirs, une montre, une pendule, mais l'essentiel est pour ses églises, pour les pauvres, ses domestiques et tenanciers. Il rappelle d'ailleurs que de tout cela il se sent responsable devant Dieu.

Au soir de sa vie il est confiant dans la miséricorde de Dieu et dans l'intercession de la très sainte Vierge pour laquelle il a « toujours eu une dévotion singulière dès (sa) plus tendre enfance ». Il affirme avec force et sérénité qu'étant, à l'heure de sa mort, membre vivant du Corps Mystique, il aura part aux prières de toute l'Eglise et que cela lui vaudra d'être admis dans le royaume céleste « en la compagnie des saints prêtres qui l'auront dignement servi ». C'est là, à n'en pas douter, la leçon du docteur en théologie qu'il était.

En terminant il demande aux curés, syndics et marguilliers de ses deux églises de remplacer le *Pater* et l'*Ave* qu'ils disent pour lui « après les litanies et la prière du soir dans l'église Notre-Dame » par le *De profundis* avec le verset et l'oraison « *Inclina domine* »⁸.

Après cette demande il a écrit simplement :

« Dieu me fasse la grâce de bien mourir. Amen » et il a signé « Dalesme prêtre, seigneur prévôt de Trémolat, testateur ».

Deux ans plus tard, le 12 août 1738, Charles, Guillaume d'Alesmes mourut à Bordeaux.

Il aurait été juste que le souvenir du prévôt de Trémolat nous soit conservé avant tout par ce testament mais le texte semble avoir été oublié dans les archives du notaire qui l'avait ouvert le lendemain même du décès. Nous aurions eu là un témoignage précieux du rôle que pouvait avoir un commendataire cinquante ans avant la Révolution.

Au lieu de cela, nous n'avions jusqu'ici qu'un médiocre « fait divers » provenant semble-t-il d'un manuscrit du XVI^e siècle dont l'authenticité est très douteuse. Ce manuscrit attribue à Charlemagne le don fait à l'église de Trémolat d'une chemise de l'Enfant Jésus. L'existence de cette chemise est évidemment légendaire, à peine plus l'attribution du don à Charlemagne. C'est le P. Dupuy, Récollet (1601-1631) dans *Etat de l'Eglise du Périgord au XVII^e siècle* qui donna crédit à cette légende que, peut-être, une châsse

8. C'est avec juste raison que Ch. G. d'Alesmes écrit « église Notre-Dame » car l'église monastique de Trémolat était depuis le IX^e siècle dédiée à « Marie, mère de Dieu ». Seule, dans cette église, la chapelle paroissiale était sous le titre de Saint Nicolas. Il nous indique en même temps ce qu'était la prière du soir et qui y assistait.

contenant des reliques vénérées par les pèlerins tendit à rendre populaire. Au milieu du XIX^e siècle Froidefond de Boulazac dans son *Armorial de la noblesse du Périgord* se fit l'écho de ce qui se racontait à Trémolat le soir à la veillée : la fête de la Sainte-Chemise célébrée le lundi de Pâques donnait lieu à de tels débordements que Ch. G. d'Alesmes tenta de la détruire en la brûlant. Faute d'y parvenir, il la cacha mais plus tard ne put retrouver l'endroit. En expiation il fit édifier une croix où il organisait pour Noël une procession paroissiale qu'il suivait pieds nus. Cent cinquante ans plus tard la croix menaçant ruine fut réédifiée par sa petite nièce la marquise d'Alesmes de Meycourby. Voilà en résumé ce qu'écrivait Froidefond de Boulazac. La croix existe toujours et porte l'inscription suivante : « Cette croix a été réédifiée en 1882 par les soins de la marquise d'Alesme, née de Mondénard de Roquelaure afin de perpétuer la mémoire de Monsieur le marquis Guillaume d'Alesme de Meycourby qui fut abbé prieur commanditaire [*sic*] de Trémolat de 1717 à 1743 ».

Ce récit est pour l'essentiel repris dans le *Livre d'or des diocèses de Périgueux et Sarlat* publié par le chanoine Hippolyte Brugière en 1893.

La première question qui se pose à la lecture de ces textes est : pourquoi attribuer la destruction à Ch. Guillaume d'Alesme ? Il convient de remarquer que Brugière ne cite dans la liste des derniers prévôts que Salhiol en 1604, d'Alesmes en 1717, de Maillé en 1743, de Prunis en 1752, d'Alleaume en 1788 et Vicary en 1791. Ch. G. d'Alesmes est le seul qui soit connu par les divers dons matériels que lui doit l'église. Il était donc tout désigné pour être le personnage d'un récit populaire.

Plus surprenante est l'absence dans son testament de toute allusion à la disparition de la sainte chemise. Même de façon voilée, on attendrait un mot de regret ou un geste de réparation cela d'autant plus que dans ce texte Ch. G. d'Alesmes se montre précis, clair, méthodique et que le moment, au terme de sa vie, n'était plus à dissimuler la vérité.

L'édification de la croix et sa restauration suscitent aussi des interrogations. C'est Froidefond de Boulazac qui mentionne une croix « expiatoire » mais l'inscription sur la croix restaurée n'indique rien de tel même si elle comporte des erreurs surprenantes. Le nom de Meycourby, les titres de marquis et d'abbé attribués à Ch. G. d'Alesmes ne correspondent pas à la réalité ; la qualité de commanditaire au lieu de commendataire est une faute grossière ; les dates de 1717 et 1743 sont fausses, nous savons que Ch. G. d'Alesmes était prévôt déjà en 1715 et peut être dès 1711, en revanche en 1743 il était mort depuis cinq ans.

Il faut même se demander qui était vraiment la marquise d'Alesmes née de Mondénard de Roquelaure qui vivait en 1882. C'est Froidefond de Boulazac qui lui attribue le prénom d'Anne et indique qu'elle était la petite-nièce du prévôt de Trémolat.

Dans les registres de l'état civil de la commune de Virzac en Gironde il existe, à la date du 20 mai 1873, l'acte de mariage de Louise d'Alesmes de Meycourby, née à Saint-Malo le 21 janvier 1850⁹ et de Jean, Marie, Charles d'Abzac né à Trémolat le 1^{er} mars 1847¹⁰.

Louise était la fille de Pierre, Marie, Edouard marquis d'Alesmes de Meycourby et de son épouse Jeanne, Thérèse de Mondénard de Roquetaure.

Le marquis Pierre d'Alesmes était inspecteur divisionnaire des douanes en retraite, il devait mourir en 1880. En 1882, au moment où on restaure la croix à Trémolat la marquise d'Alesmes est donc veuve¹¹ ce qui expliquerait qu'elle intervienne seule dans l'opération (s'il s'agit bien d'elle, c'est-à-dire si Froidefond de Boulazac a lu Anne au lieu de Jeanne sur le document qu'il a consulté, ce qui est très possible).

Il faut remarquer encore que Charles, Guillaume d'Alesmes est issu de la branche des d'Alesmes installée à Bordeaux depuis le XVI^e siècle au moins et qu'il est le seul parmi eux à avoir quelque lien avec le Périgord.

L'autre branche venue du Limousin est seule connue semble-t-il de Froidefond de Boulazac qui cite des possessions situées en Périgord et notamment Meycourby dans la commune et paroisse de Bassillac, canton de Saint-Pierre-de-Chignac. Le récit de Froidefond de Boulazac est d'ailleurs romancé. Il parle d'une longue allée entre la prévôté et la croix... Il n'est sans doute jamais venu à Trémolat. Il en est de même du bon chanoine Brugière qui tente de nous montrer Ch. G. d'Alesmes allant décrocher la châsse pendue à la voûte de l'église, c'est-à-dire à une quinzaine de mètres au-dessus du sol !

Enfin, il convient de noter que ni Charles Vicary, le dernier prévôt¹², ni l'abbé Louis Bouchereau – qui fut curé de Trémolat de 1834 à 1850 et qui répondit aux 95 questions posées dans l'enquête lancée par Mgr George en 1841 – ne font aucune allusion à la sainte chemise et à sa destruction. Seul



Panneau, peut-être reste d'un siège ou d'une stalle, portant les armes des d'Alesmes : d'azur chargé d'un croissant d'argent, au chef cousu de gueules chargé de trois molettes d'éperon d'argent. D'après Froidefond de Boulazac, il manquerait un chevron d'or.

9. L'état civil de Saint-Malo a été détruit par les bombardements en 1944 mais le certificat paroissial d'ondoiement a été conservé.

10. Il était le petit-fils de Joseph Aube de Bracquemont, maire de Trémolat et de son épouse Charlotte de Réicourt qui habitaient La Grange Neuve à Trémolat. Il est mort à Faux le 11 juillet 1908.

11. Elle est décédée le 28 décembre 1896 et sa fille le 13 novembre 1919.

12. Il a laissé lui aussi un testament en date du 25 juin 1841 (AD Vaucluse 3 E 10/1451).

leur successeur, l'abbé Castellane, a fait quelques recherches qui sont restées sans résultat et que personne après lui n'a tenté de reprendre. Même si aucun des arguments qui précèdent n'est absolument probant il semble invraisemblable que l'auteur du testament de 1736 ait pu oublier l'endroit où il aurait caché la relique qu'il avait en vain tenté de brûler.

Comme l'écrivait fort justement, il y a quelques années, Pierre Dubourg Nove « la part de vérité ne nous est plus décelable ».

Si le rôle de Charles Guillaume d'Alesmes dans cette affaire paraît peu vraisemblable, il n'en reste pas moins que l'église de Trémolat possédait une châsse pendue à deux chaînes toujours fixées sur l'arc qui sépare le chœur du transept. Qu'est devenue cette châsse, quand et par qui a-t-elle été enlevée ? Que contenait-elle réellement ? La guerre de Cent Ans, les guerres de religion, les révoltes paysannes sont autant d'occasions où un tel enlèvement aurait pu se produire mais par un groupe d'hommes au vu et au su de tous, pas par un homme seul. L'immense quête de reliques que connut le Moyen Age s'est poursuivie après la fin du XV^e siècle et avec des moyens accrus pendant très longtemps.

A Cadouin, la châsse qui contenait le saint suaire était aussi fixée à des chaînes à l'entrée du chœur mais il existe toujours sur les voûtes les restes du cabestan qui permettait de descendre la châsse à l'occasion des ostensions. Il n'y a rien de tel à Trémolat.

On peut donc se demander s'il s'agissait bien d'une châsse ou simplement d'un reliquaire pendu là à demeure.

Peut-être ne saura-t-on jamais la vérité mais il importe que Charles Guillaume d'Alesmes reste dans l'esprit de tous comme un prêtre plein de bonté et de piété tel que le révèle son testament, le seul texte que nous ayons de lui.

Le lendemain même de sa mort c'est François Delbernard, conseiller du roi, président du présidial, lieutenant général en Guyenne, professeur royal en l'université de Bordeaux, qui procéda à l'ouverture du testament. Un mois plus tard, le 12 septembre 1738, on procéda, à Trémolat à l'inventaire des biens meubles de la prévôté en présence de maître Doumenjou, notaire royal, de Joseph Deguilhem, sieur del Bosc, procureur d'office, de François Leclerc, habitant Bordeaux, l'un et l'autre témoins, et de François-Joseph d'Alesmes, cousin germain de Charles Guillaume d'Alesmes et son plus proche parent¹³.

Avant la Toussaint de cette année 1738, l'abbé de Saint-Cybard d'Angoulême, qui était toujours Jacques de Dreux de Nancre, s'empressa de pourvoir au remplacement de Charles, Guillaume d'Alesmes en nommant Jacques de Maillé. Celui-ci était un personnage d'exception. Grand prieur et vicaire général de l'ordre de Cluny, prévôt de Chambon-sur-Voueize, il vivait

13. Cf. Marcel Berthier, « Inventaire après décès de la succession à Trémolat de Charles Guillaume d'Alesmes... mort à Bordeaux le 12 août 1738 », *B SHAP*, t. CXXVIII, 2001, p. 275-292.

presque constamment à Paris, au collège de Cluny, rue de la Sorbonne. Il ne résida jamais à Trémolat mais dès le 5 novembre 1738 il fait établir un nouveau terrier des biens de la prévôté¹⁴. Ce travail prendra cinq ans mais il eut une importance considérable et constitue encore actuellement une source essentielle de l'histoire de Trémolat au XVIII^e siècle (AD Dordogne 26 H 2).

La gestion rigoureuse instaurée par Charles Guillaume d'Alesmes trouvait ainsi son accomplissement et il importe de s'en souvenir car « la mémoire est l'espérance du futur ».

M. B.

Testament de Charles-Guillaume d'Alesmes, prévôt de Trémolat, principal de collège du Guyenne à Bordeaux, en date du 28 juin 1736

Au nom de la très sainte suradorable Trinité Père, Fils, saint Esprit, un seul Dieu en trois personnes

Ceci est mon testament et la déclaration de mes dernières volontés que je fais ce 28 juin, veille des apôtres Saint Pierre et Saint Paul l'an 1736 en parfaite santé de corps et d'esprit, Dieu Mercy.

Je déclare d'abord que j'ay toujours vécu inviolablement attaché à l'église Catholique Apostolique et Romaine des sentiments de laquelle je ne me suis jamais écarté d'un seul point et je me serois estimé heureux de

14. En principe le terrier s'ouvre par un rappel ou la copie de la coutume de la seigneurie c'est-à-dire des droits et devoirs du seigneur et des tenanciers dans leurs rapports, suivi de la « lettre terrier » délivrée par la Chancellerie et qui autorise le seigneur à constituer son terrier et désigne un notaire royal comme « notaire à terrier » pour recevoir les reconnaissances des tenanciers. Viennent ensuite :

- les PV et décisions de justice
- les contrats d'acensement
- le répertoire des déclarations faites devant notaire par les tenanciers soit :
 - . en aveux et dénombremens pour les fiefs
 - . en déclarations et reconnaissances pour les censives

Le notaire indique pour chaque déclarant :

- son nom de baptême
- son patronyme
- ceux de ses ascendants
- ses titres
- sa profession
- la liste des parcelles avec pour chacune d'elles :
 - . le mode d'utilisation
 - . la superficie
 - . les origines
 - . les parcelles voisines
 - . le cens
 - . la liste des redevances qui y sont attachées
- la signature du notaire, du déclarant et des témoins
- le lieu et la date.

donner mon sang et ma vie pour la défense de ses véritez, ainsi je dis hardiment avec saint Pacien de Barcelone : mon nom est chrétien, mon surnom catholique, j'ajoute et ma profession prêtre.

1^{er} mon enterrement

Je veux être enseveli avec ma soutane, mon crucifix qui est dans mon lit, appliqué sur le cœur, et enveloppé sans façon dans le plus mauvais linceul qui se trouvera dans la maison, et fermé dans ma bière sans qu'on me voit découvert, qu'il n'y ait absolument que quatre prêtres et le curé de la paroisse ; six cierges de cire blanche sur l'autel d'une livre chacun, et quatre seulement d'un quart chacun autour de mon cadavre, je prohibe sous peine de ma malédiction, tentures, même sur le tabernacle, écussons, et autres semblables extravagances qui sentent plus la vanité mondaine que la piété chrétienne. Si je meurs à Bordeaux, je souhaite être enterré dans la chapelle du collège de Guyenne, au bas de la première marche par laquelle on monte au sanctuaire par le milieu ainsi que me l'ont promis messieurs les jurats, et je charge mon héritier d'y faire mettre une tombe de marbre noir sur laquelle sera gravée mon épitaphe que j'ay dressé moy même, et qui est cy incluse sur une feuille volante, sans y rien changer aucunement, et si je meurs à Trémolat, je me suis marqué ma place dans le cimetière, au pié de la croix ¹⁵.

2^e Trémolat

Je donne et lègue aux fabriques de mes deux églises de Saint Nicolas et Saint Hilaire trois mille livres une fois payées pour être employées en un fonds tel qu'on jugera a propos pour produire cent cinquante livres de revenu : scavoir cent livres pour la fabrique de Saint Nicolas et cinquante pour celle de Saint Hilaire.

Les quels revenus seront destinéz aux réparations et entretien des deux dites églises et autres choses qui concernent le culte de Dieu comme ornemens lumineux de cire blanche pour les grandes fêtes, flambeaux de même pour la grande procession du saint Sacrement et celles qui se font le second dimanche de chaque mois dans l'église de Notre Dame ¹⁶ et autres choses semblables mais nullement pour celles qui sont a la charge des seigneurs prévots, ne prétendant **nullement les décharger par là des obligations de leur bénéfice dont ils répondront devant Dieu.**

Veux et entens que la ditte somme de trois mille livres soit prise premièrement et avant tout, sur mes gages de principal que le Roy me devra lors de mon decez, et comme ils pourroient ne pas suffire a l'exécution de ma

15. Le 28 juin 1841, l'abbé Bouchereau répondit au questionnaire de son évêque, question 79 : « Il n'y a point de croix au milieu (du cimetière) mais une ancienne église qui tombe en ruine » (église Saint Hilaire). Une croix a été rétablie depuis mais ce n'est sans doute pas la même que celle mentionnée par Charles Guillaume d'Alesmes.

16. L'église monastique primitive de Trémolat était sous le titre de la « Bienheureuse Marie, mère de Dieu » (cf. M. Berthier, « Titulaire et patron de l'église de Trémolat », *B SHAP*, t. CXXVI, 1999).

volonté, je veux que le surplus pour monter a la ditte somme de trois mille livres soit pris sur le peu d'espèces que je laisserais en mourrant, et que je n'ay gardées que pour cette bonne œuvre, sans y avoir jamais mis mon attache. Plus je veux aussi que le contrôle, amortissemens et généralement tous autres frais et charges necessaires pour l'execution et la solidité de cette fondation soient pris non seulement sur le dit argent qu'on me trouvera mais encore sur les rentes en argent et autres sommes qui se trouveront m'etre dues a Trémolat sur les loyers courants des maisons attachées a la principalité même sur ce que messire **Dalesme mon cousin** ¹⁷ pourroit me devoir s'il est necessaire de sorte que la ditte somme de trois mille livres soit claire et nette aux fabriques de mes deux eglises sans aucune diminution et que le revenu qu'elle devra produire ne souffre aucune aliénation car telle est ma volonté.

Plus je remets et donne généralement a **tous mes tenanciers de Trémolat et Calez leur rente en bled et en argent pour l'année ou je mourrais**, leur donnant cette marque de l'affection que j'ay toujours eue pour eux, afin qu'ils prient Dieu pour moy.

Plus je veux que tous les grains et vins qui se trouveront dans mes caves et greniers lors de mon decez a Trémolat soient distribues aux pauvres : scavoir **la moitié aux pauvres de la paroisse de Saint Hilaire, le quart a la paroisse de Saint Nicolas, et l'autre quart a la paroisse, aux pauvres de Calez** en espèce ou qu'ils soient vendus pour l'argent leur en être distribué de la même manière. Que s'il se trouvoit que je dusse quelque chose lors de mon decez, il sera prealablement pris sur les dits grains et vins pour l'acquiter la raison de cette destination c'est que **ce sont des biens sacrez, dont je dois encore plus particulièrement rendre compte a Dieu** : laquelle distribution sera faite conjointement par monsieur le curé de chaque paroisse, mon juge, et mon procureur d'office a la pluralité et l'employ des trois mille livres en espèces s'executera de meme, et par mon héritier.

3^e Legats

Je donne et legue **aux curez de Saint Nicolas, Saint Hilaire et Calez, et a celuy d'une autre paroisse ou je mourrois** chacun cinquante livres un fois payées, pour prier Dieu pour moy.

Plus **aux pauvres de la paroisse ou je mourrais**, cinquante livres l fois payées.

Plus, je donne a **Charles Nicolas Dalesme mon cousin et mon filleul** ¹⁸ ma montre, et en cas que Dieu luy fusse la grace d'être prêtre, je luy

17. Il s'agit de son cousin germain François Joseph d'Alesmes, né en 1680, époux en 1711 de Marthe Armande du Plessis de Guelain et petit-fils, comme lui, de Guillaume d'Alesmes, conseiller au Parlement de Bordeaux. Il fut lui-même conseiller du roi en la grande chambre de la souveraine cour du parlement de Bordeaux. Il habitait rue et paroisse Saint-Rémi à Bordeaux.

18. Il s'agit du fils de François, Joseph d'Alesmes né le dimanche 6 décembre 1716 et baptisé le lendemain à la cathédrale Saint-André de Bordeaux.

donne généralement tous mes habits, linge servant a ma personne, et tous mes livres ; sinon je veux que tout cela soit vendu pour l'argent en etre distribué également **aux pauvres des trois paroisses Saint Rémi, Saint Eloy et sainte Eulalie** et remis entre les mains de messieurs les curéz. et des dames de la charité des dites parroisses.

Plus je donne a **madame d'Essenaut** ¹⁹ **ma cousine germaine**, ma pendule a répétition avec son pié.

Plus, a **Charles Duboscq mon filleul** ²⁰ **fils de monsieur Duboscq mon procureur d'office**, quatre cent livres, une fois païées.

Plus, je lègue a **mon église de Saint Hilaire de Trémolat, le grand crucifix en peinture qui est dans ma salle** ²¹ avec son cadre, pour etre mis dans la ditte eglise, et placé vis a vis de la petite porte, afin que ce divin objet puisse d'abord fraper tous ceux qui y viendront faire leurs prières.

4^e Domestiques

Je veux que les gages qui seront dus a **mes domestiques tant de la ville que de Trémolat** qui seront a mon service lors de mon decez leur soient païés jusqu'alors ; en outre : je leur donne a **chacun une année de leurs gages** par forme de récompense, les priant de prier Dieu pour moy.

Plus je donne et lègue a chacun de **mes autres parents** et prétendants a mon hérédité, **cinq sols** une fois payez, et en cela les fais mes héritiers particuliers, voulant qu'ils ne puissent plus rien prétendre a mes biens et hérédité et que les sus dits légats et autres dettes soient payés trois mois après mon decez de l'argent monnoyé que je ne laisse qu'exprez pour cela.

De mes plus clairs deniers et effets et revenus quels qu'ils soient et en tous mes biens non donnez ni leguez aux dites charges et dettes de mon

19. Anne-Madeleine d'Alesmes, sœur de François Joseph, avait épousé en 1698 Antoine d'Essenaut baron de Cadillac.

20. Charles Duboscq (Delbos-Deguilhem) naquit en 1719 à Trémolat. Il était le fils de Joseph, sieur del Bosc, maître en chirurgie et procureur d'office de Trémolat, époux de Caty Bastien en 1700. Son parrain fut Charles Guillaume d'Alesmes, prévôt de Trémolat (1711-1738). Il épousa en 1739 Elisabeth Maureau de Pechmilhac née le 4 novembre 1715 à la Grange Neuve de Trémolat. Il fut comme son père maître en chirurgie. Il mourut le 12 pluviôse an II. De son mariage étaient nés :

- Joseph né en 1741 à Trémolat, chapelain de Terrasson en 1783.

- Henri né en 1745 à Trémolat époux en 1779 de Françoise Lavergne du Rocq puis en 1806 à Angra (Açores) de Laurence Pascher de la Gonterie, décédé à Angra le 13 mai 1806.

- Elisabeth née v. 1750 à Trémolat, décédée le 20 mars 1838 à Trémolat où elle vivait chez ses petits-neveux.

- Raymond né le 17 mai 1749 à Trémolat, baptisé le 18 par Etourneau, vicaire perpétuel de Saint-Nicolas. Docteur en théologie, il est en 1785 vicaire perpétuel de Saint-Nicolas, curé en 1792 et desservant en 1802. Le 1^{er} juillet 1808 Mgr Lacombe, évêque d'Angoulême et Périgueux le confirme dans cette fonction. De 1815 à 1821 il est aidé par Sexte Vicary, le dernier prévôt de Trémolat. En 1823, aveugle, il se retire et est remplacé par Louis Joseph de Pourquery. Il est mort le 11 juillet 1831 à Trémolat. (cf. Robert Bouet, *Le Clergé de Périgord au temps de la Révolution française*, tome I, p. 241, n° 526)

21. Il est fait mention de ce tableau dans l'inventaire du 12 septembre 1738 effectué à Trémolat après le décès de Charles Guillaume d'Alesmes.

hérédité, je fais nomme et institue pour mon héritier général et universel, **messire François Joseph Dalesme conseiller veteran au parlement de Bordeaux, mon cousin germain** ²², casse révoque et annule tous autres testamens codiciles, donations et autres dispositions que je pourrais avoir faites cy devant a cause de mort, et par exprez un testament clos dont l'acte de cloture est retenu par Lemoyne aussi lors notaire royal a Bordeaux ; quelque clause derogatoire et dedérogatoire qu'il puisse y avoir dont je ne me souviens pas.

Déclarant que si je croiois qu'il y en eut quelqune, et que je m'en ressouvinsse, je les déclarerois et les réciterois mot pour mot voulant que le présent seul vaille comme codicille, donation ou autre disposition a cause de mort, en la meilleure forme qu'il pourra valoir, voulant comme j'ay dit cy-devant que mon héritier paye tous les frais et charges de mon don de trois mille livres fait par moy a mes eglises, et aussi legats, je compte qu'il me trouvera assez d'espèces pour cela dans mon bureau ; et les armoires de mon cabinet, et table, j'aurois du scrupule de les avoir gardées pour une autre fin.

Au reste je ne fonde point de prière ni ne fais d'autre fondation par ce que je ne me suis jamais attaché a acquérir des biens ni amasser des sommes et j'aurois souhaité mourir pauvre comme je veux etre enterré pauvre ; secondement j'ay toujours été persuadé qu'il fallait envoyer ses bonnes œuvres devant soy, et ne pas laisser derrière, comme l'ay souvent préché, j'en ay bien peu fait, mais j'ay voulu les faire pendant ma vie et d'un cœur libre et une pleine volonté.

Je suis persuadé d'ailleurs que Dieu me faisant la faveur de mourir dans sa sainte grace et dans sa charité, muni des sacremens de son église, comme je l'en prie ardemment par l'intercession de la très sainte Vierge, pour laquelle j'ay toujours eu une dévotion singulière dès ma plus tendre enfance, je suis dis-je persuadé que s'il me fait la miséricorde d'etre par sa grace et sa divine charité, **un membre vivant de son corps mystique a l'heure de ma mort**, j'auray par ce toutes les prières qui se feront, et tous les sacrifices qui

*Je ne demande a mes eglises, aux fondes
et mesmement de mes deux eglises pour
lous le don que je leur ay fait, que d'auoir
de payer a de l'acte d'auoir de pour moy
a mes deux eglises et la priere de dire dans
l'office de ce jour, en disant a la place
de mesme de ce que de profondes
le saint a l'heure de l'office de ce jour
d'auoir ad priere, et de dire de ce que
ce saint a l'heure de l'office de ce jour
d'auoir ad priere, et de dire de ce que
d'auoir ad priere, et de dire de ce que
d'auoir ad priere, et de dire de ce que*

*Je ne me fais la faveur de
mourir pauvre. Amen.*

*Charles Guillaume d'Alesmes
Notaire Royal*

Fin du testament de Charles Guillaume d'Alesmes.

22. Cf. note 3 ci-dessus.

s'offriront dans toute sa sainte église, et a toutes les graces que ce divin chef ne cesse de répandre sur elle. Je me recommande donc par avance aux prières de tous les fidèles et avec une humble confiance j'implore le secours de la sainte église pour ce terrible passage afin qu'il plaise a mon Dieu de me recevoir, tout indigne que j'en sois, dans son royaume celeste, et de m'admettre en la compagnie des saints prêtres qui l'auront dignement servi.

Je ne demande a mes curez, aux syndics et marguilliers de mes deux églises, pour le bien que je leur ay fait, qu'au lieu du pater et de l'ave qu'on dit pour moy après les litanies et la prière du soir dans l'église de Notre Dame, on dise a la place après mon decez le de profundis avec le verset et l'oraison inclina domine ausem tuam ? ad preces nostras ect. Et qu'on ajoute le animam famalitrís ? caroli sacerdotis et prapositi, quam de hoc saeculo migrase jussisti ect. Dieu

Dieu me fasse la grace de Bien mourir
Amen

Dalesme prêtre seigneur prévot De Trémolat, testateur

Epitaphe à graver sur la tombe dans la Chapelle du Collège de Guyenne

Tombe de marbre noir et épitaphe que je veux estre gravée dessus, absolument sans y rien changer, pour estre mise sur le lieu de ma sépulture, dans la chapelle du collège de Guyenne au bas et au milieu de la première marche par laquelle on monte au sanctuaire.

*Hic jacet
Carol Guillel Dalesme
Peccator
Presbyter indignus
Hujus
Collegii...
Obiit
Die... mensis... a ...
+
operi manuum
tuarum porridges dexteram
ni quidem dinumerasti
gressus meos sed parce
pacaris meis.
Job. 14 v. 15.*

Le collège et le lycée de Périgueux

Bref aperçu des origines à 1880

par Jean-Noël BIRABEN

Nous n'avons pas l'intention de dresser ici un tableau complet de l'enseignement secondaire à Périgueux au XIX^e siècle, ce serait un trop vaste travail pour le temps dont nous disposons, mais seulement de situer et de donner vie à quelques photos anciennes du lycée de Périgueux des années 1860 à 1880.

C'est tout à fait au début du XIX^e siècle que la population de Périgueux se préoccupe de remplacer les établissements d'enseignement secondaire de l'Ancien Régime qui, tenus par des religieux, avaient été obligés de fermer au cours de la Révolution.

Le 9 ventôse an XI (31 mars 1803), Fourcroy, conseiller d'Etat chargé de l'Instruction publique, fait part à Léonard Rivet, préfet de la Dordogne, de la demande d'un lycée formulée par la ville de Périgueux auprès du ministère. La réponse du ministre est éloquente, la priorité sera donnée aux villes qui offriront de couvrir tous les frais de l'établissement projeté. Dans le cas présent il est prévu 150 élèves, ce qui permet d'estimer le coût de l'établissement à 35 000 francs. La ville de Périgueux est-elle disposée à y consacrer cette somme ?

Le 22 prairial an XI suivant (14 mai 1803), le même Fourcroy écrit au préfet pour lui dire que la ville de Périgueux, ayant délibéré sur les frais d'établissement d'un lycée, a conclu ne pouvoir disposer de cette somme et cette ville ne sera donc pas comprise dans la liste de distribution des lycées à établir en l'an XII.

Faute de lycée, Périgueux demande un collège et l'obtient. Il est installé en 1810, mais, semble-t-il, d'une façon assez sommaire.

Le décret impérial du 4 juin 1809 ordonne que les membres des bureaux d'administration des collèges soient nommés par les recteurs, et présidés par les inspecteurs d'académie. Le recteur Desèze demande conseil à Jean-Baptiste Vidal, maire de Périgueux, pour ces nominations, pour, dit-il, ne s'adresser qu'à des personnes compétentes, et ne froisser aucune susceptibilité.

Les 26 et 28 août 1811 ont lieu les épreuves du premier examen de fin d'année du collège de Périgueux, on remarque que le programme fait une très large place au latin et à l'histoire de l'Antiquité classique.

Le 9 novembre 1811, un décret impérial ordonne la création de 100 nouveaux lycées. Dès qu'il en a connaissance, le maire de Périgueux, approuvé par le conseil municipal, dépose la candidature de la ville et a, cette fois, bon espoir d'aboutir.

Le 21 janvier 1812, la ville demande avec insistance un lycée, et offre de couvrir une partie importante de la dépense. Par ailleurs, elle obtient l'appui du recteur de l'académie de Bordeaux pour la transformation du collège en lycée.

Le 11 janvier 1813, le maire insiste pour l'établissement d'un lycée, car d'une part les cours du collège lui semblent de trop faible niveau pour les besoins du département, d'autre part le collège compte 162 élèves, soit 80 externes, 20 demi-pensionnaires et 62 internes, c'est-à-dire un nombre qui lui semble suffisant pour la création d'un lycée.

Dans l'attente d'un lycée, l'entretien du collège laisse à désirer, et le principal Raguenu n'est pas de ceux qui se battent pour obtenir l'impossible : il laisse aller les choses. En décembre 1814, l'inspecteur passe au collège de Périgueux et signale dans son rapport l'état déplorable des locaux et les insuffisances du principal. La réponse du grand maître de l'Université ne se fait pas attendre : pour redresser la situation, il envoie à Périgueux l'énergique Laborie, qui a fait ses preuves à Bar-le-Duc puis à Saint-Mihel, pour remplacer l'incapable Raguenu. Cette nomination inquiète beaucoup le maire de Périgueux qui aurait préféré un Périgourdin et craint de ne plus avoir droit de regard sur le collège. La suite prouve que cette crainte était vaine.

De plus, les très graves événements militaires et politiques qui se suivent de 1813 à 1815 ne permettent malheureusement pas de faire

appliquer le décret sur la création de 100 lycées, et il faut à nouveau attendre une meilleure conjoncture.

Sous la Restauration, le collège est mis en régie de la ville. Et le principal Laborie écrit le 3 août 1816 au maire pour lui signaler le délabrement des bâtiments. Il va même jusqu'à offrir son traitement annuel de 1 200 francs pour aider au financement des travaux. Il n'est que temps pour entreprendre la rénovation des locaux. Surtout qu'à cette époque est créé le pensionnat Saint-Benoît. Il s'agit d'une société par actions qui a remis en état les locaux de la ci-devant communauté de Saint-Benoît pour y donner un enseignement secondaire libre qui concurrence le collège. Pour faire face à ce problème, en 1821, la ville crée au collège un poste d'aumônier – c'est l'abbé Delmilhac qui est nommé à ce poste – et offre à la société par actions le rachat du pensionnat. Le 19 septembre, les actionnaires font savoir qu'ils veulent 35 000 francs pour les locaux et le mobilier. La ville trouve ce prix trop élevé et refuse. Les documents montrent que le pensionnat Saint-Benoît est toujours en activité en 1823 et 1826.

Côté collège, la rénovation des locaux en 1817 ainsi que la ferme direction de Laborie semblent favorables, car en 1827, on note le bon renom de l'établissement, sa prospérité, et la croissance du nombre des élèves.

| élèves au total | dont pensionnaires | élèves au total | dont pensionnaires |
|-----------------|--------------------|-----------------|--------------------|
| 1813 ? | 70 | 1825 145 | 65 |
| 1814 170 | 80 | 1826 150 | 60 |
| 1815 90 | 25 | 1827 175 | 80 |
| 1816 110 | 50 | 1828 220 | 120 |
| 1817 140 | 80 | 1829 210 | 120 |
| 1818 150 | 100 | 1830 215 | 140 |
| 1819 170 | 100 | 1831 208 | 130 |
| 1820 175 | 110 | 1832 200 | 120 |
| 1821 165 | 103 | 1833 185 | 110 |
| 1822 200 | 125 | 1834 200 | 120 |
| 1823 180 | 120 | 1835 190 | 100 |
| 1824 152 | 80 | 1836 200 | 100 |

D'après les rapports de la comptabilité, nous avons une indication sur le nombre des élèves du collège jusqu'en 1836. A partir de 1837 ce nombre n'est plus indiqué.

On note aussi la croissance du programme de mathématiques et l'engagement de nouveaux professeurs pour son enseignement. En 1828, le principal demande une troisième cour de récréation pour faire face à la croissance du nombre des élèves, et pouvoir séparer les classes d'âge.

En 1830 le collège coûte à la ville 83 000 francs pour le traitement des maîtres et l'entretien des élèves, mais la satisfaction n'est plus aussi générale. Le professeur de dessin, Aimé Bardou, écrit une lettre ouverte (imprimée en lettre circulaire) le 25 avril 1831 au recteur d'académie, pour lui faire valoir l'inadaptation des programmes d'enseignement aux besoins de la société : on

forme des poètes et des littérateurs alors qu'on manque de scientifiques et de techniciens ².

Par ailleurs en 1833, l'inspection déplore à nouveau le délabrement des bâtiments du collège et la ville engage des travaux importants pour le remettre en état. Les travaux sont adjugés le 24 décembre 1833 à l'entreprise de François Desfougères, et commencent à la fin de l'année scolaire, en août 1834.

Les locaux étant rénovés, le conseil général de la Dordogne émet en 1835 le souhait que le collège de Périgueux soit classé Collège Royal, et ce vœu sera exaucé en 1839.

Pour la première fois, semble-t-il, en 1840, des élèves sont exclus pour avoir troublé l'ordre du collège et perturbé les études. En punition, on décide que la mention de cette exclusion sera portée sur leur certificat de scolarité.

Cependant, le sieur Desfougères écrit le 30 juillet 1841 à un conseiller de préfecture que la ville ne lui a toujours rien payé et lui doit 8 662,63 francs pour les travaux effectués. Il demande si le préfet ne pourrait pas intervenir auprès de la municipalité pour que cette importante facture lui soit réglée. La suite de cette affaire montre que si le préfet intervient, la trésorerie de la ville est tout à fait incapable de déboursier cette somme, et nous découvrons que le sieur Desfougères ne sera réglé qu'en 1847 !

Cependant, un nouvel établissement d'enseignement, une E.P.S. (Ecole Primaire Supérieure), ouvre à Périgueux le 13 octobre 1842, et le collège qui craint encore la concurrence cherche en vain à l'annexer.

C'est à l'occasion de la Révolution de 1848 que la ville de Périgueux renouvelle sa demande d'un lycée et a la bonne surprise de la voir acceptée tout de suite. Ce sont les locaux d'un ancien couvent qui lui sont affectés en avril 1848, locaux qui nécessitent, bien sûr, d'énormes travaux de transformations pour les adapter à leurs nouvelles fonctions. Le ravalement du cloître coûte à lui seul 6 153 francs, on engage des travaux pour 22 296 francs pour ouvrir le lycée en octobre 1848, et la ville devra emprunter 20 000 francs pour continuer les travaux jusqu'à leur achèvement.

La première photo représente la façade du lycée telle qu'elle était vers 1860, avec, au-dessus de la porte « LYCEE IMPERIAL ». Devant le lycée, le jardin public est à peine achevé, encore clôturé d'une barrière girondine. Cette photo, non signée, était vendue dans le commerce aux élèves ou aux familles.

2. En principe, le collège de Périgueux enseigne tout ce qui est exigé pour les trois baccalauréats. En 1831, le programme comporte : l'instruction morale et religieuse pour disposer les enfants à l'accomplissement de leurs devoirs ; français, latin, grec ; mathématiques élémentaires et spéciales ; physique, chimie, histoire naturelle ; cosmographie, histoire géographique ; langues vivantes : anglais, allemand, espagnol, italien ; dessin, calligraphie. Plus des cours à option payants : natation (2 francs par an), musique vocale (1,50 franc par mois), gymnastique (1,50 franc par mois), musique instrumentale (5 francs par mois), danse (5 francs par mois), escrime (5 francs par mois).



1. Le lycée vers 1860.

Dès 1849 surgissent des difficultés sanitaires, car il n'y a encore qu'une seule baignoire dans tout l'établissement pour se laver au moment où une grave épidémie de suette miliaire se déclare à Périgueux et que le choléra, qui ravage une grande partie de la France, est de plus en plus menaçant. Le 3 avril 1849, le proviseur prend les mesures que lui conseillent les services sanitaires de la ville :

- Il fait ouvrir des fenêtres supplémentaires.
- Il ordonne que les parquets ne soient pas cirés (parce que la cire froide, comme le carrelage et les dalles, sont censés favoriser le mal).
- Il fait installer des sièges à clapet dans les latrines (luxe inouï pour l'époque mais qui a l'avantage d'atténuer les mauvaises odeurs porteuses de « miasmes délétères »).
- Il commande une grande salle de douches, qui, comme les sièges à clapet, ne sont installés qu'après l'épidémie.

Le 23 mai 1868, l'élève Rolland, fils d'un lieutenant-colonel, est renvoyé pour insubordination. Un professeur doit l'accompagner chez lui en train. Cependant, lors d'une sortie, cet élève médiocre, que les études n'intéressent guère, avait contracté un engagement au 92^e de ligne, et comme il ne s'est pas présenté à la caserne au jour prévu, le commandant de gendarmerie Vignault reçoit un avis de recherche pour insoumission. Sachant très bien qu'il est au lycée, c'est là qu'il va le chercher, et accuse le proviseur de séquestrer un militaire. L'altercation est vive, et le proviseur interdit l'entrée du lycée au commandant de gendarmerie, lequel, sans se démonter, contourne le lycée et emmène l'élève par une fenêtre. L'un et l'autre, fort de

leur bon droit, écrivent des lettres indignées à toutes les autorités compétentes qui ont beaucoup de mal à les calmer et à enterrer l'affaire.

Si l'enseignement est gratuit, le trousseau qui coûte environ 500 francs³ et la pension 200 francs par trimestre⁴ restent à la charge des familles, c'est-à-dire restreindraient l'accès du lycée aux enfants des familles aisées si un système de bourses de l'Etat, du département et des communes même, assez large, ne permettait aux familles pauvres mais méritantes de mettre leurs enfants au lycée.



Sur la seconde photo, on voit Georges Biraben en uniforme de lycéen, il a dix ans et vient d'entrer au lycée en 1869. Cette photo est marquée Barbreau, photographe à Périgueux.

Nous pensions que ces jeunes trouvaient dans ce lycée une discipline, une atmosphère studieuse et une vie régulière leur permettant de s'adonner sans être distrait à leurs chères études. En principe tel devait être le cas dans l'ensemble de l'année, mais il y eut des accroc à la discipline et nous sommes tombés sur une affaire assez grave qui mit tout le lycée en ébullition durant 48 heures.

2. Georges Biraben en 1869.

3. Nous connaissons la composition du trousseau pour les élèves pensionnaires du collège, celle des élèves du lycée est plus complète.

1 couvert en fer ; 1 verre ou gobelet ; 2 peignes et une brosse à tête ; 1 brosse à habit ; 1 brosse à dents ; 2 paires de draps ; 1 couvre pied ; 1 sac de nuit en toile grise ; 1 peignoir ; 1 caleçon de bain ; 12 chemises ; 12 paires de bas ; 12 mouchoirs ; 4 bonnets de nuit ; 12 serviettes ; 2 cravates noires ; 3 paires de souliers ; 1 blouse bleue ; 2 habillements complets dont 1 uniforme bleu ; 1 cassette 50 x 30 x 33 cm de haut.

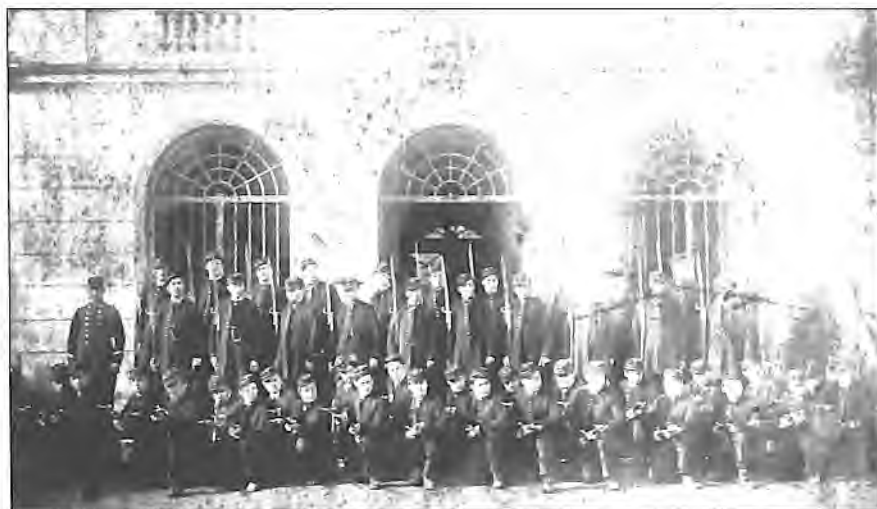
Le trousseau des élèves pensionnaires du lycée, en 1865, est plus complet : 2 tuniques drap bleu, liseré rouge, palmes en or et boutons à l'aigle ; 2 gilets du même drap, avec boutons dorés à l'aigle ; 2 pantalons de même drap avec liseré ; 2 pantalons d'été ; 2 ceinturons en cuir vernis noir avec une plaque ; 2 képis brisés en drap bleu avec galon, liseré et macaron en or fin ; 3 cols noirs en satin de laine ; 3 cravates en soie noire ; 2 paires de drap de 14 mètres chacun toile cretonne fine ; 10 serviettes en toile d'1,10 mètre ; 5 caleçons ; 12 chemises cretonne fil, dont 6 à la taille de l'élève ; 12 mouchoirs en toile fine ; 4 bonnets de coton double, ou serré-tête en toile ; 12 paires de bas de coton bleu mélangé ; 3 paires de souliers ; 3 brosses : à dents, à habit, à cheveux ; 2 peignes, une brosse à peigne et un sac pour les contenir ; 1 couvert et un gobelet argent marqués au n° de l'élève ; 1 sac pour la distribution du linge.

4. Le prix de la pension au collège est de 450 francs pour les enfants de moins de 12 ans, 500 francs pour ceux de 12 ans et plus, 900 francs pour 2 frères, 1 300 francs pour 3 frères et 1 600 francs pour 4 frères.

Il y avait alors un surveillant qui, semble-t-il, apparaissait aux élèves comme d'une sévérité excessive, une vraie « peau de vache » pour employer le vocabulaire des jeunes. La coupe étant pleine, des élèves, des « grands », décidèrent un jour de lui faire passer l'envie d'abuser de ses pouvoirs disciplinaires. Le jeudi 10 février 1870, ils lui sautent dessus par derrière, le coiffent d'un grand paletot dans lequel ils le maintiennent pour ne pas être vus, puis le rouent de coups et s'enfuient en l'abandonnant tout dolent. Le proviseur informé ordonne une enquête qui, rapidement menée, conduira à un meneur, un boursier communal nommé Emile Goudeau, principal responsable que le proviseur juge dangereux et fait séquestrer immédiatement en attendant la décision des autorités. Le lendemain soir, à l'heure du souper, au lieu de se rendre au réfectoire, une colonne de grands élèves se précipite dans l'escalier conduisant à la pièce où il est séquestré, brisant les lampes à huile sur leur passage. Mais deux élèves seulement arrivent à pénétrer dans la pièce du séquestre, derrière eux, un maître d'études parvient à fermer la porte et à la maintenir fermée, arrêtant ainsi la colonne. Les deux élèves entrés, Mestayet et Balestin, pensionnaires libres, sont immédiatement exclus du lycée et renvoyés chez leurs parents. La colonne, voyant qu'elle ne passerait pas, redescend se mettre en rang, tranquillement, devant le réfectoire et soupe, puis les élèves vont à l'étude et se couchent. Mais le bruit d'un chahut monte pour libérer Goudeau le lendemain étant venu aux oreilles du proviseur, à 10 heures du soir, il décide de faire reconduire Goudeau chez ses parents définitivement, et provisoirement quatorze autres élèves connus pour leur indiscipline. Le lendemain et les jours suivants, les quatorze exclus provisoires reviennent au lycée par petits groupes et le calme revenu se maintient. Cet épisode de jeunesse d'Emile Goudeau est peu connu. Il montre que le futur président-fondateur à Paris du cercle des Hydropathes, le poète des « Fleurs du bitume », et principal pilier du cabaret du « Chat Noir », avait déjà un caractère très affirmé.

La guerre qui survient quelques mois plus tard, à la fin des vacances scolaires n'empêche pas la rentrée, mais l'atmosphère n'est plus à la joie et aux canulars, elle est lourde, la tristesse de la défaite assombrit les visages, les Prussiens sont menaçants, et le lycée renforce ses traditions militaires. Sous les ordres d'un sergent instructeur, armés de fusils à baïonnettes, les élèves vont faire l'exercice sur la place Francheville. Ceux de troisième demandent à être incorporés comme ceux de seconde qui font leurs exercices avec les soldats mobilisés. Le recteur d'académie de Bordeaux, consulté à ce sujet, répond qu'il a déjà refusé la demande des élèves de troisième de Bordeaux.

Ce sont ces 45 jeunes élèves, rangés les deux premiers rangs avec un genou en terre, l'air farouche, la baïonnette en avant, prêts à défendre leur lycée sous les ordres de leur sergent instructeur, que montre la troisième photo qui n'est pas signée. Au premier rang, on reconnaît trois jeunes Belvésois, tous les trois futurs notaires (Georges de Bonfils à Belvès, Georges Biraben à Siorac, et Fernand Montet à Meyrals).



3. Un groupe de lycéens en 1870.



Quelques années plus tard, un monument aux morts des anciens élèves du lycée morts pour la France au cours de la guerre de 1870-1871, est érigé dans la cour d'honneur. Il représente une colonne tronquée, symbole très en vogue à l'époque romantique des vies tragiquement écourtées par une maladie ou un accident. C'est le sujet de la quatrième photo, elle est également signée Barbreau, 8, rue Saint-Martin, Périgueux.

4. Le monument aux morts.

La cinquième photo représente Georges Biraben à quatorze ans, toujours en uniforme du lycée. Elle est signée A. Prouzet, photog.



5. Georges Biraben.

La sixième photo montre l'ensemble du corps professoral du lycée de Périgueux. Elle est peut-être de 1876, dernière année de Georges Biraben au lycée. Sur les 28 professeurs, neuf seulement portent la barbe pour exprimer leurs sentiments républicains. Grâce au père Pommarède, nous avons pu identifier l'avant-dernier à droite au premier rang, avec un gilet noir à col montant, qui est l'abbé Duverneuil, aumônier du lycée ⁵. Cette photo est marquée *Paul Caillau, photographie artistique, 48, route d'Angoulême, Périgueux. Maison à Bergerac, près le jardin public.*

5. L'abbé Jaubert, aumônier du collège ayant démissionné, l'évêque Jean-Baptiste George-Massonais nomme à ce poste l'abbé Chaverou, curé de Montcaré le 21 août 1843.



6. Les professeurs du lycée.

Conclusion

Très tôt, un esprit de corps est né parmi les élèves et, très vite, une association amicale des anciens élèves du lycée de Périgueux s'est développée, très vivante, avec même une antenne à Paris.

Nous n'avons pas retrouvé la date de la fondation de cette amicale, mais nous avons retrouvé le menu de trois des banquets annuels qui se tenaient dans l'ancien réfectoire du lycée. Celui du 19 août 1896 (partiellement publié dans le *Bulletin* de la Société, 2004, p. 92), celui du 3 avril 1949 (pour célébrer le centenaire du lycée) et celui du 15 septembre 1954. Même si l'on ne tient pas compte de l'évolution de la nourriture offerte dans ces menus, on ne peut que regretter combien leur présentation s'est dégradée.

J.-N. B.

Les silhouettes à la plume des sénateurs et députés du Périgord

par Pierre POMMAREDE
et Bernard LACHAISE

J'ai trouvé dans ma bibliothèque, un petit ouvrage, Vade-mecum du touriste parlementaire, « écrit dans un format qui permet de le placer dans la poche d'un habit ». Ce recueil a été édité par le journal Le Figaro en 1876. La direction du journal prévient le lecteur qu'il s'agit de « simples silhouettes esquissées après enquêtes auprès de nombreux correspondants ; un mélange de courtoisie, de convenance qui n'oublie pas le sel gaulois ». On voit ainsi défiler les sénateurs et les députés de France au long de quatre cents pages.

Ces « courtes et consciencieuses esquisses » des parlementaires de la Dordogne n'ont, à ma connaissance, jamais été regroupées. Elles viendront en modeste complément de tous les travaux importants et les ouvrages de qualité déjà publiés sur l'histoire de la Troisième République en Périgord¹.

1. Outre les nombreux et divers articles parus dans notre *Bulletin*, il faut surtout signaler : Lassaigue Jean, *Figures parlementaires*, Paris, le Globe, 1950 ; Lachaise Bernard, *Dictionnaire des Parlementaires d'Aquitaine sous la Troisième République*, 1999 ; Durieux Joseph, *Chronologie parlementaire de la Dordogne*, Revue Périgourdine, Montpon, 1910 ; Penaud Guy, *Dictionnaire biographique du Périgord*, Fanlac, 2000 ; sans oublier les ouvrages traitant de cette période dus à Jacques Lagrange, Noël Becquart, Géraud Lavergne, Martial Delpit, le docteur Lafon, etc.

Bernard Lachaise, professeur à l'Université de Bordeaux III, spécialiste de l'histoire parlementaire, a bien voulu ajouter à ces notices des réflexions et des commentaires. Je lui exprime notre vive gratitude.

Les sénateurs inamovibles

Avant de se séparer, l'Assemblée nationale avait procédé à la désignation des soixante quinze sénateurs inamovibles prévus par la loi du 24 février 1875. Trois avaient été choisis parmi les représentants de la Dordogne :

1. Le colonel Paul de Chadois, 17, boulevard de la Reine à Versailles. 45 ans.

Républicain. Ressemble à tout le monde ; talent plus bruyant que distingué. Ancien militaire, il a commandé pendant la guerre les Mobiles de Lot-et-Garonne, ce qui explique qu'on l'appelle encore colonel.

2. L'amiral Martin Fourichon. 67 ans.

Conservateur libéral, a horreur de l'Empire. Orateur disert et aussi solide à la tribune que sur son navire. Visage parcheminé, cheveux gris, coupés ras ; tête de vieux comédien ou de magistrat retraité ; ail qui flambe. Plus de colère que de caractère.

3. Le marquis Lucien de Maleville. 70 ans.

Centre gauche. Ancien pair de France. Rien à signaler, sinon la similitude de son nom avec Léon de Maleville dont il n'est pas parent.

Les sénateurs de la Dordogne

La même loi du 24 février 1875 attribuait à la Dordogne trois sénateurs ; au scrutin du 30 janvier 1876 furent élus :

1. Pierre Magne, 47, avenue Montaigne, Paris. 70 ans.

Conservateur. Ancien ministre, orateur lucide et éloquent sans effort. Beaux cheveux blancs, physionomie bon enfant, toujours tiré à quatre épingles.

2. Paul Dupont, 41, rue J.-Jacques-Rousseau, Paris. 81 ans.

Bonapartiste. Imprimeur, ancien député, l'avocat des petits employés. Vieillard frêle et maladif.



L'amiral Martin Fourichon.



Oscar Bardi de Fourtou.



Paul Dupont.



Alexandre Dupont de Bosredon.

3. Philippe Daussel, hôtel Tronchet, rue Tronchet, Paris. 70 ans.
Conservateur centre droit. N'a jamais paru à la tribune.

Les députés de la Dordogne

Le scrutin du 8 mars 1876 a été favorable à huit députés :

1. Marc Montagut, agriculteur à Marsac, 48, rue de la Chaussée, Paris (sans notice).

2. Jean Raynaud, Boyseuilh. 54 ans, Périgueux, 7978 voix.

Conservateur. Avocat distingué, membre du conseil général, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'académie, président d'une société de secours mutuel ; c'est un travailleur acharné. Marié, riche propriétaire, gros, trapu ; figure ouverte ; fait volontiers de la popularité ; prend les troisièmes pour se rendre à Thenon, sur la ligne de Brive, et ne craint pas de monter sur l'impériale de l'omnibus qui fait intercourse entre cette station et Hautefort, où sont situés ses domaines. M. Raynaud est tout autre, par exemple, quand il se promène en robe, sous le péristyle du palais de justice de Périgueux : c'est Cujas revenu du village avec son geste sentencieux et sa parole doctrinaire. Au demeurant, bon enfant, ayant le mot pour rire, adorant Montaigne, le bon vin et les bécasses.

3. Docteur Albert Garrigat, hôtel Vatel, Versailles. 35 ans, Bergerac. 7611 voix.

Républicain. Le médecin des pauvres de Bergerac, dont la première circonscription l'a élu par 7639 suffrages. Conseiller général, protestant, fortune considérable. Le nouveau député a été pendant la guerre médecin-major de la deuxième légion des Mobiles de la Dordogne, dans laquelle servait le sous-lieutenant Mounet-Sully, le sociétaire de la Comédie française. M. Garrigat est l'époux d'une jeune et jolie femme.

4. Stephen-Albert Thirion-Montauban, 19, rue François I^{er}, Paris. 32 ans, Bergerac, 9663 voix.

Bonapartiste. En voilà un qui a décroché la timbale ! Jeune, blond, affable, bienveillant, gentleman jusqu'au bout des ongles, père de trois splendides enfants, il a, outre les joies du foyer, la fortune, la jeunesse et les honneurs ! Ancien secrétaire d'ambassade, gendre de M. Magne dont il fut le chef de cabinet au ministère des finances, il débute dans la vie politique par un succès.

5. François-Albert Sarlande, 4, rue de l'Arcade, Paris. 39 ans, Nontron, 10341 voix.

Maire de Cantillac, licencié en droit, bonapartiste à outrance. Ne parle du régime impérial qu'en disant « la grande cause ». C'est toujours avec enthousiasme qu'il répète la phrase clichée des vingt ans de prospérité que nous a valu le règne de Napoléon III. M. Sarlande fils, on le voit, a les yeux et le souvenir encore pleins des splendeurs de la fameuse fête donnée à l'empereur lors de son voyage à Alger. Et ce bal merveilleux donné dans la cour du lycée, cette vieille caserne des janissaires, transformée en un palais des Mille et une Nuits ! Il vit ce soir-là, à travers un fouillis de feux, de broderies, de dentelles, d'épaules nues, l'empereur offrant la main à sa mère ! Élevé au milieu des violettes, M. Sarlande en conserve l'odeur. Par exemple, il y a des coquelicots quelque part dans la famille. Le nouvel élu est le cousin par alliance de l'avocat Maillard, candidat radical.

Maigre, mince, fluet, blond, presque imberbe, M. Sarlande ne paraît avoir que vingt ans. Détail particulier : il fume beaucoup, une habitude africaine. On l'accuse d'avoir un petit grain d'ambition ? Quand cela serait ; M. Sarlande n'est-il pas jeune, très intelligent et fort riche ?

6. Oscar Bardi de Fourtou, 66, rue de Monceau, Paris. 40 ans, Ribérac, 9008 voix.

Député sortant, centre droit. Tout le monde a vu au dernier Salon le portrait sur porcelaine du jeune et déjà célèbre périgourdin. Tête fine, spirituelle, une calvitie précoce a mis à nu le cerveau, un binocle sur ses yeux, la barbe courte, la lèvre railleuse, ayant l'air d'écouter quelques voix de l'avenir. M. de Fourtou, dès son début dans la politique, s'est révélé comme une intelligence et une volonté ; c'est un tempérament politique assez énergique pour redevenir encore un ministre de salut. Il appartient à l'une des plus anciennes et des plus honorables familles de l'arrondissement de Ribérac. C'est un cœur excellent, très affable, et d'une excessive obligeance.

7. Alexandre Dupont de Bosredon, rue et hôtel Tronchet, Paris. 45 ans, Sarlat, 9256 voix.

Bonapartiste, ex-député, chevalier de la Légion d'honneur, membre du conseil général pour le canton de Salignac, membre de la commission départementale, est le frère de Philippe de Bosredon, ex-conseiller d'État, ex-secrétaire général du ministre de l'Intérieur. M. de Bosredon est un homme de valeur, très sympathique à tous.

8. François-Oswald Taillefer, rue et hôtel Tronchet, Paris. 45 ans, Sarlat, 8147 voix.

Conservateur, camp de l'appel du peuple, ex-lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller général pour le canton de Domme. M. Taillefer est de cette partie du Sarladais qui a fourni trois amiraux et une centaine d'officiers de marine. Jeune encore, marié et fort riche. M. Oswald Taillefer n'est-il pas arrière-petit-fils du conventionnel Taillefer, né à Domme en 1759, exilé à la seconde Restauration ?

pour copie conforme : P. P.

Un commentaire sur « Sénateurs et députés du Périgord » présentés par *Le Figaro* en 1876

En 1876, *Le Figaro* qui a édité l'ouvrage *Vade-mecum du touriste parlementaire* est déjà un des grands journaux nationaux. Né en 1826, il est devenu quotidien en 1866, tirant alors à 55 000 exemplaires. Depuis le Second Empire, c'est un journal au service de la monarchie. Cela explique, en grande partie, les jugements portés sur les parlementaires de la Dordogne en 1876, au moment où la République vient d'être adoptée de justesse et où ses bases sont encore très fragiles. L'orientation politique des représentants de la Dordogne vue par *Le Figaro* est exacte et elle montre que les idées républicaines restent encore très minoritaires dans le département alors qu'elles l'emportent dans le pays aux élections de 1876 : les trois sénateurs et six députés sur huit sont des conservateurs, bonapartistes et monarchistes (seuls Montagut et Garrigat sont républicains).

Si les élus à la Chambre des députés incarnent une nouvelle génération d'hommes politiques dans l'histoire périgordine – à l'exception de Montagut qui fut déjà député sous la Seconde République –, les sénateurs de Dordogne sont le plus souvent – à l'exception du colonel de Chadois – des sexagénaires ou des septuagénaires... Au moment où la République s'installe, ils achèvent une carrière commencée sous la monarchie de Juillet (Maleville, Magne) ou sous la Seconde République (Dupont).

Trois des parlementaires de Dordogne en 1876 sont entrés dans l'histoire nationale : Fourichon, ministre de la Marine à plusieurs reprises, notamment en 1876-1877 mais surtout Pierre Magne, longtemps ministre sous le Second Empire, une des figures du régime impérial et Oscar Bardi de Fourtou, ministre de l'Intérieur lors de la crise du 16 mai 1877, l'homme qui symbolise alors, aux côtés du président de la République Mac Mahon, la lutte contre la République et les républicains de Gambetta, ce « ministre de salut » que souhaite *Le Figaro*. D'autres élus n'ont fait qu'un bref passage au parlement : Raynaud (1876-1877), Sarlande (1876-1881), Taillefer (1876-1881 et 1888-1889). A

partir des années 1880, la République s'impose et progressivement, l'ensemble des parlementaires de la Dordogne sont des républicains.

Les portraits présentés par *Le Figaro* permettent de saisir un moment précis dans l'histoire politique de la Dordogne contemporaine, celui de la difficile installation de la République, six ans après sa proclamation, quand bonapartistes et monarchistes sont plus nombreux que les républicains. Les esquisses sont courtes – on ne le leur reprochera pas – mais l'adjectif « consciencieuses » laisse plus sceptique : elles comprennent trop d'approximations et de partis pris – en faveur du camp conservateur – pour mériter ce qualificatif. Elles restent utiles pour ce côté vivant et charnel qu'aucun rapport administratif ne pourra jamais fournir mais elles doivent être utilisées avec la plus grande prudence par le lecteur un siècle plus tard.

Si l'historien a du mal à confirmer ou à infirmer des appréciations comme « talent plus bruyant que distingué » (Chadois) ou « œil qui flambe » (Fourichon) ou « ayant le mot pour rire » (Raynaud) ou « d'une excessive obligeance » (Fourtoul), il peut apporter quelques précisions ou corrections aux informations fournies par *Le Figaro* et rectifier, par exemple, les âges parfois un peu fantaisistes indiqués !

- Chadois : a commandé les Mobiles de la Dordogne durant la guerre de 1870 et non pas ceux de Lot-et-Garonne.

- Fourichon : rallié à la République en 1875. Ministre de la Marine (1870 et 1876-1877).

- Maleville : avant d'être nommé pair en 1846, fut député à partir de 1837. Il était fils et petit-fils de parlementaires de la Dordogne.

- Daussel : n'a pas 70 ans mais seulement 63 en 1876. S'il est peu bavard à la tribune du Sénat, il se montre très actif dans le camp conservateur pour défendre le comte de Chambord et s'opposer aux républicains.

- Montagut : la mention « agriculteur » et l'absence de notice révèlent certainement le peu de considération du *Figaro* pour cet ingénieur agronome qui fut, en 1848-1849, une des figures « rouges » de la Dordogne.

- Raynaud même s'il est « distingué », n'a pas 54 mais 58 ans...

- Garrigat n'a pas 35 mais 37 ans. La mention « médecin des pauvres » est intéressante car elle a été attribuée à de nombreux médecins devenus des hommes politiques sous la III^e République : la Dordogne se situe, à l'échelle nationale, parmi les départements où le nombre de parlementaires médecins est le plus élevé (plus d'un quart des députés et un tiers des sénateurs). La « jeune et jolie femme » de Garrigat n'est autre que Jeanne Boyer-Guillon, alors âgée de 34 ans... et qui mourut centenaire en 1942 !

- Thirion-Montauban : le commentaire sur la « timbale » est tout à fait pertinent mais si la vie politique débute sous les meilleurs auspices, elle s'achève rapidement.

- Sarlande : s'il « ne parait avoir que vingt ans », c'est parce qu'il en a 29 et non 39. L'évocation d'un bal à Alger rappelle que Sarlande est né dans cette ville dont son père a été maire. Est-ce aussi la cause cette « habitude africaine », fumer ? Sarlande fort riche, c'est une certitude : sa fortune n'est-elle pas évaluée à cette date à un million de francs ?

- Taillefer : « jeune encore »... plus que ne l'indique le *Vade-mecum* puisqu'il n'a que 40 ans et non pas 45. Il n'est pas l'arrière-petit-fils mais le petit-fils du conventionnel Guillaume Taillefer. « Marié », Taillefer ne devait pas le rester longtemps : sa jeune femme, Antoinette Meilhodon, épousée en 1872, meurt en 1877.

B. L.

Cher *Bulletin*

par Jeannine ROUSSET

Mme Charlotte Barathieu a eu l'amabilité de me prêter un ouvrage rédigé par son père, le docteur Charles Lafont. Ce dernier, président de la Société historique et archéologique du Périgord de septembre 1944 à février 1967, a réalisé un travail considérable et passionnant en écrivant La chronique de notre société de 1874 à 1960. Dans ce recueil, j'ai puisé des éléments de mon article avec l'autorisation de notre collègue que je remercie.

Notre *Bulletin* a 130 ans, et les sociétaires l'attendent toujours avec la même impatience pour le lire d'un jet, pour en saisir, analyser la substantifique moelle ou encore pour le placer soigneusement dans leur bibliothèque et s'en délecter la retraite venue...

Rappelons que c'est grâce à l'opiniâtreté du docteur Galy, d'Albert Dujarric Descombes et d'Eugène Massoubre qu'est créée la Société historique et archéologique du Périgord, société savante ayant pour objet l'étude et la vulgarisation de l'histoire locale. Fondée le 1^{er} mars 1874 par « 18 hommes honorables de Périgueux », elle obtient son existence administrative le 18 avril et son installation solennelle le 27 mai dans une salle de l'ancien musée où elle restera une vingtaine d'années pour s'installer ensuite à Château Barrière puis en l'Hôtel de Fayolle, 16-18, rue du Plantier, acheté en 1936 grâce au legs Testut. Elle est déclarée d'utilité publique en 1886.

Faire partie de la SHAP, vous classe parmi l'intelligentsia du Périgord. Il faut adhérer très vite : d'ailleurs « le concours des hommes studieux de notre province » est sollicité. C'est une réussite fulgurante puisque le premier fascicule du *Bulletin* de juillet 1874 cite le nom de 163 adhérents... hommes !

La première sociétaire est Mlle de Mamorny, du château de Capblanc, en 1875. Mais, en 1880, cinq dames sont inscrites sur 292 adhérents : un pas vers la parité est consenti !

Attention, pas de précipitation : la Société doit rester périgordine ! Pour adhérer, il faut être présenté par deux membres, élu par acclamation (de 6 à 15 personnes) jusqu'en 1894, puis par vote à mains levées.

La cotisation de 10 fr. au début, donne droit au service du *Bulletin*, bimestriel jusqu'en 1944 puis trimestriel.

Par courtoisie pour certaines familles, mais ce n'est pas statutaire, le champ des travaux ne peut dépasser 1789. Ainsi, en 1896, un testament de 1792 est refusé car trop « moderne », de même en 1897, une chanson inédite sur la noblesse de 1788, en dialecte périgordin est jugée trop pamphlétaire. Le *Bulletin* ne comporte ni généalogie, ni publication d'œuvres littéraires et présente des études et documents inédits (ou des compléments d'études) acceptés après acclamation le jour de la séance et examen du comité de publication. Le premier article publié, celui de l'abbé Riboulet est une étude historique sur Monseigneur Georges Le Boux.

La critique est parfois acerbe. Etre responsable des publications n'est pas une sinécure. Les articles déposés sont nombreux mais publiés un ou deux ans plus tard... plaintes des auteurs ! Certains adhérents souhaitent connaître le sommaire des futurs fascicules à l'avance, d'autres pensent qu'il y a trop d'articles sur Périgueux, trop d'histoire locale, ou trop d'archéologie ou trop de préhistoire. D'autres agressent verbalement ou par écrit le directeur s'il manque une virgule ou un trait d'union !

Cependant, réjouissons-nous. Déjà en 1877, les publications des trois premières années sont épuisées et les bulletins sont accueillis avec enthousiasme par les instances savantes. Savez-vous qu'en 1879, la Société obtient à la Sorbonne une médaille de bronze avec un prix de 100 francs et une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889 pour la collection du *Bulletin* ? A l'Exposition de 1900, une place lui est réservée pour ses publications et une médaille d'argent lui est encore attribuée !

A Périgueux, sous la halle Saint-Martin, le 3 juin 1895, la Société est présentée au président de la République Félix Faure puis invitée par le maire Saumande à la pose de la première pierre du musée actuel.

Le *Bulletin* devient de plus en plus précieux pour les chercheurs lorsque M. Dujarric rédige la deuxième table décennale onomastique de 1884

à 1893 et M. de Saint Saud la table analytique des matières contenues dans les procès-verbaux des vingt premières années plus la table annuelle.

Les échanges avec les autres sociétés augmentent, c'est flatteur mais le trésorier trouve la facture de l'imprimerie Dupont et Cie « trop lourde », s'inquiète et fait insérer des appels à cotisations comme celui-ci : « Si les cotisations de 1879 ne sont pas complètement payées après le 30 juin, elles seront perçues au moyen d'un mandat présenté au domicile et augmenté des frais ». Des radiations sont opérées.

En réalité, la Société a une trésorerie saine grâce aux subventions de l'Etat et du conseil général. Elle peut se permettre de voter des subsides pour des fouilles opérées par des collègues archéologues. Les comptes rendus agrémentés de planches sont soigneusement retranscrits - ainsi pour le trône du Roi des Chauzes, Coursac, la Mouthe, Chamiers, Reymonden, La Boissière-d'Ans, les arènes de Périgueux. En 1877, lors de la visite du président de la République, le maréchal de Mac-Mahon, un crédit est voté pour faire une fouille dans le grand vomitoire nord des arènes.

Là encore, la Société est vigilante quant il s'agit de sauvegarder le patrimoine du Périgord (tour Mataguerre, tour de Vésone, église d'Agonac...) mais elle est impuissante face aux décisions administratives (porte de la rue des Farges, porte des Réformés à Brantôme...).

Parlons un peu des séances denses, enrichissantes et dont les procès-verbaux indispensables pour que nous vivions avec notre Société sont rigoureusement transcrits et il en sera toujours ainsi. Ils contiennent en outre les achats, les dons d'ouvrages de documents et de collections prestigieuses, les problèmes de place pour la bibliothèque (1 500 volumes en 1880) et les interventions courtoises ou vives notamment sur l'intérêt et la véracité de publications historiques locales.

Nos pionniers ne sont certes pas « des dictateurs » mais ont une forte personnalité et c'est ô combien nécessaire pour faire fonctionner et prospérer la Société avec si peu de bénévoles. En effet, à cause du froid, de la chaleur ou des distances, les présents sont peu nombreux, parfois 5 à 8 en comptant les membres du bureau ! Ces derniers sont élus par des assemblées générales comprenant une dizaine de votants. Mais lorsque en 1886, il y a 27 électeurs et en 1893, 56 pour élire le président M. de Rouméjoux, on se réjouit... et on s'inquiète. Pourquoi autant de monde ? La demande d'un vote par correspondance est refusée pendant longtemps car cette modalité de scrutin peut provoquer des surprises. Pour ne froisser personne, le nombre de voix obtenues lors des élections est rarement mentionné.

Dans le *Bulletin*, le déroulement de chaque excursion est relaté. La première a lieu le 25 septembre 1880 pour Agonac-Villars-Thiviers en voiture et retour par chemin de fer. Plus tard, des sorties de deux jours sont

organisées par exemple celle de 1894 où 14 sociétaires sont allés de Cadouin à Sauveterre par Gavaudun et ont écouté des explications historiques, archéologiques à chaque arrêt.

N'oublions pas de lire les rubriques nécrologiques et festives (anniversaire de la création de la S.H.A.P., congrès) qui permettent de mieux connaître et d'apprécier notre Société.

Ainsi, pendant des décennies, grâce à la vigilance et au travail des responsables, principalement des présidents et des secrétaires généraux successifs, le *Bulletin* joue son rôle statutaire de vulgarisateur d'histoire locale pour mieux appréhender l'histoire de la Nation.

Les difficultés sont parfois réelles avec la baisse des effectifs lors des deux guerres mondiales et la pénurie de papier. Des solutions sont trouvées : « les étrangers » au Périgord sont accueillis et en 1947 le *Bulletin* devient trimestriel avec un papier agréable à lire et une couverture plus rigide et de couleur plus claire. Nous remarquons que le format du *Bulletin* ne change pas : cela ferait désordre sur les rayonnages des bibliothèques où trônent de belles reliures ! Le *Bulletin* a de plus en plus de succès, grâce à la diversité et à la qualité des articles, à la rigueur de la composition ; cependant les publications de sociétés savantes augmentent, il faut donc innover, moderniser notre *Bulletin* pour maintenir l'intérêt des lecteurs.

La société voit croître le nombre de ses adhérents et celui des travaux proposés à la commission de lecture, aussi en 1985 le poste de directeur des publications, indépendant de celui de secrétaire général est créé. Notre collègue Jacques Lagrange sera le premier directeur des publications et le restera de 1985 à 2002. Responsable de la confection du *Bulletin* et de toutes les publications de la S.H.A.P., cet historien passionné du Périgord, gardien vigilant de l'intérêt du renom de la société, ne va compter ni son temps ni son travail pour y insuffler une nouvelle dynamique.

La conception moderne du *Bulletin* doit tenir compte de l'intérêt de ses sociétaires mais aussi de celui des chercheurs et des étudiants en histoire et archéologie, de plus en plus nombreux. Pour les historiens, nos publications doivent être une référence de véracité historique, une mine de renseignements précieux dont il ne faudrait pas oublier de noter les références, car personne n'est dupe !

Citons quelques innovations ou modifications conceptuelles nécessaires :

- à partir de 1991, la couverture comporte la reproduction d'un document ;
- le papier glacé avec les planches, croquis, reproductions de cartes postales, tableaux, photos, devient agréable à consulter grâce aux nouvelles technologies ;

- création de la rubrique « les petites nouvelles » en 1983 par Brigitte et Gilles Delluc, d'abord sur feuilles séparées, puis insérées dans le fascicule ;
- publication de travaux universitaires et des comptes rendus d'ouvrages concernant le Périgord et offerts à la bibliothèque ;
- parution de description de documents de l'iconothèque ;
- depuis 1999, classement des articles par thème chaque fois que ce sera possible avec présentation de ce dernier par l'éditorial.

La collection du *Bulletin* a été choisie par la Bibliothèque nationale pour être numérisée, ce qui est bien la preuve supplémentaire de son sérieux historique.

N'oublions pas la phase importante des relations avec l'imprimeur dans la conception puis la livraison du *Bulletin*.

Pendant dix-sept années, que d'heures, que de demi-journées Jacques Lagrange n'a-t-il pas passées à l'imprimerie Joucla pour discuter pagination, prix de revient (le trésorier y veille !), présentation, dates de livraison ! Des liens amicaux, de respect du travail, de compréhension des problèmes réciproques se sont créés avec responsables et typographes. Mais les nouvelles technologies sont là et dans l'intérêt de la société une page doit être tournée. C'est ce qu'a su faire Jacques Lagrange en choisissant de nouveaux imprimeurs. Tout est élaboré à partir de courrier électronique. N'allez surtout pas croire que le directeur des publications n'a plus rien à faire ! Il doit résoudre devant son ordinateur bien des problèmes même s'il est secondé par les secrétaires successifs de notre Société depuis qu'il a eu la sagesse de faire admettre au conseil d'administration la nécessité de leur participation à l'élaboration du *Bulletin*, aux tâches administratives et à la gestion de la bibliothèque.

Je ne parlerai pas ici – cela alourdirait le texte – de toutes les publications de la société et nombreux suppléments au *Bulletin*. Le directeur des publications est responsable de tout ce qui a le label S.H.A.P. sous l'autorité du président.

Notre collègue et ami Jacques Lagrange a bien sûr profité des compétences de tous les secrétaires généraux précédents, mais il a su faire prendre au *Bulletin* le tournant indispensable de modernité, tout en lui conservant sa spécificité.

Merci, M. le directeur des publications pour tout cela et pour avoir assumé la pérennité de notre mission, permettant ainsi à notre « Cher *Bulletin* » d'être diffusé sur tous les continents par l'intermédiaire de ses

1 429 membres (913 hommes et 516 femmes) et des échanges avec de très nombreuses sociétés, merci d'avoir toujours voulu transmettre votre expérience dans le domaine difficile de la composition et de l'édition d'un ouvrage. C'est tout un art au service de la société que vous avez légué à notre actuelle directrice des publications qui, n'en doutons pas, donnera, elle aussi, sa touche personnelle nécessaire à la composition de ce *Bulletin* attendu avec toujours autant d'impatience depuis 130 ans !

J. R.

ANNEXE 1

Secrétaires généraux, puis directeurs des publications depuis la création du *Bulletin*

- . Eugène Massoubre (1874-1875)
- . Ferdinand Villepelet (1876-1923)
- . Ch. Aublant, assure l'intérim en 1924
- . Géraud Lavergne (1925-1934 et 1945-1966)
- . Jean Maubourguet (1935-1945)
- . Noël Becquart (1966-1983)
- . Françoise Soubeyran (1984)
- . Jacques Lagrange (1985-2002)
- . Marie-Pierre Mazeau-Janot (depuis 2003)

ANNEXE 2

Les imprimeries

- . 1874 : Dupont et Cie, rue Aubergerie, rue Taillefer, rue des Farges à Périgueux.
- . 1884 : Anc. Imprimerie Dupont et Cie, Laporte directeur, rue Taillefer à Périgueux.
- . 1890 : Imprimerie de la Dordogne, rue Taillefer à Périgueux.
- . 1909 : Imprimerie Ribes, 14, rue Antoine-Gadaud à Périgueux.
- . 1950 : Imprimerie Périgourdine, place Francheville à Périgueux.
- . 1957 : Imprimerie Joucla, 19, rue Lafayette à Périgueux puis à Boulazac
- . 1997 : Imprimerie C.M.P. à Magnac/Touvre
- . 2002 : La Nef Chastrusse à Bordeaux

Le moulin de Pommier à Savignac-les-Eglises

par Annie HERGUIDO

Sanctus Christoforus de Savinhaco, Savinhac, Plaisance, Savignac-les-Eglises. Plusieurs noms se sont succédé pour désigner ce chef-lieu de canton situé au nord-est de Périgueux, mais on n'a jamais dit Savignac-sur-l'Isle et pourtant, l'histoire de ce village est étroitement liée à celle de sa rivière.

Sur ses berges, on ne comptait pas moins de cinq moulins, d'amont en aval, de Saint-Privat à Garabeau ; celui de Pommier étant l'avant-dernier sur le parcours. Pommier, c'est ce charmant hameau dont les maisons s'échelonnent sur un coteau qui descend en pente douce vers la vallée où serpentent route et rivière, à un kilomètre environ de Savignac.

Sur votre droite – si vous avez emprunté la D705 en venant de Périgueux – vous apercevrez derrière le feuillage, une grosse maison blanche, mais c'est de la rive opposée que vous aurez la plus belle vue sur le moulin de Pommier.

Les propriétaires actuels, M. et Mme Daines, un couple d'Anglais¹, en ont fait une courageuse restauration, allant même jusqu'à reconstruire le barrage effondré depuis longtemps.

Il faut dire que l'édifice « flambant neuf » est pourtant très ancien : « son existence [il s'agit du barrage] est antérieure aux lois abolitives de la féodalité » nous indique un rapport du service hydraulique en 1919². Comme la plupart de nos moulins, il a donc connu une vie avant la Révolution, mais nous ne commencerons son histoire que quelques années après.

1. M. Peter Daines vient de décéder, en juillet 2004.

2. ADD, 7 S 84 (moulins).



Le moulin de Pommier.

Le 13 floréal an VIII (3 mai 1800), « au village de Pommier, commune de Savignac-les-Eglises et dans la maison de la citoyenne Marie Latour Rilhac... sont comparues les citoyennes Marie Latour Rilhac, Marie Latour Lafaye et Anne David Saint-Avit, habitant ensemble audit village... lesquelles ont affermé au citoyen Guillaume Gourvat dit Vallade, leur moulin de Pommier à trois meules tournantes avec toutes les aysines, une petite chènevière, un petit pré... le tout attenant à un autre petit pré au-dessous la fontaille, un lopin de terre et le bateau ³ ».

Par cet acte passé devant Me Pierre Jarjavay, notaire à Savignac, nous voyons que le moulin appartenait à une famille noble même si le langage républicain a fait l'économie des particules : en effet, les citoyennes prénommées Marie sont apparentées à la famille de Latour et Anne de David est probablement la fille d'un David Lastours car il y a eu des mariages entre les demoiselles de Latour dont le domaine était à Saint-Privat d'Excideuil et les seigneurs de Lastours, dans le Limousin ⁴.

Le 25 octobre 1807, c'est la fille d'Anne de David Saint-Avit, Elisabeth Thuillier de Saint-Avit Saint-Hilaire, qui vendra le moulin, autorisée par son mari Jean-Baptiste de Beaune avec qui elle vit désormais loin de Pommier, dans un domaine de la commune de Lubersac, en Corrèze.

L'acquéreur, Jean Laumond (ou Lhomond), est marchand, aubergiste et boucher à Savignac dans ce qui est aujourd'hui la maison de la boucherie Pinault ⁵. Cependant, il ne gardera pas longtemps le moulin, car plus intéressé

³ ADD, 3 E 6382 (notaire P. Jarjavay).

⁴ Jean Charles de David Lastours, né vers 1725, épouse Anne de Latour Saint Privat (*Rilhac Lastours, un château une histoire*, brochure éditée par les amis de Rilhac Lastours).

⁵ Archives privées Marcel Pinault, Savignac-les-Eglises.

par des terres situées à Labatut, il l'échangera contre ces dernières, à leurs propriétaires Guillaume Audy et son neveu Jean Bartaud, le 7 juillet 1809 ⁶.

A peine six ans plus tard, le 6 janvier 1815, ces derniers le revendront à Jean Mazurier aîné, « meunier patenté », et l'acte sera passé dans la maison de Jean Bartaud à la Chalussie (commune de Savignac-les-Eglises) devant Me Pierre Richard, notaire à la résidence de Saint-Pantaly-d'Ans ⁷.

Que se passe-t-il au moulin de Pommier pour que les propriétaires se succèdent à une telle cadence ? Le 5 septembre 1816, Jean Mazurier décide à son tour de revendre. Il va trouver en la personne de Simon Colas, meunier au moulin de Leymonie (commune de Saint-Jory-las-Bloux), un acquéreur sérieux ⁸.

Les époux Simon Colas et Anne Ravidat vont acheter « le moulin à trois meules roulantes, un pressoir à huile, la maison de meunier, étable, jardin, pré et ustensiles... bateau, cheptel... » pour la somme de 5 500 francs. Ils l'exploiteront pendant quarante-deux ans et auront cinq enfants : Jean aîné, Pierre, Jean plus jeune, Marguerite et Anne.

Le 12 février 1858, à l'âge de la retraite, ils lègueront tous leurs biens en se réservant toutefois, une pension viagère payable par l'aîné « nouveau propriétaire... ainsi qu'une chambre de leur moulin, donnant sur l'îlot, éclairée par trois croisées... et le droit de se promener sur les immeubles donnés jusqu'à la mort du dernier survivant ⁹ ».

Selon toute vraisemblance, Jean Colas aîné n'a pas dû s'adapter à ces conditions puisqu'on le retrouve en mars 1859 « ancien meunier demeurant à Périgueux ». Dans un acte passé devant Me Jean-Baptiste Rousset, notaire à Savignac, le 9 mars 1859, il vendra le moulin, estimé à 13 400 francs, aux époux Pierre Chouri et Jeanne Tronche « qui garderont 9 000 francs pour faire face à la pension qui doit être versée aux époux Colas toujours présents dans leur chambre du moulin ¹⁰ ».

Les cadences de vente vont s'accélérer de nouveau : du 9 mars 1859, nous passons au 26 novembre 1866 ¹¹ quand les Chouri vendront à leur voisin le meunier de Garabeau, Jacques Gourvat, qui vendra lui-même à Jean-Baptiste Jarjavay en 1876 ¹².

Jacques Gourvat mérite toutefois qu'on s'attarde sur son personnage : il fait partie d'une véritable dynastie de meuniers que nous avons côtoyée dans les moulins de Saint-Privat, Savignac, Garabeau. Savez-vous pourquoi il a acheté le moulin de Pommier, juste en amont du sien ? Tout simplement parce que souhaitant agrandir « son usine » pour y ajouter une pêcherie, il doit modifier le niveau de l'eau et son voisin Chouri n'est pas d'accord ¹³.

6. ADD, 3 E 7 313 (notaire Pierre Richard).

7. *Idem*.

8. *Idem*.

9. ADD, 3 E 15017 (notaire J.-B. Rousset).

10. ADD, 3 E 15018 (notaire J.-B. Rousset).

11. ADD, 3 E 15025 (notaire J.-B. Rousset).

12. ADD, 3 E 15040 (notaire A. Jouvet).

13. ADD, 7 S 84 (moulins).

Ce dernier semble connaître des difficultés financières, souvenez-vous qu'il avait acheté le moulin pour 4 400 francs seulement en acceptant de prendre en charge les époux Colas ; d'autre part au moment de la vente à Gourvat, il ne recevra lui-même que la moitié du prix soit 7 700 francs car Jean Dumas, propriétaire au Clapier (commune de Sorges), vient d'acquérir l'autre moitié par un échange avec lui ¹⁴.

L'affaire est compliquée, je le concède, mais Gourvat possèdera deux moulins pendant dix ans et renoncera à l'agrandissement de Garabeau et à la réparation du barrage de Pommier.

Quand Jean-Baptiste Jarjavay, fils et petit-fils d'anciens notaires, achète le moulin le 23 avril 1876, il a bien l'intention d'y faire des réparations puisque le 26 mai suivant, dans une lettre adressée au préfet, il annonce « qu'il est dans l'intention d'y faire des réparations » et pour se conformer aux règlements qui régissent les rivières « il prie de faire régler le niveau de la prise d'eau de son usine... et de faire régler en même temps le niveau de l'usine qui se trouve en aval de la sienne et dont il a des raisons de croire la digue trop élevée ».

La « guerre » entre Pommier et Garabeau a repris, Gourvat n'étant plus le seul maître à bord et nous savons que Jean-Baptiste Jarjavay renoncera à son projet le 22 août 1876 grâce à un rapport rédigé par un ingénieur des Ponts et Chaussées ¹⁵.

Jean-Baptiste Jarjavay est lui-même propriétaire d'un beau domaine à la Peytelie, hameau qui se trouve de l'autre côté de la rivière sur la route de Cubjac, mais s'il renonce aux réparations prévues, il va tout de même installer dans le moulin une minoterie qu'il fera exploiter par la famille Pinaud.

Ceci ne plaît pas à tout le monde car le barrage a été surélevé et certains prés sont inondés. Le 20 avril 1879, M. Palem, un riverain, s'en plaint au préfet dans ces termes : « Monsieur Jarjavay a fait, il y a deux ans, reconstruire en entier le barrage de son moulin... la crête de l'écluse a été relevée de plus de 0,50 mètre » et il ajoute que depuis ce moment, ses prés sont perpétuellement recouverts d'eau et improductifs ¹⁶.

Le 11 juin 1879 arrive le rapport de l'ingénieur des Ponts et Chaussées qui a examiné les lieux après la réclamation Palem, il est formel : « les parties du barrage où se trouvaient les brèches ont été les seules reconstruites et la partie non reconstruite est de quelques centimètres plus élevée que celle qui a été réparée ». Il laisse entendre à Monsieur Palem que ses « parcelles forment des entonnoirs où les eaux des pluies et des crues sont arrêtées et séjournent ». La conclusion est alors la suivante : « l'usine de Pommier, bien que n'étant pas réglée, est fort ancienne, on y a établi une importante

14. *Idem.*

15. ADD, 3 E 20986 (notaire A. Jouvét).

16. ADD, 7 S 84 (moulins).

minoterie : obliger le propriétaire à démolir presque complètement son barrage de 75 mètres de longueur, au risque d'en compromettre la solidité pour obtenir l'abaissement du niveau de la crête, serait imposer un dommage hors de proportion... il n'y a pas lieu d'accéder à la demande de Monsieur Palem ».

Malgré tout, six ans plus tard, M. Palem revient à la charge et intente une action en justice contre J.-B. Jarjavay qui finit par acheter les parcelles en question.

Le 10 mai 1891, cependant, le fils de l'ancien notaire, lui-même licencié en droit, se décidera à vendre son bien, sans doute las de tant de procédures. C'est Me Jouvét, notaire à Savignac qui sera chargé de passer l'acte, les acquéreurs étant Pierre Joussain et Marie Labaisse, meuniers au moulin de l'Age, à Saint-Martial-d'Albarède. C'est là que nous voyons que la nouvelle propriété est augmentée de « deux autres petites pièces de terre provenant de la famille Palem ».

Le moulin aussi, a prospéré et embelli : il possède maintenant cinq meules tournantes avec grande roue motrice « nécessaires au fonctionnement de la minoterie ». Quant à la famille qui l'exploite, elle devra quitter les lieux avant le 15 août 1891 et les Joussain deviendront alors les minotiers de Pommier.

Jetons encore un dernier regard à une clause intéressante : « l'eau, force motrice du moulin, n'étant pas réglée administrativement, les vendeurs ne garantissent aucun étiage même celui actuel ¹⁷ ».

Les années passent mais le problème du barrage souvent endommagé et jamais vraiment réparé va ressurgir en 1919 lorsque M. Legros, industriel demeurant 31, boulevard de Vésone à Périgueux, va devenir propriétaire du moulin. En effet, le 20 septembre de cette même année, il écrira au préfet pour signaler qu'une brèche s'était formée dans le barrage du moulin et qu'il avait l'intention de la réparer.

Le 31 octobre, le rapport du subdivisionnaire du service hydraulique constate « qu'une forte brèche de 26 mètres environ de longueur, s'est ouverte dans le corps du barrage depuis plusieurs années par suite de la violence des crues et de l'absence de tout entretien de l'ouvrage ! ». M. Legros pourra entreprendre ses travaux « à condition qu'il ne change pas les dimensions des ouvrages régulateurs existants ¹⁸ ».

Avec le XX^e siècle, cependant, le moulin va perdre sa vocation première pour se transformer en résidence secondaire et même en hôtel-restaurant, c'est le cas entre 1930 et 1943 (environ) quand M. Gendre était propriétaire comme l'indique la carte postale ci-dessous. On raconte que les Savignacois aimaient s'y rendre à pied pour y aller boire un petit verre, on dit aussi que la cuisine y était exquise.

17. ADD, 3 E 20986 (notaire A. Jouvét).

18. ADD, 7 S 84 (moulins).



Le moulin de Pommier autrefois.

Mais ce n'est qu'en 1951 que le moulin, alors résidence des Lafond, vendeurs de cycles à Périgueux, va devenir célèbre : en effet, le 3 juin, après une allocution prononcée à Périgueux, le général de Gaulle, alors président et fondateur du RPF, partira vers 22 heures 30 en direction du moulin de Pommier où il fera une halte chez ses vieux amis.

L'illustre visiteur, accompagné de son épouse, sera reçu en famille par la charmante hôtesse, son gendre et sa fille (les Malafaye) et leur amie Mme Brugière.

Jean-Claude Bonnal¹⁹, dont nous tenons ces informations, raconte aussi que le 4 juin au matin, on servira le petit déjeuner sur la terrasse du moulin et qu'après le repas de midi, ce sera le départ vers Tours où le général doit prononcer d'autres discours. La rencontre sera immortalisée par une photo de *Paris Match*. Ce jour-là, dans les familles de Pommier, on s'est demandé pourquoi il y avait tant d'agitation du côté de la rivière.

D'autres propriétaires se sont succédé jusqu'à l'arrivée récente des Daïnes qui ont enfin refait à neuf ce barrage qui menaçait ruine depuis bien longtemps.

Pour mieux connaître ce moulin et apprécier son environnement, il faudrait l'aborder en bateau, pourquoi ne pas partir un peu en amont, au pied du château de Saint-Privat ? On pourra découvrir ainsi deux autres moulins et l'Isle révélera encore bien des secrets.

A. H.

¹⁹ Jean-Claude Bonnal, *Charles de Gaulle, son enfance, ses nombreux voyages en Périgord*, éd. Roc de Bourzac.

L'aventure de l'épicier Pierre Calès

par Michel CARCENAC

Qui ne connaissait pas à Belvès, Pierre Calès¹ et sa femme Léonore ? Mon père m'avait souvent raconté l'aventure de cet épicier et, plus tard, je suis devenu le médecin de la famille.

Avant la dernière guerre, je m'arrêtais parfois à « la coopé », son épicerie ; infidélité à Mme Calvet, une femme adorée de tous les gamins. Pierre, lui, était bien moins gentil : petit, trapu, il rouscaillait sans cesse, mais sa boutique était sur ma route, en bas de la rue du Barri, sur le retour du catéchisme. J'étais un peu inquiet en entrant dans cette pièce, devant un comptoir de chêne marron foncé : j'achetais pour cinq sous de bonbons, ou de la réglisse en bâton, et vite je repartais de chez l'ogre. L'hiver, un réchaud à alcool brûlait sous le bidon d'huile, pour la réchauffer et l'empêcher de se cailler au robinet ; les clients se faisaient remplir leur fiole d'un quart de litre, les riches avaient une bouteille d'un litre. Calès embaumait le quartier en grillant le café dans une boule de tôle, pour le vendre en grains, par poches d'une demi-livre. Devant la porte trônaient les morues salées et les sardines sèches dans leur barricou, bien disposées en rayons, comme ceux d'une roue.

1. Pierre Calès, né le 31 octobre 1882, au lieu de Labanne, commune de Sagelat, des mariés Julien Calès, 32 ans et Elisabeth Bonnefond, 23 ans (déclaration faite par Pierre Bonnefond, grand-père maternel, cultivateur, domicilié aussi à Labanne). Blessé dans la Somme par un éclat d'obus. Affecté au 309^e R.I. Blessé par une balle au bras gauche à Suippes, dans la Marne, le 12 février 1915 et fait prisonnier. Décédé à Belvès le 31 décembre 1962, et sa femme Léonore Rabeau le 19 mars 1970.

Les voisins immédiats étaient les Sanchez, les deux fils, le Lulu et le Zézé étant avec moi à l'école, sous la direction sévère du père Lacombe. Sur le mur étaient accrochées des cages de canaris ou de serins, si bien que l'épicerie était inséparable des cages. Nous étions fous de joie quand le père Sanchez, n'ayant pu assimiler le Z français, interpellait son fils dans une rue de Belvès, à très haute voix : « chéché, va dire à la Louchie qu'elle choigne les choicheaux », et nous ne manquions pas de répéter cet ordre.

Calès s'est retiré en 1941 et c'est Numa, dit « Cambo de boï », qui a pris le local, mais en ne vendant que des timbres postes ou fiscaux et du tabac. Pendant la guerre, il a été cambriolé à maintes reprises, pour le tabac seulement, et dans les PV de gendarmerie, sa déposition est toujours la même : des hommes armés, vêtus d'une canadienne, portant un chapeau de feutre, de taille moyenne, nez moyen, yeux pas vus, parlant sans accent caractéristique. Après avoir soigneusement compté les paquets, ces hommes lui remettaient un reçu en règle, au nom de la Résistance et signé : illisible. Mais n'empiétons pas sur une guerre à venir.

En ce début de l'année 1916, presque tous les hommes de Belvès étaient au front, mais les soldats du 93^e Régiment Territorial d'Infanterie avaient envahi la commune, à tel point que le conseil municipal avait alloué un supplément de cinquante francs par an au porteur de dépêches. Contrairement aux territoriaux, les gens de Belvès recevaient peu de télégrammes, mais, celui qui venait d'arriver, destiné à une Belvésoise, fit grand bruit.

Avant même que Léonore Calès eut reçu le télégramme, tout Belvès était au courant ; c'est qu'il y a bien cinq cents mètres de la poste, rue des Filhols, à l'épicerie des Calès. Mais Léonore attendait cette nouvelle : son mari, prisonnier de guerre en Allemagne, arrivait en permission !

Ce n'était pas trop tôt, depuis le temps qu'elle lui avait écrit de revenir, que Julien, son père, très malade, insistait pour que l'arrangement de famille se fasse au plus vite.

« Le notaire ne peut rien régler sans toi, tu as toujours été un bon soldat, blessé par un éclat d'obus au début de la guerre, et une deuxième fois par une balle au bras et c'est pour ça que tu as été fait prisonnier. Si tu étais en France, on t'accorderait une permission, demande-la à ces Messieurs. »

Oui, elle avait eu raison d'ordonner à son mari de venir, et, comme d'habitude, il l'avait écoutée, puisque le télégramme, envoyé de Lyon par la femme d'un camarade de captivité, annonçait son arrivée.

Pourtant, Dieu sait si les femmes du Barri l'avaient « critiquée », traitée de folasse. « Elle croyait, la Léonore, que Guillaume allait renvoyer son mari en France, pour lui faire plaisir ? Elle ne le connaissait pas, Guillaume II, et ses relations ne dépassaient pas Carves ou Fongalop. » A

l'épicerie, on se mit à lui demander des nouvelles du Pierre : arriverait-il devant Verdun avec un chiffon blanc au bout d'un bâton ? Chaque parole, chaque soupir de la Léonore était tourné et retourné par ses voisines pendant qu'elles énoisaient : elles sont tellement mauvaise langue, les femmes du Barri.

Maintenant, la Léonore triomphait, elle leur montrait qu'elle avait de « l'influence », qu'elle n'avait pas eu besoin de demander au maire, Monsieur Déjean de Fonroque, de l'aider (de la sorte elle ne lui devait rien).

Les voisines en étaient baba et rumaient en cassant les noix : « quoi pas possible aquo, tant que je ne l'aurai pas vu, je le croirai pas. »



Défilé du 93^e R.T.I. dans Belvès (cliché Antoine Carcenac).

Pierre Calès est arrivé à Belvès le 28 février 1916, en compagnie d'un sergent, et tous deux se sont présentés devant le commandant du 93^e RTI avant de se rendre rue du Barri.

Dans sa traversée de Belvès, Calès reçut un accueil enthousiaste : les enfants couraient tout autour du soldat, brandissant des sabres et des fusils de bois et hurlant leur joie. Ses amis n'étaient pas là, mais à Verdun ; avec les enfants, il n'y avait que les femmes, les vieillards et quelques réformés.

Le sergent accompagnateur participa au repas de la famille, mais désobéit aux ordres en allant coucher chez les voisins, et non dans la chambre à coucher des époux. Le lendemain, il accompagna le prisonnier pour pointer au bureau de la Place, mais pas à la première heure.



La guerre des enfants (cliché Antoine Carcenac).

Durant sa permission, Pierre Calès raconta son aventure à qui voulait l'entendre.

C'est au camp de prisonniers de Galgenberg, à côté de Würzburg, en Bavière, qu'il reçut la lettre de Léonore lui demandant de venir pour « l'arrangement » de famille. Il avait alors trente-quatre ans. La demande de permission pour se rendre en France, lettre de Léonore à l'appui, fut très mal reçue par le sergent allemand qui n'avait pas le sens de l'humour. Pas découragé, Calès se rabattit sur un sergent-chef qui parlait parfaitement le français, ayant été fleuriste à Nice. Après avoir lu la lettre de Léonore, le fleuriste déclara que ce qu'elle demandait était impossible, que seul le Kaiser pouvait accorder cette permission extraordinaire. « Va pour le Kaiser », répondit le Périgordin entêté, et le fleuriste se chargea d'écrire la supplique.

Comment, en pleine offensive sur Verdun, Guillaume II put-il prendre connaissance de la requête d'un vulgaire soldat ennemi prisonnier et lui accorder une permission de dix jours, à Belvès ? « L'Administration allemande » n'a peut-être pas osé arrêter une correspondance pour le chef suprême ?

Stupéfaction au camp de Würzburg à l'arrivée de la permission. Certains prisonniers virent cela d'un très mauvais œil, imaginant un stratagème de Guillaume II ou de ses services secrets et refusèrent de procurer à Calès une tenue convenable : d'autres le défendirent et lui trouvèrent un uniforme du début de la guerre, celui qui faisait une belle cible pour les Allemands, le pantalon rouge garance, la veste bleue et le képi rouge.

Le général commandant le camp conserva l'original de la permission, qui portait la signature du Kaiser, et remit à Calès son titre de permissionnaire par grâce impériale, écrit en allemand et en français. Il était ordonné aux autorités civiles et militaires (aussi bien françaises qu'allemandes), de prêter main forte à toute réquisition pour l'exécution de l'ordre, comme si les militaires français devaient obéir à un général allemand ou à Guillaume II !

Le 24 février, Calès se présenta devant le général allemand qui lui souhaita un bon voyage. Il prit le train, accompagné jusqu'à la frontière, à Constance, par un territorial.

Il ne passa pas inaperçu en Suisse, dans son uniforme voyant ; il reçut un accueil enthousiaste et fit de bons gueuletons gratuits, aux buffets des gares de Zurich et de Genève.

A la gare frontière française, les militaires n'en revenaient pas ; après des coups de téléphone, ils dirent à Pierre qu'il serait attendu en gare de Lyon. Il y arriva le 26 février, à huit heures du soir, et, trompant la vigilance des soldats malgré ses vêtements remarquables, il fila chez la femme d'un camarade apporter de bonnes nouvelles du mari. Après un excellent repas, arrosé de bons vins, Calès se rendit à la Place où il arriva vers minuit. Pendant tout ce temps, le commandant avait attendu en vain son oiseau à la gare et il était d'une humeur massacrate. Il fit mettre Calès en prison, sans son pantalon, pour le dissuader de s'évader.

Au matin, il annonça qu'il avait reçu des ordres de Paris : trois jours de permission à Belvès, puis retour en Allemagne. Calès, toujours aussi entêté, tenta de convaincre le commandant d'aligner le nombre de jours français sur cette permission impériale, le commandant français ne pouvait faire moins que le Kaiser.

« Le Kaiser ! Foutez-moi la paix avec votre Kaiser ! Ce n'est pas lui qui commande ici, il n'a pas encore gagné la guerre. Estimez-vous heureux qu'on ne vous envoie pas directement à Verdun. Vous serez accompagné par un sous-officier, qui ne vous lâchera pas d'une semelle, même dans votre chambre à coucher. »

Calès et son gardien arrivèrent à Limoges en pleine nuit et errèrent dans la ville avant de trouver le bureau de la Place. Un lieutenant les attendait, qui désigna un nouvel accompagnateur et voulut tout savoir de cette histoire rocambolesque, ce qui prit du temps... et le train partit sans eux.

Le lieutenant les fit conduire à Périgueux en voiture pour attraper le train de Belvès.

Les amis, les parents, furent indignés par l'attitude des militaires français, moins généreux que le Kaiser. On le détestait, Guillaume, mais on fut bien obligé de reconnaître qu'il avait agi en grand seigneur envers un pauvre petit troufion du Périgord, un pays où il n'avait jamais mis les pieds.



L'entraînement des appelés du 93^e Régiment Territorial d'Infanterie, sur les hauteurs qui dominent Belvès. On aperçoit les enfants et le clocher de Belvès, ainsi que le général (cliché Antoine Carcenac).

dont il n'avait même pas entendu parler. Ce n'était pas possible que ce fut le même qui dévorait les enfants tout crus.

Après ses trois jours de permission, Calès, en compagnie de son ange gardien, reprit le chemin de la frontière suisse. Un homme, qu'il avait déjà rencontré à l'aller, lui offrit de l'héberger à ses frais pendant quatre jours, dans un hôtel, mais ce n'était pas régulier, la permission était pour Belvès et non pour la Suisse.

A la frontière, un territorial allemand le prit en charge pour le reconduire au camp de Würzburg, où le général fut tout surpris que la permission ait été écourtée.

Ainsi se termina l'aventure d'un Belvésois, aventure unique dans les annales de la Grande Guerre. Mais... il me semble que Calès est venu en permission, simplement pour voir sa femme.

La propriété des Calès, à Labanne, commune de Sagelat, faisait six hectares. Elle est située sur la pente qui domine la vallée de la Nautze, tout à côté du petit château de Puy Chanat, où demeurait l'abbé Chanat, le célèbre curé guérisseur.

Bonfils Lascaminade, le notaire, n'avait pas préparé l'arrangement de famille, puisque le fils était prisonnier et qu'il n'était pas prêt de revenir, malgré les assurances de Léonore. A l'arrivée impromptue de Pierre, l'acte notarié n'a pu être établi en trois jours, c'est impossible : il fallait demander l'origine de la propriété, interroger les hypothèques, avoir le relevé cadastral, préparer l'acte et l'écrire à la main.

Avant que les minutes des notaires de Belvès ne soient transférées aux Archives départementales, j'ai cherché en vain, je n'ai pas trouvé d'acte concernant Calès ou Bonnefond, son grand père maternel, le propriétaire de la ferme. Pierre Calès est donc venu pour rien, seulement pour le plaisir et non pour l'arrangement de famille.

Le Bergeracois Jean Filliol, homme de main de la Cagoule

par Brigitte et Gilles DELLUC

En Dordogne, on a le culte des grands hommes. Depuis Cro-Magnon jusqu'à nos contemporains. C'est flatteur. Mais quelques-uns de nos compatriotes n'honorent pas leur lieu de naissance. Ainsi le Bergeracois Jean Filliol, fondateur et terrible homme de main de la Cagoule.

La Cagoule ? « Il n'est peut-être pas de sujet d'histoire contemporaine sur lequel nous fussions plus mal informés », reconnaissait Alain Decaux. Car la guerre a brouillé les traces et le monde a changé.

Toute cette affaire est bien oubliée. Pourtant ce complot manqua de faire chanceler notre République. Et Jean Filliol se devine en filigrane derrière toute cette incroyable machination.

L'histoire de cet homme n'a jamais été écrite. Ce personnage a su rester secret.

Pour s'orienter dans ces arcanes et y suivre le sillage tortueux de ce Bergeracois se déroband sans cesse aux regards, il faut ratisser large : 1 - planter et broser tout le décor qui l'entoure ; 2 - raconter tous les événements qui le font se manifester ; 3 - camper les nombreux personnages qu'il côtoie. La bibliographie est dispersée, les témoignages fragmentaires, les sources documentaires diffuses ou confuses. Attention au fil. Les pistes sont enchevêtrées. Les personnages se cachent, donnent

le change ou changent vraiment. Bien des faits demeurent mystérieux. Tout cela est si loin...

Malgré le caractère souvent rocambolesque des péripéties de cette étrange et ténébreuse entreprise, on ne perdra pas de vue qu'il s'agit d'une sinistre et odieuse tragédie. Avec leurs pleins et leurs déliés, la trajectoire de la Cagoule et celle de l'insaisissable Jean Filliol semblent la trame d'un roman-feuilleton.

Qu'on ne s'y trompe pas ! L'histoire que voici est un roman noir et même un film d'épouvante. Jean Filliol n'est pas Arsène Lupin, ni le comte de Monte-Cristo. Il est sans humour et sans émotion. C'est Fantômas.

Le 11 novembre 1918 est un jour de joie. Une joie sans lendemain : la suite est tragique. La France est exsangue : près d'un million et demi de morts et de disparus ; d'innombrables mutilés ; des millions d'anciens combattants. « Plus jamais ça ! » Des années folles ? Les temps sont durs.

À nos portes, Mussolini prend le pouvoir en 1922. Les élections de 1933 font du parti nazi le premier du *Reichstag* et d'Hitler le nouveau chancelier. L'Espagne va suivre.

Du 6 février 1934 au Front populaire

C'est la crise. Elle frappe la France au début des années trente. Les gouvernements se succèdent ; les institutions et les parlementaires sont tenus pour responsables des malheurs économiques de ce temps. Des ligues se développent : elles haïssent la démocratie et en refusent les règles. Elles sont sous-tendues par une virulente presse d'extrême droite, dont *L'Action française* de Charles Maurras et Léon Daudet. Elles prônent le retour à la monarchie.

Entre ces mouvements et les partis traditionnels, les Croix de Feu du lieutenant-colonel François de la Rocque rassemblent un million de décorés « au péril de leur vie »¹. Avec d'autres militants venus des classes moyennes, ils ne veulent pas renverser la République, mais ils réclament un État plus fort et plus social².

Les scandales financiers se multiplient. En janvier 1934, l'escroc Sacha-Alexandre Stavisky est retrouvé « suicidé ». Ses escroqueries, favorisées par des politiciens et des fonctionnaires, révoltent le pays.

1. Le colonel a servi sous Lyautey et sous Foch. Ses opposants de gauche ne manquent pas de l'appeler « le colonel-comte François-Casimir de la Rocque ». Pour ne pas perdre les détails de cette histoire, les auteurs ont eu recours à des notes de bas de page. Elles peuvent être sautées par le lecteur pressé. Les chiffres entre crochets renvois à la bibliographie.

2. Ils bénéficient des subsides du parfumeur François Coty et de l'industriel Ernest Mercier, chef de file de l'industrie de l'énergie en France [70].

Les Camelots du Roy, jeunes troupes de choc de l'Action française (l'A.F.) – fleur de lys à la boutonnière, col dur, canne plombée à la main, béret ou chapeau bourré de papier froissé et enfoncé jusqu'aux oreilles – descendent aussitôt dans la rue, contre la « République des voleurs »³. Le chef du gouvernement, Camille Chautemps, démissionne. Un autre radical, Édouard Daladier, lui succède. Le puissant préfet Jean Chiappe, compromis, est révoqué.

En réponse, les Croix de Feu appellent à une manifestation à la Concorde le mardi 6 février 1934. Les autres mouvements de droite suivent⁴ : 30 000 manifestants, prêts à en découdre, chauffés par *L'Action française*.

Le Bergeracois Jean Filliol, épaulé par sa 17^e équipe de l'Action française, fait partie des plus bagarreurs et se lance contre le pont de la Concorde, tenu par les forces de l'ordre [10,14] : au-delà, s'élève le Palais-Bourbon. La police réagit vivement : le sang est versé. On relève une quinzaine de morts, des dizaines de blessés.

Le colonel de La Rocque, « pas tout à fait démocrate, pas non plus fasciste », retient ses troupes et renonce à marcher sur la Chambre des députés : « Il a, d'une certaine façon, sauvé la République » [38].

On s'indigne : « Le "fusilleur Daladier" a fait tirer sur les anciens combattants ! » L'infortuné « Taureau du Vaucluse » remet la démission du gouvernement⁵. Union nationale ! Il est remplacé par Gaston Doumergue, ce brave *Gastounet*, ancien président de la République, retiré à Tournefeuille (Lot-et-Garonne) et rappelé comme un sauveur.

Au lendemain de cette dramatique émeute, la gauche réagit : manifestations, grèves. Socialistes et communistes, jusque là divisés, décident une unité d'action. À droite, des crises ministérielles se succèdent. De décembre 1934 à mai 1936, Pierre-Étienne Flandin, Fernand Buisson, Pierre Laval et Albert Sarraut se succéderont aux affaires. Chacun pour quelques semaines ou mois... Pendant ce temps, l'Allemagne de Hitler retrouve toute sa puissance et s'allie à l'Italie de Mussolini.

Un programme commun, avec à sa tête le socialiste Léon Blum, est enfin signé en janvier 1936. Les élections des 26 avril et 3 mai donnent une majorité écrasante à la gauche. Léon Blum forme un gouvernement de Front populaire, dans une atmosphère surchauffée par une immense vague de grèves, de manifestations et – cela est nouveau – d'occupations d'usine.

C'est un cauchemar pour la France de droite, « vibrante, patriotique et nationaliste ». Les salons prennent peur. Maurice Pujo parle de « chienlit » :

3. Depuis 1908, ces jeunes militants vendent le quotidien *L'Action française* sur la voie publique, notamment le dimanche à la sortie des messes.

4. On en comptera une vingtaine en 1938 [70].

5. Ce taureau a des cornes d'escargot, persiflera-t-on.

le mot resserra plus tard. En pleine Chambre, Xavier Vallat, député conservateur de l'Ardèche, invalide de guerre et catholique fervent, va jusqu'à reprocher son judaïsme au président du Conseil. L'intervenant est proche de l'Action française et bientôt de la Cagoule ⁶.

Oui, de la Cagoule. Car, dans ce contexte, va voir le jour – si l'on ose dire – et se développer l'obscur et funeste Cagoule. Elle trouvera, en Jean Filliol, un occulte chef et un terrible homme de main. « le modèle de l'activiste froid et sans pitié » [35,36]. Un malfaisant...

Qui est donc ce jeune Bergeracois ?

Qui est le jeune royaliste Jean Filliol, juste avant son entrée en dissidence ? Un ami d'enfance, Henry Charbonneau, plein d'indulgence, le raconte ⁷ : « Je connaissais Jean Filliol de longue date car, charentais d'origine, il passait ses vacances à Royan. J'avais remarqué ce jeune homme, petit mais bien pris dans sa taille, visage un peu sévère, toujours mis impeccablement, qui vendait régulièrement le journal [*L'Action française*] chaque dimanche devant l'église Notre-Dame [d'Auteuil]. Je l'ai retrouvé à Paris où il travaillait comme acheteur de papier chez Hachette. Il habitait alors rue Rémusat [près du pont Mirabeau (16^e)] et il était inscrit à la 17^e équipe dont je fis partie.

« C'était vraiment le Camelot modèle, ne manquant jamais la vente du dimanche à Auteuil, présent à toutes les convocations, en tête de toutes les bagarres et connu comme particulièrement redoutable dans la bataille de par son courage, sa force et sa souplesse [...]. J'admirais plus, chez lui, ses qualités morales que sa valeur intellectuelle. Il connaissait bien son catéchisme d'A.F., aimait et savait discuter, et parvint, dans son milieu de Hachette, à gagner à nos idées de nombreux camarades. Mais c'était surtout un excellent entraîneur d'hommes, un bon organisateur, précis, rigoureux, honnête et très fidèle en amitié. Avec cela sobre, travailleur, et ne manquant pas de sens politique. Ses Camelots (pas loin de deux cents) l'aimaient beaucoup » [18]. Sous sa conduite, ces jeunes gens « sont de toutes les bagarres contre les militants communistes » [35,36].

La vérité, c'est que les débuts de « celui sans qui rien n'aurait été possible », sont peu brillants. Récapitulons. L'acte d'état civil du 13 mai

6. Dans peu d'années, à Vichy, X. Vallat, germanophobe mais antisémite, sera le commissaire aux questions juives, avant d'être récusé par les Allemands et remplacé par le sinistre Louis Darquier, dit de Pellepoix [16].

7. Fils d'un général et neveu par alliance de J. Darnand, ce jeune journaliste tournera très mal. Il sera milicien et dirigera *Combats*, le journal de la Milice (à ne pas confondre avec *Combat*, où écrit Albert Camus). À la Libération, il sauvera sa tête mais sera condamné aux travaux forcés. Dans ses *Mémoires* [18,19], il ne s'étend pas, on s'en doute, sur les crimes de la Cagoule et de la Milice. Malgré cela, ses souvenirs, pris sur le vif, sont précis et utiles.

1909 enregistre la naissance, la veille, de *Jean, Paul, Robert Filiol (sic)* à Bergerac, boulevard Montaigne⁸. Son père a 33 ans ; sa mère, née Jeanne Begout, 26 ans⁹. Ils habitent tous deux Bergerac. Leur paroisse est Notre-Dame, la grande église de l'architecte Paul Abadie, toute neuve encore. La mère n'exerce pas de profession. Le père est sergent au 108^e régiment d'infanterie¹⁰. Ce régiment de ligne a ses quartiers à la caserne Chanzy depuis 1875 et prépare la revanche¹¹. Bergerac est une riante petite ville. L'enfance d'un fils de soldat et d'une mère au foyer s'y passe sans histoire. La petite cité des bords de la Dordogne est calme. Le petit Jean est un gentil écolier bien élevé ; sa scolarité primaire est consciencieusement effectuée.

Mais tout va changer en peu d'années. Le père du petit Jean, Louis Filliol, quitte l'armée. L'ex-sous-officier devient employé des Postes en Charente. Pour son fils, c'est maintenant la grande ville et le lycée. Le garçon fait de pauvres études secondaires au lycée d'Angoulême¹². C'est bientôt l'échec en seconde. La peau d'âne du baccalauréat lui échappe. Le jeune homme a d'autres choses en tête. Quel tracassin l'anime déjà ? On ne sait. Il choisit de faire carrière dans le papier. Le papier d'Angoulême est renommé¹³. Le jeune homme devient apprenti papetier à la maison Laroche-Joubert d'Angoulême¹⁴. Il fabrique le beau et célèbre vélin d'Angoulême pour cahiers d'écolier et papier à lettres. Puis, engagé au 170^e RI, il attend sa libération et se fait embaucher à l'usine Hachette de Colombes (Seine). Il devient ensuite aide acheteur de papier, toujours chez Hachette, mais à Paris, quai de Javel (15^e). Le 1^{er} octobre 1935, enfin, il s'installe à son compte rue Félicien-David (16^e), près du pont Mirabeau, à l'enseigne *Filpa* [10]¹⁵. Il

8. La déclaration faite à la mairie de Bergerac, dûment paraphée par le père, les deux témoins et l'adjoint au maire faisant fonction d'officier d'état civil, porte bien le nom de *Filiol* et non de *Filliol*. Le père signe d'ailleurs bien *Filiol*. Toutefois nous conserverons ici la graphie *Filliol* : c'est elle que l'on retrouve toujours dans la bibliographie.

9. Le patronyme de Begout est très périgordin. Les témoins sont *Sicaire Begout, maçon, 72 ans* (sans doute le père de Mme Filliol) et le sieur *Jean Chaume, agent de police, 39 ans*. C'est donc dès sa naissance, pourrait-on dire, que Jean Filliol a affaire, pour la première fois, à un gardien de la paix. Ce n'est pas la dernière...

10. Et non officier comme on l'a dit [26].

11. C'est le général Antoine Eugène Chanzy (1823-1883) qui, en novembre 1870, conduisit l'armée de la Loire, avec les Mobiles de la Dordogne (dont les Bergeracois Mounet-Sully et Paul Mounet), à la bataille de Coulmiers (Loiret), éphémère victoire de cette désastreuse guerre. Par parenthèse, le 108^e R.I. brillera en 1914-1918 et sera reconstitué, en décembre 1944, lors du siège de la poche de La Rochelle avec des unités F. T. P. F. de Dordogne. Il sera dissous l'année suivante.

12. À Angoulême, un peu plus tard, F. Mitterrand, suivra, lui, les cours du collège Saint-Paul.

13. Angoulême a même aujourd'hui un musée du Papier, dans l'usine où J. Filliol voyait fabriquer le papier à cigarette *Le Nil*.

14. Bonne maison. C'est la première dynastie papetière de l'Angoumois. Elle fut une des premières à fabriquer, après 1850, des papiers à la pâte de bois. Elle est alors gérée sous une forme coopérative et les ouvriers participent aux bénéfices.

15. Sans doute pour « *Filliol Papier* ». Homonymie : durant l'Occupation, on nommera *Filpas* une teinture ambrée. Faute de bas, les élégantes en badigeonnent leurs jambes : celles-ci paraissent ainsi gainées de soie.

peut chanter, comme Andrex cette année-là, « *Tout va très bien, Madame la marquise...* »

C'est un petit homme robuste et musclé, d'un tempérament vif et excité ¹⁶. Il est souple comme un félin. Brun de poil, le visage grave au nez fin est barré par une fine moustache, comme celle qu'arborera bientôt Clark Gable dans *Autant en emporte le vent*. Toujours impeccablement mis, « il plaît aux demoiselles royalistes » [26]. Sûr de lui, il est « un de ces garçons qui assurent toujours que, grâce à eux, il n'arrive jamais rien » [20]. Henry Charbonneau le juge avec des yeux bienveillants et le mesure à l'aune de son amitié : « Ce Filliol est un sacré type d'homme ! On l'a souvent traité d'aventurier brutal et sanguinaire. Ce n'est pas vrai ! Il a toujours agi persuadé qu'il était dans le droit chemin » [18].

Ce « Camelot modèle » est le vrai créateur de la Cagoule et il va en devenir le terrible homme de main, « le Tueur », « l'exécuteur des hautes œuvres », comme le dit Philippe Bourdrel, le spécialiste de la Cagoule [12,13,14]. « Filliol participera à tous les crimes de la Cagoule. Très violent, agitateur né et activiste froid, il porte en permanence un pistolet sous l'aisselle. Mais son arme favorite reste la baïonnette ». Il la manie « avec une dextérité de jongleur » [14,46] ¹⁷.

Sa manière, « c'est la fausse lettre, le rendez-vous truqué, le coup de couteau dans le dos. Mais, entre deux meurtres, Filliol est un grand chrétien qui ne manquerait pas la messe pour un empire. Il a des cas de conscience » [26]. Meurtrier et dévot. Bizarre personnage...

Le dissident Jean Filliol invente la Cagoule

L'Action française ? Plutôt « l'Inaction française ! », brocardent certains mécontents [44]. Une bonne centaine de membres de la 17^e équipe des Camelots du Roy du quartier de la Muette, dans le distingué 16^e arrondissement, sont bien soudés depuis le 6 février 1934. Ils reprochent vivement à l'Action française une bourgeoisie apathie. Ils renâclent. Ces jeunes loups sont bientôt exclus du mouvement royaliste.

Très bien ! Leur chef, Jean Filliol, les entraîne dans la dissidence. Il a su amalgamer, dans ce quartier chic, des fils de famille et des « gens de maison » [18] : « des ligueurs déçus et des sicaires » [59]. Avec eux, il fonde, le 9 décembre 1935, 31, rue Caumartin à Paris (9^e), près de la gare Saint-Lazare,

16. Un peu plus tard, en 1938, sa fiche de recherche le décrira ainsi : « 1,65 m, cheveux châtain foncés, forte corpulence » [14].

17. Filliol est sans doute ce cagouillard qui avait la réputation de tuer ses adversaires à quinze pas avec un poignard [14,82,83].

un minuscule groupement, le Parti national révolutionnaire et social ¹⁸.

Un parti de plus... Mais ce P.N.R. est l'embryon officiel de ce que Charles Maurras appellera avec haine, dans *L'Action française*, « une intrigue secrète de maniaques de la défense républicaine » ou, selon Eugène Deloncle [59], une « franc-maçonnerie retournée au bénéfice de la nation ». Le rédacteur en chef de *L'A.F.*, Maurice Pujo, l'appellera, dans le numéro du 29 juillet 1936, « la Cagoule », par dérision [10]. Le mot fera fortune et les conjurés l'adopteront ¹⁹.

Voici maintenant un fait divers de trois fois rien. Il va pourtant changer le cours des choses. Filliol et ses hommes se livrent souvent à des manifestations de rue. Banal. Mais, un jour, peu de temps après leur entrée en dissidence, ils tentent de disperser un piquet de grève à la porte du Crédit lyonnais. Les sergents de ville – comme on dit encore – interviennent. Résultat : perquisition au siège et quelques jours de prison pour les participants [72].

Le chef Filliol s'efface du mouvement qu'il vient de créer. Du moins en apparence : « Au cours de cette retraite forcée, raconte Henry Charbonneau, Filliol comprit que tous les actes isolés ne servaient à rien, qu'il fallait monter une véritable société secrète, formée de tous les anciens membres des ligues, dégoûtés et décidés à mener un combat sérieux *avec des armes* ²⁰. Car, dans toutes les batailles que nous menions dans la rue, en principe nous n'avions jamais d'armes. Filliol eut l'intelligence de comprendre que, s'il avait pu commander parfaitement à cent cinquante camelots, l'effectif d'une compagnie d'infanterie, s'il était susceptible d'entraîner encore beaucoup plus d'hommes, il n'avait pas assez d'étoffe pour devenir le chef d'une grande organisation » [18].

Mais il en demeure l'éminence grise.

Filliol trouve un patron

Peut-on reconstituer l'organigramme de cette mystérieuse organisation, structurée et bientôt étendue à toute la France ?

« Mis en avant par Jean Filliol » [72], un homme va bientôt prendre les commandes : c'est le vice-président de la 17^e section [23]. Le nouveau patron.

18. P. Péan donne la date du 4 février 1936 [70]. Ce parti est déclaré le 18 mai 1936 [10]. Son programme officiel est, en apparence, anodin et passe-partout : « Organiser une action sociale pour le redressement économique et national du pays et lutter contre les influences intérieures ou extérieures ou tout groupement qui s'opposeraient à ce programme » [35,36]. Ben voyons..., dirait *Le Canard enchaîné*. L'argent vient de Jacques Lemaigre-Dubreuil, époux de Mlle Lesieur (des *Huiles* du même nom).

19. Peut-être leur rappelle-t-il les pénitents du Midi ou même les membres du *Ku-Klux-Klan* d'outre-Atlantique ?

20. C'est le narrateur qui souligne.

C'est un Breton : Eugène Deloncle (1890-1944) ²¹. Sorti de Polytechnique dans la botte, il a d'abord boulinguagé comme simple mataf. Puis, durant la guerre, lieutenant d'artillerie, il a été blessé et couvert de décorations. Le voici maintenant ingénieur aux chantiers navals de Penhoët à Saint-Nazaire : il est l'un des constructeurs du paquebot *Normandie*. Il devient administrateur de multiples sociétés et même ingénieur expert à la cour d'appel de Paris. Il en impose. Cheveu rare, tête étroite et front haut, « des yeux de magnétiseur, une poignée de main qui broyait les phalanges » [55], masque mussolinien, silhouette épaisse et courte sur pattes, en manteau et melon noirs [14]. Ce bourgeois respectable est féru d'ésotérisme et d'histoire des sociétés secrètes ²². Une mémoire d'éléphant. Il sait Baudelaire par cœur [82,83] : les fleurs du mal, sans doute...

C'est un *condottiere* de l'ombre, impitoyable, organisateur maniaque du détail, « une intelligence à facettes et à ricochets » [82,83]. « Tout en chiffres [...], comme s'il avait deux cervelles » [55], il prépare la guerre civile comme d'autres organisent la S.N.C.F. ou montent une entreprise [40]. Il est l'ennemi du bolchevisme, des juifs et de la franc-maçonnerie : « Nous sommes méchants ! », prévient-il. Comme tant d'autres à l'époque, cet aventurier a un livre de chevet : *Technique du coup d'État* de Curzio Malaparte, un outil pour passer à l'action avec un maximum de chances de succès [70] ²³. Il y lit les préceptes de Léon Trotski à la *Douma* en 1917 : « Il faut une petite troupe, froide et violente, dressée à la tactique insurrectionnelle... » Son frère aîné, Henri Deloncle, bijoutier à Cannes, est le discret trésorier de l'organisation ²⁴.

L'homme de confiance du *Patron*, c'est le jeune et beau Jacques Corrèze, tapissier décorateur : il vit avec la famille Deloncle, 2, avenue Rodin (16^e) ²⁵. Il assure les liaisons, organise le trafic d'armes et dirige les exercices de tir en banlieue.

21. Il est en fait mi-Corse mi-Gascon [14].

22. Comme chez beaucoup de cagouleurs, on retrouve chez lui « une propension à la mythomanie, une attirance du secret, une délectation enfantine à jouer les acteurs de l'ombre... » [14]. Des *Chiche-Capon*, comme ceux du Charentais Pierre Véry, mais dévoyés au service du mal...

23. Paru chez Grasset en 1931, dans une collection dirigée par Jean Guéhenno. Ce dernier, ancien ouvrier en galoches, puis normalien, professeur de khâgne et futur académicien, professe, comme on sait, des opinions totalement opposées. B. Grasset optera pour l'autre bord et publiera Bonnard, Chardonne, Drieu et Déat [44].

24. Le père des Deloncle a coulé en 1898 avec son paquebot, éperonné par un navire britannique. Une de leurs sœurs sera la mère de l'écrivain Jacques Laurent, *alias* Cécil Saint-Laurent, un des « hussards » de la littérature droitière [18].

25. Mercedes, née Cahier, épouse d'E. Deloncle, est la sœur du général Cahier, beau-père de Robert Mitterrand, frère aîné de François. Le général est donc le beau-frère d'Eugène Deloncle et le beau-père de Robert Mitterrand [13,38,71]. Mercedes épousera plus tard Jacques Corrèze.



Planche 1 – Jean Filliol, inventeur et homme de main de la Cagoule. Un homme petit, robuste et vif, au regard perçant et à la moustache à la Clark Gable (1). La photo de profil est un cliché anthropométrique pris par la police le 26 juin 1936 (2). La redoutable trajectoire de ce Bergeracois ne fait alors que commencer.

Un très mystérieux médecin, le Dr Henri Martin, toujours un peu en marge [70], dirige le deuxième bureau de l'organisation ²⁶ : il recueille les renseignements et organise les commandos (les « groupes Z ») ²⁷. Ce petit homme bien taillé est un étonnant conspirateur-né. « Le plus astucieux des astucieux » [14]. Naïf et mythomane [18], il fiche ses amis comme ses ennemis. Ce « diabolique docteur » exerce à Paris, rue de Bucarest (8^e), et un peu à l'hôpital de la Salpêtrière ²⁸. Il fréquente le laboratoire du Pr Vaudremer ²⁹.

Le moustachu et bon vivant François Marius Méténier, héros de 14-18, est bâti en force et haut en couleurs, avec « deux yeux d'archange dans un masque d'adjudant » [40,63] ³⁰. « Un diable d'homme » [14], un « aventurier de sac et de poudre » [13]. Cet officier d'active, devenu industriel à Chamalières (Puy-de-Dôme), sera le « ministre des affaires étrangères » de la Cagoule, auprès de l'entourage de Mussolini et de Franco. Il sait aussi obtenir des fonds des industriels et monter des attentats.

Aristide Corre, lui, est un Breton dilettante, littéraire et peu bagarreur. Chez sa maman, où il vit encore, il rédige imprudemment les listes (codées) des « abonnés » et remplit de précieux carnets [20] ³¹. Il dirigea un temps le deuxième bureau du mouvement avant le Dr Martin.

Le digne Jean Moreau de la Meuse, ancien élève des jésuites, ingénieur électricien passé dans l'industrie, officier de réserve du Génie, sera surnommé « *l'homme au monocle* » par les journaux ³². Il assure les transports, prévoit le matériel et le ravitaillement.

Il y a aussi l'intello très oxfordien Gabriel Jeantet, secrétaire aux *Huiles Antar*, en charge des achats d'armes, un Charentais, et son compatriote Jean Bouvyer ³³.

26. *Félix ou Victor* pour certains auteurs. « C'est une erreur, c'est *Henri* qu'il faut lire » [20]. Il a enregistré ses souvenirs au magnétophone [23,24] et fait l'objet d'une étude minutieuse [70]. Ses co-internés ont témoigné : Roger Stéphane lui a dit son amitié (dans *Chaque homme est lié au monde*) ; Édouard Herriot aussi.

27. Depuis longtemps, il piaffait dans une A.F. déjà vacillante. Avec Gabriel Jeantet et d'autres, il entre en dissidence dès 1930 [70]. Depuis la fin février ou le début mars 1936, il connaît Deloncle et Groussard, grâce au vieux général de cavalerie Lavigne-Delville (1866-1957), lui aussi opposant au régime [23,24]. Des passerelles sont donc très tôt établies entre activistes militaires et civils [70].

28. Après la guerre, le Dr Martin (engagé volontaire, il a été cité à l'ordre de son régiment) est trop pris par l'A.F., sa « Maison mère ». Il n'a pu franchir le barrage du concours de l'internat des hôpitaux de Paris : il ne sera donc jamais médecin des hôpitaux, comme on le dit parfois.

29. Albert Vaudremer est un vieux biologiste, transfuge de l'Institut Pasteur, « hébergé par le Pr Antonin Gosset [chirurgien] à la Salpêtrière [et] proche du Deuxième Bureau » [70].

30. « Un brave type, un peu fou. Des mains d'étrangleur, un cœur de grisetite. Un drôle de dur », dira-t-on de lui, plus tard, à Vichy [63].

31. 10 volumes, 3 000 pages. Ils se limitent à la période avril 1937-février 1940 et ne seront publiés qu'en 1977.

32. Il est parfois prénommé Adelphe ou Adolphe dans la presse de l'époque.

33. Les familles Bouvyer et Mitterrand sont très liées. Jean est un camarade de François [51,71]. Plus tard, ce dernier décrira Bouvyer comme « un pauvre hère intelligent, cultivé mais geignard », et Méténier, ami de la famille Mitterrand, comme « un gagneur, un *condottiere* un peu excentrique parfois » [38].

Un ancien fonctionnaire des finances, Georges Cachier, dit *Fontaine*, administrateur de sociétés, prend en charge les opérations et l'instruction des recrues [14].

Et la Cagoule compte bien d'autres militants, à Paris et en province...

Jean Filliol et ses hommes agressent Léon Blum

Filliol ? Il est « monté » de sa lointaine province. Un jeune provincial a toujours du mal à s'adapter à la vie trépidante de la capitale. Mais, à Paris, il se révèle vite comme un meneur intrépide. Il ne dirige plus – officiellement – le Parti national révolutionnaire, mais il en demeure l'éminence grise. Il va vite s'imposer à tous ces bourgeois parisiens comme le vrai chef de la Cagoule.

Le coup d'envoi est donné le 13 février 1936. Ce jour-là, on porte en terre l'historien royaliste Jacques Bainville, académicien et grand maître du « nationalisme intégral ». Une foule nombreuse attend tristement le passage du convoi funèbre dans le « noble faubourg »³⁴. Jean Filliol est là, avec ses comparses, à l'angle de la rue de Bellechasse et du boulevard Saint-Germain (7^e) [18].

Peu après midi, une *Citroën B12*, une « Citron » 10HP comme on dit alors, ornée d'un macaron tricolore de député [49], attire l'attention : elle veut couper la queue du cortège [70]³⁵. Léon Blum, conduit par le député Georges Monnet, quitte le Palais-Bourbon. Dans moins de quatre mois, il formera le gouvernement de Front populaire.

Pour l'heure, l'automobile se trouve bloquée, à l'entrée du boulevard Saint-Germain. « Plusieurs manifestants monarchistes, conduits par le terrible Jean Filliol, reconnaissent le passager. Les huées fusent : « À mort Blum ! » Une cinquantaine de manifestants bloquent la voiture et en brisent les vitres : elles volent en gros éclats. Blum, frappé à la tête, saigne abondamment. Mais il réussit à s'échapper » [46]. On sait aujourd'hui qu'il a été l'objet d'une véritable tentative de meurtre. Les carnets secrets d'Aristide Corre le disent clairement : « Filliol bondit, brandit la demi-baïonnette qui ne le quitte pas. Elle s'enfonça dans le dossier de la banquette » [10].

Léon Blum est délivré par les ouvriers d'un chantier voisin et par quelques fonctionnaires courageux, dira *Le Populaire* du lendemain. Il se réfugie dans un immeuble de la rue de l'Université [59], ayant échappé de

34. Ce sont des obsèques civiles. En 1926, Pie XI a mis à l'index le mouvement de Maurras, pour réconcilier le catholicisme avec la démocratie en France [44]. Cette décision du Vatican a dû chagriner le pieux Filliol.

35. C'est une vieille voiture : ce modèle a été produit de 1925 à 1927. Les premières *Citroën* à traction avant sont sorties en 1934.

peu au lynchage. Un spectateur a une caméra d'amateur : il filme la scène. Grâce à lui, la police pourra arrêter trois des complices de Filliol ³⁶.

Léon Blum, transporté à l'Hôtel-Dieu, la tête auréolée d'un pansement, refuse de porter plainte. L'odieux attentat annonce pourtant le terrible sort que certains lui promettent s'il accède au pouvoir. Charles Maurras le couvre d'injures et de menaces. N'a-t-il pas écrit, hargneusement, dans *L'Action française* du 9 avril 1935 : « C'est un homme à fusiller, mais dans le dos ».

Certains, à droite, prennent la chose à la légère. Robert Brasillach raconte : « Léon Blum se fit un peu battre par quelques inconnus, dans des circonstances restées énigmatiques, et les anti-fascistes en profitèrent pour crier à l'assassinat et apitoyer les électeurs sur le pauvre Juif, à l'instant même où venait de disparaître un des Français les plus lucides qui aient jamais été » [15] ³⁷.

Il n'empêche. L'attentat de Filliol a des conséquences. Le lendemain, le président du Conseil signe un nouveau décret : les ligues de l'A.F. sont dissoutes. *L'Humanité* du 14 février réclame : « La même mesure s'impose pour tous les factieux... En voilà assez avec les assassins ». Le surlendemain, la foule manifeste avec force. 100 000 personnes, du Panthéon à la Nation : poings tendus, *Internationale* et slogans, drapeaux rouges, banderoles et bannières.

Message reçu. Le 18 juin 1936, Léon Blum, nouveau président du Conseil, dissoudra la totalité des autres ligues. « Malgré leur camouflage en partis », dit la presse. Dur, dur... Non seulement Filliol avait porté un coup très rude à l'Action française en lui enlevant les plus actifs de ses membres, mais il vient de provoquer la dissolution de tous les mouvements actifs de droite [70]. Un brandon sur une meule de paille. Filliol vient de jouer avec le feu. Il ne va pas tarder à recommencer.

Le « bel été » de 1936

Le Front populaire arrive au pouvoir ³⁸. Jean Filliol et ses dissidents de l'Action française sabordent leur P.N.R. Prudence. Leur siège vient de faire l'objet d'une perquisition le 10 juin 1936 [70] et les conjurés sont désormais fichés par la police [35,36] ³⁹. Ils s'évanouissent dans la clandestinité.

36. *L'illustration* du 22 février 1936.

37. L'attentat ne fut donc pas revendiqué. R. Brasillach, rédacteur en chef de l'exécrable *Je suis partout*, le plus pro-allemand des journaux parisiens, sera condamné pour intelligence avec l'ennemi et fusillé à la Libération.

38. Deux mois avant l'accession de L. Blum au pouvoir, l'Allemagne réoccupe la Rhénanie. Elle reconstitue son armée et sa flotte. La France laisse faire.

39. J. Filliol a fait l'objet d'une fiche et d'une photo anthropométrique le 26 juin 1936 (planche 1).

Qui commande ces hommes de l'ombre ? Jean Filliol, le fils du sergent de Bergerac, est « plus habitué à manier le revolver et la baïonnette que la rhétorique » [10]. Il a cherché et « trouvé son homme » [18] : c'est Eugène Deloncle. Celui-ci fonde en juin 1936 une organisation secrète – vraiment clandestine, cette fois – l'O.S.A.R.N, Organisme spécial d'action régulatrice nationale [24,25] ⁴⁰. Elle devient bien vite l'O.S.A.R., qu'une erreur de copiste transforme en C.S.A.R., Comité secret d'action révolutionnaire [10].

Peu importe le nom, le sigle. Seul le but compte. Cette organisation veut renverser la République, imposer un régime autoritaire, avec l'aide de l'armée, éradiquer le communisme, en prétextant la prétendue menace d'un putsch téléguidé depuis Moscou, et, peut-être, *in fine*, rétablir la monarchie. À proprement parler, c'est ce mouvement qui entrera dans l'Histoire sous le nom de *la Cagoule*. Dans l'ombre, Jean Filliol – éminence grise mais vrai patron du mouvement – en tire toutes les ficelles : « Filliol dispose et ordonne, et malheureusement Eugène Deloncle s'incline », griffonne Aristide Corre sur ses carnets [20].

En ce mois de juillet 1936, Léon Blum n'est au pouvoir que depuis six semaines. Les accords de Matignon ont été signés, la paix sociale est revenue. Nombre de Français s'appêtent à partir enfin en congés payés. Pour beaucoup, l'été 36 est celui du bonheur, « au devant de la vie » : les trains, les tandems, les Auberges, la mer – oui, la mer – enfin.

Seulement voilà. Pendant que l'on va au « ciné » voir *La Belle Équipe* (Julien Duvivier, 1936) et qu'à la « T.S.F. », Édith Piaf crée *Mon Légionnaire* et Charles Trenet *Y a de la joie !*, plusieurs garnisons se soulèvent au Maroc espagnol contre le gouvernement républicain de Madrid : c'est le début de la guerre civile en Espagne. On ne manque pas d'établir un inquiétant parallèle entre les deux pays. Le Front populaire et le *Frente popular* espagnol ont bien des points communs. L'obsession anti-bolchevique ne peut que grandir.

Léon Blum navigue à vue. Il ne veut pas aggraver, en France, les risques d'affrontements entre gauche et droite. Il doit éviter un putsch « dont la Cagoule aurait été l'élément le plus actif », témoignera-t-il au procès de 1948. Il est hostile à toute action qui risquerait de déboucher sur un conflit mondial. Il choisit de ne pas aider ouvertement les républicains espagnols. Son très prudent ministre des Affaires étrangères, le Périgordin radical Yvon Delbos, l'encourage à une « non-intervention relâchée » [48] ⁴¹.

Mais beaucoup de volontaires partent de France ou transitent par notre pays. Beaucoup d'armes, françaises ou soviétiques, sont livrées clandestinement

40. Ou encore Organisation secrète d'action révolutionnaire nationale [82,83].

41. Malgré l'avis contraire de P. Cot, P. Mendès France et J. Zay [23].

aux *Republicanos* par les autorités françaises. Ainsi des centaines d'avions, chars et canons [6], par l'intermédiaire du ministre de l'Air Pierre Cot, et du ministre des finances Vincent Auriol, en charge de la douane. On y reviendra ⁴².

Marie, Fifi, la Bûche et les autres

Pas facile de prendre le pouvoir par un putsch. La Cagoule doit s'organiser, tisser des liens avec l'armée et disposer de fonds et d'armes de guerre. Vous avez dit « Fascisme » ? Mais « tout cela ne suffit pas, précisent les spécialistes, pour faire des cagouleurs d'authentiques fascistes. Les chefs, dont certains appartiennent au "monde des châteaux", les mots d'ordre, les buts restent dans la tradition de l'extrême droite classique » [60]. L'histoire de la Cagoule appartient « plus à celle des sociétés secrètes qu'à celle du fascisme » [93]. Peut-être bien. Mais cela n'enlève rien à sa violence et à son caractère odieux.

Cette véritable « nébuleuse » regroupe ou noyaute d'autres groupuscules de Paris et de province [35,35,70] ⁴³. C'est un « monde de cols blancs », de cadres, de bourgeois, d'aristocrates, vrais ou faux.

Chaque adhérent a un pseudonyme. Dans le comité directeur : Eugène Deloncle devient *Marie* ou *le Patron* ou encore *Mon oncle* voire *Ma tante* [58,59] ; son frère Henri est *Grosset*. Notre Jean Filliol est surnommé *Philippe* ou *le beau Fifi* ; Jacques Corrèze, *la Bûche* ; Gabriel Jeantet, *Gaby* ou *Gabès*. Voici d'autres personnages importants : François Méténier, *Mété* ; le Dr Henri Martin, *le Bib* ; Aristide Corre, *Dagore* ; Maurice Duclos, *Saint-Jacques...*

La structure de l'organisation est calquée sur celle de l'armée et sur celle des sociétés secrètes. L'état-major est divisé en quatre bureaux classiques : 1 - Direction, recrutement et discipline des membres (E. Deloncle, J. Filliol, J. Corrèze) ; 2 - Renseignements (A. Corre, le Dr H. Martin) ; 3 - Entraînement militaire et insurrection (J. Corrèze, G. Cachier) ; 4 - Logistique (H. Benoît puis J. Moreau de la Meuse) ⁴⁴.

42. Jean Moulin, alors directeur de cabinet du ministre, intervient dans ces opérations et A. de Saint-Exupéry dans le convoiement des appareils. L'aviateur est désormais un écrivain reconnu et il compte bien des cousins en Périgord. J. Mermoz, lui, est de l'autre bord : vice-président des Croix de Feu. André Malraux et son ami Édouard Corniglion-Molinier serviront à bord de ces avions [14]. On les retrouvera en 1944-1945 : l'un, parvenu à la Résistance en mars 1944, devient colonel et anime la brigade Alsace-Lorraine ; l'autre, devenu général, commande les forces aériennes sur le front de l'Atlantique. Grâce à Vichy [63], Saint-Exupéry partira aux États-Unis et y écrira *Le Petit Prince* ; il reviendra se battre en 1944 et mourir, devant Marseille, lors du débarquement en Provence.

43. « Tout le monde sait qu'il y eut des ententes entre les commandants de place et les notables des villes », écrira R. Brasillach [15].

44. Les responsables de chaque bureau diffèrent un peu selon les sources, soit qu'ils changent, soit, plutôt, qu'ils se partagent les responsabilités.

Le *Patron* affirme disposer de quelque 10 000 militants à Paris, répartis en cellules d'une dizaine ou d'une douzaine d'hommes ⁴⁵. Chaque groupe est armé d'un fusil-mitrailleur Schmeisser ou Beretta [14], de fusils de guerre ou de chasse, d'armes légères souvent automatiques, d'armes de poing et de grenades ⁴⁶. Des objectifs précis sont déterminés. Les militants sont bien entraînés, en vue de l'insurrection et de la guerre de rue.

Cette organisation clandestine, pyramidale, est étroitement cloisonnée. Chaque membre ne connaît que son supérieur direct et chaque cellule ignore les autres. On échange des mots de passe, des signes de ralliement, des messages codés. Les conjurés ont prêté, sur le drapeau, serment de fidélité, d'obéissance et de secret absolus.

En fait, les « abonnés » actifs ne sont guère qu'« entre 2 000 et 10 000 » à Paris et en province. De surcroît, leur provenance est hétérogène. Pêle-mêle : des dissidents de l'Action française, des transfuges des Croix de Feu et des anciens des autres ligues. Il est donc difficile d'élaborer une doctrine commune. Beaucoup préféreraient attendre une action offensive des « rouges ». Mais d'autres, « comme Filliol, sont partisans d'un coup de force immédiat, quelles qu'en soient les conséquences, et accusent le chef [Deloncle] de reculer sans cesse l'heure de la confrontation » [35,36]. Rien n'est simple.

Règlements de comptes internes

L'enfant de Bergerac a imaginé un vrai scénario de cape et d'épée... Dès juillet 1936, Filliol a une idée maîtresse : on assassine les royalistes Maurras, Pujo et Daudet et – hop ! – on met ces meurtres sur le compte du parti communiste. D'une pierre, deux coups : on sera ainsi débarrassé de l'A.F. et le P.C.F. sera interdit. Le projet est écarté, mais Filliol s'est confié à un certain André Thibault. Celui-ci n'a pas su tenir sa langue et, un soir, ce bavard est attaqué par trois hommes et passé à tabac : « J'ai cru reconnaître Filliol, dira-t-il à la police. Il tenait un poignard ». Menacé, il retirera sa plainte... [10].

Ce Thibault sait-il qu'il l'a échappé belle ? Quiconque manque à la règle s'expose à une condamnation à mort. Deux trafiquants niçois, acheteurs d'armes en Belgique, Allemagne et Italie pour le compte de la Cagoule [6].

45. On en compterait quatre fois plus pour la France entière. Ces chiffres ont sûrement été exagérés, par E. Deloncle et par son adversaire, le ministre M. Dormoy [23,24].

46. Les mitraillettes (ou pistolets mitrailleurs) sont alors inconnues dans l'armée française. Les biffins sont armés du vieux Lebel ou, au mieux, du fusil M.A.S. 36, tout nouvellement sorti de Saint-Étienne (mais encore à répétition et tirant coup par coup ses cinq cartouches), et de l'inusable mais lourd fusil-mitrailleur 1924/29.

sont exécutés : ils majoraient les prix à payer aux fournisseurs, détournaient l'argent et menaient la belle vie. Le premier, Léon Jean-Baptiste, placier au *Cinéac* de Nice, disparaît mystérieusement dans le Bois de Vincennes, tué « à coups de poignard » le 24 octobre 1936 ; le second, Maurice Juif, négociant en chaussures à Nice, est exécuté le 9 février 1937, en territoire italien, de plusieurs balles et, lui aussi, de coups de poignard : « Deloncle et Filliol se rendent à San Remo. Juif, sans méfiance, leur ouvre la porte. On retrouvera son corps dans un fossé : c'est Marcel Gombert qui a tiré » [26]. Et le poignard, c'est qui ⁴⁷ ?

Mais Maurice Juif a préparé sa vengeance : « Il a réuni, dans une malle, des documents accablants pour l'organisation secrète et expédiée celle-ci de Milan à la consigne de la gare de Lille [...]. La découverte de cette malle en souffrance sonnera le glas de la Cagoule » [23,24]. Un an et un jour plus tard...

Au début de 1937, une tentative d'attentat bactériologique est même envisagée par la Cagoule. L'Institut Pasteur reçoit une curieuse demande : l'hôpital de la Pitié sollicite des cultures de bacilles typhiques et botuliques ⁴⁸. Bizarre. Refus. Échec de la manœuvre. Un des conspirateurs, trop bavard, « sera traité – à l'arme blanche –, dans la forêt de Rambouillet, la semaine suivante » [10]. Oui, encore une fois, à l'arme blanche...

Pour le moment, on reste entre soi. Ce n'est que le début de ce noir feuilletton...

Militaires et industriels

Noyauter l'armée, trouver des fonds et se procurer des armes. Voilà le projet immédiat de la Cagoule.

Pour cela, il lui faut s'allier à une organisation militaire parallèle. On se doute que la diplomatie dépasse un peu notre Bergeracois. C'est l'affaire de Deloncle. Le paravent légal sera l'U.C.A.D. ou Union des comités d'action défensive (contre les communistes), créée, en novembre 1936, par un vieux de la vieille, le général d'aviation Edmond Duseigneur (1882-1940). Ce Saint-Cyrien, cavalier devenu un « as » du combat aérien en 14-18, est l'ancien chef de cabinet d'un ministre de l'Air ⁴⁹. Il vient de rencontrer

47. En pleine guerre civile en Espagne, *La Gazette de Salamanque*, organe de Franco, du 19 janvier 1937, publie à la une la photo de Jean-Baptiste. D'après la légende, c'est « un volontaire français mort dans la lutte contre le communisme ». Il aurait tué Juif, veut-on faire croire [20]. C'est un truquage, bien sûr.

48. L'hôpital de la Pitié est contigu à celui de La Salpêtrière où œuvre le Dr Martin. Et le patron de ce médecin est un transfuge de l'Institut Pasteur.

49. C'est un jeune retraité. Dans l'armée de l'Air, on l'appelle affectueusement *Dudu*.

Eugène Deloncle [35,36]. Son Union recrute, lors de tournées en province, plusieurs milliers de membres ⁵⁰.

Symbiose : en cas d'absence de Deloncle, le général dirigera la Cagoule, le « cœur du système », sous le pseudonyme de *l'Archevêque* ou de *Monseigneur* (*ibid.*). Joseph Pozzo di Borgo, ancien adjoint du colonel de La Rocque mais brouillé avec lui, est vice-président de cette société sœur : le duc est le richissime héritier d'une vieille famille corse ⁵¹.

Du beau linge. Sans cesse, l'U.C.A.D. répète ses consignes : « Devant le péril d'extrême gauche, organisez-vous ! Créez des comités de quartier. Au besoin, stockez des armes » [46]. Complotiers civils et militaires s'activent. La Cagoule transmet, au service de renseignements de l'armée, des informations recueillies par le Dr Henri Martin et par Gabriel Jeantet. Mais les membres du Conseil supérieur de la Guerre – plus tard interrogés par le général Gamelin – prétendent toujours n'avoir jamais eu de contacts avec la Cagoule [35,36] ⁵².

Et les fonds ? En septembre 1936, Deloncle et Duseigneur, sa respectable caution, vont rendre visite au maréchal Louis Franchet d'Espérey (1856-1942), en Bretagne. Deloncle a vaillamment combattu sous ses ordres en 1917, dans les Balkans. L'ancien chef de l'armée d'Orient fut aussi un des artisans de la victoire de la Marne. Aujourd'hui, le « grand soldat », membre du Conseil supérieur de la Guerre, est un octogénaire handicapé, mais il garde un « regard intense de lion blessé ». Malgré ses cannes et sa démarche pénible, il demeure un héros et un « avocat prestigieux » [14]. Il va user de son influence pour convaincre les industriels de financer, sur leurs caisses noires, le mouvement de Deloncle et de Filliol.

De grands noms. Très grands. Beaucoup sont sensibles aux « lettres de créance » signées par Franchet d'Espérey et présentées par Deloncle. Voici ces mécènes : Louis Renault, les produits *Gibbs*, les ciments *Lafarge*, le *Comptoir sidérurgique*, *Byrrh* et *Cointreau*, *Saint-Gobain* et *Ripolin*, ainsi que plusieurs banques protestantes [12] ⁵³. Pas moins... Certains souscripteurs ignorent – ou veulent ignorer – qu'ils soutiennent une organisation terroriste. D'autres, comme *Michelin*, en ont parfaitement conscience ⁵⁴. La branche

50. « Qui, pour la plupart, font partie de l'O.S.A.R.N. [...], dont de nombreux officiers de réserve » à quatre ou cinq galons (*ibid.*).

51. Joseph, Jean, Mathieu, Jérôme (1890-1966) est comte puis quatrième duc Pozzo di Borgo (1921). Son ancêtre Charles-André s'opposa à Bonaparte en Corse. Conseiller du tzar Alexandre, puis de Bernadotte, devenu roi de Suède, il fut un des premiers artisans de la chute de Napoléon.

52. Déclaration d'É. Daladier au grand procès de la Cagoule en 1948.

53. L. Renault donne 2 millions de francs le 15 juillet 1937 [20], soit 1 million d'euros actuels.

54. *Michelin* a donné un million de francs (soit 500 000 euros actuels), confessera G. Jeantet lors du procès de 1948. Et 3,5 millions « dans une serviette », selon le Dr H. Martin. Mais, sous l'Occupation, Michelin aura une attitude de refus vis-à-vis des Allemands et Mme Michelin sera déportée [16]. Du côté des militaires, le commandant H. Loustaunau-Lacau reçoit aussi de l'argent grâce à Franchet d'Espérey [23,24].

auvergnate de la Cagoule sera exclusivement constituée d'ingénieurs travaillant dans cette usine de pneumatiques [46]. C'est le cas aussi des *Huiles Lesieur*, dirigées par Jacques Lemaigre-Dubreuil ⁵⁵. Au total, les industriels fournissent plusieurs millions de francs de l'époque, si on en juge par la valeur du matériel que retrouvera la police [35,36].

Reste à convaincre l'armée. Du moins une partie des officiers. Ils sont en majorité hostiles au Front populaire. Mais comment « canaliser leur mécontentement » [14] ? Eugène Deloncle invente une menace rocambolesque, le mythe d'un putsch communiste : un « Grand Soir », préparé de longue main sur ordre de l'Internationale communiste, le *Komintern*. Dès l'été 1936, il va fournir aux cadres de l'armée des fausses informations, pour accroître leurs craintes [27]. Pour dénoncer les projets de ce soi-disant putsch, il n'a qu'à énumérer et décrire les dispositions que la Cagoule, elle-même, a imaginées pour déstabiliser la République : il accuse les communistes de ce qu'il a lui-même organisé ; il leur met sur le dos son propre programme.

Maurice Thorez lui apporte un soutien inattendu : « Le noyautage de l'armée, écrit ce dirigeant communiste dans *L'Humanité*, est un des objectifs primordiaux de notre parti. Nous invitons nos adhérents à y pénétrer afin d'accomplir la besogne de la classe ouvrière, qui est de désagréger cette armée. »

Des relations se nouent entre conspirateurs civils et militaires. Le général Henri Giraud (1879-1949), commandant la VI^e région militaire à Metz (1936-1939) et supérieur du colonel Charles de Gaulle, est prêt à « travailler de concert » [18] ⁵⁶.

Pétain attend sous l'orme

Le vrai patron de l'armée au début des années trente, c'est le toujours vert maréchal Pétain (1856-1951) [70]. Droit comme un I, yeux bleus, moustache blanche, noble visage rose et sans rides, il est nommé ministre de la Guerre du cabinet Doumergue au lendemain du 6 février. Il marche d'un pas allègre vers ses quatre-vingt ans. En 1935, après avoir rendu son maroquin,

55. Curieux personnage. Héros de 14-18 (il fut un des derniers à avoir chargé à cheval, lance à la main) et de 39-40, c'est un grand sportif. Il fut président de la Fédération nationale des Contribuables et sponsor de *L'Insurgé*, éphémère journal du P.N.R.S (1936-1937), qu'anime avec fougue le futur académicien Thierry Maulnier, venu de la rue d'Ulm [63,70].

56. À la fin de 1936, dans une grande propriété proche de Nancy, le lieutenant-colonel de Gaulle aurait assisté, selon le Dr H. Martin, à un entretien réunissant Giraud, Duseigneur, Groussard et lui-même [23,24,70]. Encore inconnu, Charles de Gaulle prend en juillet 1937 la tête du 507^e régiment de chars de combat (Metz), il est nommé colonel (par intérim) en décembre suivant. Il sera promu général de brigade à titre temporaire le 15 mai 1940. Ni la Cagoule de Duseigneur ni le réseau Corvignolles de Loustaunau-Lacau ne tenteront de le recruter [50]. Pourtant le bruit en a couru avec insistance dans les milieux de police. On disait même que son pseudonyme était *Video*. Cela est faux : en mai 1938, on lui avait attribué un article prophétique ainsi signé, mais écrit en fait par Loustaunau-Lacau [84].

il reprend sa place au Conseil supérieur de la Guerre. Il inspire confiance. On le dit sage et républicain. Tout passe par ses mains.

En décembre 1936, il est pressenti par le général Duseigneur, mais ne s'engage en aucune façon. Recevant beaucoup, bien informé, « Pétain attend sous l'orme » [82,83]. Le maréchal Franchet d'Espérey organise, le 3 mars 1937, une entrevue entre Deloncle et le commandant Georges Loustaunau-Lacau, détaché de l'État-Major auprès de Pétain. Ce commandant rencontre aussi le général Duseigneur, à « l'inimitable gentillesse des anciens cavaliers » [55]. L'officier d'ordonnance de Pétain, le capitaine de dragons Léon Bonhomme, fidèle « mameluk » du « héros de Verdun », est envoyé aux renseignements auprès de Loustaunau-Lacau [14]. Le rapport est défavorable [35,36]. Les contacts cessent. Pétain a toujours été très prudent.

Loustaunau-Lacau, brillant et passionné Béarnais, court et trapu, se targue, bien sûr, de descendre d'un bâtard de Henri IV. Cité et blessé en 14-18. « comme tout le monde » selon lui, il a été major de l'École supérieure de Guerre ⁵⁷. Il a mis sur pied, à partir de l'entourage immédiat de Pétain ⁵⁸, des réseaux *Corvignolles* dans la « Grande Muette » ⁵⁹. *Corvignolles*, c'est quoi ? C'est une autre organisation, secrète mais très introduite dans l'armée et dans la marine de l'État, pour lutter contre le défaitisme et traquer les réseaux communistes, alors nombreux dans les casernes ⁶⁰. Elle est à peu près la contemporaine de la Cagoule [23], mais est-ce une sorte de Cagoule militaire ? Sûrement pas, disent les uns, elle veut seulement « nettoyer l'armée » de l'action communiste et rejette l'idée d'un coup d'État et d'une guerre civile [23,24,30]. Oui, répondent d'autres, car ses chefs veulent, en outre, porter Pétain au pouvoir.

Jean Filliol et le meurtre de Dimitri Navachine

Que faire maintenant ? Déstabiliser le Front populaire et mener à bien le putsch. À la fin de l'année 1936, la Cagoule est prête.

57. « Battant de plusieurs longueurs son anti-conformiste camarade, Charles de Gaulle » [82,83], et le futur maréchal Alphonse Juin.

58. Avec, notamment, le colonel Georges Groussard, surnommé *Erich von Stroheim*, monarchiste, très bien placé à l'état-major et patron de Saint-Cyr, et le capitaine André Brouillard, du Deuxième Bureau, plus connu sous son nom de romancier, *Pierre Nord* [70]. Groussard fera entrer J. Chaban-Delmas dans le réseau *Hector*. Lui-même fera partie du réseau de résistance *Sosies* des frères Ponchardier : Pierre, futur *pacha* des fusiliers marins en Algérie et amiral, et Dominique, qui écrira *Le Gorille vous salue bien* et reprendra du service contre l'O.A.S.

59. En France, les militaires n'acquerront le droit de vote qu'en 1945 (soit un an après les femmes).

60. Qui est ce *Corvignolles* qui semble patronner ce mouvement militaire ? Un personnage fictif, un mot de passe. À l'époque, Loustaunau-Lacau, le fondateur de ces réseaux écrit, pour Pétain, un ouvrage sur Vauban, dont l'épouse portait ce patronyme [14]. Comme écrivain d'état-major, « officier de plume », auprès de Pétain, il a succédé à Charles de Gaulle [82,83].

Pour obtenir plus d'argent encore des milieux financiers, Franchet d'Espérey réclame « une preuve par le sang » de la crédibilité de cette organisation. Le Dr Henri Martin griffonne alors trois noms sur des petits papiers et en tire un, au hasard, dans son chapeau [46,70]. Dimitri Navachine va faire les frais de ce tiercé avant la lettre.

Cet économiste, né à Moscou en 1889, passe pour « social-démocrate d'opinion » [24] ⁶¹. Il habite bourgeoisement dans le 16^e arrondissement, Porte d'Auteuil. Il ne craint pas le K.G.B : « Je ne suis pas Koutiépoïff, déclare-t-il, et je ne mettrai à mon enlèvement aucune bonne volonté ! » ⁶²

Il peut être tranquille. En fait, récupéré par les Soviétiques, il est devenu leur agent officieux à Paris. Il est directeur de la célèbre Banque commerciale pour l'Europe du Nord (chargée des intérêts de l'U.R.S.S. en France), et, selon *L'Œuvre* du 2 janvier, « il a joué un rôle important dans l'évolution économique de la Russie nouvelle » ⁶³. Très introduit dans le Tout-Paris, on le dit proche de Paul Reynaud, du colonel de La Rocque et de l'incontournable Anatole de Monzie. Il est lié avec les dirigeants du Front populaire, tel Charles Spinasse, ministre de l'Économie puis des Finances, ou bien Pierre Cot, ministre de l'Air. Il a aussi, aux yeux de ceux qui le guettent, le malheur d'être juif et franc-maçon [70].

Dans la froide matinée du 24 janvier 1937, un paisible promeneur découvre, avenue du Parc des Princes, tout près du Bois de Boulogne, le cadavre d'un homme gisant dans un bain de sang : Dimitri Navachine. À ses côtés, un fox-terrier, mort également.

Le malheureux vient d'être assassiné de quelques balles d'un pistolet muni d'un silencieux. Il a été achevé à l'arme blanche. Ce poignard a laissé de très fines blessures triangulaires, comme celles d'une baïonnette : « C'est l'arme favorite de Filliol, qui a toujours été considéré comme le tueur patenté de la Cagoule et le spécialiste en exécutions sommaires » [12,14] ⁶⁴.

61. En 1917, après la révolution d'octobre 1917 et le renversement d'Alexandre Kerenski par les bolcheviks, il a émigré en France.

62. Le général russe Alexandre Koutiépoïff avait été enlevé le 26 janvier 1930, près de son domicile de la rue Rousselet (5^e), par le NKVD, ancêtre du KGB. Après 1919, il avait continué, en Russie, la lutte antibolchevique à la tête d'une armée de Cosaques et de Russes « blancs ». Vaincu et exilé, il présidait à Paris l'*Union des anciens militaires russes en France*. Son successeur connaîtra le même sort en septembre 1937.

63. Un pacte franco-soviétique avait été signé en 1935 par Pierre Laval pour faire barrage à Hitler. Les militaires et les cagouleurs, sans compter les Russes blancs de Paris, redoutèrent que cette main tendue à Moscou n'apparaisse comme une reconnaissance du communisme et qu'elle ne provoque la colère des Allemands. Il ne fut donc jamais suivi d'accords d'alliance militaire. En réponse, Hitler montera l'opération d'intoxication qui décapitera l'Armée rouge.

64. Cette baïonnette est celle du fusil Lebel, la fameuse « Rosalie ». Raccourcie de moitié et emmanchée dans un bout de bois, elle devient un redoutable stylet de 20 à 25 cm de longueur, logé dans un fourreau en cuir rustique.

L'affaire a duré moins de deux minutes, reconstitue la police. L'économiste soviétique a été épié par Jean Bouvyer [71]. Facile : il vient se promener en ces lieux chaque jour. La route du Russe a croisé celle du Bergeracois Filliol. Les deux hommes ont bavardé. L'agresseur a saisi Navachine au collet, l'a jeté à terre et l'a frappé de son poignard à coups redoublés : le petit chien, défendant son maître, a été abattu d'une balle [24]. Tout cela, on l'apprendra bien plus tard, avec les aveux de Ferdinand Jacubiez en 1945 et de René Locuty en 1948.

Ce meurtre fait l'effet d'une bombe dans les milieux de la haute finance. Personne ne sait d'où vient le coup. Mystère. Selon *L'Humanité*, l'assassin serait « un tueur de la *Gestapo* ». La police, elle, se souvient que Navachine travaillait pour les services secrets soviétiques. Le ministère de la Justice attribue le meurtre à une société secrète judéo-maçonnique. Bref, « il n'est guère possible de "nager" plus complètement », ricane, avec satisfaction, Aristide Corre dans ses carnets [14].

Mais un climat d'insécurité s'est installé. Le dessinateur Cami s'en amuse. Les Français sont rieurs. Deux « messieurs bien » bavardent :

- Depuis quelque temps, la police ne retrouve pas souvent les assassins...

- Elle les traite peut-être par le mépris ⁶⁵ !

La police tire à Clichy

Une pause dans les réformes. Au début de 1937, Léon Blum l'annonce. Contre l'avis des communistes. La Cagoule veut accentuer cette mésentente entre les socialistes et le P.C.F. Dans ce contexte, surviennent les événements de Clichy.

Le 16 mars 1937, plusieurs centaines de membres du Parti social français du colonel de La Rocque (le camouflage caritatif et social des ex-Croix de Feu) se retrouvent à Clichy pour assister à la projection du film *La Bataille* (Nicolas Farkas, 1933), en présence du colonel lui-même : une japonaiserie dramatique d'après Claude Farrère, sur fond de guerre russo-japonaise de 1905 ⁶⁶.

Le maire socialiste de Clichy appelle la gauche à manifester le même jour devant sa mairie. La foule – des milliers de personnes où d'inévitables gauchistes, anars et rôdeurs de barrière se mêlent aux démocrates – se heurte

65. *L'illustration* du 27 novembre 1937.

66. Au cinéma *Olympia*, sis rue de l'Union (!). C'est un inoffensif *remake*. Dans le premier film (1925), Sessue Hayakawa (cet acteur avait convaincu Louis Delluc de l'intérêt du cinématographe) jouait le rôle du marquis Yorisaka, amiral nippon ; son épouse jouait le rôle de la marquise. Dans la deuxième version, les rôles sont tenus par Charles Boyer et par Annabella...

aux forces de police. Des projectiles fusent. Des sergents de ville ripostent. D'on ne sait où, des coups de feu éclatent : près de quatre cents blessés et cinq morts ⁶⁷. On leur fera d'imposantes obsèques. C'est « l'événement le plus grave depuis le 6 février 1934 » [14].

Le ministre de l'Intérieur Marx Dormoy (1888-1941), député puis sénateur socialiste de l'Allier, se rend sur les lieux. Il est conquis : c'est sa première intervention dans cette affaire, mais, pour son malheur, pas la dernière ⁶⁸. Léon Blum assistait, ce soir-là, à un concert à l'Opéra : il accourt à l'hôpital, au chevet des blessés. Il est un peu en retard ⁶⁹.

Qui a tiré les premiers coups de feu ? Certains accusent les « fascistes rouges », d'autres les trotskistes [78]. Des témoins affirment même avoir reconnu un cagoulard, Jacques Corrèze ; d'autres ont repéré de mystérieux provocateurs à brassard rouge. La participation d'un commando de la Cagoule, dans le drame de Clichy, ne fait aujourd'hui plus de doute pour personne. Cette organisation disposait même de tenues de gardiens de la paix avec képis et bâtons blancs, de brassards de partis ou de syndicats. Jean Filliol n'était sans doute pas loin, lui non plus [46]. Les Français retiendront surtout que la police du Front populaire, celle du « fusilleur Blum », a tiré sur des manifestants de gauche.

La fusillade de Clichy est un déclic. Dans notre pays, toute euphorie a disparu. C'est le temps des lendemains qui déchantent [21]. Le Front populaire a du plomb dans l'aile. Le gouvernement est désormais en sursis. La question financière va bientôt faire chuter Léon Blum. Camille Chautemps se réinstallera à Matignon trois mois plus tard, le 22 juin 1937, et confirmera Marx Dormoy à l'Intérieur. Une caricature montre celui que ses adversaires ont baptisé *Camomille* ouvrant un coffre-fort vide. Le Périgordin Georges Bonnet, notre ambassadeur à Washington, est nommé ministre des Finances. Il est radical conservateur. Le *Queen Mary* le ramène en France. Rue de Rivoli, c'est le « ministère de la Pénitence » ⁷⁰. Le Front populaire amorce une dérive à droite. Le centre se rassure un peu...

67. Voir aussi J. Nobécourt, *Le Monde*, 13 mars 1987.

68. Il vient de succéder (1936-1938) au malheureux Roger Salengro, premier ministre de l'Intérieur du gouvernement Blum, qu'une campagne de calomnies a acculé au suicide en novembre 1936. Marx Dormoy doit son curieux prénom à Laura Marx, fille de Karl Marx, une amie de la famille de son père.

69. Maurice Thorez ne manquera pas de décrire son arrivée en des termes choisis. Voici, dit-il, « l'assassin des ouvriers, raide sous l'habit de cérémonie, guindé dans son plastron blanc, le chapeau haut de forme à la main, la pelisse sur les épaules. Une rumeur d'indignation s'élève de la foule » [49].

70. *L'Illustration* du 10 juillet 1937.



Planche 2 – Les victimes de Jean Filliol et de la Cagoule. Un cinéaste amateur a filmé la scène (1) : Léon Blum est blessé lors d'une échauffourée (2). Le Russe Dimitri Navachine est assassiné au Bois de Boulogne en janvier 1936 (3), Lætitia Toureaux dans le métro en mai 1937 (4), les Italiens Carlo et Nello Rosselli sur une route normande en juin 1937 (5). Dynamités en septembre 1937, deux immeubles du patronat s'écroulent à de l'Étoile (6). Marx Dormoy, ex-ministre de l'Intérieur, a mis fin à la conspiration de la Cagoule : en juillet 1941, il sera victime d'une bombe placée sous son lit (6).

Meurtre d'une jolie blonde dans le métro : encore Filliol ?

C'est un beau dimanche de Pentecôte. Le printemps de 1937 est là. Entre les stations *Porte de Charenton* et *Porte dorée*, le métro va vite. Une minute... Le 17 mai, à 18 heures 30, la rame 382 parvient à destination. Le wagon de première classe est vide. Ou presque : on y découvre le corps ensanglanté d'une jolie blonde. C'est une certaine Lætitia Toureaux, trente ans, une veuve d'origine italienne, à l'élégance un peu voyante. Un couteau de Laguiole à manche noir, long de trente centimètres et fin comme une baïonnette, est planté dans son cou. On l'avait vue monter seule dans ce wagon de première classe. Durant le court trajet, le meurtre, d'une audace folle, n'a eu aucun témoin. Mystère ! Un crime parfait : c'est un peu *Le Mystère de la chambre jaune* à la *Porte dorée*...

Enquête. La jeune femme était ouvrière dans une fabrique de cirages et, en week-end, dame de vestiaire dans un bal populaire. *l'As de cœur* [62]. Quelque peu allumeuse, elle aimait trop le bal, le bal musette. Elle avait travaillé – peu de temps – pour une agence de police privée. N'était-elle pas indicatrice de police, espionne ou agent secret ? En ces temps troublés, qui peut savoir ?

On pense bien sûr à la Cagoule. On ne prête qu'aux riches. Cherchons. Lætitia aurait été trop bavarde. L'un de ses amants serait, dira-t-on, le Charentais Gabriel Jeantet, un cagoulard lié à Jean Filliol. En tous cas, ce couteau à longue lame effilée rappelle l'arme favorite de ce dernier.

« C'est la Cagoule qui est à la base de ce crime », confessa, six mois plus tard (et en 1948), le cagoulard René Locuty. Mais, dans ses carnets, Aristide Corre affirme : « Filliol, on lui mit même sur la conscience [*sic*] le meurtre de Lætitia Toureaux. J'ignore tout de cette affaire, qui n'a pas, à ma connaissance, été traitée par nous [...] C'est un meurtre politique » [20].

Bof ! Ces jours-là, la presse a fort à faire avec le couronnement des souverains britanniques, George VI et Elizabeth, et avec l'inauguration de l'Exposition internationale de Paris. *L'Action française* relate l'assassinat en quelques lignes. Malgré une enquête diligente, ce « crime étrange », dit-elle, demeurera toujours mystérieux ⁷¹.

71. Rebondissements, quelques décennies plus tard : 1 - Le 2 juillet 1962, *France-Soir* publie une lettre anonyme : un amoureux transi s'accuse du crime. 2 - En 1970, un ancien cagoulard fait de Lætitia un agent secret italien. L'un de ses amants, Giovanni Gasperini, fasciste connu, était lié, révèle-t-il, à Filliol. On peut consulter « Dernière station pour l'agent triple » de H. Guénot, *Le Nouvel Observateur*, <http://obsdeparis.nouvelobs.com>.

Jean Filliol et le meurtre des frères Rosselli

La Cagoule a besoin d'armes modernes. Des mitrailleuses et des fusils-mitrailleurs ont été volés en mars 1937 dans une caserne de Laon (Aisne). Un dépôt d'armes communiste a été pillé à Saint-Jean-d'Angély (Charente) par Filliol et ses sbires [20]. Des explosifs ont été dérobés sur des chantiers ; d'autres sont fabriqués par les conjurés [12].

Mais la plupart des armes – il en faut beaucoup – doivent être achetées à l'étranger. Grâce à un trafiquant belge, d'abord, puis directement aux fabricants [35,36]. Les unes, acquises en Espagne franquiste, passent en contrebande : ce sont des mitraillettes Schmeisser et des fusils Mauser allemands ⁷². Les autres, des fusils automatiques Beretta, viennent d'Italie fasciste ⁷³. Rien ne vient d'outre-Rhin : la Cagoule d'Eugène Deloncle et de Jean Filliol n'a pas les yeux tournés vers l'Allemagne, mais vers l'Italie du *Duce* et l'Espagne du *Caudillo*.

À Nice, à Monaco et en Italie, François Méténier prend contact avec les émissaires de Benito Mussolini, dont le capitaine Eugenio Navale, chef du contre-espionnage à Turin. Les Italiens attendent des gages de la Cagoule : il lui faut regagner la confiance de Mussolini ⁷⁴.

L'exécution d'un des opposants anti-fascistes, réfugiés en France, sera la « monnaie d'échange » : ce gêneur de Carlo Rosselli fera l'affaire et Filliol se chargera de la besogne. En prime, l'Italie facilitera l'acquisition payante de cent fusils automatiques Beretta. Donnant donnant.

Vous avez dit Carlo Rosselli ? Ce courageux socialiste anti-fasciste, professeur d'économie politique, est l'héritier d'une riche famille toscane [12]. Mussolini l'a fait interner en 1924, mais il s'est évadé, cinq ans plus tard, des geôles des îles Lipari. Il s'est réfugié en Tunisie, puis à Paris, au 79 de la rue Notre-Dame-des-Champs (6^e). On lui doit un véritable tournant de la lutte contre le fascisme. À Paris, il a fondé et publié *Giustizia e Libertà*. Ce journal propose un programme de lutte, mais aussi un projet de gouvernement [58]. Ami de Malraux, il est parti en Espagne, en 1936, se battre « dans une centurie italienne qui se fondra bientôt dans les Brigades internationales » [26,29] et a été blessé sur le front d'Aragon ⁷⁵. Il est revenu.

72. Ces armes allemandes étaient destinées aux soldats de Franco. Mais elles sont aussi fabriquées sous licence en Belgique [82,83].

73. Les pistolets-mitrailleurs (ou « mitraillettes ») étaient des armes d'un type nouveau. Dans les textes de l'époque, la distinction entre ces armes automatiques, les fusils-mitrailleurs et les fusils semi-automatiques n'est donc pas toujours claire.

74. Y. Delbos est le ministre des Affaires étrangères du Front populaire. Les relations franco-italiennes sont mauvaises. Il s'est montré ferme avec le *Duce*. En revanche, il se montrera plus conciliant avec le *Führer*, même au moment de l'*Anschluss*, en mai 1938 [48].

75. Rosselli fut un des premiers volontaires. Il forma à Barcelone la centurie *Giustizia e Libertà*. Une des premières, elle fut engagée en Aragon à la mi-août 1936. Il fut blessé le 28 août [29].

en cure, se reposer en Normandie, à Bagnoles-de-l'Orne, à l'*Hôtel Cordier*.

Il n'y a qu'un malheur, c'est que ce paisible curiste ignore qu'il est guetté par des émissaires de la Cagoule. Elle s'est engagée à le liquider, sans compromettre les services secrets italiens. Ce meurtre a été décidé le 22 mars 1937 à Monte-Carlo [23,24] ⁷⁶. Il est télécommandé de Rome, par l'entourage du comte Galeazzo Ciano, gendre du *Duce* ⁷⁷. Corrèze, Martin et Corre ont participé à sa préparation [20].

Le 9 juin 1937, Carlo Rosselli, accompagné de son jeune frère Sabatino dit *Nello*, professeur d'histoire à l'université de Florence ⁷⁸, conduit sa femme, en auto, à la gare : elle part pour Paris. Puis ils regagnent Bagnoles. « Leurs gestes sont épiés par deux cagouleurs [l'ancien boxeur Charles Huguet et le Charentais Jean Bouvyer, confessera René Locuty en 1948]. Il est 19 heures lorsqu'une voiture [une 402 *Peugeot* noire] les double à grande vitesse, oblige leur véhicule à se rabattre et se met en travers de la route. Carlo a stoppé sa voiture. *Nello* descend de la vieille *Ford* noire. À peine a-t-il fait quelques pas sur la route qu'un des hommes sort un *Parabellum* 9 mm et tire. *Nello* est atteint de plusieurs balles. Puis l'homme se précipite vers Carlo et vide son arme sur lui, le tuant sur le coup » [46]. Pour finir, « Jacobiez et Filliol s'acharnent à l'arme blanche sur les frères, probablement déjà morts », et les fouillent [10,14] ⁷⁹. D'après la déposition ultérieure de Jacobiez, « c'est Filliol qui a donné les coups mortels » [35,35].

On retrouve le lendemain la vieille *Ford*, maculée de sang. « Une bombe devait rendre méconnaissable la voiture », dira la presse, mais la mèche s'est éteinte sous la pluie.

Le surlendemain, un promeneur découvre les cadavres des Rosselli. Ils avaient été transportés, à neuf kilomètres de là, dit *Le Petit Journal* du 11 juin, dans un fourré. Horreur : ils sont « lardés de coups de couteau » [12] : quatre coups pour Carlo et vingt pour *Nello* ⁸⁰.

Pour le moment, les enquêteurs pataugent. Quelques jours plus tard, le 22 juin 1937, la police, « étrangement passive » [35,36], interroge Filliol, au sujet de cet assassinat, mais laisse notre Bergeracois en liberté : « Ce fut, pour nous, par contre-coup, une belle suite d'émotions [...], mais Jean ne se laissa point faire », reconnaît *Dagore* [20]. Et la presse ? Elle soupçonne des

76. Ou à Nice [70].

77. Le patron du contre-espionnage de Mussolini, le colonel Emmanuel Santo, le révélera en septembre 1944, lors des procès italiens d'après-guerre.

78. Une émouvante photo de la *Fondazione Rosselli* les représentent tous deux à Bagnoles-de-l'Orne juste avant leur mort (planche 2, n° 5).

79. A. Corre transmettra les papiers ainsi récupérés aux Italiens [20].

80. On peut consulter : Cicchino E., *Il delitto Rosselli* (<http://xoomer.virgilio.it/larchivio/rosselli.htm>) et Garosci A., *Il delitto de Bagnoles*, (www.ragionamentidistoria.it/n04/04.htm), parmi d'autres sites en italien.

anarchistes catalans, à moins qu'il ne s'agisse d'anti-fascistes italiens craignant que Rosselli ne se réconcilie avec Mussolini. Bref, du roman...

Laissons passer un peu plus de six mois. Le 22 janvier 1938, Marx Dormoy, ministre de l'Intérieur, tout fier, informe la presse : plusieurs des assassins des Rosselli ont été embastillés, sur dénonciation. Jean Filliol, lui, a glissé entre les mailles du filet. On y reviendra.

Révélations sur l'affaire Rosselli. Voici, mot pour mot, la déposition d'un des participants, Jacques Fauran. Il « se met à table » et confirme les aveux que vient de faire, en décembre 1937 ou en janvier 1938, Jean Bouvyer [71]. Il précise bien le rôle de chacun à l'inspecteur Chenevier ⁸¹. Comme de bien entendu, lui n'y est pour rien ou presque : « À quatre heures du matin, un coup de téléphone d'un inconnu m'ordonna, en me rappelant mon serment prêté, de partir pour Bagnoles-de-l'Orne et de stationner avec une voiture devant la gare. J'obéis et j'eus la surprise de trouver là mon ancien condisciple Bouvyer ⁸². On m'avait expliqué qu'il s'agissait de nous opposer aux agissements de trafiquants d'armes. Et ce n'est, au surplus, que par la lecture des journaux, le 12 juin, que j'ai su que j'avais participé sans le vouloir au meurtre des frères Rosselli [...]. Avec ma voiture, j'ai suivi la vieille *Ford* de Carlo et *Nello* Rosselli jusqu'à Alençon. Juste derrière eux, car je n'étais qu'en deuxième position, il y avait l'auto de Jean Filliol ⁸³, Robert Puiieux et Ferdinand Ladislas Jacobiez, dit *Jaker*, [« un chômeur professionnel »]. Arrivés à Alençon, nous sommes restés stationnés place de la cathédrale, près de l'endroit où les Italiens avaient laissé leur véhicule ⁸⁴. Le retour s'effectua comme l'aller. Lorsque nous avons entendu les coups de revolver, Bouvyer et moi, nous n'avons pensé qu'à nous éloigner le plus rapidement possible et nous sommes repartis pour Paris » ⁸⁵.

Monnaie d'échange

Pour la Cagoule, c'est un succès. Aristide Corre note – c'est un poète, peut-être admirateur du grand Caruso – dans ses carnets : « Notre affaire du *Rossignol* est enfin réglée. Voilà une chose à laquelle nous ne penserons plus » [20].

81. Devenu commissaire, ce policier effectuera en 1952 la contre-enquête du mystérieux crime commis à Lurs (Alpes-de-Haute-Provence).

82. Bouvyer avait été chargé, on s'en souvient, de pister Navachine, six mois plus tôt. Comme Filliol, il a passé sa jeunesse à Angoulême. P. de Bénouville et F. Mitterrand aussi. G. Jeantet est aussi de Charente.

83. « Qu'accompagne sa femme Alice Lamy » [14].

84. Des Italiens de Mussolini avaient donc, semble-t-il, supervisé l'opération.

85. Sur les lieux du crime, un monument a été érigé, offert par les ouvriers et les industriels de Carrare (Toscane), d'où la famille Rosselli était originaire [14].

Ce qui est dit est dit. Les services secrets italiens font parvenir à Deloncle plusieurs caisses d'armes à la frontière italienne. De là, elles sont convoyées en France par Joseph Darnand (1897-1945). Ce héros des deux guerres est le chef d'un petit groupuscule niçois absorbé par la Cagoule : les « folkloriques et sinistres » membres de la confrérie des « Chevaliers du Glaive » [40]. Ancien ouvrier ébéniste devenu transporteur – « volonté de fer, goûts modestes, petite culture intellectuelle » [55] – il est aidé par Marcel Gombert, « bohème spadassin » [26]. Les armes, transportées par mer puis par route, sont ensuite dissimulées dans des caches, puis dispersées entre les différentes unités pour apprendre à s'en servir.

À cette époque, une synagogue saute sur la Côte d'Azur. On sait peu de choses sur l'attentat ⁸⁶. Mais c'est un coup de Darnand, assisté de Gombert, Agnely, Degans, Lécussan, Charbonneau... et Filliol [40]. Ils seront tous, plus tard, des cadres très sanguinaires de la Milice ⁸⁷.

Deux semaines plus tard, le 22 juin 1937, Léon Blum est lâché par les communistes et ne dispose plus que d'une majorité affaiblie : il est contraint de démissionner. Il sera remplacé par Camille Chautemps – le revoici –, puis par lui-même (pendant un mois), et ensuite, en 1938, par Édouard Daladier. Mais son départ ne met pas fin au Front populaire et, encore moins, à la volonté des cagouleurs de renverser la République, la « Gueuse », de lutter contre les communistes et d'établir un régime analogue à celui d'autres pays d'Europe [46], face à la Grande-Bretagne. Un régime, autoritaire mais, affirmera-t-on, « certainement pas fasciste » [59], avec un maréchal comme Franchet d'Espérey ou Pétain à sa tête, le but suprême demeurant le rétablissement de la monarchie.

Jean Filliol plastique des avions

Horrible guerre civile en Espagne. L'Italie du *Duce* n'est pas la seule nation totalitaire à retenir l'attention des cagouleurs. La Cagoule s'intéresse à l'Espagne du *Caudillo*. « Encouragés par les victoires de l'armée de Franco, les cagouleurs cherchent à acquérir des titres de reconnaissance dans cette alliance fasciste dont la France serait l'un des maillons » [46].

En pleine nuit du 28 au 29 août 1937, sur l'aérodrome de Toussus-le-Noble (Seine-et-Oise, aujourd'hui Yvelines), des avions de marque américaine, destinés à l'armée de l'Air républicaine espagnole, sont sabotés. Des explosifs ont détruit, en tout ou partie, trois ou quatre appareils, rapporte

86. Il y aura d'autres attentats (postes de police, synagogues, loges maçonniques). Sur les activités niçoises de la Cagoule, on peut consulter www.pcahebd.com (William Caruchet, 22 août 2002).

87. Sauf le lieutenant d'active Félix Agnely, tué au début de 1940, dans le corps-franc de Darnand. Il commandait ce petit groupe, aventuré en avant des lignes, dans Forbach évacué (Moselle).

la presse [10]. Ces engins ont été déposés la veille par un « officier aviateur », dont l'insistance a surpris les témoins : il a fini par pénétrer dans un hangar. Dans chaque appareil, il a subrepticement placé une bouteille thermos, munie d'un ingénieux mécanisme d'horlogerie et chargée, selon la police, d'une « étrange substance ». Le soi-disant capitaine de l'armée de l'Air, le *Fregoli* en casquette et vareuse bleue à boutons dorés, c'est notre Bergeracois Filliol. « Pour la première fois, du plastic vient d'être utilisé » [14.82.83]. Ce « plastiquote » est une monnaie d'échange avec les services spéciaux du général Franco, à la demande du colonel Ungrilla [72] ⁸⁸.

Durant l'année 1937, Méténier et Deloncle prennent contact en Espagne avec l'entourage du *Caudillo* et les services secrets nationalistes [70]. Un peu partout (à Perpignan, Marseille, Bordeaux), attentats et sabotages de voies ferrées se produisent, « en liaison avec la guerre d'Espagne dans laquelle l'Italie est engagée » [35-36]. À Nice, on vise les entreprises commerçant avec les Républicains espagnols. Une bombe incendie le magasin *Arbonna*, négociant en agrumes venus d'Espagne. Une autre met le feu aux bâtiments de la société *Patalacci* : ses camions ravitaillent les Espagnols. À Marseille, un commando cagoulard incendie le navire espagnol *Turia*, dont l'équipage vient de rallier les Républicains.

Jean Filliol fomenté les attentats de l'Étoile

Boum, badaboum ! Le samedi 11 septembre 1937, peu après 22 heures, deux puissantes bombes éclatent, dans le 16^e arrondissement, tout près de l'Étoile. L'une dans l'immeuble du Patronat français, 4, rue de Presbourg ; l'autre, à quelques centaines de mètres de là, à l'Union patronale des Industries métallurgiques et mécaniques, 45, rue Boissière. Ces deux bâtiments, symboles de la riche industrie, s'effondrent. Les explosions sont entendues jusqu'aux pavillons de l'Exposition de 1937, grande et laborieuse victoire du Front populaire, où s'affrontent les deux géants de bronze stalinien et hitlérien. Des nuages de fumée et de poussière montent haut dans le ciel. Deux malheureux sergents de ville, Légnier et Truchet, en faction rue de Presbourg, ont été tués.

D'où vient le coup ? Mystère. Peut-être est-ce l'œuvre d'anarchistes italiens ? Ou encore d'extrémistes espagnols ? On y pense, tout d'abord : beaucoup se souviennent des « machines infernales » des anarchistes de 1892-1894, au temps de Ravachol, « mais, ici, avec une autre science de la destruction ». Le Patronat s'inquiète et, bientôt, on rend le *Komintern* responsable : « Le crime est signé ! », annonce imprudemment *Le Matin*. Toute la presse suit, unanime ou presque.

88. De nombreux autres avions auraient été sabotés à Toulouse, Perpignan, Paris, Béziers [7].

L'Illustration du 18 septembre met cette affaire à sa une : *LES ATTENTATS TERRORISTES*. Parcourons cet intéressant article. Les enquêteurs, est-il annoncé, ont songé à « un explosif extrêmement puissant, fabriqué uniquement dans des usines de guerre, et principalement à l'étranger [...] ». La fabrication de tels engins requiert des techniciens, peut-être même toute une organisation ». Bien vu. Le journaliste de cette revue de la bonne société croit observer que ces attentats coïncident avec une reprise des grèves et des occupations d'usines. Bref, à « de nouvelles excitations de la classe ouvrière ». Selon la presse de gauche, rapporte aussi *L'Illustration*, « ils pourraient bien être l'œuvre de "provocateurs fascistes", dirigés par une police secrète étrangère. Ou bien, ils mettent en cause les patrons eux-mêmes. D'après eux, "il est bien établi que le grand patronat ne reculerait devant rien" ». Et de conclure : « Est-il besoin de souligner ce qu'il y a d'absurde et même d'odieux dans cette dernière insinuation ? »

Le sévère *Temps* est à peine plus circonspect. Il ratisse largement et songe à une responsabilité indirecte des « milieux cégétistes, communistes et socialistes [...] ». On ne sème pas impunément la haine ». On s'interroge. Le mystérieux incendie du *Reichstag* de Berlin en février 1933 est encore dans toutes les mémoires : un attentat communiste ou une provocation ? Quant à Henri Béraud, dans *Gringoire*, il s'esclaffe : « Blum, bada, bombes ! »⁸⁹

Les dangereux colis, munis d'un mécanisme d'horlogerie, ont été apportés en fin d'après-midi par un livreur (en cote bleue dans un cas, en blouse blanche dans un autre). On sait aujourd'hui que, la veille, Henri Voguel, Gustave-Aimé Vaucard et René Locuty, tous trois ingénieurs chez *Michelin*, aux ordres de Méténier, chef du groupe des « Enfants d'Auvergne », avaient reçu les instructions et les deux bombes de l'inévitable Filliol, assisté de leur patron [14]⁹⁰.

L'opération a réussi : elle affole le bourgeois et encourage les dons des industriels. À votre bon cœur... Mais peu de jours après ces attentats, l'étau se resserre. La police procède, le 16 septembre 1937, à une perquisition de routine à Passy, 96, rue Raynouard (16^e), chez Aristide Corre, archiviste du mouvement. Elle y trouve la liste, codée, des « abonnés » de Paris. Tout est mis au jour : on décrypte cet annuaire, on relève tous les noms et on démonte toute la machination⁹¹. Corre-*Dagore*, un des instigateurs du

89. Dans cet hebdomadaire droitier, dirigé par J. Bainville puis par P. Gaxotte, écrivent Philippe Henriot et Robert Brasillach.

90. Chacune contenait plusieurs dizaines de kilos d'explosifs. A. Corre avait collaboré à leur préparation [10].

91. Parmi les abonnés, le Dr Alexis Carrel (1873-1944). Il a quitté Lyon pour l'Institut Rockefeller (New York) depuis 1904. Pour ses greffes et ses prouesses de chirurgie vasculaire, il a reçu le Prix Nobel en 1912. « Aussi froid, aussi concis que sa femme était bouillonnante », il a su, en 1914-1918, avec le Bergeracois Samuel Pozzi, faire admettre, non sans mal, la nécessaire

mouvement, est devenu l'artisan de son démantèlement [10]. C'est lui qui va « faire tomber » les cagouleurs.

Mais la police sait être patiente. Personne n'est arrêté sur-le-champ. On attend, disent les mauvaises langues, une crise grave du Front populaire pour révéler la conspiration au grand jour. Cette annonce sera alors bien utile pour « détourner l'opinion publique des soucis du quotidien » [35,36]. Bref, on patiente...

Un énorme bluff : la folle nuit du 15 au 16 novembre 1937

Que veut la Cagoule en France ? Réponse : faire basculer les nationaux et, avant tout, l'armée. Comment ? Par une opération d'intoxication et de provocation.

Un vrai roman que cette machination ! Le machiavélique Eugène Deloncle invente, dans ses moindres détails, le mirage d'un complot : un putsch communiste est prévu – selon lui – pour la nuit du 15 au 16 novembre. Soutenu par Filliol, il joue son va-tout.

Voici enfin la nuit fatidique. Deloncle tente d'« intoxiquer » Édouard Daladier, alors ministre de la Guerre, et les plus hauts chefs de l'armée (notamment les généraux M. Gamelin, A. Georges, A. Prételat et J. Dufieux), directement ou par le canal de leurs subordonnés [24,82,83] : « Alarme ! Alarme ! L'heure est grave, leur fait-il savoir. La révolution va éclater ! On tire déjà dans Paris ! Vite ! Vite ! L'armée doit de se mettre en alerte et se joindre, sur l'heure, à notre organisation, pour s'opposer à cette insurrection bolchevique, prendre les pleins pouvoirs et sauver la France d'un danger mortel ».

La Cagoule mobilise : 95 % de ses conjurés sont prêts à marcher [20]. Deloncle n'a plus qu'à mettre en marche le dispositif qu'il accuse les communistes de s'approprier à déclencher. On investira, de nuit, tous les points névralgiques de la capitale, en commençant par l'Élysée et les ministères. On s'emparera des dépôts d'armes de l'armée, des cartoucheries, des autobus et des bennes à ordures *Sita* (elles feront de robustes chars d'assaut). Les

désinfection des plaies de guerre par le Dakin. Désormais, il cache un stock d'armes dans la salle de bains de sa petite île de Saint-Gildas, au large de Port-Blanc, Côtes-d'Armor [70]. Revenu en France en 1941, on le verra à Vichy puis à Paris, membre du P.P.F. et créateur de la « Fondation française pour l'Étude des Problèmes humains », avec l'aval des occupants, « seuls capables d'imposer l'ordre à l'Europe » selon lui [16,63]. Il veut « reconstruire l'homme suivant les lois naturelles » [44], apportant ainsi une légitimation scientifique à la Révolution nationale. L'« eugénisme », affiché par l'auteur dans le consternant dernier chapitre de son livre, ainsi que son engagement politique lui seront justement reprochés. Mais *L'Homme, cet inconnu* (1936) fut un *best-seller* mondial, même après 1945. La faculté de médecine de Lyon a porté le nom d'Alexis Carrel. Une vingtaine de rues *Alexis-Carrel* ont été débaptisées en France (*Le Monde diplomatique*, juin 1998, p. 32 ; B. Poirot-Delpech, *Le Monde*, 20 mars 2002).

factieux savent où frapper les services publics : eau, gaz, électricité, téléphone, T.S.F, transports, sans oublier la Banque de France.

On arrêtera (ou on éliminera) de nombreuses personnalités. Léon Blum et Marx Dormoy, bien sûr. La liste est prête. On relève, dans l'ordre du tapuscrit daté du 30 juin 1936, les noms de R. Salengro, de P. Cot, de V. Auriol, celui de notre compatriote Y. Delbos ⁹², de M. Moutet, de J. Zay, etc. Les plans des différents ministères à occuper et celui de l'appartement de Léon Blum (dans l'île Saint-Louis, quai de Bourbon, 4^e) sont distribués ⁹³. Les itinéraires des conjurés, à travers les égouts et les souterrains de la capitale, sont indiqués sur des cartes : des losanges et des triangles sont gravés sur leurs murs [10,14] ⁹⁴. L'idéal serait – coup double – de réveiller l'armée et de provoquer une riposte des communistes.

Mais ce putsch fait *pschitt* ! Long feu. Il est cinq heures. Paris s'éveille...

Devant son état-major, rue de Bourgogne (7^e), à l'ombre du Palais-Bourbon [82,83] ⁹⁵, le *Patron* hésite à donner l'ordre irrévocable. Toujours tout feu, tout flamme, Jean Filliol tente une ultime manœuvre : stimuler celui qu'il a mis à la tête de la Cagoule. Il adresse à Deloncle de vifs reproches : « Tu es toujours le même timoré dans l'action. Tu attendras qu'on vienne t'égorger chez toi ! C'est le moment ou jamais de déclencher l'affaire ». Un témoin, interrogé en 1938, racontera : « Filliol était partisan de bondir, en arguant des soi-disant menaces communistes pour déclencher un mouvement à la faveur duquel il serait facile de prendre le pouvoir » [82,83].

Mais l'armée n'est pas prête à suivre. Les militaires – moins naïfs qu'on ne le dit souvent – s'aperçoivent très vite du bluff de Deloncle. C'est l'échec. À l'aube, quand Paris s'anime, tout est calme : l'armée n'a pas bougé. Au pied du mur, Deloncle a reculé et n'a pas donné le signal de l'action ⁹⁶.

Pétard mouillé. La République est sauvée. Marx Dormoy minimisera ce complot, rassurant : « Cette affaire est une invention ridicule, une sottise... » [14].

Des arsenaux à domicile

Bizarre, bizarre... Des cartouches de *Parabellum* ont été découvertes sur plusieurs routes, tombées de divers véhicules. L'enquête est confiée au

92. Il demeure encore 10, rue Edmond-Roger, Paris, 15^e. Cette petite rue est proche des usines Citroën du quai de Javel. L'institutrice périgordine Suzanne Lacore, une des trois femmes du gouvernement, n'est pas citée dans la liste : elle n'est que sous-secrétaire d'État à l'enfance...

93. Y. Delbos habitera, en janvier 1937, à l'étage au-dessus [48].

94. Les « cataphiles » retrouvent ces signes de piste, encore aujourd'hui, dans les « catacombes », par exemple sous l'hôpital Cochin, rue du Faubourg-Saint-Jacques (14^e).

95. Pour P. Péan, avenue Victor-Emmanuel III, derrière le Grand Palais [70].

96. Peut-être même les activistes militaires ont-ils manœuvré la Cagoule ? [70]

juge Béteille. Derechef, les enquêteurs interrogent le sieur Filliol [70]. Sans succès : *motus* et bouche cousue.

À la consigne de la gare de Lille, le délai légal de dépôt étant dépassé, on a ouvert la malle adressée par Maurice Juif à ce service [24]. Enfin, on va commencer à y voir un peu plus clair.

Avec patience, les policiers reprennent leurs listes, remontent les filières, s'infiltrent dans l'organisation. Une mystérieuse « dame en noir » et d'autres dénonciateurs, alléchés par la prime offerte par le gouvernement, font des confidences ⁹⁷. L'ex-inspecteur Pierre Bonny, déjà compromis dans l'affaire Stavisky en 1934, a été limogé et condamné à la suite de plaintes multiples ⁹⁸. Ci-devant « premier flic de France » et désormais en disgrâce, ce sinistre personnage travaille « à son compte » : il intervient, croyant « trouver par ce moyen l'occasion de se réhabiliter aux yeux de la Sûreté nationale » [14] ⁹⁹.

Le responsable de ce désastre ? Sur son carnet journalier ¹⁰⁰, Aristide Corre accuse « l'insuffisance et la nullité de Filliol. [Mais] le *Patron*, plus que jamais, ne voit que par lui [...]. Puisque c'est Filliol qui commande, qui agit et qui s'agite, alors tout est bien. À Rueil, où nous avons notre villa secrète, il a tellement multiplié les imprudences que tout semble définitivement compromis [...]. Narguant la prudence, il a fait là-bas d'innombrables voyages, transporté des quantités de matériaux, qui ont attiré l'attention de tout le voisinage [...]. Détestable influence et prépondérance de Filliol sur le *Patron* [...]. Personne ne peut prendre Filliol au sérieux et l'illusion ne peut pas toujours durer » [20].

À la mi-novembre 1937, la police perquisitionne à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine, alors Seine-et-Oise) : les enquêteurs découvrent l'infirmerie et les cachots du mouvement [8], destinés à « servir de prison et même mieux encore [*sic*] ». Les cagouleurs avaient prévu d'y interroger le chef du gouvernement Léon Blum et son ministre Vincent Auriol avant de les exécuter. C'est une idée de notre Bergeracois : « Filliol, qui pense à tout, en profite pour faire construire, çà et là, quelques cellules, où l'on jettera les adversaires de marque prisonniers » [14] ¹⁰¹.

Les policiers remontent jusqu'à un maçon. Ce brave artisan a bien construit ces locaux. On débobine l'écheveau. Surtout, on met au jour des

97. La « dame en noir » est « en fait, « une rousse magnifique, d'une beauté rare », naguère encore amie de Deloncle et d'un chef de la Cagoule [14,82,83].

98. Sans oublier les sombres affaires Prince et Seznec.

99. Dans peu d'années, on va le retrouver dans la bande du 93 de la rue Lauriston (16^e), comme second du truand H. Chamberlin dit *Lafont*, devenu *Hauptsturmführer*. Leur redoutable bande interviendra en Dordogne en 1944. Ils seront fusillés à la Libération.

100. Publié quarante ans plus tard, en 1977.

101. La source de ces renseignements est Jacobiez (un des assassins des Rosselli), « dont l'imprudence nous a coûté ces déboires ». Il « donne » tout ce qu'il sait [20].

dépôts d'armes constitués par Filliol [18]. Inouï ! À Paris, dans la paisible rue Ribera (16^e) (dans le sous-sol d'une pension de famille pour vieilles dames), rue Rotrou (6^e) (dans le magasin *Antiquités Curiosités*, tout près du Sénat) et un peu partout dans diverses caves de la capitale et de la province, y compris à l'hôpital Purpan de Toulouse. Un véritable arsenal ¹⁰². À côté de ces tonnes d'armes de tous types, calibres et provenances, de ces munitions en abondance, de ces explosifs, avec mèches, cordons et détonateurs, voici, comme au théâtre, tout un magasin d'accessoires : des uniformes (casques, vestes de cuir, culottes de cheval), des musettes aux bretelles bleu clair (formant, se croisant par paire sur les poitrines, des X pour éviter les méprises), des tenues d'agents de police avec képis et bâtons blancs, des brassards de syndicats ou de partis de gauche, des stylos « aveuglants », des radios sans fils...

Intermède en Dordogne : le dépôt d'armes du Paluel

Policiers et pandores cherchent partout. L'espionite sévit. En novembre 1937, avoue le directeur de la Sûreté nationale, « à peu près tous les châtelains locaux ont été suspectés et nous avons, le premier moment d'affolement passé, procédé avec plus de circonspection. Nous avons eu l'impression qu'on nous induisait volontairement en erreur » [14]. « Policiers et gendarmes s'essoufflent à la chasse de dépôts d'armes imaginaires. Fous, maniaques et corbeaux de village s'en donnent à cœur joie. On perquisitionne abusivement. On fouille des châteaux de fond en comble » [12].

« De fond en comble », vraiment ? Pas si sûr. « Les armes stockées en province ont pratiquement échappé à la police. On trouve des armes un peu partout [par caisses entières parfois], dans les bois, les champs, le long des routes. Un certain nombre ont été jetées dans les rivières, enfouies dans des lieux déserts » ; d'autres sont données à l'armée. Elle les distribuera plus tard aux corps francs [14] ¹⁰³.

Aujourd'hui encore, l'historique du dépôt d'armes du château sarladais du Paluel, à Saint-Vincent-le-Paluel, se cache dans un livre à la gloire de Véronique Filosof ¹⁰⁴.

102. La police décomptera : 800 000 cartouches, de nombreux fusils Mauser, 200 mitraillettes Beretta, des mitrailleuses, 3 000 grenades, 750 000 balles 9 mm, 500 000 balles 7,65 mm, 69 obus antichars. Ce n'est pourtant que le tiers de l'armement parisien de la Cagoule [20,82,83]. Les tonnes d'armes et de matériel cachées en province ou demeurées en Espagne ne sont pas comprises dans ce total.

103. Dans le sien, J. Darnand « touchera » en février 1940 des mitraillettes Beretta provenant des stocks de la Cagoule [14,40,82,83]. Assez probablement, d'ailleurs, celles qui furent acquises après le meurtre des Rosselli par Filliol...

104. Cette dessinatrice helvétique illustra fort bien un beau livre : *Le Périgord noir*.



Planche 3 – *Les arsenaux de la Cagoule*. À la fin de 1937, des tonnes d'armes sont découvertes dans la région parisienne : armes automatiques, fusils de guerre et de chasse, grenades, munitions et trois fusils mitrailleurs en batterie (1). En Dordogne, le château du Paluel abrite des armes qui finiront par servir plus tard au maquis (2). Par un étroit passage, son remarquable souterrain s'ouvre sur le puits (3). Le Paluel sera incendié à l'été 1944 par les Allemands.

Débusquons cette vieille histoire. Le fils de l'artiste, Jean-Guy Modin, raconte avec verve une rocambolesque aventure [61]. De la Cagoule au Maquis, *in extenso*, c'est un vrai feuilleton à épisodes. Qu'on en juge !

« On cherchait des dépôts d'armes [...]. Le juge Jacques Laloy se rend au château du Paluel ¹⁰⁵ [...]. Le propriétaire accueille le juge et les gendarmes qui l'accompagnent pour perquisitionner les vastes bâtiments. La perquisition ne donne rien. Conclusion du rapport des gendarmes : il n'y a pas d'armes au Paluel ¹⁰⁶.

« En novembre 1942, les Allemands franchissent la ligne de démarcation et occupent la zone dite libre. La peur gagne. En 1943, les israélites réfugiés à Sarlat sont arrêtés, déportés comme ailleurs. Les commissions allemandes sillonnent le secteur. On réquisitionne, on pille, on vole, on dénonce : on ne mange plus à sa faim. On ne sait ce que va porter demain.

« Un matin un homme se présente au Palais de justice de Sarlat et demande à parler au juge Laloy. Celui-ci a déjà des soucis en cet automne de 1943. Il a refusé d'instruire des affaires de Résistance et sera, au début de 1944, révoqué par Vichy. L'homme qu'il reçoit, il le reconnaît très vite : c'est le châtelain du Paluel. Celui-ci n'y va pas par quatre chemins. Il le dit : "Je vous ai menti. Il y a des armes cachées dans mon château. J'ai peur. Je suis certain que les Allemands les découvriront plus vite que vos gendarmes lors de votre perquisition. Je vous demande de me débarrasser de ces caisses compromettantes pour la sécurité de ma famille. Vous seul pouvez le faire avec, disons, certaines facilités".

« Jacques Laloy accepte. Il trouve deux jeunes résistants et un camion à gazogène. L'expédition se fait de nuit. Les armes des Croix de Feu ¹⁰⁷ étaient entreposées dans un boyau secret et souterrain contournant le puits ¹⁰⁸ [...]. Où planquer ces caisses nombreuses et lourdes, tout ce matériel suffisant pour armer deux compagnies ¹⁰⁹ ? Jacques Laloy les entrepose tout

105. Quel beau nom pour un juge ! On dirait la plaque d'un garde champêtre. Comme tous les magistrats ou presque, il a prêté serment à Pétain.

106. Sauf erreur, leur interlocuteur était Son Altesse Sérénissime le prince François de Croÿ (1873-1950) (information de J.-J. Tournaud, *in litt.*, 10 août 2004), également propriétaire, en ce temps-là, du château de Commarque. Un Etienne de Croÿ sera vice-président des Compagnons de France, dont certains membres passeront à la Résistance. Il sera, sous l'Occupation, le voisin de cellule du lieutenant de vaisseau Honoré d'Estienne d'Orves, envoyé du B.C.R.A. de Londres [63].

107. L'auteur situe les faits au printemps de 1934 et incrimine les Croix de Feu. En fait, les Croix de Feu n'avaient, semble-t-il, pas de tels dépôts d'armes et, en 1934, la Cagoule n'existait pas. En parlant de « ce mouvement qui ne cachait pas son admiration pour Hitler et Mussolini », il semble bien désigner la Cagoule et l'anecdote doit être replacée plutôt à la fin de 1937.

108. En Dordogne, c'est le plus beau (et le seul vrai) « souterrain de fuite » de château (Avrilleau et Delluc, 1974 : La galerie de fuite du château du Paluel, Dordogne, *Subterranea*, n° 9, p. 12-18, avec plan et 2003, *Spéleo-Dordogne*, n° 167, p. 43-49).

109. Une compagnie est une unité d'environ 200 hommes commandée par un capitaine.

simplement dans le hall d'entrée du Tribunal de Sarlat. Elles iront parfois d'une salle à l'autre. Mais bien des commissions allemandes, bien des policiers vichyssois passeront à côté de ce dépôt... explosif sans se douter de rien. Sur les caisses, on lit *Œuvres d'art*.

« Mis à la retraite forcée par Vichy, Jacques Laloy et ses amis clandestins transporteront ces fusils et mitrailleuses dans les P.C. des maquis voisins. Ainsi ces armes qui devaient servir à renverser la République vont, étrange retour de manivelle de l'Histoire, servir au contraire à remettre les institutions républicaines en place. Et un juge patriote fut ainsi pour beaucoup dans l'armement d'une forte unité de l'Armée secrète » [61].

Sans doute, après cet épisode, le Paluel servit-il une fois encore de cache d'armes. Plus tard, des résistants y récupérèrent, « avec la complicité du régisseur, réfugié lorrain », un lot de 30 fusils, 12 fusils-mitrailleurs et 3 mitrailleuses, cachés là, avant l'invasion de la zone libre, par le service du Camouflage du Matériel de Vichy [79]. Enfin, durant l'été de 1944, c'est, semble-t-il, « à la suite d'une dénonciation, car des maquisards y cachaient des armes » ¹¹⁰, que les Allemands ont incendié le château, aujourd'hui ruiné ¹¹¹.

Machination ou bouffonnerie ?

Revenons à l'enquête de 1937. Nouveaux interrogatoires. Nouvelles découvertes d'arsenaux clandestins. La police exhume des monceaux d'armes ¹¹². « Et Filliol continue et multiplie ses imprudences [...], balle traceuse, terriblement remuant et éminemment dangereux » [20].

110. F. Guichard, d'après les souvenirs de ses beaux-parents (*in litt.*, 25 mai 2004). Mais peut-être n'était-ce là qu'un prétexte pour une vengeance locale (J.-J. Tournaud, *in litt.*, 10 août 2004). Le 28 juin 1944, les Allemands ont fusillé, au bas du chemin d'accès, le jeune Mario Pérugin, agent de liaison [4]. L'incendie du château daterait du même jour [61], mais l'incendie dura plusieurs jours. Les soldats du III^e Reich ignorent sans doute qu'une branche des Croÿ descend d'une vieille famille du premier Reich, le Saint Empire romain germanique. Sur la même commune sont abattus aussi deux malheureux le 26 juin et un troisième le 28 [4]. Ces dates, portées sur les plaques commémoratives, correspondent à l'irruption en Sarladais du groupe de combat du féroc lieutenant-colonel Wilde, *Kampfgruppe* armé de chars et d'automitrailleuses et spécialisé dans la répression des maquis [79]. Du 24 au 30 juin, sur l'axe Brive-Souillac-Sarlat-Domme-Gourdon, par les petites routes, ses colonnes ratissent la campagne, tuent, brûlent et pillent [73,79].

111. Le propriétaire actuel des ruines est le Pr Jean Lassner, ancien anesthésiste des hôpitaux de Paris, un des précurseurs de cette discipline et du traitement de la douleur. Cet ancien des Forces françaises libres endormit le général de Gaulle lors de son intervention chirurgicale à Cochinchine en avril 1964. Sous le bâtiment d'urologie, la police ne manqua pas d'occuper les galeries souterraines qui avaient servi aux cagouleurs. Coïncidences : le chirurgien, Pierre Aboulker (assisté de A. Steg), était le frère de José Aboulker, qui prépara en 1942, avec J. Lemaigre-Dubreuil, le débarquement en Afrique du Nord et assura la prise pacifique d'Alger. Comme son frère, José est venu, après la guerre, passer l'internat des hôpitaux de Paris. Une trentaine d'années après le Général, leur collègue A. Steg opérera F. Mitterrand en ce même lieu.

112. Non sans mal. Près de Bicêtre, au laboratoire municipal de Villejuif, 5 000 grenades (soit 172 caisses) ainsi récupérées explosent le 27 janvier 1938 : quatorze victimes sont déchiquetées.

Le 23 novembre 1937, le ministre de l'Intérieur, Marx Dormoy, « ses yeux noirs pétillants de malice et lissant sa barbe de patriarche » [12], informe le conseil des ministres et convoque la presse pour lui fournir les résultats de l'enquête ¹¹³.

Un vrai complot contre la sûreté de l'État et contre les institutions républicaines ? Une organisation paramilitaire ? Des tonnes d'armes, des caches, des cachots ?

Trop, c'est trop. Personne n'y croit vraiment. Ne serait-ce pas plutôt une conspiration d'opéra-comique, tenue en laisse par le Deuxième Bureau et par la police depuis dix-huit mois ? Depuis la perquisition au siège du P.N.R. en juin 1936. N'aurait-elle pas été révélée, à point nommé, pour faire oublier les difficultés économiques du Front populaire ? [24,27,70]. Pour l'heure, les chansonniers se gaussent. Des caches souterraines ? Sous le crayon d'un caricaturiste goguenard, un commissaire bon enfant soupire tranquillement : « Vous auriez peut-être dû vous faire construire plutôt un cabanon, mon pauvre homme... » La Cagoule devient un sujet de plaisanterie, un ornement pour le chapeau des catherinettes, un affublement pour bal masqué. On a bien tort. Jean Effel est plus près de la vérité en dessinant un naïf Marx Dormoy – entouré d'hommes encagoulés dans son propre bureau – croyant pouvoir affirmer, sentencieux : « Cette fois, je crois bien qu'on en est débarrassé pour de bon... »

À l'extrême droite, on fait l'amalgame. Pendant la « drôle de guerre », durant l'hiver 1939-1940, Robert Brasillach se remémora et persiflera : « On lança à grand fracas un vaste complot [...], roman-feuilleton qui tint les foules haletantes [...]. Il y eut dans ces organismes souvent vagues, et toujours divers, des indicateurs de police, des canailles, des énergumènes, des cornichons, – et une majorité de courageux garçons tentés par les vertus de l'action [...]. La Cagoule servit, deux ou trois ans, d'épouvantail au Front populaire, et fut la réponse à tout » [15].

Que fait la police ? Elle épluche les listes saisies. Les cagouleurs sont connus et coffrés, y compris Eugène Deloncle, le 24 novembre 1937, et son frère Henri ¹¹⁴. Chez ce dernier, on trouve les principaux documents du mouvement et les preuves de la préparation du putsch. Le même jour, est appréhendé le général Duseigneur. Son bras droit, le duc Pozzo di Borgo, est incarcéré deux jours plus tard. Les arrestations de ces deux personnalités sont

113. *L'Action française* baptise « Fantômarx » ce ministre à la barbe poivre et sel.

114. Eugène Deloncle ? « On le pensait en Italie ; il changeait de domicile chaque soir », signalera *Paris-Soir* le 26 novembre. Filé depuis quelques jours, ce « Ravachol bourgeois en pardessus noir et chapeau melon » [14] tombe dans un traquenard, en pleine nuit, à l'angle de l'avenue de l'Opéra et de la place du Théâtre-Français et se fait bêtement serrer. Filliol avait prévenu Méténier : « S'il arrive quelque chose à Deloncle, je t'en rendrai responsable » [70].

des événements. Alors qu'il tentait de quitter la France, François Méténier est intercepté à la frontière suisse [46] ¹¹⁵. Ferdinand Jacobiez aussi. Et Filliol ? Bien entendu, il a filé. Aucune nouvelle...

Le temps passe... Le *Patron* Deloncle est interrogé le 6 janvier 1938 et confirme la mise en scène du faux complot communiste de novembre [82,83]. Surtout, le 11 janvier, la police arrête René Locuty, docteur ès sciences, jeune et timide ingénieur chimiste chez *Michelin*. Ce « collégien pris en faute », c'est lui le poseur de la bombe de la rue de Presbourg. Elle a tué deux policiers. Il s'effondre. Ce meurtrier repentant accuse aussitôt Deloncle, Méténier, Moreau de la Meuse et, bien entendu, Filliol. Il met sur le dos de ce dernier les assassinats de Navachine, des frères Rosselli, sans oublier celui de Lætitia Toureaux. Enfin, les Français connaissent l'auteur de ces crimes mystérieux : ils avaient fait la une des journaux et donné lieu à toutes les divagations. On fait enfin le lien entre tous ces crimes : la Cagoule a été l'unique instigatrice de ces meurtres et le Bergeracois Jean Filliol a été son bras armé ¹¹⁶.

En quelques mois, cinquante-sept comploteurs seront arrêtés, un à un. Des gens de toutes conditions : ingénieurs et officiers, mais aussi boxeur, concierge, confiseur, marchand de chapeaux... [12]. On arrête même quelques Arabes, troupe de choc de la Cagoule. Parmi eux, un certain Mohammed El Maadi, Algérien de famille aisée, devenu agitateur nationaliste. Se disant président du Cercle d'études nord-africaines, ce quadragénaire est le patron du journal *Er Rachid (Le Messager)*, bi-mensuel « politique et littéraire », pro-nazi et anti-colonialiste. Il appartient à un certain groupe activiste baptisé « Algérie française » ¹¹⁷. Ce mouvement satellite est chargé de recruter des hommes pour la Cagoule [14]. On le reverra bientôt ¹¹⁸.

115. Ou au restaurant *Drouant*, entre l'Opéra et le Palais Royal [20].

116. Par parenthèse, la Sûreté nationale s'adjuge les 10 000 F (soit environ 4 000 de nos euros) promis aux personnes ayant permis l'arrestation des responsables des attentats de l'Étoile [14]. Elle a jugé immoral de les donner aux cagouleurs délateurs.

117. Association déclarée à la Préfecture de police le 11 avril 1937, sous le numéro 174763. Buts de l'association : faire accorder aux Musulmans les droits des citoyens français [82,83].

118. En 1943, Mohammed El Maadi se lie avec le truand Henri Chamberlin dit *Lafont*, patron des gestapistes français du 93 de la rue Lauriston (16^e), tout près de l'Étoile. Capitaine SS, il est devenu récupérateur de biens juifs. En tandem avec l'ex-inspecteur Pierre Bonny, en janvier 1944, il recrutera les « bicots » de la sinistre « brigade nord-africaine » ou *Hilfpolizei*. Ces mercenaires de sac et de corde, habillés par le ferrailleur Joseph Joanovici, partiront en 1944 pour le Limousin. Une « phalange » d'une cinquantaine de ces forbans sévira en Dordogne sous les ordres du « sous-lieutenant » Alexandre Villaplaine (à Brantôme, Ribérac, Mussidan, Eymet...) [9,52,73]. Ce pied noir footballeur (1905-1944) avait joué au FC Sète puis au Racing-Club de France, et été 25 fois sélectionné pour la coupe de France entre 1926 et 1930. Il fut même capitaine de cette équipe lors de la coupe du monde en 1930 en Uruguay. Aujourd'hui encore, la presse se souvient de lui : « Du "Marocain" Alexandre Villaplaine à Zinédine Zidane, le football maghrébin n'a manqué ni de stars ni de moments glorieux » (*L'Express*, 4 janvier 2001). Avant son exécution, son avocat, lui ayant proposé un deuxième verre de fine Napoléon, il rétorquera : « Quoi, vous ne vous attendez pas à ce que je vous en commande un fût ! » (Madeleine Jacob de *Franc-Tireur*, 1970).

Filliol à travers les mailles du filet

Personne ne s'échappe. Personne ? Sauf – en un premier temps – Jacques Corrèze : enfui en Espagne, il est revenu en France. « peut-être pour faire évader Deloncle » [35,36], et « sera pris en juillet 1938 à Paris » [18]. Sauf Gabriel Jeantet, caché à Turin mais arrêté en novembre 1939. Sauf Aristide Corre, passé en Espagne après la découverte de ses listes d'adhérents. Sauf le Dr Henri Martin, en fuite à San Remo, grâce à Joseph Darnand, non sans avoir détruit ses innombrables fiches.

Et Filliol ? Le « passe-muraille » a filé ¹¹⁹. Lui aussi est « recherché par toutes les polices de France. Il lui arriva d'aller se cacher dans l'encoignure de la fenêtre d'un appartement voisin, en s'accrochant à un chéneau à quarante mètres du sol » [18]. On « inquiète » un peu sa compagne, la brune modiste Alice ¹²⁰. Mais, avec elle et quelques autres, cet « éternel insaisissable » [12] rejoint le Dr H. Martin et G. Jeantet à San Remo. Mais, sur la *Riviera*, Filliol se révèle être une « tête brûlée » d'une incroyable violence. Il « veut tout régenter » et fait courir des risques à tous en sortant de la villa sans précautions : les journées sont longues et les frictions inévitables [70].

Filliol réussit finalement à gagner l'Espagne franquiste, grâce à des frontaliers complices, malgré l'hermétique fermeture de la frontière des Pyrénées : la guerre civile n'est en effet pas terminée ¹²¹. Il attendra fin 1940 ou début 1941, pour rentrer en France, « assuré de l'impunité » [26]. « On le retrouvera dans tous les mauvais coups pendant l'Occupation » [59].

En attendant, de l'autre côté des Pyrénées, le sieur Filliol se met à faire quelques affaires. Pour survivre, au début. Il reprend en mains ses compagnons [70]. Par le menu, Aristide Corre-*Dagore* a consigné les détails de cet exil en Espagne dans ses carnets, minutieuse chronique de ces émigrés. Il n'aime vraiment pas notre Bergeracois [20].

Morceaux choisis : « Filliol, qui s'est rendu impossible partout, ne le sera pas moins ici [...]. Il voudra commander et il sera fort difficile de l'en empêcher [...]. Il y a toujours lieu de craindre ses extravagances, [son] incurable imprudence [...]. Filliol a mal à la tête, Filliol a mal à l'estomac. Il ne faut pas qu'il mange de mets à l'huile... Leur chambre est une vraie pharmacie [...] : mille ingrédients que l'on est tout surpris de rencontrer chez

119. Nous anticipons un peu : la nouvelle de Marcel Aymé, ainsi intitulée, ne paraîtra qu'en 1943.

120. Un temps arrêtée, elle joue le rôle de la femme abandonnée. La police la relâche [20]. Il l'épousera et, avant la cérémonie, confessa benoîtement au prêtre « regretter d'avoir été amené [sic] à commettre certains actes contre la vie d'autrui ». Confit en dévotions mais quelque peu hypocrite, il se vantera de cette habile formule absolutoire auprès de son ami Charbonneau [18].

121. Cela n'empêche pas l'aguichante chanteuse Rina Ketty de créer *Sombreros et mantilles*.

un homme qui professe une méfiance absolue et insolente envers les médecins et qui passe sa vie à se droguer [...]. Filliol est d'un égoïsme parfait. Il se fait servir de la plus tyrannique façon [...]. Avec la plus parfaite goujaterie, il ne manque pas d'étaler les dépenses qu'il fait [...]. Comme cynisme et goujaterie, c'est assurément ce que l'on peut faire de mieux. Je ferai l'impossible pour me passer des services de ce manant » [20].

Filliol, toujours d'une activité incessante, va et vient en Espagne, manigance, traficote, fait des affaires. Il s'empresse d'expédier les plus jeunes de ses compagnons dans les brigades carlistes de Franco ou au travail dans la vieille ville. Il finit par mener un riche train de vie : belle villa et puissante *Alfa Roméo* ¹²². C'est toujours une gravure de mode : « magnifique costume tout neuf, gris très clair, très beau drap, bonne coupe relative [...]. Il en a encore vingt autres, de belles paires de chaussures, du linge et du meilleur, des cravates, des pochettes et tout ce que nous ne voyons pas... [...]. Nous ne savons à peu près rien, reconnaît *Dagore*, de la vie extérieure de Filliol [...]. Le malheur veut que ce soit ce crétin qui soit chargé de tout ici. Il fallait être insensé ou ignorant pour confier la moindre affaire à ce malheureux garçon [...], négligent, brouillon, irréfléchi. Dans de telles conditions, rien ne peut marcher, et il vaudrait mieux que l'on fermât boutique » [20].

Peut-être bien. Mais Filliol demeure très prudent. À la déclaration de guerre de septembre 1939, notre Bergeracois se garde bien de réintégrer son pays natal ¹²³. Un fils lui naît en novembre 1939 [20]. Il a bien quelques ennuis. La police espagnole enquête : « Travaillant pour les services de renseignements français, il ne tarda pas à être détecté et jeté dans un cul de basse fosse ». Mais – hop ! – il en sortira pour gagner la France à la fin de 1940 ou au début de 1941 [18].

En queue de poisson

Laissons, un moment, Filliol et revenons à l'année 1938, en France. L'enquête sur la Cagoule est au point mort. Beaucoup de preuves formelles manquent : « Un étrange silence entoure les militaires qui ont eu des contacts avec la Cagoule. Ordre est donné d'arrêter immédiatement la procédure

122. Très téméraire, il frôlera la mort dans un grave accident de voiture en août 1939 : « C'est par une chance insensée que Filliol n'a pas été tué sur le coup » [20].

123. Mais il repasse parfois la frontière en fraude : « Filliol cueillit une poignée de terre de France, qu'il nous rapporta ». Il ne dissimule pas : « J'ai besoin d'action et de mouvement, dit-il. Il faut que je me remue, que j'aïlle, que je vienne. C'est un besoin physique [...]. Si je n'avais pas deux ou trois liens sentimentaux, je m'engagerais dans la Légion espagnole et j'irais faire la guerre » [20]. Sans doute songe-t-il au beau rôle de Jean Gabin ou plutôt à celui de Robert Le Vigan dans *La Bandera* (Julien Duvivier, 1935) et fredonne-t-il souvent la nouvelle chanson de Jean Sablon, *Je tire ma révérence et m'en vais au hasard...* ?

judiciaire à leur rencontre » [46]. La Santé regorge de beau monde : « Si ça continue, il faudra les loger chez l'habitant », sourit un humoriste.

Les conjurés sont mis au régime politique : ils peuvent désormais se rencontrer et se concerter avant de passer devant le juge d'instruction [35,35]. Comme toujours, on nie, on minimise, on se rétracte ¹²⁴. Leur mouvement n'avait qu'un but, clament-ils, se défendre contre le péril communiste. Un « comité en faveur des patriotes emprisonnés » est créé. Son insigne : un poilu bleu horizon, mains enchaînées. Deloncle et « les prisonniers politiques de la Santé » envoient un télégramme de félicitations à Franco, après la prise de Barcelone au début de 1939 : « Votre victoire est celle de la civilisation contre la barbarie » [20] ¹²⁵.

Le 14 juillet 1938, Marx Dormoy déballe toute l'affaire devant la presse : on tient les coupables de tant de mauvaises actions et ces « patriotes » sont des assassins. Avec Jean Zay, Pierre Cot et quelques autres, le ministre de l'Intérieur veut que la Justice passe.

Munich, septembre 1938. L'Allemagne avait mis la main sur l'Autriche. Maintenant elle veut les Sudètes tchèques. La Grande-Bretagne et la France s'inclinent devant l'ultimatum de Hitler ¹²⁶.

Il a fallu deux ans au juge Béteille pour boucler son énorme dossier. Il envisage d'envoyer une centaine d'inculpés devant la cour d'assises. Durant l'été de 1939, c'est le premier procès de la Cagoule. *Desinit in pisces*, aurait dit Horace. Dans l'indifférence générale : 104 inculpés, dont 33 obtiennent le non-lieu. Le lecteur peut imaginer leurs noms. « Quant à Filliol, c'est à ses imprudences qu'il doit d'être en si bonne place et c'est même, pour ainsi dire, exclusivement à elles, que l'on doit l'affaire Rosselli » [20]. Mais il s'est échappé et vit, bien tranquille, *tras los montes*...

Les Français ont autre chose à penser. Hitler signe un pacte de non-agression avec Staline le 23 août 1939. Il exige, maintenant, Dantzig et envahit la Pologne le 1^{er} septembre. Grande-Bretagne et France lui déclarent la guerre deux jours plus tard. Cette fois-ci, nous y sommes.

On a ajourné le procès des cagouleurs. Lucien Sampaix fulmine : « On se contenterait de juger les hommes de main, les tueurs à la Filliol, et ceux qui ont commandé, organisé, dirigé les attentats et les crimes ne seraient pas

124. C'est le cas de Locuty et de Jacobiez. Ils affirment, bien sûr, avoir été l'objet de violences policières [25,35,36].

125. Peu après, les deux pays échangent des ambassadeurs : Pétain est nommé en Espagne franquiste et Jose Felix de Lequerica en France.

126. Le Périgordin Georges Bonnet est alors au Quai d'Orsay. Comme au temps d'Y. Delbos, Alexis Saint-Léger Léger, le poète Saint-John Perse, est secrétaire général. Le radical G. Bonnet est de la « génération du feu » : en 1938 comme en 1939, il fera tout pour éviter la guerre. À tout prix. Au retour de Munich, É. Daladier est accueilli en triomphe au Bourget. G. Bonnet est fêté à Périgueux. Ce pacifiste convaincu signera aussi une déclaration d'amitié franco-allemande le 6 décembre 1938. Chiffon de papier : Hitler occupera Prague trois mois plus tard. La guerre venue malgré ses efforts, Bonnet sera écarté des Affaires étrangères.

inquiétés ? » ¹²⁷ Presque tous les inculpés sont bientôt mis en liberté provisoire et mobilisés.

Pourquoi cette indulgence vis-à-vis de la Cagoule ? Qui en a donné l'ordre ? Réponse : Albert Lebrun, le président de la République lui-même. Georges Bonnet, éphémère ministre de la Justice, nous le révèle, tout de go, dans un de ses livres ¹²⁸ : « M. Lebrun s'opposa à ce qu'elle fut jugée alors, puisque certains chefs de notre armée, comme le maréchal Franchet d'Espérey, risquaient d'être mis en cause » [11]. De même, les présidents du Conseil, Camille Chautemps puis Édouard Daladier, ce dernier revenu au pouvoir, tiennent absolument à éviter un scandale : la boue éclabousserait les plus hautes personnalités. Le nom de Pétain a même été prononcé au conseil des ministres. Les enquêtes s'arrêtent aux portes de l'Etat-major et des casernes.

Certains cagouleurs vont se distinguer sous les drapeaux : le duc Joseph Pozzo di Borgo et le lieutenant Maurice Duclos au cours de l'expédition de Narvik, en Norvège ; le lieutenant Joseph Darnand dans un corps-franc (aventuré en avant de la ligne Maginot, il fera la couverture de *Match*) ; Jacques Corrèze dans les chars ; le caporal Gabriel Jeantet dans la 4^e division cuirassée de De Gaulle ; le capitaine Lemaigre-Dubreuil à Nogent-sur-Seine. L'ingénieur de première classe Deloncle est mobilisé au ministère de l'Armement ¹²⁹. Le Dr Henri Martin occupe son poste de médecin-lieutenant au fort de Bicêtre [12] ¹³⁰. Jean Bouvyer rejoint les chasseurs d'Afrique en Algérie.

Bref, une volée de moineaux en uniforme. En ce mois d'octobre 1939, Maurice Chevalier peut chanter, patriote et candide : *Et tout ça, ça fait d'excellents Français, / D'excellents soldats qui marchent au pas, / En pensant que la République, c'est encore le meilleur régime ici-bas / Et tous ces gaillards, qui, pour la plupart, / N'étaient pas du même avis en politique, / Les v'là tous d'accord, quel que soit leur sort, / Ils désirent tous désormais qu'on nous foute une bonne fois la paix !*

Chassé croisé. Presque tous les cagouleurs sont sortis des geôles. Les communistes, eux, sont mis hors la loi dès la fin septembre 1939 et emprisonnés par ce même gouvernement, pourtant issu du Front populaire.

127. *L'Humanité* du 5 juillet 1939. Arrêté comme communiste par Vichy, L. Sampaix sera fusillé comme otage avec G. Péri et d'autres le 15 décembre 1941 par les Allemands.

128. La guerre venue, il a quitté le Quai d'Orsay et été relégué place Vendôme en septembre 1939.

129. Il est d'abord affecté au cabinet du ministre, Raoul Dautry. C'est aussi un polytechnicien. Grand technocrate, il est le modernisateur des chemins de fer français. Il a fait libérer Deloncle, mais il l'écarte en novembre 1939. Deloncle rejoint alors l'état-major de la Marine nationale [1,70,82,83].

130. Il fait durant l'hiver 1939-1940 un court séjour à la prison de la Santé [70].

Après la « drôle de guerre », voici la guerre pas drôle du tout [21]. L'offensive allemande du 10 mai. La débâcle. Paul Reynaud a remplacé Daladier. De sa voix grinçante, il appelle deux chefs de l'autre guerre, couverts de gloire et de prestige : Pétain et Weygand ¹³¹. Le gouvernement se replie, une fois encore, à Bordeaux. Pétain remplace Reynaud. Depuis 1870 et 1914, la capitale de la Gironde ne jouit pas d'une réputation héroïque et son maire est Adrien Marquet, transfuge de la Gauche et ami de Laval [44]. C'est le frère du peintre. Paris est occupé le 15 juin. Pétain fait à la France « le don de sa personne » le 17 juin ; de Gaulle lance son appel le 18. L'armistice entre en vigueur le 25. La moitié de la France est occupée, dont Paris. La flotte et les colonies ne sont pas concernées par ces accords. Pétain « sauve la patrie une seconde fois. Maréchal, nous voilà... » (air connu) ¹³².

Le marécage de Vichy

Son foie malmené, le Rouergat Raphaël Alibert (1887-1963) a l'habitude de venir le soigner à Vichy. Ce cagouillard a mené les négociations secrètes avec Hitler. Son ami Pierre Laval possède un château à une dizaine de kilomètres de là. Le 1^{er} juillet 1940, le gouvernement s'installe donc en zone dite « libre », dans les hôtels de la ville thermale, au bord de l'Allier [70].

Le 10 juillet, les parlementaires donnent, à une très forte majorité (88%), tous les pouvoirs à Pétain. Les actes constitutionnels promulgués ont été concoctés par Laval et Alibert. Ce jour-là, le roué et impulsif Alibert, très proche de l'A.F., est le plus jeune des ministres mais le nouvel « homme fort » du gouvernement [44,50]. Il peut se vanter : « J'ai *fait* Pétain par un mensonge et par un faux » ¹³³. Avec Pierre Laval (1883-1945), aidé de Charles Spinasse, « il a noué les fils de la manœuvre qui le conduiront au pouvoir » [24] ¹³⁴. Alibert a été « l'homme-orchestre du changement institutionnel » [50]. Dans le « marécage de Vichy » [49], dans la salle de théâtre du Grand Casino, « ce qui agissait, c'était la peur », comme l'a noté

131. L'un à 84 ans, l'autre 73.

132. Cet hymne du régime Pétain, officiellement créé en 1941 par A. Montagard et C. Courtioux et entonné par A. Dassary, était la réutilisation d'une allègre chanson consacrée au sport cycliste. La première version, ainsi détournée, était intitulée *Voilà le Tour qui passe*. Les deux premiers vers du refrain étaient : « Attention, les voilà ! / Les coureurs, les géants de la route... » (d'après *Quid*, 2005). Montagard écrit ses chansons avec le soutien financier de Paul Ricard, producteur de pastis [44].

133. De directeur du cabinet civil de Pétain, il est devenu sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil. Le mensonge est : « Les troupes résistent solidement sur la Loire ». Le faux est un ordre, prétendument signé de Pétain, empêchant les ministres de quitter Bordeaux pour l'Afrique du Nord [87]. Le tour est ainsi joué. Vingt-sept courageux parlementaires, adversaires farouches de l'armistice, finiront par embarquer sur le paquebot *Massilia* pour le Maroc : ils seront, plus tard, accusés de fuite. Parmi eux : É. Daladier, Y. Delbos, A. Le Troquer, G. Mandel, P. Mendès France et J. Zay. Le 10 juillet, seuls 80 parlementaires (dont M. Dormoy et L. Blum) marqueront leur opposition au changement de régime.

134. C. Spinasse se trouvait pourtant, il y a peu d'années, sur la liste des ministres à abattre par la Cagoule...



Planche 4 – *Le complot de la Cagoule*. En novembre 1937, sous la direction d'Eugène Deloncle (1), il a manqué de faire vaciller la République. L'affaire fut tellement rocambolesque que les Français eurent du mal à la prendre au sérieux. Pour Jean Effel, Marx Dormoy, entouré de cagoules, croit pouvoir dire : « Cette fois, je crois bien qu'on en est débarrassé pour de bon... » (2). Pour H. P. Gassier, un surveillant de prison, débordé, dit à son directeur : « Si ça continue, Monsieur le Directeur, il faudra les loger chez l'habitant » (3). L'agent de police d'Abel Faivre, bonhomme, admire une « cagoulardette », en disant : « Est-elle gentille ! Et quels beaux yeux... à son chapeau » (4).

Léon Blum : la peur des bandes de Doriot dans la rue, des troupes de Weygand à Clermont-Ferrand, des Allemands à Moulins et de la Cagoule à Vichy [5].

Au lendemain de ce jour fatidique du suicide de la République, Charles Maurras salue cette « divine surprise » : le nouveau régime, baptisé « État français », est bien celui dont rêvaient ces conspirateurs. Et Pétain, « chef de l'État », est, tout à trac, investi de beaucoup plus de pouvoirs que Louis XIV n'en a jamais eus [63] ¹³⁵. Pour le vieillard de l'*Hôtel du Parc*, c'est un véritable blanc-seing : « Nous, Philippe Pétain... » ¹³⁶.

Quelques jours plus tard, de son ministère de l'*Hôtel Carlton*, Alibert, devenu garde des sceaux, ouvre les cachots des derniers prisonniers, en adressant, le 21 juillet 1940, au procureur général cette prescription cousue de fil blanc : « Les accusés du C.S.A.R., encore détenus préventivement, doivent être libérés au cas où [*sic*] ils reformuleraient une demande de mise en liberté provisoire » [35,36]. Il a toutes les raisons de leur être favorable : il a siégé au conseil supérieur du C.S.A.R. [14] ¹³⁷.

Deloncle, bien pris dans son uniforme bleu d'officier de la marine de l'État – huit boutons dorés frappés de l'ancre, quatre galons d'or, deux attentes torsadées du même métal et batterie de décorations multicolores – se pavane et se flatte d'avoir, les 15 et 16 novembre 1937, sauvé la France d'une insurrection communiste. Fierté, mais aussi amertume et colère : la tragédie de Mers el-Kébir ne date que du 3 juillet 1940. Le 10 au soir, il écrit à son épouse : « La République n'est plus. J'ai vu aujourd'hui ces pantins se suicider. J'ai assisté à son agonie [...]. Notre programme est au gouvernement » [46,82,83]. Une photo l'immortalise, avec le colonel Georges Groussard et François Méténier, souriant sur les marches du casino de Vichy, tandis que les parlementaires se font hara-kiri [70,72]. Bientôt, il ira même plus loin et se dira « en plein accord avec la politique du Reich » [7], tandis que les deux autres operont pour la Résistance.

135. Il est aussi président du Conseil. Il a même un dauphin : le vice-président Pierre Laval. Le talent politique de celui-ci s'appuie sur le prestige militaire de celui-là.

136. Voir M. Ferro, *Le Monde*, 9 septembre 2000.

137. Depuis des années, cet ex-conseiller d'État, « aigri par des fiascos répétés dans le secteur privé », est devenu « le conseiller le plus influent » et « la nounou » de Pétain [50]. Il fait arrêter G. Mandel, dès le 18 juin. Ce théoricien peut enfin appliquer ses doctrines. Il sait rédiger les lois. Vichy va promulguer, dès 1940, les premières contre les francs-maçons, les naturalisés, les gaullistes et les juifs (le « statut des juifs », l'abrogation du décret Crémieux en A.F.N. et celle du décret Marchandau). On va au-devant des demandes des allemandes, pour gagner leurs faveurs tout en affirmant la souveraineté française. « Le vainqueur nous inocule ses maladies. Nous voilà antisémites, racistes. Ce pays s'enfoncé doucement dans la servitude », note J. Guéhenno dans son *Journal* [42]. La cour suprême de justice de Riom est convoquée et Charles de Gaulle déchu de la nationalité française [72]. Grâce à ce « converti qui brûle de l'ardeur du néophyte », les religieux peuvent, à nouveau, faire la classe [68]. Ce maurassien se prend pour le Sieyès de la « Révolution nationale ». Très entreprenant, « Raphaël peint à la fresque... » et fait signer ses lois à la sauvette [63]. Limogé après le 13 décembre 1940, il sera condamné à mort après la Libération. Il devra s'exiler, comme le vicaire général Sieyès, qui avait pourtant favorisé le coup d'état du 18 brumaire...

Une aubaine pour la France ? Une vraie cure de santé dans cette ville thermale ? Place à l'Ordre nouveau, à la Révolution nationale ¹³⁸. Travail, Famille, Patrie ! ¹³⁹ « Terreur blanche, marché noir, bibliothèque rose », murmure-t-on aussi [63]. À Vichy, sous le gouvernement de Pierre Laval, les anciens cagouleurs ont été recasés dans divers services. Gabriel Jeantet fait figure de « feu follet du maréchalisme, puis de la Résistance antigauilliste » [51] ¹⁴⁰. Il est chargé de mission à Vichy pour l'information et la propagande ¹⁴¹. François Méténier est chef du service de protection du Maréchal ¹⁴². Joseph Darnand sera le chef de la Milice, « police semi-officielle de Vichy » [44], de sinistre mémoire, créée en janvier 1943, d'abord en zone sud, « à la croisée des chemins entre l'État français et les collaborationnistes » [7] ¹⁴³. « Brûlant ses vaisseaux » [44], il deviendra *Sturmbannführer* dans les SS et prêtera serment en août à Hitler. À la demande des Allemands, il entrera au gouvernement, un an plus tard, comme secrétaire général au Maintien de l'ordre : ses miliciens se livreront aux pires crimes en 1944.

Jean Filliol : le retour...

Le revoici. Jean Filliol est revenu en France à la fin de 1940 ou au début de 1941. Au grand jour. Il échappe à toutes les poursuites : il est pourtant contumax et déserteur... À Paris, il rejoint Deloncle, Corrèze, Jeantet, Duseigneur [70]. Il ne tient toujours pas en place. Il fait encore des mystérieux va-et-vient dans la péninsule ibérique en 1941. Le Dr Henri Martin

138. « La Révolution des ratés », dira Georges Bernanos.

139. C'était, initialement, la devise des Croix de feu [44].

140. Le Charentais G. Jeantet, dit *Gaby* ou *Gabés*, fut l'une des têtes pensantes du C.S.A.R. (chargé du trafic d'armes) [13]. À Vichy, il sera rédacteur en chef de *France, revue de l'État nouveau*. F. Mitterrand (prisonnier de guerre évadé, contractuel, durant quelques mois, à la Légion des combattants, puis au commissariat des prisonniers) lui donnera un article en décembre 1942 [44]. Le journaliste angoumois Simon Arbellot de Vacqueur, « homme-orchestre de la propagande de Vichy », a présenté F. Mitterrand à G. Jeantet [38]. Tous deux seront ses « parrains », lors de sa décoration de la Francisque [51]. Gabriel Jeantet est aussi très lié avec le Dr Bernard Ménétrel, médecin et confident de Pétain [90]. À ne pas confondre avec son frère *Claude* Jeantet, journaliste aux très collaborationnistes *Petit Parisien* et *Je suis partout*.

141. En liaison avec B. Ménétrel [71]. « Toujours aussi écervelé », il sera aussi chef du service d'enquête au Commissariat aux questions juives, grâce à X. Vallat [38,71]. Au ministère de l'Information « Paul Marion hébergeait les plus mauvais débris du P.P.F. et de la Cagoule » [63].

142. Méténier et Jeantet sont en relations étroites avec les sœurs de F. Mitterrand [38,71]. Non sans retard, « Jeantet, Martin et Méténier vont s'engager dans une activité résolument anti-allemande » [18,70]. J. Bouvyer aussi, semble-t-il [71]. Jeantet entamera, à Nice, des pourparlers avec Alger et avec l'*Abwehr* de l'amiral Canaris. Il sera arrêté et déporté, peu après l'attentat contre Hitler du 20 juillet 1944. Canaris sera exécuté sur ordre de Hitler en 1945.

143. Initialement, Darnand, héros des deux guerres, avait été tenté de prendre contact avec la Résistance, selon son ami le père dominicain R.-L. Bruckberger. De même Méténier avait envisagé de gagner à Londres en juin 1940. En créant la Milice, Darnand avait cru pouvoir dire, à propos de la Cagoule : « À cause de quelques aventuriers et de leurs excès, on a failli être tous déshonorés. Je ne veux pas que cela se renouvelle chez moi » [18]. Ce sera pire...

le racontera : en décembre de cette année-là, le Bergeracois s'est rendu en Espagne pour vendre les derniers stocks d'armes appartenant à la Cagoule, « mais aussi un assortiment complet de robes des grands couturiers et de produits de beauté » [82,83]. On liquide...

Les cagouleurs demeurent des comploteurs dans l'âme, mais le malheur des temps va révéler des personnalités très diverses.

Les Allemands ne se font pas d'illusions : « Beaucoup d'épisodes de la résistance anti-européenne [c'est-à-dire anti-allemande] de Vichy, affirmeront-ils en 1943, s'expliquent par l'activité de "cagouleurs" placés à des postes essentiels ou cachés dans leur voisinage, et qui travaillent en secret pour le compte des puissances anglo-saxonnes [...]. La question de la Cagoule demeure d'une actualité brûlante [...]. Quelques hommes, d'ailleurs médiocres et tarés, auront joué un rôle déterminant dans l'échec des relations franco-allemandes » [65].

Pierre Laval, vice-président du Conseil et dauphin du chef de l'État, s'est engagé bien trop loin dans la collaboration avec l'Allemagne et n'en a rien retiré. Il est déchu le 13 décembre 1940 ¹⁴⁴ et, quelques jours durant, arrêté, de même que Marcel Déat, sous l'incitation de son ex-ami R. Alibert « entre deux cigares et trois portos » [63], de E. Deloncle et de l'entourage de Pétain [8,50,51], par les Groupes de protection ¹⁴⁵.

Un vrai « raid cagouleur » [63] et un « mini-coup d'État » [71]. Son scénario a été machiné par Alibert [63]. Casque de blindés, veste de cuir, culotte et bottes de cheval, chèche autour du cou, brassard GP, gants à crispins, ces Groupes de protection sont « des jeunes gens au cœur fier, à la cervelle vibronnante » [63], des sortes de « gorilles » du « Centre d'informations et d'études ». Anodine appellation pour désigner la police politique parallèle du ministère de l'Intérieur, que le colonel G. Groussard (ci-devant commandant de Saint-Cyr) oppose aux « menées antinationales », avec l'espoir d'en faire le noyau d'une force anti-allemande [44,70,71,72]. Parmi eux, des cagouleurs : F. Méténier, le commandant en second de cette garde prétorienne, le Dr H. Martin, chargé de l'organisation et du renseignement, et quelques autres ¹⁴⁶.

144. Un vendredi 13, remarquerons certains. Le 1^{er} décembre, le syndicaliste Robert Lacoste fait paraître, clandestinement à Paris, avec Christian Pineau, le premier numéro du journal *Libération* [44,53].

145. Le pieux cagouleur Alibert et son épouse seraient allés, ce jour-là, en l'église Saint-Louis de Vichy, prier pour la réussite du complot [5]. Alibert, peu enclin à la collaboration, sera lui-même « remercié » en janvier 1941.

146. Groussard, lui-même non cagouleur, est proche de Loustaunau-Lacau de *Corvignolles*. Ces deux officiers n'ont pas condamné Vichy d'emblée, mais ils rejettent armistice et collaboration [50]. Ils sont en liaison avec les envoyés du B.C.R.A. et avec l'*Intelligence Service* [88]. Groussard est chargé d'une mission d'exploration auprès de Deloncle. Il a d'étroits contacts avec lui et avec le Dr H. Martin depuis le début de 1936. De Vichy, il effectuera, pour le général Huntziger, ministre de la Guerre, une courte mission officieuse à Londres en avril 1941 [2,50]. Mais d'autres G.P. de province deviendront des dignitaires de la Milice, tels Darnand, Gombert, Degans, Géromini, Lécussan, Dugé de Bernonville [40].

Les jours suivants, les Allemands écument de rage. L'ambassadeur Otto Abetz (1903-1958) vient à Vichy faire libérer Laval, consigné en son château de Châteldon, près de Saint-Yorre. Les conjurés cherchent à se faire oublier. Méténier se fait cueillir par la *Gestapo* à Paris et restera quinze mois en prison ¹⁴⁷. Sur ordre de l'occupant [44], les G.P. sont dissous. Mais l'Auvergnat ne reviendra au pouvoir que seize mois plus tard, le 18 avril 1942. Dans la ville thermale, l'amiral de la Flotte François Darlan va bientôt le remplacer et le Dr Henri Martin reprendra bien vite, avec l'aval de Pétain, ses secrètes activités avec d'« honorables correspondants ». L'amiral développe la politique de collaboration, tandis que tout un inextricable réseau se tisse entre le médecin conspirateur, le Deuxième Bureau, l'*Abwehr* (le contre-espionnage allemand), les émissaires alliés, les résistants gaullistes ou non : on échange des renseignements – vrais ou faux. [70]. Le 1^{er} janvier 1942, Jean Moulin a été parachuté pour unifier les réseaux de résistants en un Mouvement uni de la Résistance.

Résistants et collabos

À Londres, au moins un cagoulard sert sous les ordres du général. C'est l'exemplaire Maurice Duclos, l'homme du trafic d'armes de 1937. Il s'est rallié à la France libre. À la fin de juillet ou au début d'août 1940, il a informé Deloncle et Jeantet de son choix [1]. Ce géant sympathique et courageux deviendra *Saint-Jacques*, « stature de cuirassier, voix de bronze, et pas de complexes » [82.83]. C'est, selon les *Mémoires* du colonel Dewavrin-Passy, un colosse, « gros mangeur, gros buveur, coureur de filles, courageux comme un lion... » [2.67].

En France, Maurice Loustaunau-Lacau (devenu *Navarre*) sera bientôt le fondateur, avec Madeleine Fourcade et l'*Intelligence Service*, du réseau *Alliance* ¹⁴⁸. Il sera embastillé avec des personnalités socialistes, puis déporté, de même que le colonel François de La Rocque, d'abord rallié à Pétain puis résistant. La Roque est un « d'Artagnan sans Dumas », un « insaisissable ludion entre Vichy et Londres », selon Jean Lacouture [50]. Le Dr H. Martin et le duc Pozzo di Borgo participeront, eux aussi, activement à la Résistance ¹⁴⁹.

147. Le *Sicherheitsdienst* ou *SD* (Service de sécurité) est improprement appelé *Gestapo* en France. C'est un mot-valise : la vraie *Geheimstaatspolizei* (Police secrète d'État) était bien moins représentée en France occupée. La dénomination commune est conservée ici.

148. Il se défie de la France libre : elle l'a repoussé [7]. Il reproche à de Gaulle « un côté d'ascenseur qui ne s'arrête pas à l'étage » [2]. Mais, dira Madeleine Fourcade, « Loustaunau-Lacau est probablement le seul être humain parmi nous et il aura toujours un destin à part, imprévisible » [34].

149. Le « diabolique docteur » est arrêté, en mars 1942. On l'accuse de trop de curiosité à propos d'un mouvement ténébreux, en réalité mythique, la « Synarchie » [70], représenté par une demi-douzaine de hauts technocrates, des jeunes-turcs liés à la finance et à l'industrie : ces « quadras » sont devenus membres du gouvernement Darlan. Il s'évade d'Évaux-les-Bains (Creuse) et rejoint un maquis de l'Armée secrète. Il sera un des premiers à libérer Lyon et finira la guerre comme informateur de l'armée américaine [12,70]. Il redeviendra conspirateur ensuite.

Aristide Corre, dit aussi *Dagore*, sera fusillé par les Allemands en 1942, à la prison du Cherche-Midi, sous le pseudonyme de *Claude Meunier*.

À Paris, certains choisissent la collaboration, dont le coup d'envoi est donné par l'entrevue Pétain-Hitler du 24 octobre 1940 dans la modeste gare de Montoire, près de Vendôme (Loir-et-Cher) : une poignée de mains et Vichy entre délibérément « dans la voie de la collaboration ». Pétain croit préserver la souveraineté nationale, bien se placer pour le traité de paix et amoindrir les clauses de l'armistice. Démarche impopulaire et sanctionnée par un échec complet ¹⁵⁰ : « Les gens sont ahuris de ce qu'on fait en leur nom », écrit Jean Guéhenno. À l'aube du 22 juin 1941, l'attaque de l'Union soviétique par la *Wehrmacht* est applaudie par les anti-bolcheviques français. Elle fait entrer les communistes dans la résistance armée, avec les premiers meurtres de militaires allemands.

À Paris, Eugène Deloncle voit dans la défaite et l'Occupation, « une carrière ouverte à ses talents de comploter » ¹⁵¹. Il propose aux Allemands de faire la chasse aux juifs et aux gaullistes en échange de la libération de prisonniers de guerre [16]. Le 7 juillet 1941, il s'allie avec les deux « ultras » parisiens de la zone occupée : les rivaux Marcel Déat (1894-1955) et Jacques Doriot (1898-1945). Les Robespierre et Danton de la Révolution nationale. Ce sont des renégats. L'un, petit et maigrichon, est un ancien socialiste, héros de 14-18, normalien et agrégé de philosophie, théoricien fourvoyé et fondateur avec Deloncle, en janvier 1941, après le « coup » du 13 décembre, du Rassemblement national populaire (R.N.P.) : l'autre, grande gueule, gros et ruisselant de sueur, est un ancien métallo communiste, tribun et meneur d'hommes, fondateur en 1936 du puissant Parti populaire français (P.P.F.) ¹⁵². Avec eux, un mois plus tard, l'invétéré comploter Deloncle va être le cofondateur (et le président) de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme, créée en zone occupée le 8 juillet 1941. Cette association (loi de 1901) s'installe – sans aucun humour – dans les anciens locaux d'*Intourist*, l'agence soviétique de la rue Auber, et recrute des soldats pour le front de l'Est.

Deloncle et Corrèze récupèrent une soixantaine de boutiques de commerçants juifs pour en faire des bureaux de recrutement. Un grand meeting est organisé par Deloncle au *Vel' d'Hiv'*, en juillet : la L.V.F. prend la succession, proclame-t-il, du combat secret mené avant la guerre contre

150. J. Cocteau juge que Pétain a manqué d'imagination. Il note naïvement dans son *Journal* en 1942 : « On ne répond pas à du grand théâtre avec des sentiments d'ouvreuse » [44].

151. En matière de collaboration, on oppose souvent Paris et Vichy. Mais « Vichy pratiquant souvent discrètement ce que Paris prêchait outrageusement » [44].

152. Le premier dénonçait les côtés réactionnaires de la Révolution nationale, le second se disait « l'homme du Maréchal » [75]. Le P.P.F., ralliant à la fois ouvriers et intellectuels, bénéficiait des fonds du catholique et royaliste Gabriel Le Roy Ladurie, directeur de la banque Worms [44].

« les agents de Moscou infiltrés dans l'armée » [41]. Déat et Doriot s'activent aussi. En fait, chacun cherche à faire de la L.V.F. une annexe de son propre parti, de sa propre boutique [67].

Nombre d'anciens cagouards de base s'engagent – tenues et armes de la *Wehrmacht*, mais petit écusson *France* sur l'épaule et drapeau tricolore remis par Deloncle – et partent pour le front de l'Est ¹⁵³. Bien tranquille dans son coin, le pieux Filliol doit être ravi, quand l'aumônier de cette légion, Mgr Jean Mayol de Lupé, prélat de Sa Sainteté, « inspiré par le spectacle d'une jeunesse blonde en uniforme » [44], déclare : « Il faut choisir entre la barbarie soviétique et la civilisation chrétienne » ¹⁵⁴.

Les Allemands ne prennent pas au sérieux ces « généraux d'opérette » et ces piètres soldats [44]. Le recrutement piétine. Chamaileries. Le triumvirat se disloque. Mais Doriot demeure, aux yeux des Allemands, l'homme fort.

Le M. S. R. : « Aime et sers ! »

Voici maintenant « le premier mouvement fasciste né de l'Occupation » [47]. À la fin de 1940, grâce à l'argent d'une grande société de cosmétiques, Eugène Deloncle a fondé à Paris, avec Filliol, Corrèze, Jeantet et quelques autres, le Mouvement social révolutionnaire, le M.S.R., au 81 de la rue Saint-Lazare 9^e. Ses fondateurs veulent « perpétuer le souvenir de la Cagoule » [46], en zone occupée, pour créer « un état résolument fasciste, collaborer avec l'Allemagne, avec une vague allégeance à la personne du maréchal Pétain » [18]. À l'inverse du R.N.P. de Déat, ils veulent « un parti minoritaire, ferme et pur, plutôt qu'une masse amorphe et invertébrée » [16]. Le M.S.R. publie un journal : *Révolution nationale* [71] ¹⁵⁵.

Deloncle fait une déclaration très explicite au journal collaborationniste *Le Matin* du 27 août 1941. Il se vante : son putsch du 15-16 novembre 1937 était « un épisode patriotique contre le péril communiste ». Pourquoi se taire maintenant ? Il explique le soi-disant plan des « rouges », qu'il a fait, dit-il, courageusement échouer. Comme toujours, il inverse simplement les rôles et accuse les communistes de son propre complot. Le quotidien conclut, sans sourciller : « Sans lui, Paris aurait connu les horreurs d'une insurrection communiste » [14,82,83] ¹⁵⁶.

153. Seul J. Doriot, en *feldgrau*, partira combattre avec eux. Deloncle, « après une série interminable de "dîners d'adieu", partit aussi vers l'Est faire de la propagande » [44].

154. *Paris-Soir* du 23 juin 1943. Jean Moulin a été arrêté à Caluire (Rhône) le 21 de ce même mois.

155. Initialement il n'hésite pas à se nommer le « Mouvement du Faisceau d'action nationale populaire » [70,72].

156. Le 25 septembre 1941, Deloncle démonte aussi tout le mécanisme de la Cagoule, pour *La Gerbe*, l'hebdomadaire collaborationniste d'Alphonse de Chateaubriand [82,83].

Pourquoi se cacher désormais ? Son nouveau mouvement est la résurgence, au grand jour, de la Cagoule : « Le M.S.R. – aime et sers –, va succéder à l'organisation que j'ai fondée en 1936 »¹⁵⁷. Eugène Deloncle est le *Patron* de ce mouvement officiel (uniforme tout en noir : béret, chemise, cravate, culotte de cheval et bottes), riche d'un peu plus de mille membres en 1941 selon les Allemands [68,69], encadrés par la fine fleur de la Cagoule¹⁵⁸. Jacques Corrèze, Gabriel Jeantet et Henry Charbonneau sont responsables de la région parisienne¹⁵⁹. Jean Filliol est, comme toujours, chargé du renseignement : le stratégique 2^e bureau [71.82.83]. Il reçoit et classe d'innombrables lettres de dénonciation, « avec un soin méticuleux d'archiviste »¹⁶⁰. Triste époque...

Eugène Schueller est « président et dirigeant de toutes les commissions techniques et comités d'études ». Cet Alsacien, blessé en 1914-1918, est un idéologue. C'est un « sexagénaire solide, le visage un rien rougeoyant et agréablement buriné, le verbe un peu saccadé, mais toujours adoptant le ton convaincant sinon passionné, simple, d'accueil facile, avenant, généreux et compréhensif tout en restant très patron » [18]¹⁶¹. Chaque vendredi, on se réunit dans ses bureaux, rue Royale (8^e), tout près du ministère de la Marine.

Mais, dans ce « nid de vipères » [44], qu'est le petit monde collaborationniste parisien, le M.S.R. se place loin derrière le Parti populaire français de Doriot et le Rassemblement national populaire de Déat¹⁶². Il ne sert à rien. Bientôt, on diverge sur les moyens d'une politique de collaboration [35,36].

Et puis, Filliol va intervenir. Le M.S.R., trop activiste, volera en éclats le 14 mai 1942, avec la bénédiction des Allemands : ils n'admettent pas les actes de terrorisme ordonnés par Deloncle [18]. Une révolution de palais couve depuis longtemps. Que le lecteur patiente lui aussi. On va y revenir. Mais autant le dire dès maintenant : Filliol – toujours lui –, va parvenir à évincer Deloncle... Comme Déat auparavant, le petit Bergeracois rêve d'un grand parti unique. Mais il lui faut l'accord de Pierre Laval, chef du

157. Des papillons ainsi libellés sont collés un peu partout [47].

158. On parle aussi de 12 à 15 000 adhérents, car le M.S.R. a attiré les 3/5 du R.N.P. [7]. Le M.S.R. possède aussi une organisation de jeunesse : la Jeunesse sociale révolutionnaire [28].

159. En outre, A. Corre, « directeur tout puissant, prépare les la totalité des coups » [10].

160. Le M.S.R. est lui-même « infiltré » par un certain Lascaux, envoyé de la bande *Lafont-Bonny*.

161. L'industriel (1881-1957) produit, entre autres, des « teintures inoffensives pour cheveux » et des produits très connus : un shampoing, un savon au lait, une lotion solaire et une inaltérable peinture. Son chiffre d'affaires quadruple entre 1940 et 1944 [10]. Ce « patron de combat » sait user de la « réclame » et fait participer ses employés aux bénéfices. Il proposera plus tard l'impôt sur l'énergie.

162. Quelques dizaines milliers de membres chacun, recrutés dans la petite bourgeoisie. Ceux du P.P.F. sont un peu plus jeunes et un peu plus à droite que ceux du R.N.P. [44]. On ne peut pas parler de soutien populaire.

gouvernement. L'Auvergnat refusera : il n'a pas du tout confiance en ce Filliol [26]. Pour une fois, on ne peut pas lui donner tort...¹⁶³

Mais nous anticipons. En attendant, place à d'autres crimes de la sinistre Cagoule.

Derniers crimes

Ce n'est pas la fin du roman noir. Le 10 juillet 1940, seuls quatre-vingt parlementaires avaient eu le courage de refuser les pleins pouvoirs au maréchal Pétain : Marx Dormoy en faisait partie. Pour se venger de cet ancien ministre de l'Intérieur, artisan de leur échec d'avant-guerre, quelques anciens comploteurs ont attendu d'être au pouvoir.

D'abord interné par le gouvernement de Vichy, Dormoy a été ensuite, en 1941, assigné à résidence à Montélimar (Drôme), *Au Relais de l'Empereur*. Dans cet hôtel, il succombe au charme d'une certaine Annie Mouraille. Cette héroïne de 14-18, devenue artiste dramatique de la troupe de Marguerite Moreno, est une blonde charmante. Elle joue dans *Ces Dames au chapeau vert* de Germaine et Albert Acremant [12].

Dans cette comédie de boulevard, l'univers cossu et tranquille d'une famille bourgeoise, composée pour l'essentiel de quatre vieilles filles, est bouleversé par une cousine parisienne. Dans le drame politique qui se joue ici, l'ancien ministre meurt, dans la nuit du 25 au 26 juillet 1941, déchiqueté par une bombe placée sous son lit. Le malheureux avait bien perçu le bruit du mécanisme d'horlogerie de la machine infernale, mais il l'avait attribué au chant des cigales de la campagne environnante. La jeune actrice a pris la poudre d'escampette. On ne connaît pas les assassins : les témoins ont juste vu trois hommes remettre à la jeune femme « un énorme bouquet de fleurs »¹⁶⁴.

Dites-le avec des fleurs... Cet assassinat est tenu secret, mais la police retrouvera les assassins et en internera plusieurs à Largentière (Ardèche) : les Allemands, envahissant la zone sud, les feront libérer. Les auteurs ? Des membres du P.P.F. de Jacques Doriot et des cagouleurs. Deloncle se vantera de ce crime et deux des meurtriers avoueront lors de l'enquête : l'ordre

163. Après la rupture entre R.N.P. et cagouleurs, le secrétaire du R.N.P., de 1942 à 1944, sera le professeur socialiste et syndicaliste Georges Albertini. Il se méfie de Deloncle et de Filliol. En 1944, il dirigera le cabinet de Déat, devenu ministre du Travail et de la Solidarité nationale. Après la Libération et quelques mois de prison, cette éminence grise sera, jusqu'en 1981, un des conseillers anti-communistes des divers présidents de la République, sauf Charles de Gaulle (Comte G., *Le Monde*, 10 et 11 avril 1983) [54]. Dès 1956, le socialiste périgordin Robert Lacoste est « un des premiers et des plus fervents soutiens » de sa revue *Est et Ouest* [6].

164. La compagne de G. Mandel, Béatrice Bretty, et Claude Mandel, la toute jeune fille du ministre, logeaient alors dans ce même établissement. De l'autre côté du Rhône, accusés d'« atteinte à la sûreté de l'État » par R. Alibert, Vincent Auriol, futur président de la République, et G. Mandel, sont internés à Vals-les-Bains (Ardèche). On sait le tragique destin que connut ce dernier en 1944.

d'assassiner Dormoy leur avait été donné par Gabriel Jeantet [24,25]. Une fois n'est pas coutume : Filliol semble ici hors de cause. Ce n'est d'ailleurs pas sa manière.

Ce n'est pas tout. Une secrétaire de Deloncle, responsable de la section féminine du M.S.R., Tania Massé, est suspecte. Elle en sait trop sur les dissensions entre Deloncle et Déat [14]. Elle est même allée à Versailles, en août 1941, prévenir Déat de l'attentat fomenté par Deloncle contre Laval et lui [82,83]. Le 8 octobre suivant, à l'écluse de Bougival, tout près de Rueil, son cadavre, enfoui dans un sac à charbon, ligoté avec du fil de fer et lesté de pierres, est « découvert flottant en rivière de Seine, comme au temps de la Tour de Nesle » [18,41] ¹⁶⁵.

L'antisémitisme sévit ¹⁶⁶. Dans la nuit du 2 au 3 octobre 1941, les hommes du M.S.R. auraient assassiné des juifs, dont le diamantaire Rosenthal, pour s'approprier leur argent [82,83] ¹⁶⁷. Deloncle dénonce aux autorités anti-juives un certain Lévy, ingénieur en chef des Travaux du département de la Seine [3]. Les comparses du *Patron*, dont Jacques Corrèze [38], viennent de commettre sept attentats contre les synagogues de Paris, entraînant des « dégâts matériels » et « blessant plusieurs Français et deux soldats allemands » [16] ¹⁶⁸. Les cagouleurs avaient obtenu les explosifs et « l'aide du *Befehlshaber der Sicherheitsdienst* [le *SD* de Helmut Knochen, de l'avenue Foch, 16^e].

Ce sinistre service s'attire du reste les foudres du *Militärbefehlshaber in Frankreich* [l'armée d'occupation du général Otto von Stülpnagel, *general der Infanterie*, installé à l'*Hôtel Majestic*, sis alors près de l'Étoile, avenue Kléber, 16^e] » [68,69]. Stülpnagel écume de rage et exige le départ de Knochen. Celui-ci est refusé, mais Himmler nomme le féroce Karl Oberg

165. C'est vraiment une triste époque. De sa voix chevrotante, Pétain, le 12 août 1941, reconnaît, dans un discours radiodiffusé, que souffle en France « un vent mauvais » de mécontentement et il annonce des mesures répressives [44].

166. Quelques jours plus tard, voici venir un autre Bergeracois opportuniste, Henri Labroue (1880-1964). Bizarre personnage. Agrégé d'histoire et de géographie, diplômé de droit, ancien proviseur du lycée de Périgueux, il est devenu universitaire bordelais et, un temps, député radical de la Gironde. Grâce au Prix Rothschild, il a parcouru l'Europe ; grâce à une bourse d'Albert Khan, il a visité l'Asie et l'Amérique du Nord. Il a rédigé une belle thèse sur le conventionnel Lakanal en Dordogne. Oui, mais aussi un pamphlet intitulé *Voltaire anti-juif*. À la rentrée de 1942, un décret d'Abel Bonnard le nomme titulaire de la chaire d'« histoire du judaïsme », nouvellement créée en Sorbonne [74]. Le 15 décembre 1942, des huées accueillent sa leçon inaugurale : c'est la première manifestation d'étudiants résistants (voir *Le Monde*, 15 décembre 1992). L'amphithéâtre Michelet est quasi vide pour les quelques cours qui suivent. Faute d'audience, on annule son enseignement [44,81]. Après quelques années de prison à la Libération, H. Labroue mourra sur la Côte d'Azur. À la même époque, l'anthropologue suisse George Montandon de la Brevine (1879-1944) se fera connaître à Paris par de déshonorantes publications antisémites et par diverses actions « racistes », avant et surtout durant l'Occupation. Ami de Céline, il sera abattu par la résistance. En Dordogne, son frère Raoul avait étudié, avec le Pr Eugène Pittard, l'abri préhistorique Durand-Ruel (Brantôme) et publié un phallus en bois de renne de l'abri Blanchard (Sergeac).

167. L'histoire de ces attentats a été contée. Filliol n'y figure pas [45]. Bientôt le *SD* va disposer de tous les pouvoirs en France.

168. La synagogue de Vichy est victime aussi d'un attentat au début de 1942.

pour coiffer tous les services de répression de la France, y compris la police française de René Bousquet. La parisienne « nuit de cristal » de la Cagoule a donc attiré la foudre sur notre pays. « Sommes-nous au fond de l'horreur ? », se demande alors Jean Guéhenno dans son *Journal des années noires* [42]. La réponse est : « Hélas, non ».

En complément et en secret, une organisation est créée à l'intérieur même de cette nébuleuse d'associations cagoularde : la *Communauté française*, 15, rue Lord-Byron, Paris (8^e). Son but : « libérer complètement [la France] de ces ferments de corruption que sont les juifs et les Frangs-maçons [...], pour faire place nette dans le Pays ». En fait, ce groupe secret organise, sans vergogne, la spoliation de ces victimes, souvent au profit personnel de ses membres. Parmi eux, on relève Jacques Corrèze, déjà cité, et, bien sûr, Jean Filliol ¹⁶⁹. Ce groupe bénéficie de l'aide du SS *Obersturmführer* Theodor Dannecker (1913-1945), chef du Service des Affaires juives de la Gestapo en France dès la fin de 1940, représentant Adolf Eichmann ¹⁷⁰.

De quoi se mêlent-ils ? Ces initiatives antisémites inquiètent Vichy, mais, surtout, « elles déplaisent aux Allemands qui, à l'époque, veulent encore apparaître sous un jour rassurant. C'est l'époque où ils sont encore « corrects », comme on dit.

En Dordogne, l'ex-cagoulard Saint-Jacques

Passons à Londres, chez de Gaulle. Le lieutenant Maurice Duclos (1906-1981), dit *Saint-Jacques*, « magnifique aventurier » et pionnier du renseignement, s'intègre, comme le capitaine Pierre Fourcaud, dit *Barbès*, ou le lieutenant Alexandre Beresnikoff, dit *Corvisart* [70], à ce qui deviendra le Bureau central de renseignements et d'action du capitaine André Dewavrin, *alias* colonel *Passy*. Bien vite, le B.C.R.A. de ce polytechnicien passe, à tort, pour « un repaire de la Cagoule » [67'] ¹⁷¹.

169. Ce dernier habite alors 11, rue Nicollo (16^e). Voir la photocopie de la déclaration du but de cette association *in* : www.reseauvoltaire.net.

170. À Périgueux, alors en zone dite libre, on prépare la rafle d'août 1942. Ce SS reçoit, en juillet, un accueil contrasté : dans la rue, l'Alsacien Spitzer crie « Sales Boches ! » à son passage, mais le préfet fera des excuses et le commissaire déclarera qu'« une solution rapide au moyen de déportations est hautement désirable », sauf pour quelques « juifs convenables » [77]. Un fait oublié : avant la guerre, deux ministres des Affaires étrangères périgordins, Yvon Delbos puis, surtout, Georges Bonnet, avaient sérieusement étudié la possibilité d'« implanter », à Madagascar, des milliers de juifs réfugiés en France métropolitaine, venus notamment de Pologne ou d'Allemagne [57]. Le projet sera repris par le ministre de l'Intérieur Marcel Peyrouton en septembre 1940, mais s'avérera trop dispendieux [44].

171. Un ancien du groupe de Pierre Cot, André Labarthe, proche des Soviétiques [70], a répandu ce faux bruit [22,88]. M. Duclos fut le seul authentique cagoulard à Londres, avec, selon *Passy*, le capitaine Pierre Fourcaud [50,67']. Les résistants, portant un nom de station de métro comme pseudonyme, étaient, a-t-on dit, d'anciens cagoulards. Erreur. Mais c'est M. Duclos qui avait conseillé ce choix à Dewavrin-Passy [67',82,83]. Entre autres pseudos romanesques, F. Mitterrand sera *Morland* (la station se nomme *Sully-Morland*).

Très tôt, *Saint-Jacques* part en mission. On ne sait ce qui le pousse à conspirer, car, dira son chef Dewavrin-Passy, dans ses *Mémoires*, « il est né pour le commerce et déteste la politique ». Dans un *dinghy* de caoutchouc, il débarque, dans la nuit du 3 ou 4 août 1940, sur une côte du Calvados. L'ex-cagoulard Gabriel Jeantet (il a – pour le moment – choisi Pétain) le conduit à Vichy. L'agent secret s'informe dans l'entourage du chef de l'État et commence à développer des réseaux de renseignements. Puis il regagne Londres *via* le Maroc et le Portugal.

Dans la nuit du 13 au 14 février 1941, un bombardier de la *Royal Air Force* le parachute en Dordogne. Le point choisi pour ce largage est tout près du Bugue : une zone déboisée. Malchance. Le parachutiste atterrit dans un bois aux Eyzies, s'empêtre dans les branches et les suspentes. Il se casse une jambe et s'en foule une autre. Son radio a disparu avec le poste émetteur. *Saint-Jacques* doit poursuivre sa double mission. Il se bricole des attelles de fortune et rampe jusqu'à une cour de ferme [2]. Il demande l'aide d'un paysan. On le transporte au Bugue. Là, un médecin ne sait pas se taire : « Il conseille au paysan de prévenir les autorités ». On imagine la suite : les gendarmes, les interrogatoires multiples, le transfert à l'hôpital de Périgueux [73]. Miracle ! Au bout d'un mois, l'affaire se termine bien : l'envoyé de Londres bénéficie d'un non-lieu le 13 mars ¹⁷². Il rejoint Gilbert Renault-Rémy à Pau [73] et, avec lui, organise la *Confrérie Notre-Dame*, célèbre réseau de renseignement [22]. *Saint-Jacques* et son propre réseau continueront la guerre. Il sera parachuté encore quatre fois en France [82,83].

Après ces années héroïques et un court exil, Maurice Duclos, compagnon de la Libération, reviendra d'Argentine, en 1948, pour être jugé avec les autres cagouleurs. Il est alors interrogé par le président Ledoux :

- À propos, vous avez omis d'indiquer vos décorations...
- Bah, répond-il, des bagatelles...

Il est compagnon de la Libération. Il a reçu sa croix des mains mêmes du général de Gaulle en même temps que son chef, le colonel Passy. Il est couvert de croix et de médailles françaises et britanniques [14]. Il fut un des tout premiers à reconnaître, dans le général de Gaulle, un « homme de pouvoir », dont « la France ne pourrait se passer pendant dix ans » [22].

Jean Filliol et *Les Parents terribles*

Les activités de la Cagoule sont occultes. Oui, mais, de son côté, le Bergeracois Jean Filliol ne s'en tient pas là. Il agit. Il a de la morale... Filliol, tout comme le Dr H. Martin, est un catholique pratiquant et, même, un dévot.

172. Autres versions : 1 - Gabriel Jeantet, toujours obligeant, le fait évader de l'hôpital de Périgueux [14] ; 2 - Il est libéré au bout d'un mois avec un non-lieu obtenu grâce à d'anciennes connaissances (selon sa biographie de l'Ordre de la Libération) ; 3 - Il est « relâché par protection » [22].

Aussi, « toujours à l'affût d'explications violentes », organise-t-il, avec des acolytes, une action punitive dans un théâtre parisien, en décembre 1941, sous l'Occupation [14]. On donne *Les Parents terribles* de Jean Cocteau. Le redoutable Filliol juge le thème scandaleux et l'auteur décadent ¹⁷³.

C'est assez vrai. La mère de Michel est une mère abusive. Michel aime Madeleine, dont le père de Michel est l'amant. Tout ce huis clos étouffe sous l'œil sarcastique de la tante Léo. Michel et Madeleine finissent par se retrouver. La mère de Michel s'empoisonne. Rideau [86].

Allons au théâtre et laissons la parole à un spectateur témoin : « Je vis Filliol bondir du fond de la salle, sautant allègrement de banquettes en banquettes entre les officiers allemands abasourdis qui garnissaient le parterre. Puis, prenant son élan sur la rambarde de la fosse d'orchestre, il déboucha sur la scène pour infliger une correction au malheureux Serge Reggiani qui jouait le rôle de Michel, un fils quelque peu incestueux. Besogne faite, et, en un rien de temps, notre Filliol, bousculant les machinistes et écrasant le nez du pompier de service, se faufila entre les praticables des coulisses et disparut par la sortie de secours » [18].

C'est du Filliol...

Les Parents terribles seront désormais interdits. La Milice réitérera, en mai 1944, en perturbant une représentation d'*Andromaque* au théâtre Édouard VII. La veuve d'Hector était-elle devenue suspecte, Astyanax dissident, *L'Iliade* subversive, Racine passé à la Résistance ? Reprochait-on au théâtre lui-même de porter le nom d'un roi d'Angleterre ? Non, mais ces censeurs improvisés n'avaient pas toléré que la pièce fût montée par Jean Marais...

La mort du Patron

En novembre 1942, les Alliés débarquent en Afrique du Nord ¹⁷⁴. La zone sud est envahie le 11 novembre, jour symbolique, par les Allemands. Vichy laisse faire. Pétain délègue tous ses pouvoirs à Laval, qui « souhaite la victoire de l'Allemagne ». Les occupants s'immiscent de plus en plus dans

173. C'est une reprise. La pièce a été créée en 1938. Mais Filliol était alors en fuite en Espagne, après les attentats de l'Étoile. Jean Cocteau, jugé décadent, n'aurait pas dû être trop suspect aux yeux de Filliol. La *Propaganda-Abteilung* du Dr Joseph Goebbels lui avait permis de faire jouer, à Paris en avril 1941, *La Machine à écrire*, pourtant mise à l'index par le préfet de Police : elle utilisait le thème des lettres anonymes (l'affaire de Tulle), comme le fera en 1943 *Le Corbeau* de H.-G. Clouzot [16,44]. Le poète estimait que les Allemands avaient « une culture française très profonde » et, lyrique, il admirait en Hitler « l'artiste génial et le mécène grandiose » [16]. Subjugué, il fit le panégyrique du sculpteur hitlérien Arno Breker et de ses viriles statues (*Comœdia*, 23 mai 1942).

174. En 1942, à Alger, J. Lemaigre-Dubreuil joue un grand rôle, avec quatre autres conjurés et l'Américain Robert Murphy (et peut-être avec Méténier) [71], dans la préparation de *Torch*, le débarquement américain en Afrique du Nord, et dans l'arrivée – grâce au réseau *Alliance* de Loustaunau-Lacau [50] – du général Giraud, au cabinet duquel il sera attaché. *Lesieur* a des usines des deux côtés de la Méditerranée [8,69]. Le libéral Lemaigre-Dubreuil sera assassiné en 1955 au Maroc, par un commando de la *Main rouge*, dit-on, une émanation du S.D.E.C. [70].

les affaires intérieures françaises. Tour de vis majuscule. Fritz Sauckel prend en mains le Service du Travail obligatoire. Theodor Dannecker la déportation des juifs, Karl Oberg la police. Vichy n'est plus qu'un gouvernement fantoche. Les Français perdent leurs dernières illusions. Deloncle avait été le conseiller du général SS Thomas [35,36] : mais, comme beaucoup désormais, il est maintenant convaincu de l'inévitable défaite de l'Allemagne.

La flotte s'est sabordée à Toulon. Plutôt que de se rendre ou d'appareiller... Bientôt toutes les colonies se seront ralliées à la « dissidence ». L'ingénieur de la marine Deloncle vire, lof pour lof, et entreprend sa reconversion. Il « grenouille » et « poursuit de dangereuses arabesques » [71]. Tous azimuts. Il prend des contacts avec l'amiral de la flotte François Darlan (1881-1942) ¹⁷⁵. Il prend langue avec le général Henri Giraud [18] ¹⁷⁶. Il noue aussi des relations avec l'amiral Wilhem Canaris, l'étonnant chef de l'*Abwehr*, et avec d'autres éléments anti-nazis. Ces manœuvres ne passent pas inaperçues et la *Gestapo* décide de l'éliminer.

En août 1943, il est mis à l'ombre par le *SD*, durant un mois. « pour sa sécurité ». Libéré, il retrouve les anti-nazis de l'*Abwehr* à l'*Hôtel Lutétia*, boulevard Raspail (7^e). Grâce à eux, il bénéficie d'un passeport pour aller en Espagne s'aboucher, en novembre, avec des agents alliés et avec les Français d'Alger (ceux de Giraud). Cela en vue d'une paix de compromis, après l'élimination de Hitler : on éviterait ainsi, à la fois, une victoire de De Gaulle et une hégémonie soviétique [14,70,71] ¹⁷⁷. Il est bientôt de retour à Paris. Et puis, un matin, le 7 janvier 1944, à l'heure du laitier, il sera abattu chez lui.

175. Il semble bien qu'il soit lié avec l'amiral Darlan, marin et gascon comme lui, au point d'apparaître comme « l'un des hommes secrets de l'amiral » [82,83]. L'amiral est au pouvoir de février 1941 à avril 1942. Comme on le sait, il se trouvera, par hasard, à Alger, lors du débarquement américain du 8 novembre 1942, et finira par se rallier, non sans réflexion, aux Américains. Il sera assassiné, la veille de Noël, par le jeune Fernand Bonnier de la Chapelle. Giraud, puis de Gaulle lui succéderont.

176. Commandant la IX^e armée dans le Nord, aventuré jusqu'en Hollande en mai 1940, le brave général est capturé dans l'Est. Périlleusement, il s'évade d'Allemagne. Ce pétainiste anti-allemand va bientôt, via Vichy, gagner Alger, à la demande de Lemaigre-Dubreuil. Filliol rencontre aussi ses émissaires [72]. En 1942, sortit sur les écrans le film *Pontcarral, colonel d'Empire* (J. Delannoy, 1942), tourné à Sarlat cet été-là, d'après le roman d'Albéric Cahuet (1937). Cette bande de qualité narrait la vie de ce demi-solde sarladais, incorruptible et frondeur, qui refusa la Restauration. Puis, sous Louis-Philippe, grade et dignités recouverts, il partit faire, à la tête de son régiment, la guerre en Algérie : « Je crains fort, disait-il, que nous n'en puissions voir la fin... » Ce qui était bien vu... Le public, accouru en foule, sut y décrypter un message de résistance et s'exclama : « Pontcarral, c'est Giraud ! » [44]. La censure allemande fit quelques coupures, dont la phrase de Louis-Philippe : « Il est temps de sortir la France de cette humiliation, de lui rendre son drapeau et un peu de gloire. Je compte sur vous, colonel Pontcarral ». Un chef résistant prit d'ailleurs le nom de *Pontcarral* comme pseudo [86]. Pontcarral est une petite localité quercynoise, toute proche du Sarladais.

177. D'autres, dont Jeantet et Lemaigre-Dubreuil, tenteront de poursuivre ces pourparlers entre Vichy, l'*Abwehr*, Giraud et les Américains [70]. Une sorte de jeu de billard à trois bandes...

par des tueurs de la *Gestapo* ¹⁷⁸. Son fils sera blessé, Jacques Corrèze s'en tirera indemne [46] ¹⁷⁹.

Et Jean Filliol dans tout ça ?

Retour en arrière. Filliol veut reprendre la main sur le mouvement de Deloncle. À l'instigation de l'ambassadeur du Reich Otto Abetz, en février 1941, le M.S.R., subventionné par Pierre Laval [52], rejoint le Rassemblement national populaire de Marcel Déat. « L'ex-néo-socialiste Déat s'acoquine avec l'ultradroite nationaliste dirigée par Eugène Deloncle » [8] ¹⁸⁰. Une fois dans la place, le petit M.S.R. tente de noyauter le gros R.N.P. Rien ne va plus. « Deloncle et Filliol font assassiner plusieurs déatistes. En juillet 1941, ils tenteront de faire assassiner Déat » [26]. Le tandem sera de courte durée. Deloncle et Déat se séparent à l'automne de 1941 [17].

Voici maintenant qu'éclate une « révolution de palais ». Deloncle, le putschiste, succombe à un putsch. Toujours Filliol, avec l'aide, notamment, de l'étrange polytechnicien Georges Soulès, ex-collaborateur socialiste de Léon Blum [67] ¹⁸¹. À ses côtés aussi, on voit l'ex-communiste André Mahé [44] et Henry Charbonneau, neveu par alliance de Darnand. Le 14 avril 1942, Jean Filliol, plus passionné et plus maître de lui que jamais, « avec une assez fascinante froideur » [72], finit par chasser Deloncle de la direction du M.S.R. : « Filliol est un de ceux qui contribuent à éliminer Deloncle. Le R.N.P. éclate en morceaux. » [14].

Le M.S.R. est désormais, selon Soulès-Abellio, « le parti le plus proche par l'éthique, la doctrine et les méthodes du parti national-socialiste allemand ». Tout un programme... Avec tout ce que cela comporte de renseignements, de fichage et de délation [16]. Mais il s'effiloche. Filliol et

178. À moins qu'il ne s'agisse d'un règlement de compte à l'intérieur du M.S.R. [7]. On ne peut suspecter directement Filliol : il est alors interné en Limousin. Deloncle habitait 7, rue Le-Sueur (16^e), entre l'Étoile et la Porte Maillot. À quelques pas de là, sur le même côté impair de la rue, au 21, se trouvait l'étrange cabinet médical du bientôt célèbre Dr Marcel Petiot [18].

179. Il abandonne la politique militante, collabore, affirmera-t-il, « à plusieurs réseaux de résistance », puis émigre en Espagne et en Amérique [35,36].

180. Les néo-socialistes furent, avec la moitié des cagouleurs et la majorité des « synarques », l'un des piliers majeurs de la collaboration [63].

181. Avec Soulès, J. Filliol a, dans cette affaire, un bien étrange compagnon de route. Un peu plus tard, à la fin de 1943, ce Toulousain (1907-1986), ingénieur des Ponts et Chaussées, venu de l'extrême gauche, fondera un Mouvement révolutionnaire français, mystique et raciste, avant de se tourner vers l'ésotérisme et la Cabale [44]. Il s'exilera en Suisse à la Libération. Il deviendra romancier à succès et auteur ésotérique, écrira de nombreux ouvrages, dont *Heureux les pacifiques* en 1946 (Prix Sainte-Beuve), *Les yeux d'Ézéchiël sont ouverts* en 1949, *Sol Invictus* en 1981 (Prix des Deux-Magots) et des *Mémoires*, sous le pseudonyme de *Raymond Abellio* (Collectif, Colloque de Cerisy, *Cahiers de l'Hermétisme*, éditions Dervy, 2004).

les conjurés « tentent en vain d'enrayer le déclin de leur M.S.R. en venant, avec quelques militants, apporter la contradiction dans des réunions du P.P.F. » [14]. Surtout, le Bergeracois nourrit un grand dessein politique. Il voudrait : 1 - s'appuyer sur le Service d'ordre légionnaire de Darnand, créé en février 1942 ¹⁸² ; 2 - le faire admettre en zone nord ; 3 - éliminer le Parti populaire français de Doriot et le Rassemblement national populaire de Déat ¹⁸³ ; 4 - constituer un parti unique dépassant le clivage gauche-droite. Et hop ! Le tour serait joué.

Le tortueux projet de Filliol sourit un temps à Laval. Après la démission de Darlan, il est revenu au pouvoir en avril 1942, sous la pression des occupants, et mis au courant le 29 mai. La collaboration connaît alors un second souffle ¹⁸⁴. Mais le président, méfiant, renonce. Informé par Fernand de Brinon (1885-1947), « délégué général du gouvernement à Paris » (*sic*) [45] ¹⁸⁵, il soupçonne Filliol de ne pas être étranger à la tentative d'assassinat dont il a été victime le 27 août 1941, avec Déat, à la caserne Borgnis-Desbordes de Versailles, lors du départ du premier contingent de la L.V.S. [14] : « Laval demeura toujours persuadé que le très jeune Paul Collette [ouvrier ajusteur à Caen, ex-P.S.F. devenu M.S.R.] avait eu le bras armé par les services de Filliol » [18].

L'Auvergnat a un indice : Deloncle n'a-t-il pas insisté pour qu'il vienne à la cérémonie ? « Je n'ai guère de doutes à ce sujet et l'ambassade [d'Allemagne] non plus : c'est Deloncle auquel je pense », conclut-il en 1944 [47,85]. Pourquoi ? Réponse : on redoutait le retour de Laval, déchu depuis le 13 décembre 1940 [41]. En tous cas, « tout le peuple de Paris, en en lisant la nouvelle, avait grand peine à dissimuler sa joie », sourit Jean Guéhenno [42].

Une coïncidence, par parenthèse. Peu de temps auparavant, Laval a signé à Moulins, avec les Allemands, un protocole : la poudrière de Bergerac fabriquera à partir d'août 1942 de la poudre et des explosifs pour l'Allemagne [28] ¹⁸⁶.

182. Créé, en zone sud, en décembre 1941, « pour faire contrepoids à la L.V.F. en zone occupée », le S.O.L. est le noyau dur, en uniforme, de la Légion française des Combattants, fédération nationale des anciens combattants, fondée le 29 août 1940 par Xavier Vallat, « ex-cagoulard et avocat de J. Bouvyer » et présidée par le maréchal Pétain [71]. Limitée à la zone « libre », cette Légion est pacifique : mais elle doit prôner la « Révolution nationale » et des cagoulards sont bien placés à sa tête [70,71]. Du S.O.L. naîtra, en janvier 1943, la sinistre Milice de Joseph Darnand, présidée par Pierre Laval.

183. Ce dernier, toujours à la recherche d'un parti unique autour de son R.N.P., fondera un incertain Front révolutionnaire national en septembre, associant R.N.P., M.S.R. et d'autres groupements [17,44].

184. Pétain n'est plus que « chef de l'Etat ». Laval, plus collaborationniste que jamais, est « chef du gouvernement », ministre des Affaires extérieures, de l'Intérieur et de l'Information [44]. Et dauphin. Il gère une « république autoritaire » et « souhaite la victoire de l'Allemagne ».

185. Il est marquis depuis la mort de son père en 1938 [44].

186. L'usine sera sabotée et bombardée en 1944.

En juillet 1942, le sieur Filliol fait partie du comité central d'honneur (*sic*) de la nouvelle Légion tricolore, présidé par Fernand de Brinon ¹⁸⁷. Cet avatar – non plus association 1901 mais émanation de l'armée française – a été créé par Vichy, dans l'esprit du grand projet de Filliol, pour tenter de supplanter la L.V.F., devenue un « panier de crabes » [26]. Elle fera long feu.

L'ancien papetier se retrouve avec du très beau monde : Abel Bonnard et Abel Hermant (de l'Académie française), les savants Auguste Lumière et Georges Claude, les hommes de lettres Pierre Drieu La Rochelle et Jacques Benoist-Méchin, et les incontournables « trois D » (Darnand, Déat, Doriot) [28]. Toujours sur la brèche mais pas fou, il se garde bien d'aller combattre dans les plaines glacées de l'Est. Cette légion, refusée par les Allemands, sera dissoute en décembre.

L'embarbelé Filliol devient milicien

On n'est jamais trahi que par les siens. À l'automne suivant, Filliol, « emporté par ses mauvaises habitudes », accuse un membre de l'ambassade d'Allemagne d'appartenir à la franc-maçonnerie. Drôle d'idée... Laval saute sur l'occasion pour le faire enfermer, en novembre 1942, au camp d'internement de Saint-Paul-d'Eyjeaux (Haute-Vienne) [26]. René Bousquet, secrétaire général de la Police, est chargé de l'arrestation de Filliol. Elle soulève un tollé : « La campagne collaborationniste se déchaîna contre lui », déposera Jean Legay en mars 1945 [37]. De Vichy, le Dr Bernard Ménétreel, éminence grise et confident maurrassien de Pétain, correspond avec le Bergeracois « embarbelé » : le 1^{er} avril, il fait adresser un secours financier de 10 000 F « à sa femme et à ses deux enfants en bas âge » [90] ¹⁸⁸.

Pendant plus d'un an, derrière les barbelés limousins, Filliol ronge son frein ¹⁸⁹. Au printemps de 1944, sur intervention de Darnand, devenu secrétaire général du Maintien de l'Ordre, il est libéré « après beaucoup de supplications » [18,45]. Il était absent lors de la création de la Milice en

187. Les 16 et 17 juillet 1942, la police de René Bousquet procède aux rafles du *Vel' d'hiv'*. Ce ne sont ni les premières ni les dernières rafles de juifs. Les agents de police en effectueront d'autres en zone libre en août, puis l'année suivante. La tentative de débarquement de Dieppe se situe un peu plus tard, le 19 août.

188. Soit l'équivalent de 2 000 de nos euros. On lui reprochera cette amabilité à la Libération [90]. Cet ancien interne des hôpitaux de Paris (promotion de 1930) était le médecin personnel du maréchal Pétain.

189. Peut-être entretient-il des relations avec des compatriotes ? Beaucoup de Périgordins se retrouveront, avant ou après la Libération, dans ce grand camp limousin, situé à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Limoges. Durant ces années-là, la Dordogne dépend en quasi-totalité de la région de Limoges.

janvier 1943 ¹⁹⁰. Mais il va se rattraper. « On l'avait prié de se faire oublier et Filliol était parti comme simple franc-garde de la Milice en Limousin, contre les maquis ¹⁹¹. On devait promptement le retrouver à l'État-Major » [18] ¹⁹².

Et la France dans tout ça ? Pétain vient de cesser d'exercer ses fonctions. Les jeux sont faits. Sous Laval, les « ultras » accèdent au pouvoir. Vichy est un État policier. Un but : préserver l'ordre, l'ordre milicien. « L'exécutant de cette politique est Darnand ; son orchestrateur, Philippe Henriot ». C'est le printemps de la peur [44].

Limoges. Fièvre obsidionale : des blockhaus et des chevaux de frise ont été élevés, en juin, par les Allemands, à l'instigation de la Milice. L'historien Jacques Delperrié de Bayac a recueilli de nombreux et sérieux témoignages sur cette lugubre époque [26]. À partir de mai 1944, Filliol commande le 2^e service de la Milice à Limoges. Le 2^e service ? « Une sorte d'officine d'espionnage qui collaborait étroitement avec la *Gestapo* » pour le renseignement, le fichage et l'exploitation des délations [25]. De façon quasi autonome, « il travaille la main dans la main avec le *SD* » [67]. Les Allemands lui remettent les listes des suspects à interroger. Filliol se fait appeler *Deschamps* (en Espagne, il était *Miguel Deschamps*) ¹⁹³.

L'officier d'aviation Jean de Vaugelas, devenu un terrible chef de la franc-garde permanente, revient de donner, avec les Allemands, l'assaut aux Glières (Haute-Savoie). Pour ce fait d'armes, il a été cité à l'ordre de la Nation. Il dirige, dans la région du Limousin, les opérations dites de maintien de l'ordre, d'avril à l'été 1944 ¹⁹⁴.

190. Ce mois-là, le piège de Stalingrad se referme sur les troupes allemandes. Le mois suivant, après la tentative manquée de la Relève, la création du Service du travail obligatoire arrache les ouvriers à l'apathie [44] et peuple les maquis de réfractaires, souvent venus des villes. Les paysans, les mineurs et les policiers ne sont pas requis, au début, par ce S.T.O. : « Les maquis changèrent. Les nouveaux règlements du S.T.O. y amenèrent des hommes moins résolus, mais beaucoup plus nombreux. Les premiers maquisards avaient des âmes de légionnaires ; les derniers avaient des âmes de soldats » (A. Malraux, *Discours de Durestal (Dordogne)*, 13 mai 1972).

191. Ces « terroristes » sont animés par le célèbre instituteur F.T.P. Georges Guingouin, résistant de la première heure.

192. Pour A. Decaux, il serait devenu « inspecteur général de la Milice ». Cela semble être un titre exagéré [23].

193. Ce 2^e service est baptisé la « *Gestapo* de la Milice » [31]. Dans le Rhône, l'homologue de Filliol est un certain Paul Touvier.

194. Bien sûr, il descend du grammairien Claude Favre, baron de Pérourges, seigneur de Vaugelas. Aux Glières, il était accompagné de Jacques Dugé de Bernonville. Son adjoint, le comte Victor Ghaisne de Bourmont, ancien capitaine des tirailleurs, sévira en Dordogne, notamment à Thiviers en mai 1944, avec quelque trois cents miliciens : ses tortures pratiquées à l'*Hôtel Terminus* sont tristement célèbres [52]. Les « bicots » de Bonny-Lafont ne savent sans doute pas que son illustre ancêtre, maréchal de Napoléon (il le trahit trois jours avant Waterloo) puis des Bourbons, a conquis Alger en 1830. Le milicien Bourmont sera tué en Poméranie.

Le franc-garde Charbonneau suit son ami Filliol et, dans ses *Mémoires*, raconte une des expéditions commandées par ce chef. À en croire le récit, c'est une opération très anodine, une simple promenade militaire. Résumons. Le P.C. est installé dans une auberge. Des Camelots de la 17^e équipe sont là aussi : « Filliol est incontestablement meilleur chef de bande que militaire expérimenté. Il connaît le terrain pour y être venu, mais hésite sur la carte ! Toujours est-il que, lorsque notre petit groupe se précipite, l'arme au poing, sur les granges d'un hameau, il n'y a plus personne au nid ! En raison du bruit des cars, de la lenteur de la mise en place, les maquisards ont filé vers les bois ». On tiraille, on arrête quelques « suspects », on récupère « des lambeaux de parachutes, des débris de containers, des tracts, des boîtes de conserve, des chargeurs de mitraillettes *Sten* » [18]. Bref, chou blanc...

En fait, le sieur Filliol « a la réputation de participer aux interrogatoires les plus durs » [35,36]. C'est très certainement lui et ses sbires qui interrogent et trient la centaine de ses compatriotes – juifs, francs-maçons, résistants et « suspects » – raflés à Périgueux le 10 mai 1944, enfermés au cinéma *Palace* de cette ville, puis transportés au camp de Saint-Paul-d'Eyjaux. Une trentaine seront déportés en Allemagne et d'autres iront trimer sur le chantier Todt de la base sous-marine de Bordeaux [73].

Ses acolytes décrivent Filliol comme « un pur, convaincu d'agir pour le bien de ses idées. Cœur tendre avec les siens, il ignore la pitié avec ses adversaires politiques » [89]. Si la principale activité du chef Filliol consiste à assurer la liaison entre les services répressifs allemands et la Milice, il ne répugne pas à mettre personnellement la main à la pâte : des tortures ou des exécutions sont imputés au service qu'il dirige [26,74]. Mais son adjoint, le tortionnaire Jean Thomine, s'est-il laissé aller à violer une femme ? Halte-là ! « Le pieux Filliol se fâche et le nommé Thomine sera exclu de la Milice » [26].

Filliol, ses miliciens et Oradour

Un épouvantable drame est tout proche [33].

Question : le service de Filliol et/ou Filliol lui-même ont-ils joué un rôle dans le pillage, l'incendie et le massacre (plus de 600 victimes dont 200 enfants) d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne), le samedi 10 juin, par la troisième compagnie du 1^{er} bataillon du 4^e régiment de grenadiers blindés *Der Führer* de la division blindée *Das Reich* ? ¹⁹⁵

195. *Der Führer* est un régiment d'infanterie mécanisée de 3 000 hommes (trois bataillons). La formidable division *Das Reich* est forte de près de 20 000 hommes, de 150 énormes chars *Panthers* et *Mark IV*, d'une quarantaine de canons automoteurs blindés (des chars sans tourelle), de 300 semi-chenillés blindés (analogues aux *half-tracks* alliés), d'innombrables canons tractés et véhicules divers [91]. On est loin de la modeste 4^e division cuirassée du colonel du Gaulle en 1940, où servait le cagoulard Gabriel Jeantet, avec son double chevron de laine de caporal.

La réponse est : oui, certainement. Du moins, ils ont participé au choix du malheureux village à immoler. On le sait aujourd'hui.

Oradour est un gros bourg tranquille à 25 kilomètres au nord-ouest de Limoges. Un village de marché agricole, entre les monts de Blond, au nord, et la vallée de la Vienne, au sud. On y compte de nombreux réfugiés, lorrains ou étrangers, juifs ou non. Par le tramway départemental, les Limougeauds y viennent « aux provisions » en fin de semaine. Les maquisards évitent cette agglomération, toute en longueur et trop proche de la route nationale. On n'y a jamais vu d'Allemands. Le sac et le massacre de ce village furent une opération préméditée par les Allemands et non la « bavure » d'une troupe en marche. Leur but : faire un exemple éclatant dans l'horreur, épouvanter les Limousins et les convaincre de ne pas soutenir le maquis.

En retraite depuis la Russie et l'Ukraine, cette 2^e SS *Panzerdivision* a subi d'énormes pertes. Reconstituée depuis peu à Montauban (Tarn-et-Garonne) et alentour, elle a été inspectée en mai par le général Heinz Guderian lui-même [91]. Elle va bientôt, suivant l'axe de la R.N. 20, tout en ratisant la région sur ordre du maréchal Gerd von Rundstedt (commandant en chef des forces allemandes du front de l'ouest), rallier la Normandie, où les Alliés ont débarqué le 6 juin 196.

Elle a commis d'horribles crimes sur le front de l'Est. Elle récidive aux confins de la Dordogne, durant le mois de mai, notamment à Frayssinet-le-Gélat et à Vergt-de-Biron. Tout récemment, le 8 juin, une de ses unités, franchissant la Dordogne en flanc garde, a été accrochée à Grolejac par le maquis : en représailles, elle a procédé à des exécutions et à des incendies 197. Le lendemain, dans Tulle prématurément libérée, l'arrivée inopinée de la division s'est soldée par la pendaison d'une centaine de malheureux 198. C'était le 9 juin, la veille du forfait d'Oradour.

L'ancien inspecteur de police Hervé Machefer, dont le père, Martial, échappa au massacre d'Oradour, a enquêté sur la préparation de cette dernière opération. Elle a comporté au moins trois réunions : une concernait

196. De Brive, les unités légères partent vers le Limousin. Les chars lourds gagnent Périgueux par la R.N. 89. Elles emprunteront ensuite la voie ferrée à partir du 12 juin, pour gagner, via Poitiers et Angers, la fournaise de la Normandie et contre-attaquer. La division maudite y sera presque écrasée, près de Mortain (Manche) et de Falaise (Calvados) [73]. Les survivants iront encore combattre dans les Ardennes, puis en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Autriche.

197. C'est la troisième compagnie du 1^{er} bataillon du régiment *Der Führer* qui commet ces crimes [56]. Son chef est le *Hauptsturmführer* (capitaine SS) Otto Kahn. Le *Sturmbannführer* (commandant SS) Otto Dickman commande le bataillon. C'est cette compagnie aussi qui anéantira Oradour le 10 juin [73]. Là, ils agiront, Dickmann en tête, sur ordre supérieur, émanant du régiment (colonel S. Adler) ou même de la division (général H. Lammerding). Otto Dickmann sera tué en août 1944 en Normandie.

198. C'est à Limoges, dans le manège de l'ancienne caserne du 21^e Chasseurs, que les Allemands feront, avec l'aide du 2^e service de Filliol, l'abominable tri des quelque trois cents otages capturés à Tulle. Plus d'une centaine ne reviendront pas de leur déportation à Dachau.

Filliol et ses sbires : deux rassemblaient les officiers SS et les miliciens du 2^e service de Filliol [38']¹⁹⁹.

Le 9 juin, à 21 heures, à Limoges, dans l'hôtel particulier servant de P.C. à la Milice, Filliol-*Deschamps* annonce à ses hommes du 2^e service qu'une division de *Waffen SS* vient d'arriver et qu'elle va procéder à une « opération en cours d'organisation »²⁰⁰. Il désigne quatre miliciens pour les accompagner [25.38']. Le milicien Davoine, présent à cette réunion, en témoignera après la Libération²⁰¹.

Une deuxième réunion se tient, le lendemain matin, samedi 10 juin, vers 9 heures, à 200 mètres de là, au *Central Hôtel* de Limoges, siège de l'état-major du général Heinz Lammerding [91]²⁰². Les miliciens, dont Davoine, envoyés par Filliol, ont été convoqués. Le nom d'Oradour-sur-Glane est-il prononcé à ce moment-là ? Sur la carte, un doigt a-t-il déjà désigné le village à anéantir ? Lammerding donne ses instructions. Nul n'en connaît le détail²⁰³.

Un troisième conciliabule a lieu, le même jour, en milieu de matinée, à l'*Hôtel de la Gare* de Saint-Junien, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Limoges : c'est là le P.C. du *Sturmabführer* Otto Dickmann, chef du bataillon chargé d'exécuter la terrible opération décidée à l'échelon du régiment ou de la division²⁰⁴. Le *Obersturmführer* (lieutenant SS) Joachim Kleist, brutal sous-chef de la *Gestapo* de Limoges et son interprète Eugène Patry sont là²⁰⁵. Les quatre miliciens de Filliol sont également présents²⁰⁶.

199. Les éléments actifs de la Milice, essentiellement en zone sud, sont les membres des 2^e services régionaux et les francs-gardes permanents, en faux uniforme bleu foncé de chasseurs alpins frappé du *gamma*, désormais mobilisés en permanence et encasernés (environ 6 000 hommes).

200. La milice de Filliol a jeté son dévolu sur ce bel immeuble bourgeois avec portail, grille et tour en façade, situé dans l'actuelle avenue de la Libération, à l'angle de la rue du Général-Cérez [91]. C'est une des belles maisons de l'américaine famille de Havilland, porcelainiers venus faire la fortune de Limoges. Ici, comme partout en France, la Milice est mobilisée le 8 juin. Darnand a déclaré la veille : « Les ordres sont clairs. Considérez comme des ennemis de la France les francs-tireurs et partisans, les membres de la prétendue armée secrète, et ceux des groupements de résistance. Attaquez-vous aux saboteurs, qu'ils soient ou non parachutés. Traquez les traîtres qui essaient de saper le moral de nos formations. Faites-leur face comme les G.M.R. en Haute-Savoie, comme la Garde dans le maquis limousin. À partir de ce soir, je mobilise la Franc-Garde de la Milice française » (*L'Œuvre*, 8 juin 1944).

201. C'est un ancien du corps-franc de Darnand. Prisonnier évadé, puis garde du corps de ce dernier en 1943, il a été nommé par son chef, en mai 1944 à Limoges, inspecteur aux questions juives et « inspecteur auxiliaire de la police nationale » [25].

202. Cours Jourdan, en face de la Division militaire. C'est aujourd'hui la succursale d'une grande banque.

203. Il a été dit qu'étaient « seulement » prévues, au départ, la capture et l'exécution d'une cinquantaine d'otages. Ce projet aurait secondairement tourné à l'hécatombe.

204. On écrit parfois Diekmann ou Dieckmann [92].

205. C'est le *Sicherheitsdienst* ou *SD* (Service de sécurité). Son service est installé impasse Saint-Exupéry.

206. Les envoyés de Filliol sont le chef Pitrud et les miliciens Davoine dit *Decours*, Tixier et Thomine (ou Tomine) [25].

L'interprète témoignera. Autour d'une banale table du café du rez-de-chaussée, est « décidée et réglée la destruction d'Oradour, au cours d'une discussion qui dura plus d'une heure » [25]. Mais pourquoi frapper Oradour ? Parce que c'est un petit village facile à cerner ? Une commune sans maquisards (ils sont cachés dans les monts de Blond à des kilomètres de là) ? Un bourg tranquille, entre Saint-Junien et Nieul (une partie de la troupe doit aller, le soir, cantonner à Nieul) ? Parce qu'il y a une cinquantaine de Lorrains et quelques communistes ²⁰⁷ ? Parce qu'Oradour et ses environs comptent une centaine d'étrangers, juifs ou non ²⁰⁸ ? Mystère. Mais les miliciens de Filliol sont certainement intervenus dans la discussion et la décision. Ils quittent les lieux après cette réunion et ne participeront pas à l'opération. On n'en sait pas plus ²⁰⁹.

L'ordre d'incendier et d'anéantir le village, corps et biens, est donné. C'est un acte de sauvagerie délibéré et entièrement arbitraire [43]. Exécution. C'est l'horreur. À la tombée de la nuit, tout est fini.

Peu de jours après, le mercredi 21 juin [33] ²¹⁰, malgré la censure de la presse locale, malgré l'absence de réaction de Vichy, malgré l'inertie de son administration et de sa justice, une cérémonie réunit des milliers de Limougeauds dans leur cathédrale, derrière leurs drapeaux mis en berne et cravatés de crêpe. Les lourdes portes du sanctuaire sont barricadées : on a peur que les miliciens de Filliol ne viennent perturber la pieuse assemblée, au besoin par les souterrains qui taraudent le sous-sol de la ville ²¹¹. L'évêque de Limoges, Mgr Rastouil, proclame en chaire sa douloureuse indignation : « Ces atrocités n'ont jamais eu leurs pareilles sur la terre de France ». Dès le lendemain, il recevra les excuses et les regrets du général commandant à Limoges les forces d'occupation [32]. Oui, mais il sera arrêté le 7 juillet par les miliciens et emprisonné durant trois semaines. Pour une fois, Filliol n'y est pour rien : peu après le drame d'Oradour, il est muté à Clermont-Ferrand.

207. Presque tout le monde est là, ce jour-là : les enfants vont avoir une visite médicale à l'école ; on distribue la « décade » de tabac ; on prépare la communion solennelle.

208. Ce sont les épouses et les enfants des membres du 643^e Groupement de travailleurs étrangers, partis travailler sur le Mur de l'Atlantique avec l'Organisation Todt : des Espagnols républicains ou des émigrés d'Europe centrale [33].

209. D'autres versions ont circulé et ne sont plus retenues, comme celle de représailles au lendemain de la capture d'un officier SS par le maquis ou encore celle de la confusion avec Oradour-sur-Vayres. Les miliciens, dont Thomine, auraient indiqué aux SS que l'officier enlevé avait été conduit à Oradour [26] ou bien que le village recelait un dépôt d'armes... Les auteurs du massacre inventèrent de maladroits faux prétextes : des soldats allemands prisonniers et tués à Oradour, une attaque du maquis....

210. On dit parfois le 16 juin [32].

211. Récit d'un témoin aux auteurs le 22 juin 2004. Un autre parle de « la crainte et la terreur qu'inspiraient les Allemands [et] la possibilité d'incidents » [33].

Une dernière fourberie. C'est le 27 juin que se situe l'embuscade de Saint-Victorien, un petit bourg assis sur la rive droite de la Vienne, entre Saint-Junien et Limoges. De faux résistants – ce sont des miliciens de Limoges – investissent le bourg. Leur camion porte une grande croix de Lorraine dans un V peint en blanc. Ils sont bientôt rejoints par une vingtaine de maquisards. Des vrais ceux-là : ce sont des F.T.P. des monts de Blond. Surprise. Mitraillage : une douzaine de maquisards sont abattus sur place ou fusillés dans le cimetière. Cette trahison est bien dans le style de Filliol. En tous cas, il va rapidement quitter Limoges pour Clermont-Ferrand.

Au pathétique procès d'Oradour de janvier-février 1953, au tribunal militaire de Bordeaux, aucun officier allemand ni aucun milicien ne seront convoqués. On fait la queue pour pénétrer dans la minuscule salle du tribunal, près de la barrière de Pessac. On n'apprend pas grand chose. La justice n'a pu réunir qu'une vingtaine de sous-fifres ²¹², dont une douzaine de « Malgré-Nous » alsaciens, incorporés de force dans la division. Ces derniers seront condamnés et immédiatement amnistiés par un loi votée en urgence [92].

De Clermont-Ferrand au Struthof

Trop, c'est trop. Fin juin 1944, Filliol reçoit son affectation pour le Massif central. Après le massacre d'Oradour, le 2^e service de Limoges a été dissous par la Milice elle-même. La milice de Limoges s'efforcera même de limiter les représailles allemandes contre les civils [89].

À Clermont-Ferrand, le pseudonyme du chef Filliol a changé : il se fait désormais appeler *Denis*. Mais ses activités et ses méthodes sont demeurées les mêmes. Ses sbires montent une embuscade. C'est un traquenard : quatre miliciens jouent le rôle de maquisards blessés. Les résistants venus à leur secours sont abattus. Avant de quitter la ville, à la Libération, le chef n'oublie pas les résistants emprisonnés à la caserne du 92^e R.I., tout près de l'usine *Michelin*. Il donne l'ordre de les fusiller [26].

Après les débarquements en Normandie et en Provence, Paris est libéré le 25 août 1944. Tous les « collaborateurs » se sont enfuis comme une volée de moineaux, avec armes et bagages. Dans leur retraite, les miliciens sont regroupés et hébergés, dans les Vosges, entre le col du Donon et le mont Sainte-Odile, dans un grand camp quasi inhabité, entouré de barbelés électrifiés et de miradors. C'est le camp de la mort du Struthof. Il vient tout juste d'être vidé de presque tous ses malheureux déportés. On rassure les nouveaux arrivants : leurs prédécesseurs étaient de vulgaires « droits communs »...

212. Soit environ le sixième de l'effectif engagé dans l'opération.

On défile, on chante « Sambre-et-Meuse », on hisse le drapeau tricolore et on célèbre des messes. Regrets, amertume et discussions. Le pieux Filliol fait ses dévotions. Il assiste à tous les offices en bonne place : « Il traverse une grande crise morale et on le rencontre partout, un gros missel à la main, avec l'air de chercher le ciel pour s'y précipiter. Il ne mange plus, il s'impose des pénitences. Georges Carus [chef milicien chargé des effectifs] déclare, mi-figue mi-raisin : "Il a beaucoup à se faire pardonner..." » [26]. On le croit sans peine...

Le tragique périple de Mgr Gabriel Piguet

Dans ses prières, peut-être Filliol songe-t-il à la triste histoire de Mgr Gabriel Piguet, évêque de Clermont.

Retour en arrière. Revenons un peu en Auvergne. Un mois avant l'arrivée de Filliol à Clermont-Ferrand, l'évêque de Clermont, Mgr Gabriel Piguet avait été arrêté par la *Gestapo* de Chamalières à l'issue de sa messe pontificale à la cathédrale. C'était le 28 mai 1944, dimanche de la Pentecôte.

Durant les deux premiers mois de son emprisonnement, dans les griffes allemandes puis à la caserne du 92^e régiment d'Infanterie, rue d'Auger, sans doute a-t-il eu l'occasion – en juillet ou en août – d'être confronté, pour interrogatoire, à Filliol, qui, à quelques jours près, aurait pu être son très scrupuleux paroissien ?

La *Gestapo* et la Milice collaboraient. Le chef Filliol est-il le protagoniste de l'étonnante scène suivante, datée du 28 mai ? Mgr Piguet raconte dans ses *Mémoires*²¹³ : « Premier interrogatoire par un jeune homme, un Français, hélas ! comme je l'apprendrai après mon retour de captivité [En 1944, Filliol avait 35 ans]. Il est assisté d'une secrétaire, d'une autre femme qui semble être son épouse [Alice Lamy ?], de deux Allemands. [...] Il a la maladresse de m'incriminer tout d'abord, au nom du droit canon, à propos d'un *celebret*, c'est-à-dire d'une pièce de chancellerie épiscopale permettant à un prêtre la célébration de la messe [...], établi sous un nom d'emprunt pour un prêtre étranger à mon diocèse. [...] Je demande à quel article du droit canonique il est fait allusion afin que je puisse en donner l'interprétation exacte et, au besoin, l'expliquer à ce juge d'instruction en herbe, qui renonce à s'aventurer plus avant sur un terrain aussi peu sûr pour lui. »

213. G. Piguet, *Prison et déportation*, Spes, 1947, cité par Emmanuel de Chambost, *in litt.*, 13 août 2004. Nous devons à E. de Chambost tous les détails de cette affaire.



Planche 5 – *La fin des méfaits de Jean Filliol*. Un petit village limousin est choisi par la Milice de Limoges pour être détruit le 10 juin 1944 par la division *Das Reich* : Oradour-sur-Glane (1). Après tant de déportés, Filliol et ses comparses sont regroupés et hébergés, en septembre 1944, à Natzweiler-Struthof (Bas-Rhin), le seul camp de la mort installé en France (2). Les derniers combats des miliciens de Darnand et Filliol ont lieu, en avril 1945, à Grösio, dans la Valteline (Lombardie), près de la « grosse roche » (au premier plan), gravées de milliers de gravures protohistoriques (3).

Cet inquisiteur tatillon était-il le dévot Filliol ? Probablement pas. Car il n'arrivera à Clermont que le mois suivant. De même pour le deuxième et dernier interrogatoire, effectué par les Allemands le 31 mai, dans la nuit. Mais, durant les mois de juillet et d'août, Filliol deviendra un des personnages clefs de la triste prison où se morfond le prélat. Sans doute viendra-t-il le visiter.

Quelques jours avant la Libération, Mgr Piguet quitte Clermont le 20 août, embarqué dans un ultime convoi de déportés en direction de l'Allemagne. Bénéficiant encore de certains égards, il est placé dans une voiture de 3^e classe, en compagnie du prince Xavier de Bourbon-Parme. Les autres déportés sont entassés dans des wagons de marchandises. Le train n'arrivera en Alsace que dix jours plus tard, le 30 août. C'est la bataille du rail : les voies sont coupées par les attentats et les bombardements. Débarqué sur le quai de la gare de Rothau (tout près de Schirmeck, Bas-Rhin), les déportés terminent leur voyage à pied : une demi-douzaine de kilomètres dans les lacets d'une montueuse petite route des Vosges, dans la forêt de Natzwiller. À mille mètres d'altitude, un grand échafaudage de troncs de sapins les accueille : c'est l'entrée du Struthof. Le prélat est enfermé à l'infirmerie. Pas pour longtemps. Le surlendemain, dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre, l'ordre d'évacuer le camp de ses déportés est donné ²¹⁴.

C'est justement le 2 septembre que Filliol fait son entrée au camp avec ses miliciens. Sait-il que son évêque est arrivé le 30 août ? Sait-il qu'ils vont se trouver ensemble, dans ce camp, du 2 au 4 septembre 1944 ? Mais pas du même côté des barbelés. Le milicien en transit a-t-il rencontré le prélat déporté ? Nous l'ignorons.

Le 4 septembre, Mgr Piguet part pour Dachau (Bavière), à 300 kilomètres de là [32]. Là-bas, l'évêque bénéficiera d'un traitement progressivement allégé. Sa messe est servie par le général Deslestraint-Vidal, ex-chef de l'Armée secrète ²¹⁵. Il y ordonne un jeune diacre allemand. Au printemps de 1945, il est transféré à Innsbruck. C'est là qu'il rencontrera Léon Blum, accompagné de Jeanne, venus de Buchenwald *via* Dachau ²¹⁶. Oui, Léon Blum qui fut, dix ans auparavant, la première victime de Jean Filliol. De 1934 à 1945, de Léon Blum à Mgr Piguet, dix ans d'horreurs se terminent : la boucle est bouclée.

214. Voir : http://monsieur.iffrance.com/edechambost/Enquete_Piguet.htm

215. Le général sera fusillé au printemps de 1945.

216. Dans le camp d'Innsbruck, en Autriche, s'entassent le prince X. de Bourbon-Parme, le prince F. de Prusse, un cousin de Churchill, le pasteur Niemöller, un général Garibaldi, chef des partisans antifascistes, et des centaines d'autres. En avril 1945, ils partent vers les montagnes italiennes, non loin du col du Brenner et seront délivrés [49]. Là encore, Filliol se sera pas loin, à une centaine de kilomètres de là, luttant contre les partisans, avant de s'évanouir définitivement dans la nature.

Jean Filliol en Allemagne et en Italie

Filliol et les miliciens, eux, demeurent au Struthof du 2 au 24 septembre 1944 ²¹⁷.

Maintenant, voici le Rhin. Les « collaborateurs » passent en Allemagne. Sur le Danube, à Sigmaringen, il s'est créé un pseudo-gouvernement en exil, vite transformé en un « Comité français de Libération », avec sa radio et son journal ²¹⁸. L'ex-« ambassadeur à Paris » Fernand de Brinon et Joseph Darnand font naître un espoir : embaucher les hommes de la Cagoule, sous la direction de Jean Filliol et de Jean Degans, patron du Renseignement, pour créer des « maquis blancs », en territoire libéré ²¹⁹. Ces nouveaux « résistants » se rallieraient peut-être au général Giraud. Évincé par de Gaulle, ce brave général serait, imagine-t-on, désormais disponible [45.70]. On rêve... Henry Charbonneau tente de faire du recrutement pour la Milice chez les ouvriers du S.T.O. Sans succès bien sûr.

Filliol participe à la création de cette « Organisation technique » (O.T.), avec l'aide du *SD*. Il en prend la direction avec Degans [40]. Cet organisme est destiné à former des hommes (près d'une centaine) et à les faire passer en France, soit par la Suisse soit par parachutage. Ils recueilleront des renseignements pour les Allemands et les transmettront, en revenant en Allemagne ou au moyen d'émetteurs clandestins. Filliol les met en condition : « Le Midi est mis à feu et à sang par les communistes, leur affirme-t-il, et une réaction s'organise ». Du moins, il le croit. Plusieurs miliciens seront largués en France, avec armes, cartes, argent et vivres. Ils seront vite appréhendés : « Un maquis, ça ne s'invente pas » [26].

Mars 1945 se termine. La fin de la guerre est proche. Bon nombre de miliciens passés en Allemagne sont enrôlés, avec les restes de la L.V.F., dans la nouvelle division *SS* Charlemagne et vont se faire écraser en Poméranie. Une centaine de survivants figureront parmi les derniers défenseurs de Berlin. D'autres miliciens suivent Darnand en Italie du Nord : un petit bataillon de quelque cinq cents traîne-savates (dont deux cents jeunes de moins de vingt ans). Même assiégés et attaqués de toutes parts, les Allemands n'ont pas voulu de ces hommes. Ils ne valent pas grand chose et Darnand est tenu pour trop politique. Filliol rejoint cet ultime carré des miliciens au nord de l'Italie.

217. Le camp sera libéré par les Américains le 23 novembre.

218. Cette « commission gouvernementale » associe notamment Brinon, Darnand, Déat et Doriot. On se souvient que le général de Gaulle avait créé à Londres un Comité national français, devenu, à Alger en 1943, le Comité français de la Libération nationale.

219. L'ingénieur agronome et œnologue Degans est connu comme « cagouillard déterminé et catholique frénétique ». Ce petit bonhomme effacé a une « vraie vocation d'inquisiteur » [40]. Il a été le responsable national du 2^e service de la Milice (renseignement et formation), donc le patron de Filliol, Touvier et autres. Il a participé à l'affaire des Glières.

Ils combattent, avec les restes de la *Wehrmacht*, dans la vallée de la Valteline, tout près de la Suisse et de l'Autriche. Les relations avec les Allemands ne sont pas toujours bonnes : « Filliol, surpris par un officier allemand alors qu'il fouillait dans ses papiers, est prié d'aller exercer ses talents ailleurs » [26]. Une féroce guérilla oppose partisans et derniers Italiens fascistes.

La compagnie de miliciens du chef Carus est encerclée par les partisans, devant Grosio, un bourg de la montagne lombarde ²²⁰. Les obus de mortier pleuvent. On se retranche dans les maisons. Treize miliciens restent sur le carreau. Filliol, pris sous le feu, est blessé à l'aube du 10 avril. Le milicien Henry Charbonneau a raconté ce dernier combat : « Darnand descend de la montagne où notre bataillon vient d'avoir de sérieux accrochages avec les *partigiani* et les premiers éléments de l'armée britannique : "Je crois que cette fois, tout est perdu [...]. Filliol a reçu une balle dans le pied en se portant au secours de camarades encerclés. Ah ! Celui-là, si on l'écoutait, on n'arrêterait pas de se bagarrer vingt-quatre heures sur vingt-quatre et toujours dans de sacrées conditions..." » [19]. Vers la fin d'avril, tout est fini pour eux. La Suisse refuse d'accueillir les miliciens harcelés et encerclés. Ils se rendent aux Anglais.

Les troupes allemandes capitulent en Italie le 2 mai et à Reims le 8 mai. C'est la fin de cette horrible guerre. Filliol – cela ne surprendra pas le lecteur – réussit à s'esbigner malgré sa blessure, à cloche pied. Malgré les recherches des résistants et des Alliés, « seuls Francis Bout de l'An, Jean Degans et Jean Filliol parviennent à s'échapper » [40] ²²¹.

Jean Filliol absent au procès de 1948

1945. Voici venu le temps des grands procès. Et d'abord, à la Haute cour de Justice, celui du maréchal Pétain, présidé par Paul Mongibeaux ²²². À la première audience, le 24 juillet 1945, le procureur général André Mornet

220. À une centaine de kilomètres au nord-est de Milan, dans la Valteline, sur les bords de l'Adda, Grosio est au centre d'une région de rochers gravés protohistoriques. Le bourg est célèbre par sa grosse roche gravée, la *Rupe magna* et sa machiste devise : *A Grosio, lavorano solo le donne* (A Grosio, il n'y a que les femmes qui travaillent). Le célèbre Val Camonica est à quelques kilomètres au sud (plus de 300 000 gravures). La région est aussi connue pour ses vins et, plus au nord, aujourd'hui, pour son parc naturel et ses stations de ski.

221. On est un peu entre « pays » : Francis Bout de l'An, agrégé d'histoire, directeur de la propagande puis secrétaire général de la Milice, a des attaches en Dordogne, en Ribéacais.

222. Ce magistrat à la blanche barbiche en pointe est le premier président de la Cour de cassation. C'est un Périgordin, natif d'Excideuil et ancien élève du lycée de Périgueux [74]. Il a prêté, naguère, serment à Pétain. Ne faisons pas l'économie du portrait de ce compatriote, pris sur le vif par Jules Roy [80] : « C'est un d'Artagnan, épaissi et embourgeoisé, partagé entre sa paresse et l'ambition de passer la cravate de la Légion d'honneur sur sa collerette [...]. Une femme à barbe en manteau de fourrure ».

ne manque pas de le rappeler²²³. L'accusé entretenait, dit-il, des relations avec certains membres de la Cagoule. Dans son entourage immédiat ou non, on retrouve en effet les noms de Raphaël Alibert, « éminence grise du C.S.A.R. » et ministre de Vichy, François Méténier, Joseph Darnand, Gabriel Jeantet, Eugène Deloncle, du Dr Henri Martin et de Jean Filliol, tous cagouleurs, sans compter ceux des officiers Groussard, Loustaunau-Lacau et Bonhomme, plus ou moins proches d'eux. Mais le procureur ne pourra prouver que l'accusé a noué des liens étroits avec la Cagoule et participé à son complot [66].

Le 11 octobre 1948, avec dix ans de retard, s'ouvre le procès des cagouleurs. Sur 48 conjurés, 14 sont en fuite, décompte *L'Humanité*. Dans le box, 30 accusés. Costumes trois pièces, chemises blanches et cravates...

Le temps a passé. Les faits consignés sur l'acte d'accusation (un millier de pages, soit un mètre cube) remontent à la fin des années trente : atteinte à la sûreté de l'État, tentative de putsch et crimes divers. C'est bien vieux, tout cela. Avec tout ce qui s'est passé depuis... Comme souvent, il n'y a là que du menu fretin : Eugène Deloncle a été abattu par la *Gestapo* ; Joseph Darnand a été jugé et fusillé en 1945²²⁴ ; Moreau de la Meuse et le général Duseigneur sont morts, le maréchal Franchet d'Espérey aussi. Le Dr Henri Martin a disparu : il serait « devenu un instrument aux mains des Renseignements généraux » [14]. Jean Filliol et Jean Bouvyer se sont éclipsés en Espagne et Franco refuse leur extradition, demandée en 1947 [35.36]. Bizarre encore : les dossiers de police ou d'instruction (deux tonnes) ont échappé aux Allemands, mais ils se sont volatilisés. Par miracle, on les retrouve, bien cachés, à Lesparre (Gironde). Ouf !

Dans le box : les accusés, dont Jacques Corrèze et François Méténier, Gabriel Jeantet, amaigri par sa déportation. Toute la sombre histoire de la Cagoule et les tragiques exploits de Jean Filliol revivent : les Rosselli, Navachine, Lætitia Toureaux, Clichy, les attentats de l'Étoile et de Toussus-le-Noble, la tentative de putsch, Marx Dormoy ... Trente-neuf séances. Las ! Sauf René Locuty, tous les accusés sont devenus amnésiques. L'avocat général résume l'état d'esprit des cagouleurs : « Jamais, dans ma carrière de

223. Grosse moustache gauloise et épais collier poivre et sel. Mornet avait requis contre Mata-Hari et contre le *Bonnet rouge*, durant l'autre guerre, et été désigné, en 1942, pour le déplorable procès de Riom. Pour Jules Roy, c'est un « oiseau de proie, emplumé de rouge, un collier de la Légion d'honneur sur son camail de fausse hermine, l'œil sur le parquet, le bec aigu, le visage hérissé de poils gris. [Il s'installe] comme un vautour sur son nid, en s'ébrouant dans un remuement d'ailes décharnées. [Il] fait penser aux types que les grands magasins habillent en Père Noël » [80].

224. Lors de son procès, il a affirmé, contre toute évidence, au président Mongibeaux qu'il n'avait pas appartenu à la Cagoule, mais aux organisations militaires. « Cette affirmation sera inlassablement reprise par les conjurés lors du procès de 1948 » [14]. De son côté, le politique R. Alibert est aussi condamné à mort *in absentia*. Il se réfugie dans l'abbaye cistercienne de Bellefontaine (près de Cholet, Maine-et-Loire), puis en Belgique.

magistrat, je n'ai vu une telle mauvaise foi chez des accusés et des témoins. Jamais je n'ai vu mentir avec un tel ensemble et une telle effronterie ». Et la plume acérée de Madeleine Jacob, la sévère familière de ces prétoires, conclut : « Il semble que ces idiots ont reçu instruction de se taire » [14].

Parmi les accusés, quelques-uns avaient opté pour la Résistance et arborent des croix et des médailles remises au titre de la France libre par le général de Gaulle. *Le Figaro* juge choquant de les voir présentés au tribunal, menottes aux poignets, comme c'est le cas pour Maurice Duclos-*Saint-Jacques*. C'est un compagnon de la Libération, « un des sept premiers compagnons de De Gaulle à Londres », commente *L'Humanité* du 12 octobre. Il est comme isolé, tout à droite du box, au premier rang. À la barre : le commandant Loustaunau-Lacau, résistant, interné sous Pétain et livré à la *Gestapo*, déporté à Mauthausen et rescapé de l'enfer. Il vient témoigner et rend hommage à « la Cagoule de Londres ». Ce fougueux Béarnais, épuisé et très amaigri, en rajoute quelque peu : « Sans les hommes de la Cagoule, le général de Gaulle n'eût été qu'un clairon impuissant ! [...] De Gaulle, en devenant à Londres le chef des rebelles, n'a fait que nous prolonger... » [55]

Bref. Au bout d'un mois, ce procès se termine, comme les prémices du premier, en queue de poisson. Les sentences ont de quoi surprendre. Qu'on en juge, si l'on ose dire. Onze acquittements (dont celui de Maurice Duclos-*Saint-Jacques*), dix peines d'emprisonnement ferme. Le sursis pour tous les autres. Ferdinand Jacobiez, passé aux aveux pour l'assassinat des Rosselli, est condamné à perpétuité. N'avouez jamais... Méténier « prend » vingt ans de prison ²²⁵ ; Jacques Corrèze dix ans. Les peines des sept autres, dont Jean Bouvyer, ne dépassent pas cinq ans. « Bagatelles pour un massacre », ironisera-t-on [82,83]. Les contumax sont condamnés à mort. Mais ils sont loin.

Parmi eux, Jean Filliol. Mais il a, depuis longtemps, trouvé refuge en Espagne ²²⁶. Encore une fois...

La presse consacre à ce verdict quelques lignes. Ce procès n'intéresse plus grand monde. Il se passe tant d'autres choses dans le monde. De toute façon, la plupart des condamnés bénéficieront bientôt de l'amnistie.

225. Méténier aura donc été emprisonné en 1937, puis par Vichy, ensuite par les Allemands et, enfin, au terme de ce procès de 1948 [14]. F. Mitterrand restera toujours fidèle à ses amis Méténier, Jeantet et Bouvyer [71].

226. En 1954, un proche de maître Roland Dumas affirmera qu'il vit là-bas « grâce aux fonds qu'il réunit en 1946 en venant clandestinement à Paris faire "chanter" certains industriels » [71].

Et pour finir ?

La Cagoule est morte : « Elle disparaît dans les nécropoles de l'Histoire » [46]. Son importance tenait moins à sa taille qu'à « la radicalisation occulte qu'elle représenta et aux incontestables complicités dont elle bénéficia » [44]. Un seul cagoulard continuera à comploter, notamment contre le général de Gaulle : le Dr Henri Martin ²²⁷.

Et les autres cagoulards, que sont-ils devenus ? Beaucoup ont disparu. Quelques-uns des anciens dirigeants de la Cagoule ont été récupérés au sein de la société de cosmétiques d'Eugène Schueller ²²⁸.

Jacques Corrèze, condamné à dix ans d'emprisonnement à la Libération, s'est réfugié en Argentine puis aux États-Unis, où il a pris la direction de la branche américaine de cette multinationale. Il a épousé la belle Mercedes, la veuve d'Eugène Deloncle. De retour en France, à la fin des années soixante, il devient le conseiller de cette même entreprise, démissionne et meurt en 1991 [46] ²²⁹.

Jean Filliol, en fuite et trois fois condamné à mort par contumace (notamment à Limoges), deviendra « l'un des responsables de la filiale de la société en Espagne », sous le nom de *Dupuy* [35,36]. Son directeur sera Henri Deloncle, vivant là-bas depuis la Libération, le frère d'Eugène.

La maléfique aventure de la Cagoule de Jean Filliol et d'Eugène Deloncle est bien finie. Il était dit que la Justice ne mettrait jamais la main sur l'insaisissable Bergeracois.

B. et G. D. ²³⁰

227. Éternel conspirateur, il abreuve les services spéciaux français de notes sur le P.C.F. La « Maison Martin » « grenouille » dans les premiers temps de la guerre d'Algérie. Le docteur participe aux « treize complots » du 13 mai 1958, à l'insurrection des « barricades », au « putsch des généraux », à l'O.A.S. Le 1^{er} octobre 1963, la cour de Sécurité de l'État le condamne par défaut à dix ans de détention. Il retrouve sa jeunesse en mai 1968. Amnistié, il meurt en 1969. Dans son lit [70].

228. Par parenthèse, F. Mitterrand est, fin 1945, durant peu de temps, P.D.G. des Éditions du Rond-Point, filiale de ce groupe. Elles publient *Votre Beauté*, revue féminine [51,64]. Le futur président de la République y écrit, en 1945-1946, des chroniques « à l'eau de rose » sous le pseudo de *Frédérique Marnais* [38,71]. Son nom ne figure pas sur les listes de la Cagoule. Mais les listes Corre de la province n'ont jamais été décodées [13].

229. « J'ai été un crétin », finira-t-il par reconnaître, alors qu'il est mis en cause pour actions antisémites par S. Klarsfeld (*Le Monde*, 6, 7 et 20 juin 1991).

230. U.S.M. 103 - F.R.E. 2676 du C.N.R.S. Site bibliographique : <http://monsieur.wanadoo.fr/delluc.prehistoire>. Courriel : www.dellucbg@wanadoo.fr

Bibliographie et sources ²³¹

- 1 - AMOUROUX H., 1978 : *Les Beaux jours des collabos, juin 1941-juin 1942*, La grande histoire des Français sous l'occupation, Robert Lafont, Paris.
- 2 - AMOUROUX H., 1979 : *Le Peuple réveillé, juin 1940-avril 1942*, La grande histoire des Français sous l'occupation, Robert Lafont, Paris.
- 3 - AMOUROUX H., 1981 : *Les Passions et les haines, avril-décembre 1942*, La grande histoire des Français sous l'occupation, Robert Lafont, Paris.
- 4 - A.N.A.C.R. Dordogne, 1985 : *Mémorial de la Résistance en Dordogne, sous la terreur nazie*, Association nationale des anciens combattants de la Résistance / Copédit, Périgueux.
- 5 - ARON R., 1954 : *Histoire de Vichy*, Arthème Fayard, Paris.
- 6 - ASSOULINE P., 1994 : Un expert en anticommunisme, Georges Albertini, in : *Le Temps de la guerre froide, du rideau de fer à l'effondrement du communisme*, sous la dir. de M. Winock, Seuil, Paris, p. 243-261 (repris de *L'Histoire*, n° 151, janvier 1992).
- 7 - AZÉMA J.-P., 1979 : *De Munich à la Libération (1938-1944)*, éditions du Seuil, Paris.
- 8 - AZÉMA J.-P., 2003 : *Jean Moulin, le rebelle, le politique, le résistant*, Perrin, Paris.
- 9 - AZIZ P., 1970 : La Brigade nord-africaine, in : *Tu trahiras sans vergogne*, Fayard, Paris, p. 241-264.
- 10 - BERNADAC C. (présenté par), 1977 : « *Dagore* », *les carnets secrets de la Cagoule*, France-Empire.
- 11 - BONNET G., 1971 : *Dans la tourmente, 1938-1948*, Fayard, Paris.
- 12 - BOURDREL P., 1967 : Le complot de la Cagoule, in : *Les Années difficiles* (coll. Le roman vrai de la III^e République), Denoël, Paris, p. 303-330.
- 13 - BOURDREL P., 1995 : François Mitterrand a-t-il fait partie de la Cagoule ?, *Historia*, n° 583, juillet, p. 68-70.
- 14 - BOURDREL P., 1986 : *La Cagoule, trente ans de complot*, éditions Albin Michel (Marabout Université) (1^{ère} édition en 1970).
- 15 - BRASILLACH R., 1941 et 1955 : *Une Génération dans l'orage. Mémoires (Notre Avant-guerre et Journal d'un homme occupé)*, Plon, Paris.

231. Seules ont été retenues, dans la présente liste, les références effectivement appelées dans le texte.

- 16 - BURRIN P., 1995 : *La France à l'heure allemande*, éditions du Seuil, Paris.
- 17 - BURRIN P., 2000 : Les collaborationnistes, *in* : *La France des années noires* (sous la dir. de J.-P. Azéma et F. Bédarida), éditions du Seuil, Paris, 1, p. 385-405. La guerre franco-française, *ibid.*, 2, p. 41-56.
- 18 - CHARBONNEAU H., 1977 : *Les Mémoires de Porthos*, volume 1, éditions du Clan.
- 19 - CHARBONNEAU H., 1969 : *Les Mémoires de Porthos*, volume 2, éditions Robert Desroches.
- 20 - CORRE A. (*alias* Dagore), 1977 : *Carnets secrets (1937-1940)*, présentés par C. Bernadac, France-Empire.
- 21 - CREMIEUX-BRILHAC J.-L., 1990 : *Les Français de l'an 40*, 2 vol., Gallimard, Paris.
- 22 - CREMIEUX-BRILHAC J.-L., 2001 : *La France libre*, 2 vol., Gallimard, Paris.
- 23 - DECAUX A., 1987 : Les cagouleurs, *in* : *Destins fabuleux*, Perrin, Paris, p. 302-345 (avec des témoignages inédits).
- 24 - DECAUX A., 1988 : Les cagouleurs, *Historia*, nos 498 et 499, p. 46-61 et 41-49.
- 25 - DELARUE J., 1968 : *Trafics et crimes sous l'occupation*, Fayard, Paris.
- 26 - DELPERRIÉ DE BAYAC J., 1969 : *Histoire de la Milice*, Fayard, Paris.
- 27 - DELPERRIÉ DE BAYAC J., 1972 : *Histoire du Front populaire*, Fayard, Paris.
- 28 - DELPERRIÉ DE BAYAC J., 1975 : *Le Royaume du Maréchal, Histoire de la zone libre*, Robert Lafont, Paris.
- 29 - DELPERRIÉ DE BAYAC J., 1985 (n^{elle} édition) : *Les Brigades internationales*, Fayard, Paris.
- 30 - DUROSELLE J.-B., 1979 : *Politique étrangère de la France. La décadence (1932-1939)*, éditions du Seuil, Paris.
- 31 - DEVIDAL M., 1972 : La phalange nord-africaine, *Historia* hors série n^o 27, *La Gestapo en France*, 2, p. 74-80.
- 32 - DUQUESNE J., 1996 : *Les Catholiques français sous l'Occupation*, Grasset et Fasquelle, Paris.
- 33 - FARMER S., 2004 : *10 juin 1944. Oradour : arrêt sur mémoire*, Perrin, Paris.
- 34 - FOURCADE M., 1968 : *L'Arche de Noé*, Arthème Fayard, Paris.
- 35 - FREIGNEAUX F., 1992 : La Cagoule, enquête sur une conspiration d'extrême droite, *L'Histoire*, n^o 192, octobre 1992, p. 6-17, repris *in* : *La Droite depuis 1789. Les hommes, les idées, les réseaux*, 1995, Le Seuil, Paris (prend en compte les archives de la Seine et certaines des archives nationales), p. 209-231.

- 36 - FREIGNEAUX F., 1996 : voir Karel, W., 1996.
- 37 - FROMENT P., 1994 : *René Bousquet*, Stock, Paris.
- 38 - GIESBERT F.-O., 1996 : *Mitterrand. Une vie*, éditions du Seuil, Paris.
- 38' - GUINGOUIN G., 1991 : *4 ans de lutte sur le sol limousin*, édition L. Souny.
- 39 - GIOLITTO P., 1991 : *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Perrin, Paris.
- 40 - GIOLITTO P., 1997 : *Histoire de la Milice*, Perrin, Paris.
- 41 - GIOLITTO P., 1999 : *Volontaires français sous l'uniforme allemand*, Perrin, Paris.
- 42 - GUEHENNO J., 1947 : *Journal des années noires*, Gallimard, Paris (son *Journal d'un homme de quarante ans* s'arrête en 1933).
- 43 - HASTINGS M., 1983 : *La Division Das Reich et la Résistance, 8 juin-20 juin 1944*, Pygmalion, Paris.
- 44 - JACKSON J., 2004 : *La France sous l'Occupation, 1940-1944*, Flammarion, Paris.
- 45 - JOSEPH G., 2001 : *Fernand de Brinon, l'aristocrate de la Collaboration*, Albin Michel, Paris.
- 46 - KAREL W., 1996 : *La Cagoule, enquête sur une conspiration d'extrême droite*, film, Coproduction Gaumont TV-France 3, en association avec La Sept Arte. Frédéric Freigneaux, conseiller historique.
- 47 - KUPFFERMAN F., 1988 : *Laval (1883-1945)*, Flammarion, Paris.
- 48 - LACHAISE B., 1993 : *Yvon Delbos, biographie (1885-1956)*, Fanlac, Périgueux.
- 49 - LACOUTURE J., 1977 : *Léon Blum*, Le Seuil-Opera Mundi.
- 50 - LACOUTURE J., 1984 : *De Gaulle, 1. Le rebelle*, éditions du Seuil, Paris.
- 51 - LACOUTURE J., 1998 : *Mitterrand. Une histoire de Français. 1 - Les Risques de l'escalade*, éditions du Seuil, Paris.
- 52 - LAGRANGE J., 1993 : *1944 en Dordogne*, éditions Pilote 24, Périgueux.
- 53 - LAGRANGE J., 1998 : *Robert Lacoste (1898-1989), du Périgord et de l'Algérie*, éditions Pilote 24, Périgueux.
- 54 - LÉVY J., 1992 : *Le Dossier Georges Albertini*, L'Harmattan / Le Pavillon, Paris.
- 55 - LOUSTAUNAU-LACAU Gal G., 1994 : *Mémoires d'un Français rebelle, servitude et grandeur entre Pétain et de Gaulle*, J. et D. éditions, Biarritz.
- 56 - MACHEFER H., 2003, La préméditation du massacre d'Oradour, in : *Oradour. Retour sur un massacre*, film de C. Weber, produit par A. Hamelin et Sunset Presse.
- 57 - MARRUS M. M. et PAXTON R. O., 1982 : *Vichy et les juifs*, Calmann-Lévy, Paris.

- 58 - MILZA P. et BERSTEIN S., 1980 : *Le Fascisme italien*, éditions du Seuil, Paris.
- 59 - MILZA P., 1987 : *Le Fascisme français. Passé et présent*, Champs, Flammarion, Paris.
- 60 - MILZA P., 1991 : *Les Fascismes*, éditions du Seuil, Paris.
- 61 - MODIN J.-G., 1979 : *Véronique Filozof, ma mère*, imprimerie IM.PO, Paris.
- 62 - MONTARRON M., 1977 : « *Je suis l'assassin de Latitia Toureaux* », *Historia*, n° spécial 367 bis, p. 23-30.
- 63 - MOULIN DE LABARTHÈTE H. : *Le Temps des illusions. Souvenirs juillet 1940 - avril 1942*, Le Cheval ailé, Genève.
- 64 - NAY C., 1987 : *Les Sept Mitterrand ou les métamorphoses du septennat*, Grasset, Paris.
- 65 - NOBÉCOURT R. G., 1962 : *Les Secrets de la propagande en France occupée*, Arthème Fayard, Paris.
- 66 - NOGUÈRES H., 1955 : *Le Véritable procès du maréchal Pétain*, Arthème Fayard, Paris.
- 67 - ORY P., 1976 : *Les Collaborateurs*, éditions du Seuil, Paris.
- 67 - PASSY colonel (DEWAVRIN A.), 2000 : *Mémoires du chef des services secrets de la France libre*, Odile Jacob, Paris (préface et notes de J.-L. Crémieux-Brilhac).
- 68 - PAXTON R. O., 1994 (n^{elle} édit.) : *La France de Vichy (1940-1944)*, Seuil, Paris. C'est de 1973 que date la « révolution paxtonienne », le livre ayant été publié outre-atlantique un an plus tôt.
- 69 - PAXTON R. O., 2004 : *L'Armée de Vichy, le corps des officiers 1940-1944*, Tallandier, Paris.
- 70 - PÉAN P., 1993 : *Le Mystérieux docteur Martin*, Fayard, Paris.
- 71 - PÉAN P., 1994 : *Une jeunesse française. François Mitterrand, 1934-1947*, Fayard, Paris.
- 72 - PÉAN P., 1998 : *Vies et mort de Jean Moulin*, Fayard, Paris.
- 73 - PENAUD G., 1985 : *Histoire de la Résistance en Périgord*, Fanlac, Périgueux.
- 74 - PENAUD G., 1999 : *Dictionnaire biographique du Périgord*, Fanlac, Périgueux.
- 75 - PINOL J.-L., 1992 : Le temps des droites, in : *Les Droites françaises*, sous la dir. de J.-F. Sirinelli, Gallimard, Paris, p. 507-662.
- 76 - PRESSE de l'époque.
- 77 - REVIRIÉGO B., 2003 : *Les Juifs en Dordogne, 1939-1934*, Fanlac, Périgueux.
- 78 - RIOUX J.-P., 1983 : Du pain, du sang, du rêve, *L'Histoire*, n° 58, p. 42-56 (la manifestation de Clichy).
- 79 - ROULAND A. et SOULHIÉ M., 1987 : *Résistance en Périgord noir*, Amicale des Résistants du Sarladais.

- 80 - ROY J., 2000 : *Le Grand naufrage. Chronique du procès Pétain*, Albin Michel, Paris.
- 81 - SINGER C., 1992 : *Vichy, l'université et les juifs*, Les Belles Lettres.
- 82 - TOURNOUX R., 1962 : *La Cagoule*, in : *L'Histoire secrète*, Plon, Paris, p. 9-296.
- 83 - TOURNOUX R., 1963 : La vérité sur la Cagoule. *Historia*, n° 200, p. 111-117.
- 84 - TOURNOUX J.-R., 1964 : *Pétain et De Gaulle*, Plon, Paris.
- 85 - TOURNOUX R., 1982 : *Le Royaume d'Otto, France 1939-1945. Ceux qui ont choisi l'Allemagne*, Flammarion, Paris.
- 86 - TULARD J., 1997 : *Guide des films*, Robert Lafont, Paris.
- 87 - SHIRER W. L., 1970 : *La Chute de la III^e République, une enquête sur la défaite de 1940*, Stock, Paris.
- 88 - VEILLON D., 2000 : Les réseaux de résistance, in : *La France des années noires* (sous la dir. de J.-P. Azéma et F. Bédarida), éditions du Seuil, Paris, 1, p. 407-439.
- 89 - VENNER D., 1975 : Francs-gardes et maquisards en Limousin, *Historia hors série*, n° 40, La Milice, p. 84-95.
- 90 - VERGEZ-CHAIGNON B., 2001 : *Le docteur Ménétrel, éminence grise et confident du maréchal Pétain*, Perrin, Paris.
- 91 - VICKERS P., 2003 : *La Division Das Reich, de Montauban à la Normandie*, éditions Lucien Souny.
- 92 - VONAU J.-L., 2003 : *Le Procès de Bordeaux, les Malgré-nous et le drame d'Oradour*, RHIN.
- 93 - WINOCK M., 1982 : *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, éditions du Seuil, Paris.

Philippe Rossillon (1931-1997)

Un Périgordin trop méconnu

par Gérard FAYOLLE

Gérard Fayolle, qui est resté près de dix ans en poste à l'Hôtel Matignon, a travaillé dès 1967 aux côtés de son compatriote périgordin Philippe Rossillon, à la mise en place des institutions de la Francophonie.

Le 1^{er} octobre 1997, après un service funèbre à la mémoire de Philippe Rossillon en l'église Saint-Louis des Invalides, une centaine de personnalités réunies au Salon d'Honneur, autour de son épouse Véronique et de sa famille, rendent hommage à la mémoire du pionnier de la Francophonie.

La qualité et la diversité des invités témoignent de sa réussite car les principaux responsables de la coopération des pays francophones qu'il a contribué à mettre en place se trouvent rassemblés là, depuis Louise Baudoin, ministre de la Culture du Québec, jusqu'au Brésilien Geraldo Cavaleandi, secrétaire général de l'Union Latine, avec les représentants des plus hautes autorités françaises.

Les amis, qui exprimeront tour à tour son éloge funèbre, illustrent l'éventail de ses relations politiques : le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, est représenté, ainsi que Philippe Seguin, président du R.P.R.,

tandis que Michel Suchod s'exprime au nom du Mouvement des Citoyens. Le sénateur Maurice Ulrich parle au nom du Président de la République. Le conseiller d'Etat Michel Massenet, l'ambassadeur Bernard Dorin, l'ambassadeur Jean-René Bernard, le conseiller Maître Alain Gourdon, le secrétaire général du Conseil International de la langue française Hubert Joly et moi-même prenons la parole au titre d'amis personnels du défunt. Il reviendra à son fils Kléber de conclure cette veillée.

J'avais déjà eu l'occasion, en septembre, de prendre la parole sur sa tombe, lors de ses obsèques à Beynac, avec son ami d'enfance, Jean-René Bernard, ancien secrétaire général de l'Élysée. Dans le petit cimetière, illuminé par le soleil de septembre, où étaient rassemblés de très nombreux Périgordins, j'avais tenu à rappeler que si « Philippe Rossillon nous enseignait l'amour de notre patrie et de notre langue, il nous avait aussi appris à aimer le Périgord, notre patrie de tous les jours ». Mais, aux Invalides, je soulignai, comme tous les orateurs, le bilan considérable de ce haut fonctionnaire qu'on a qualifié du titre « d'énarque flamboyant », et dont la personnalité exceptionnelle rayonnait non seulement sur tous ceux qui travaillaient avec lui, dans la petite cellule de la Francophonie de l'Hôtel Matignon, où nous étions cinq ou six, mais aussi sur tous ceux qu'il rencontrait dans ses perpétuelles missions dans les pays de langue française.

J'ai pu ainsi assister pendant une dizaine d'années à la mise en place d'une institution internationale qui s'est imposée aujourd'hui, forte d'une quarantaine d'états, parlant souvent d'une seule voix comme on l'a vu en 2003, lorsque réunis à Beyrouth, ils adoptèrent une position commune sur la crise en Irak. On peut dire que ce résultat a été conçu et réalisé par Philippe Rossillon.

En effet, c'est lui qui lancera le mot de francophonie (oublié de tout le monde sauf de quelques linguistes et de quelques géographes), et qui lui donnera un contenu politique, conquérant. Le projet qu'il imaginait, résumé en quelques notes audacieuses et lumineuses présentées au général de Gaulle qui les approuve, prend corps en 1967, sous la houlette de Georges Pompidou, Premier ministre. Nous nous retrouvons à Matignon, à trois ou quatre, à travailler sur les ébauches de projets de coopération, projets sur lesquels Philippe Rossillon nous lance hardiment : office franco-québécois de la jeunesse, agence de coopération francophone, services de défense de la langue française dans chaque ministère.

Le Haut Comité de la langue française, présidé par le Premier ministre et animé par Philippe Rossillon devient le bras séculier de l'idée francophone. Nous voyageons de Beyrouth à Montréal et de Bruxelles à Abidjan. Nos bureaux deviennent de petits forums permanents où se retrouvent, dans leur diversité, les amoureux de la langue française. Alain Robbe Grillet, Fernand Braudel siègent au Haut Comité, aux côtés d'Henri Quèffelec ou de l'éditeur



Jérôme Lindon. Les grammairiens et les linguistes viennent plaider pour la publication de dictionnaires. Les enseignants en mission à l'étranger nous visitent pour chercher soutien matériel et conseils. Ecrivains, éditeurs, journalistes des pays concernés et de passage à Paris parlent de projets de coopération dans divers domaines : littérature, bien sûr, mais aussi, médecine, droit ou sciences. Les échanges universitaires sont envisagés avec bourses et stages.

Philippe Rossillon, reçoit les instructions du cabinet du Premier ministre et quelquefois de l'Élysée. Elles sont suffisamment vagues pour permettre à son imagination de les interpréter et d'occuper le terrain. Il a tôt fait de séduire ses interlocuteurs et de lancer des idées qu'il pousse inlassablement dans les tuyauteries de la machine administrative, ne négligeant pour ce faire, ni le harcèlement ni la provocation. Bientôt, le service, bien que minuscule, commence à exister et donc à indisposer certaines institutions.

L'Académie française daigne remarquer cette agitation inattendue dans son domaine réservé. Elle finit par s'émouvoir et souhaite que les compétences des uns et des autres soient clairement définies, autrement dit que le Haut Comité soit rappelé à l'ordre. Ce sera fait sous le contrôle d'un triumvirat de membres de l'Institut de France, qui veillera à ce que chacun reste à sa place. Philippe Rossillon recule en bon ordre, mais attaque sur un autre front : la télévision.

Celle-ci joue un rôle essentiel pour l'avenir de la langue française. Elle est déjà une institution énorme et toute puissante. Le Haut Comité déclenche l'offensive et, après de très dures opérations de guérilla administrative, impose des groupes de travail chargés de veiller à ce que les journalistes qui ont des auditoires de plusieurs millions de personnes s'expriment dans un français aussi convenable que possible.

Le Haut Comité, enhardi par cette victoire, exigera la même chose dans les ministères, priés eux aussi, d'écrire et de parler français.

Ces offensives foudroyantes menées avec le soutien déterminé du directeur de cabinet du Premier ministre, Michel Jobert, indisposent plus que les académiciens français. La très importante et très digne Direction générale des Relations Culturelles du Quai d'Orsay s'étonne à son tour de l'activité polymorphe et tentaculaire de Philippe Rossillon.

Estimant que « la diplomatie, c'est l'art de se mêler des affaires des autres », celui qui porte le titre discret de rapporteur général du Haut Comité de la langue française rencontre beaucoup de monde et ses propos audacieux et novateurs attirent vers lui de nombreux combattants jusque là isolés ou méconnus, militants sur les frontières du monde francophone.

Notre rapporteur général devient une sorte de chef naturel, et en tout cas, de conseiller ou d'inspirateur pour ceux qui savent trouver, depuis le

Québec, la Wallonie ou la Suisse Romande, le chemin de son domicile parisien ou de sa maison de Beynac, mais aussi les locaux de diverses associations créées par lui, voire même son bureau à Matignon pour y exposer des projets parfois très éloignés des sentiers battus.

Ainsi se créent, autour de ce nouveau et modeste service administratif, des réseaux informels, des embryons de diplomaties parallèles, une sorte de confrérie où l'on retrouve des avocats africains, des écrivains libanais, des professeurs cambodgiens, des historiens du Nouveau Brunswick ou des politiciens de Louisiane.

C'est au moment où nous mettons en place ce « milieu francophone » que nous recevons un prodigieux encouragement et une consécration solennelle : du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, au cours de l'été 1967, le Général lance son fameux « Vive le Québec libre ! » En vacances dans le Midi, je saute dans un train pour répondre (ou ne pas répondre) aux questions des journalistes dont les regards se sont immédiatement tournés vers nous. Philippe Rossillon, au lieu de se pavaner pense déjà à la suite et bat le fer tant qu'il est chaud. Le budget de la coopération franco-québécoise sera multiplié par dix en 1968.

La place et le rôle des communautés francophones au Canada et en Belgique vient ainsi à l'ordre du jour sur la scène internationale. Les services du quai d'Orsay, plus méfiants que jamais, mettent cependant en place une coopération francophone à grande échelle. Il est vrai que plusieurs diplomates de grand talent jouent un rôle essentiel dans cette évolution et bousculent certaines habitudes et certains préjugés de leur vieille maison.

Celle-ci n'a d'ailleurs pas tort de se méfier. Un incident spectaculaire éclate en 1967. Alors que Philippe Rossillon rend visite, sans ordre de mission très précis, aux communautés francophones de l'Alberta pour les inciter à défendre leur identité, Pierre Elliott Trudeau, Premier ministre du Canada, tonne, dans une conférence de presse, contre « un agent secret français venu chez nous pour comploter contre l'unité du pays ».

Paris dément, adoptant un profil bas. Le Premier ministre Pompidou fronce un instant ses épais sourcils. Le voyageur rentre à Paris par le premier avion.

Mais vaille que vaille, la coopération se renforce. Les Canadiens ou les Québécois et tous les autres viendront aux conférences fondatrices de la francophonie, à Niamey, où l'on entendra la grande voix d'André Malraux, à Ottawa, à Québec, à Liège. Les rencontres se multiplient à l'Île Maurice, à Dakar, à Tunis. Les programmes se préparent dans divers domaines : la coopération des universités, des parlementaires et de plusieurs institutions de langue française donnent naissance à des organisations internationales reconnues. Elles gravitent autour de l'Agence de Coopération des pays francophones dont le premier secrétaire général sera l'universitaire québécois

Jean-Marc Léger. J'aurai la mission de diriger les programmes de cette Agence qui déploie ses interventions sur les cinq continents.

Ainsi apparaît, en très peu d'années, une nouvelle entité sur la scène internationale qui va jouer, avec une quarantaine de membres, un rôle important dans les affaires du monde, car elle y défend souvent la cause de la paix, de la coopération nord-sud, et de la diversité culturelle.

Mais le bilan de notre compatriote de Beynac ne s'arrête pas là. Estimant sa tâche en faveur de la langue française accomplie, il va se consacrer, avec le titre de secrétaire général, à la coopération de tous les pays de langue latine. Il réussira à regrouper et à dynamiser cet ensemble considérable qui va de l'Europe méditerranéenne jusqu'à l'Amérique du Sud et l'Amérique Centrale, avec les anciennes colonies françaises, espagnoles et portugaises d'Afrique et d'Asie.

Sa carrière passionnante et passionnée s'arrête malheureusement en 1997. L'énarque flamboyant est vaincu par la maladie terrible qui le rongait et qu'il traitait par le mépris, et même avec humour. Car ce travail immense accompli au service de son pays ne doit pas nous faire oublier les autres qualités de notre ami : ses dons nombreux qu'il cultivait discrètement, comme son talent de dessinateur et même de caricaturiste, son don pour les langues, depuis les langues orientales jusqu'à l'occitan, sa générosité naturelle ou encore son courage physique d'officier en Algérie.

Tous les éloges prononcés aux Invalides retracèrent cette trajectoire trop brève, et laissèrent parfois entendre que peut-être la République n'avait pas su utiliser à fond les qualités de son serviteur. J'insistai, pour ma part, comme je l'avais fait à Beynac, sur son combat, en tant que maire du village contre « le béton, le bitume, les câbles électriques, les panneaux publicitaires trente ans avant que le débat ne devienne à la mode ». Je le remerciai pour sa défense énergique du patrimoine et de l'occitan : « Nous avons su, grâce à lui, que notre langue d'ici jouait son rôle dans la défense des cultures du monde, qu'elle ajoutait de l'amitié à l'amitié et de la poésie à la poésie. » Et je soulignai que Philippe Rossillon, en Périgord comme ailleurs, « a aidé les hommes à avancer sur les chemins de leur identité ».

Son épouse et la famille Rossillon poursuivent aujourd'hui la tâche : valorisation et défense du patrimoine, en Périgord et ailleurs. Véronique Rossillon soutient l'éducation par les moyens considérables qu'elle met à la disposition d'enfants du Tiers Monde et sa discrétion nous empêche de connaître la diversité de ses interventions. Ses nombreux amis, désorientés par la mort de Philippe, conservent le souvenir de cet homme d'exception et ses compatriotes doivent enfin connaître cette personnalité car elle honore le Périgord.

TARIFS 2004

| | |
|---|------|
| Cotisation (sans envoi du Bulletin) | 20 € |
| Cotisations pour un couple (sans envoi du Bulletin) | 40 € |
| Cotisation et abonnement au Bulletin | 50 € |
| Cotisations et abonnement au Bulletin pour un couple | 60 € |
| Abonnement au Bulletin pour les collectivités et les associations | 50 € |
| Droit de diplôme (uniquement pour les nouveaux adhérents) | 8 € |

Il est possible de régler sa cotisation par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W ou par chèque bancaire à l'ordre de la SHAP et adressé au siège de la compagnie (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux).

Les étudiants, âgés de moins de 30 ans, désireux de recevoir le Bulletin sont invités à le demander à la S.H.A.P. Ce service est assuré gratuitement sur présentation d'une carte d'étudiant (réservé à un abonnement par foyer).

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures **sur rendez-vous**.

Pour tous renseignements :

Tél./fax : 05 53 06 95 88

Courriel : shap24@yahoo.fr

Site internet : www.shap.asso.fr

Notre bibliothèque est à la disposition des membres chaque samedi de 14 heures à 18 heures.

Achévé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie La NEF-CHAISTRUSSE à Bordeaux
Dépôt légal : décembre 2004 - n°9545

Commission paritaire n°63667

SOMMAIRE DE LA 4^{ème} LIVRAISON 2004

| | |
|---|-----|
| ● Compte rendu de la séance du 1 ^{er} septembre 2004 | 443 |
| du 6 octobre 2004 | 447 |
| ● Editorial : Des noces de papier (Pierre Pommarède) | 451 |
| ● Bibliographie de Jacques Lagrange | 453 |
| ● La représentation humaine de Cro-Magnon au musée du Périgord (Alain Roussot) | 455 |
| ● Monsieur et Madame de Cro-Magnon. Imaginaire et images (Brigitte et Gilles Delluc)..... | 469 |
| ● Les ermites du Périgord méridional à l'époque mérovingienne (Jean-Claude Ignace) | 495 |
| ● Témoignages gravés dans une prison du château de Grignols (Serge Avrilleau)..... | 513 |
| ● Le chanoine Jean Talpin érudit du XVI ^e siècle. Essai de biographie et de bibliographie (Denis Chapat-Vigouroux)..... | 523 |
| ● Histoire du château de la Tour à Monestier (Guy Penaud) | 553 |
| ● Le Périgord en Gironde ou les richesses de Verdélais (Pierre Pommarède)..... | 561 |
| ● Reynaud de Larochette : une famille de « nobles bourgeois » et leur repaire sous l'Ancien Régime et la Révolution (Thomas McDonald)..... | 575 |
| ● La correspondance de Pierre Lespine-Lafon. Une page de l'histoire de la Révolution en Périgord (Louis Grillon)..... | 593 |
| ● Le testament de Charles Guillaume d'Alesmes, prévôt commendataire de Trémolat au siècle des Lumières (Marcel Berthier)..... | 631 |
| ● Le collège et le lycée de Périgueux, bref aperçu des origines à 1880 (Jean-Noël Biraben)..... | 647 |
| ● Les silhouettes à la plume des sénateurs et députés du Périgord (Pierre Pommarède et Bernard Lachaise) | 657 |
| ● Cher <i>Bulletin</i> (Jeannine Rousset) | 665 |
| ● Le moulin de Pommier à Savignac-les-Eglises (Annie Herguido)..... | 671 |
| ● L'aventure de l'épicier Pierre Calès (Michel Carcenac) | 677 |
| ● Le Bergeracois Jean Filliol, homme de main de la Cagoule (Brigitte et Gilles Delluc) | 683 |
| ● Philippe Rossillon (1931-1997). Un Périgordin trop méconnu (Gérard Fayolle) | 763 |

Le présent bulletin a été tiré à 1 450 exemplaires.

Photo de couverture : Jacques Lagrange, cliché illustrant l'ouvrage *Le Périgord à vol d'oiseau* de Jean Secret et Jacques Lagrange (Périgueux, éd. Fontes, 1957) (collection Mireille Lagrange). Avion : Moran, de l'aéroclub de Bassillac ; appareils photographiques : Rolleiflex 6x6, Leica, Speed Grafic.

Prix public : 13,50 €